This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SE TAIRE
E FAIRE

HISTOIRE
D'ANGLETERRE

III

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

HISTOIRE
D'ANGLETERRE

DEPUIS

L'AVÉNEMENT DE JACQUES II

PAR
LORD MACAULAY.

TRADUIT DE L'ANGLAIS
PAR LE VICOMTE JULES DE PEYRONNET

DEUXIÈME ÉDITION
REVUE ET CORRIGÉE SUR LA DERNIÈRE ÉDITION DU TEXTE ANGLAIS

TOME TROISIÈME

PARIS
PERROTIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE FONTAINE-MOLIÈRE, 41

1861

Vignaud lit.

Reignaud
5-23-29

HISTOIRE
D'ANGLETERRE

DEPUIS

L'AVÉNEMENT DE JACQUES II

CHAPITRE VII

SUITE

Les deux grands partis d'Angleterre ont toujours été d'accord sur un point : ils admettent l'un et l'autre que cette Déclaration était inconstitutionnelle. Tout homme capable de raisonner sur une question politique conviendra qu'un monarque qui aurait le droit de publier un pareil acte serait un monarque absolu. On ne saurait faire valoir en faveur de Jacques aucun de ces prétextes à l'aide desquels on a cherché à excuser ou justifier plusieurs actes arbitraires de ses ancêtres. On ne peut dire qu'il se méprit sur les limites mal définies de ses prérogatives ; car il franchit une barrière tout récemment posée et dont il ne pouvait ignorer l'existence. Il n'y avait que quinze ans, en effet, que, d'après les conseils de la Cabale, une Déclaration d'Indulgence avait été aussi publiée par son frère, déclaration qui, comparée à la sienne, pouvait être considérée comme un acte prudent et raisonnable. Charles n'abolissait que les lois pénales, Jacques supprimait aussi le Test religieux; Charles autorisait les Catholiques romains à célébrer leur culte dans des

426823

chapelles particulières, Jacques leur permettait de bâtir et de décorer des temples, et de faire des processions jusque dans Fleet-Street avec croix et bannières déployées. Et cependant la Déclaration de Charles fut condamnée formellement comme illégale; les Communes décidèrent que le roi ne possédait aucun pouvoir de dispense en matières ecclésiastiques; Charles fit détruire en sa présence le document qui soulevait tant de murmures; de ses propres mains il en arracha le seing royal, et de vive voix, du haut de son trône, en plein Parlement, ainsi que par un message signé de lui, il promit positivement que cette mesure qui donnait tant d'ombrage ne servirait jamais de précédent. Alors les deux Chambres, sans une seule voix d'opposition, se réunirent pour remercier le roi de sa condescendance à leurs vœux. Jamais question constitutionnelle ne fut tranchée d'une manière plus grave, plus claire et plus unanime.

Pour disculper Jacques, ses partisans ont souvent mis en avant le jugement rendu par la cour du Banc du Roi, sur la plainte collusoire déposée contre sir Edward Hales; mais cette excuse est sans valeur. Il était de notoriété publique que ce jugement n'avait été obtenu qu'à l'aide de sollicitations et de menaces, en destituant des magistrats trop scrupuleux et en les remplaçant par des juges plus complaisants. Et cependant, ce jugement, généralement regardé comme inconstitutionnel par le barreau et par toute la nation, se bornait à reconnaître au roi le droit, pour des raisons d'État particulières, de relever de certaines incapacités légales des individus qu'il désignait nominativement. Aucun tribunal, en présence de la solennelle décision du Parlement de 1673, n'eût osé déclarer que le souverain pût, par un seul édit, autoriser tous ses sujets à désobéir à une série de lois.

Néanmoins la position des partis était telle, que cette Déclaration d'Indulgence, la plus audacieuse des attaques tentées par les Stuarts contre les libertés publiques, devait plaire précisément à cette partie de la nation qui jusque-là s'était opposée avec le plus de force à leurs tentatives de tyrannie. On ne pouvait guère s'attendre, en effet, à ce que les Protestants non-conformistes, séparés de leurs concitoyens par un code de lois

cruelles, cruellement appliquées, fussent disposés à contester la validité d'un décret qui les soulageait de maux intolérables. Sans doute, un observateur calme et philosophe n'eût pas hésité à déclarer que tous les malheurs produits par toutes les lois intolérantes passées par les Parlements n'étaient que peu de chose, en comparaison des malheurs qui résulteraient du transfert de l'autorité législative des Parlements au souverain. Mais il ne faut pas demander tant de philosophie et de calme à des gens qui souffrent d'un mal actuel et auxquels on offre un soulagement immédiat. Un ministre puritain ne pouvait nier que ce droit de dispense que s'arrogeait la couronne ne fût incompatible avec les principes fondamentaux de la constitution ; mais on pouvait lui pardonner d'ajouter : Que m'importe la constitution? L'Acte d'Uniformité (*Act of Uniformity*), en l'expulsant, au mépris des promesses royales, d'un bénéfice qui était sa propriété, l'avait réduit à la dépendance et à la misère ; l'Acte des Cinq Milles (*Five-Mile Act*) l'éloignait de sa maison, de sa famille, de presque tous les lieux publics ; l'Acte des Conventicules (*Conventicle Act*) avait permis de saisir ses biens et de le traîner de prison en prison, en compagnie de voleurs et de bandits. Une fois libéré, les officiers de justice ne le perdaient pas de vue ; il lui fallait acheter le silence des dénonciateurs, se glisser, sous d'indignes déguisements, par des fenêtres ou des trappes, pour rejoindre son troupeau ; et même en répandant l'eau sainte du baptême ou en distribuant le pain eucharistique, il devait prêter une oreille attentive au signal qui lui annonçait l'approche des constables. Il eût été dérisoire d'exiger que cet homme spolié et opprimé se dévouât au martyre pour conserver à ses persécuteurs leurs propriétés et leurs libertés. A ses concitoyens plus heureux la Déclaration paraissait despotique, mais à lui elle apportait la délivrance. Il était appelé à choisir, non entre la liberté et l'esclavage, mais entre deux jougs, et il était assez naturel qu'il préférât celui du roi à celui de l'Église.

Pendant que de semblables pensées agitaient les esprits de bon nombre de Dissidents, le parti anglican était plongé dans l'abattement et la terreur. En effet, les affaires prenaient une tournure alarmante. La maison de Stuart, liguée avec les sectes

républicaines et régicides contre les vieux Cavaliers d'Angleterre; le Papisme coalisé avec le Puritanisme contre une Église à laquelle les Puritains ne reprochaient rien, si ce n'est de se rapprocher trop du Papisme : c'étaient là des symptômes qui confondaient les calculs de tous les hommes d'État. L'Église anglicane allait donc se trouver attaquée à la fois de tous les côtés, à l'instigation de celui-là même que la constitution lui donnait pour chef; elle pouvait à bon droit être frappée de surprise et de terreur. A ces deux sentiments venaient s'en mêler d'autres plus amers : une indignation profonde contre le prince parjure qu'elle n'avait que trop bien servi, et des remords de toutes les cruautés dont il avait été le complice et dont il voulait aujourd'hui la punir. Son châtiment était juste; elle récoltait ce qu'elle avait semé. Après la Restauration, à l'apogée de sa puissance, elle ne respira que la vengeance ; elle encouragea, excita, força pour ainsi dire les Stuarts à payer de la plus noire ingratitude les services tout récents des Presbytériens. Si, dans le temps de sa prospérité, l'Église anglicane eût intercédé, comme elle le devait, en faveur de ses ennemis, elle aurait pu trouver en eux des amis au jour de ses revers. Peut-être n'était-il pas trop tard, peut-être pouvait-elle encore tourner les ruses déloyales de son oppresseur contre lui-même! Le clergé anglican renfermait un parti modéré qui avait toujours montré quelque sympathie pour les Protestants dissidents; quoique peu nombreux, il se faisait respecter par l'habileté, la science et les vertus de ceux qui le composaient. Jadis les grands dignitaires ecclésiastiques le regardaient avec défaveur, et les fanatiques de l'école de Laud ne lui épargnaient pas les injures; mais, à partir du jour où parut la Déclaration d'Indulgence, jusqu'à celui où le pouvoir de Jacques cessa d'inspirer la terreur, l'Église anglicane sembla s'animer de l'esprit et s'inspirer des conseils de ces Latitudinaires tant calomniés.

Dès lors s'établit une concurrence, la plus extraordinaire dont l'histoire fasse mention. D'un côté le roi, de l'autre l'Église anglicane, commencèrent à renchérir l'un sur l'autre dans l'espoir de se rendre favorables ceux-là mêmes qu'ils avaient opprimés en commun. Les Dissidents protestants qui, quelques mois au-

paravant, formaient une classe proscrite et opprimée, faisaient pencher la balance du pouvoir. Tout le monde s'accordait à blâmer la sévérité dont on avait usé à leur égard : la cour cherchait à en jeter tout l'odieux sur l'Église anglicane, et celle-ci le rejetait sur la cour. Le roi protestait qu'il avait persécuté les Dissidents malgré lui, et seulement parce que sa position ne lui permettait pas de mécontenter le clergé anglican; le clergé anglican, de son côté, affirmait qu'il ne s'était associé à des persécutions contraires à ses principes que par déférence pour les ordres du roi. Celui-ci se plaisait à raconter de nombreuses histoires où figuraient des ministres anglicans extorquant de l'argent à des Protestants dissidents ou les menaçant de poursuites; il aimait à parler publiquement sur ce sujet, et menaçait d'instituer une enquête qui montrerait le clergé anglican sous son vrai jour; il nomma même plusieurs commissions composées de personnes sur lesquelles il pouvait compter, afin de rechercher à quelle somme s'élevaient, dans tout le royaume, les extorsions pratiquées à l'égard des sectaires par des membres de la religion dominante. De leur côté, les partisans de l'Église établie citaient des exemples d'honnêtes ministres anglicans qui s'étaient attiré des réprimandes et des menaces de la part de la cour pour avoir prêché la tolérance du haut de la chaire et pour s'être refusés à espionner et à pourchasser de malheureuses congrégations de Non-Conformistes. Le roi affirmait que quelques Anglicans zélés lui avaient promis dans le tête-à-tête de faire de larges concessions aux Catholiques, pourvu qu'on continuât à persécuter les Puritains ; mais les Anglicans repoussaient l'accusation avec force, et prétendaient que s'ils eussent accordé au roi ce qu'il voulait en faveur du Catholicisme, celui-ci n'eût pas demandé mieux que de leur permettre de se dédommager en vexant et en pillant les Dissidents [1].

[1] Voyez : « Warrant Book of the Treasury, » et surtout les instructions datées du 8 mars 1687-8, « Burnet, » I, 715; — « Reflections on His Majesty's proclama- « tion for a Toleration in Scotland; » — « Letters containing some Reflections on « His Majesty's Declaration for Liberty of conscience; — « Apology for the Church « of England with relation to the spirit of Persecution for which she is accused, » 1687-8. — Mais je dois renoncer à citer tous les pamphlets qui m'ont servi à baser mon opinion sur l'état des partis à cette époque.

La cour avait changé d'aspect. Le vêtement sacerdotal ne s'y montrait plus sans exciter des chuchotements et des sourires de malveillance; mais quand, au contraire, une figure puritaine, dans l'accoutrement austère qui fut si longtemps la risée des cercles à la mode, se présentait dans les galeries de Whitehall, les filles d'honneur se gardaient bien de rire et les gentilshommes de la chambre saluaient jusqu'à terre. La ville de Taunton, qui, pendant deux générations, fut le boulevard des Têtes-rondes dans l'Ouest de l'Angleterre, qui deux fois repoussa les armées de Charles Ier, qui se leva comme un seul homme pour soutenir Montmouth, et qui fut le théâtre des boucheries de Kirke et de Jeffreys, semblait avoir remplacé dans la faveur du roi la fidèle ville d'Oxford [1]. Jacques se contraignit au point de faire d'hypocrites avances à quelques Dissidents éminents : aux uns il proposa de l'argent, à d'autres des honneurs municipaux; quelquefois même il offrit la grâce de parents et d'amis compromis dans le complot du Rye House ou dans l'insurrection de Monmouth, et qui erraient exilés sur le continent, ou travaillaient dans les champs de cannes de la Barbade. Il affectait de sympathiser avec les sentiments de bienveillance que les Puritains d'Angleterre éprouvaient pour leurs frères étrangers. Une seconde et même une troisième proclamation furent publiées à Édimbourg, donnant une grande extension à l'inefficace tolérance accordée aux Presbytériens par l'Édit du mois de février [2]. Les Huguenots exilés de France, auxquels le roi témoigna tant d'aversion pendant quelques mois, et qu'il priva même des secours que la nation leur accordait, se virent cajolés et secourus; un ordre du Conseil fit un nouvel appel à la générosité publique en leur faveur. Il semble même que le décret exigeant d'eux qu'ils se conformassent aux rites anglicans avant de profiter de cette charité publique fut tacitement abrogé; et les défenseurs de la politique royale eurent l'effronterie d'affirmer que cette condition, que nous savons, par les témoignages les plus authentiques, avoir été combinée par Jac-

[1] « Letter to a Dissenter. »
[2] « Wodrow » (Appendix), vol. II, nos 132 et 134.

ques lui-même de concert avec Barillon, n'avait été imposée que sur les instances des prélats de l'Église anglicane[1].

Pendant que le roi flattait ainsi ses anciens adversaires, les Anglicans ne restaient pas inactifs. On n'apercevait plus trace de cette acrimonie et de ce mépris que les prélats et les ministres anglicans se plaisaient, depuis la Restauration, à déverser sur les sectes dissidentes. Ceux que tout récemment encore on ne désignait que par les épithètes de schismatiques et de fanatiques étaient devenus de chers frères en protestantisme, des frères égarés, il est vrai, mais toujours des frères dont on devait respecter les scrupules. On leur disait que si, dans la crise présente, ils restaient fidèles à la constitution et à la religion réformée, leur dévouement serait promptement et largement récompensé : au lieu d'une Indulgence sans validité légale, ils auraient une véritable Indulgence, assurée par un acte du Parlement. On vit même des Anglicans zélés, qui jusqu'alors s'étaient distingués par un attachement inflexible aux moindres gestes et aux moindres mots prescrits dans le livre des «Prières communes,» se montrer tout à coup favorables, non-seulement à la tolérance, mais encore à la « compréhension. » Toutes ces querelles à propos de surplis et de gestes n'avaient, disaient-ils, que trop longtemps divisé des frères qui s'entendaient sur les points importants de la religion; quand cette guerre à mort contre l'ennemi commun serait terminée, on verrait bien que le clergé anglican était prêt à faire toute sorte de concessions ; si les Dissidents ne demandaient que des choses raisonnables, non-seulement la carrière des dignités civiles, mais encore celle des dignités ecclésiastiques, leur seraient ouvertes, et Baxter et Howe pourraient, sans entacher leur honneur ou violenter leur conscience, s'asseoir sur le banc des Évêques.

Parmi les nombreux pamphlets dans lesquels la cause de la cour et celle de l'Église anglicane se plaidaient avec passion devant le Puritain, devenu, par un étrange caprice de la fortune, l'arbitre de ses persécuteurs, il en est un, et un seul,

[1] Voyez : « London Gazette » du 21 avril 1687; et « Animadversions on a late paper entitled : A Letter to a Dissenter, » par H. C. (Henry Care), 1687.

qu'on se rappelle encore : la « Lettre à un Dissident » (*Letter to a Dissenter*). Dans ce petit chef-d'œuvre, tous les arguments propres à convaincre un Non-Conformiste que son devoir et son intérêt devaient lui faire préférer l'alliance de l'Église à celle de la cour étaient condensés sous le plus petit volume, déduits avec netteté, assaisonnés de traits d'esprit, présentés dans un style ardent sans doute, mais qui, même dans les passages les plus véhéments, ne dépassait jamais les bornes du bon sens et de la convenance. La sensation que ce pamphlet produisit fut immense; comme il ne se composait que d'une seule feuille, plus de vingt mille exemplaires furent transportés par la poste, et en conséquence son effet se fit sentir dans tout le royaume. On publia vingt-quatre réponses à la « Lettre à un Dissident, » qui toutes furent trouvées mauvaises, mais on disait que celle de Lestrange était la pire [1]. Le gouvernement, furieux, mit tout en œuvre pour découvrir l'auteur de cette lettre, mais il lui fut impossible d'y parvenir d'une manière positive. Beaucoup de gens crurent reconnaître les sentiments et le style de Temple [2]. Mais cette force et cette finesse d'intelligence, cette vivacité d'imagination, cette souplesse et cette énergie de style, cette calme dignité de courtisan et de philosophe que les passions d'une lutte acharnée ne pouvaient troubler un instant, appartenaient à Halifax et n'appartenaient qu'à lui.

Les Dissidents flottaient incertains; et on ne saurait leur reprocher leur hésitation : ils étaient opprimés et le roi venait à leur secours. Quelques-uns de leurs pasteurs les plus éminents étaient sortis de leurs retraites ; d'autres se hasardaient à revenir de l'exil ; des congrégations puritaines, qui jusqu'alors n'avaient pu se réunir qu'à la dérobée et à la faveur de la nuit, s'assemblaient en plein jour et chantaient leurs psaumes à haute voix, sans s'inquiéter des magistrats, des marguilliers et des constables. L'Angleterre commençait à se couvrir d'édifices

[1] Voyez : « Lestrange's Answer to A Letter to a Dissenter; » — « Care's Animadversions on A Letter to a Dissenter; » et « Dialogue between Harry and Roger » (c'est-à-dire Henry Care et Roger Lestrange).

[2] La « Lettre à un Dissident » était signée des initiales T. W. Dans sa réponse Care dit : « Ce grand politique qui signe T. W. ou W. T., car beaucoup de critiques « prétendent que c'est ainsi qu'il faudrait lire. »

modestes, destinés au culte puritain. Aujourd'hui encore, le voyageur peut remarquer la date de 1687 sur un grand nombre d'anciennes chapelles de Dissidents. Toutefois, aux yeux des Dissidents intelligents, les offres de l'Église anglicane paraissaient bien plus séduisantes que celles du roi. La Déclaration d'Indulgence était nulle aux yeux de la loi; elle ne suspendait l'application des lois pénales contre les Non-Conformistes qu'autant que les principes fondamentaux de la constitution et l'autorité légale du Parlement restaient eux-mêmes suspendus. Quelle valeur attacher à des priviléges dont ils ne jouiraient qu'à des conditions si honteuses et si incertaines? Le roi pouvait mourir; un souverain dévoué aux intérêts de l'Église anglicane monterait peut-être sur le trône; un Parlement composé d'Anglicans zélés serait peut-être élu; dans quelle déplorable position se trouveraient alors les Dissidents qui auraient fait alliance avec les Jésuites contre la constitution! L'Indulgence qu'offrait l'Église anglicane, bien différente de celle du roi, serait au contraire aussi valide et aussi sacrée que la Grande Charte. Des deux côtés, on promettait bien la liberté de conscience aux Dissidents; mais d'un côté on la leur faisait acheter par le sacrifice de la liberté civile; de l'autre, on les invitait à jouir à la fois de la liberté civile et de la liberté religieuse.

Par ces motifs, en supposant même qu'il crût à la sincérité de la cour, un Dissident devait raisonnablement se décider en faveur de l'Église anglicane. Mais, de plus, quelles garanties avait-on de la franchise du roi? Personne n'ignorait sa conduite passée. Sans doute il n'était pas impossible que les raisonnements et l'expérience pussent convaincre un persécuteur des avantages que présente la tolérance; mais Jacques ne se donnait pas pour un nouveau converti; au contraire, il ne laissait échapper aucune occasion de protester que depuis bien des années, il avait été par principe opposé à toute espèce de persécution. Et cependant quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis qu'il avait fait mettre à mort, pour cause de religion, des hommes, des femmes, des jeunes filles. Agissait-il alors contre sa raison et contre les convictions de sa conscience, ou mentait-il aujourd'hui de propos délibéré? On ne pouvait sor-

tir de ce dilemme, et l'une ou l'autre de ces suppositions prouvait la duplicité du roi. On n'ignorait pas non plus que les Jésuites le dominaient complétement. Peu de jours seulement avant la publication de l'édit d'Indulgence, cette compagnie avait été honorée, en opposition aux volontés bien connues du Saint-Siége, d'une nouvelle marque de faveur. Le Père Mansuete, confesseur du roi, Franciscain d'un caractère doux et d'une vie irréprochable, mais que Tyrconnel et Petre détestaient depuis longtemps, fut destitué et remplacé par un Anglais nommé Warner, apostat qui tout récemment s'était fait Jésuite. Ce changement déplut beaucoup aux Catholiques modérés et au Nonce; quant aux Protestants, ils y virent la preuve de l'empire absolu que les Jésuites exerçaient sur l'esprit du roi [1]. Quelque mérite qu'on accordât avec justice aux Jésuites, jamais leurs amis les plus prévenus ne les avaient représentés comme véridiques ou tolérants. Ils avaient été accusés dans le monde entier, non-seulement par des Protestants, mais encore par des Catholiques dont les vertus et le génie faisaient la gloire de l'Église de Rome, de s'être fait peu de scrupule, chaque fois que l'intérêt de leur religion ou de leur ordre se trouvait en jeu, d'en appeler à la guerre civile, et de violer les lois de la vérité et de la bonne foi. On pouvait difficilement supposer qu'un de leurs disciples dévoués fût par principe un zélé défenseur de la liberté de conscience; au contraire, il était fort croyable et probable même que, dans l'intérêt de sa religion, ce disciple se crût autorisé à déguiser ses sentiments réels. On savait bien qu'au fond du cœur le roi préférait un Anglican à un Puritain; on savait aussi que tant qu'il conserva l'espoir de gagner le premier, il ne témoigna jamais le moindre intérêt au second. Pouvait-on douter alors que si même à cette heure les Anglicans cédaient à ses vœux, les Puritains ne fussent sacrifiés? Sa parole, si souvent donnée, ne l'avait point empêché de violer les droits incontestables d'un clergé prodigue envers sa famille de marques d'affection et de fidélité; quelle garantie offrait-elle donc à des sectes séparées de lui par le souvenir de mille torts inexpiables?

[1] Voyez : « Ellis Correspondence, » 15 mars et 27 juillet 1686; — « Barillon, »

Quand la première effervescence produite par la Déclaration d'Indulgence fut un peu calmée, on s'aperçut qu'une scission s'était faite dans le grand parti puritain. Guidée par quelques hommes remuants, qui jugeaient mal ou qui étaient influencés par des intérêts privés, la minorité soutenait le roi. Henry Care, qui avait été longtemps le plus actif et le plus violent pamphlétaire du parti non-conformiste, et qui, à l'époque du complot papiste, attaquait Jacques avec fureur dans un journal hebdomadaire appelé « *The Packet of Advice from Rome,* » se montrait aussi exagéré dans ses louanges qu'il l'avait été jadis dans ses calomnies et dans ses insultes[1]. L'agent principal employé par le gouvernement pour gagner les Presbytériens était un nommé Vincent Alsop, ministre de quelque réputation comme prédicateur et comme écrivain : on s'assura de ses services en faveur de la cour en graciant son fils, condamné pour crime de haute trahison[2]. Thomas Rosewell travaillait dans le même sens que Vincent Alsop. Pendant la persécution qui suivit la découverte du complot du Rye House, il fut faussement accusé d'avoir prêché contre le gouvernement, cité devant Jeffreys, et condamné par un jury qu'on avait subrepticement trié : tout cela, malgré les témoignages les plus éclatants de son innocence. L'injustice de ce jugement était si criante, que les courtisans eux-mêmes en furent révoltés. Un gentilhomme tory, qui avait assisté au procès, s'empressa d'aller trouver Charles, et lui déclara que le plus fidèle de ses sujets ne se croirait plus en sûreté si l'on exécutait Rosewell. Les jurés eux-mêmes, bourrelés de remords en songeant à leur verdict, firent tous leurs efforts pour sauver la vie du prisonnier. Enfin, on accorda à Rosewell son pardon, à condition de fournir une forte caution de bonne conduite, et de se présenter à la cour du Banc du Roi à des époques déterminées. Jacques,

28 fév.-10 mars, 3-13 mars et 6-16 mars 1687; et « Ronquillo, » 9-19 mars 1687, dans la collection Mackintosh.

[1] Voyez : « Wood's Athenæ Oxonienses; » — « Observator; » et « Heraclitus Ridens, » *passim*. Mais c'est encore dans les écrits de Care lui-même que l'on trouve les meilleurs matériaux pour se former une idée de son caractère.

[2] Voyez : « Calamy's Account of the ministers ejected or silenced after the Restoration, Northamptonshire; » — « Wood's Athenæ Oxonienses; » et « Biographia Britannica. »

ayant besoin de lui, ordonna de le libérer de sa caution, et ses services se trouvèrent ainsi acquis à la cour[1].

La cour confia à un ministre indépendant, nommé Stephen Lobb, le soin de gagner ses coreligionnaires. Lobb, homme faible, violent et ambitieux, avait fait au gouvernement une opposition si acharnée, qu'il avait été nominativement proscrit dans plusieurs proclamations. A l'occasion de la Déclaration d'Indulgence il fit sa paix avec la cour, et se montra aussi servile qu'il avait été violent. Se réunissant à la cabale jésuitique, il fut un des premiers à proposer des mesures devant lesquelles reculaient tous les Catholiques honnêtes et modérés. On le voyait constamment à Whitehall, et souvent dans le cabinet du roi ; il vivait avec une splendeur peu habituelle aux ministres puritains, et se montrait toujours entouré d'un cercle nombreux de solliciteurs qui cherchaient à obtenir par son crédit des emplois et des grâces[2].

William Penn était étroitement lié avec Lobb ; nous avons déjà vu que Penn ne brilla jamais par une grande force de caractère, et la vie qu'il menait depuis dix ans n'avait pas peu contribué à émousser sa sensibilité morale ; mais, s'il lui venait quelque remords de conscience, il se consolait en songeant à l'excellence de son but et en se disant qu'au bout du compte il n'avait jamais accepté d'argent pour ses services.

Par l'influence de ces personnages et d'autres hommes moins remarquables, on obtint de différents corps de Dissidents des adresses de remercîments au roi. Des écrivains tories ont justement remarqué que le ton de ces adresses est tout aussi servile qu'aucun des éloges ampoulés prononcés jadis par les évêques en l'honneur des Stuarts. Mais, en y regardant de plus près, on s'apercevra que la honte n'en doit retomber que sur une bien faible fraction du parti puritain. Les plus petites villes de l'Angleterre avaient leur noyau de Non-Conformistes ; et tout fut mis

[1] Voyez : « State Trials; » — « Samuel Rosewell's Life of Thomas Rosewell, » 1718; et « Calamy's Account. »

[2] Voyez : « London Gazette, » 15 mars 1685-6; — « Nichols's Defence of the Church of England; » et « Pierce's Vindication of the Dissenters. »

en usage pour obtenir d'eux l'expression de leur gratitude pour l'Acte d'Indulgence. Des circulaires par lesquelles on implorait leurs signatures furent envoyées sur tous les points du royaume, et en telle quantité, que les mauvais plaisants prétendaient que les sacs aux lettres étaient devenus trop lourds pour les chevaux de poste. Cependant le nombre d'adresses obtenues de tous les Presbytériens, Indépendants et Anabaptistes répandus en Angleterre ne s'éleva pas, au bout de six mois, à plus de soixante, et rien n'indique qu'elles fussent couvertes d'un grand nombre de signatures[1].

Une immense majorité de Protestants non-conformistes, fermement attachés aux libertés civiles et se méfiant des promesses du roi et des Jésuites, refusa péremptoirement de rendre grâces pour une faveur soupçonnée de cacher un piége. Ainsi pensaient les chefs les plus illustres du parti, Baxter entre autres. On a vu que peu de temps après l'avénement de Jacques Baxter avait été mis en jugement, insulté brutalement par Jeffreys, et condamné par un jury tel que les sheriffs tout dévoués à la cour savaient les choisir dans ce temps-là. Il était en prison depuis à peu près dix-huit mois quand le roi commença à penser sérieusement à une alliance avec les Non-Conformistes. Dès lors on ne se contenta pas de le mettre en liberté, on le prévint que s'il désirait séjourner à Londres il pouvait le faire sans avoir à craindre qu'on lui appliquât les dispositions de l' « Acte des Cinq Milles ». Le gouvernement espérait, sans doute, que le souvenir des souffrances passées et le sentiment du bien-être présent auraient sur lui la même influence que sur Rosewell et Lobb. Cette espérance se trouva déçue: Baxter ne se laissa ni corrompre ni tromper; il refusa de signer aucune adresse de remercîments, et employa toute son influence à établir de bons rapports entre l'Église anglicane et les Presbytériens[2].

S'il était un homme dont les Dissidents fissent encore plus de cas que de Baxter, c'était John Howe. Comme son collègue,

[1] On trouvera ces adresses dans les gazettes de Londres.
[2] « Calamy's Life of Baxter. »

il avait personnellement profité des récentes mesures de tolérance, car la même tyrannie qui avait plongé Baxter dans un cachot l'avait envoyé, lui, en exil; et, au moment où Baxter sortait de la prison du Banc du Roi, Howe quittait Utrecht pour revenir en Angeleterre. A Whitehall, on s'attendait à ce que ce dernier usât, en faveur de la cour, de toute l'autorité qu'il possédait sur ses coreligionnaires; le roi lui-même consentit à solliciter le secours d'un sujet qu'il avait jadis opprimé. Howe parut hésiter un moment; mais l'influence de la famille Hampden, à laquelle l'unissait une étroite amitié, l'empêcha d'abandonner les rangs des défenseurs de la constitution. Une réunion de ministres presbytériens se tint chez lui pour prendre en considération l'état des affaires et décider la ligne de conduite à suivre. A la cour on attendait impatiemment le résultat de cette consultation, et deux messagers royaux furent apostés pour transmettre plus promptement la décision. Bientôt ils rapportèrent la fâcheuse nouvelle que Howe s'était positivement prononcé contre le droit de dispense, et qu'après un long débat il avait entraîné la majorité de l'assemblée [1].

Aux noms de Baxter et de Howe il faut joindre celui de John Bunyan, leur inférieur par sa position et son éducation, leur égal par ses vertus, leur supérieur par son génie. Chaudronnier de son état, il avait servi pendant deux ans comme soldat dans l'armée parlementaire. Dès sa jeunesse, Bunyan se vit assailli de remords terribles au souvenir des péchés de son adolescence, péchés bien véniels cependant aux yeux du monde. Son ardente imagination et son exquise sensibilité rendaient ces combats intérieurs vraiment effroyables: il se croyait réprouvé, s'imaginait avoir blasphémé le Saint-Esprit et vendu le Christ, et se disait possédé du démon. Tantôt il entendait des voix du ciel qui lui criaient de prendre garde à lui; tantôt l'esprit malin lui soufflait dans l'oreille des pensées impies. Dans ses visions il apercevait des sommets de montagnes éloignées où brillait un soleil radieux, mais dont il se voyait séparé par des abîmes de

[1] « Calamy's Life of Howe. » J'ai découvert la part que prit la famille Hampden à toute cette affaire, dans une lettre de Johnstone de Waristoun datée du 13 juin 1688.

neige; il sentait le diable qui le tirait en arrière par ses vêtements; il croyait porter sur son front la marque de Caïn, il s'attendait à chaque instant à voir éclater ses entrailles comme celles de Judas. Cette agonie mentale détruisait sa santé; tantôt il tremblait comme un paralytique, tantôt il sentait un brasier dans sa poitrine. On se demande comment il survécut à des tortures si cruelles et si prolongées. Enfin le voile se déchira, et des abîmes du désespoir son repentir le fit passer à un état de sereine félicité. Une impulsion irrésistible l'engagea alors à faire partager aux autres le bonheur qu'il venait d'acquérir. Il se joignit aux Anabaptistes et devint prédicateur et écrivain[1]. L'éducation de Bunyan avait été celle d'un artisan; il ne savait que la langue anglaise et la parlait en homme du peuple; nos grands modèles de style lui étaient inconnus, à l'exception, exception du reste très-importante, de notre admirable traduction de la Bible; il ne savait pas l'orthographe et faisait fréquemment des fautes de grammaire; mais la force instinctive de son génie et son expérience de toutes les passions religieuses, depuis le désespoir jusqu'à l'extase, suppléaient à l'instruction qui lui manquait. Sa rude éloquence enflammait ou attendrissait des auditeurs qui eussent écouté sans émotion les discours étudiés de savants hébraïstes et de profonds logiciens. Ses ouvrages étaient répandus à profusion parmi le peuple. Un de ces livres, surtout, son « Progrès du Pèlerin » (*Pilgrim's Progress*), fut traduit, de son vivant, en plusieurs langues. A peine connu des classes élevées de la société, cet ouvrage avait pendant près d'un siècle fait les délices d'artisans et de paysans pieux, avant d'avoir frappé l'attention d'un seul homme éminent en littérature. Enfin la critique daigna s'enquérir du secret d'une popularité si étendue et si durable, et force lui fut d'avouer que la multitude ignorante avait mieux jugé que les érudits, et que ce petit livre tant dédaigné était en réalité un chef-d'œuvre. On ne saurait nier, en effet, que Bunyan ne soit le premier des allégoristes, comme Démosthènes est le premier des orateurs, et Shakspeare le premier des dramaturges. D'autres allégoristes

[1] « Bunyan's Grace Abounding. »

ont montré autant de talent que lui, mais lui seul a su toucher le cœur humain au moyen de l'allégorie et faire de simples abstractions des objets de terreur, de pitié et d'amour [1].

Peu de Dissidents avaient été plus que Bunyan victimes des lois d'exception : sur les vingt-sept années qui s'étaient écoulées depuis la Restauration il en avait passé douze en prison ; il n'en persistait pas moins à prêcher, mais pour cela il lui fallait se déguiser en charretier et se glisser parmi ses frères par quelque porte dérobée, la blouse sur le dos et le fouet en main. Certes, s'il n'eût songé qu'à ses aises et à sa propre sécurité, il eût applaudi à la Déclaration d'Indulgence. Il se voyait libre enfin de prier et de prêcher ouvertement ; son auditoire augmentait tous les jours ; des milliers d'hommes suivaient sa parole, et à Bedford, où il résidait ordinairement, on fit une ample collecte pour lui bâtir une salle de réunion. Son influence parmi les basses classes était telle, que le gouvernement lui eût volontiers conféré des fonctions municipales ; mais la vigoureuse intelligence et le cœur éminemment anglais de Bunyan surent résister à la tentation et à la ruse. Dans cette tolérance officielle, il ne voyait qu'un leurre à l'aide duquel on cherchait à perdre le parti puritain, et il ne voulut pas, en acceptant une place dont il était exclu par une incapacité légale, avoir l'air de reconnaître la validité du droit de dispense. Un des derniers actes de la vie de cet honnête homme fut de refuser une entrevue à laquelle il était invité par un agent du gouvernement [2].

Quelque grande que fût l'influence de Bunyan sur les Anabaptistes, celle de William Kiffin était plus grande encore, car sa position et sa fortune le plaçaient au premier rang parmi eux. Dans leurs réunions, Kiffin prenait quelquefois la parole, mais

[1] Young met la prose de Bunyan sur le même rang que la poésie de Durfey. Les personnages élégants, dans son « Spiritual Quixote, » ne placent le « Pilgrim's Progress » qu'au niveau de « Jack the Giant Killer. » A la fin du dix-huitième siècle, Cowper n'ose se permettre que ces deux vers à propos de notre grand allégoriste :

« Je ne te nomme pas, de peur que ton nom dédaigné
« N'attire un sarcasme à ta juste renommée. »

[2] Voyez la Continuation de sa Vie, ajoutée à « Bunyan's Grace Abounding. »

il ne retirait aucun profit de ses prédications. C'était un grand négociant, jouissant à Londres d'un crédit considérable, et possesseur d'une ample fortune, fruit de son industrie. Dans la position où se trouvait la cour, personne n'était plus à même que Kiffin de lui rendre de signalés services; mais entre la cour et lui s'interposait le souvenir d'un événement terrible : il était le grand-père de ces deux frères Hewling, nobles et jeunes victimes, les plus regrettées peut-être parmi toutes celles qui périrent aux Sanglantes Assises. La destinée fatale du plus jeune pouvait être imputée plus particulièrement au roi : Jeffreys, on se le rappelle, avait fait surseoir à l'exécution, et Churchill s'était chargé d'introduire la sœur du condamné dans le cabinet du roi, pour implorer sa clémence; mais Jacques s'était montré inflexible. De toute cette famille malheureuse, Kiffin était le plus à plaindre. Il avait soixante-dix ans quand il se vit ainsi dépouillé et survivant seul à ceux qui auraient dû lui fermer les yeux. Jugeant des autres d'après eux-mêmes, les courtisans au cœur endurci et à l'âme vénale crurent qu'on apaiserait facilement le vieillard en lui proposant une robe d'alderman et une indemnité en argent pour les propriétés confisquées de ses petits-fils.

Penn se chargea de la négociation, mais ses efforts échouèrent et le roi se vit obligé d'essayer l'effet de ses politesses personnelles. Kiffin fut invité à se rendre au palais, où il trouva un cercle brillant de nobles et de gentilshommes. Jacques alla au-devant de lui, lui parla quelque temps avec une extrême bienveillance et finit en lui disant : « J'ai mis votre nom, monsieur « Kiffin, sur la liste des aldermen de Londres » Le vieillard regarda fixement le roi, fondit en larmes, et répondit : « Sire, je « suis un homme usé, incapable de servir Votre Majesté ou la « Cité de Londres; et puis, Sire, la mort de mes pauvres enfants « m'a brisé le cœur; cette blessure-là saigne encore comme le « premier jour et ne se guérira qu'à ma mort. » Le roi, confus, resta un moment silencieux, et reprit enfin : « Nous trouverons « un baume pour cette blessure, monsieur Kiffin. » Jacques n'avait, certes, aucune intention de se montrer cruel et insolent, au contraire, il se trouvait dans ce moment particulière-

ment disposé à la douceur ; cependant je ne connais pas de paroles de lui qui donnent une idée plus defavorable de son caractère que ces quelques mots adressés au vieux Kiffin. Ils témoignent d'un cœur endurci et d'un esprit bas, incapable de concevoir qu'il existe des afflictions qu'une place ou une pension sont impuissantes à consoler [1].

La portion du parti dissident qui se montrait favorable à la nouvelle politique du roi, et qui, dès le principe, avait été en minorité, ne tarda pas à diminuer encore ; car les Non-Conformistes s'aperçurent bientôt que la Déclaration d'Indulgence restreignait plutôt qu'elle n'étendait leurs priviléges spirituels. Ce qui distinguait surtout le Puritain, c'était son horreur pour les formes de l'Église romaine ; il ne s'était séparé de l'Église anglicane que parce qu'il trouvait qu'elle ressemblait trop à sa voluptueuse et superbe sœur, l'enchanteresse à la coupe d'or et à la robe de pourpre ; aussi, quand il découvrit que, d'après les conditions implicites de l'alliance conclue entre ses pasteurs et la cour, la religion catholique devait être traitée avec ménagement et respect, il se prit à regretter les jours de persécution. Quand les lois pénales étaient strictement appliquées, il entendait la parole de vie, en se cachant, il est vrai, et au péril de ses jours, mais enfin il l'entendait ; une fois les frères rassemblés dans quelque salle retirée, les sentinelles posées, les portes fermées, dès que le prédicateur, déguisé en boucher ou en charretier, s'était introduit en passant sur les toits, alors du moins on adorait Dieu en toute sincérité. On ne supprimait, on n'adoucissait aucune vérité divine dans un intérêt mondain ; on prêchait sans ménagement et dans toute leur rudesse les doctrines de la théologie puritaine ; surtout, on ne faisait pas de quartier aux erreurs de l'Église de Rome : la Bête, l'Antechrist, l'Homme du Péché, la mystique Jézabel, la mystique Babylone, telles étaient les expressions dont on se servait ordinairement en parlant de cette auguste et séduisante superstition. Ainsi s'exprimaient jadis Alsop, Lobb, Rosewell, et d'au-

[1] « Kiffin's Memoirs; » Lettre de Luson à Brooke, du 11 mai 1775, dans la correspondance de Hughes.

tres ministres qui, comme eux, fréquentaient maintenant Whitehall; mais leur langage était changé. Des docteurs qui aspiraient à s'attirer la confiance et les faveurs royales pouvaient-ils parler avec aigreur de la religion du roi? Aussi les fidèles disaient-ils que depuis cette fameuse Déclaration qui prétendait leur accorder la liberté de conscience, ils n'entendaient plus prêcher l'Évangile avec fidélité et courage. Autrefois, ils étaient forcés de prendre à la dérobée et en cachette leur nourriture spirituelle, mais du moins elle était assaisonnée à leur goût; maintenant ils pouvaient s'en rassasier en toute liberté, mais elle avait perdu sa saveur. Ils se réunissaient en plein jour et dans des édifices commodes; mais les sermons qu'ils y entendaient leur plaisaient encore moins que ceux qu'ils eussent entendus à l'église anglicane. A l'église paroissiale, du moins, les doctrines et les idolâtries de Rome étaient énergiquement attaquées chaque dimanche, tandis que dans les assemblées puritaines le pasteur qui, quelques mois auparavant, injuriait le clergé anglican en le traitant de Papiste, s'abstenait maintenant de censurer le Papisme, ou enveloppait ses censures dans un langage trop délicat pour blesser les oreilles du Père Petre lui-même. Et quelles raisons honorables pouvaient motiver un semblable changement? Les doctrines catholiques n'avaient subi aucune modification; jamais, de mémoire d'homme, les prêtres catholiques n'avaient été plus activement employés à faire du prosélytisme. La presse regorgeait de publications catholiques; la lutte entre le Catholicisme et le Protestantisme attirait plus que jamais l'attention des hommes qui s'occupaient de religion. Que penser alors de la sincérité de théologiens qui ne se lassaient pas d'attaquer le Papisme quand il était comparativement inoffensif et impuissant, et qui, maintenant que l'Église réformée se trouvait réellement menacée, évitaient soigneusement de prononcer une parole qui eût pu offenser un Jésuite? Mais il n'était que trop aisé d'expliquer leur conduite. Quelques-uns, on le savait, avaient été grâciés; d'autres étaient soupçonnés d'avoir reçu de l'argent. On retrouvait le prototype de ces hommes dans cet apôtre infidèle qui renia par crainte le Maître et l'ami auquel il venait de jurer un

éternel dévouement, ou bien dans cet autre apôtre plus coupable encore qui vendit son Dieu pour un sac d'écus [1].

Ainsi, tandis que les ministres dissidents dont la cour s'était assuré le soutien voyaient journellement décroître leur influence sur leurs frères, un sentiment de sympathie religieuse commençait à attirer les sectaires vers ces évêques et ces ministres de l'Église anglicane, qui, en dépit des ordres, des menaces et des promesses du roi, continuaient de faire une guerre acharnée à l'Église de Rome. Longtemps séparés par une haine invétérée, Anglicans et Puritains se rapprochaient tous les jours davantage, et chaque pas qu'ils faisaient vers l'union accroissait l'influence de celui qu'ils regardaient comme leur chef commun. Guillaume d'Orange possédait toutes les qualités nécessaires pour jouer le rôle de médiateur entre ces deux grandes sections de la nation anglaise. En réalité, il n'appartenait ni à l'une ni à l'autre, et cependant toutes les deux pouvaient jusqu'à un certain point le considérer comme un ami. Son système de théologie s'accordait avec celui des Puritains; mais en même temps il respectait la hiérarchie épiscopale, non, il est vrai, comme une institution divine, mais comme une forme de gouvernement ecclésiastique parfaitement légale et éminemment utile. Toutes les questions relatives aux cérémonies, aux costumes et à la liturgie, ne lui paraissaient que d'une importance secondaire. Ses prédilections personnelles étaient sans contredit en faveur d'un culte simple comme celui auquel il avait été accoutumé dès son enfance, mais il était prêt à se conformer à celui que la nation pourrait préférer, et il exigeait seulement qu'on ne lui demandât pas de persécuter ses frères en Protestantisme que des scrupules de conscience empêchaient de suivre son exemple. Deux ans plus tôt, les nombreux bigots dans les deux camps l'auraient anathématisé comme tiède et l'auraient comme tel rejeté de leurs rangs. Mais ce zèle ardent qui armait jadis l'un contre l'autre l'Anglican et le Puritain s'était si bien affaibli par l'adversité et les dangers communs, que cette tié-

[1] Voyez entre autres pamphlets contemporains, celui qui est intitulé : « Representation of the threatening Dangers, impending over Protestants. »

deur, dont autrefois on faisait un crime à Guillaume, était comptée aujourd'hui au nombre de ses principales vertus.

Tout le monde était inquiet de savoir ce que le prince d'Orange pensait de la Déclaration d'Indulgence. Pendant un moment on espéra à Witehall que son respect bien connu pour la liberté de conscience l'empêcherait d'exprimer, du moins publiquement, sa désapprobation d'une politique qui se présentait avec les dehors de la tolérance. Penn fit passer à ce sujet de longues dissertations à la cour de La Haye; et il finit même par s'y rendre en personne, dans l'espoir que son éloquence, dont il se faisait une haute idée, serait irrésistible. Mais, bien qu'il parlât sur son thème favori, avec une abondance assommante pour ses auditeurs, bien qu'il annonçât que l'approche de l'âge d'or de la liberté religieuse lui avait été révélée par un homme à qui il était donné de converser avec les anges, il ne fit aucune impression sur l'esprit du prince [1]. « Vous me « demandez, dit Guillaume à un des agents du roi d'Angleterre, « de favoriser une attaque à ma propre religion; ma con- « science me le défend, et je ne le ferai ni pour la couronne « d'Angleterre, ni pour l'empire du monde. » Ces paroles, rapportées à Jacques, le jetèrent dans une grande perturbation [2]. Il écrivit de sa propre main à son gendre les lettres les plus pressantes : tantôt il prenait le ton d'un homme offensé; comme chef de famille, disait-il, il avait droit au respect et à l'obéissance des branches cadettes, et il ne devait pas s'attendre à être ainsi contrarié dans les projets qui lui tenaient le plus au cœur; tantôt il tendait à Guillaume une amorce qu'il croyait irrésistible; si celui-ci consentait à céder sur ce seul point, le gouvernement anglais, en retour, l'aiderait avec vigueur dans sa lutte contre la France. Mais le prince d'Orange n'était pas

[1] « Burnet, » I, 693, 694.

[2] « Le prince d'Orange, qui avoit éludé jusque alors de faire une réponse positive, dit... « qu'il ne consentiroit jamais à la suppression de ces loix qui avoient « été établies pour le maintien et la sûreté de la religion protestante, et que sa « conscience ne le lui permettoit point, non-seulement pour la succession du « royaume d'Angleterre, mais même pour l'empire du monde; » en sorte que le roi d'Angleterre est plus aigri contre lui qu'il n'a jamais été. » — Bonrepaux, 11-21 juin 1687.

homme à se laisser jouer ainsi. Il savait que sans le soutien du Parlement, Jacques, en le supposant même bien disposé, serait dans l'impossibilité de rendre aucun service effectif à la cause commune de l'Europe ; et on ne pouvait douter qu'à la réunion du Parlement, les deux Chambres ne demandassent aussitôt l'annulation de la Déclaration d'Indulgence.

La princesse d'Orange adhéra à tout ce que proposait son mari, et leur opinion commune fut transmise à Jacques en termes modérés mais formels. Ils exprimaient le regret qu'ils éprouvaient de la politique suivie par Sa Majesté ; ils demeuraient convaincus que le roi usurpait un privilége que les lois d'Angleterre lui refusaient ; ils protestaient contre cette usurpation, non-seulement comme partisans de la liberté civile, mais aussi comme membres de la maison royale, intéressés à maintenir les droits d'une couronne qui leur reviendrait peut-être un jour. Car l'expérience avait bien prouvé qu'un gouvernement arbitraire en Angleterre amènerait infailliblement une réaction plus fatale que l'arbitraire lui-même ; et l'on pouvait craindre avec raison que la nation, effrayée et irritée par le despotisme, ne finît par se dégoûter, même d'une monarchie constitutionnelle. Ils conseillaient donc au roi de se soumettre en toutes choses aux lois du royaume. Ils admettaient volontiers qu'il y aurait avantage à ce que certaines lois fussent amendées par l'autorité compétente, et ils reconnaissaient même que quelques portions de la Déclaration étaient dignes d'être incorporées dans un acte du Parlement. Ennemis de toute persécution, ils ne demandaient pas mieux que de voir soustraire légalement les Catholiques ainsi que les Dissidents aux rigueurs des lois pénales. Ce serait même avec plaisir, ajoutaient-ils, qu'ils verraient ces derniers admis d'une manière convenable à toutes les charges civiles. Mais là s'arrêtaient leurs concessions, car ils craignaient que si les Catholiques étaient investis de places de confiance il n'en résultât de grands malheurs, et ils donnaient clairement à entendre que ces craintes leur étaient surtout inspirées par la conduite de Jacques [1].

[1] « Burnet, » I, 710; — « Bonrepaux, » 24 mai-4 juin 1687.

L'opinion exprimée par le prince et la princesse d'Orange relativement aux incapacités des Catholiques était celle que professaient à cette époque presque tous les philosophes et les hommes d'État zélés pour la défense de la liberté politique et religieuse. De nos jours, au contraire, des hommes éclairés ont souvent émis à regret l'opinion que sur ce chapitre Jacques se montra supérieur à son gendre. Le fait est que beaucoup d'écrivains du dix-neuvième siècle semblent avoir négligé certaines considérations indispensables pour asseoir un jugement impartial.

Il est deux erreurs opposées auxquelles sont sujets les hommes qui étudient l'histoire de notre pays : juger le présent d'après le passé, juger le passé d'après le présent. La première de ces erreurs appartient aux esprits disposés à vénérer tout ce qui est ancien ; la seconde, aux esprits que séduit tout ce qui est nouveau ; l'une se rencontre constamment dans les arguments des hommes politiques conservateurs, lorsqu'ils discutent les questions contemporaines ; l'autre fausse trop souvent le jugement des écrivains de l'école libérale, quand ils examinent les événements des temps passés ; la première est surtout pernicieuse chez l'homme d'État, la seconde chez l'historien.

Il n'est pas facile à celui qui, de nos jours, entreprend d'écrire l'histoire de la Révolution qui renversa les Stuarts, de conserver un juste milieu impartial entre ces deux extrêmes. La question de savoir s'il était prudent d'admettre les Catholiques romains au Parlement et aux charges publiques, qui agita notre pays pendant tout le règne de Jacques II, et qui parut avoir été tranchée par sa chute, fut de nouveau agitée après un repos de plus de cent ans, lors du grand réveil de l'esprit humain qui suivit la réunion des États généraux de France. Cette lutte continua pendant trente ans dans les deux Chambres, dans tous les corps constitués, dans tous les rangs de la société ; elle fit tomber des ministères, désunit les partis, rendit tout gouvernement impossible dans une portion de l'empire, et enfin nous conduisit presque à la guerre civile. Même quand le combat fut terminé, les passions auxquelles il avait donné naissance

continuèrent de fermenter : il était difficile que les esprits soumis à l'influence de ces passions pussent voir sous leur véritable jour les événements des années 1687 et 1688.

Partant de ce principe juste que la Révolution a été un grand bonheur pour notre pays, certains hommes politiques arrivèrent à la fausse conclusion, qu'aucun serment imposé par les hommes d'État de la Révolution, pour la protection de notre religion et de notre liberté, ne pouvait prudemment être aboli. D'autres, partant de ce principe également vrai, que les incapacités imposées aux Catholiques n'avaient depuis longtemps produit que du mal, arrivèrent à cette conclusion également fausse, qu'à aucune époque ces incapacités n'avaient pu être ni utiles, ni nécessaires. Le premier sophisme se retrouve dans les discours du perspicace et savant lord Eldon ; le second ne fut pas sans influence sur l'esprit calme et philosophique de Mackintosh lui-même.

Peut-être, cependant, trouverons-nous, en y regardant de plus près, qu'il est possible de justifier la conduite si unanimement conseillée par les hommes d'État d'Angleterre au dix-septième siècle, sans pour cela mettre en question la sagesse des mesures qu'approuvèrent, avec une égale unanimité, les hommes d'État les plus éminents de notre époque.

Sans doute il est fâcheux qu'un citoyen quelconque se trouve exclu des fonctions publiques pour cause d'opinions religieuses; mais quelquefois la sagesse humaine est réduite à n'avoir que le choix entre deux maux. Une nation peut se trouver dans une position telle, que la majorité doive imposer de certaines incapacités ou s'y soumettre elle-même, et que des mesures qui, dans des circonstances ordinaires, pourraient justement être qualifiées de persécution, rentrent dans les limites de la légitime défense. Telle était la situation de l'Angleterre en 1687.

D'après la constitution, Jacques possédait le droit de nommer presque tous les fonctionnaires publics, politiques, judiciaires, ecclésiastiques et militaires. Dans l'exercice de ce droit, il ne se trouvait pas, comme nos souverains modernes, soumis à la nécessité de se conformer aux conseils de ministres approuvés par la Chambre des communes; il était donc évident qu'à moins

d'être strictement obligé par une loi à ne nommer que des fonctionnaires protestants, il lui deviendrait loisible de n'employer que des catholiques. Ceux-ci étaient peu nombreux, et dans leurs rangs on ne comptait pas un seul homme dont les services fussent réellement nécessaires au pays. Toute proportion gardée, on voyait alors moins de Catholiques en Angleterre qu'actuellement ; car de nos jours un courant continuel d'émigration, venant d'Irlande, alimente la population de nos grandes villes, tandis qu'au dix-septième siècle il n'existait pas même à Londres de colonie irlandaise. Quarante-neuf individus sur cinquante, dans la population entière du royaume, ainsi que parmi les propriétaires fonciers, professaient le Protestantisme, et cette immense majorité numérique renfermait presque tous les hommes distingués dans les sciences, la politique, la jurisprudence ou l'art militaire : cependant le roi, comme frappé de vertige, s'obstinait à faire de son vaste patronage une arme de prosélytisme. La qualité de Catholique était à ses yeux la première condition pour occuper un emploi ; celle d'Anglican équivalait à une incapacité. Dans un langage que quelques amis trop crédules de la liberté religieuse ont souvent vanté, Jacques réprouvait, il est vrai, la monstrueuse injustice d'un Test qui excluait des fonctions publiques une faible minorité de la nation ; mais en même temps il en instituait un qui excluait la majorité. Il trouvait injuste qu'un grand financier, un sujet fidèle, fût considéré incapable de remplir la charge de Lord-trésorier, uniquement parce qu'il était Papiste ; mais lui-même il destitua un Trésorier dont il reconnaissait la fidélité et l'habileté, uniquement parce qu'il était Protestant. A plusieurs reprises il annonça positivement que jamais il ne remettrait la Verge Blanche entre les mains d'un hérétique. Il avait suivi ce système à l'égard de plusieurs charges considérables de l'État : déjà le Lord-président, le Lord du Sceau Privé, le Lord-chambellan, le premier gentilhomme de la Chambre, le premier Lord de la Trésorerie, un des secrétaires d'État, ainsi que le Lord Grand-Commissaire, le Chancelier et le Secrétaire d'Écosse, étaient ou se disaient Catholiques romains. La plupart de ces grands fonctionnaires avaient

été élevés dans la religion anglicane; tous, dans le but d'obtenir ou de conserver leurs hauts emplois, s'étaient rendus coupables d'apostasie publique ou secrète. Quant aux Protestants qui remplissaient encore des charges importantes, ils craignaient à chaque instant de se voir destitués. On ne pourrait énumérer les places d'un ordre inférieur occupées par des Catholiques : ils pullulaient dans tous les départements du service public; ils étaient Lords-lieutenants, Députés-lieutenants, magistrats, juges de paix, commissaires des douanes, ministres près des cours étrangères, colonels de régiments, commandants de forteresses. La part que dans l'espace de quelques mois ils avaient obtenue dans le patronage temporel de la couronne se trouvait dix fois plus grande qu'elle ne l'aurait été sous un système d'impartialité, et, ce qui était pis encore, on leur livrait la haute direction de l'Église anglicane. Des hommes qui se vantaient auprès du roi de partager ses croyances siégeaient dans la Haute Commission et exerçaient une juridiction suprême en matières religieuses, sur les prélats et les ministres de l'Église réformée. On conférait des bénéfices ecclésiastiques, soit à des Papistes avérés, soit à des demi-renégats. Et tout cela se passait sans que les lois contre le Papisme eussent été rappelées, et pendant que l'intérêt de Jacques exigeait encore qu'il affectât du respect pour la liberté de conscience! Quelle conduite fallait-il donc attendre de lui, si, par un acte législatif, ses sujets l'affranchissaient même de l'apparence de la contrainte? Peut-on douter qu'alors les Protestants eussent été aussi efficacement exclus de tout emploi public, au moyen de la prérogative royale légalement exercée, que les Catholiques l'avaient jamais été par acte du Parlement?

Les instructions que, dans son exil et dans sa vieillesse, Jacques rédigea pour son fils, prouvent avec quelle obstination il était déterminé à octroyer aux membres de son Église des avantages et des faveurs tout à fait hors de proportion avec leur nombre et leur importance. Il est impossible de lire sans un mélange de mépris et de pitié ces effusions d'un esprit sur lequel tous les enseignements de l'expérience et de l'adversité étaient restés sans effet. Jacques conseillait au Prétendant, si

jamais il montait sur le trône d'Angleterre, de faire deux parts de toutes les places du gouvernement, et de réserver aux membres de l'Église de Rome une portion qui eût été plus que suffisante s'ils eussent formé la moitié de la nation, au lieu de n'en être que la cinquantième partie : un secrétaire d'État, un commissaire de la Trésorerie, le ministre de la guerre, la majorité des grands dignitaires de la couronne, et la majorité des officiers de l'armée, devaient toujours être catholiques. Tels étaient les projets de Jacques, alors que sa bigote obstination venait de lui attirer un châtiment qui avait effrayé le monde entier. Est-il permis de douter après cela de la conduite qu'il eût tenue si, trompés par le mot spécieux de liberté religieuse, ses sujets l'eussent délivré de tout frein ?

Penn lui-même, malgré son zèle immodéré et maladroit pour la Déclaration d'Indulgence, semble avoir compris que la partialité avec laquelle on prodiguait aux Catholiques les honneurs et les émoluments finirait par exciter la jalousie de la nation. Il reconnaissait que si l'acte du Test était abrogé, les Protestants avaient droit à un équivalent, et il alla même jusqu'à en proposer plus d'un. Pendant quelques semaines ce mot d'*équivalent*, récemment importé de France, fut dans la bouche de tous les orateurs de café, jusqu'à ce qu'enfin quelques pages écrites par Halifax, avec cette logique fine et sarcastique qui le distinguait, mirent fin à tous ces projets chimériques. Penn proposait de faire des places du gouvernement trois parts égales, dont une seule serait abandonnée aux Catholiques. Même avec ce système, ils se seraient trouvés occuper vingt fois plus d'emplois que leur nombre ne le comportait ; et cependant il y a tout lieu de croire que le roi n'eût pas voulu consentir à un semblable arrangement. En admettant qu'il y adhérât, quelle garantie pouvait-il donner qu'il tiendrait sa parole? Le dilemme de Halifax restait sans réponse : si les lois vous lient, respecter celles qui existent ; si elles ne vous lient point, que sert de nous en proposer de nouvelles comme garanties[1] ?

Il était donc clair que la question en litige n'était pas celle de

[1] Voyez : « Johnstone, » 13 janv. 1688; — « Halifax's Anatomy of an Equivalent. »

savoir si les fonctions publiques seraient accessibles à toutes les sectes indistinctement. Tant que régnerait Jacques, il y aurait inévitablement exclusion : restait à déterminer lesquels seraient exclus, des Papistes ou des Protestants, de la minorité ou de la majorité, de cent mille ou de cinq millions d'Anglais.

C'était à l'aide de ces puissants arguments que Guillaume et ses partisans les plus éclairés trouvaient moyen de concilier leurs principes de liberté religieuse et leur conduite à l'égard des Catholiques romains. Ces raisons, on doit le remarquer, étaient complétement indépendantes de la théologie de l'Église de Rome; on observera, en outre, qu'elles cessèrent d'avoir de la valeur lorsque la couronne d'Angleterre passa à des princes protestants, et que le pouvoir de la Chambre des communes acquit une prépondérance si décidée dans l'État, qu'aucun souverain, quelles que fussent ses opinions et sa volonté, n'aurait pu suivre l'exemple de Jacques. Toutefois la nation anglaise, après ses luttes, ses terreurs et ses dangers, resta en humeur soupçonneuse et vindicative. Aussi continua-t-elle à user des moyens de défense que la nécessité avait jadis excusés et pouvait seule justifier, longtemps après que tout danger avait cessé, et ne consentit-elle à les abandonner qu'après une lutte de plusieurs années entre des préjugés vulgaires et la saine raison. Mais du temps de Jacques la raison et les préjugés se trouvaient d'accord : les ignorants et les fanatiques voulaient exclure des fonctions publiques les Catholiques romains, parce que, disait-on, ils adoraient des dieux de bois et de pierre, parce qu'ils portaient la marque de la bête de l'Apocalypse, parce qu'ils avaient mis le feu à Londres, parce qu'ils avaient assassiné sir Edmondsbury Godfrey; de son côté, l'homme d'État le plus tolérant et le plus judicieux, tout en se moquant de ces préjugés du vulgaire, arrivait à la même conclusion en prenant une route bien différente.

La grande affaire de Guillaume consistait à réunir en un corps compacte les nombreuses fractions de la nation qui le regardaient comme leur chef. Dans cette œuvre, il fut puissamment secondé par plusieurs hommes dévoués et intelligents,

parmi lesquels Burnet et Dykvelt lui furent particulièrement utiles.

A la vérité, les services de Burnet ne pouvaient être employés qu'avec beaucoup de précautions, car la bienveillance qu'on lui montrait à la cour de La Haye excitait au plus haut degré la colère de Jacques. La princesse Marie reçut de son père deux lettres remplies d'invectives contre le séditieux et insolent docteur qu'elle protégeait; mais ces accusations l'affectèrent si peu qu'elle expédia des réponses dictées par Burnet lui-même. Enfin, en janvier 1687, le roi eut recours à des mesures de rigueur. Skelton, qui jusqu'alors avait représenté le gouvernement anglais auprès des Provinces-Unies, fut envoyé à Paris et remplacé par Albeville, le membre le plus faible et le plus vil de la cabale jésuitique. Albeville ne recherchait que l'argent, et il en recevait de tous côtés. Payé à la fois par la France et par la Hollande, il manquait de cette misérable dignité que conserve quelquefois la corruption elle-même ; il acceptait des présents si modiques, qu'ils semblaient plutôt adressés à un portefaix ou à un laquais qu'à un envoyé diplomatique créé baronnet en Angleterre et pourvu d'un marquisat étranger. Une fois il empocha sans vergogne une bonne-main de cinquante pistoles, prix d'un service rendu aux États-Généraux. Ce fut cet homme qu'on chargea de demander à la cour de La Haye le renvoi de Burnet. Peu disposé à se séparer d'un ami si précieux, Guillaume répondit avec sa froideur habituelle : « Je n'ai « point ouï dire, Monsieur, que depuis qu'il est ici le docteur « Burnet ait rien fait ou dit dont Sa Majesté puisse justement se « plaindre. » Mais Jacques insista, et, le moment d'une rupture ouverte n'étant pas encore arrivé, Guillaume dut céder. Pendant plus de dix-huit mois Burnet cessa d'être reçu par le prince et la princesse d'Orange; mais il demeurait auprès d'eux, on l'informait de tout ce qui se passait, on lui demandait fréquemment des conseils, on employait sa plume dans toutes les circonstances importantes, et, parmi les nombreux pamphlets qui, vers cette époque, parurent à Londres, on lui attribua avec raison ceux qui avaient le plus de verve et obtenaient le plus de succès.

La colère de Jacques, toujours prompte à s'enflammer, ne connut plus de bornes : jamais aucun de ses ennemis, pas même ceux qui conspirèrent contre sa vie, pas même ces parjures qui cherchèrent à le convaincre d'assassinat et de haute trahison, ne lui inspirèrent une haine comparable à celle qu'il portait à Burnet. Chaque jour, dans un langage fort peu royal, on l'entendait injurier le docteur, et il ne cessait de méditer des projets de vengeance extra-légale. L'idée même du sang ne pouvait apaiser cette haine frénétique ; il fallait que l'insolent théologien fût torturé avant de mourir ; heureusement Burnet était Écossais de naissance, et comme tel on pourrait lui briser les jambes dans des brodequins avant de le pendre dans le Grass-Market. On lui intenta donc son procès à Édimbourg. Mais Burnet, marié à une riche Hollandaise, s'était fait naturaliser en Hollande, et on savait fort bien que sa patrie d'adoption ne le livrerait pas à Jacques ; il fallait donc l'enlever. A l'aide d'une forte somme d'argent, on trouva des bandits qui entreprirent cet infâme et périlleux office, et il est positif qu'un mandat de trois mille livres sterling pour solder cette affaire fut rédigé et présenté à la signature dans les bureaux du Secrétaire d'État. Louis XIV, informé du projet, l'approuva vivement, et promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour que le scélérat fût conduit en Angleterre ; de plus, il promettait aux instruments de la vengeance de Jacques une retraite assurée en France. Burnet n'ignorait pas le danger qu'il courait, mais jamais la timidité ne compta parmi ses défauts. Il publia une réponse courageuse aux accusations portées contre lui à Édimbourg : il savait, disait-il, qu'on voulait le faire mourir sans jugement ; mais il mettait sa confiance dans le Roi des rois, vers lequel le sang innocent ne criait jamais en vain, même pour demander vengeance contre les princes les plus puissants de la terre. Ayant réuni ses amis dans un dîner d'adieu, il prit congé d'eux comme un homme voué à la mort et avec lequel il pouvait être dangereux d'entretenir des relations. Mais il n'en continua pas moins à se montrer dans tous les lieux publics à La Haye, avec un courage que ses amis traitaient de folle témérité [1].

[1] Voyez : « Burnet, » I, 726-731 ; — « Answer to the Criminal Letters issued out

Pendant qu'en Hollande Burnet servait de secrétaire à Guillaume pour les affaires anglaises, Dykvelt ne s'employait pas moins utilement à Londres. Dykvelt faisait partie d'une catégorie remarquable d'hommes publics, élevés à l'école politique de Jean de Witt, qui, après la chute de ce grand ministre, crurent bien servir la République en se ralliant au prince d'Orange. Parmi les diplomates au service des Provinces-Unies, aucun ne le surpassait en habileté, en sang-froid et en urbanité, et personne ne l'égalait dans sa connaissance approfondie des affaires d'Angleterre. On trouva un prétexte pour l'envoyer à Londres, au commencement de l'année 1687, avec des lettres de créance des États-Généraux; mais en réalité il n'était pas accrédité auprès du gouvernement, mais auprès de l'opposition. Il fut guidé dans tout sa conduite par des instructions particulières rédigées par Burnet et approuvées par Guillaume[1].

Dykvelt écrivit à La Haye que Jacques se montrait extrêmement mortifié de la conduite du prince et de la princesse d'Orange. « Le devoir de mon neveu, disait le roi, est de me prê« ter son concours; au lieu de cela, il a toujours pris plaisir à « me contre-carrer. » Dykvelt répondit que, dans toutes les affaires privées, Son Altesse s'était toujours montrée et se montrerait toujours on ne peut plus empressée de complaire aux vœux du roi, mais que lorsqu'il s'agissait d'attaquer la religion

against Dr Burnet; » et « Avaux, Nég., » 7-17, 14-24 juill., 28 juill.-7 août 1687 et 19-29 janv. 1688; Lettre de Louis XIV à Barillon du 30 déc. 1687-9 janv. 1688; Lettre de Johnstone de Waristoun du 21 fév. 1688; Lettre de lady Russell au Dr Fitzwilliam du 5 oct. 1687. — Comme on a soupçonné Burnet, qui aimait assez à exagérer son importance, d'avoir amplifié les dangers qu'il avait courus, je vais citer ce qu'en disaient Louis XIV et Johnstone : « Qui que ce soit (ce sont les pro« pres paroles du monarque français) qui entreprenne de l'enlever (Burnet) en « Hollande trouvera non-seulement une retraite assurée et une entière protection « dans mes États, mais aussi toute l'assistance qu'il pourra désirer pour faire con« duire sûrement ce scélérat en Angleterre. » — « L'affaire de Bamfield (Burnet) « est certainement vraie, dit Johnstone, personne n'en doute ici, et quelques« uns de ceux qui y sont mêlés n'osent la nier. Ses amis disent qu'il ne prend « aucune précaution, et que, par vanité et pour montrer son courage, il montre « sa folie. Je vous en prie, dites-lui cela de la part de Jones (Johnstone). Si l'on « pouvait happer quelqu'un faisant son coup d'essai sur lui, cela pourrait en dé« tourner d'autres de rien essayer contre Ogle (Guillaume d'Orange). »

[1] Voyez : « Burnet, » I, 708; — « Avaux, Nég., » 5-15 janv., 6-16 fév. 1687; — « Van Kampen, Karakterkunde der Vaderlandsche Geschiedenis. »

protestante, il n'était pas raisonnable de compter sur l'appui d'un prince protestant[1]. Le roi garda le silence, mais ne fut pas apaisé. Il voyait avec une mauvaise humeur difficile à cacher, que l'envoyé hollandais réunissait et disciplinait les différentes fractions de l'opposition avec une adresse qui eût fait honneur à un homme d'État anglais et qui paraissait merveilleuse chez un étranger. Dykvelt donnait à entendre au clergé anglican qu'on trouverait dans le prince d'Orange un ami de l'Épiscopat et de la liturgie; il disait aux Non-Conformistes qu'avec lui ils pourraient compter, non-seulement sur la tolérance, mais encore sur une assimilation complète à l'Église anglicane. Il trouva moyen de se concilier les Catholiques eux-mêmes, et quelques-uns des plus respectables d'entre eux déclarèrent, en présence même du roi, que les propositions de Dykvelt les satisfaisaient, et qu'à un ascendant illégal et précaire ils préféraient une tolérance garantie par un acte du Parlement[2]. Les chefs de tous les grands partis tenaient des conférences en présence du rusé diplomate. Dans ces réunions, les sentiments du parti tory étaient surtout exposés par les comtes de Danby et de Nottingham. Quoique tombé du pouvoir depuis plus de huit ans, Danby conservait toute son influence sur le vieux parti cavalier; beaucoup de ses anciens adversaires eux-mêmes commençaient à reconnaître qu'il avait été victime des fautes d'autrui, et admettaient que son zèle pour les prérogatives royales, qui l'égara si souvent, était cependant tempéré par deux sentiments honorables : son attachement à l'Église réformée, et son dévouement à l'indépendance et à l'honneur de son pays. On l'estimait aussi beaucoup à La Haye, où l'on se rappelait qu'en dépit de l'influence française et papiste, c'était lui qui avait décidé le roi Charles II à accorder la main de la princesse Marie à son cousin le prince d'Orange.

Daniel Finch, comte de Nottingham, dont le nom figurera souvent dans l'histoire de trois règnes féconds en événements,

[1] « Burnet, » I, 711. — Les dépêches de Dykvelt aux États-Généraux ne contiennent pas, à ma connaissance, un seul mot qui ait rapport à sa mission réelle. Sa correspondance avec le prince d'Orange était strictement privée.

[2] « Bonrepaux, » 12-22 sept. 1687.

était issu d'une famille sans rivale au barreau anglais. Son grand-oncle avait tenu les sceaux sous Charles Ier; mais, ayant prostitué à de coupables desseins ses talents et son savoir, il s'était vu poursuivi par la vengeance de la Chambre des communes, alors dirigée par Falkland. Dans la génération suivante, Heneage Finch acquit une réputation plus honorable. Nommé Solicitor-general immédiatement après la Restauration, il devint successivement Attorney-general, Garde du Sceau, Chancelier, Baron Finch et comte de Nottingham. Pendant cette carrière de prospérité il maintint les prérogatives royales aussi strictement que le permettaient les convenances et sa probité, sans avoir jamais été mêlé à aucune machination contre les lois fondamentales du royaume. Au milieu d'une cour corrompue il conserva une intégrité sans tache. Il jouit d'une grande réputation comme orateur, quoique vers la fin de sa vie son style, formé à l'école des maîtres antérieurs aux guerres civiles, parût roide et pédantesque aux beaux esprits de la nouvelle génération. De nos jours même il est encore cité avec respect à Westminster Hall, comme l'homme qui le premier dégagea de ce chaos informe qu'on appelait alors « Lois d'Équité, » le système nouveau de jurisprudence si régulier et si complet qui est appliqué maintenant par les juges de la loi commune[1]. Avec le titre de comte de Nottingham, Daniel, fils aîné de ce grand magistrat, hérita en partie de son caractère moral et intellectuel. C'était un homme aussi vertueux qu'honorable; esclave de quelques préjugés absurdes et sujet à d'étranges accès de caprice, on ne put cependant jamais l'accuser d'avoir dévié du chemin de l'honneur, pour se livrer à la poursuite de gains illicites ou de plaisirs défendus. Comme son père, il était orateur distingué, pénétrant, mais prolixe et solennel jusqu'à la monotonie. Sa personne s'accordait parfaitement avec son genre d'éloquence: son attitude était roide, son teint si basané, qu'on eût pu le croire né dans un climat plus chaud que le nôtre, et il imprimait généralement à ses traits austères une expression qui lui donnait l'air d'un homme assistant à un enterrement

[1] Voyez sa Vie par Lord Campbell.

perpétuel. On disait généralement de lui qu'il ressemblait plutôt à un grand d'Espagne qu'à un grand seigneur d'Angleterre, et les mauvais plaisants ne le désignaient que par les sobriquets de « Dismal » (ténébreux), de Don Dismallo et de Don Diego, qu'on n'a point encore oubliés. La science à laquelle sa famille devait son élévation fut l'objet de ses études particulières, et pour un homme de son rang et de sa fortune, il connaissait remarquablement bien les lois de son pays. Zélé partisan de l'Église anglicane, il lui prouva son respect de deux façons fort rares chez les nobles lords de son temps, qui se vantaient de leur dévouement religieux : il écrivit des pamphlets pour la défense de ses dogmes, et se conduisit selon ses préceptes. Comme tant d'autres rigides Anglicans, il s'était montré jusqu'alors un puissant soutien de l'autorité monarchique; mais le système politique adopté depuis la répression de la révolte de l'Ouest lui était profondément antipathique, et son hostilité au gouvernement ne fit qu'augmenter lorsque son frère cadet Jeneage eut été destitué de la place de Solicitor-general pour avoir refusé de défendre le droit de dispense[1].

Halifax, ce chef accompli des « Balanceurs, » se trouvait uni à ces deux grands chefs des Tories, les comtes de Danby et de Nottingham. Son influence sur l'esprit de ce dernier surtout paraît avoir été alors très-puissante. Entre Danby et Halifax il existait une vieille inimitié qui datait du temps de Charles II, inimitié qui plus tard troubla la cour de Guillaume, mais qui, comme tant d'autres rancunes, parut s'assoupir pendant le règne tyranique de Jacques. Les deux adversaires se rencontraient souvent aux conférences tenues chez Dykvelt, et s'accordaient à témoigner leur désopprobation des mesures du gouvernement et leur respect pour le prince d'Orange. Les caractères si différents de ces deux hommes d'État se manifestèrent clairement dans leur manière d'agir à l'égard de l'envoyé de Hollande : Halifax montra un admirable talent de discussion,

[1] Voyez : « Johnstone's Correspondence; » — « Mackay's Memoirs; » — « Arbuthnot's John Bull; » — voyez aussi tous les écrits de Swift depuis 1710 jusqu'à 1714, *passim*, et la Lettre de Whiston au comte de Notthingham, ainsi que la réponse de celui-ci.

mais ne put se décider à prendre une détermination hardie et irrévocable; Danby, moins éloquent et moins subtil, déploya plus de résolution, plus d'énergie et plus d'esprit de conduite.

Un grand nombre de Whigs éminents entretenaient aussi des relations fréquentes avec Dykvelt. Mais les chefs des grandes familles de Cavendish et de Russell ne purent prendre à ces conférences une part aussi active et aussi importante qu'on devait s'y attendre d'après leur rang et leurs opinions. Le comte de Devonshire, chef de la famille Cavendish, se trouvait momentanément dans une position fâcheuse : il avait avec la cour une malheureuse querelle dont l'origine n'était ni honorable ni politique; car il s'agissait d'une rixe dans laquelle ses meilleurs amis convenaient qu'il avait eu des torts. Étant allé un jour à Whitehall pour présenter ses hommages au roi, il avait été insulté par un certain Colepepper, un de ces spadassins qui infestaient les antichambres et qui croyaient faire leur cour au gouvernement en insultant les membres de l'opposition. Le roi lui-même exprima sa profonde indignation de la manière indécente dont un des membres les plus distingués de la pairie avait été traité dans le palais royal, et réussit à apaiser Devonshire en lui donnant l'assurance que l'insolent Colepepper ne serait plus admis à la cour. Mais cette interdiction ayant été levée, le ressentiment du comte se réveilla; ses serviteurs prirent fait et cause pour lui, et des hostilités dignes du moyen âge troublèrent tout le quartier de Westminster. Le Conseil Privé n'était occupé qu'à écouter les plaidoyers des deux parties adverses. La femme de Colepepper déclara que sa vie ainsi que celle de son mari étaient en danger, et que leur maison avait été attaquée par des scélérats portant la livrée des Cavendish; Devonshire répliqua qu'on lui avait tiré un coup de pistolet d'une des fenêtres de la maison de Colepepper. A ce fait on opposa un démenti formel : un pistolet, chargé à poudre, avait, disait-on, été déchargé dans le but seulement de donner l'alarme aux gardiens dans un moment où l'on se croyait attaqué. Cette querelle était à son apogée, quand Devonshire, rencontrant un jour Colepepper dans un des salons de Whitehall, crut lire sur la

figure du matamore une expression de triomphe et de défi. Il ne se passa rien d'inconvenant en présence du roi; mais, dès qu'ils eurent quitté la salle du trône, le comte proposa de terminer à l'instant leurs différends l'épée à la main. Colepepper refusa le cartel, et le fougueux Devonshire, oubliant le respect qu'il se devait à lui-même et le lieu où il se trouvait, frappa son adversaire au visage avec sa canne. Il n'y eut d'abord qu'une voix pour condamner cet acte indécent et inconsidéré, et le comte lui-même, le premier moment de colère passé, n'y pouvait penser sans regrets et sans honte; mais le gouvernement, avec sa maladresse ordinaire, usa à son égard d'une telle sévérité, que bientôt la sympathie publique passa toute de son côté. Une poursuite criminelle fut intentée à la cour du Banc du Roi. Devonshire fit valoir ses priviléges de pair; mais une prompte décision des juges écarta ce moyen de défense, et on ne saurait nier que cette décision, conforme ou non à la lettre de la loi anglaise, ne reposât du moins sur des principes qui doivent servir de base à toute loi. Il ne lui restait donc plus qu'à s'avouer coupable. Par suite de destitutions successives, ce tribunal avait été réduit à un état de si complète soumission, que le gouvernement, qui intentait les poursuites, fixait aussi en réalité la peine. Les juges se rendirent en corps chez Jeffreys pour prendre ses ordres; celui-ci insista pour que le délinquant fût condamné à payer l'énorme somme de trente mille livres sterling comme amende. Trente mille livres, si on les compare aux revenus d'un grand seigneur d'Angleterre à cette époque, en représentent au moins cent cinquante mille de nos jours. Les juges n'osèrent rien répliquer au Chancelier; mais, lorsqu'ils se furent retirés, Sir John Powell, chez lequel le peu de probité qui restait au tribunal semblait s'être réfugié, se hasarda à dire que cette amende était immense, et que le dixième de la somme serait plus que suffisant. Mais ses collègues ne se rangèrent pas de son avis, et lui-même ne montra pas dans cette occasion le courage dont il fit preuve quelques mois plus tard et par lequel il rétablit sa réputation. Devonshire fut donc condamné à une amende de trente mille livres, et à la prison jusqu'à parfait payement. Il était impossible alors, même aux plus

grands seigneurs du royaume, de se procurer à l'instant une pareille somme; d'un autre côté, la sentence d'emprisonnement était plus facile à prononcer qu'à exécuter. Le comte s'était retiré à Chatsworth, où il s'occupait à faire du château gothique de ses ancêtres un édifice digne de Palladio; le district du Peak était alors aussi sauvage que peut l'être de nos jours Connemara, et le sheriff trouva ou prétendit qu'il était difficile d'arrêter le seigneur d'un pays aussi barbare, au milieu de domestiques et de vassaux dévoués. Il y eut ainsi quelques jours de gagnés; mais enfin le comte et même le sheriff furent mis en prison. Alors ce fut à qui intercéderait pour Devonshire. On prétend que la comtesse douairière obtint une audience du roi, qu'elle lui rappela que le vaillant Charles Cavendish, son beau-frère, s'était fait tuer à Gainsborough en combattant pour la couronne, et qu'elle lui montra ensuite des lettres de Charles Ier et de Charles II par lesquelles ils reconnaissaient avoir reçu des sommes énormes du feu comte, son mari, pendant les guerres civiles. Ces prêts, disait-on, s'élevaient avec les intérêts à une somme plus considérable encore que l'énorme amende qu'avait imposée la cour du Banc du Roi. Mais une autre considération influa plus, à ce qu'il paraît, sur la détermination de Jacques, que le souvenir des services rendus. Il pouvait devenir nécessaire de convoquer un Parlement, et tout faisait présumer qu'alors le comte de Devonshire intenterait une action pour défaut de forme; le point sur lequel il baserait son appel ayant rapport aux priviléges de la pairie, l'affaire serait évoquée devant la chambre des Pairs, et en pareil cas le roi ne pouvait compter même sur les nobles qui lui étaient le plus dévoués; au contraire, il était plus que probable que la sentence serait annulée et que le gouvernement perdrait tout pour vouloir trop gagner. Jacques se montra donc disposé à faire un compromis, et Devonshire fut prévenu que s'il voulait souscrire une obligation pour le montant de l'amende, et se priver ainsi des avantages qu'il pourrait retirer d'un appel pour défaut de forme, il obtiendrait sa liberté. De sa conduite future dépendrait l'usage qu'on ferait de cette obligation : s'il consentait à appuyer le droit de dispense, on ne lui demanderait

rien de plus; mais, s'il voulait conserver sa popularité, on la lui ferait payer trente mille livres sterling. Devonshire refusa pendant quelque temps d'acquiescer à ces conditions; mais, la prison lui devenant insupportable, il finit par signer l'obligation et recouvra ainsi sa liberté. Toutefois, bien qu'il consentît à grever ses propriétés d'une si forte somme, rien ne put le décider à promettre l'abandon de ses principes et la désertion de son parti. Il continua de conserver toute la confiance de l'opposition, mais pendant quelques mois ses amis politiques crurent plus prudent pour lui et plus avantageux pour le parti qu'il ne se mît pas trop en avant[1].

Le comte de Bedford, chef de la famille Russell, était encore sous l'impression du grand malheur qui, quatre ans auparavant, lui avait brisé le cœur. Ses opinions politiques comme ses sentiments personnels l'éloignaient de la cour, mais il ne prenait aucune part active aux mesures de l'opposition. Son neveu le remplaçait dans les réunions des mécontents. Ce neveu, le célèbre Edward Russell, possédait un courage et une capacité incontestables, mais c'était un homme de principes relâchés et d'un caractère turbulent. Il s'était distingué comme marin, et sous le dernier règne il occupait une place à la cour; mais tous les liens qui l'attachaient à la famille royale avaient été rompus par la mort de son cousin William; maintenant l'audacieux, l'impétueux, le vindicatif marin, représentait, dans les réunions provoquées par Dykvelt, la portion la plus avancée et la plus hardie de l'opposition, ceux qui, sous le nom de Têtes-rondes, d'Exclusionnistes et de Whigs, soutenaient depuis quarante-cinq ans, avec des chances diverses, une lutte acharnée contre trois rois successifs. Ce parti, naguère abattu et presque détruit, se retrouvait plein de vie, gagnait chaque jour

[1] Voyez : « Kennet's Funeral Sermon of the Duke of Devonshire; »—« Memoirs of the family of Cavendish; » — « State Trials; » — « Privy Council Book, » 5 mars 1685-6; — « Barillon, » 30 juin-10 juill. 1687; — « Johnstone, » 8-18 déc. 1687; et « Lords' Journals, » 6 mai 1689. — « Ses amis et ses proches, dit Barillon, lui conseillent de prendre le bon parti; mais il persiste jusqu'à présent à ne se point « soumettre, S'il vouloit se bien conduire et renoncer à être populaire, il ne paye- « roit pas l'amende; mais, s'il s'opiniâtre, il lui en coûtera trente mille pièces, et « il demeurera prisonnier jusqu'à l'actuel payement. »

du terrain, et, ne ressentant aucun de ces scrupules qui arrêtaient les Tories et les « Balanceurs », était prêt à tirer l'épée contre le tyran, au premier jour où ils pourraient le faire avec quelques chances de succès.

Il nous reste à parler de trois hommes qui étaient en communication confidentielle avec Dykvelt, et à l'aide desquels il espérait s'assurer le soutien de trois grandes catégories d'hommes : l'évêque Compton se chargea de gagner le clergé; l'amiral Herbert devait agir sur la marine, et par Churchill on espérait se faire un parti dans l'armée.

La conduite de Compton et d'Herbert n'exige aucune explication. Ayant toujours l'un et l'autre, en ce qui concernait les affaires temporelles, rempli avec zèle et fidélité leurs devoirs envers la couronne, ils s'étaient attiré la disgrâce royale en refusant de servir d'instruments pour la destruction de leur propre religion. Tous les deux ils savaient, par expérience, combien vite Jacques oubliait les services reçus, et à quel point il gardait rancune de ce qu'il lui plaisait d'appeler ses griefs : Compton avait été suspendu de ses fonctions épiscopales par une ordonnance illégale, et l'amiral Herbert s'était vu subitement réduit de l'opulence à la misère. Quant à Churchill, sa position était bien différente : la faveur royale l'avait fait passer de l'obscurité aux honneurs, de la pauvreté à la richesse. Simple enseigne, sans fortune au début de sa carrière, il se voyait, dans sa trente-septième année, major général, pair d'Écosse et pair d'Angleterre; il commandait une compagnie de gardes du corps; il remplissait des fonctions lucratives et honorables, et aucun symptôme n'indiquait encore qu'il eût rien perdu de cette faveur à laquelle il devait tant. Ses obligations de fidélité au roi Jacques n'étaient pas seulement celles d'une allégeance ordinaire : l'honneur militaire, sa reconnaissance personnelle, et même son propre intérêt, semblaient à l'observateur superficiel des liens indissolubles. Mais, il faut le dire, Churchill n'était pas, lui, un observateur superficiel; il savait à merveille de quel côté se trouvait réellement son intérêt. Si son maître se voyait une fois libre d'employer des Papistes, pas un Protestant ne resterait en place. Pendant un certain temps,

peut-être, on exempterait de la proscription les serviteurs les plus favorisés, dans l'espoir que cette indulgence les engagerait à changer de religion, mais tôt ou tard, les uns après les autres, ils seraient disgraciés comme Rochester lui-même l'avait été. Churchill, il est vrai, pouvait non-seulement se garantir de ce danger, mais encore s'élever dans la faveur royale en se convertissant à l'Église de Rome, et l'on aurait pu croire qu'un homme aussi remarquable par son avarice et par sa bassesse que par sa capacité et son courage n'éprouverait pas une insurmontable répugnance à entendre la messe. Cependant, telle est l'inconséquence de la nature humaine, que même dans les consciences les plus endurcies on trouve encore des fibres sensibles : cet homme, qui devait son élévation au déshonneur de sa sœur, qui s'était fait entretenir par la courtisane la plus prodigue, la plus impérieuse et la plus éhontée de l'époque; cet homme dont la vie publique paraîtra toujours un prodige de turpitude à quiconque, pour la juger, écartera l'auréole de sa gloire et de son génie, croyait implicitement à la religion de son enfance, et reculait d'horreur à l'idée de l'abjurer. Devant lui se dressait une terrible alternative : de tous les maux de ce monde le plus affreux lui semblait la pauvreté; l'apostasie était le seul crime contre lequel son cœur se soulevât; cependant, si les projets de la cour réussissaient, il ne pouvait douter qu'il lui faudrait, avant peu, opter entre l'une et l'autre. Aussi se détermina-t-il à s'opposer à ces projets, et bientôt on put voir qu'il n'était pas de honte qu'il n'affrontât ou de crime qu'il ne consentît à commettre pour échapper à la nécessité d'abandonner ou ses places ou sa religion [1].

Ce n'était pas seulement comme chef militaire revêtu d'un grade élevé, et distingué par ses talents et par son courage, que Churchill pouvait rendre des services à l'opposition. Il impor-

[1] Les raisons qui motivèrent la conduite des Churchill sont brièvement et clairement expliquées dans « The Duchess of Marlborough's Vindication. » — « Il devint « évident pour tous, dit la duchesse de Marlborough, qu'à la manière dont le roi « Jacques menait les affaires, tôt ou tard tous ceux qui ne se feraient pas catholiques seraient ruinés. Ce fut cette considération qui me fit voir d'un œil favorable l'entreprise du prince d'Orange, dont le but était de nous délivrer de cet « esclavage. »

tait fort, si même il n'était pas absolument nécessaire, au succès des projets de Guillaume, que sa belle-sœur, qui dans l'ordre de succession au trône d'Angleterre se trouvait placée entre sa femme et lui, agît de concert avec eux. Tous ses embarras augmentaient considérablement si la princesse Anne se déclarait en faveur de l'Indulgence. Le parti qu'elle adopterait dépendait de son entourage, car elle avait une intelligence paresseuse, et, bien qu'on pût déjà discerner chez elle le germe de ce caractère volontaire et de cette obstination héréditaire que le pouvoir et de grandes contrariétés développèrent plus tard, elle était, pour le moment, l'esclave soumise, et volontairement soumise, d'une nature plus vive et plus impérieuse que la sienne : la femme de Churchill, la même qui plus tard exerça une grande influence sur les destinées de l'Angleterre et de l'Europe, la gouvernait complétement.

Cette fameuse favorite se nommait Sarah Jennings. Sa sœur aînée, Frances, s'était fait remarquer par sa beauté et sa conduite légère, même parmi cet essaim de femmes belles et légères, ornement et déshonneur du long carnaval qui suivit la Restauration. Il lui prit fantaisie un jour de se déguiser en marchande d'oranges, et d'aller vendre ses fruits dans les rues[1]. Les gens raisonnables prédisaient qu'une jeune fille si imprudente et si effrontée trouverait difficilement à se marier ; pourtant elle se maria deux fois, et à l'époque dont il s'agit elle était la femme de Tyrconnel. Sarah, moins belle, mais peut-être plus attrayante que sa sœur, avait une physionomie expressive et des formes irréprochables ; son abondante et magnifique chevelure, que ne cachait pas encore la poudre, cette mode barbare qu'elle vécut assez pour voir introduire, faisait les délices de ses nombreux admirateurs. Parmi les élégants qui s'empressaient autour d'elle, le colonel Churchill, jeune, beau, séduisant, éloquent et brave, obtint la préférence. Certes, il fallait qu'il fût bien amoureux : il ne possédait d'autre fortune que cette rente viagère achetée avec l'infâme salaire qu'il reçut de la duchesse de Cleveland ; un désir insatiable de richesses le

[1] « Mémoires de Grammont; » et « Pepys's Diary, » 21 fév. 1684-5.

dévorait; Sarah était pauvre, et en même temps on lui proposait une fille laide, mais fort riche. Après quelques combats, l'amour l'emporta sur l'avarice. Le mariage ne fit qu'augmenter sa passion, et jusqu'au dernier jour de la vie de son époux Sarah eut la satisfaction et l'orgueil de se dire que seule, parmi tous les êtres humains, elle eût le privilége d'égarer ce jugement sûr et pénétrant, qu'elle seule fut passionnément aimée de ce cœur de glace, et que seule elle sut inspirer une crainte servile à ce courage indomptable.

Dans un sens mondain, Churchill fut amplement récompensé de la constance de son amour. Sa femme, quoique sans fortune, lui apporta une dot qui, bien employée, fit de lui un duc en Angleterre, un prince souverain de l'Empire, le général en chef d'une grande coalition, l'arbitre entre de puissants princes, et, ce qu'il estimait davantage, le plus riche particulier de l'Europe. Dès son enfance, Lady Churchill avait été élevée avec la princesse Anne, et une étroite amitié les unissait. Les deux jeunes filles se ressemblaient pourtant fort peu par le caractère. Anne, indolente et taciturne, se soumettait volontiers à ceux qu'elle aimait et montrait son mécontentement par des bouderies. Fortement imbue de sentiments religieux, elle poussait jusqu'à la bigoterie son attachement aux formes et aux règles de l'Église anglicane. Sarah, au contraire, vive et communicative, impérieuse même avec ceux qu'elle aimait le mieux, exhalait sa mauvaise humeur en sanglots et en reproches violents. Loin de prétendre à une réputation de sainteté, elle échappa à grand'peine à l'accusation d'irréligion. Elle n'était pas encore ce qu'elle fut plus tard quand la prospérité eut développé en elle de certains vices, et que l'adversité en eut fait naître d'autres; quand le succès et la flatterie lui eurent tourné la tête, et que le malheur et les humiliations lui eurent ulcéré le cœur. Alors elle devint ce qu'il y a de plus malheureux et de plus odieux au monde: une vieille mégère en guerre avec tous les siens, avec ses enfants et avec ses petits-enfants même; puissante et riche, sans doute, mais n'appréciant la puissance et les richesses que parce qu'elles lui permettaient de braver l'opinion publique et de se livrer sans contrainte à sa

haine pour les vivants et pour les morts. Du temps de Jacques II ce n'était encore qu'une belle et audacieuse jeune femme, se laissant aller quelquefois à la mauvaise humeur et à la colère, mais à laquelle on pardonnait ces inégalités de caractère en faveur de ses charmes.

On a souvent remarqué que la diversité de goûts, d'intelligence et de caractère n'est point un obstacle à l'amitié, et que la plus grande intimité s'établit parfois entre des esprits dont l'un supplée ce qui manque à l'autre. Anne aimait Lady Churchill jusqu'à l'adoration, et ne pouvait vivre éloignée de l'objet de sa romanesque tendresse. Mariée au prince George de Danemark, elle fut pour lui une épouse fidèle et même affectueuse ; mais son mari, homme lourd et ennuyeux, ne tenant guère qu'aux plaisirs de la table, n'acquit jamais sur elle une influence comparable à celle de son amie, et s'abandonna bientôt, lui aussi, avec une stupide patience, à l'empire de cet esprit dominateur qui gouvernait sa femme. Le royal couple eut des enfants, et Anne ne se montra pas dépourvue de sentiments maternels, mais sa tendresse pour ses enfants était faible, comparée à son dévouement pour la compagne de ses premières années. Les règles de l'étiquette ne tardèrent pas à lui devenir insupportables; elle ne pouvait s'habituer à ces mots de Madame et d'Altesse Royale dans la bouche de celle qui pour elle était plus qu'une sœur. Il fallait bien employer ces expressions dans les galeries et les salons de Whitehall, mais on les bannit des appartements particuliers : là, Anne s'appelait madame Morley; lady Churchill devenait madame Freeman, et, sous ces pseudonymes puérils, elles entretinrent pendant vingt ans une correspondance dont devait dépendre, un jour, la destinée des ministères et des dynasties. Mais, tant que régna son père, Anne ne posséda aucun pouvoir politique et n'eut que peu de crédit ; aussi son amie remplissait auprès d'elle les fonctions de première dame d'atours avec le modique salaire annuel de quatre cents livres. Cependant il y a lieu de penser que, même alors, Churchill trouvait moyen de satisfaire sa passion dominante au moyen de l'influence de sa femme ; la princesse Anne, avec un ample revenu et des goûts simples,

contracta des dettes que son père paya, non sans murmurer, et l'on disait tout bas que ses embarras pécuniaires venaient de sa générosité sans bornes pour sa favorite[1].

Le temps était enfin venu où cette singulière amitié allait exercer une grande influence sur les affaires publiques. On se demandait avec anxiété quel parti prendrait la princesse Anne dans la lutte qui divisait l'Angleterre : elle était attirée d'un côté par son devoir filial, et de l'autre par les intérêts de la religion, à laquelle elle était sincèrement attachée. Des motifs si puissants et si respectables pouvaient tenir longtemps en suspens une nature même moins inerte que la sienne ; mais l'influence des Churchill décida la question, et leur protectrice ne tarda pas à devenir un membre important de la grande ligue que dirigeait le prince d'Orange.

Dykvelt retourna à La Haye au mois de juin 1687, rapportant aux États-Généraux une lettre du roi d'Angleterre dans laquelle Jacques faisait un éloge pompeux de la conduite de l'ambassadeur pendant son séjour à Londres. Mais ces éloges étaient purement officiels. En même temps, dans des lettres particulières écrites de sa propre main, le roi se plaignait amèrement de ce que l'envoyé hollandais avait vécu dans la plus étroite intimité avec les hommes les plus factieux du royaume, qu'il encourageait dans leurs coupables projets. Dykvelt emporta aussi de nombreuses lettres écrites par les hommes éminents avec lesquels il s'était mis en rapport pendant sa résidence en Angleterre ; ces lettres exprimaient en général à Guillaume un dévouement et un respect sans bornes, et le renvoyaient au porteur pour de plus amples détails relativement à leurs projets. Dans la sienne, Halifax discutait avec sa vivacité et sa finesse habituelles l'état actuel et l'avenir de l'Angleterre, tout en évitant soigneusement de s'engager dans une ligne de conduite périlleuse. Danby écrivait avec plus de fermeté et d'audace, et ne se refusait pas le plaisir de faire quelques allusions moqueuses aux scrupules et

[1] Je n'en finirais pas si je voulais récapituler tous les ouvrages dont je me suis servi pour me former une idée du caractère de la duchesse de Marlborough. Sa correspondance, sa justification écrite par elle-même, et les réponses qu'elle provoqua, ont été les principales sources où j'ai puisé.

à la prudence de son brillant rival. Mais la plus remarquable de ces lettres était celle de Churchill : écrite avec cette éloquence naturelle qui dans les grandes occasions ne lui fit jamais défaut, tout illettré qu'il était, elle se distinguait encore par cet air de magnanime franchise qu'il savait si bien prendre malgré son insigne fausseté. La princesse Anne, disait-il, le chargeait de dire à ses illustres parents de La Haye qu'elle était résolue, avec la grâce de Dieu, à mourir plutôt que de se rendre coupable d'apostasie. Quant à lui, ajoutait-il, les places et les faveurs de la cour ne lui semblaient d'aucune valeur en comparaison de sa religion; et il terminait en disant, dans un langage emphatique, que, sans prétendre avoir mené la vie d'un saint, il saurait, au besoin, mourir comme un martyr [1].

La mission de Dykvelt ayant complétement réussi, on trouva bientôt un prétexte pour envoyer un nouvel agent qui pût continuer l'œuvre si bien commencée. Cet envoyé, qui, plus tard, devint chez nous le fondateur d'une noble famille, récemment éteinte, était cousin germain de Guillaume, mais par le côté gauche, et portait le titre de la seigneurie de Zulestein. Sa parenté avec la maison d'Orange lui donnait, aux yeux du public, une certaine importance. Il avait les manières et l'extérieur d'un brave soldat, et, bien inférieur à Dykvelt sous le rapport des connaissances et des talents diplomatiques, il avait sur lui, grâce à cette infériorité même, de certains avantages. Un militaire qui semblait n'avoir jamais attaché beaucoup d'importance aux affaires politiques pouvait, sans exciter des soupçons, établir avec l'aristocratie anglaise des relations qui eussent fait jalousement surveiller un diplomate d'une adresse reconnue. Après un court séjour à Londres, Zulestein retourna dans son pays, chargé de lettres et de messages aussi importants que ceux qu'on avait confiés à son prédécesseur. A partir de cette époque, une correspondance régulière s'établit entre le Stathouder et l'opposition, et des agents de tous rangs allaient et venaient constamment entre Londres et La Haye. Parmi ceux-ci un Écossais

[1] La lettre officielle que Dykvelt rapporta aux États-Généraux est dans les archives de La Haye; on trouvera dans Dalrymple (Appendice au Ve livre) les autres lettres dont j'ai fait mention dans ce paragraphe.

nommé Johnstone, homme d'un certain talent et d'une grande activité, se rendit particulièrement utile : il était cousin germain de Burnet et fils d'un Covenantaire fameux mis à mort pour crime de trahison, peu de temps après la Restauration, et que son parti honorait comme un martyr.

Chaque jour la mésintelligence augmentait entre le prince d'Orange et le roi d'Angleterre. Une discussion sérieuse s'était élevée entre eux à propos des six régiments anglais au service des Provinces-Unies. Le roi voulait les placer sous le commandement d'officiers catholiques, et Guillaume s'y était positivement opposé. Jacques eut recours à ses lieux communs ordinaires sur la tolérance. Le Stathouder répondit qu'il ne faisait que suivre l'exemple de Sa Majesté : tout le monde savait qu'en Angleterre des hommes loyaux et capables avaient été destitués, uniquement parce qu'ils étaient Protestants ; on ne pouvait donc s'étonner de voir le Stathouder et les États-Généraux se refuser à confier de hautes fonctions publiques à des Papistes. Cette réponse exaspéra tellement Jacques, que dans sa rage il ne respecta ni la vérité ni le sens commun. Il était faux, répondit-il avec emportement, qu'il eût jamais prononcé aucune destitution pour des motifs religieux, et, l'eût-il fait, qu'importait au prince d'Orange et aux États-Généraux? étaient-ils ses maîtres? prétendaient-ils juger la conduite de princes étrangers? Dès ce moment le roi s'attacha à l'idée de rappeler les sujets anglais qui se trouvaient au service de la Hollande. En les rapatriant, il croyait à la fois se fortifier et affaiblir son plus grand ennemi ; mais les difficultés financières, dont il fallait bien tenir compte, s'opposaient à ce projet. Les troupes à sa solde étaient déjà aussi nombreuses que le permettait son revenu, bien que ce revenu, qui dépassait celui de tous ses prédécesseurs, fût administré avec parcimonie. Rappeler les régiments de Hollande et grever le Trésor de cette nouvelle charge, c'était s'exposer à la banqueroute ; mais, s'il parvenait à persuader à Louis XIV de les prendre à son service, tout s'arrangeait, les soldats quittaient un pays où ils se trouvaient exposés à l'influence corruptrice d'un gouvernement républicain et du culte calviniste, pour se rendre dans un autre où personne ne songeait à mettre en question les ordres

du monarque ou les doctrines de la vraie foi ; bientôt ils y oublieraient toute hérésie politique et religieuse, et leur souverain naturel pourrait, dès qu'il le voudrait, les appeler à son secours et compter en toute occasion sur leur entière fidélité.

Une négociation à ce sujet fut entamée entre les cabinets de Versailles et de Whitehall. Le roi de France avait autant de soldats qui lui en fallait, et, en eût-il manqué, il n'aurait point cherché à se procurer des Anglais, car la solde des troupes anglaises, quelque faible qu'elle puisse nous paraître, dépassait de beaucoup celle des troupes françaises. Cependant il importait de priver le Stathouder de si belles troupes, et, après quelques semaines de correspondance, Barillon fut autorisé à déclarer au roi d'Angleterre que, s'il voulait rappeler de Hollande la brigade anglaise, Louis XIV se chargeait de solder l'entretien en Angleterre de deux mille de ces soldats. Jacques accepta cette offre avec de vives expressions de reconnaissance ; et, les arrangements terminés, il demanda au gouvernement hollandais le renvoi des six régiments. Mais, entièrement soumis à l'influence de Guillaume, les États-Généraux répondirent que les traités existants n'autorisaient pas une demande de cette nature dans de semblables circonstances, et refusèrent positivement d'y souscrire. Il est à remarquer que la ville d'Amsterdam, qui avait été d'avis de garder ces régiments alors que Jacques les réclamait pour réprimer l'insurrection de l'Ouest, soutenait maintenant avec force qu'il fallait les renvoyer en Angleterre. Dans l'une et l'autre circonstance, l'unique but des hommes qui gouvernaient cette grande cité était de contre-carrer les projets du prince d'Orange[1].

Le roi d'Angleterre ne craignait guère moins les presses que les armes de la Hollande. Chaque jour on imprimait à La Haye des livres et des pamphlets anglais, et aucune vigilance ne pou-

[1] Lettre de Sunderland à Guillaume du 22 août 1686 ; de Guillaume à Sunderland du 2-12 sept. 1686 ; de Barillon des 6-16 mai, 26 mai-5 juin, 3-13 oct. et 28 nov.-8 déc. 1687 ; lettre de Louis XIV à Barillon du 14-24 oct. 1687 ; Mémorial d'Albeville du 15-25 déc. 1687 ; lettre de Jacques à Guillaume des 17 janv., 16 fév., 2 et 13 mars 1688 ; « Avaux, Nég., » 1-11, 6-16, 8-18 mars et 22 mars-1er avril 1688.

vait empêcher que des milliers d'exemplaires ne fussent introduits en contrebande sur les côtes de l'océan Germanique. Une de ces publications surtout se fit remarquer par son importance et l'immense effet qu'elle produisit. Tous ceux qui s'occupaient des affaires publiques connaissaient l'opinion du prince et de la princesse d'Orange relativement à la Déclaration d'Indulgence ; mais, comme cette opinion n'avait pas été officiellement annoncée, un grand nombre de personnes moins bien renseignées se trouvaient dans le doute, ou se laissaient tromper par l'assurance avec laquelle les partisans de la cour affirmaient que Leurs Altesses approuvaient les récentes mesures du roi. Rien ne paraissait plus simple et plus facile que de contredire publiquement ces assertions, et Guillaume n'y eût pas manqué si son seul but avait été d'affermir son influence en Angleterre. Mais il considérait surtout l'Angleterre comme un instrument indispensable à l'exécution de ses grands projets européens, pour lesquels il espérait obtenir la coopération des deux branches de la maison d'Autriche, des princes italiens et même du souverain Pontife. Or on pouvait craindre que toute déclaration qui satisferait les Protestants d'Angleterre n'excitât le mécontentement et l'alarme à Madrid, à Vienne, à Turin et à Rome. Cette raison empêcha longtemps le prince d'exprimer formellement ses sentiments ; mais, comme on lui représentait que son silence prolongé entretenait l'incertitude et la méfiance parmi ses partisans et qu'il était temps enfin de s'expliquer, il se décida à parler.

Il y avait quelques années qu'un Whig écossais, nommé Stewart, s'était réfugié en Hollande pour échapper à la torture et au gibet, et s'y était intimement lié avec le Grand Pensionnaire Fagel, qui jouissait de la confiance et de la faveur du Stathouder. C'est ce même Stewart qui avait rédigé le violent et brutal manifeste d'Argyle. La publication de l'Indulgence lui parut présenter une occasion favorable d'obtenir, non-seulement son pardon, mais encore quelque récompense ; il offrit donc et fit accepter ses services au gouvernement qu'il avait tant attaqué, puis il adressa à Fagel une lettre qui était censée écrite sous l'inspiration de Jacques, et dans laquelle il exhortait le

Grand Pensionnaire à user de toute son influence sur le prince et la princesse pour obtenir leur approbation de la politique suivie par leur père. Après un certain délai, Fagel fit à cette lettre une réponse mûrement pesée et rédigée avec un art infini. Quiconque étudie ce remarquable document ne peut manquer d'observer que, bien que destiné à rassurer et à contenter les Protestants anglais, il ne contenait pas un mot qui pût offenser même le Vatican. Il y était dit que Guillaume et Marie aideraient avec bonheur à l'abolition de toutes les lois qui rendaient un Anglais passible d'un châtiment quelconque, en raison de ses croyances religieuses ; mais on établissait une différence entre un châtiment et une incapacité : admettre les Catholiques romains aux fonctions publiques était, selon Leurs Altesses Royales, contraire aux intérêts de l'Angleterre et à ceux des Catholiques romains eux-mêmes. Ce manifeste, traduit en plusieurs langues, circula sur tout le continent. Près de cinquante mille exemplaires de la traduction anglaise, soigneusement surveillée par Burnet, furent introduits dans les comtés de l'Est et se répandirent rapidement dans tout le royaume. Jamais pamphlet politique n'eut un plus grand succès. Les Protestants anglais applaudirent à la fermeté avec laquelle Guillaume déclarait ne vouloir jamais accorder aux Catholiques aucune part dans le gouvernement ; de leur côté, les princes catholiques du continent se montrèrent satisfaits de la forme modérée et bienveillante dans laquelle il exprimait cette résolution, et de l'assurance qu'il donnait que sous son administration aucun membre de leur Église ne serait molesté pour ses opinions religieuses.

Il est probable que le Pape lui-même fut du nombre de ceux qui lurent avec satisfaction cette mémorable lettre. Quelques mois auparavant il avait congédié Castlemaine d'une manière qui marquait peu de considération pour Jacques. Innocent XI désapprouvait complétement la politique intérieure et extérieure du gouvernement anglais. Il voyait bien que, loin de conduire à l'abolition du Test, les mesures injustes et impopulaires de la Cabale jésuitique feraient au contraire maintenir les lois pénales ; de plus, sa querelle avec le cabinet de Versailles

s'envenimait tous les jours, et par conséquent, comme prince temporel et comme Souverain Pontife, il se sentait peu disposé à ressentir une cordiale amitié pour un vassal de la France. Castlemaine n'était pas l'homme qu'il fallait pour détruire ces impressions défavorables. Quoiqu'il connût à merveille les affaires de Rome et que, pour un laïque, il fût versé dans les controverses théologiques, il manquait complétement du tact et de la finesse que demandait son poste[1]. Mais eût-il été un diplomate accompli, une circonstance fâcheuse le rendait impropre à remplir la mission dont on l'avait chargé : toute l'Europe le connaissait comme le mari de la plus éhontée des femmes et ne le connaissait pas autrement; on ne pouvait lui adresser la parole ou même parler de lui, sans se rappeler aussitôt l'origine du titre qu'il portait. Cette circonstance n'aurait eu qu'une faible importance si Castlemaine eût été accrédité auprès d'une cour dissolue comme celle où dominait naguère la marquise de Montespan; mais il y avait une inconvenance évidente à lui confier une ambassade d'une nature plutôt spirituelle que temporelle auprès d'un pontife d'une austérité toute primitive. Les Protestants de toute l'Europe s'en moquèrent; et le Pape, déjà mal disposé à l'égard du gouvernement anglais, considéra presque comme un affront l'hommage qu'on lui rendait avec tant de risques et à si grands frais. Les appointements de l'ambassadeur avaient été fixés à cent livres sterling par semaine, mais Castlemaine se plaignit que c'était trop peu. Trois fois cette somme, disait-il, suffirait à peine; car à Rome les ambassadeurs des grandes puissances continentales rivalisaient de splendeur et de pompe pour briller aux yeux d'un peuple que la vue de magnifiques bâtiments, de somptueux décors et de cérémonies grandioses avait rendu difficile. Il prétendait toujours que cette ambassade l'avait obligé de prendre sur sa fortune privée. Des jeunes gens des meilleures familles catholiques d'Angleterre, les Radcliffe, les Arundell et les Tichborne, l'accompagnaient, et il occupait le palais de la famille Pamfili, qui s'élève au midi de la magnifique place Navone.

[1] « Adda, » 9-19 nov. 1685.

Dès son arrivée, le Souverain Pontife le reçut en audience particulière; mais son audience publique fut longtemps différée. Il est vrai que les préparatifs de Castlemaine pour cette solennelle réception étaient tellement somptueux, que bien que commencés à Pâques, en 1686, ils ne se trouvèrent complétés que dans le mois de novembre suivant. Mais alors le Pape eut, ou prétendit avoir, une attaque de goutte qui occasionna un nouveau délai. Enfin, en janvier 1687, la cérémonie de l'introduction et de l'hommage se fit avec une pompe inusitée jusqu'alors. Les voitures de parade, construites à Rome pour cette cérémonie, étaient si magnifiques qu'on les trouva dignes d'être transmises à la postérité au moyen de fort belles gravures et que les poëtes les célébrèrent en plusieurs langues[1]. A cette occasion, la façade du palais de l'ambassadeur fut décorée d'absurdes peintures allégoriques d'une dimension gigantesque: elles représentaient saint George foulant aux pieds Titus Oates, et Hercule écrasant avec sa massue le menuisier protestant College, qui essayait en vain de se défendre avec son fameux fléau. Après le spectacle public Castlemaine invita toutes les personnes de distinction résidant à Rome à un banquet dans cette splendide galerie où Pierre de Cortone a peint une suite de sujets tirés de l'Énéide. La ville entière voulut voir la fête, et ce ne fut qu'avec difficulté qu'une compagnie des gardes suisses parvint à maintenir l'ordre parmi les spectateurs. A son tour la noblesse des États Pontificaux donna de magnifiques divertissements à l'ambassadeur, et les beaux esprits et les

[1] Le professeur de grec au collége de la Propagande exprima son admiration dans de détestables vers hexamètres et pentamètres dont voici un échantillon qui suffira sans doute au lecteur :

« Ρωφερίου δὴ σκεψόμενος λαμπροῖο θριωικζον,
« Ωκα μάλ' ἤϊσσεν καὶ θέεν ὄχλος ἅπας.
« Θαυμώζουσα δετὴν πομπήν, παγχρύσεά τ' αἴτου
« Αρματα, τοὺς θ' Ἵππους, τοίαδε Ρώμη ἔφη. »

Les vers latins étaient un peu meilleurs. Nahum Tate y répondit par les vers anglais suivants :

« His glorious train and passing pomp to view,
« A pomp that even to Rome itself was new,
« Each age, each sex, the Latian turrets filled,
« Each age and sex, in tears of joy distilled. »

poëtes lui prodiguèrent ainsi qu'à son maître les plus sottes et les plus hyperboliques adulations, comme en produisent toujours les époques de décadence. En première ligne parmi les flatteurs se trouvait une tête couronnée. Trente ans s'étaient écoulés depuis que Christine, la fille du grand Gustave, avait volontairement abdiqué le trône de Suède : après de longues courses vagabondes pendant lesquelles elle avait fait de nombreuses folies et commis bien des crimes, elle s'était fixée à Rome, où elle s'occupait de calculs astrologiques, d'intrigues de conclave, de peintures, de manuscrits, de médailles et de pierres précieuses. Elle composa quelques strophes italiennes en l'honneur du prince anglais qui, issu comme elle d'une race de rois jusqu'alors considérés comme les champions de la Réformation, s'était, comme elle aussi, réconcilié avec l'Église de Rome. Une brillante assemblée se réunit dans son palais : ses vers, mis en musique, furent chantés et universellement applaudis, et un de ses complaisants littéraires prononça sur le même sujet un discours d'un style si fleuri qu'il paraît avoir offensé le bon goût des auditeurs anglais. Quant aux Jésuites, hostiles au Pape, dévoués à la cour de France et disposés à combler d'honneurs le souverain d'Angleterre, ils fêtèrent l'ambassade anglaise avec la plus grande magnificence, dans cet établissement princier où les restes d'Ignace de Loyola reposent encore dans une châsse d'or et de lapis-lazuli. La sculpture, la peinture, la poésie et l'éloquence fournirent chacune leur contingent pour complimenter les étrangers, mais les beaux-arts étaient en décadence : on y fit un grand étalage d'une latinité impure et boursouflée, indigne d'une société érudite, et quelques-unes des inscriptions qui ornaient les murs du palais contenaient même des fautes plus graves que de simples fautes de style. L'une disait que le roi Jacques avait envoyé son frère au Ciel comme son avant-coureur, une autre qu'il lui avait fourni les ailes pour prendre son essor vers les régions éthérées. Un distique plus maladroit encore, qu'on ne remarqua guère alors, mais dont on se souvint quelques mois plus tard pour lui donner une interprétation fâcheuse, disait : « O roi! cesse de soupirer après un héritier; quand même la

« nature rejetterait tes vœux, les astres sauront bien les satis-« faire. »

Au milieu de toutes ces réjouissances, Castlemaine avait à souffrir de cruelles et humiliantes mortifications. Le Pape le traitait avec froideur et réserve. Chaque fois que l'ambassadeur le pressait de lui donner une réponse à la demande qu'il avait été chargé de lui faire en faveur de Petre, Innocent XI ne manquait jamais d'être pris d'un accès de toux qui mettait fin à la conversation. Le bruit de ces singulières audiences se répandit dans Rome; Pasquin s'empara du sujet; et à l'exception des Jésuites et des prélats du parti français, toute la population bavarde et désœuvrée de la plus oisive des villes se moqua des mésaventures de Castlemaine. Celui-ci, naturellement peu endurant, devint furieux, et fit circuler un mémoire dans lequel le Pape se trouvait attaqué. Il mettait ainsi les torts de son côté, et le sagace Italien, sentant tout son avantage, eut soin de le conserver : il déclara positivement à l'ambassadeur que la règle qui défendait aux Jésuites d'occuper des bénéfices ecclésiastiques ne serait pas enfreinte en faveur de Petre. Castlemaine vexé menaça de quitter Rome; le Pape répondit avec une doucereuse impertinence, d'autant plus irritante qu'on pouvait la prendre pour de la naïveté, que Son Excellence était libre de partir si bon lui semblait; « mais, ajoutait le vénérable Pon-« tife, si nous devons avoir le malheur de la perdre, nous « espérons qu'elle soignera bien sa santé en route. Les Anglais « ne savent pas combien il est dangereux dans ce pays-ci de « voyager pendant la grande chaleur; ce qu'il y a de mieux à « faire, c'est de partir avant le jour et de se reposer vers midi. » Avec cet avis salutaire et quelques chapelets le malencontreux ambassadeur fut congédié. Au bout de quelques mois il parut en italien et en anglais une pompeuse relation de cette mission diplomatique, magnifiquement imprimée in-folio et ornée de gravures. Au grand scandale des Protestants, le frontispice représentait Castlemaine en manteau de pair, sa couronne de comte à la main, baisant la mule du Pape[1].

[1] Voyez la Correspondance de Jacques et d'Innocent au Musée Britannique; —

CHAPITRE VIII

Le moins susceptible des princes aurait eu droit de s'offenser de l'impolitesse marquée du Pape; elle n'aboutit cependant qu'à rendre Jacques plus prodigue encore de caresses et de compliments. Pendant que Castlemaine, le cœur gonflé de rancune, revenait en Angleterre, le roi comblait le Nonce d'honneurs que le bon sens de celui-ci l'eût porté à refuser. Par une fiction habituelle à l'Église de Rome, il venait d'être élevé à la dignité épiscopale sans avoir de diocèse à administrer : on lui donnait le titre d'évêque d'Amasie, ancienne ville dont toute trace a disparu depuis longtemps, et qui fut la patrie de Mithridate. Jacques insista pour que la cérémonie du sacre eût lieu dans la chapelle de son palais; le vicaire apostolique Leyburn et deux prélats irlandais officièrent; les portes restèrent ouvertes au public, et l'on put remarquer parmi les spectateurs quelques-uns des Puritains devenus récemment courtisans. Le soir, Adda, revêtu du costume de sa nouvelle dignité, s'étant rendu au cercle de la reine, le roi, en présence de toute la cour, s'agenouilla devant lui en demandant sa bénédiction. Malgré la contrainte imposée par l'étiquette, les spectateurs ne purent s'empêcher de témoigner leur étonnement et leur répulsion [1]. Depuis longtemps, en effet, on n'avait vu un souverain d'Angleterre se prosterner devant un autre homme, et cet étrange spectacle ne pouvait manquer de rappeler à la mémoire des assistants ce jour de honte, où le roi Jean fit hommage au Pape de sa couronne, entre les mains du légat Pandolphe.

Bientôt, avec une ostentation plus grande encore, une autre cérémonie eut lieu en l'honneur du saint-siége : on décida que le Nonce se rendrait à la cour en procession solennelle. A cette

« Burnet, » I, 703-705; — « Welwood's Memoirs; » — « Commons' Journals, » 28 oct. 1689; — « An Account of His Excellency Roger Earl of Castlemaine's Embassy, by Michael Wright, chief Steward of his Excellency's house at Rome 1688. »

[1] « Barillon, » 2-12 mai 1687.

occasion, quelques courtisans sur l'obéissance desquels le roi croyait pouvoir compter montrèrent, pour la première fois, des symptômes d'opposition. Parmi ceux-ci, on remarqua surtout le second pair temporel du royaume, Charles Seymour, communément appelé le fier duc de Somerset. Chez lui, l'orgueil de la naissance et du rang avait pour ainsi dire dégénéré en manie. Sa fortune patrimoniale n'était pas en rapport avec sa haute position dans l'aristocratie anglaise, mais par son mariage avec l'héritière du dernier Percy qui porta la couronne des ducs de Northumberland, il possédait le plus vaste domaine de l'Angleterre. Agé de vingt-cinq ans seulement, et peu connu du public, Somerset était colonel d'un des régiments levés à l'époque de l'insurrection de l'Ouest, ainsi que gentilhomme de la chambre du roi. Jusqu'alors il n'avait fait aucune difficulté de porter l'épée royale dans la chapelle aux jours de fête; mais en cette occasion il refusa positivement de grossir le cortége du Nonce. Quelques membres de sa famille le supplièrent de ne pas s'attirer la colère du roi, mais leurs prières restèrent sans effet. Jacques lui-même fit quelques démarches : « Je croyais, Mylord, lui dit-il, vous faire honneur en vous dé- « signant pour escorter le ministre de la première des têtes « couronnées. » — « Sire, répondit le duc, on m'assure que je « ne peux obéir aux ordres de Votre Majesté sans violer les lois « du royaume. » — « Je saurai bien vous forcer à me craindre « autant que la loi, repartit insolemment le roi; ne savez-vous « pas que je suis au-dessus des lois? » — « Votre Majesté peut « être au-dessus des lois, répliqua Somerset, mais moi je ne le « suis pas, et aussi longtemps que je m'y soumets, je ne crains « rien. » Jacques s'éloigna fort mécontent, et Somerset perdit sur l'heure les charges qu'il occupait à la cour et dans l'armée[1].

Sous un certain rapport cependant, le roi montra quelque prudence en ne se hasardant pas à promener en grande pompe le Nonce du Pape devant l'immense population de la capitale.

[1] Voyez : « Memoirs of the Duke of Somerset; » — « Citters, » 5-15 juill. 1687; — « Eachard's History of the Revolution; » — « Clarke's Life of James the Second, » II, 116, 117, 118; et « Lord Lonsdale's Memoirs. »

La cérémonie eut lieu à Windsor, le 3 juillet 1687. On s'y porta en foule, et cette petite ville se trouva tellement encombrée de curieux, que les logements et les vivres y manquèrent, et que plusieurs personnes de qualité furent obligées de rester toute la journée dans leurs voitures en attendant la procession. Enfin, vers le soir, on vit apparaître à cheval le maréchal du palais avec ses officiers, suivi d'une longue file de coureurs; puis, dans un carrosse royal, Adda, vêtu de pourpre, et la poitrine ornée d'une croix étincelante. Les équipages des principaux courtisans fermaient la marche. Dans le cortége, la foule reconnut avec indignation les armes et les livrées de Crewe, évêque de Durham, et de Cartwright, évêque de Chester [1].

Le lendemain, la Gazette publia une proclamation annonçant la dissolution du Parlement, de ce Parlement qui, des quinze assemblées convoquées par les Stuarts, montra le plus d'obséquiosité.

En attendant, de nouvelles difficultés surgissaient à Westminster-hall. Il y avait quelques mois à peine que, pour obtenir une décision favorable dans l'affaire de Sir Edward Hales, le gouvernement avait été obligé de destituer plusieurs juges et d'en nommer d'autres, et déjà un nouveau remaniement devenait nécessaire.

Le roi achevait à peine de former l'armée de laquelle dépendait l'accomplissement de ses projets, que déjà il s'apercevait qu'elle échappait à son contrôle. En temps de guerre civile, un soldat mutin ou déserteur pouvait être traduit devant un tribunal militaire, et exécuté sur l'ordre du Prévôt-maréchal; mais le calme régnait partout, et la loi commune d'Angleterre, ayant pris naissance à une époque où tout Anglais combattait à l'occasion, et où personne n'était militaire par état, n'établissait, en temps de paix, aucune différence entre un soldat et tout autre citoyen. Il n'existait pas alors de loi ayant la moindre analogie avec celles qui, de nos jours, confèrent au souverain l'autorité nécessaire pour le commandement de troupes régu-

[1] Voyez : « London Gazette, » 7 juill. 1687; et « Citters, » 7-17 juill. Voyez aussi les détails de cette cérémonie réimprimés dans les Somers Tracts.

[2] « London Gazette, » 4 juill. 1687.

lières. Quelques anciens statuts assimilaient, il est vrai, dans de certains cas, la désertion au crime de félonie : mais ces statuts ne s'appliquaient qu'aux soldats en temps de guerre, et ne pouvaient, sans injustice flagrante, être torturés de manière à atteindre des hommes qui, au milieu d'une paix profonde à l'intérieur comme à l'extérieur, dégoûtés des exercices du camp de Houslow, le quittaient pour retourner à leurs villages. Sur ces hommes, le gouvernement paraît n'avoir eu d'autre autorité que celle que, de nos jours, un maître boulanger ou un maître tailleur peut avoir sur ses ouvriers. Devant la loi, le soldat et l'officier étaient égaux : si le soldat apostrophait ses chefs en jurant, il s'exposait à être mis à l'amende pour blasphème ; s'il les frappait, il était poursuivi pour voies de fait. A vrai dire, l'armée régulière était soumise à moins de discipline que la milice ; car l'acte du Parlement qui établit la milice avait autorisé l'application de quelques peines légères pour infractions à la discipline.

Cet état défectueux de la législation militaire ne paraît pas avoir occasionné de grands inconvénients pratiques pendant le règne de Charles II. Ceci s'explique par le fait que, de son temps, les troupes stationnées en Angleterre appartenaient, presque sans exception, à sa maison, et jouissaient d'une solde si élevée que le soldat ne redoutait rien plus que l'expulsion de son corps. La paye d'un simple garde du corps suffisait à l'entretien d'un cadet de bonne maison, et la situation même d'un soldat aux gardes était telle, que la grande majorité de la population laborieuse devait l'envier. Mais le retour de la garnison de Tanger, et la formation de nouveaux régiments à l'époque de l'insurrection de l'Ouest, produisit un grand changement : l'Angleterre eut alors plusieurs milliers de soldats qui recevaient chacun huit sous anglais par jour. La crainte des châtiments devenait nécessaire pour maintenir la discipline dans une pareille armée, et la loi ne reconnaissait pas aux officiers le droit d'en infliger ; il ne restait donc au roi que l'alternative de voir son armée se dissoudre d'elle-même ou de persuader aux juges de déclarer que la loi accordait des pouvoirs que le moindre avocat savait fort bien qu'elle refusait.

Avant tout, il fallait s'assurer de la coopération de deux cours de justice : la cour du Banc du Roi, le plus élevé des tribunaux criminels du royaume, et la cour d'assises de Londres (*court of gaol delivery*) qui siégeait au Old Bailey, et dont la juridiction s'étendait à toutes les offenses commises dans la capitale. Dans ces deux cours, Jacques rencontrait de grandes difficultés. Tout servile qu'eût été jusqu'alors Herbert, le Chief-Justice de la cour du Banc du Roi, il ne voulait pas aller plus loin ; et l'on devait s'attendre à une résistance plus opiniâtre encore de la part de Sir John Holt, qui, en sa qualité de « Recorder » de la Cité de Londres, présidait au Old Bailey. Jurisconsulte savant et intelligent, Holt était un homme probe et courageux qui, sans avoir été jamais factieux, inclinait vers le Whigisme. Mais, devant la volonté royale, tout dut céder : Holt perdit sa place de « Recorder ; » Herbert et un autre juge de la cour du Banc du Roi furent destitués, et l'on donna leur place à des hommes sur lesquels le gouvernement pouvait compter. Il fallut, il est vrai, descendre bien bas dans les rangs du barreau pour trouver des gens qui consentissent à rendre les services demandés. Le nouveau Chief-Justice, Sir Robert Wright, était d'une ignorance proverbiale ; toutefois ce n'était pas là son principal défaut : ruiné par ses vices, il avait eu recours à d'infâmes moyens pour se procurer de l'argent et, dans une occasion, il alla jusqu'à faire un faux *affidavit* pour extorquer cinq cents livres sterling. Pauvre, dissolu et effronté, il s'était fait le parasite de Jeffreys, qui lui donna de l'avancement tout en l'insultant. Tel était l'homme que choisit Jacques pour en faire un Chief-Justice d'Angleterre. Un certain Richard Allibone, plus ignorant en jurisprudence que Wright lui-même, et qui, comme Catholique romain, ne pouvait occuper de fonction publique, fut nommé au second siége de juge dans la cour du Banc du Roi, et la place de Recorder fut confiée à Sir Bartholomew Shower, aussi connu comme orateur ennuyeux que comme Tory servile. Après ces divers changements, on poursuivit plusieurs déserteurs, qui, au mépris de la lettre et de l'esprit de la loi, furent condamnés, les uns par la cour du Old Bailey, d'autres par la cour du Banc du Roi ; tous furent pendus en présence des régi-

ments auxquels ils avaient appartenu. La Gazette de Londres, qui d'ordinaire ne mentionnait pas de pareils faits, eut soin d'informer le public de ces exécutions [1].

On doit bien supposer que lorsqu'on insultait aussi grossièrement à la loi dans des cours qui tenaient d'elle toute leur autorité, et qui étaient habituées à la prendre pour guide, un tribunal créé et dirigé par un caprice tyrannique ne devait avoir pour elle que bien peu de respect. Pendant les premiers mois de son existence, la cour de la Haute-Commission, se bornant à interdire à certains ecclésiastiques l'exercice de leurs fonctions spirituelles, avait respecté leurs intérêts temporels. Mais, dès le commencement de l'année 1687, on résolut d'attenter aux droits de la propriété, afin que les ministres et prélats anglicans demeurassent bien pénétrés de cette idée, que s'ils ne contribuaient pas eux-mêmes à la destruction de l'Église dont ils étaient les ministres, il couraient le risque, d'un instant à l'autre, d'être réduits à la misère.

Il eût été prudent de s'attaquer d'abord à quelque individu obscur; mais l'infatuation du gouvernement était telle, qu'à une époque plus crédule on aurait pu le croire sous l'influence de quelque sortilége. Ce fut donc aux deux corporations les plus vénérables du pays, aux Universités d'Oxford et de Cambridge, que l'on déclara d'abord la guerre.

Depuis bien des siècles, ces deux grands corps jouissaient de privilèges considérables; mais jamais leurs pouvoirs n'avaient été plus grands que pendant la dernière partie du dix-septième siècle. Aucune autre nation ne pouvait se vanter de posséder des foyers de science aussi splendides et aussi riches. Les écoles d'Édimbourg et de Glasgow, de Leyde et d'Utrecht, de Louvain et de Gottingue, de Padoue et de Bologne, paraissaient pauvres et mesquines aux étudiants élevés dans les magnifiques colléges fondés par Wykeham et par Wolsey, par Henri VI et par Henri VIII. Dans le système universitaire d'Angleterre, la littérature et les

[1] Voyez les statuts 18 Hen. 6, c. xix; 2 et 3 Ed. 6, c. u; — « Eachard's History of the Revolution; » — « Kennet, » III, 468; — « North's Life of Guildford, » 247; — « London Gazette, » 18 avril et 23 mai 1687; et « Vindication of the E. of R. » (Earl of Rochester.)

sciences étaient environnées de pompe, armées de pouvoirs, é étroitement liées aux institutions les plus augustes de l'Éta Les plus grands seigneurs du royaume recherchaient à l'envi l titre de Chancelier d'une de ces Universités; les hommes d'Éta ambitionnaient l'honneur de les représenter au Parlement, e la noblesse, les princes eux-mêmes, s'enorgueillissaient de re cevoir d'elles le privilége de se parer de la robe écarlate d docteur. Les curieux étaient attirés à Oxford et à Cambridge pa la richesse de leurs anciens monuments qu'ornaient les sculp tures du moyen âge, par l'élégance des bâtiments modernes où brillaient le génie de Jones et de Wren, par leurs salles splendides, leurs chapelles, leurs musées, leurs jardins botani ques, et enfin par les seules grandes bibliothèques que possédât alors le royaume. La pompe que déployait dans les grandes occasions l'Université d'Oxford surtout, rivalisait avec celle des princes souverains. Quand son Chancelier, le vénérable duc d'Ormond, couvert de son manteau brodé, était assis sur son trône sous la voûte ornée de peintures du théâtre de Sheldon, et qu'environné de centaines de gradués, revêtus du costume de leur grade, il recevait solennellement les jeunes gens de la plus haute noblesse d'Angleterre qu'on lui présentait comme candidats aux honneurs académiques, il remplissait un rôle qui ne paraissait guère moins royal que celui de son maître à Whitehall. A ces Universités s'étaient formés presque tous les ecclésiastiques les plus éminents, tous les jurisconsultes, les médecins, les beaux esprits, les poëtes et les orateurs du pays, ainsi que beaucoup de nobles et de riches bourgeois. Il est bon de remarquer aussi que les rapports de l'étudiant avec l'école ne cessaient pas toujours quand il en sortait; souvent il restait membre du corps académique pendant toute sa vie, et votait, en cette qualité, dans toutes les élections importantes. Aussi conservait-il pour les bords du Cam et de l'Isis une affection plus forte que celle qu'inspirent d'ordinaire aux hommes les lieux où ils ont été élevés. Il n'y avait pas un recoin de l'Angleterre où les Universités ne comptassent des fils zélés et reconnaissants, et toute attaque dirigée contre l'honneur ou les intérêts de Cambridge ou d'Oxford devait infailliblement exciter le ressentiment d'une

classe puissante, active et intelligente, répandue sur toute la surface du territoire, depuis le Northumberland jusqu'au Cornwall.

Les gradués résidents des Universités n'étaient peut-être pas, à cette époque, réellement supérieurs, comme corps, aux gradués résidents de nos jours; mais ils occupaient une position bien plus élevée si on les compare au reste de la nation; car Cambridge et Oxford étaient alors les deux seules villes provinciales du royaume où l'on pût trouver un grand nombre d'hommes d'un esprit cultivé. La capitale elle-même respectait leurs décisions, non-seulement sur les questions de théologie, de physique et d'antiquité classique, mais encore sur d'autres points que les capitales, en général, se croient le droit de juger en dernier ressort. C'est à ces deux grands foyers nationaux du bon goût et de la science, qu'on appelait des décisions du café de Will et du parterre du théâtre royal de Drury-Lane. Des auteurs dramatiques applaudis avec enthousiasme à Londres, ne se sentaient tout à fait hors de danger qu'après avoir subi l'examen plus sévère de juges familiers avec les œuvres de Sophocle et de Térence [1].

La grande influence morale et intellectuelle des deux Universités anglaises s'était toujours exercée en faveur de la couronne. Lorsque Charles Ier établit son quartier général à Oxford, tous les colléges de cette ville fondirent leur argenterie pour venir au secours de sa caisse militaire. L'Université de Cambridge ne se montra pas moins bien disposée; elle aussi envoya une grande partie de son argenterie au camp du roi, et le reste allait y être expédié quand la ville fut prise par les troupes du Parlement. Traitées avec la dernière sévérité par les Puritains victorieux, elles accueillirent l'une et l'autre la Restauration avec joie; elles s'opposèrent énergiquement au bill d'Exclusion, et témoignèrent une profonde horreur pour le complot du Rye-House. Lors de l'insurrection de l'Ouest, l'Université de Cambridge ne se borna pas à déposer son Chancelier Monmouth, elle montra d'une

[1] Les Prologues de Dryden et les Mémoires de Cibber fournissent d'abondantes preuves de l'estime qu'avaient alors les poëtes et les acteurs les plus admirés pour le bon goût littéraire des étudiants de l'Université d'Oxford.

manière indigne d'un corps si éclairé son profond dégoût pour le traître, en livrant aux flammes la toile sur laquelle le talent de Kneller avait reproduit les traits charmants du duc[1]. L'Université d'Oxford, plus rapprochée du siége de la rébellion, donna des preuves encore plus fortes de sa fidélité, car des centaines d'étudiants prirent les armes, avec l'approbation de leurs chefs, pour la défense des droits héréditaires de la couronne. Telles étaient les corporations que le roi résolut de spolier et d'insulter en dépit des lois et de la foi jurée.

Plusieurs actes du Parlement, aussi clairs qu'aucun acte puisse être, déclaraient que personne ne serait admis à un grade quelconque dans les Universités d'Oxford et de Cambridge, sans prêter le serment de suprématie et un autre serment de même nature appelé serment d' « obéissance. » Malgré ces dispositions, en février 1687, Jacques expédia à Cambridge une lettre royale, ordonnant qu'un moine bénédictin, nommé Alban Francis, fût admis comme maître ès arts.

Les hauts fonctionnaires de l'Université, partagés entre leur respect pour la couronne et leur respect pour la légalité, se trouvèrent dans un grand embarras. On expédia à l'instant un message au duc d'Albemarle, qui avait remplacé Monmouth comme Chancelier, avec prière de faire au roi des représentations convenables à ce sujet; dans l'intervalle, l'archiviste et les appariteurs se rendirent auprès de Francis, et lui dirent que s'il était disposé à prêter les serments exigés par la loi, on l'admettrait aussitôt. Celui-ci refusa le serment et reprocha aux officiers universitaires leur peu de respect pour l'ordre du roi, mais les trouvant inflexibles, il monta à cheval et vint en toute hâte porter ses plaintes à Whitehall.

Les chefs des différents colléges s'assemblèrent alors en conseil; on prit l'opinion des meilleurs jurisconsultes, qui se déclarèrent positivement favorables à la marche que l'Université avait suivie. Mais déjà une seconde lettre de Sunderland, écrite en termes hautains et menaçants, était en route. De son côté,

[1] Voyez le poëme intitulé : « Advice to the Painter upon the Defeat of the Rebels in the West. » — Voyez aussi un autre poëme détestable, de Stepney, qui étudiait alors au collége de la Trinité.

Albemarle répondait, avec force expressions de regret, qu'il avait fait de son mieux, mais que le roi l'avait froidement et même durement reçu. Le corps académique, craignant le mécontentement royal et réellement désireux de se conformer aux désirs du roi, quoique déterminé à ne pas violer la loi incontestable du pays, soumit à Jacques, mais en vain, les explications les plus humbles et les plus respectueuses. Bientôt le Vice-Chancelier et le sénat universitaire reçurent une citation à comparaître, le 21 avril, devant la nouvelle cour de la Haute-Commission, siégeant à Westminster. Le Vice-Chancelier était tenu de se présenter en personne, et le sénat, qui se compose de tous les docteurs et de tous les maîtres des différentes facultés, devait envoyer des délégués.

Au jour fixé il y eut foule à la cour de la Haute-Commission. Jeffreys présidait; Rochester ne faisait plus partie du bureau depuis que le roi lui avait retiré la Verge Blanche, et à sa place on voyait le Lord-chambellan, John Sheffield, comte de Mulgrave. La destinée de ce grand seigneur ressemble, sous un rapport, à celle de son collègue Sprat. Il écrivit des vers qui s'élevèrent rarement au-dessus de la médiocrité, mais comme c'était un homme distingué dans le monde élégant et politique, sa poésie trouva des admirateurs. Avec le temps son prestige s'est évanoui, mais malheureusement pour lui, ses vers avaient déjà acquis, par droit de prescription, une place dans toutes les collections des poëtes anglais; et actuellement encore nous voyons réimprimer ses insipides essais poétiques et ses mauvais vers adressés à Amoretta et à Gloriana en compagnie de « Comus » et du « Festin d'Alexandre. » Aussi Mulgrave est-il surtout connu aujourd'hui comme un méchant poëte, et méprisé comme tel. Cependant, au dire même de ceux qui ne l'aimaient ni ne l'estimaient, Mulgrave était bien véritablement un homme d'un grand talent, qui pour l'éloquence parlementaire ne le cédait à aucun orateur de son temps. Son caractère n'inspirait guère le respect: c'était un libertin, moins cette main et ce cœur toujours ouverts qui rendent quelquefois le libertinage aimable; c'était un aristocrate, moins cette élévation de sentiments qui rend souvent respectable la fierté aristocratique. Les sati-

ristes de son temps le surnommaient « Lord Tout-fier » (*All pride*). Son orgueil cependant n'excluait pas les vices les plus ignobles. On ne pouvait s'expliquer, par exemple, comment un homme qui affichait une si haute opinion de sa dignité personnelle, se montrait si difficile et si ladre dans ses transactions pécuniaires. Mulgrave avait jadis offensé grièvement la famille royale en se permettant d'aspirer au cœur et à la main de la princesse Anne; désappointé dans son projet, il s'efforça de reconquérir par des bassesses la faveur que sa présomption lui avait fait perdre. Son épitaphe, écrite par lui-même, apprend tous les jours aux visiteurs de l'abbaye de Westminster qu'il vécut et mourut sceptique en fait de religion; il nous dit en outre, dans ses mémoires, que la superstition romaine était un de ses sujets favoris de plaisanterie: cependant, dès l'avénement de Jacques il s'était empressé d'affecter une inclination marquée pour le Papisme et feignit enfin de s'être secrètement converti. Le roi récompensa cette abjecte hypocrisie par un siége dans la Haute-Commission ecclésiastique[1].

Le docteur John Pechell, Vice-Chancelier de l'Université de Cambridge, parut donc devant le redoutable tribunal. C'était un homme sans grands talents et dépourvu de vigueur, mais il était accompagné de huit académiciens distingués, députés par le sénat. Parmi ceux-ci se voyait Isaac Newton, agrégé au Collége de la Trinité, et professeur de mathématiques. Il était alors à l'apogée de son génie. La Société Royale venait de faire imprimer à ses frais, et allait livrer sous peu au public, le grand ouvrage qui place Newton au premier rang parmi les géomètres et les physiciens de tous les temps et de tous les pays. Zélé partisan des libertés civiles et de la religion protestante, il sentait néanmoins que les habitudes de sa vie le rendaient impropre aux combats d'une existence active; il se tint donc modeste-

[1] Voyez le portrait de Sheffield par Mackay, avec la note de Swift; — « The Satire on the Deponents, » 1688; — « Life of John, Duke of Buckinghamshire, » 1729; et « Barillon, » 30 août 1687. J'ai en ma possession une satire manuscrite sur Mulgrave, datée de 1690; elle ne manque pas de verve; les vers les plus remarquables sont ceux-ci:

« Petre aujourd'hui et Burnet demain,
« Il courtise les coquins de tous les partis et de toutes les religions. »

ment silencieux au milieu des délégués, laissant à ses collègues, plus versés que lui dans la pratique des affaires, le soin de défendre la cause de sa chère Université.

Jamais question ne fut plus claire; la loi était expresse, et les précédents avaient été presque invariablement conformes à la loi. Peut-être était-il arrivé qu'en un jour de grande solennité, où l'on conférait un grand nombre de degrés académiques, quelqu'un des récipiendaires eût passé sans prêter les deux serments; mais une telle irrégularité, résultat naturel de la hâte et de l'inadvertance, ne pouvait être invoquée comme un précédent. Quelques ambassadeurs étrangers de diverses religions, et en particulier un Musulman, avaient bien été admis sans prêter les serments; mais il était permis de douter que ce fussent là des cas prévus par la lettre et l'esprit des actes du Parlement. Du reste, on ne prétendit même pas que personne eût jamais été admis à un degré universitaire après avoir refusé le serment, et c'était là précisément le cas d'Alban Francis. Les délégués du sénat offrirent de prouver que sous le règne précédent plusieurs ordres royaux avaient été considérés comme nuls, parce que les personnes recommandées refusaient le serment exigé par la loi, et que toujours, en pareil cas, le gouvernement avait approuvé la conduite de l'Université. Mais Jeffreys ne voulut rien entendre. N'ayant pas tardé à découvrir que le Vice-Chancelier était un homme faible, ignorant et timide, il donna un libre cours à son insolence habituelle, si longtemps la terreur du Old Bailey. Le malheureux Vice-Chancelier, peu accoutumé à un pareil lieu et à un pareil traitement, troublé et interdit, fut bientôt hors d'état de parler ou de comprendre. Et quand les autres académiciens, plus capables que lui de défendre leur cause, essayèrent de prendre la parole, Jeffreys leur imposa rudement silence. « Vous n'êtes pas des « Vice-Chanceliers, leur dit-il; quand vous le serez vous pour- « rez parler; jusque-là, tenez-vous tranquilles. » On les fit sortir du prétoire sans leur permettre de dire un mot. Rappelés un instant après, ils furent informés que la Cour enlevait à Pechell sa vice-chancellerie et suspendait le traitement auquel il avait droit comme proviseur d'un collége; traitement qui

avait tous les caractères de la propriété. « Quant à vous, qui « êtes presque tous ecclésiastiques, ajouta Jeffreys en s'adres- « sant aux délégués du sénat, retournez chez vous avec ce petit « avis tiré de l'Écriture : Allez, et ne péchez plus, de peur qu'il « ne vous arrive quelque chose de pire [1] ! »

Une telle conduite peut paraître suffisamment injuste et violente. Mais en comparaison de l'extrême rigueur dont le roi avait déjà usé à l'égard de l'Université d'Oxford, Cambridge pouvait se considérer comme traitée avec douceur. Déjà University-College avait été changé, par Obadiah Walker, en une espèce de séminaire catholique ; le collége de Christ-Church était sous la direction d'un Doyen catholique, et chaque jour on disait la messe dans ces deux établissements. La tranquille et majestueuse cité d'Oxford, si longtemps le boulevard du royalisme, était agitée par des passions jusque-là inconnues. Les étudiants, de connivence avec leurs maîtres, huaient les élèves du séminaire de Walker, et chantaient sous ses fenêtres des complaintes satiriques. Il nous est resté quelques fragments des sérénades qui troublaient à cette époque la grande rue d'Oxford ; le refrain de l'une d'elles était :

« Le vieil Obadiah
« Chante Ave Maria. »

Des acteurs étant venus jouer sur le théâtre d'Oxford, le sentiment public se manifesta avec plus de force encore. On donna la pièce de Howard, intitulée « le Comité. » Dans cette pièce, écrite peu de temps après la Restauration, les Puritains étaient dépeints sous un jour odieux et méprisable, et par conséquent elle avait trouvé, pendant plus de vingt-cinq ans, un auditoire favorable chez les étudiants d'Oxford. Cette fois elle obtint un succès bien plus grand, car par une singulière coïncidence un des personnages les plus importants, un vieil hypocrite, se nommait Obadiah. Le public couvrit d'applaudissements la dernière scène, où cet Obadiah est conduit sur le théâtre la corde au

[1] Voyez les poursuites contre l'Université de Cambridge, dans la collection des « State Trials. »

cou; et ces applaudissements redoublèrent quand un des acteurs, changeant le texte de la pièce, déclara qu'Obadiah allait être pendu pour avoir apostasié. Le roi se montra très-irrité de cette insulte. Enfin l'Université d'Oxford manifestait de telles dispositions à la révolte, qu'on jugea prudent, pour empêcher une explosion, d'y envoyer un des nouveaux régiments, celui qu'on désigne actuellement sous le nom de deuxième régiment de dragons de la garde [1].

Ces événements auraient dû convaincre Jacques que la conduite qu'il avait adoptée le conduisait à sa ruine. Depuis longtemps il était accoutumé aux clameurs de la capitale, clameurs quelquefois injustes, quelquefois vaines, que souvent il avait bravées, et qu'il pouvait peut-être braver encore. Mais que l'Université d'Oxford, ce foyer du royalisme, ce quartier général de l'armée des Cavaliers, ce lieu où son père et son frère avaient tenu leur cour quand ils ne s'étaient plus trouvés en sûreté dans leur capitale séditieuse, et où, tout récemment encore, on avait livré aux flammes les ouvrages des grands maîtres républicains; que cette Université montrât des symptômes d'insurrection; que cette jeunesse ardente, qui, quelques mois auparavant, s'était portée d'elle-même à la rencontre des insurgés de l'Ouest, eût besoin à cette heure d'être contenue par le sabre et la carabine; certes, c'étaient là des signes d'un mauvais présage pour la maison de Stuart. Mais ces avertissements furent perdus pour l'opiniâtre et stupide tyran; il était résolu à transférer à son Église toutes les fondations les plus riches et les plus splendides de l'Angleterre. En vain les plus sages de ses conseillers catholiques lui faisaient-ils des observations, en vain lui représentaient-ils qu'il était en son pouvoir, sans violer le droit de propriété, de rendre un grand service à la cause de sa religion; qu'une somme de deux mille livres sterling par an, facile à prélever sur sa cassette, suffirait pour entretenir un collége de Jésuites à Oxford; qu'un semblable collége, pourvu de professeurs instruits et zélés,

[1] Voyez: « Wood's Athenæ Oxonienses; » — « Apology for the Life of Colley Cibber; » et « Citters, » 2-12 mars 1686.

serait un rival formidable pour les vieilles institutions académiques, qui ne montraient déjà que trop de symptômes de la torpeur inséparable de l'opulence et de la sécurité, et que le « Collége du roi Jacques » deviendrait bientôt, même au dire des Protestants, la première école d'Angleterre, sous le rapport de la science et de la discipline morale. C'était bien là, lui disait-on, le moyen le moins irritant et le plus sûr d'humilier l'Église anglicane et de glorifier l'Église de Rome. Le comte d'Ailesbury, un des serviteurs les plus dévoués de la famille royale, déclara que, bien que Protestant et peu riche, il donnerait volontiers, dans ce but, mille livres sterling de sa poche, plutôt que de voir son maître attaquer les droits de la propriété et manquer à la foi jurée[1]. Mais le roi ne goûta pas ce projet, qui, sous plus d'un rapport, ne convenait nullement à son caractère dur. D'abord il aimait à faire plier et à briser la volonté d'autrui; ensuite il n'aimait pas à donner de l'argent. Ce qu'il n'avait pas la générosité de faire à ses propres dépens, il résolut de l'exécuter aux dépens des autres. Une fois engagé dans cette voie, son orgueil et son entêtement l'empêchèrent de reculer; et, de pas en pas, il en vint enfin à des actes d'un despotisme turc, à des actes qui persuadèrent à la nation que, sous un roi catholique romain, la propriété d'un Protestant anglais n'était pas plus en sûreté que celle d'un Grec sous la domination musulmane.

Magdalene-College, à Oxford, fondé dans le quinzième siècle par William de Waynflete, évêque de Winchester et Lord Grand-Chancelier d'Angleterre, était une des plus remarquables de nos institutions académiques. Le voyageur qui venait de Londres apercevait de loin une tour gracieuse, au sommet de laquelle, chaque année, le 1er mai, à la pointe du jour, une hymne latine était chantée par les choristes. A mesure qu'il avançait, il voyait que cette tour s'appuyait à un massif de constructions crénelées, basses et irrégulières, mais d'un aspect vénérable, qu'entourait un cercle de verdure, et qui dominaient les eaux paresseuses du Cherwell. Enfin il pénétrait par un

[1] Voyez : « Burnet, » II, 697, et Lettre de Lord Ailesbury, imprimée dans le « European Magazine » du mois d'avril 1795.

portail surmonté d'une belle fenêtre en saillie [1], et se trouvait dans un vaste cloître, orné de sculptures emblématiques représentant les vertus et les vices, grossièrement taillées dans la pierre grise par les maçons du quinzième siècle. La table collégiale, abondamment pourvue, était dressée dans un réfectoire grandiose, orné de peintures et de sculptures fantastiques. Le service religieux se célébrait, matin et soir, dans une chapelle qui avait été bien endommagée par la violence des Réformateurs et des Puritains, mais qui, malgré tous ces dégâts, était encore un édifice d'une grande beauté. C'est cette même chapelle que nous avons vu réparer de nos jours avec tant de goût et d'intelligence. Les jardins spacieux qui s'étendaient le long de la rivière contenaient des arbres d'une grosseur extraordinaire ; on y voyait une des merveilles végétales de l'Angleterre, un chêne gigantesque, plus vieux d'un siècle, disait-on, que le plus ancien collége de l'Université.

Les statuts de la société ordonnaient que les rois d'Angleterre et leurs fils aînés eussent un logement dans la maison collégiale. Édouard IV l'habita avant même que les bâtiments fussent terminés. Richard III y tint un moment sa cour, assista à des disputes académiques dans la grande salle, festoya royalement ses hôtes et les régala plus d'une fois des daims gras des forêts royales. Deux héritiers présomptifs de la couronne, Arthur, le frère aîné de Henri VIII, et Henri, le frère aîné de Charles Ier, tous les deux enlevés par une mort prématurée, furent membres du collége. Enfin un autre prince du sang, le doux Reginald Pole, le dernier et le meilleur des archevêques catholiques de Canterbury, y fit ses études. A l'époque de la guerre civile, Magdalene-College resta fidèle au parti du roi : le prince Rupert y établit son quartier général, et souvent le paisible cloître entendit résonner ses trompettes guerrières, quand il partait à la tête de ses cavaliers pour quelque entreprise hasardeuse. La plupart des agrégés, étant des ecclésiastiques, n'avaient pu aider le roi que de leurs bourses et de leurs prières ; cependant un membre de la société, un docteur en

[1] Cette porte est maintenant murée.

droit, leva un corps d'étudiants, et se fit bravement tuer à leur tête en combattant contre les soldats d'Essex. Après la cessation des hostilités, lorsque l'Angleterre fut soumise aux Têtes-rondes, les trois quarts des membres de cette fondation ayant refusé de se soumettre à l'autorité usurpée, furent chassés de leur maison et privés de leurs revenus. Ceux qui vécurent assez pour voir la Restauration revinrent alors dans leur agréable retraite. Une nouvelle génération, héritière de leurs opinions et de leur courage, les remplaça, et, lors de l'insurrection de l'Ouest, tout membre que sa profession ou son âge n'empêchait pas de prendre les armes s'offrit avec empressement à combattre pour la couronne. En un mot, il serait difficile de citer, dans tout le royaume, une autre corporation qui eût plus de droit que Magdalene-College à la reconnaissance de la maison de Stuart [1].

Cette société se composait d'un président, de quarante agrégés, de trente étudiants, qu'on appelait « *Demies*, » et d'un certain nombre de chapelains, de clercs et de choristes. A l'époque de l'inspection générale qui eut lieu sous Henri VIII, ses revenus étaient beaucoup plus considérables que ceux d'aucune autre institution analogue en Angleterre ; ils dépassaient de moitié ceux de la magnifique fondation de Henri VI à Cambridge, et de beaucoup plus du double ceux dont William de Wykeham avait doté son collége à Oxford. Du temps de Jacques II, Magdalene-College possédait d'immenses richesses que la rumeur publique accroissait encore ; on allait jusqu'à dire qu'il était plus riche que les plus opulentes abbayes du continent, et l'on prétendait qu'à l'expiration des baux les fermages seraient augmentés jusqu'à la prodigieuse somme de quarante mille livres sterling par an [2].

D'après les statuts rédigés par leur fondateur, les agrégés avaient le droit de choisir leur président parmi les personnes

[1] Voyez : « Wood's Athenæ Oxonienses; » et « Walker's Sufferings of the clergy. »

[2] Voyez : « Burnet, » I, 697; et « Tanner's notitia monastica. » A l'inspection générale qui eut lieu dans la vingt-sixième année du règne de Henri VIII, il paraît que le revenu annuel de « King's College » était de 751 l. st., celui de « New-College » de 487 l. st., et celui de « Magdalene-College » 1076 l. st.

qui étaient ou avaient été agrégées soit à Magdalene, soit à New-College. Ils avaient généralement usé de ce droit en pleine liberté ; cependant, quelquefois la corporation avait reçu des lettres royales, recommandant à son choix quelque protégé de la cour qui remplissait les conditions voulues, et dans ces circonstances il était d'usage de se conformer respectueusement aux désirs du souverain.

Le président du collége étant mort dans le mois de mars 1687, un des agrégés, le docteur Thomas Smith, populairement surnommé « Rabbi Smith, » se mit sur les rangs pour le remplacer. Smith, grand voyageur, bibliophile, antiquaire et orientaliste distingué, avait été chapelain de l'ambassade anglaise à Constantinople et employé à collationner le manuscrit Alexandrin. Il croyait avoir des droits à la faveur du gouvernement, et comme homme de science, et comme Tory zélé. En effet, il eût été difficile de trouver dans tout le personnel de l'Église anglicane un sujet plus fidèle et plus dévoué. Depuis longtemps intimement lié avec Parker, évêque d'Oxford, il comptait sur l'influence de ce prélat pour obtenir une lettre royale de recommandation auprès des membres du collége. Parker promit de s'y employer de son mieux, mais bientôt il ne tarda pas à informer Smith qu'il s'élevait quelques difficultés : « Le roi, lui « dit-il, ne recommandera personne qui ne soit bien disposé « pour la religion de Sa Majesté. Qu'êtes-vous prêt à faire pour « le contenter à ce sujet ? » Smith répondit que, s'il était élu, il s'efforcerait d'encourager les sciences, le véritable christianisme, et la fidélité au roi. « Cela ne suffira pas, » lui dit l'évêque. — « S'il en est ainsi, répondit noblement Smith, soit président « qui voudra ; je ne peux rien promettre de plus. »

Tous les agrégés étaient convoqués pour le 13 avril, jour fixé pour l'élection, quand le bruit se répandit qu'une lettre royale viendrait bientôt recommander au choix de la société un certain Anthony Farmer. La vie de cet homme se composait d'une suite d'actions honteuses. D'abord membre de l'Université de Cambridge, il n'avait évité d'en être chassé qu'en faisant une prudente retraite; puis il s'était fait Dissident ; enfin il était allé à Oxford pour se faire inscrire comme membre de Magda-

lene-College. Là, ses vices l'avaient bientôt fait remarquer : presque tous les soirs il rentrait en chancelant et ivre au point de ne pouvoir parler ; il fréquentait ouvertement les mauvais lieux ; enfin il s'était posé comme le complaisant de quelques jeunes débauchés, et dans ce honteux métier, dépassant l'infamie ordinaire de ses pareils, il leur rendait à prix d'argent des services trop vils pour que l'histoire en fasse mention. Mais, ce misérable se disant catholique, son apostasie rachetait tous ses vices, et malgré sa jeunesse le gouvernement le choisit pour diriger une société grave et religieuse, où le scandale causé par sa perversité et sa dépravation était encore tout récent.

Comme Catholique romain, Anthony Farmer n'avait pas qualité, d'après la loi générale du pays, pour occuper un siége académique et, n'ayant jamais été agrégé ni à New-College, ni à Magdalene-College, le règlement de William de Waynflete s'opposait à ce qu'il pût être élu président. En outre, le fondateur avait eu la précaution de recommander à tous ceux qui profiteraient un jour de ses libéralités d'avoir surtout égard à la moralité de l'homme qu'ils se donnaient pour chef ; mais n'eût-il pas fait une semblable injonction, une société composée presque exclusivement d'ecclésiastiques ne pouvait décemment remettre à un homme tel que Farmer la direction d'un établissement d'éducation.

Les agrégés représentèrent respectueusement au roi l'embarras dans lequel ils se trouveraient, si, comme le bruit en courait, il leur recommandait d'élire Farmer, suppliant Sa Majesté, si c'était son bon plaisir d'intervenir dans l'élection, de proposer quelqu'un pour qui ils pourraient consciencieusement et légalement voter. Jacques ne tint aucun compte de cette requête, et la lettre royale arriva. Elle fut remise par un des agrégés, Henri Charnock, qui venait, lui aussi, de se convertir au Catholicisme. Charnock était un homme capable et courageux, mais d'un caractère turbulent et emporté qui, quelques années plus tard, le poussa à un crime atroce et à une terrible destinée. Le 13 avril, la société se réunit dans la chapelle. Comme on conservait encore quelque espoir que le roi se lais-

serait toucher par les remontrances qu'on lui avait adressées, l'assemblée s'ajourna jusqu'au 15, dernier jour où, d'après les règles fondamentales du collége, l'élection pouvait avoir lieu.

Enfin, le 15 avril, les agrégés se rendirent de nouveau dans leur chapelle. Aucune réponse n'était arrivée de Whitehall. Deux ou trois des plus anciens membres, Smith entre autres, proposèrent d'ajourner de nouveau l'élection plutôt que de faire une démarche qui pût offenser le roi. Mais le texte des statuts était formel; et ces statuts, tous les membres avaient juré de les observer; l'opinion générale fut donc qu'il ne devait pas y avoir de nouveau délai. Un débat fort animé s'engagea, pendant lequel, les électeurs étant trop excités pour rester à leurs places dans le chœur, le tumulte fut au comble. Ceux qui étaient d'avis de procéder à l'élection en appelèrent à leur serment de se conformer aux règles tracées par le fondateur dont ils mangeaient le pain. Le roi, disaient-ils avec raison, n'avait aucun droit de les forcer de voter pour un candidat quelconque, se trouvât-il même dans les conditions voulues. Quelques expressions blessantes pour des oreilles de Tory se firent entendre dans le cours de la discussion, et Smith se laissa aller à dire que l'esprit de Ferguson s'était emparé de ses collègues. Enfin l'on décida à une grande majorité qu'il y avait nécessité à procéder immédiatement à l'élection. Charnock sortit alors de la chapelle; les autres, après avoir communié, passèrent au vote. Leur choix tomba sur John Hough, homme d'une prudence et d'une vertu éminentes, qui supporta l'adversité avec courage et la prospérité avec humilité, et qui, après s'être élevé à de hautes dignités et en avoir modestement refusé de plus élevées encore, mourut à un âge très-avancé, dans toute la vigueur de son esprit, plus de cinquante-six ans après ce jour mémorable.

La société s'empressa d'informer le roi des circonstances qui avaient nécessité l'élection immédiate d'un président; en même temps elle pria le duc d'Ormond, comme patron de l'Université entière, et l'évêque de Winchester, comme inspecteur de Magdalene-College, d'être leurs intercesseurs auprès du roi. Mais

l'esprit borné et irrité de Jacques se refusa à admettre aucune explication.

Dès le commencement du mois de juin, les agrégés furent cités à comparaître à Whitehall devant la Haute-Commission. Cinq d'entre eux, députés par leurs collègues, obéirent à la citation. Jeffreys les traita avec sa rudesse habituelle. L'un d'eux, un grave docteur nommé Fairfax, ayant hasardé quelques doutes sur la compétence de la Commission, le Chancelier commença à hurler comme une bête féroce : « Quel est cet « homme? qui donc l'a chargé de venir faire l'impudent ici? « Empoignez-le! mettez-le dans un cabanon! Que fait-il là sans « son gardien? C'est à moi de le soigner comme fou. Com- « prend-on que personne ne le réclame? » Mais, quand cet ouragan fut passé et qu'on prit lecture des dépositions contre la moralité du nominataire du roi, pas un des membres de la Haute-Commission n'eut l'audace de déclarer qu'un pareil homme pouvait être placé à la tête d'un collége important. Obadiah Walker et les autres membres catholiques de l'Université d'Oxford, venus là pour soutenir leur néophyte, demeurèrent confondus. La Commission annula l'élection de Hough, et suspendit Fairfax de ses fonctions d'agrégé; mais il ne fut plus question de Farmer; et au mois d'août on reçut à Magdalene-College une nouvelle lettre royale de recommandation en faveur de Parker, évêque d'Oxford.

Parker ne professait pas ouvertement le Papisme. Néanmoins, la présidence eût-elle été vacante, sa candidature soulevait une objection décisive : il n'avait jamais été agrégé ni à New-College, ni à Magdalene-College. Mais la présidence n'était pas vacante; Hough avait été régulièrement élu, et tous les membres du Collége étaient engagés par serment à le maintenir dans son poste. Ils exprimèrent donc respectueusement au roi, avec de nombreuses protestations d'une entière fidélité, leur regret de ne pouvoir lui complaire.

Pendant qu'Oxford opposait ainsi une ferme résistance à la tyrannie, il se faisait ailleurs une opposition non moins résolue. Peu de temps auparavant le roi avait envoyé un ordre au conseil d'administration du « Charter-House, » conseil composé des

hommes les plus considérables du royaume, pour qu'ils eussent à admettre dans l'hospice placé sous leur direction un Catholique romain appelé Popham. Le principal, nommé Thomas Burnet, ecclésiastique distingué par ses vertus, son génie et ses connaissances, eut le courage de représenter au conseil, bien que le féroce Jeffreys en fît partie, que ce que l'on exigeait d'eux était contraire à la volonté du fondateur et à un acte du Parlement. « Qu'importe! » dit alors un courtisan qui se trouvait être un des directeurs. « Il importe beaucoup, selon moi, » répondit une voix affaiblie par l'âge et le malheur, mais qui commandait le respect dans quelque lieu qu'elle se fît entendre, la voix du vénérable duc d'Ormond. « Un acte du Parlement, ajouta ce patriarche des Cavaliers, n'est pas peu de chose, à mon sens. » L'admission de Popham fut mise aux voix, et rejetée. Mais le Chancelier, qui n'osait faire éclater sa rage en jurant et en pestant contre Ormond, étant sorti avec fracas, suivi de quelques membres de la minorité, les administrateurs ne se trouvèrent plus en nombre suffisant pour répondre officiellement à l'ordre du roi.

La réunion suivante du Charter-House eut lieu deux jours seulement après que Hough eut été déposé et Fairfax suspendu par sentence de la Haute-Commission. Un nouvel ordre, revêtu du Grand Sceau, fut remis au conseil; mais le traitement tyrannique employé à l'égard de Magdalene-College, au lieu de calmer les esprits, n'avait fait que les enflammer. En conséquence, on rédigea une lettre à Sunderland, dans laquelle on le chargeait d'informer le roi que, dans cette circonstance, le conseil ne pouvait obéir à Sa Majesté sans violer les lois du pays et commettre un abus de confiance.

Il est probable que, si les signatures apposées à cette lettre eussent été celles de personnes insignifiantes, le roi se serait permis quelque démarche violente; mais les grands noms d'Ormond, de Halifax, de Danby et de Nottingham, tous chefs des différentes fractions du grand parti auquel il devait la couronne, l'arrêtèrent. Le roi se contenta donc de donner des ordres à Jeffreys pour que celui-ci avisât au meilleur moyen de sortir d'embarras. D'abord il fut question de faire des poursuites

devant la cour du Banc du roi; plus tard on dit que la cour de la Haute-Commission évoquerait l'affaire; mais ces menaces n'eurent pas de suite [1].

On était à la fin de l'été; le roi se mit en route pour le plus long et le plus pompeux voyage que la royauté eût entrepris depuis nombre d'années. Parti de Windsor le 16 août, il se rendit d'abord à Portsmouth, fit à pied le tour des fortifications de cette ville, toucha quelques scrofuleux, puis s'embarqua dans un de ses yachts pour aller à Southampton. De Southampton il se dirigea sur Bath, d'où il repartit au bout de quelques jours en y laissant la reine. A son départ, le grand sheriff du Somersetshire ainsi qu'une foule nombreuse de gentilshommes l'accompagnèrent jusqu'à la frontière du comté, où l'attendait le grand sheriff du Gloucestershire avec une suite non moins splendide. Le duc de Beaufort vint ensuite au-devant du cortége royal pour conduire le roi à Badminton, où il avait préparé un banquet digne de sa réputation de magnifique hospitalité. Dans l'après-midi la cavalcade se mit en route pour Gloucester, et à deux milles de la ville on rencontra l'évêque et le clergé qui étaient venus pour complimenter le roi; puis, à la porte du Sud, on trouva le maire portant les clefs; toutes les cloches étaient en branle, et le vin coulait dans les fontaines à mesure que le roi traversait les rues pour se rendre au clos qui environne la vénérable cathédrale. Il coucha cette nuit au Doyenné et partit le lendemain matin pour Worcester. De Worcester il se rendit à Ludlow, à Shrewsbury et à Chester; partout on le reçut avec des marques extérieures de joie et de respect qu'il avait la faiblesse de considérer comme des preuves que le mécontentement excité par ses actes s'était dissipé, et qu'il ne lui restait plus qu'à remporter une victoire facile. Mais, plus perspicace, Barillon écrivait à Louis XIV que le roi d'Angleterre se faisait illusion; que ce voyage n'avait produit, au fond, aucun bon effet, et que tous ces gentilshommes du Worcestershire et du Shropshire, qui croyaient devoir accueillir leur souverain et leur hôte avec tant de marques d'honneur,

[1] A Relation of the Proceedings at the Charter-House, » 1689.

n'en seraient pas moins opposés à la question du Test quand elle reviendrait sur le tapis [1].

Deux courtisans d'opinions et de caractères bien différents se joignirent au cortége pendant le voyage. L'un, Penn, faisait une tournée pastorale et se trouvait à Chester. Sa popularité et son empire sur ses coreligionnaires avaient beaucoup diminué depuis qu'il était devenu l'instrument du roi et des Jésuites. Jacques ne l'en accueillit pas moins gracieusement et poussa même la condescendance jusqu'à se rendre à une assemblée de Quakers où il écouta avec patience la parole mélodieuse de son ami [2]. L'autre, Tyrconnel, était venu de Dublin pour rendre compte au roi de son administration. Les plus respectables Catholiques anglais ne le voyaient que d'un mauvais œil; ils le considéraient comme l'ennemi de leur race et la honte de leur religion. Son maître cependant le reçut avec cordialité et le congédia avec de nouvelles assurances de faveur et de soutien. Jacques lui exprima tout le plaisir qu'il éprouvait d'apprendre qu'avant peu tout le gouvernement de l'Irlande se trouverait en des mains catholiques. Déjà on avait dépouillé les colons anglais de tout pouvoir politique; il ne restait plus qu'à les dépouiller de leurs propriétés; et ce dernier outrage, on le différait seulement jusqu'à ce qu'on se fût assuré de la coopération d'un Parlement irlandais [3].

En quittant le comté de Chester, le roi prit la direction du midi, et dans la ferme persuasion que les agrégés de Magdalene-College, quelque rebelles qu'ils fussent, n'oseraient résister à un ordre donné en personne, il se dirigea vers Oxford. Sur sa

[1] Voyez la Gazette de Londres depuis le 18 août jusqu'au 1er septemb. 1687; et « Barillon, » 19-29 sept. 1687.

[2] « Clarkson's Life of Penn. » Bonrepaux écrivait à Seignelay le 12-22 sept. 1687 : « Penn, chef des Quakers, qu'on sait être dans les intérêts du roi d'Angleterre, « est si fort décrié parmi ceux de son parti, qu'ils n'ont plus aucune confiance en « lui. »

[3] Voyez : « London Gazette, » 5 sept.; et « Sheridan MS. » — Barillon écrivait le 6-16 sept. 1687 : « Le roi son maître a témoigné une grande satisfaction des me- « sures qu'il a prises, et a autorisé ce qu'il a fait en faveur des Catholiques. Il les « établit dans les emplois et les charges, en sorte que l'autorité se trouvera bientôt « dans leurs mains. Il reste encore beaucoup de choses à faire en ce pays-là pour « retirer les biens injustement ôtés aux Catholiques. Mais cela ne peut s'exécuter « qu'avec le temps et dans l'assemblée d'un Parlement en Irlande. »

route, il fit quelques courtes excursions qui pouvaient l'intéresser comme roi, comme frère et comme fils : il visita le toit hospitalier de Boscobel et voulut voir ce qui restait encore du fameux chêne qui avait joué un si grand rôle dans l'histoire de sa famille ; il parcourut à cheval le champ d'Edgehill, où pour la première fois les Cavaliers croisèrent le fer avec les soldats du Parlement ; le 3 septembre il dîna en grand apparat au château de Woodstock, célèbre et ancien manoir dont il ne reste plus vestige, mais dont l'emplacement est encore marqué sur le gazon du parc de Blenheim par deux sycomores qui croissent près du superbe pont. Le soir du même jour le roi arriva à Oxford, où il fut reçu avec les honneurs accoutumés. Les étudiants en costume académique allèrent le recevoir à la porte et formèrent la haie depuis l'entrée de la ville jusqu'à la grande grille du collége de Christ-Church. Il descendit au Doyenné, où, entre autres préparatifs, il trouva une chapelle arrangée pour la célébration du service catholique[1]. Le lendemain de son arrivée, les agrégés de Magdalene-College reçurent l'ordre de se rendre en sa présence. Quand ils parurent, Jacques les reçut avec une insolence qui dépassait celle qu'avait pu se permettre aucun inspecteur puritain à l'égard de leurs prédécesseurs. « Vous ne vous êtes pas conduits envers moi en gens bien élevés, « s'écria-t-il, et vous avez manqué aux convenances aussi bien « qu'à votre devoir ! » Les agrégés tombèrent à genoux en présentant une pétition ; mais le roi, sans vouloir y jeter les yeux, continua : « Est-ce là la fidélité de l'Église d'Angleterre? Je « n'aurais jamais cru qu'un aussi grand nombre de ministres « de cette Église se seraient compromis dans une pareille « affaire. Allez, sortez de ma présence ! Je suis roi, et je veux « être obéi ! Rendez-vous à l'instant à votre chapelle et admettez « l'évêque d'Oxford. Que ceux d'entre vous qui s'y refusent y « songent ; ils sentiront tout le poids de ma puissance ; ils ver- « ront ce que c'est que d'encourir le déplaisir de leur souve- « rain. » Les agrégés, toujours à genoux, présentèrent de nouveau leur pétition ; mais le roi, la jetant à terre avec colère,

[1] « London Gazette, » nos des 5 et 8 septembre 1687.

s'écria encore : « Sortez! vous dis-je; je ne recevrai rien de vous « que vous n'ayez admis l'évêque. »

Les agrégés se retirèrent aussitôt et se rendirent à leur chapelle. On mit en délibération si l'on obéirait aux ordres du roi. Smith était absent, et Charnock fut le seul qui se prononça pour l'affirmative; tous les autres répondirent qu'ils étaient prêts à obéir au roi dans tout ce qu'il leur ordonnerait de conforme à la justice, mais qu'ils ne violeraient pas leurs statuts et leurs serments.

Le roi, mortifié et furieux de sa défaite, quitta Oxford pour rejoindre la reine à Bath. Son obstination et sa violence l'avaient placé dans une position embarrassante; il s'était trop fié à l'effet que produiraient un visage irrité et des paroles acerbes; il avait follement joué sur l'issue de cette querelle non-seulement l'honneur de son gouvernement, mais encore sa dignité personnelle. Pouvait-il aujourd'hui céder à des sujets qu'il avait menacés de la voix et du geste? D'un autre côté, pouvait-il bien se hasarder à chasser de chez eux, du jour au lendemain, une foule d'ecclésiastiques, pour avoir rempli un devoir que la nation entière regardait comme sacré? Mais il se disait qu'il y avait peut-être moyen de sortir de ce dilemme; peut-être, par corruption, par flatterie ou par menace, pourrait-on amener les agrégés à l'obéissance. On eut donc recours à Penn comme intermédiaire. Celui-ci avait un caractère trop bienveillant pour approuver la violence et les injustes procédés du roi, et il alla même jusqu'à exprimer une partie de ses sentiments; mais, Jacques s'obstinant comme toujours dans le mal, le Quaker courtisan fit de son mieux pour ébranler les agrégés dans le bien. D'abord il essaya de l'intimidation : une ruine complète, leur dit-il, menaçait leur société; le roi était furieux; la chose pouvait devenir très-grave, on le croyait généralement; il n'était pas d'enfant qui ne sût que Sa Majesté tenait à faire ses volontés, et qu'elle ne souffrait pas la contradiction. En conséquence, Penn exhortait les agrégés à ne point se fier à la justice de leur cause, mais à se soumettre, ou du moins à temporiser. Ce conseil paraissait vraiment étrange de la part d'un homme chassé de l'Université pour avoir soulevé une émeute

à propos d'un surplis, d'un homme qui avait couru le risque d'être déshérité par son père plutôt que d'ôter son chapeau devant les princes du sang, et qui s'était fait mettre en prison pour avoir péroré dans les conventicules. Toutefois il ne réussit pas à effrayer les agrégés de Magdalene. En réponse à ses insinuations alarmantes, on lui rappela que, dans la génération précédente, trente-quatre agrégés sur quarante avaient préféré abandonner leurs cloîtres bien-aimés, leurs jardins, leurs salles et leur chapelle, sans savoir où ils trouveraient un asile et du pain, plutôt que de violer leur serment de fidélité à la couronne. Le roi exigeait la violation d'un autre serment; il s'apercevrait bientôt que le vieil esprit n'était pas éteint.

Penn en vint alors aux moyens de douceur. Il eut une entrevue avec Hough et quelques autres agrégés; et, après bien des protestations de sympathie et d'amitié, il suggéra l'idée d'un compromis. Le roi, dit-il, ne se laisserait jamais contrecarrer; il fallait céder et admettre Parker; mais celui-ci était bien malade, et tous ses bénéfices se trouveraient bientôt vacants. « Que diriez-vous, ajouta-t-il, si on les conférait au docteur Hough? » Penn avait passé sa vie à déclamer contre un culte salarié; il croyait de son devoir de refuser le payement de la dîme, même en sa qualité de propriétaire de terres qu'il avait achetées soumises à cette charge, et dont le prix avait été réglé en conséquence. D'après ses propres principes, il aurait commis un grand péché en intervenant pour obtenir, même aux conditions les plus honorables, un bénéfice pour l'ecclésiastique le plus méritant; et pourtant ses mauvaises relations avaient à tel point corrompu ses mœurs, et son jugement se trouvait si complétement faussé par un zèle désordonné pour un seul objet, qu'il n'hésita pas à se faire le courtier d'un traité simoniaque de la pire espèce, et de se servir d'un évêché comme d'une amorce pour engager un ecclésiastique à se parjurer. Hough répliqua, avec une politesse méprisante, qu'il ne voulait rien de la couronne que la simple justice. « Nous nous appuyons, dit-il, sur nos statuts et sur nos serments; mais, fussent-ils hors de cause, nous aurions encore à défendre notre religion. Les Papistes nous ont enlevé University-College et Christ-Church;

on s'attaque maintenant à Magdalene, il leur faudra bientôt tout le reste. »

Penn répondit sottement qu'il ne doutait pas que les Papistes ne fussent satisfaits comme cela. « University-College est fort agréable ; Christ-Church est une noble résidence ; Magdalene est un bel édifice, la position est excellente, les promenades le long de la rivière sont délicieuses. Vraiment, si les Papistes sont raisonnables, ils doivent s'en contenter. » Il eût suffi de cet absurde aveu pour empêcher Hough et ses collègues de faiblir. La négociation fut rompue, et le roi ne tarda pas à faire voir aux récalcitrants, comme il les en avait menacés, ce qu'il en coûtait d'encourir son déplaisir.

Une commission spéciale fut adressée à Cartwright, évêque de Chester, à Wright, Chief-Justice de la cour du Banc du Roi, et à Sir Thomas Jenner, un des barons de l'Échiquier, leur enjoignant de faire une inspection judiciaire du collége. Le 20 octobre, ils arrivèrent à Oxford, escortés de trois détachements de cavalerie le sabre au poing ; et, le lendemain, les commissaires siégeaient dans la grande salle de Magdalene-College. Cartwright prononça un discours royaliste qui, quelques années auparavant, eût été couvert d'applaudissements à Oxford, mais qu'en cette circonstance on accueillit avec une solennelle indignation. Puis il s'engagea une longue discussion, dans laquelle Hough, le président, défendit ses droits avec adresse, modération et fermeté. Il protesta de son profond respect pour l'autorité du roi ; mais il maintint fermement que, d'après les lois d'Angleterre, le collége et les revenus attachés à la présidence étaient des biens de franc-alleu, dont il avait la jouissance viagère, et qu'il ne pouvait en être privé par un ordre arbitraire du souverain. « Voulez-vous vous soumettre à notre inspection ? lui dit l'évêque. — Je m'y soumets, répondit adroitement le président, en tant qu'elle est compatible avec les lois du royaume, mais pas au delà. » — « Voulez-vous nous remettre les clefs de votre logement ? » lui demanda Cartwright. Hough ne répondit pas d'abord ; mais la question ayant été répétée, il fit une réponse négative, calme, mais résolue. Les commissaires alors le déclarèrent un intrus, ordonnèrent aux agrégés de ne

plus reconnaître son autorité et d'assister à l'admission de l'évêque d'Oxford. Charnock s'empressa de promettre obéissance; Smith fit une réponse évasive; mais la grande majorité des membres du collége déclarèrent d'une manière positive qu'ils regardaient toujours Hough comme leur président.

Celui-ci alors demanda la permission d'adresser quelques mots aux commissaires, qui s'empressèrent d'y consentir, espérant sans doute, d'après son ton doux et calme, qu'il allait faire quelque concession. « Mylords, dit-il, vous venez de me dépouiller de mon bien ; en conséquence, je proteste contre vos actes, comme illégaux, injustes et nuls; j'appelle de votre jugement au roi, notre souverain seigneur, siégeant en ses cours de justice. » A ces mots, un murmure d'approbation s'éleva parmi les étudiants qui remplissaient la salle. Les commissaires furieux firent vainement rechercher les coupables. Leur colère alors se tourna vers Hough. « Ne croyez pas nous morigéner, monsieur ! » s'écria Jenner. — « Tant qu'il me restera un souffle de vie, dit Wright, je maintiendrai l'autorité du roi. Tout ceci vient de votre factieuse protestation. Vous troublez la paix publique; vous en répondrez devant la cour du Banc du Roi. Je vous somme d'y comparaître à la première session, sous peine d'une amende de mille livres sterling. Nous verrons si l'autorité civile ne vous met pas à la raison; et si elle ne suffit pas, nous aurons recours à la force armée. » A vrai dire, Oxford se trouvait dans un état d'agitation qui ne laissait pas d'inquiéter les trois commissaires. Les soldats avaient leurs armes chargées, et le bruit courait qu'un exprès avait été envoyé à Londres pour demander un renfort de troupes. Néanmoins l'agitation n'eut pas de suite. L'évêque d'Oxford, quoique absent, fut installé sans bruit, par procuration; mais deux membres seulement assistèrent à la cérémonie. Le bas peuple même donna plus d'une preuve que l'esprit de résistance s'était propagé dans toutes les classes : le portier du collége jeta ses clefs; le maître d'hôtel refusa d'effacer de son livre de dépense le nom de Hough et reçut à l'instant son congé; on ne put trouver un serrurier qui consentît à forcer la serrure du logement du président, et un domestique des commissaires dut dé-

foncer la porte à coups de barre de fer. Les sermons prononcés le dimanche suivant, dans l'église de l'Université, contenaient bon nombre de réflexions qui blessèrent au vif l'évêque Cartwright, bien qu'il ne pût décemment s'en montrer offensé.

L'affaire pouvait encore en rester là, si Jacques n'eût pas été frappé de vertige. Les agrégés, en général, ne se montraient pas disposés à pousser plus loin leur résistance ; ils se disaient qu'en refusant de contribuer à l'admission de l'intrus, ils avaient suffisamment prouvé leur respect pour les statuts et leurs serments, et que, l'évêque d'Oxford étant installé de fait, ils pouvaient légitimement se soumettre à lui, comme à leur chef, jusqu'à ce que la décision d'un tribunal compétent l'eût déposé. Un seul membre, le docteur Fairfax, refusa de céder même jusqu'à ce point. Les commissaires ne demandaient pas mieux que de transiger à ces conditions, et pendant quelque temps il y eut une trêve qui devait, selon l'opinion de bien des gens, aboutir à un arrangement à l'amiable. Bientôt cependant tout se brouilla de nouveau. Les agrégés découvrirent que la voix publique les accusait de pusillanimité ; les gens de la ville commençaient à parler ironiquement de « consciences à la Magdalene » et à dire ouvertement que le brave Hough et l'honnête Fairfax avaient été trahis et abandonnés par leurs collègues. Les railleries d'Obadiah Walker et de ses confrères en apostasie étaient encore plus difficiles à supporter. Voilà donc, disaient ces renégats, où devaient aboutir tous ces grands mots par lesquels on s'était déclaré résolu à soutenir les droits du président légitime et de la foi protestante. Pendant que les agrégés, vivement blessés de la censure publique, en venaient à regretter de s'être laissé entraîner à une soumission conditionnelle, ils apprenaient que cette soumission était loin de satisfaire le roi. Il ne suffisait pas, disait Jacques, d'obéir à l'évêque d'Oxford comme à un président de fait, ils devaient encore reconnaître la compétence de la Commission et la légalité de tous ses actes ; ils devaient confesser leur désobéissance, protester de leur repentir, promettre de se mieux conduire à l'avenir, et enfin se jeter à ses pieds pour implorer leur pardon. Deux des agrégés dont le roi n'avait

pas à se plaindre, Charnock et Smith, étaient seuls dispensés de ces dégradantes excuses.

Même Jacques ne commit jamais une erreur plus grossière. Les agrégés, déjà vexés d'avoir tant cédé, et irrités par le blâme du monde, saisirent avec avidité l'occasion qui leur était offerte de regagner l'estime publique. Ils déclarèrent à l'unanimité qu'ils ne demanderaient jamais pardon d'avoir eu raîson, et qu'ils n'admettraient jamais que l'inspection de leur collége et la déposition de leur président fussent des actes légaux.

Alors le roi, comme il le leur avait annoncé, leur fit sentir tout le poids de sa colère: un édit les condamna en masse à l'expulsion. Mais ce n'était pas encore assez. Comme on savait que bon nombre de grands seigneurs et de riches gentilshommes, possédant un vaste patronage ecclésiastique, seraient disposés à venir en aide à des hommes qui souffraient pour la défense des lois du pays et de la foi protestante, la Haute-Commission déclara inaptes à recevoir aucun bénéfice ecclésiastique tous les agrégés expulsés; et, quant à ceux qui n'étaient pas encore dans les ordres, elle leur interdit d'y jamais prétendre. Jacques put donc se complaire dans l'idée qu'il venait de priver la plupart d'entre eux d'une position pleine d'agréments et d'un avenir assuré, pour les plonger dans une indigence sans espoir.

Mais ces rigueurs produisirent un effet directement opposé à celui qu'il en attendait. Cet esprit vigoureux et opiniâtre, que les leçons de l'expérience ne firent jamais comprendre à aucun roi de la maison de Stuart, l'esprit du peuple anglais enfin, se dressa impétueux et ferme à l'encontre de l'injustice. Oxford, ce paisible refuge de la science et du royalisme, se trouvait dans un état semblable à celui de la Cité de Londres le jour où Charles Ier avait voulu faire arrêter cinq membres du Parlement. Le Vice-Chancelier de l'Université ayant été engagé à dîner par les trois Commissaires, le jour même de l'expulsion, refusa en disant : « Je ne suis pas comme le colonel Kirke; je ne sais « pas manger de bon appétit à l'ombre d'une potence. » Les étudiants eux-mêmes ne voulaient pas se découvrir en présence des nouveaux chefs de leur collége. Smith reçut le nom de Doc-

teur « *Roguery* » (Fourberie), et fut publiquement insulté dans un café. Quand Charnock invita les « *Demies* » à ses leçons, ils répondirent qu'étant privés de leurs professeurs légitimes, ils ne se soumettraient pas à une autorité usurpée, et ils se réunirent à part pour leurs études et pour le service divin. Alors le gouvernement essaya de les séduire par l'offre des lucratives places d'agrégés qui se trouvaient vacantes, mais les uns après les autres, ils répondirent hardiment que leur conscience leur défendait de profiter d'une injustice. Un seul céda à ces tentations et fut expulsé par ses camarades. Ce fut en vain qu'on adressa des invitations aux jeunes gens des autres colléges : la plus riche fondation du royaume semblait avoir perdu tout attrait, même pour de pauvres étudiants. En attendant, il se faisait à Londres et dans le reste du pays des souscriptions en faveur des agrégés expulsés ; et, à la grande joie des Protestants, la princesse d'Orange souscrivit pour une somme de deux cents livres sterling. Le roi n'en poursuivit pas moins ses projets, et l'exclusion des agrégés fut bientôt suivie de celle d'une foule de « *Demies.* » Cependant le nouveau président succombait sous le poids de la maladie et des inquiétudes morales. Il avait fait un dernier et impuissant effort en faveur du gouvernement, en publiant, au moment même où le collége était en pleine révolte contre son autorité, une défense de la Déclaration d'Indulgence, ou, pour mieux dire, une défense de la Doctrine de la Transsubstantiation. Cet écrit provoqua un grand nombre de réfutations ; une surtout, de la part de Burnet, dans laquelle il déploya une vigueur et une acrimonie extraordinaires. Enfin, quelques semaines après l'expulsion des « *Demies,* » Parker, le cœur brisé, dit-on, de remords et de honte, mourut dans cette même maison dont il s'était emparé par violence. Ses restes reposent dans le charmant avant-corps de chapelle, à Magdalene-College ; mais aucun monument ne marque sa tombe.

Dès lors le roi put réaliser ses projets, et Magdalene-College devint un séminaire catholique. Bonaventure Giffard, évêque catholique de Madura, fut nommé président, et on célébra dans la chapelle le service de l'Église de Rome. En un seul jour,

douze catholiques romains furent admis comme agrégés, et quelques Protestants serviles qui demandèrent ces situations n'obtinrent que des refus. Smith, enthousiaste de royalisme, mais néanmoins anglican sincère, ne put se résigner à voir ce grand changement ; il s'absenta ; on lui intima l'ordre de résider : et comme il n'y obtempéra pas, il fut expulsé. L'œuvre de spoliation se trouva ainsi consommée[1].

Notre système universitaire est tel que tout événement qui affecte sérieusement les intérêts ou l'honneur d'une de nos Universités ne peut manquer d'exciter une grande émotion dans tout le royaume. Aussi chaque coup qui frappait Magdalene-College retentissait-il jusqu'aux extrémités de l'Angleterre. Dans les cafés de Londres, dans les cours de justice, dans les cloîtres des cathédrales, dans les presbytères et dans les manoirs des comtés les plus éloignés, grandissaient chaque jour des sentiments de sympathie pour les victimes et d'indignation contre le gouvernement. Partout on applaudissait à la protestation de Hough ; partout on ne mentionnait qu'avec horreur l'effraction commise à son domicile, lorsque enfin la sentence d'expulsion fulminée contre les agrégés acheva de rompre les liens, jadis si puissants, qui unissaient l'Église anglicane à la famille de Stuart. La confiance et l'amour firent place à un amer ressentiment et à de cruelles appréhensions. Il n'était pas de chanoine, de recteur ou de vicaire, quelque obscure que fût sa situation, quelque paisible que fût son caractère, qui ne se dît avec effroi que dans quelques mois peut-être un édit arbitraire le chasserait de chez lui et l'enverrait en soutane déguenillée mendier le pain de sa femme et de ses enfants, tandis qu'un apostat jouirait de son bénéfice dont la propriété lui avait été garantie par des lois d'une antiquité immémoriale, et par la parole même du roi. C'était donc là la récompense d'une héroïque fidélité qui n'avait jamais fait défaut à travers les vicis-

[1] Voyez : « Proceedings against Magdalene-College, in Oxon, for not electing Anthony Farmer president of the said College, » dans la collection des « State Trials, » édition de Howell; — « Luttrell's Diary, » 13 et 17 juin, 24 oct. et 10 déc. 1687; — « Smith's Narrative; » — « Reresby's Memoirs; » — « Burnet, » I, 690; — « Cartwright's Diary; » et « Citters, » 25 oct.-4 nov., 28 oct.-7 nov. et 18-28 nov. 1687.

situdes de cinquante années de tempêtes politiques ! Était-ce pour en venir là que le clergé avait subi la spoliation et la persécution pour la cause de Charles Ier, qu'il avait soutenu Charles II dans sa lutte incessante contre l'opposition whig ? Était-ce pour cela qu'il s'était mis au premier rang pour combattre ceux qui cherchaient à priver Jacques de son droit de naissance ? C'était uniquement au dévouement des membres du clergé anglican que l'oppresseur devait le pouvoir qu'il employait maintenant à leur ruine. Souvent ils avaient pris plaisir à rappeler dans un langage plein d'amertume tout ce que leur fit souffrir le Puritain, au jour de sa puissance. Mais le Puritain pouvait faire valoir quelque excuse : c'était un ennemi déclaré ; il avait des griefs à venger ; et pourtant, même en reconstituant le gouvernement ecclésiastique du pays et en expulsant tous ceux qui se refusaient à souscrire au Covenant, le Puritain ne s'était pas montré complétement impitoyable ; à ceux dont il confisquait les bénéfices, il accordait du moins une pitance qui les faisait vivre. La haine que portait le roi à l'Église qui l'avait rappelé de l'exil et placé sur le trône ne se satisfaisait pas aussi aisément ; il ne voulait rien moins que la ruine complète de ses victimes. Ce n'était pas assez qu'elles fussent chassées de leur domicile et dépouillées de leurs revenus ; on leur fermait, par un raffinement de méchanceté, toutes les carrières auxquelles leurs études les rendaient propres et où des ecclésiastiques pouvaient gagner leur vie ; il fallait qu'il ne leur restât plus que la ressource incertaine et dégradante de l'aumône.

Le clergé anglican et cette portion de la nation qui était fortement attachée à l'épiscopat protestant n'éprouvaient plus pour le roi que les sentiments qu'inspire naturellement l'injustice aggravée par l'ingratitude. Cependant l'Anglican avait encore bien des scrupules de conscience et d'honneur à surmonter avant de se décider à s'opposer par la force au gouvernement. On lui avait enseigné que la loi divine lui enjoignait l'obéissance passive, sans restriction et sans exception. C'était l'opinion qu'il avait lui-même affichée avec ostentation : il avait toujours écarté avec mépris l'hypothèse d'un cas extrême où un peuple serait excusable de tirer l'épée contre une tyrannie

royale. Le respect humain aussi bien que ses principes l'empêchaient donc d'imiter l'exemple des Têtes-rondes rebelles, tant qu'il lui restait un espoir de délivrance pacifique et légale ; et cet espoir il pouvait naturellement se le permettre si la princesse d'Orange restait héritière présomptive de la couronne. S'il supportait avec patience cette épreuve de sa foi, les lois de la nature feraient bientôt en sa faveur ce qu'il ne pouvait entreprendre lui-même sans crime et sans déshonneur : les griefs de l'Église seraient redressés ; ses biens et sa dignité seraient entourés de nouvelles garanties ; et ces mauvais ministres qui l'avaient insultée dans les jours de son adversité recevraient une punition signalée.

Les membres les plus insouciants de la Cabale jésuitique n'envisageaient pas sans effroi cet événement, qui permettait à l'Église anglicane d'entrevoir une fin honorable et pacifique à ses persécutions. Si leur maître mourait en ne leur laissant d'autre protection contre les lois pénales que cette Déclaration que la grande voix de la nation repoussait comme illégale ; si un Parlement animé du même esprit qui avait prévalu dans les Parlements de Charles II s'assemblait autour d'un monarque protestant, n'était-il pas à craindre qu'une terrible vengeance fût exercée, que les anciennes lois contre le Papisme fussent rigoureusement appliquées, et que de nouvelles lois plus sévères encore vinssent s'ajouter au livre des Statuts? Ces sombres appréhensions tourmentaient depuis longtemps les mauvais conseillers du roi, et quelques-uns d'entre eux songeaient à des remèdes étranges et désespérés. A peine Jacques était-il monté sur le trône que déjà l'on se disait tout bas à Whitehall que si la princesse Anne se faisait catholique romaine, il ne serait pas impossible, avec l'aide de Louis XIV, de lui transférer les droits de sa sœur aînée. Ce projet était fort goûté à l'ambassade de France, et Bonrepaux croyait que le consentement de Jacques s'obtiendrait aisément[1]. Mais bientôt il devint évident que la princesse Anne était inviolablement attachée à la religion pro-

[1] « Quand on connoît le dedans de cette cour aussi intimement que je la connois, on peut croire que Sa Majesté britannique donnera volontiers dans ces sortes de projets. » Bonrepaux à Seignelay, 18-28 mars 1686.

testante, et l'on abandonna toute idée de la faire reine d'Angleterre; néanmoins un petit noyau de fanatiques continua à se bercer d'un vague espoir qu'ils pourraient changer l'ordre de succession. Le plan formé par ces hommes fut exposé dans une note dont il existe une grossière traduction française. Il était à désirer, y disait-on, que le roi parvînt à rétablir la vraie foi sans avoir recours aux dernières extrémités; mais, au pis-aller, il pouvait toujours laisser sa couronne à la disposition de Louis XIV; car il valait mieux que les Anglais fussent vassaux du roi de France qu'esclaves du démon [1]. Ce document extraordinaire passa de main en main parmi les Jésuites et les courtisans, jusqu'à ce que quelques Catholiques romains éminents, chez qui la bigoterie n'avait pas éteint le patriotisme, en donnèrent une copie au ministre de Hollande. Celui-ci la remit entre les mains du roi : Jacques fort ému déclara que c'était un faux, imaginé par quelque misérable pamphlétaire hollandais. L'ambassadeur répondit résolûment qu'il pouvait prouver le contraire, par le témoignage de plusieurs membres distingués de l'Église catholique, et que de plus il lui serait aisé d'en désigner l'auteur, qui, après tout, n'avait écrit que ce que disaient chaque jour dans les galeries du palais une foule de prêtres et de politiques remuants. Le roi ne jugea pas convenable de demander le nom de l'auteur, et, abandonnant l'hypothèse d'un faux, il protesta solennellement que jamais l'idée de déshériter sa fille aînée ne lui était venue à l'esprit. « Personne, « dit-il, n'eût jamais osé me conseiller pareille chose, et je ne « l'aurais jamais écoutée. Dieu ne nous commande pas de pro« pager la vraie foi par l'injustice, et ce serait là l'injustice la « plus stupide et la plus monstrueuse [2]. » Malgré toutes ces belles déclarations, Barillon écrivit quelques jours après au

[1] « Que, quand pour établir la religion catholique et pour la confirmer icy, il « (Jacques) devroit se rendre en quelque façon dépendant de la France, et mettre « la décision de la succession à la couronne entre les mains de ce monarque-là, « qu'il seroit obligé de le faire, parce qu'il vaudroit mieux pour ses sujets qu'ils « devinssent vassaux du roy de France, étant Catholiques, que de demeurer comme « esclaves du diable. » Ce document se trouve dans les archives de France et dans celles de Hollande.

[2] Voyez : « Citters, » 6-16, 17-27 août 1686; et « Barillon, » 19-29 août 1686

cabinet de Versailles que le roi d'Angleterre commençait à prêter l'oreille à des insinuations relatives à un changement dans l'ordre de succession; que c'était une question délicate, sans doute, mais qu'il y avait tout lieu de supposer qu'avec du temps et de l'adresse on trouverait moyen de faire passer la couronne d'Angleterre sur la tête de quelque prince catholique, à l'exclusion des deux princesses [1].

Pendant plusieurs mois ce sujet ne cessa d'être discuté parmi les Papistes les plus ardents et les plus extravagants de la cour, et l'on alla même jusqu'à nommer les candidats à la couronne [2]. Toutefois il n'est guère probable que Jacques eût jamais donné son consentement à un projet si insensé. Il savait trop bien que l'Angleterre ne souffrirait pas un seul jour le joug d'un usurpateur papiste, et que toute tentative pour écarter du trône la princesse Marie serait repoussée, même les armes à la main, aussi bien par tous ceux qui s'étaient opposés au bill d'Exclusion que par tous ceux qui l'avaient soutenu. Mais il n'est pas douteux que le roi fut complice d'une intrigue moins absurde, mais tout aussi condamnable, contre les droits de ses enfants. Tyrconnel, avec l'approbation de son maître, avait pris des mesures pour séparer l'Irlande de l'empire et pour la placer sous la protection de Louis XIV aussitôt que la couronne d'Angleterre passerait à un prince protestant. Bonrepaux, consulté, avait communiqué ce dessein à son maître, et avait été autorisé à assurer Tyrconnel que la France travaillerait efficacement à l'accomplissement de ce grand projet [3]. Ces négociations, sans être connues dans tous leurs détails à la cour de La Haye, y

[1] Barillon écrivait le 13-23 sept. 1686 : « La succession est une matière fort délicate à traiter. Je sais pourtant qu'on en parle au roy d'Angleterre, et qu'on ne désespère pas avec le temps de trouver des moyens pour faire passer la couronne sur la tête d'un héritier catholique. »

[2] Bonrepaux, 11-21 juillet 1687.

[3] Je citerai quelques mots de la remarquable dépêche de Bonrepaux à Seignelay, datée 23 août-4 sept. 1687 : « Je sçay bien certainement que l'intention du roy d'Angleterre est de faire perdre ce royaume (l'Irlande) à son successeur, et de le fortifier en sorte que tous ses sujets catholiques y puissent avoir un asile assuré. Son projet est de mettre les choses en cet estat dans le cours de cinq années. » Dans les « Secret consults of the Romish Party in Ireland, » imprimés en 1690, il y a un passage qui prouve que cette négociation n'avait pas été tenue complétement secrète : « Bien que le roi l'ait tenu caché à la plupart de

étaient toutefois fortement soupçonnées, et il est juste d'en tenir compte, si l'on veut porter un jugement impartial sur la conduite que tint quelques mois plus tard la princesse d'Orange. Ceux qui l'accusent d'avoir manqué à la piété filiale doivent admettre, du moins, que sa faute est grandement atténuée par les offenses qu'elle avait subies. Si pour servir les intérêts de sa religion Marie oublia les liens les plus sacrés du sang, elle ne fit que suivre l'exemple de son père; et elle ne concourut à le faire déposer, qu'après qu'il eut lui-même conspiré pour la déshériter.

Bonrepaux apprenait à peine les intentions favorables de Louis XIV à l'égard de l'entreprise de Tyrconnel, que toute idée de cette entreprise était déjà abandonnée. Jacques entrevoyait une espérance qui le comblait de joie et d'orgueil : la reine était enceinte.

Cette grande nouvelle commença à se répandre vers la fin du mois d'octobre 1687. On remarqua que, sous prétexte d'indisposition, la reine n'avait pas assisté à plusieurs cérémonies publiques; et l'on apprit que certaines reliques auxquelles on attribuait des vertus extraordinaires ne la quittaient pas. Ces bruits passèrent bientôt du palais aux cafés de Londres, et ne tardèrent pas à être connus dans tout le pays. Une très-faible minorité les accueillit avec joie, mais la nation en général ne les apprit qu'avec un sentiment mêlé de crainte et de dérision. Ce qui arrivait n'offrait pourtant rien de bien extraordinaire : le roi venait de compléter sa cinquante-quatrième année et la reine était dans la force de l'âge; elle avait déjà eu quatre enfants, qui tous étaient morts jeunes; longtemps après elle accoucha d'un autre, dont personne n'avait intérêt à mettre en doute la légitimité, et qui, en conséquence, fut toujours considéré comme légitime. Cependant il s'était écoulé cinq années depuis ses dernières couches; et le peuple, obéissant à cette influence qui fait que l'homme croit ce qu'il désire, avait cessé de craindre qu'elle ne donnât naissance à un héritier du trône.

« ses conseillers, il est certain qu'il avait promis au roi de France la disposition « du gouvernement et du royaume d'Irlande, dès que les choses auraient atteint « la maturité nécessaire pour que ce fût possible. »

D'un autre côté, rien ne paraissait plus naturel et plus probable qu'une fraude pieuse organisée par les Jésuites. Il était certain qu'ils devaient regarder l'avénement de la princesse d'Orange comme une des plus grandes calamités qui pût accabler leur Église; il était tout aussi certain qu'ils ne se montreraient pas très-scrupuleux sur les moyens à employer pour détourner un pareil malheur. Dans quelques livres écrits par des membres éminents de leur société et autorisés par leurs supérieurs, on affirmait positivement qu'il est permis d'employer des moyens bien autrement répugnants à toute idée de justice et d'humanité que l'introduction d'un faux héritier dans une famille, et cela même dans des cas dont l'importance ne peut se comparer à la conversion d'un royaume hérétique. Le bruit courait que quelques conseillers du roi et Jacques lui-même avaient formé des projets pour priver la princesse Marie, sinon complétement du moins en partie, de son héritage légitime; aussi un soupçon, mal fondé sans doute, mais bien moins absurde qu'on le suppose généralement, s'empara-t-il de l'esprit public. La folle conduite de quelques Catholiques romains ne contribua pas peu à confirmer cette opinion générale; ils parlaient de cet heureux événement comme d'un fait étrange et miraculeux, comme d'une nouvelle manifestation de ce pouvoir divin qui rendit Sarah fière et heureuse par la naissance d'Isaac, et accorda Samuel aux prières d'Anne. La duchesse de Modène, mère de la reine, venait de mourir. Quelque temps avant sa mort elle avait, disait-on, fait des vœux et offert de riches présents à Notre-Dame-de-Lorette en la suppliant d'accorder à Jacques un héritier. Dans le voyage entrepris par le roi pendant le mois d'août précédent, il s'était détourné de sa route pour visiter la « Sainte Source » (*Holy Well*) et supplier sainte Winifred d'obtenir pour lui le don sans lequel son grand projet pour la propagation de la vraie foi ne serait qu'imparfaitement exécuté. Les imprudents bigots qui se complaisaient dans ces histoires annonçaient à l'avance que l'enfant serait un garçon, et soutenaient leur opinion en offrant de parier vingt guinées contre une; le ciel, disaient-ils, ne pouvait être intervenu que dans un grand dessein. Un de ces fanatiques prédisait que la

reine donnerait le jour à des jumeaux, et que l'aîné serait roi d'Angleterre et le cadet pape : Marie ne dissimulait pas la satisfaction que lui causait cette prophétie, et ses femmes s'aperçurent bientôt qu'on ne pouvait lui faire plus de plaisir qu'en lui en parlant sans cesse.

Les Catholiques romains auraient agi plus sagement en traitant cette grossesse comme une chose toute naturelle, et en modérant leur joie d'une bonne fortune si inespérée; car leur insolent triomphe excita l'indignation générale, en même temps que leurs prédictions fortifiaient les soupçons populaires. Depuis le prince et la princesse de Danemark, jusqu'aux portefaix et aux blanchisseuses, personne ne faisait allusion à cette grossesse sans un sourire moqueur. Les beaux esprits de Londres firent, sur ce nouveau miracle, des vers qui, comme on peut facilement le supposer, n'étaient pas d'un goût très-délicat; et les grossiers gentilshommes campagnards partaient d'un bruyant éclat de rire quand ils rencontraient quelqu'un d'assez simple pour croire que la reine allait réellement être mère. Enfin parut une proclamation royale ordonnant au clergé de lire une prière d'actions de grâces, composée à l'occasion de cet heureux événement par Crewe et Sprat; mais on remarqua que les congrégations ne faisaient pas les répons et ne donnaient aucun signe de respect. Dans tous les cafés on se passait de main en main une satire grossière sur les prélats courtisans dont le roi avait employé la plume. « La mère l'Est » eut aussi sa part de tous ces outrages; c'est par ce vulgaire monosyllabe que nos ancêtres désignaient avec mépris la grande famille d'Este qui régnait à Modène[1].

Ce nouvel espoir qui réjouissait le cœur du roi ne laissait pas d'être mêlé de crainte; car la naissance d'un prince de Galles ne suffisait pas pour assurer le succès des plans formés par le parti jésuitique. Il était peu probable que Jacques vécût assez pour voir son fils en âge de régner; la loi anglaise n'avait pas

[1] Voyez : « Citters, » 28 oct.-7 nov., 22 nov.-2 déc. 1687; — Lettres de la princesse Anne à la princesse d'Orange, 14 et 20 mars 1687-8; — Barillon, » 1-11 déc. 1687; — « Revolution politics. » Voyez aussi la chanson : « Two Toms and a Nat; » — « Johnstone, » 4 avril 1688; et « Secret Consults of the Romish Party in Ireland, » 1690.

prévu le cas d'une minorité, et ne reconnaissait pas au monarque régnant le droit de pourvoir, par testament, à une telle éventualité : à la législature seule il appartenait de combler cette lacune. Si Jacques mourait avant que la difficulté eût été levée, laissant un successeur en bas âge, on ne pouvait douter que le pouvoir suprême ne tombât en des mains protestantes. Même les Tories les plus fermement attachés à la doctrine qui leur défendait de résister, sous aucun prétexte, à leur légitime seigneur, ne se feraient pas scrupule de tirer l'épée contre une femme papiste qui oserait usurper la régence du royaume et la tutelle du jeune souverain. L'issue d'une semblable lutte était facile à prévoir : le prince d'Orange ou sa femme obtiendrait la régence ; le jeune roi serait remis aux mains d'instituteurs hérétiques dont les artifices effaceraient bientôt de son esprit les impressions de sa première enfance ; il deviendrait peut-être un nouvel Edouard VI ; et le bienfait accordé à l'intercession de la sainte Vierge et de sainte Winifred se changerait en malédiction [1]. Un acte du Parlement pouvait seul prévenir ce danger, et l'obtenir n'était pas chose facile. Tout semblait annoncer que si l'on réunissait les Chambres, elles viendraient à Westminster animées de l'esprit de 1640. Le résultat des élections de comtés, ne pouvait faire l'objet d'un doute : le corps entier des francs-tenanciers, nobles ou roturiers, laïques ou ecclésiastiques, était fortement opposé au gouvernement. Dans la plupart des villes où le droit de vote dépendait du payement des taxes locales ou de l'occupation de certaines habitations, un candidat de la cour n'eût pas osé se montrer. La majeure partie de la Chambre des communes était nommée par les membres des corporations municipales : ces corporations, on venait tout récemment de les remanier, dans le but d'anéantir l'influence des Whigs et des

[1] Les inquiétudes du roi à ce sujet sont dépeintes avec force par Ronquillo, dans sa dépêche du 12-22 déc. 1688 : « Un Principe de Vales y un Duke de York y « otro di Lochaosterna (Lancastre, je suppose), no bastan à reducir la gente; porque « el Rey tiene 54 años, y vendrá à morir, dejando los hijos pequeños, y que en- « tonces el reyno se apoderará dellos, y los nombrará tutor, y los educará en la « religion protestante, contra la disposicion que dejara el Rey, y la autoridad de « la Reyna. »

Dissidents, et plus de cent bourgs avaient été privés de leurs franchises par des tribunaux dévoués à la couronne, ou avaient consenti à s'en démettre, pour éviter qu'elles ne leurs fussent retirées arbitrairement. Il n'y avait plus un maire, un alderman, un simple greffier, de Berwick à Helston, qui ne fût Tory et Anglican ; mais Tories et Anglicans n'étaient plus dévoués au roi. Les nouvelles municipalités se montraient plus intraitables que les anciennes, et ne manqueraient pas d'élire des représentants dont le premier acte serait de mettre en accusation tous les membres papistes du Conseil privé, ainsi que tous les membres de la Haute-Commission.

La Chambre des Lords ne présentait pas un aspect beaucoup plus rassurant que la Chambre des communes. On savait que parmi les pairs laïques, la grande majorité se prononcerait contre les mesures du roi; et sur le banc des évêques, où sept ans auparavant Jacques avait trouvé un soutien unanime contre ceux qui voulaient le priver de ses droits, il ne pouvait plus compter que sur quatre ou cinq sycophantes méprisés de leur ordre et du pays entier [1].

A tout homme que la passion n'aveuglait pas complétement ces difficultés paraissaient insurmontables. Les esclaves les moins scrupuleux du pouvoir montraient des signes d'inquiétude. Dryden disait tout bas que le roi ne ferait qu'empirer les affaires en cherchant à les arranger, et regrettait le bon temps de l'insouciant et débonnaire Charles [2]. Jeffreys lui-même hésitait : tant qu'il resta pauvre, il se montra toujours prêt à affronter dans un but de lucre la haine et le mépris publics, mais depuis qu'à l'aide de corruptions et d'extorsions il avait accu-

[1] Il existe trois listes faites à cette époque; l'une se trouve dans les archives de France, les deux autres dans les archives de la famille Portland. Dans ces listes chaque pair est placé dans une de ces trois catégories : *Pour le Rappel de l'acte du Test; contre le Rappel; Douteux.* Selon l'une de ces listes, il y avait 31 pairs pour, 81 contre et 20 douteux; selon la seconde liste, 33 étaient pour, 87 contre et 19 douteux; et d'après la troisième, 35 étaient pour, 92 contre et 10 douteux. On trouvera les copies de ces trois listes dans les MSS. de Mackintosh.

[2] Il y a au Musée britannique une lettre de Dryden, adressée à Etherege, en date du 16 fév. 1688. Je ne me souviens pas de l'avoir vue imprimée : « Plût à « Dieu, dit Dryden, que notre monarque encourageât par son exemple une noble « paresse, comme son prédécesseur de bienheureuse mémoire, car quelque chose me dit qu'il n'avance guère ses affaires en se remuant. »

mulé de grandes richesses, il tenait plus à les conserver qu'à les accroître. Sa nonchalance lui attira une sévère réprimande de Jacques, et de peur de se voir retirer le Grand Sceau, il promit tout ce que voulait le roi; mais Barillon, en rendant compte à Louis XIV de cette circonstance, fit la remarque que le roi d'Angleterre ne pouvait guère compter sur aucun homme qui avait quelque chose à perdre [1].

Néanmoins Jacques se décida à poursuivre ses projets. La sanction législative était nécessaire à son système, et bien qu'il fût évidemment impossible d'obtenir l'assentiment d'un Parlement légal et libre, il ne semblait pas tout à fait impossible, à l'aide de corruption, d'intimidation, d'arbitraire, et d'interprétation forcées de la loi, de réunir une assemblée qui pourrait s'intituler Parlement, et qui consentirait à enregistrer un édit quelconque du souverain. Il fallait pour cela nommer des rapporteurs électoraux (*returning officers*), qui sous le plus faible prétexte déclareraient valables les élections des partisans du roi. On devait surtout faire bien comprendre à tous les fonctionnaires, depuis le premier jusqu'au dernier, que s'ils voulaient garder leurs places, ils devaient, dans cette conjoncture, soutenir le trône de leurs votes et de leur influence. En même temps la Haute-Commission tiendrait l'œil ouvert sur le clergé. Quant aux bourgs qu'on venait de remanier pour atteindre un but, on pourrait les remanier de nouveau pour en atteindre un autre. Par ces moyens le roi espérait obtenir la majorité dans la Chambre des communes; alors la Chambre des pairs se trouverait à sa merci. La loi conférait sans contredit au monarque le droit de créer des Pairs d'une manière illimitée, et il était bien déterminé à user largement de ce droit. Cependant il ne voulait pas, et aucun souverain ne peut vouloir, ôter toute valeur à la plus haute dignité dont la couronne puisse disposer: il se flattait qu'en appelant quelques héritiers présomptifs de pairies à la Chambre haute, où ils devaient siéger un jour, et qu'en conférant quelques titres anglais à des Lords écossais et irlandais, il parviendrait à former une majorité, sans créer assez

[1] « Barillon, » 29 août-8 sept. 1687.

de nouveaux nobles pour déverser le ridicule sur la couronne et l'hermine sénatoriales. Cependant il n'était pas de moyens extrêmes qu'il ne fût résolu à employer en cas de nécessité. Un jour que dans une réunion nombreuse on exprimait l'opinion que la Chambre des lords se montrerait récalcitrante : « Bah! s'écria Sunderland en se tournant vers Churchill, nous appellerions plutôt à la pairie toute votre compagnie des gardes [1]. »

Jacques, s'étant décidé à fausser les élections, se mit à l'œuvre avec méthode et énergie. Il parut dans la Gazette une proclamation annonçant que le roi avait résolu de faire une épuration parmi les juges de paix et les lieutenants de comté, et qu'il ne laisserait en fonctions que les personnes disposées à soutenir sa politique [2]. Un comité, composé de sept Conseillers privés, fut installé à Whitehall, dans le but de réglementer — c'était l'expression — les corporations municipales. Dans ce comité, Jeffreys se trouvait être l'unique représentant des intérêts du Protestantisme; Powis seul représentait le parti des Catholiques modérés; tous les autres membres appartenaient à la faction jésuitique. Petre, qui venait de prêter serment comme Conseiller privé, siégeait parmi eux. Son élévation avait été tenue secrète pour tous, excepté pour Sunderland, jusqu'au jour où il prit place au Conseil. Cette nouvelle violation de la loi excita vivement l'indignation publique, et l'on remarqua que les Catholiques exprimaient leur désapprobation avec plus de force encore que les Protestants. Un jésuite vaniteux et ambitieux se trouvait chargé de la mission de détruire et de réédifier la moitié des corps électoraux du royaume! L'administration des détails était confiée à un sous-comité composé d'agents actifs d'un rang moins élevé, et subordonné au comité de Conseillers privés; et, dans les différentes localités, d'autres sous-comités de régulateurs provinciaux étaient chargés de correspondre avec le bureau central à Westminster [3].

[1] Ce propos fut rapporté à Dartmouth par Lord Bradford, qui était présent; « Note sur Burnet, » I, 755.

[2] « London Gazette » du 12 déc. 1687.

[3] Voyez : « Bonrepaux à Seigneley, » 14-24 nov.; — « Citters, » 15-25 nov.; et « Lords' Journals, » 20 déc. 1689.

Pour mener à bonne fin cette nouvelle et difficile entreprise, Jacques comptait surtout sur l'aide des Lords-lieutenants. Chacun d'eux reçut un ordre écrit de se rendre immédiatement dans son comté, d'y convoquer les sous-gouverneurs et les juges de paix, et de leur poser une série de questions rédigées dans le but de s'assurer de la conduite qu'ils tiendraient dans une élection générale: les réponses devaient être écrites et transmises au gouvernement. Leurs instructions les obligaient aussi à dresser une liste des Catholiques romains et des Protestants dissidents qu'ils jugeaient aptes à remplir les fonctions de juge ou à commander la milice. Il leur était enjoint également de s'assurer de l'état de tous les bourgs de leurs comtés, et de faire tous les rapports nécessaires pour diriger dans leurs opérations les sous-comités régulateurs. Enfin, en terminant, on leur donnait à entendre qu'ils devaient s'acquitter en personne de ces divers devoirs, et qu'il leur était rigoureusement interdit de déléguer leur autorité à qui que ce fût[1].

L'effet que produisirent d'abord ces mesures était de nature à refroidir un prince moins infatué que Jacques. Le moitié des Lords-lieutenants d'Angleterre refusa de s'abaisser jusqu'à remplir l'odieux service qu'on réclamait d'eux: ils furent révoqués. Ceux qui subirent cette glorieuse disgrâce étaient tous des pairs jouissant d'une haute considération, et qui jusqu'alors avaient été regardés comme les plus fermes soutiens de la monarchie. Certains noms de cette liste méritent une mention spéciale.

Le plus noble des sujets anglais, et, au dire des Anglais, le plus noble sujet européen, était Aubrey de Vere, vingtième et dernier représentant des anciens comtes d'Oxford. Son titre, transmis sans interruption de mâle en mâle et en ligne directe depuis son origine, datait d'une époque où les familles des Howard et des Seymour étaient encore obscures, où les Neuville et les Percy n'avaient qu'une célébrité provinciale, et où même le grand nom des Plantagenets était inconnu en Angleterre. Un des chefs de la maison de Vere joua un rôle important à la ba-

[1] « Citters, » 28 oct.-7 nov. 1687.

taille de Hastings; un autre, compagnon de Godefroy et de Tancrède, marcha à la conquête du Saint Sépulcre sur des monceaux de cadavres sarrasins. Le premier comte d'Oxford fut ministre de Henri Beauclerc; le troisième se fit remarquer parmi les seigneurs qui arrachèrent au roi Jean la Grande Charte; le septième se battit bravement à Crécy et à Poitiers; le treizième, chef du parti de la Rose Rouge, commanda l'avant-garde au grand jour de la bataille de Bosworth; le dix-septième brilla à la cour d'Élisabeth, et acquit un rang honorable parmi les premiers maîtres de la poésie anglaise; le dix-neuvième tomba les armes à la main devant les murs de Maestricht en combattant pour la religion protestante et pour les libertés de l'Europe. Son fils Aubrey, en qui s'éteignit la plus noble lignée dont l'Angleterre puisse se glorifier, était un homme d'un caractère inoffensif, affable dans ses manières; il occupait le poste de Lord-lieutenant du comté d'Essex et commandait comme colonel le régiment des « Bleus. » Il n'avait aucun goût pour le rôle de factieux et il avait tout intérêt à éviter une rupture avec la cour, car sa fortune était embarrassée et son commandement militaire lucratif. Appelé dans le cabinet du roi, où ce prince lui demanda de déclarer explicitement ses intentions: « Sire, « répondit Oxford, je soutiendrai Votre Majesté contre tous ses « ennemis jusqu'à la dernière goutte de mon sang; mais ici il « s'agit de conscience, et je ne puis céder. » Sa lieutenance de comté et son régiment lui furent aussitôt retirés[1].

Les Talbot ne le cédaient en splendeur et en antiquité qu'aux Vere, et aux Vere seulement. Depuis le règne d'Édouard III, ils avaient toujours siégé parmi les pairs du royaume. Au quinzième siècle le comté de Shrewsbury avait été donné à John Talbot, l'adversaire de la Pucelle d'Orléans, et longtemps ses compatriotes parlèrent de lui avec tendresse et respect comme du plus illustre de ces guerriers qui essayèrent de fonder un vaste

[1] Voyez : « Halstead's succinct Genealogy of the Family of Vere, 1685; — « Collin's Historical collections; » — dans les « Lords' Journals » et dans « Jones's Reports, » les procédures relatives au comté d'Oxford (mars et avril 1625-6 L'exorde du discours du Lord Chief-Justice Crew est un des plus beaux morceaux de l'ancienne éloquence anglaise. Voyez aussi « Citters, » 7 fév. 1688.

empire anglais sur le continent de l'Europe. Le courage audacieux qu'il déploya au milieu de grands désastres l'entoura de plus de sympathie que n'en inspirèrent des capitaines plus heureux, et sa mort a fourni à notre théâtre naissant une de ses scènes les plus touchantes. Pendant les deux siècles suivants sa postérité jouit des plus grands honneurs. A l'époque de la Restauration, le chef de cette illustre famille était Francis, onzième comte de Shrewsbury, un catholique romain. Sa mort fut accompagnée de circonstances telles, que même dans les temps de licence qui suivirent la chute de la tyrannie puritaine elle excita l'horreur et la pitié générales. Au milieu de ses folles amours, le duc de Buckingham fut un instant attiré par la comtesse de Shrewsbury, qui lui céda facilement: le mari provoqua l'amant en duel et fut tué. Les uns prétendirent que l'épouse coupable avait assisté au combat déguisée en homme, d'autres, qu'elle avait pressé sur son cœur son amant victorieux tout couvert encore du sang de son époux. Les titres et les honneurs de la victime passèrent à son fils encore au berceau. Quand l'orphelin atteignit l'âge viril, on s'accordait à dire que parmi toute la noblesse de l'Angleterre il n'était pas de jeune homme plus heureusement doué par la nature. Son extérieur était agréable, son caractère bienveillant, et ses talents si remarquables, qu'en le supposant né dans un rang inférieur, ils eussent suffi pour l'élever aux plus hautes dignités civiles. L'étude avait si bien développé tous ces dons naturels, qu'avant même d'avoir atteint sa majorité il passait pour un gentilhomme accompli et un des érudits les plus remarquables de son temps. Des notes écrites de sa main sur des livres appartenant à tous les genres de littérature attestent ses connaissances variées. Il parlait le français comme un grand seigneur de la cour de Louis XIV, et l'italien comme un citoyen de Florence. Il n'était guère possible qu'un jeune homme si distingué ne cherchât pas à se rendre compte des motifs qui avaient empêché sa famille de se conformer à la religion de l'État : il étudia avec soin les points controversés, soumit ses doutes à des prêtres de sa religion, communiqua leurs réponses à Tillotson, pesa longuement et attentivement les arguments des deux côtés, et, après une in-

vestigation qui dura deux années, se déclara protestant. L'Église anglicane reçut avec joie cet illustre converti, et la popularité de Shrewsbury s'accrut encore quand on sut que le roi avait vainement employé les sollicitations et les promesses pour l'engager à revenir aux croyances qu'il venait d'abjurer. Néanmoins la conduite du jeune comte ne donna pas une entière satisfaction à ceux qui avaient le plus travaillé à sa conversion, et ses mœurs n'échappèrent pas à la contagion du libertinage à la mode. Il y a lieu de croire que l'influence qui renversa les préjugés de ses premières années ébranla en même temps toutes ses opinions et le laissa livré à la seule impulsion de ses sentiments. Et cependant, malgré l'instabilité de ses principes, son premier mouvement était si généreux, son caractère si doux, ses manières si avenantes et si gracieuses, qu'on ne pouvait se défendre de l'aimer. Dès sa première jeunesse il avait été surnommé le « Roi des Cœurs », et pendant une longue vie de vicissitudes et d'agitations il conserva toujours ses droits à ce titre [1].

Shrewsbury était Lord-lieutenant du comté de Stafford et colonel d'un des régiments de cavalerie levés à l'époque de l'insurrection de l'Ouest. Comme il refusait de se soumettre au conseil des Régulateurs, on le priva de ses deux emplois.

Aucun noble anglais ne jouissait d'une plus grande popularité que Charles Sackville, comte de Dorset : il est vrai de dire que c'était un homme fort remarquable. Dans sa jeunesse, il avait été un des libertins les plus renommés de cette époque licencieuse qui suivit la Restauration. Longtemps la terreur du guet, il passa plus d'une nuit au violon, et il lui arriva même une fois d'être enfermé à la prison de Newgate. Sa passion pour Betty Morrice et pour Nell Gwynn, qui l'appelait toujours son Charles Ier, avait scandalisé et amusé la ville de Londres. Cependant, au milieu de ses vices et de ses folies, on retrouvait

[1] Voyez : « Coxe's Shrewsbury Correspondence; » — « Mackay's Memoirs; » — « Life of Charles Duke of Shrewsbury, » 1718; — « Burnet, » I, 762; et « Birch's Life of Tillotson. » Dans ce dernier ouvrage, le lecteur trouvera une lettre de Tillotson à Shrewsbury, qui me paraît un modèle de remontrances sérieuses, amicales et dignes.

toujours en lui un esprit courageux, une noble intelligence et un cœur naturellement bon. Ses excès, disait-on, lui étaient communs avec tous les jeunes Cavaliers de cette folle époque, mais la sympathie qu'il éprouvait pour les malheureux et la générosité avec laquelle il réparait ses torts lui appartenaient en propre. Aussi ses compagnons de débauche s'étonnaient-ils de la distinction que le public établissait entre eux et lui. « Il « peut faire tout ce qu'il veut, disait Wilmot, il n'a jamais tort. » Le jugement du monde lui devint plus favorable encore lorsque le temps et le mariage eurent calmé sa fougue. Chacun louait les manières gracieuses, la brillante conversation, le cœur sympathique, la main toujours ouverte de Dorset. Il ne se passait pas de jour, prétendait-on, où quelque pauvre famille n'eût occasion de bénir son nom. Et cependant, malgré cette bienveillance naturelle, son esprit était si mordant, que des railleurs dont la ville entière redoutait les sarcasmes tremblaient devant l'ironie de Dorset. Tous les partis l'estimaient et le flattaient; mais la politique n'allait pas à ses goûts. Si la nécessité l'eût forcé à s'occuper, il est probable qu'il se serait élevé aux postes les plus importants de l'État; mais sa naissance illustre et son immense fortune le privèrent de ces stimulants qui poussent ordinairement les hommes à se mêler aux affaires publiques. Il ne prit à la politique et à la diplomatie qu'une part suffisante pour prouver qu'il ne lui manquait que la volonté pour rivaliser avec Danby et Sunderland, puis il s'en détourna pour se livrer à des occupations plus attrayantes. Comme tant d'autres hommes nés avec de grandes facultés, mais indolents par tempérament et par habitude, il devint un voluptueux intellectuel, versé dans toutes ces connaissances charmantes qui s'acquièrent sans une étude trop sévère. On le reconnaissait comme le meilleur juge de la cour en tout ce qui touchait à la peinture, à la sculpture, à l'architecture et à l'art dramatique, et les cafés de Londres admettaient sans appel ses décisions sur toutes les questions littéraires. Plus d'une bonne pièce de théâtre, tombée à la première représentation, se soutint, par la seule autorité de son approbation, contre les clameurs du parterre et sortit victorieuse d'une deuxième épreuve. Saint-Évremond et La Fon-

taine faisaient le plus grand cas de la délicatesse de son goût en littérature française. L'Angleterre ne produisit jamais un patron plus éclairé des belles-lettres. Son impartiale et judicieuse bienveillance ne regardait ni aux sectes ni aux factions, et s'étendait également à tous les hommes distingués, quelles que fussent leur rivalités littéraires ou leurs dissidences politiques. Dryden reconnaissait que la générosité princière de Dorset l'avait sauvé de la ruine; cependant ce fut Dorset aussi qui lança dans la vie publique Montague et Prior, les satiristes impitoyables de Dryden, et ce fut chez lui, dans un de ses châteaux, que Shadwell, ennemi mortel de Dryden, écrivit sa meilleure comédie. En outre, il ne tenait qu'à ce magnifique comte de Dorset d'être le rival de ceux qu'il se contentait de protéger; car les vers qu'il composa quelquefois montrent, tout négligés qu'ils sont, les traces d'un génie qui, cultivé, eût pu produire de grandes choses. Le petit volume de ses œuvres contient des chansons où l'on retrouve la vigueur facile de Suckling et des satires où brille un esprit aussi étincelant que celui de Butler[1].

Dorset était Lord-lieutenant du comté de Sussex, comté qui embarrassait fort le comité des Régulateurs, car, à l'exception du Cornwall et du Wiltshire, il n'y en avait aucun où il se trouvât autant de petits bourgs. Il reçut l'ordre de se rendre à son poste, mais tous ceux qui le connaissaient savaient bien qu'il n'obéirait pas : en effet, ayant répondu d'une manière digne de lui, on lui fit savoir qu'on n'avait plus besoin de ses services. L'intérêt qu'excitaient ses aimables et nobles qualités

[1] Voyez : « Pepys's Diary; » — Dédicace des poëmes de Prior au duc de Dorset; — « Dryden's Essay ou Satire; » et « Dedication of the Essay on Dramatic Poesy. » Sir George Etherege, ce fat débauché, tourne en ridicule, dans ses lettres de Ratisbonne en date des 9-19 déc. 1687 et 16-26 janv. 1688, l'affection que Dorset portait à sa femme et sa fidélité conjugale. Voyez : Dédicace du « Squire of Alsatia, » par Shadwell; — « Burnet, » — I, 264; « Mackay's Characters. » — Quelques traits du caractère de Dorset sont bien tracés dans son épitaphe écrite par Pope :

« Yet soft his nature, though severe his lay : »

Et plus loin :

« Blest courtier, who could king and country please,
« Yet sacred keep his friendships and his ease. »

s'accrut encore quand on apprit qu'il avait reçu, par la poste, une lettre anonyme dans laquelle on lui disait que, s'il n'obéissait pas aux ordres du roi, tout son esprit et toute sa popularité ne l'empêcheraient pas d'être assassiné. Un avis du même genre fut adressé à Shrewsbury. Les lettres menaçantes étaient choses plus rares alors qu'elles ne le devinrent dans la suite, et il n'est pas étonnant que le peuple, excité comme il l'était, crût réellement que les citoyens les plus nobles et les plus vertueux fussent désignés aux poignards papistes[1]. Au moment même où tout Londres parlait de ces lettres anonymes, on trouva dans une rue le cadavre mutilé d'un Puritain bien connu. Bientôt on sut qu'il n'y avait rien de religieux ou de politique dans cet assassinat, mais les premiers soupçons de la populace étaient tombés sur les Papistes : les restes sanglants du Puritain furent portés en procession jusqu'à la maison des Jésuites, dans le quartier de la Savoie, et pendant quelques heures l'effroi et la fureur de la populace se déployèrent avec presque autant de violence qu'au fameux jour des funérailles de Godfrey[2].

Les autres destitutions doivent être racontées plus sommairement. Le duc de Somerset, auquel on avait ôté, quelques mois auparavant, le commandement de son régiment, fut révoqué de ses fonctions de Lord-lieutenant du East-Riding, dans le comté d'York; la lieutenance du North-Riding fut retirée au vicomte Fauconberg; celle du Shropshire au vicomte Newark, et celle du Lancashire au comte de Derby, petit-fils du brave Cavalier qui, pour la cause des Stuarts, avait affronté si courageusement la mort sur le champ de bataille et sur l'échafaud. Le comte de Pembroke, qui tout récemment encore défendait la couronne avec fidélité et courage contre Monmouth, fut destitué de sa lieutenance dans le Wiltshire; le comte de Rutland dans le Leicesthershire, le comte de Bridgewater dans le Buckinghamshire, le comte de Thanet dans le Cumberland, le comte de Northampton dans le Warwickshire, le comte d'Abingdon dans l'Oxfordshire, et le comte de Scarsdale, dans le Derbyshire. A

[1] Voyez : « Barillon, » 9-19 janv. 1687; et « Citters, » 31 janv.-10 fév.
[2] « Adda, » 3-13 et 10-20 fév. 1688.

Scarsdale on retira en outre son régiment de cavalerie et une place qu'il occupait dans la maison de la princesse de Danemark : celle-ci fit de vains efforts pour le garder à son service, et ne céda qu'à un ordre formel du roi son père. Le comte de Gainsborough perdit non-seulement sa lieutenance du Hampshire, mais encore le gouvernement de Portsmouth et la surveillance du New-Forest, deux charges qu'il avait achetées quelques mois auparavant au prix de cinq mille livres sterling[1].

Le roi ne trouvant pas un seul grand seigneur ou même un lord protestant quelconque qui voulût accepter une des places vacantes, il fallut assigner deux comtés à Jeffreys, homme nouveau, dont la fortune territoriale était médiocre, et deux aussi à Preston, qui n'était pas même pair d'Angleterre. Les autres gouvernements laissés sans lieutenants furent confiés presque sans exception à des Catholiques romains avérés ou à des courtisans qui promettaient au roi de se faire Catholiques aussitôt qu'ils le pourraient avec prudence.

Enfin arriva le moment d'essayer le nouveau système, et alors de tous les points du royaume vint la nouvelle d'un échec complet et irréparable. Le catéchisme à l'aide duquel les Lords-lieutenants devaient sonder les opinions des gentilshommes campagnards se composait de trois questions : premièrement, on demandait à chaque magistrat et à chaque sous-gouverneur (*deputy-lieutenant*), si, en supposant qu'il fût nommé à la Chambre des communes, il voterait en faveur d'un bill basé sur les principes de la Déclaration d'Indulgence ; secondement, si, comme électeur, il donnerait sa voix aux candidats qui prendraient l'engagement de voter un pareil bill ; troisièmement enfin, si, comme simple particulier, il se prêterait aux projets charitables du roi en vivant en bonne intelligence avec les membres de toutes les religions[2].

Dès que les trois questions furent connues, on fit circuler dans tout le royaume et l'on adopta généralement une formule de réponse rédigée avec une admirable habileté ; elle était ainsi

[1] Voyez : « Barillon, » 5-15, 8-18 et 12-22 déc. 1687; et « Citters, » 29 nov.-9 déc. et 2-12 déc. 1687.

[2] Voyez : « Citters, » 28 oct.-7 nov. 1687; et « Lonsdale's Memoirs. »

conçue : « Comme membre de la Chambre des communes, si j'ai l'honneur d'y siéger, je croirais de mon devoir de peser avec soin les arguments que, pendant la discussion, on fera valoir pour ou contre un bill d'Indulgence, et je voterais alors selon la conviction de ma conscience. Comme électeur, je soutiendrai les candidats qui envisagent les devoirs d'un représentant de la même manière que moi. Enfin, comme particulier, je ne demande pas mieux que de vivre en paix et en bonne intelligence avec tout le monde. » Ces réponses, plus irritantes qu'un refus formel, parce qu'elles avaient une teinte d'ironie pleine de convenance et de retenue, dont on ne pouvait guère s'offenser, furent tout ce qu'on put tirer de la plupart des gentilshommes campagnards. Arguments, promesses, menaces, tout échoua. Le duc de Norfolk, quoique protestant et tout en désapprouvant les mesures du gouvernement, avait consenti à s'en faire l'agent dans deux comtés. Il alla d'abord dans le comté de Surrey, où il ne tarda pas à voir qu'il n'y avait rien à faire[1]; de là il se rendit dans le comté de Norfolk, qu'il quitta bientôt pour venir dire au roi que, sur soixante-dix gentilshommes occupant des places du gouvernement dans cette importante province, il n'en avait trouvé que six qui lui fissent espérer leur soutien en faveur de la politique de la cour[2]. Le duc de Beaufort, dont l'autorité s'étendait sur quatre comtés d'Angleterre et sur la principauté de Galles tout entière, revint à Whitehall avec des nouvelles non moins décourageantes[3]. Rochester était Lord-lieutenant du Hertfordshire; il avait épuisé le peu de vertu qu'il possédait en résistant à la violente tentation de sacrifier sa religion au lucre; une pension de quatre mille livres sterling par an l'attachait encore à la cour, et, en échange de cette pension, il était prêt à rendre tout service, quelque illégal et dégradant qu'il fût, pourvu qu'on n'exigeât pas de lui une réconciliation en forme avec l'Église de Rome. Il n'avait fait aucune difficulté de se charger de la direction de son comté, et, selon sa coutume, il s'y conduisit avec une passion

[1] « Citters, » 22 nov.-2 déc. 1687.
[2] « Citters, » 27 déc.-6 janv. 1687-8.
[3] « Citters, » 27 déc.-6 janv. 1687-8.

et une violence déplacées; mais son emportement ne fit aucune impression sur les inflexibles gentilshommes campagnards auxquels il s'adressait : ils répondirent unanimement qu'ils n'enverraient jamais au Parlement un homme qui voterait l'abolition des sauvegardes de la religion protestante[1]. La même réponse fut faite au Chancelier dans le Buckinghamshire[2]. Dans le Shropshire, les gentilshommes assemblés à Ludlow refusèrent sans exception de se lier par la promesse que le roi exigeait d'eux[3]. Le comte de Yarmouth, à son retour du Wiltshire, déclara n'avoir reçu que sept réponses favorables, sur soixante magistrats et sous-gouverneurs qu'il avait interrogés, et qu'encore elles venaient de gens sur lesquels on ne pouvait compter[4]. Le renégat Peterborough n'obtint aucun succès dans le Northamptonshire[5]. Son collègue en apostasie, Dover, ne réussit pas mieux dans le Cambridgeshire[6]. Preston rapporta de mauvaises nouvelles du Cumberland et du Westmoreland. Le Dorsetshire et le Huntingdonshire se montraient animés du même esprit. Le comte de Bath, après de longs pourparlers, revint des comtés de l'Ouest avec de fâcheux renseignements. Il avait été autorisé à faire les offres les plus brillantes aux habitants de ces provinces; il promit, entre autres choses, que si les ordres du roi étaient respectueusement exécutés, les restrictions oppressives qui pesaient sur le commerce de l'étain seraient abolies; mais ce leurre, qui, en toute autre circonstance, eût été irrésistible, ne produisit aucun effet. Tous les magistrats et sous-gouverneurs du Devonshire et du Cornwall, sans exception, déclarèrent qu'ils étaient prêts à exposer leur vie et leurs propriétés pour le roi, mais que la religion protestante leur était encore plus chère. « Et si Votre Majesté destitue tous ces messieurs, dit Bath au roi, leurs successeurs feront

[1] Johnstone cite à deux reprises, 25 nov. et 8 déc. 1687, l'emportement intempestif de Rochester dans cette circonstance; son échec est mentionné par Citters, 6-16 déc.

[2] « Citters, » 6-16 déc. 1687.

[3] « Citters, » 20-30 déc. 1687.

[4] « Citters, » 30 mars-9 avril 1687.

[5] « Citters, » 22 nov.-2 déc. 1687.

[6] « Citters, » 15-25 nov. 1687.

exactement la même réponse[1]. » De tous les comtés, le Lancashire était celui qui semblait offrir au gouvernement le plus de chances de succès; aussi éprouvait-on de grandes incertitudes sur le résultat de ce qui s'y passait. Dans cette partie du royaume, plus que partout ailleurs, un grand nombre de familles honorables et riches adhéraient à l'ancienne religion; les chefs de ces familles, en vertu du droit de Dispense, se trouvaient déjà en possession des justices de paix et des commandements de la milice, et cependant le nouveau Lord-lieutenant du Lancashire, Catholique romain lui-même, écrivit que deux tiers de ses sous-gouverneurs et des magistrats du comté étaient opposés à la cour[2]. Mais ce qui se passait dans le Hampshire froissait encore plus l'orgueil du roi. Vingt ans auparavant, Arabella Churchill lui avait donné un fils, qui se distingua plus tard comme un des plus habiles capitaines de l'Europe. Ce jeune homme, qu'on appelait James Fitzjames, ne montrait pas encore les talents dont il fit preuve dans la suite; mais ses manières étaient si bienveillantes et si inoffensives, qu'on ne lui connaissait aucun ennemi, à l'exception de Marie de Modène, qui depuis longtemps portait à ce fils d'une concubine toute la haine d'une épouse sans enfants. Avant que la grossesse de la reine fût connue, quelques membres de la coterie jésuitique avaient sérieusement songé à faire de ce jeune homme un compétiteur de la princesse d'Orange[3]. Quand on se rappelle l'insuccès signalé d'une entreprise semblable tentée par Monmouth, que le peuple croyait légitime et qui se posait en champion de la religion nationale, on ne comprend pas que des hommes aient été assez aveuglés par le fanatisme pour songer à placer sur le trône un prétendant universellement connu comme Papiste et comme bâtard. Jacques II ne paraît pas avoir jamais encouragé cet absurde projet. Toutefois le jeune homme fut reconnu et comblé de toutes les distinctions auxquelles

[1] « Citters, » 10-20 avril 1688.

[2] Les inquiétudes que donnait le Lancashire sont mentionnées dans une dépêche de Citters, en date du 18-28 nov. 1687. Dans une autre dépêche écrite quatre jours plus tard il donne le résultat.

[3] « Bonrepaux, » 11-21 juill. 1687.

pouvait prétendre un sujet anglais qui n'était pas prince du sang royal. Créé duc de Berwick, il occupait en outre plusieurs emplois honorables et lucratifs, retirés à ces grands seigneurs qui avaient refusé d'obéir aux ordres du roi : il avait succédé au comte d'Oxford comme colonel du régiment des « Bleus, » et au comte de Gainsborough dans la Lieutenance du Hampshire, la surveillance du New-Forest et le commandement de Portsmouth. A son arrivée aux limites du Hampshire, Berwick s'attendait à trouver, selon la coutume, une nombreuse cavalcade de baronnets, de chevaliers et de propriétaires : aucune personne de marque ne vint à sa rencontre. Il écrivit alors aux gentilshommes du comté qu'ils eussent à se présenter devant lui, et cinq ou six seulement obéirent à l'invitation ; les autres n'attendirent pas même leur destitution, ils déclarèrent qu'ils ne prendraient aucune part au gouvernement civil et militaire du comté, tant que le roi serait représenté par un Papiste, et abandonnèrent volontairement leurs emplois [1].

Sunderland, nommé Lord-lieutenant du Warwickshire à la place du comte de Northampton, trouva quelque prétexte pour se dispenser d'affronter le mépris et l'indignation des habitants de ce comté ; et son excuse fut d'autant plus facilement admise, que le roi commençait déjà à s'apercevoir qu'on ne pouvait faire plier la petite noblesse campagnarde [2].

Il faut remarquer que ceux qui déployaient cet esprit d'opposition n'étaient pas d'anciens ennemis de la maison de Stuart : depuis longtemps tous les noms républicains avaient été rayés de la liste des lieutenants de comtés et des juges de paix. Ces hommes dont le gouvernement sollicitait en vain l'appui étaient presque sans exception Tories. Les plus anciens d'entre eux pouvaient montrer les cicatrices de blessures faites par les Têtes-rondes ou des reçus signés par Charles Ier pour l'argenterie qu'ils lui avaient envoyée aux jours du malheur ; et les plus jeunes avaient résolûment soutenu Jacques contre Shaftesbury et contre Monmouth. C'étaient là les hommes qui se

[1] « Citters, » 3-13 fév. 1688.
[2] « Citters, » 5-15 avril 1688.

voyaient chassés en masse de leurs emplois par ce prince même auquel ils avaient donné tant de preuves de fidélité : la destitution ne servit qu'à les rendre plus inflexibles. Se soutenir mutuellement dans cette crise était devenu pour eux un point d'honneur. On ne pouvait douter que si les votes des électeurs étaient fidèlement constatés, l'élection ne produirait pas un seul représentant de comté favorable au gouvernement ; aussi se demandait-on avec inquiétude si les suffrages seraient loyalement recensés, et l'on attendait avec impatience la liste des sheriffs pour l'année. Cette liste parut quand les Lords-lieutenants étaient encore occupés de leurs manœuvres électorales dans les comtés, et elle souleva une alarme et une indignation universelles. La plupart des fonctionnaires qui devaient surveiller les élections des comtés étaient, ou des Catholiques romains, ou des Protestants dissidents ayant déjà donné leur approbation à l'acte d'Indulgence [1]. Des craintes sérieuses régnèrent pendant quelque temps, mais elles ne tardèrent pas à se dissiper : on avait tout lieu de penser qu'il était une limite au delà de laquelle le roi ne pouvait pas compter même sur les shériffs catholiques. En effet, entre le Catholique romain de la cour et le gentilhomme campagnard catholique, il existait peu de sympathie. La cabale qui dominait à Whitehall se composait en partie de fanatiques prêts à violer toutes les lois de la morale et à jeter le monde entier dans la confusion pour propager leur religion, et en partie d'hypocrites qui, après avoir abjuré par intérêt la religion de leurs pères, dépassaient même le zèle ordinaire aux néophytes. Tous, courtisans hypocrites ou courtisans fanatiques, étaient en général dépourvus de tout sentiment national : les uns l'avaient étouffé sous leur dévouement absolu à leur Église ; d'autres étaient des Irlandais dont le patriotisme consistait à haïr le Saxon vainqueur de leur patrie ; d'autres étaient des traîtres salariés par quelque puissance étrangère ; d'autres enfin, ayant passé la majeure partie de leur vie à l'étranger, n'étaient plus que des cosmopolites, ou peut-être même éprouvaient de l'aversion pour les mœurs et les institu-

[1] Voyez : « London Gazette » du 5 déc. 1687; et « Citters, » 6-16 déc. 1687.

tions du pays soumis à leur gouvernement. Rien de commun entre de tels hommes et le propriétaire catholique du Cheshire ou du Staffordshire : celui-ci n'était ni hypocrite, ni fanatique ; il restait catholique parce que ses ancêtres l'avaient été, et il tenait à sa foi héréditaire comme on y tient en général, c'est-à-dire avec sincérité, mais sans enthousiasme. Sous tout autre rapport, il ressemblait à ses voisins de campagne, ou n'en différait qu'en se montrant encore plus simple et plus rustre qu'eux. Les incapacités qui pesaient sur lui avaient empêché son esprit de s'élever à la hauteur, pourtant bien médiocre, où atteignait celui des gentilshommes campagnards protestants. Exclu dans son enfance des colléges d'Éton et de Westminster; dans sa jeunesse, des Universités d'Oxford et de Cambridge ; dans son âge mûr, du Parlement et des places de magistrature, il végétait d'ordinaire aussi paisiblement que les ormes de l'avenue conduisant à sa ferme patrimoniale. Ses champs, ses étables, ses pressoirs à cidre, sa meute, la pêche, la chasse, l'ale et le tabac absorbaient presque toutes ses pensées. Malgré la différence de religion, il vivait en bons termes avec ses voisins : on le savait sans prétention et sans ambition ; presque toujours il était bien né ; toujours il était Cavalier ; il ne faisait jamais parade de ses opinions particulières, qui ne gênaient personne.

Le Catholique romain n'éprouvait, ni pour lui, ni pour les autres, ces scrupules que le Puritain ressentait à l'égard de tout ce qui pouvait être agréable. Au contraire, c'était un joyeux compagnon, aussi adroit chasseur que le meilleur Protestant qui eût prêté le serment de suprématie et signé la Déclaration contre la transsubstantiation. On le voyait toujours avec ses voisins au rendez-vous de chasse; il se trouvait avec eux à l'hallali, et, la chasse terminée, les ramenait chez lui pour prendre leur part d'un pâté de venaison et de quelques bouteilles de vieille ale d'octobre. Il n'avait jamais eu à subir d'oppression assez forte pour le pousser à des résolutions désespérées, et même quand son Église souffrit de barbares persécutions, sa vie et ses propriétés ne coururent guère de dangers. Les faux témoins les plus impudents n'auraient osé choquer le

bon sens public au point d'accuser un pareil homme de conspiration. Les Papistes que Titus Oates choisit pour victimes étaient des pairs, des prélats, des Jésuites, des moines bénédictins, un agent politique remuant, un avocat renommé, un médecin de la cour. Protégé par son obscurité, par ses mœurs paisibles et par la bienveillance de ceux parmi lesquels il passait sa vie, le gentilhomme campagnard catholique rentrait ses foins ou remplissait tranquillement sa gibecière pendant que Coleman et Langhorne, Whitbread et Pickering, l'archevêque Plunkett et Lord Stafford mouraient sur l'échafaud ou le gibet. Quelques misérables essayèrent bien de porter contre le vieux Sir Thomas Gascoigne, baronnet catholique du Yorshire, une accusation de haute trahison ; mais on ne put persuader aux douze gentilhommes du jury du West-Riding que leur vieil et honnête ami, dont ils connaissaient la façon de vivre, eût soudoyé des assassins pour tuer le roi, et, en dépit des recommandations fort peu honorables des juges, il y eut un verdict de nonculpabilité. Il arrivait bien parfois que le chef de quelque vieille et respectable famille de province songeât avec amertume que sa religion l'excluait de places honorables et importantes, dont des hommes de moindre fortune et de plus humble naissance étaient jugés dignes : mais il ne se sentait nullement disposé à risquer sa vie et sa fortune dans une lutte impossible, et sa vieille probité anglaise se fût révoltée à l'idée d'employer les moyens que rêvaient les Petre et les Tyrconnel. Loin de là, il se fût montré aussi prompt qu'aucun de ses voisins protestants à ceindre son épée et à mettre ses pistolets dans ses fontes, pour défendre le sol natal contre une invasion de Papistes français ou irlandais. Tel était le caractère général des hommes que Jacques considérait comme les plus sûrs instruments dont il pût se servir pour la conduite des élections. Mais il ne tarda pas à voir que les Catholiques campagnards n'étaient pas disposés à perdre l'estime de leurs voisins et à risquer leurs vies et leurs fortunes pour lui rendre un infâme et criminel service [1]. Plusieurs d'entre eux refusèrent la place de

[1] A peu près vingt ans auparavant, un Jésuite remarquait la conduite réservée

sheriff, et parmi les acceptants beaucoup déclarèrent qu'ils rempliraient leur devoir aussi loyalement que s'ils étaient membres de l'Église anglicane, et qu'ils ne proclameraient aucun candidat qui n'aurait pas réellement obtenu la majorité.

Si le roi ne pouvait compter que médiocrement sur les sheriffs catholiques, à plus forte raison devait-il se méfier des puritains. Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la publication de la Déclaration d'Indulgence, mois remplis d'événements importants et employés à une controverse incessante. La discussion avait ouvert les yeux à beaucoup de dissidents ; mais les actes du gouvernement, et surtout les sévérités exercées contre Magdalene-College avaient plus fait que la plume de Halifax même pour alarmer et réunir toutes les classes de Protestants. Plus d'un de ces sectaires, qui d'abord s'était montré reconnaissant de la Déclaration d'Indulgence, rougissait à cette heure de son erreur et cherchait à la racheter en partageant dorénavant le sort de la grande majorité de ses compatriotes.

Grâce à ce changement dans l'opinion des Non-Conformistes, le gouvernement rencontra autant de difficultés dans les villes que dans les comtés. Quand les régulateurs se mirent à l'œuvre, ils ne doutaient pas que tout Dissident qui s'était montré satisfait de l'acte d'Indulgence, ne serait favorable à la politique du roi ; ils se croyaient donc certains de pouvoir confier

des gentilshommes catholiques en Angleterre; il écrivait : « La nobilità inglese, « se non se lepata in servigio di Corte, o in opera di maestrato, vive e gode il più « dell' anno alla campagna ne' suoi palagi e poderi, dove son liberi e padroni; e « cie tanto più sollecitamente i Cattolici quanto più utilmente, si comò meno « osservati colà. » (L'Inghilterra descritta dal P. Daniello Bartoli. Roma, 1667.)

« Un grand nombre de sheriffs papistes, écrivait Johnstone, ont des propriétés « territoriales, et déclarent qu'on se trompe fort si on attend d'eux des élections « déloyales. La noblesse catholique qui vit dans ses châteaux est bien différente « de celle qui vit ici en ville. Plusieurs de ces nobles ont refusé d'être sheriffs ou « sous-gouverneurs de comtés. » 8 déc. 1687.

Ronquillo dit la même chose : « Algunos Catolicos que fueron nombrados por « sherifes se han excusado. » 9-19 janv. 1688. Quelques mois plus tard, il écrivait à son maître que les gentilshommes campagnards catholiques étaient tous prêts à consentir à un compromis dont les termes seraient l'abolition des lois pénales et le maintien du Test. « Estoy informado, dit-il, que los Catolicos de las provincias no lo reprueban, pues no pretendiendo officios, y siendo solo algunos de la Corte los provechosos, les parece que mejoran su estado, quedando seguros ellos y sus descendientes en la religion, en la quietud, y en la seguridad de sus haciendas. » 23 juill.-2 août 1688.

toutes les places municipales à des amis dévoués. Les nouvelles chartes réservaient au monarque le droit de destituer les magistrats selon son bon plaisir, et l'on résolut d'user sans limites de ce droit. Il n'était pas aussi certain à beaucoup près que Jacques possédât le pouvoir de nommer de nouveaux magistrats; mais en tout cas il était décidé à se l'arroger. Dans toute l'étendue du royaume, de la Tweed jusqu'au cap Land's End, tous les fonctionnaires tories furent destitués et remplacés par des Presbytériens, des Indépendants et des Anabaptistes. Dans la nouvelle charte de la Cité de Londres, la couronne s'était réservé le droit de révoquer les maîtres, les directeurs et les assesseurs de toutes les corporations. En conséquence, plus de huit cents bourgeois des plus respectables, tous membres du parti qui s'était opposé au bill d'Exclusion, avaient été destitués par un seul décret. Bientôt parut un supplément à cette longue liste[1]. Mais à peine les nouveaux employés furent-ils installés, qu'on les trouva tout aussi intraitables que leurs prédécesseurs. A Newcastle-on-Tyne, un maire catholique et des aldermen puritains ayant été nommés, on ne doutait pas que ce corps municipal ainsi remodelé ne votât une adresse dans laquelle il s'engagerait à soutenir les nouvelles mesures ; néanmoins quand on proposa l'adresse elle fut rejetée. Le maire furieux partit de Londres et dit au roi que les Dissidents étaient tous des misérables et des rebelles, et que dans la corporatien entière le gouvernement ne devait pas compter sur plus de quatre votes favorables[2]. A Reading, on révoqua vingt-quatre aldermen tories, et sur les vingt-quatre nouveaux qu'on nomma à leur place, vingt-trois se déclarèrent contre l'acte d'Indulgence et furent destitués aussi à leur tour[3]. Dans l'espace de quelques jours, le bourg de Yarmouth fut administré par trois fournées successives de magistrats, qui tous se montrèrent également opposés à la cour[4]. Ces exemples donnent une idée de ce qui

[1] « Privy Council Book, » 25 sept. 1687 et 21 fév. 1687-8.
[2] Voyez : « Records of the corporation, » cités par Brand dans son « History of Newcastle; » et « Johnstone, » 21 fév. 1687-8.
[3] « Johnstone, » 21 fév. 1687-8.
[4] « Citters, » 14-24 fév. 1688.

se passait dans tout le royaume. L'ambassadeur hollandais informait les États-Généraux que dans beaucoup de villes les fonctionnaires publics avaient été changés deux et même trois fois dans l'espace d'un mois, sans aucun résultat [1]. D'après les procès-verbaux du Conseil Privé, il paraît qu'il y eut plus de deux cents « règlements, » comme on disait alors [2]. Les Régulateurs découvrirent enfin que dans un grand nombre de localités, les destitutions n'avaient fait qu'empirer la situation, car, tout en murmurant contre la politique du roi, les Tories mécontents continuaient de professer un grand respect pour sa personne et pour son autorité, et repoussaient toute idée de résistance. Le langage de quelques-uns des nouveaux conseillers municipaux était bien différent : on prétendait que de vieux soldats de la République, nommés aldermen à leur grande surprise et à celle du public, ne se gênaient pas pour donner clairement à entendre aux agents du gouvernement que le sang coulerait avant que le Papisme et le pouvoir arbitraire fussent établis en Angleterre [3].

Les Régulateurs se virent forcés de reconnaître qu'on n'avait rien gagné à tout ce qui s'était fait jusqu'alors. Il existait un moyen, un seul, d'atteindre leur but : c'était de retirer leurs chartes aux bourgs, et de leur en donner d'autres qui n'accordassent la franchise électorale qu'à un corps restreint d'électeurs nommés par le souverain [4].

Comment mettre ce plan à exécution? Il est bien vrai que, dans quelques-unes des nouvelles chartes, la couronne s'était reservé un droit de révocation; mais Jacques ne pouvait s'emparer des autres qu'en vertu d'une rénonciation volontaire de la part des corporations elles-mêmes, ou au moyen d'un jugement de la cour du Banc du roi. Pour le moment peu de corporations se montraient disposées à résigner leurs chartes; d'un

[1] « Citters, » 1-11 mai 1688.

[2] En marge du « Privy Council Book » on peut voir les mots : « *Second regulation* » et « *Third regulation*, » quand les corporations avaient été remaniées plus d'une fois.

[3] « Johnstone, » 23 mai 1688.

[4] « Johnstone, » 21 fev. 1688.

autre côté on ne pouvait guère s'attendre à des jugements qui convinssent aux projets de la cour, même de la part d'un homme aussi servile que Wright. Les mandats de *Quo Warranto*, lancés quelques années auparavant pour écraser le parti whig, avaient été condamnés par tout homme impartial; et cependant ces mandats conservaient une apparence de justice, car ils étaient dirigés contre des corps municipaux anciens, dans bon nombre desquels s'étaient glissés, par l'action du temps, quelques abus pouvant servir de prétexte à des poursuites. Les corporations qu'il s'agissait maintenant d'attaquer avaient encore toute l'innocence de l'enfance; la plus ancienne ne comptait pas cinq années d'existence; il était donc impossible qu'il s'en trouvât beaucoup qui méritassent de perdre leurs franchises électorales. Les juges eux-mêmes témoignèrent de l'inquiétude; ils représentèrent que ce que l'on réclamait d'eux était en opposition directe avec les plus simples principes de la légalité et de la justice. Mais toute remontrance fut vaine, et les bourgs reçurent l'ordre de résigner leurs chartes. Les uns cédèrent; et la manière dont le roi agit à leur égard n'encouragea pas les autres à se fier à lui. Dans plusieurs villes le droit de voter fut retiré à la bourgeoisie et accordé seulement à un petit nombre de personnes auxquelles on demanda de s'engager par serment à soutenir les candidats du gouvernement. A Tewkesbury, par exemple, le corps électoral fut réduit à treize personnes; mais ce nombre parut trop grand encore : la haine et l'effroi avaient fait tant de progrès dans le pays, qu'il était peu de villes où, par des moyens quelconques, on pût réunir treize personnes entièrement dévouées à la cour. Le bruit se répandit que le nouveau corps électoral de Tewkesbury était pénétré des mêmes sentiments qui animaient toute la nation, et que, lorsque le jour décisif arriverait, il enverrait au Parlement de bons Protestants. Les Régulateurs courroucés menacèrent alors de réduire à trois le nombre des électeurs[1]. Toutefois la plupart des bourgs refusèrent résolûment d'abandonner leurs priviléges. Les villes de Barnstaple, de Winchester et de Buckingham se distinguèrent

[1] « Johnstone, » 21 fév. 1688.

par la hardiesse de leur opposition. A Oxford, la proposition de renoncer aux franchises de la cité fut repoussée par quatre-vingts voix contre deux[1]. La confusion régnait au Temple et à Westminster-Hall, tant le barreau était accablé par l'abondance subite des affaires qui arrivaient de tous les points de l'Angleterre; les dossiers des corporations pleuvaient chez les avocats en renom, et les simples plaideurs se plaignaient qu'on négligeait leurs affaires[2]. Il devenait manifeste qu'il faudrait bien du temps pour que la justice pût prononcer dans un aussi grand nombre de cas importants; mais la tyrannie ne pouvait se résoudre à ce délai : on eut recours à tous les moyens d'intimidation qui pouvaient soumettre les bourgs. A Buckingham quelques officiers municipaux ayant parlé de Jeffreys en des termes peu louangeurs, on intenta contre eux des poursuites, en leur donnant à entendre qu'ils ne seraient épargnés qu'autant qu'ils se rachèteraient par l'abandon de leur charte[3]. A Winchester on prit des mesures plus violentes encore. Une force militaire considérable fut introduite dans la ville, dans le seul but de rançonner et de vexer les habitants[4]; mais la ville tint bon, et la voix publique accusa hautement le roi d'imiter les actes les plus criminels de son frère de France. Les dragonnades, disait-on, commençaient. Il y avait lieu en effet de s'alarmer. Jacques s'était mis dans la tête que le plus sûr moyen de dompter l'esprit d'une ville obstinée était de loger des soldats chez les habitants; il aurait dû cependant se rappeler que ce moyen-là, employé soixante ans auparavant, avait excité de formidables mécontentements, et que la Pétition des Droits, statut presque aussi révéré par les Anglais que la Grande Charte elle-même, l'avait solennellement condamné comme illégal. Mais le roi espérait obtenir des cours de justice une déclaration constatant que la Pétition des Droits ne pouvait limiter en rien la prérogative royale. Il consulta même à ce sujet le Chief-Justice de la cour du Banc du roi[5]. Le résultat de cette conférence

[1] « Citters, » 20-30 mars 1688.
[2] « Citters, » 1-11 mai 1688.
[3] « Citters, » 22 mai-1er juin 1688.
[4] « Citters, » 1-11 mai 1688.
[5] « Citters, » 18-28 mai 1688.

resta secret; et, avant l'expiration de quelques semaines, les affaires prirent une tournure telle, que des craintes plus sérieuses que celle d'encourir le déplaisir royal imposèrent une certaine retenue, même à des esclaves aussi soumis que Wright.

Pendant que les Lords-lieutenants posaient leurs questions aux juges de paix et que les Régulateurs remaniaient les bourgs, toutes les administrations publiques étaient soumises à une stricte inquisition. On commença par épurer la maison du roi. Chaque vieux Cavalier écloppé qui, en échange de son sang versé et de sa fortune perdue au service de la couronne, avait obtenu quelque chétive place dans la garde-robe ou dans la vénerie, fut mis en demeure d'opter entre son roi et sa religion. Les commissaires des douanes et de l'excise reçurent l'ordre de paraître devant Sa Majesté, à la Trésorerie. Là le roi exigea d'eux la promesse de soutenir sa politique, et leur enjoignit de demander le même engagement à tous leurs subordonnés[1]. Un des employés supérieurs des douanes protesta de sa soumission à la volonté royale, dans une forme qui excita à la fois le rire et la compassion. « J'ai quatorze raisons d'obéir à Votre Majesté, dit-il : une femme et treize jeunes enfants[2]. » De telles raisons étaient puissantes sans doute; et cependant, dans beaucoup de cas, elles ne purent triompher des sentiments religieux et patriotiques.

Il y a tout lieu de supposer qu'à cette époque le gouvernement songea sérieusement à frapper un coup qui eût réduit des milliers de familles à la mendicité et jeté le trouble dans tout le système social du pays. Le vin, la bière, le café, ne pouvaient se vendre que moyennant licence : le bruit courut que tous les détenteurs de ces licences allaient être obligés de contracter les mêmes engagements qu'on imposait aux fonctionnaires publics, sous peine de renoncer à leur commerce[3]. Si cette mesure eût été prise, il est évident que des centaines de cafés et de lieux d'amusements publics auraient été fermés. On ne peut que con-

[1] Voyez : « Citters, » 6-16 avril 1688; — « Treasury Letter Book, » 14 mars 1687-8; et « Ronquillo, » 16-26 avril 1688.

[2] « Citters, » 18-28 mai 1688.

[3] « Citters, » 18-28 mai 1688.

jecturer l'effet probable de cette atteinte portée au bien-être de tous les rangs de la société. Le mécontentement que font naître les abus n'est pas toujours exactement proportionné à leur importance, et il est fort possible que la révocation de ces licences aurait produit ce que n'avait pu accomplir la révocation des chartes. Le café de Saint-James Street aurait manqué aux élégants du grand monde, qui y prenaient leur chocolat; celui de Change Alley aurait fait faute aux hommes d'affaires, habitués à s'y réunir pour fumer et causer de politique; la moitié des clubs auraient été sans abri; la nuit, le voyageur aurait trouvé déserte l'auberge où il comptait souper et coucher; le paysan aurait regretté le cabaret de village où il buvait son pot de bière, sous la tonnelle pendant l'été, et au coin de la cheminée pendant l'hiver. La nation entière à cette provocation se serait peut-être levée en masse, sans attendre le secours d'alliés étrangers.

On ne pouvait guère s'attendre à ce qu'un prince, qui exigeait, sous peine de destitution, que les plus humbles employés de son gouvernement soutinssent sa politique, laisserait en place un Attorney-General dont l'aversion pour cette politique n'était un secret pour personne. Sawyer avait conservé son emploi plus d'un an après s'être déclaré contraire au droit de Dispense; mais il devait cette indulgence extraordinaire aux difficultés qu'éprouvait le gouvernement à le remplacer. Il était nécessaire aux intérêts financiers de la couronne qu'au moins un des deux chefs de la magistrature fût un homme de talent et de savoir; et l'on eût rencontré difficilement un avocat instruit et habile qui voulût s'exposer à commettre tous les jours des actes que le plus prochain parlement traiterait probablement de crimes ou de graves délits. On avait reconnu l'impossibilité de se procurer un meilleur Solicitor-General que Powis, qu'aucune illégalité n'arrêtait, il est vrai, mais qui était incapable de remplir les devoirs les plus simples de sa charge. Dans cet état de choses, on crut opportun de partager le travail: on accoupla un Attorney-General dont les talents, comme jurisconsulte, perdaient de leur valeur à cause de ses scrupules de conscience, avec un Solicitor-General dont le manque de conscience rachetait

en partie le manque de talents. Quand le gouvernement voulait faire observer la loi, il employait Sawyer; quand il voulait la violer, il s'adressait à Powis. Cet arrangement dura jusqu'au moment où le roi s'assura les services d'un jurisconsulte qui surpassait à la fois Powis en bassesse et Sawyer en talents.

Aucun avocat du barreau d'Angleterre n'avait fait à la cour une plus violente opposition que William Williams. Connu sous le dernier règne comme Whig et comme Exclusionniste, il avait été nommé Président de la Chambre des communes, au moment où la faction whig avait été dominante. Après la prorogation du Parlement d'Oxford, il se posa en défenseur habituel des plus violents démagogues accusés de sédition. On lui reconnaissait généralement du talent et de l'intelligence, tout en lui reprochant sa témérité et son esprit de parti, et l'on ne soupçonnait pas encore qu'il possédât des défauts auprès desquels la témérité et l'esprit de parti peuvent passer pour des vertus. Le gouvernement recherchait avec soin une occasion de le prendre en faute et la trouva sans peine. Il avait publié par ordre de la Chambre des communes une brochure écrite par Dangerfield, brochure qui, publiée par un simple particulier, eût été, sans contredit, un libelle séditieux. Williams fut poursuivi devant la cour du Banc du roi; il fit valoir en vain les priviléges du Parlement, on le condamna à payer une amende de dix mille livres sterling. Il acquitta la majeure partie de cette somme et fit un billet pour le reste. Le succès de cette procédure criminelle engagea le comte de Peterborough, que le pamphlet de Dangerfield attaquait personnellement, à se porter partie civile et à demander contre Williams de forts dommages et intérêts. Réduit à l'extrémité, celui-ci eut recours alors à un moyen de salut que tout homme possédant des principes et de la probité aurait plus redouté que la mendicité, la prison ou la mort: il se dit qu'il pouvait se vendre à ce même gouvernement dont il avait été l'ennemi et la victime, s'offrir pour conduire les enfants perdus du despotisme à l'assaut de ces mêmes libertés et de cette même religion qu'il avait défendues avec un zèle excessif, expier enfin son whigisme en rendant des services qui révolteraient les Tories les plus exagérés,

teints encore du sang de Russell et de Sidney. Le marché fut bientôt conclu. On lui fit remise de ce qu'il devait encore à la couronne, et l'influence royale parvint à engager Peterborough à faire un compromis. Sawyer fut destitué, et Powis nommé Attorney-General; Williams, créé chevalier, devint Solicitor-General, et jouit bientôt d'une grande faveur. Quoique hiérarchiquement il ne se trouvât qu'au second rang dans l'ordre judiciaire, ses talents, ses connaissances et son énergie firent qu'il éclipsa complétement son supérieur[1].

Williams occupait depuis fort peu de temps sa place quand il eut à jouer le principal rôle dans un des plus mémorables procès d'État dont les annales de l'empire britannique fassent mention.

Le 27 avril 1688, le roi publia une seconde Déclaration d'Indulgence. Dans ce document il citait au long sa Déclaration du mois d'avril précédent. Sa vie passée, disait-il, devait bien prouver à son peuple qu'il n'était pas homme à se départir jamais d'une résolution une fois prise. Mais comme des gens malintentionnés avaient essayé de persuader au public qu'on pourrait le faire changer d'avis à ce sujet, il croyait nécessaire de proclamer que son intention était immuablement arrêtée, et que, résolu à ne laisser en place que les personnes décidées à soutenir ses desseins, il avait déjà retiré à bon nombre de serviteurs désobéissants leurs emplois civils et militaires. Il annonçait en outre qu'il réunirait le Parlement au mois de novembre, au plus tard, et il exhortait ses sujets à choisir des représentants qui l'aidassent dans la grande œuvre qu'il avait entreprise[2].

Cette déclaration ne produisit d'abord qu'une faible sensation. Elle ne contenait rien de nouveau, et l'on s'étonna généralement que le roi jugeât nécessaire de publier un manifeste solennel pour dire seulement qu'il n'avait pas changé

[1] Voyez : « London Gazette, » 15 déc. 1687, et la procédure contre Williams, dans la collection des « State Trials, » — « Ha hecho, dit Ronquillo, grande susto el haber nombrado, el abogado Williams, que fue el orador y el mas arrabiado de toda la casa des Comunes en los ultimos terribles Parlamentos del Rey difunto. » 27 nov.-7 déc. 1687.

[2] Voyez : « London Gazette, » 30 avril 1688; et « Barillon, » 26 avril-6 mai 1688.

d'opinion [1]. Peut-être Jacques fut-il piqué de l'indifférence qui accueillit l'annonce de l'immuabilité de ses résolutions, et crut-il sa dignité et son autorité engagées à faire sans délai quelque acte nouveau et extraordinaire. En conséquence, le 4 mai, parut une ordonnance royale prescrivant aux ministres officiants de toutes les Églises et chapelles du royaume de donner lecture de la Déclaration à l'heure du service divin, pendant deux dimanches consécutifs. A Londres et dans la banlieue, cette lecture devait avoir lieu le 20 et 27 mai, et dans le reste de l'Angleterre, le 3 et le 10 du mois de juin. Les évêques furent chargés de distribuer des copies de la Déclaration dans leurs diocèses respectifs [2].

Si l'on considère que le clergé anglican, presque sans exception, regardait l'acte d'Indulgence comme une atteinte aux lois du royaume, une violation de la parole royale et un coup fatal porté à la dignité et aux intérêts de l'Église, on devra reconnaître que cette ordonnance avait surtout pour objet d'infliger au clergé un cruel affront. Petre, disait-on, avait avoué cette intention dans une grossière métaphore empruntée au langage de l'Orient : il leur ferait, disait-il, manger des ordures, la plus sale et la plus dégoûtante des ordures. Mais tout insultant et tyrannique que fût cet ordre, le clergé anglican refuserait-il d'obéir? Le roi était despotique et sévère, et la Commission ecclésiastique procédait aussi sommairement qu'un conseil de guerre. Celui qui résisterait s'exposait à se voir, avant l'expiration d'une semaine, expulsé de son presbytère, privé de son revenu, déclaré indigne de posséder aucun bénéfice ecclésiastique, et réduit à mendier son pain de porte en porte. Sans doute, si le clergé tout entier s'entendait pour s'opposer en corps à la volonté royale, il était probable que Jacques lui-même ne se hasarderait pas à punir à la fois dix mille délinquants ; mais le temps manquait pour une si vaste combinaison. L'ordonnance royale avait été publiée dans la Gazette du 7 mai, et, le 27, la Déclaration devait être lue du haut de toutes les chaires de

[1] « Citters, » 1-11 mai 1688.
[2] « London Gazette, » 7 mai 1688.

ondres et de la banlieue. Quelque activité que l'on déployât, il était impossible, à cette époque, de s'assurer, dans l'espace de quinze jours, des intentions même d'un dixième des membres du clergé paroissial, disséminé dans tout le royaume ; à peine même pouvait-on espérer d'arriver à connaître les opinions du corps épiscopal. En outre, on devait craindre, si les ministres anglicans se refusaient à lire la Déclaration, que les Protestants dissidents n'interprétassent mal ce refus, et que, désespérant d'obtenir jamais aucune tolérance de la part de l'Église établie, ils n'employassent toute leur influence en faveur de la cour.

Le clergé hésitait donc, et cette hésitation était excusable, car certains laïques éminents qui jouissaient de la confiance publique recommandaient la soumission. Ils croyaient qu'on ne pouvait espérer une résistance générale, et qu'une opposition partielle serait fatale aux individus sans être d'un grand avantage pour l'Église et pour la nation. Halifax et Nottingham opinèrent dans ce sens. Cependant le temps s'écoulait, et l'on ne parvenait ni à s'entendre ni à prendre un parti[1].

Dans cette crise, les Protestants dissidents de Londres s'acquirent des droits éternels à la gratitude de leur pays. Jusqu'alors le gouvernement les avait comptés au nombre de ses soutiens; quelques-uns de leurs prédicateurs, les plus remuants et les plus intrigants, avaient rédigé des adresses favorables à la politique du roi ; d'autres, qu'irritait encore le souvenir de maux cruels infligés et par l'Église anglicane et par la maison de Stuart, avaient vu avec un plaisir haineux le prince despote et la hiérarchie tyrannique séparés par une inimitié vivace, et se disputant l'appui de sectes naguère persécutées et méprisées. Mais ce sentiment, quelque naturel qu'il fût, on ne l'avait que trop écouté; le temps était venu de faire un choix, et, avec un noble courage, les Non-Conformistes de Londres se rangèrent du côté du clergé anglican, pour la défense des lois fondamentales du royaume. Baxter, Bates et Howe se distinguèrent par leurs efforts pour organiser cette coalition, et le généreux en-

[1] « Johnstone, » 27 mai 1688.

thousiasme qui animait tout le parti puritain rendit leur tâche facile. Le zèle du troupeau surpassa celui de ses pasteurs : les prédicateurs, presbytériens ou indépendants, qui avaient montré quelque disposition à s'allier au roi contre l'Église anglicane, furent prévenus sans détour que s'ils ne changeaient pas de conduite, leurs congrégations cesseraient soit de les écouter, soit de les payer. Alsop, qui s'était flatté de pouvoir amener un grand nombre de ses disciples au parti du roi, se vit tout à coup méprisé et abhorré de ceux-là mêmes qui, la veille, le respectaient comme leur guide spirituel, et, une profonde tristesse s'emparant de lui, il se déroba à tous les regards. Des députations se rendirent chez plusieurs membres du clergé de Londres, pour les prier de ne pas juger le corps entier des Dissidents d'après les serviles louanges qui remplissaient depuis quelque temps la Gazette de Londres, et pour les exhorter, puisque dans cette grande bataille ils se trouvaient à l'avant-garde, à se conduire en hommes chargés de défendre les libertés anglaises et la foi confiée à la garde des Saints. Ces assurances furent reçues avec joie et gratitude. Et cependant il régnait encore beaucoup d'incertitude et une grande diversité d'opinion parmi ces hommes qui devaient décider si, le dimanche suivant, ils obéiraient ou n'obéiraient pas aux ordres du roi. Le clergé de Londres, alors reconnu comme l'élite de l'ordre, tint une assemblée, à laquelle assistèrent quinze docteurs en théologie. Tillotson, doyen de Canterbury, le plus célèbre prédicateur de son temps, se leva de son lit, quoique malade, pour se rendre à cette réunion, où se trouvaient aussi Sherlock, maître du Temple, Patrick, doyen de Peterborough et recteur de l'importante paroisse de Saint-Paul, Covent-Garden, et Stillingfleet, archidiacre de Londres et doyen de la cathédrale de Saint-Paul. L'opinion générale paraissait être que, tout bien considéré, il fallait obéir à l'ordonnance. La discussion s'animait et aurait pu conduire à de fatales conséquences, si la fermeté et la sagesse du docteur Edward Fowler n'y eussent mis fin. C'était un vicaire de Saint-Gilles, Cripplegate, et il appartenait à cette catégorie remarquable, mais peu nombreuse, de théologiens qui, à la théologie de l'école d'Arminius, unissaient l'amour des libertés civiles particulier

aux disciples de Calvin[1]. Fowler se levant, parla ainsi : « Je dois être franc. La question est si simple, que la discussion ne saurait la rendre plus claire et pourrait produire de l'irritation. Que chacun dise oui ou non. Mais je ne m'engage pas à me soumettre au vote de la majorité. Je regretterais d'être la cause d'une division, mais je ne puis en conscience lire cette Déclaration. » Tillotson, Patrick, Sherlock et Stillingfleet déclarèrent qu'ils partageaient son avis ; et la majorité se rendit à l'opinion d'une minorité si respectable. On rédigea sur-le-champ une résolution par laquelle tous les membres présents s'engageaient solidairement à ne pas lire la Déclaration. Patrick la signa le premier, et Fowler le second. On fit circuler ce document dans toute la ville, et quatre-vingt-cinq bénéficiers y attachèrent immédiatement leur signature[2].

De leur côté, plusieurs évêques délibéraient sur la conduite à tenir. Le 11 mai une grave et docte compagnie s'assemblait autour de la table du primat, à Lambeth. Compton, évêque de Londres, Turner, évêque d'Ely, White, évêque de Peterborough, et Tenison, recteur de la paroisse de Saint-Martin, se trouvaient au nombre des convives. Le comte de Clarendon, ami zélé et défenseur inébranlable de l'Église, avait reçu une invitation. Cartwright, évêque de Chester, s'était glissé dans la réunion, probablement pour espionner ; aussi aucune communication confidentielle n'eut-elle lieu en sa présence ; mais, quand il se fut retiré, on posa et l'on discuta la grande question qui agitait tous les esprits. L'opinion presque générale fut que la Déclaration ne devait pas être lue. On adressa sur-le-champ des lettres à plusieurs des prélats les plus respectables de la province de Canterbury pour les engager à se rendre immédiatement à Londres, afin de prêter leur appui, dans cette conjonc-

[1] Feu Alexander Knox, cet homme remarquable dont l'éloquente conversation et les admirables lettres eurent une si grande influence sur l'esprit de ses contemporains, emprunta, je crois, en grande partie, son système théologique aux écrits de Fowler. Le livre de ce dernier intitulé : « Design of Christianity » fut attaqué par John Bunyan avec un acharnement que rien ne saurait justifier, mais qu'expliquent et excusent jusqu'à un certain point la naissance et l'éducation de l'honnête chaudronnier.

[2] « Johnstone, » 23 mai 1688. Il existe un poëme satirique sur cette réunion; il est intitulé : « The Clerical Cabal. »

ture, à leur métropolitain [1]. Comme il était à peu près certain que ces lettres seraient ouvertes si elles passaient par le bureau de Lombard Street, des courriers les portèrent à différents bureaux de poste des villes voisines. L'évêque de Winchester, le même dont le zèle royaliste s'était signalé à Sedgemoor, se mit en route, quoique souffrant, pour obéir à cet appel; mais il ne put supporter le mouvement de la voiture. La lettre adressée à William Lloyd, évêque de Norwich, fut interceptée, en dépit de toutes les précautions, par un maître de poste, et ce prélat, qui pour le courage et le dévouement à la cause de son ordre ne le cédait à aucun de ses collègues, arriva trop tard à Londres [2]. Son homonyme, William Lloyd, évêque de Saint-Asaph, se hâta de partir pour la capitale, où il se trouva le 16. C'était un homme instruit, honnête et pieux, mais d'un jugement faible, que ses recherches persévérantes pour tirer du livre du prophète Daniel et de l'Apocalypse quelques éclaircissements relativement au pape et au roi de France avaient rendu à peu près fou [3]. Le lendemain on vit arriver l'excellent Ken, évêque de Bath et Wells; Lake, évêque de Chichester, et sir John Trelawney, évêque de Bristol et baronnet d'une ancienne et honorable famille du Cornwall.

Le 18 il y eut à Lambeth une assemblée de prélats et de quelques autres théologiens éminents. Tillotson, Tenison, Stillingfleet, Patrick et Sherlock y assistèrent. Avant d'ouvrir la discussion on lut des prières solennelles, et à la suite de longs pourparlers une pétition résumant l'opinion unanime fut rédigée par l'archevêque lui-même. Le style n'en était pas heureux, et la construction aussi embarrassée qu'inélégante des phrases valut même à Sancroft quelques railleries, qu'il supporta avec moins de patience qu'il n'en montra plus tard dans d'autres épreuves bien plus pénibles. Toutefois, en substance, on ne pouvait imaginer une rédaction plus habile que celle de ce mémorable document. Repoussant vivement toute pensée de

[1] « Clarendon's Dary, » 22 mai 1688.

[2] Voyez les fragments des MSS. de Tanner, dans les « State Trials » de Howell; — « Clarendon's Diary, » 16 mai 1688; et « Life of Prideaux. »

[3] « Clarendon's Diary, » 16 et 17 mai 1688.

défection ou d'intolérance, on y assurait le roi que l'Église anglicane était encore ce qu'elle avait toujours été, fidèle à la couronne; puis on ajoutait qu'en leur qualité de Lords du Parlement, et comme membres de la Haute Chambre de Convocation, les évêques prouveraient, en temps et lieu opportuns, qu'ils n'étaient pas sans sympathie pour les scrupules de conscience des Dissidents. Mais le Parlement ayant deux fois déclaré, et sous le règne actuel et sous le règne précédent, que le roi ne possédait pas constitutionnellement le droit de dispense en matière ecclésiastique, la Déclaration se trouvait illégale; la prudence, l'honneur et la conscience défendaient donc aux pétitionnaires de participer à la publication solennelle d'une telle Déclaration dans la maison du Seigneur et pendant le service divin.

Cette pétition fut signée par l'archevêque de Canterbury et six de ses suffragants : Lloyd, évêque de Saint-Asaph; Turner, évêque d'Ely; Lake, évêque de Chichester; Ken, évêque de Bath et Wells; White, évêque de Peterborough; et Trelawney, évêque de Bristol. L'évêque de Londres, étant sous sentence de suspension, ne signa point.

Ceci se passait fort tard le vendredi soir, et le dimanche matin la Déclaration devait être lue dans les églises de Londres : il fallait donc, sans délai, remettre la pétition au roi. Les six évêques se rendirent à Whitehall; mais l'archevêque, à qui l'entrée de la cour avait été interdite depuis longtemps, ne les accompagna pas. Lloyd, laissant ses cinq collègues chez lord Dartmouth, dans le voisinage du palais, alla trouver Sunderland et pria ce ministre de lire la pétition et de l'informer de l'heure à laquelle le roi voudrait bien la recevoir. Sunderland, craignant de se compromettre, refusa de jeter les yeux sur le papier et se rendit immédiatement dans le cabinet du roi. Jacques ordonna d'introduire les évêques. Il avait appris de sa créature, Cartwright, que les prélats étaient disposés à obéir au mandat royal, mais qu'ils désiraient quelques légères modifications dans la forme de la Déclaration, et qu'ils comptaient présenter une humble requête à cet effet. Sa Majesté se trouvait donc en belle humeur. Quand les évêques se mirent à genoux, elle leur

dit gracieusement de se lever, et, prenant le papier de Lloyd, ajouta : « Ceci est l'écriture de Monseigneur de Canterbury. » — « Oui, Sire, c'est son écriture ; » répondit Lloyd. Le roi lut la pétition ; ensuite il la replia et son visage s'assombrit. « Voici « qui me surprend fort, dit-il ; je ne m'attendais pas à ceci de « la part de votre Église et surtout de quelques-uns d'entre « vous ; c'est lever l'étendard de la révolte. » Les évêques se répandirent en véhémentes protestations de fidélité. Mais le roi, selon sa coutume, répétait toujours la même phrase. « Je vous « dis que c'est lever l'étendard de la révolte ! » — « De la ré- « volte ! s'écria Trelawney en tombant à genoux ; pour l'amour « de Dieu, Sire, ne nous adressez pas des paroles si dures. Un « Trelawney ne peut être rebelle ! Rappelez-vous que toute ma « famille a combattu pour la défense du trône ! rappelez-vous « comment j'ai servi Votre Majesté quand Monmouth était dans « l'Ouest ! » — « Nous avons mis fin à la dernière rébellion, dit « Lake, et nous ne voulons pas en faire une autre. » — « Nous « rebelles ! s'écria Turner ; mais nous sommes prêts à mourir « aux pieds de Votre Majesté. » — « Sire, dit Ken d'un ton plus « ferme, j'espère que vous nous accorderez la liberté de con- « science que vous accordez à tout le monde. » Mais Jacques répétait toujours : « C'est de la révolte ! Vous levez l'étendard « de la révolte ! Un bon Protestant a-t-il jamais mis en doute le « droit de dispense ? N'avez-vous pas, les uns ou les autres, « prêché et écrit en sa faveur ? C'est l'étendard de la révolte. « J'entends que ma Déclaration soit lue ! » — « Nous avons deux « devoirs à remplir, répliqua Ken, notre devoir envers Dieu et « notre devoir envers Votre Majesté ; nous respectons Votre « Majesté, mais nous craignons Dieu. » — « Ai-je mérité ceci ? « dit le roi de plus en plus courroucé. Moi qui me suis toujours « montré l'ami de votre Église, je ne devais pas m'attendre à « rien de semblable de quelques-uns d'entre vous. Je veux être « obéi ; ma Déclaration sera lue. Vous excitez à la sédition. Que « faites-vous ici ? Allez dans vos diocèses, et veillez à ce que je « sois obéi. Je garde ce papier ; je le conserverai toujours, et je « me souviendrai de ceux qui l'ont signé. » — « Que la volonté « de Dieu soit faite ! dit Ken. » — « C'est de Dieu que je tiens

« mon droit de dispense, répliqua le roi, et je saurai le main-« tenir. Sachez bien qu'il y a encore sept mille membres de « votre Église qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal! » Les évêques se retirèrent respectueusement [1]. Le soir même, le document qu'ils avaient remis au roi était imprimé mot pour mot; il se distribuait dans tous les cafés et se vendait dans toutes les rues. Partout on voyait les gens sortir de leur lit et arrêter les colporteurs. Le bruit courut que l'imprimeur avait fait en quelques heures un bénéfice net de mille livres sterling par la vente de cette feuille à un sou; il y a probablement exagération dans ce chiffre, mais cette exagération prouve que la vente en fut énorme. On n'a jamais su comment la pétition devint publique. Sancroft déclara qu'il avait pris toutes les précautions voulues pour empêcher cette publicité et qu'il ne connaissait d'autre copie que celle qu'il avait lui-même transcrite et que Jacques avait reçue des mains de Lloyd. La véracité de l'archevêque est à l'abri du soupçon; mais il n'est pas improbable que quelques-uns des théologiens qui aidèrent à la rédaction de la pétition se rappelèrent sans peine chaque mot d'une si courte composition, et en envoyèrent une copie à l'impression. Toutefois, l'opinion générale attribua cette publicité à l'indiscrétion ou à la trahison de quelqu'un de l'entourage du roi [2]. Une lettre courte, mais écrite avec une grande force d'argumentation et de langage, produisit une sensation presque aussi grande que la pétition des évêques. Cette lettre, imprimée secrètement, fut répandue à profusion, le jour même, soit par la poste, soit par les messagers ordinaires, et une copie en fut envoyée à chaque ecclésiastique du royaume. L'auteur ne cherchait pas à dissimuler le danger auquel s'exposeraient ceux qui désobéiraient aux ordres du roi; mais il faisait ressortir, d'une manière animée, le danger encore plus grand de s'y soumettre. « Si nous lisons la Déclaration, disait-il, nous tombons pour ne « plus nous relever; nous tombons sans sympathies, accablés

[1] Voyez : « Sancroft's Narrative, » imprimé d'après le MS. de Tanner; et « Citters, » 22 mai-1er juin 1688.

[2] Voyez : « Burnet, » I, 741; — « Revolution Politics; » et « Higgins's Short View. »

« sous le mépris public; nous tombons au milieu des malédic-« tions d'une nation que notre faiblesse aura perdue. » Quelques personnes attribuèrent cette lettre à Holland, d'autres à Sherlock; mais Prideaux, doyen de Norwich, qui déploya dans sa distribution une remarquable activité, pensait qu'elle était l'œuvre d'Halifax.

La conduite des évêques fut vivement approuvée par le public en général; cependant quelques murmures se firent entendre. On disait que des hommes si graves, s'ils se croyaient obligés, en conscience, à faire des remontrances au roi, auraient dû les faire plus tôt. Était-il juste de le laisser dans l'ignorance jusqu'à l'avant-veille du jour où la Déclaration devait être lue? Il n'était plus temps de révoquer l'ordonnance royale, quand même il y consentirait. De là on en concluait que les évêques cherchaient moins à agir sur l'esprit du roi qu'à enflammer le mécontentement du peuple [1]. Ces plaintes étaient sans fondement. Le roi adressait aux évêques un ordre inattendu, embarrassant, inouï; avant de prendre aucun parti, ils devaient se voir entre eux et s'assurer, autant qu'ils le pouvaient, du sentiment général de l'ordre dont ils étaient les chefs. Disséminés sur toute l'étendue du royaume, ils se trouvaient dans beaucoup de cas séparés de leurs confrères par une semaine de route; et Jacques ne leur accordait qu'une quinzaine pour se renseigner, se réunir, délibérer et décider; avait-il lieu de se croire lésé parce que la quinzaine s'écoulait sans qu'il connût leur décision? On ne saurait dire non plus qu'on ne lui laissa pas le temps de révoquer son ordre s'il eût été assez sage pour le vouloir. Il pouvait réunir son Conseil le samedi matin, et, avant la nuit, on aurait su dans Londres et les faubourgs que le roi s'était rendu aux instances des chefs de l'Église. Mais le samedi s'écoula sans que le gouvernement donnât le moindre signe de concession : et puis vint le dimanche, jour à jamais mémorable.

La Cité et la circonscription de Londres contenaient à peu près cent églises paroissiales; dans quatre seulement, on obéit

[1] « Clarke's Life of James the Second, » II, 155.

à l'ordre du roi. A l'église de Saint-Grégoire, la Déclaration fut lue par un ministre nommé Martin : dès qu'il prononça les premiers mots, les assistants se levèrent tous et s'en allèrent. A Saint-Mathieu, dans Friday Street, un misérable nommé Timothy Hall, qui avait déshonoré sa robe en servant d'intermédiaire à la duchesse de Portsmouth pour la vente des grâces, et qui espérait obtenir l'évêché vacant d'Oxford, fut de même laissé seul dans son église. A Sergeant's Inn, dans Chancery lane, le clerc feignit d'avoir oublié la copie de la Déclaration, et le Chief-Justice de la cour du Banc du Roi, qui était venu pour s'assurer de l'exécution de l'ordre royal, dut se contenter de cette excuse. Samuel Wesley, le père de John et de Charles Wesley, vicaire d'une paroisse de Londres, prit pour texte de son sermon la noble réponse des trois juifs au tyran chaldéen : « Sache, ô roi ! que nous ne servirons point tes Dieux, et que « nous ne nous prosternerons point devant l'image d'or que tu « as dressée. » Dans la chapelle même du palais de Saint-James le ministre officiant eut le courage de désobéir aux ordres du roi. Les élèves du collége de Westminster se rappelèrent longtemps ce qui se passa ce jour-là à la chapelle de l'abbaye : Sprat, évêque de Rochester, y officiait comme doyen ; dès qu'il commença à lire la Déclaration, les murmures et le bruit des personnes qui quittaient en foule le chœur couvrirent sa voix ; il était si ému qu'on voyait trembler le papier dans ses mains, et longtemps avant qu'il eût fini, l'église était abandonnée par tous ceux que leur situation ne forçait pas à demeurer[1].

Jamais l'Église ne fut plus chère à la nation que dans ce jour mémorable. L'esprit de dissidence semblait éteint. Du haut de la chaire, Baxter prononça un éloge des évêques et du clergé paroissial. Quelques heures plus tard le ministre de Hollande écrivait aux États-Généraux que le clergé anglican venait de s'élever d'une manière incroyable dans l'estime publique. Le cri unanime des Non-Conformistes, disait-il, était qu'ils aimaient

[1] Voyez : « Citters, » 22 mai-1er juin 1688; — « Burnet, » I, 740, et la note de Lord Dartmouth ; « Southey's Life of Wesley. »

mieux rester soumis aux lois pénales, que de séparer leur cause de celle des prélats[1].

Après une semaine d'anxiété et d'agitation vint le second dimanche. Toutes les églises de la capitale se remplirent de nouveau de milliers de fidèles, et la Déclaration ne fut lue que dans les quelques églises où déjà on l'avait lue le dimanche précédent. Le chapelain qui desservait la chapelle de Saint-James avait été révoqué, et un ministre plus complaisant parut le papier en main ; mais son agitation était telle qu'il ne put rien articuler. A vrai dire, le sentiment national se manifestait de telle sorte, qu'il n'y avait guère que les plus sages et les plus nobles, ou les pires et les plus vils des hommes, qui pussent l'affronter sans trouble[2].

Le roi lui-même s'arrêta effrayé de la violente tempête qu'il avait soulevée. Quel parti devait-il prendre ? Il fallait avancer ou reculer, et il ne pouvait avancer sans péril, ou reculer sans humiliation. Il eut un instant l'idée de publier un second ordre enjoignant au clergé, en termes hautains et courroucés, de lire sa Déclaration, et menaçant tous les réfractaires d'une suspension immédiate. Cet ordre fut rédigé et envoyé à la presse, puis retiré, envoyé une seconde fois et retiré de nouveau[3]. Les partisans des mesures de rigueurs suggérèrent un autre plan : les évêques signataires de la pétition pouvaient être cités devant la Commission ecclésiastique et privés de leurs siéges. Mais dans le Conseil ce projet souleva de fortes objections. Il avait été annoncé que les Chambres seraient convoquées avant la fin de l'année, et les Lords, qui ne manqueraient pas de regarder comme nulle la sentence de déposition, exigeraient certainement que Sancroft et ses collègues prissent leur place au Parlement, et refuseraient de reconnaître un nouvel archevêque de Canterbury, ou un nouvel évêque de Bath et Wells. La session, qui de toute manière menaçait d'être orageuse, commencerait ainsi par une querelle implacable entre la couronne et la chambre des Pairs. Si donc on jugeait nécessaire de punir les

[1] « Citters, » 22 mai-1er juin 1688.
[2] « Citters, » 29 mai-8 juin 1688.
[3] « Citters, » 29-mai-8 juin 1688.

évêques, il fallait les punir en se conformant au cours régulier de la justice anglaise. Dès l'origine Sunderland s'était opposé autant qu'il l'avait osé à l'ordonnance royale; il proposa, à cette heure, un plan de conduite qui, sans être exempt d'inconvénients, était cependant, sans contredit, le plus prudent et le plus digne qu'une longue série de fautes permît encore au gouvernement. Le roi pouvait avec convenance et dignité annoncer au monde qu'il s'affligeait profondément de la conduite irrespectueuse du clergé anglican, mais qu'il n'oubliait pas les services que, dans des temps d'épreuves, cette Église avait rendus à son père, à son frère et à lui-même; que comme défenseur de la liberté de conscience, il lui répugnait de se montrer sévère à l'égard d'hommes que des scrupules de conscience mal fondés et déraisonnables avaient pu empêcher de lui obéir ; qu'il se contentait donc de livrer les coupables aux remords que leurs propres réflexions feraient naître dans leur cœur, dès qu'ils compareraient avec calme leurs actes récents avec les doctrines de fidélité qu'ils avaient professées jadis. Ce projet était appuyé, non-seulement par Powis et Bellasyse, qui avaient toujours été pour les moyens modérés, mais encore par Dover et Arundell. De son côté Jeffreys maintenait que le gouvernement se déshonorait si des hommes aussi coupables que les sept évêques en étaient quittes pour une réprimande. Mais il ne se souciait pas de les voir citer devant la Cour ecclésiastique où il siégeait comme principal ou plutôt comme seul juge ; car le poids de la haine publique qui l'accablait était déjà trop lourd pour son front d'airain et son cœur endurci, et il reculait devant la responsabilité qu'il encourrait en prononçant une sentence illégale contre les chefs de l'Église et les favoris de la nation. Il recommandait donc d'intenter un procès criminel. En conséquence, on résolut de poursuivre l'archevêque et les six évêques pétitionnaires devant la cour du Banc du Roi, pour libelle séditieux. Leur condamnation ne pouvait être douteuse, les juges et leurs subordonnés étant tous des instruments du gouvernement. Depuis que la Cité de Londres avait perdu son ancienne charte, il ne s'était pas trouvé un seul jury pour acquitter un prisonnier dont le gouvernement désirait la condamnation. Les évêques

réfractaires seraient donc probablement condamnés à de fortes amendes et à une longue incarcération, et s'estimeraient heureux, sans doute, de se racheter en s'engageant à seconder les desseins du roi dans le Parlement et hors du Parlement[1].

Le 22 mai, on notifia aux évêques qu'ils eussent à comparaître le 8 juin devant le roi et son Conseil. Nous ignorons dans quel but on leur accorda un si long délai. Peut-être Jacques espérait-il que, effrayés de son courroux, quelques-uns des accusés se soumettraient avant le jour fixé pour la lecture de la Déclaration dans leurs diocèses, et que dans l'espoir de faire leur paix avec lui ils engageraient leur clergé à l'obéissance. Si telle était son espérance, elle se trouva complétement déçue. Quand vint le dimanche 3 juin, toute l'Angleterre suivit l'exemple de la capitale. Déjà les évêques de Norwich, de Gloucester, de Salisbury, de Winchester et d'Exeter avaient signé des copies de la pétition en témoignage de leur approbation. L'évêque d'Hereford, il est vrai, avait fait distribuer la Déclaration, mais on le savait accablé de honte et de remords. Pas un ministre sur cinquante ne voulut exécuter l'ordonnance. Dans le grand diocèse de Chester, qui comprend le comté de Lancastre, Cartwright ne put amener à l'obéissance que trois ecclésiastiques; dans celui de Norwich, où il se trouvait plusieurs centaines de paroisses, la Déclaration ne fut lue que dans quatre. L'obséquieux évêque de Rochester ne réussit pas à vaincre les scrupules de l'aumônier de Chatham qui n'avait cependant que sa place pour vivre. On nous a conservé la lettre pathétique qu'adressa ce digne ecclésiastique au secrétaire de l'Amirauté. « Je ne puis raisonnablement compter sur la pro-« tection de Votre Honneur; mais que la volonté de Dieu soit « faite. Je dois préférer la souffrance au péché[2]. »

Le 8 juin, dans la soirée, les sept prélats, auxquels les avocats les plus habiles de l'Angleterre avaient donné des in-

[1] « Barillon, » 24 mai-3 juin et 31 mai-10 juin 1688; — « Citters, 1-11 juillet; « Adda, » 30 mai-9 juin et 1-11 juin 1688; et « Clarke's Life of James the Second, » II, 158.

[2] « Bu[illegible]et, » I, 740; — « Life of Pridcaux; » — « Citters, » 12-22 et 15-25 juin 1688; — « Tanner MS.; » et « Life and Correspondence of Pepys. »

structions, se rendirent au palais et furent introduits dans la salle du Conseil. Leur pétition était sur la table. Le Chancelier la prit, la montra à l'archevêque et lui dit : « Est-ce là la pé-« tition que Votre Grâce a écrite, et que les six évêques ici pré-« sents ont remise à Sa Majesté ? » Sancroft regarda le papier, se tourna vers le roi et répondit : « Je comparais ici comme un « coupable. C'est la première fois que cela m'arrive, et jadis je « ne croyais pas que cela pût m'arriver jamais. Je ne devais « pas surtout supposer que je serais accusé d'offense envers « mon roi ; mais, puisque je suis assez malheureux pour qu'il « en soit ainsi, Votre Majesté ne trouvera pas mauvais que j'use « de mon droit légal de ne rien dire qui puisse m'incri-« miner. » — « Ceci n'est qu'une chicane, dit le roi ; j'espère « que Votre Grâce ne s'abaissera pas jusqu'à renier sa propre « écriture. » — « Sire, dit Lloyd, qui avait beaucoup étudié les « casuistes, tous les théologiens s'accordent à dire que des per-« sonnes dans notre situation peuvent refuser de répondre à « une semblable question. » Mais le roi, aussi vif de caractère que lent d'intelligence, ne comprit pas ce que voulaient dire les évêques. Il insista, et commença visiblement à entrer en colère. « Sire, dit l'archevêque, je ne suis pas obligé de m'in-« criminer moi-même. Néanmoins, si Votre Majesté m'ordonne « positivement de répondre, je le ferai, dans la persuasion qu'un « prince juste et généreux ne permettra pas que ce que je « dirai pour obéir à ses ordres puisse servir de preuve contre « moi. » — « Vous ne devez pas faire de conditions à votre « souverain, dit le Chancelier. » — « Non, ajouta le roi, je ne « vous ordonnerai rien de semblable. S'il vous plaît de renier « votre écriture, je n'ai plus rien à vous dire. »

A plusieurs reprises on renvoya les évêques dans une antichambre pour les rappeler ensuite dans la salle du Conseil. Enfin, Jacques leur ordonna positivement de répondre à sa question. Il ne s'engagea pas explicitement à ne pas faire usage de leurs aveux comme moyen d'incrimination, mais après ce qui venait de se passer, les évêques supposèrent naturellement que cet engagement était sous-entendu quand il leur donnait l'ordre de répondre. Sancroft reconnut son écriture, et ses col-

lègues suivirent son exemple. On les interrogea ensuite sur le sens de certains mots de leur pétition, et sur la fameuse lettre qui avait produit tant d'effet dans tout le royaume : mais leurs réponses furent tellement circonspectes, que cet examen n'apprit rien. Le Chancelier leur dit alors que des poursuites criminelles pour libelle allaient être dirigées contre eux, devant la cour du Banc du Roi, et il les somma de souscrire l'obligation authentique de comparaître (*enter into recognisances*). Les évêques refusèrent : ils étaient pairs du royaume, dirent-ils, et les jurisconsultes les plus distingués de Westminster-Hall étaient d'avis qu'un pair d'Angleterre, poursuivi pour libelle, n'avait pas à souscrire d'obligation ; ils ne se croyaient pas en droit de renoncer à un des priviléges de leur ordre. Le roi eut l'absurdité de se croire personnellement offensé parce que dans une question de droit les prélats se laissaient guider par l'opinion de jurisconsultes. « Vous croyez tout le monde, leur « dit-il, plutôt que moi. » Il se sentait à la fois mortifié et effrayé, car il était allé si loin, que si les évêques persistaient dans leur refus, il ne lui restait d'autre alternative que de les envoyer en prison ; et bien qu'il fût incapable de calculer toutes les conséquences d'une pareille mesure, il en prévoyait probablement assez pour ressentir quelque inquiétude. Les évêques restèrent inébranlables. En conséquence on envoya au Lieutenant de la Tour l'ordre de les recevoir sous sa garde, et l'on prépara une barque pour transporter les prisonniers par la Tamise[1].

Tout Londres savait que les évêques comparaissaient devant le Conseil, et l'anxiété publique était extrême. Une foule immense remplissait les cours de Whitehall et les rues adjacentes. Dans les soirs d'été, beaucoup de personnes avaient l'habitude d'aller respirer l'air frais de la Tamise ; mais ce soir-là la rivière était littéralement couverte de bateaux. Quand les sept prélats parurent accompagnés de gardes, l'émotion du peuple ne connut plus de bornes. Des milliers de personnes tombèrent à genoux et prièrent à haute voix pour ces hommes qui, avec

[1] « Sancroft's Narrative, » imprimé sur le MS. de Tanner.

un courage chrétien digne des Latimer et des Ridley, venaient d'affronter la colère d'un tyran aussi fanatique que Marie. Plusieurs se précipitèrent dans la rivière, entrant jusqu'à la ceinture dans la vase et dans l'eau pour implorer la bénédiction des saints pères. De Whitehall jusqu'au pont de Londres, la barque royale passa entre deux lignes de bateaux, d'où s'élevait le cri de : « Dieu bénisse Vos Seigneuries ! » Jacques, effrayé, donna des ordres pour que la garnison de la Tour fût doublée, et que les régiments de la garde se tinssent prêts à combattre ; de plus, il ordonna que deux compagnies fussent détachées de chaque régiment qui se trouvait en Angleterre et dirigées immédiatement sur la capitale. Mais ces soldats sur lesquels il comptait pour soumettre le peuple partageaient le sentiment populaire ; et les sentinelles mêmes de service à la « porte des Traîtres » demandaient respectueusement la bénédiction des martyrs placés sous leur garde. Sir Edward Hales, alors lieutenant de la Tour, se sentait peu disposé à traiter ses prisonniers avec douceur ; car il avait abjuré, lui, cette religion pour laquelle ils souffraient, et, en outre, il occupait plusieurs postes lucratifs en vertu de ce droit de dispense contre lequel les prélats protestaient. Il apprit avec indignation que ses soldats buvaient à la santé des évêques, et envoya des officiers pour mettre fin à ce scandale, mais ils revinrent lui dire que cela était impossible, et que la garnison tout entière ne voulait pas entendre parler d'un autre toast. Du reste, ce n'était pas seulement par des libations que la troupe témoignait son respect aux chefs de l'Église ; il y eut, dans l'intérieur de la Tour, une telle manifestation de dévotion, que de pieux ecclésiastiques rendaient grâces à Dieu qui, du mal, savait faire naître le bien, et faisait servir au salut de tant d'âmes la persécution de ses fidèles serviteurs. Pendant tout le jour, on vit stationner autour de la prison les voitures et les livrées des plus grandes familles de la noblesse, tandis que des milliers de spectateurs d'un rang moins élevé encombraient Tower Hill[1]. Mais, au milieu de

[1] Voyez : « Burnet, » I, 741; — « Citters, » 8-18 et 12-22 juin 1688; — « Luttrell's Diary, » 8 juin; — « Evelyn's Diary, » — Lettre du Dr Nelson à sa femme en date du 14 juin, imprimée sur le MS. de Tanner; et « Reresby's Memoirs. »

toutes ces marques de la sympathie et du respect publics prodigués aux prélats, il y en eut une qui, plus que toutes les autres, irrita et alarma le roi : il apprit qu'une députation composée de dix ministres non-conformistes s'était rendue à la Tour. Jacques fit appeler quatre d'entre eux et leur adressa personnellement des reproches; ils répondirent avec fermeté qu'ils croyaient de leur devoir d'oublier les anciennes querelles et de soutenir ceux qui soutenaient la religion protestante[1].

Les portes de la Tour se refermaient à peine sur les prisonniers, qu'un nouvel événement vient accroître encore l'émotion publique. On avait annoncé que la reine ne devait accoucher qu'au mois de juillet ; cependant, dès le lendemain du jour où les évêques comparurent devant le Conseil, on remarqua que le roi semblait inquiet de l'état de la reine. Elle passa pourtant la soirée à Whitehall et joua aux cartes jusqu'à près de minuit; alors on la transporta en chaise à porteurs au palais de Saint-James, où des appartements avaient été préparés à la hâte pour la recevoir. Puis on vit des messagers parcourir la ville en tout sens, chargés de convoquer les médecins, les prêtres, les Lords du Conseil et les dames d'atours. Bientôt la chambre de la reine fut remplie de fonctionnaires publics et de femmes de qualité. Là, dans la matinée du dimanche 10 juin, jour longtemps célébré par les trop fidèles adhérents d'une mauvaise cause, naquit le plus malheureux des princes, destiné à soixante-dix années d'exil, à une vie errante, à des honneurs plus amers que l'insulte même, à des espérances qui brisent le cœur.

Les malheurs du pauvre enfant commencèrent avant sa naissance. La nation sur laquelle il devait régner, selon la loi ordinaire de succession, était convaincue que la reine n'avait pas été enceinte. De quelques preuves qu'on eût entouré le fait de sa naissance, beaucoup de gens n'en auraient pas moins persisté à croire à quelque escamotage de la part des Jésuites; et, soit hasard, soit maladresse, un vaste champ resta ouvert aux objections. Il est vrai que plusieurs personnes des deux sexes se

[1] « Reresby's Memoirs. »

trouvaient dans la chambre au moment de l'accouchement; mais aucune d'elles ne jouissait complétement de la confiance publique. La moitié des Conseillers privés présents étaient ou Catholiques, ou Protestants seulement de nom, et regardés généralement comme des traîtres à leur pays et à leur religion. Les femmes de service étaient pour la plupart françaises, italiennes ou portugaises, et les anglaises se trouvaient être ou Catholiques, ou femmes de Catholiques. En outre, les personnages qui, à cause de leur position particulière, devaient être appelés, et dont le témoignage aurait satisfait tous les esprits accessibles à la raison, étaient absents, et de cette absence on rendait le roi responsable. La naissance d'un prince de Galles n'intéressait personne en Angleterre autant que la princesse Anne, que son sexe et son expérience autorisaient à se poser en protectrice des droits de sa sœur et des siens propres. Elle avait conçu de graves soupçons, que des circonstances insignifiantes ou imaginaires étaient venues journellement confirmer; elle s'imaginait que la reine évitait soigneusement sa surveillance, et elle attribuait à la conscience d'un crime ce qui n'était probablement que l'effet de la réserve[1]. Sous l'empire de ces préventions, Anne avait résolu d'être présente et vigilante quand viendrait le jour critique; mais n'ayant pas cru nécessaire d'être à son poste un mois à l'avance, elle était allée prendre les eaux de Bath, pour complaire, disait-on, à son père. Sancroft, que les devoirs de sa haute position obligeaient à être présent, et dans la probité duquel la nation plaçait une entière confiance, venait, sur l'ordre de Jacques, d'être envoyé à la Tour quelques heures auparavant. Les Hyde étaient les protecteurs naturels des droits des deux princesses; l'ambassadeur de Hollande pouvait aussi être considéré comme le représentant de Guillaume, qui, en qualité de premier prince du sang et d'époux de la fille ainée du roi, avait un grand intérêt à ce qui allait se passer; et cependant Jacques ne songea à faire appeler ni l'ambassadeur de Hollande, ni aucun des membres de la famille Hyde.

[1] Voyez la correspondance entre Anne et Marie, dans Dalrymple, et « Clarendon's Diary, » 31 oct, 1688.

La postérité a complétement déchargé le roi de l'accusation de fraude portée contre lui par son peuple; mais Jacques n'en reste pas moins convaincu d'une ineptie et d'une perversité qui expliquent et excusent l'erreur de ses contemporains. Il n'ignorait pas les bruits qui circulaient [1], et devait savoir que ces soupçons ne se dissiperaient pas devant les témoignages de membres de l'Église romaine, ou de personnes qui, tout en prétendant appartenir à l'Église anglicane, s'étaient montrées prêtes à sacrifier les intérêts de cette Église au désir de gagner la faveur royale. Il fut pris à l'improviste, cela est vrai; mais cependant il avait douze heures devant lui pour combiner ses mesures, et s'il trouva le temps de remplir le palais de Saint-James d'une foule de sycophantes et de bigots dont le témoignage ne faisait pas foi, il pouvait tout aussi facilement obtenir la présence de quelques personnages importants dont l'attachement aux deux princesses et le dévouement à l'Église anglicane fussent à l'abri du soupçon.

Plus tard, quand Jacques eut chèrement payé son audacieux mépris de l'opinion publique, il était d'usage à Saint-Germain de l'excuser en rejetant le blâme sur d'autres. Quelques Jacobites accusèrent la princesse Anne de s'être absentée à dessein; ils osèrent même prétendre que Sancroft avait adroitement forcé le roi à l'envoyer à la Tour, afin que son témoignage manquât pour confondre les calomnies des mécontents [2]. L'absurdité de ces imputations est palpable. Anne ou Sancroft pouvaient-ils prévoir que la reine se tromperait d'un mois dans ses calculs? Si ces calculs se fussent trouvés justes, Anne eût été revenue de Bath, et Sancroft sorti de la Tour de Londres bien à temps pour assister à l'accouchement. Mais, dans tous les cas, les oncles maternels des filles du roi ne se trouvaient, ni à distance, ni en prison. Le même messager qui convoqua toute la bande des renégats, Dover, Peterborough, Murray, Sunderland et Mulgrave, pouvait de même prévenir Clarendon; il était comme eux membre du Conseil privé; sa maison, dans Jermyn

[1] On en trouvera la preuve dans « Clarendon's Diary, » 31 oct. 1688.
[2] « Clarke's Life of James the Second, » II, 159, 1670.

Street, était à peine à deux cents pas de la chambre de la reine ; et cependant ce ne fut qu'à l'église de Saint-James qu'il apprit, par l'agitation et les chuchottements de la congrégation, que sa nièce avait cessé d'être l'héritière présomptive de la couronne [1]. L'excluait-on à cause de sa parenté avec les princesses d'Orange et de Danemark, ou à cause de son inaltérable attachement à l'Église anglicane ?

Il n'y eut qu'un cri dans toute la nation ; une fraude avait été commise. Depuis plusieurs mois, les Papistes ne cessaient de prédire, du haut de la chaire et dans leurs livres, en prose et en vers, en anglais et en latin, que Dieu accorderait un prince de Galles aux prières de l'Église ; et voilà qu'ils accomplissaient eux-mêmes leur prédiction. On avait soigneusement éloigné tous les témoins qu'on ne pouvait ni séduire ni tromper ; la princesse Anne avait été adroitement envoyée à Bath ; le primat d'Angleterre, la veille même du jour où devait se commettre le crime, avait été mis en prison, au mépris des lois et des priviléges de la pairie ; on n'avait toléré la présence de personne qui eût le moindre intérêt à dévoiler l'imposture. La reine avait été transportée subitement, et au milieu de la nuit, au palais de Saint-James, parce que ce palais, moins convenable pour ses couches, si elles eussent été réelles, renfermait des chambres et des passages obscurs qui favorisaient les projets des Jésuites. Là, au milieu d'un cercle de fanatiques et de courtisans, dont les uns ne voyaient aucun crime dans tout ce qui pouvait servir les intérêts de leur Église, et les autres dans tout ce qui pouvait les élever et les enrichir, un enfant nouveau-né aurait été introduit dans la couche royale et présenté ensuite en triomphe comme l'héritier des Trois Royaumes. Excité par de tels soupçons, soupçons injustes, il est vrai, mais bien naturels, le peuple s'empressait avec d'autant plus d'ardeur de rendre ses hommages aux pieuses victimes d'un tyran, qui, après s'être longtemps montré injuste envers son peuple, comblait la mesure de ses iniquités par une injustice plus criante encore envers ses enfants [2].

[1] « Clarendon's Diary, » 10 juin 1688.

[2] Johnstone donne en quelque mots un excellent sommaire de l'accusation

Le prince d'Orange, ne soupçonnant aucune ruse et ignorant l'état des esprits en Angleterre, fit faire des prières dans sa propre chapelle pour son petit beau-frère, et envoya Zulestein à Londres avec un message de congratulation. Zulestein, à sa grande surprise, ne rencontra que des individus qui lui parlèrent ouvertement de l'infâme fraude que venaient de commettre les Jésuites, et voyait à chaque instant quelque nouvelle pasquinade sur la grossesse et sur les couches. Il écrivit bientôt à La Haye que pas une personne sur dix ne croyait que l'enfant fût réellement le fils de la reine [1].

En attendant, la conduite des sept prélats augmentait l'intérêt qu'excitait leur position. Le soir du vendredi qu'on appela le « vendredi noir, » jour où ils furent envoyés en prison, ils arrivèrent à la Tour à l'heure du service divin, et s'empressèrent de se rendre à la chapelle. Le hasard fit que dans l'évangile du jour se trouvaient ces mots : « En toutes choses nous « nous montrons les ministres de Dieu, par une grande patience « dans les afflictions, dans les douleurs, dans les blessures, dans « les prisons. » Tous les Anglicans zélés se réjouirent de cette circonstance, et se rappelèrent que, quarante ans auparavant, une coïncidence semblable avait apporté quelque consolation à Charles Ier, au moment de son exécution.

Dans la soirée du jour suivant, le samedi 9 juin, arriva une lettre de Sunderland qui enjoignait au chapelain de la Tour de lire la Déclaration le lendemain dimanche, pendant le service. Le temps fixé par l'ordonnance royale pour la lecture de la Déclaration dans la circonscription de Londres était expiré depuis longtemps ; on devait donc considérer cette démarche du gouvernement comme une insulte personnelle, du genre le plus puéril et le plus méprisable, adressée aux vénérables pri-

portée contre le roi : « En général, on conclut qu'il y a eu tricherie ; parce « que, dit-on, les calculs de la reine sont changés, parce que la princesse Anne « est éloignée, et qu'aucun membre de la famille Clarendon ni l'ambassa- « deur de Hollande ne sont appelés ; enfin, à cause de la soudaineté, de la pré- « cipitation de l'affaire, de la confiance et des sermons des prêtres. » 15 juin 1688.

[1] « Ronquillo, » 26 juill.-5 août 1688. Ronquillo ajoute que ce que dit Zulestein de l'état de l'opinion publique est parfaitement vrai.

sonniers. Le chapelain ayant refusé d'obéir, on le destitua et la chapelle fut fermée [1].

Les évêques édifiaient tous ceux qui les approchaient par la fermeté et la patience avec laquelle ils supportaient leur emprisonnement, par la simplicité et l'humilité qu'ils montraient en recevant les applaudissements et les bénédictions de la nation entière, et par le dévouement qu'ils professaient pour le tyran qui cherchait à les perdre. Ils ne restèrent qu'une semaine à la Tour. Le vendredi 15 juin, le jour même de l'ouverture de la session judiciaire, les sept prélats furent amenés devant la cour du Banc du Roi. Une foule immense attendait leur arrivée. Du lieu de leur débarquement jusqu'à la cour des Requêtes, ils traversèrent une rangée de spectateurs qui les applaudissaient et les bénissaient. « Amis, disaient les prisonniers, respectez le roi et ne nous oubliez pas dans vos prières. » Ces humbles et pieuses expressions arrachaient des larmes à ceux qui les entendaient. Quand enfin le cortége se fut fait jour à travers la foule et se trouva en présence des juges, l'Attorney-General produisit l'enquête qu'il avait été chargé de faire, et conclut à ce que les défendeurs reçussent l'ordre de plaider. Mais leurs avocats objectèrent que les évêques avaient été illégalement emprisonnés, et que par conséquent leur présence devant la Cour n'était pas régulière. La question de savoir si un pair d'Angleterre pouvait être forcé de souscrire une obligation à comparaître dans un cas de libelle fut longuement débattue, et décidée par la majorité des juges en faveur de la couronne. Alors les prisonniers se déclarèrent non coupables (*not guilty*). On remit la cause à quinzaine, au 22 juin; et les évêques furent relâchés, après s'être obligés dans les formes légales à se représenter. Les avocats de la couronne agirent sagement en n'exigeant pas de cautions; car, s'ils l'eussent fait, Halifax était convenu avec des Lords temporels des plus grandes familles que vingt et un d'entre eux se porteraient caution pour les évêques, à raison de trois pour chaque prisonnier; et une telle manifestation des sentiments de la noblesse n'eût pas été un faible

[1] Voyez : « Citters, » 12-22 juin 1688; et « Luttrell's Diary, » 18 juin 1688.

échec pour le gouvernement. On savait aussi qu'un des plus riches Dissidents de la Cité avait brigué l'honneur d'être la caution de Ken.

Les évêques purent enfin rentrer chez eux. Le peuple, qui ne comprenait rien à la procédure légale de la cour du Banc du Roi, et qui voyait seulement que ses favoris, emmenés prisonniers à Westminster Hall, en sortaient libres, s'imagina que la bonne cause triomphait. Des acclamations se firent entendre, et les clochers de toutes les églises retentirent de joyeux carillons. Sprat, surpris d'entendre sonner les cloches de sa propre abbaye, s'empressa de leur imposer silence : mais son intervention ne laissa pas de faire murmurer. Les évêques n'échappèrent qu'avec peine à la bienveillante importunité de la foule. Lloyd fut retenu dans la cour du palais par de nombreux admirateurs, qui se pressaient autour de lui pour lui toucher les mains et baiser le bas de sa robe, jusqu'à ce qu'enfin Clarendon, venant, non sans difficulté, à son secours, le reconduisit chez lui par une rue détournée. Cartwright, dit-on, commit l'imprudence de se mêler à la foule en costume épiscopal. Quelqu'un lui ayant demandé sa bénédiction, un des assistants s'écria : « Savez-vous qui vient de vous bénir? — Sans doute, répondit celui qui venait d'être honoré de la bénédiction, c'est l'un des sept. — Non, reprit l'autre, c'est l'évêque papiste de Chester! — Chien de Papiste, cria le Protestant furieux, reprends ta bénédiction! »

La foule était telle et l'agitation si grande, que l'ambassadeur hollandais s'étonnait de voir la journée se terminer sans insurrection. Le roi lui-même n'était pas sans inquiétude. Le matin, il avait passé dans Hyde-Park la revue de plusieurs bataillons d'infanterie pour se mettre en mesure de réprimer toute émeute. Cependant il n'est pas certain que ses troupes lui seraient restées fidèles, s'il eût réclamé leurs services; car lorsque Sancroft arriva à Lambeth, les grenadiers de la garde qui y étaient casernés s'assemblèrent à la porte du palais épiscopal, et, formant la haie à droite et à gauche, lui demandèrent sa bénédiction. Il eut même de la peine à les empêcher d'allumer des feux de joie en l'honneur de son retour. Du reste, il

ne manqua pas de feux de joie ce soir-là dans la Cité de Londres ; et deux Papistes assez imprudents pour maltraiter des enfants qui se mêlaient à ces réjouissances furent saisis par la foule, dépouillés de leurs vêtements et ignominieusement marqués d'un fer rouge [1].

Sir Edward Hales, le lieutenant de la Tour, vint demander ses honoraires à ceux qui venaient d'être ses prisonniers; mais ceux-ci refusèrent de rien payer à un officier dont le brevet, d'après leurs principes, était nul, et pour une détention qu'ils considéraient comme illégale. Hales leur donna clairement à entendre que s'ils retombaient entre ses mains, il les mettrait aux fers et les ferait coucher sur la pierre. « Nous avons eu le malheur d'encourir la disgrâce du roi, et nous le déplorons, répondirent-ils ; mais un homme qui n'est qu'un simple sujet comme nous, lorsqu'il nous menace, perd ses paroles. » On peut facilement concevoir avec quelle indignation le peuple, déjà fort excité, apprit qu'un renégat, exerçant un commandement au mépris des lois fondamentales du royaume, avait osé menacer des ecclésiastiques, vénérables par leur âge autant que par leur dignité, de toutes les rigueurs de la Tour du Lollard [2].

Avant le jour fixé pour le procès, l'agitation s'était étendue aux extrémités de l'île. Les évêques reçurent d'Écosse des lettres par lesquelles on les assurait de la sympathie des Presbytériens de ce pays, où la haine contre l'épiscopat s'était jadis montrée si acharnée et si violente [3]. Les habitants du Cornwall, race sauvage, courageuse et athlétique, chez laquelle le sentiment provincial dominait plus que chez toute autre population du royaume, s'émut fortement des dangers que courait l'évêque Trelawney, qu'elle respectait moins comme un des chefs de l'Église que comme le représentant d'une famille honorable, et l'héritier de vingt générations d'ancêtres dont le nom était déjà fameux avant que les Normands missent le pied en Angle-

[1] Pour les événements de ce jour, voyez les « State Trials; » — « Luttrell's Diary; » — « Citters, » 15-25 juin; — « Johnstone, » 18 juin; et « Revolution politics. »

[2] Voyez : « Johnstone, » 18 juin 1688; et « Evelyn's Diary, » 29 juin 1688.

[3] Voyez : « Tanner, MS. »

terre. On n'entendait chanter dans tout le pays que cette chanson, dont on se rappelle encore le refrain :

« Trelawney mourra-t-il? Trelawney mourra-t-il?
« S'il meurt, trente mille garçons de Cornwall en sauront le pourquoi [1]. »

Les mineurs au fond de leurs cavernes répétaient le chant avec cette variante :

« Et vingt mille hommes sous terre en sauront le pourquoi ! »

Sur plusieurs points du comté, les paysans exprimaient hautement un étrange espoir, qui n'avait jamais cessé de vivre dans leur cœur : leur Duc Protestant, leur bien-aimé Monmouth, allait reparaître tout à coup, il les conduirait à la victoire, et foulerait sous ses pieds le roi et les Jésuites [2].

Les ministres étaient dans la consternation. Jeffreys lui-même eût volontiers reculé; il chargea Clarendon de messages sympathiques pour les évêques, et rejeta sur d'autres l'odieux des poursuites qu'il avait lui-même conseillées. Sunderland essaya de nouveau de parler de concessions. L'heureux événement de la naissance du prince de Galles fournissait au roi, disait-il, une excellente occasion de se retirer d'une position pleine de dangers et d'inconvénients, sans pour cela encourir le reproche de timidité ou de caprice. En de semblables occasions, il était d'usage que les souverains répandissent la joie parmi leurs sujets par quelque acte de clémence ; et rien ne pouvait être plus avantageux pour le prince de Galles que de jouer, dès le berceau, le rôle de pacificateur entre son père et la nation irritée. Mais le roi resta inébranlable dans sa résolution. « J'irai jusqu'au bout, dit-il, je n'ai été que trop clément ; c'est la clémence qui a perdu mon père [3]. » Le rusé ministre s'aperçut alors que ses avis n'avaient été suivis jadis que parce qu'il les faisait cadrer avec le caractère du roi ; mais que, dès qu'il

[1] « And shall Trelawney die, and shall Trelawney die?
« Then thirty thousand Cornish boys will know the reason why. »

[2] « Johnstone, » 18 juin 1688.

[3] « Adda, » 29 juin-9 juill. 1688.

conseillait sagement, il conseillait en vain. Déjà, à l'époque des poursuites contre Magdalene-College, il avait montré une certaine mollesse ; plus tard, il essaya de prouver au roi que le plan de Tyrconnel pour la confiscation des propriétés des colons anglais en Irlande était rempli de dangers, et, avec l'aide de Powis et de Bellasyse, il avait réussi à faire remettre à un an l'exécution de ce projet ; mais ces scrupules et cette timidité excitaient les soupçons et le dégoût du monarque [1]. Le jour du châtiment était venu pour Sunderland ; il se trouvait dans la même position où son rival Rochester s'était trouvé quelques mois auparavant. Ces deux hommes d'État éprouvèrent, chacun à son tour, toutes les angoisses de ceux qui étreignent avec désespoir un pouvoir qu'ils sentent leur échapper ; ils virent, l'un et l'autre, leurs conseils rejetés avec mépris ; ils eurent la douleur de lire le mécontentement et la méfiance sur le visage du maître ; et cependant leur pays les rendit tous les deux responsables des erreurs et des crimes qu'ils s'étaient vainement efforcés de prévenir. Pendant que le roi les soupçonnait de sacrifier sa dignité et son autorité au désir de gagner les faveurs populaires, la nation les accusait hautement de chercher à gagner la faveur royale aux dépens de leur honneur et du bien public. Mais, malgré les mortifications et les humiliations, ils se cramponnèrent l'un et l'autre au pouvoir avec la ténacité désespérée d'hommes qui se noient. Tous les deux cherchèrent à se rendre le roi favorable, en affectant le désir de se réconcilier avec son Église. Toutefois il était un point que Rochester ne voulait pas dépasser : il s'avança jusqu'au bord de l'abîme de l'apostasie, mais là il recula ; et le monde, en considération de la fermeté avec laquelle il refusa de franchir le dernier pas, l'amnistia de ses complaisances passées. Sunderland, moins scrupuleux et moins sensible à la honte, résolut au contraire de racheter sa modération première et de regagner la confiance royale par un acte qui, aux yeux d'un homme convaincu de l'importance des vérités religieuses, devait paraître le plus infâme des crimes,

[1] Il ne faut pas, bien entendu, se fier complétement à la parole de Sunderland. Mais, au sujet des affaires d'Irlande, il en appelle au témoignage de Godolphin.

et que même les gens du monde regardent comme le comble de la bassesse. Une semaine à peu près avant le jour fixé pour le procès des évêques, on annonça publiquement que Sunderland s'était fait Papiste. Le roi parlait avec ravissement de ce triomphe de la grâce divine; les courtisans et les ministres étrangers tâchaient de tenir leur sérieux, pendant que le renégat protestait qu'il était depuis longtemps convaincu de l'impossibilité de faire son salut hors de l'Église de Rome, et que sa conscience ne lui avait laissé aucun repos jusqu'à ce qu'il eût renoncé aux hérésies dans lesquelles il avait été élevé. La nouvelle de cette conversion ne tarda pas à se répandre; et dans tous les cafés de Londres on racontait comment le premier ministre d'Angleterre était venu, pieds nus et le cierge en main, frapper humblement à la porte de la chapelle royale et supplier d'y être admis; comment un prêtre demanda de l'intérieur quel était celui qui frappait; comment Sunderland avait répondu qu'un pauvre pécheur, depuis longtemps égaré hors de la véritable Église, venait la prier de le recevoir et de l'absoudre; et comment enfin les portes avaient été ouvertes, et le néophyte admis à participer aux saints mystères [1].

Cette scandaleuse apostasie ne pouvait qu'accroître l'intérêt avec lequel la nation attendait le jour qui devait décider du sort des sept défenseurs de la foi anglicane. La grande affaire du roi était de trier subrepticement un jury. En conséquence, les avocats de la couronne reçurent l'ordre de s'assurer avec soin des sentiments de toutes les personnes dont les noms se trouvaient inscrits au livre des électeurs. Sir Samuel Astry, greffier de la couronne, qui dans les affaires de ce genre était appelé par ses fonctions à choisir les noms, fut mandé au palais et eut une entrevue avec le roi en présence du Chancelier [2]. Sir Samuel semble avoir fait de son mieux, car parmi les quarante-huit personnes qu'il désigna il se trouvait, dit-on, plusieurs ser-

[1] Voyez : « Barillon, » 21 juin-1er juill. et 28 juin-8 juill. 1688; — « Adda, » 29 juin-9 juill. 1688; — « Citters, » 26 juin-6 juill. 1688; et « Johnstone, 2 juill. 1688. — Voyez aussi un poëme intitulé : « The Converts. »

[2] « Clarendon's Diary, » 21 juin 1688.

viteurs du roi et plusieurs Catholiques romains[1]; mais, comme les défenseurs des évêques avaient le droit d'en récuser douze, ces personnes furent rayées de la liste. Les avocats de la couronne en récusèrent aussi douze, et la liste se trouva ainsi réduite à vingt-quatre noms : les douze personnes qui répondraient les premières à l'appel nominal devaient composer le jury.

Le 29 juin, Westminster-hall, Old Palace Yard et New Palace Yard, ainsi que toutes les rues des environs, jusqu'à une grande distance, étaient encombrés de monde. Jamais semblable auditoire ne s'était vu précédemment et ne s'est assemblé depuis à la Cour du Banc du Roi; on compta dans la foule jusqu'à trente-cinq pairs du royaume[2].

Les juges de la Cour siégeaient tous les quatre. Wright, qui présidait, ne s'était élevé à sa haute position, en dépassant des compétiteurs plus habiles et plus savants, que grâce à sa servilité sans scrupules; Allybone, comme Papiste, devait sa place à ce droit de dispense dont la légalité allait être discutée; Holloway s'était montré jusqu'alors l'instrument docile du gouvernement; et Powell lui-même, qui jouissait d'une grande réputation de probité, avait joué un rôle dans de certaines affaires qu'il est impossible d'excuser. Dans l'important procès de sir Edward Hales, il s'était réuni, après quelques hésitations, à la majorité des juges, et il avait ainsi imprimé à sa réputation une tache que sa conduite honorable dans l'affaire des évêques allait complétement effacer.

Les avocats de la couronne et ceux des accusés étaient loin d'être de force égale. Le gouvernement réclamait des premiers des services si odieux et si ignobles, que les jurisconsultes les plus habiles du parti tory s'étaient refusés, les uns après les autres, à les rendre, et qu'ils avaient été destitués. Sir Thomas Powis, l'Attorney-General, n'était qu'un avocat du troisième ordre; Sir William Williams, le Solicitor-General, possédait un esprit vif et un courage indomptable, mais il manquait de discernement, se plaisait aux chicanes, ne savait se maîtriser,

[1] « Citters, » 26 juin-6 juill. 1688.
[2] « Johnstone, » 2 juill. 1688.

et enfin il s'était attiré la haine et le mépris de tous les partis politiques. Les légistes les plus remarquables parmi ceux qui assistaient l'Attorney-General et le Solicitor-General étaient Trinder, catholique romain, et Sir Bartholomew Shower, Recorder de Londres, qui ne manquait pas de connaissances légales, mais dont les plates adulations et les redites continuelles faisaient la risée de Westminster-hall. Le gouvernement aurait bien voulu employer Maynard, mais celui-ci avait nettement déclaré ne pouvoir en conscience prendre part à une pareille procédure [1].

Dans les rangs opposés on comptait, au contraire, les talents les plus éminents du barreau de cette époque. Sawyer et Finch, qui à l'avénement de Jacques occupaient, l'un la place d'Attorney-General, l'autre celle de Solicitor-General, et qui, lors de la persécution exercée contre les Whigs sous le dernier règne, n'avaient servi la couronne qu'avec trop d'ardeur et de succès, étaient parmi les défenseurs des évêques. Avec eux on voyait deux autres avocats qui, depuis que l'âge s'était appesanti sur Maynard, passaient pour les deux meilleurs légistes d'Angleterre : l'un, Pemberton, Chief-Justice de la Cour du Banc du Roi sous Charles II, destitué à cause de sa modération et de son humanité, et qui avait repris l'exercice de sa profession ; l'autre, Pollexfen, longtemps le principal avocat suivant les tournées des juges dans l'ouest de l'Angleterre, et qui, bien qu'il se fût rendu très-impopulaire en se chargeant à plusieurs reprises de plaider pour la couronne aux Sanglantes Assises, et notamment dans l'affaire d'Alice Lisle, était connu pour whig, sinon pour républicain. Sir Creswell Levinz, homme de savoir et d'expérience, mais d'une nature éminemment timide, se trouvait aussi au banc de la défense. Quelques années auparavant il s'était vu révoquer de ses fonctions de juge parce qu'il n'osait servir les projets du gouvernement; aujourd'hui il se montrait également effrayé de se présenter comme avocat des évêques, et avait refusé d'abord de s'engager pour la défense; mais le corps entier des avoués, qui avait l'habitude de l'employer, le menaça,

[1] « Johnstone, » 2 juill. 1688.

s'il refusait cette cause, de ne plus jamais lui en confier d'autres [1].

On voyait encore du même côté Sir George Treby, whig zélé et intelligent, qui avait été Recorder de Londres sous l'empire et l'ancienne Charte. Sir John Holt, avocat whig d'un talent plus grand encore, ne se trouvait pas au nombre des défenseurs, à cause de quelques préventions de Sancroft à son égard, mais il fut secrètement consulté par l'évêque de Londres [2]. L'avocat « junior » des évêques, jeune homme nommé John Somers, ne possédait aucun des avantages que donnent la naissance ou la fortune, et jusqu'alors l'occasion ne s'était pas offerte à lui de briller en public ; mais un petit cercle d'amis appréciaient son intelligence, sa persévérance et ses talents nombreux et variés, et déjà même, en dépit de son whigisme, son argumentation toujours claire et pertinente et la complète convenance de sa tenue lui avaient attiré la bienveillance de la Cour du Banc du Roi. Johnstone représenta fortement aux évêques l'importance de s'assurer les services de ce jeune homme, et Pollexfen lui-même déclara, dit-on, que pas un avocat, à Westminster-hall, n'était capable de traiter aussi bien que Somers une question historique et constitutionnelle.

Le jury, composé d'hommes investis d'une haute considération, prêta serment : son chef Sir Roger Langley, baronnet d'une famille ancienne et honorable, avait pour collègues un chevalier et dix propriétaires, dont plusieurs possédaient de vastes domaines. Dans ce nombre on comptait aussi plusieurs Non-Conformistes, car les évêques s'étaient sagement décidés à ne montrer aucune méfiance aux Protestants-dissidents. Cependant un nom, celui de Michael Arnold, donnait des inquiétudes : Arnold était le brasseur de la cour, et l'on craignait que le gouvernement ne comptât sur sa voix. Il se plaignait amèrement de sa position.

[1] « Johnstone, » 2 juill. 1688. L'éditeur des Rapports de Levinz exprime son étonnement de ce que Levinz ne fut pas réinstallé comme juge après la Révolution. Les faits que raconte Johnstone expliquent peut-être cette apparente injustice.

[2] Je tire cette induction d'une lettre de Compton à Sancroft, en date du 12 juin 1688.

« Quoi que je fasse, disait-il, je suis sûr d'être à moitié ruiné. « Si je dis « Non coupable, » le roi ne m'achètera plus de « bière ; si je dis « Coupable, » les autres ne m'en achèteront « plus [1]. »

Enfin le procès commença ; procès qui, même à une froide lecture, après un intervalle de plus d'un siècle et demi, offre encore tout l'intérêt d'un drame. Des deux côtés, les avocats discutèrent avec une véhémence et un acharnement plus que professionnels ; l'auditoire montrait une attention aussi inquiète que si le sort de chacun des assistants eût dépendu du verdict du jury ; et les changements de fortune furent si subits et si inattendus, que dans l'espace d'une minute on vit quelquefois la multitude passer de l'anxiété au triomphe, et du triomphe retomber dans une anxiété encore plus profonde.

L'acte d'accusation reprochait aux évêques d'avoir écrit ou publié, dans le comté de Middlesex, un libelle faux, criminel et séditieux. L'Attorney et le Solicitor-General s'attachèrent d'abord à prouver l'écriture ; dans ce but, on interrogea plusieurs personnes : mais ces témoins se montraient si peu disposés à parler, qu'on put à peine leur arracher une répouse catégorique. Pemberton, Pollexfen et Levinz soutinrent qu'aucun de ces témoignages n'était suffisant pour convaincre le jury ; deux des juges, Holloway et Powell, se rangèrent du même avis, et les spectateurs se laissaient aller à l'espérance, quand tout à coup les avocats de la couronne annoncèrent qu'ils allaient suivre une autre marche. Powis, la rougeur au front et avec une répugnance qu'il ne pouvait dissimuler, fit appeler en témoignage Blathwayt, greffier du Conseil Privé, qui avait assisté à l'entrevue du roi et des évêques ; Blathwayt jura que les évêques avaient, en sa présence, reconnu leurs signatures. Cette déposition était décisive. « Puisque vous aviez ce témoin, dit le « juge Holloway à l'Attorney-General, pourquoi ne l'avoir pas « produit d'abord, au lieu de nous faire perdre notre temps? » On vit bientôt pourquoi il répugnait à l'avocat de la couronne d'avoir recours à ce témoin, à moins d'une nécessité absolue.

[1] « Revolution politics. »

emberton interrompit Blathwayt, lui fit subir un contre-interrogatoire et insista pour qu'il racontât tout ce qui s'était passé entre le roi et les évêques. « Voilà quelque chose de nouveau! « s'écria Williams. — Croyez-vous donc avoir le droit, dit « Powis, de faire à notre témoin toutes les impertinentes ques- « tions qui vous passeront par la tête? » Mais les défenseurs des évêques n'étaient pas hommes à se laisser intimider. « Il a « juré, dit Pollexfen, de dire la vérité et toute la vérité; nous « devons avoir et nous aurons une réponse. » Le témoin tergiversa, équivoqua, feignit de ne pas comprendre les questions, et réclama la protection de la Cour; mais il était entre des mains dont on s'échappait difficilement. L'Attorney s'interposa de nouveau : « Si, dit-il, vous persistez à faire une pareille ques- « tion, dites-nous au moins quel usage vous comptez en faire. » Pemberton, qui pendant tout le cours du procès s'acquitta de son devoir avec courage et intelligence, répliqua sans hésiter : « Milords, je répondrai à monsieur l'Attorney-General, et j'agi- « rai franchement avec la Cour. Si les évêques ont reconnu « leurs signatures sous la promesse de Sa Majesté que cet aveu « ne serait pas invoqué contre eux, j'espère que l'accusation « n'en tirera pas un avantage déloyal. — Vous attribuez à Sa « Majesté une conduite que je n'ose même qualifier, dit Wil- « liams; et, puisque vous êtes si pressant, je demande, dans « l'intérêt du roi, qu'on prenne acte de votre question. — « Qu'entendez-vous par là, monsieur le Solicitor-General? ré- « pliqua Sawyer.— Je sais ce que j'entends, répondit l'apostat; « j'exige que la Cour prenne acte de votre question. — Prenez « acte de ce que vous voudrez, dit Pemberton, je ne vous crains « pas, monsieur le Solicitor. » Une altercation longue et bruyante s'ensuivit, et le Chief-Justice ne rétablit qu'avec peine un peu de calme. En toute autre circonstance, il eût probablement ordonné qu'on prît acte de la question et qu'on emmenât Pemberton en prison; mais en ce grand jour il se sentait lui-même intimidé : on le voyait de temps en temps jeter un coup d'œil à la dérobée sur cette foule compacte de comtes et de barons qui l'observaient et qui pourraient bien être ses juges dans le prochain Parlement. Il avait l'air de croire, dit un assistant, que chaque

Pair avait un bout de corde dans sa poche[1]. Enfin Blathwayt fut forcé de faire le récit détaillé de tout ce qui s'était passé. Il ressortit de son témoignage que le roi ne s'était pas expressément engagé à l'égard des évêques, mais il devint évident aussi que les évêques avaient pu raisonnablement croire à un engagement implicite. Du reste, la répugnance que montrèrent les avocats de la couronne à produire le témoignage du greffier du Conseil, ainsi que la véhémence avec laquelle ils s'opposèrent au contre-interrogatoire fait par Pemberton, prouve évidemment qu'ils étaient eux-mêmes de cette opinion.

L'authenticité de l'écriture était suffisamment prouvée, mais il s'élevait une nouvelle et sérieuse objection : il ne suffisait pas d'établir que les évêques eussent écrit le libelle incriminé, il fallait encore établir qu'ils l'eussent écrit dans le comté de Middlesex. Or non-seulement les avocats de la couronne se trouvaient dans l'impossibilité de le prouver, mais encore les défendeurs étaient à même de prouver le contraire ; car le hasard faisait que Sancroft n'était pas sorti de son palais de Lambeth, depuis le jour de la publication de l'ordonnance royale, jusqu'à celui où la pétition avait été remise entre les mains du roi. Tout l'échafaudage de l'accusation se trouvait ainsi renversé, et l'auditoire joyeux s'attendait à un prompt acquittement.

Alors les avocats de la couronne changèrent une seconde fois de tactique. Laissant de côté l'accusation d'avoir écrit un libelle, ils entreprirent de prouver que les évêques avaient publié ce libelle dans le comté de Middlesex. Le cas était difficile à établir. Aux yeux de la loi, la remise de la pétition entre les mains du roi équivalait, sans contredit, à une publication. Mais comment prouver cette remise? Personne, hors le roi et les évêques, ne se trouvait dans le cabinet au moment de l'audience ; et, le roi ne pouvant être appelé en témoignage, il n'était possible de constater la publication que par l'aveu des prévenus. Blathwayt fut de nouveau interrogé, mais sans résultat. Il se rappelait bien, disait-il, que les évêques avaient

[1] C'est l'expression d'un témoin oculaire. Elle se trouve dans des Nouvelles à la main de la collection Mackintosh.

reconnu leurs signatures; mais il ne se rappelait pas qu'ils eussent reconnu que le papier qui se trouvait sur la table du Conseil fût celui qu'ils avaient remis au roi, il doutait même que le roi leur eût fait aucune question à cet égard. On interrogea plusieurs officiers publics attachés au service du Conseil Privé, parmi lesquels se trouva Samuel Pepys, secrétaire de l'Amirauté; aucun d'eux ne se rappela qu'il eût été fait allusion à la remise de la pétition. Ce fut en vain que Williams accabla les témoins de questions insidieuses, à tel point que les défenseurs des évêques déclarèrent qu'on n'avait jamais vu dans aucune cour de justice faire un tel usage de ruses et de faux-fuyants, et que Wright lui-même fut forcé de convenir que la manière d'interroger du Solicitor-General était contraire à toutes les règles. A mesure que, l'un après l'autre, les témoins répondaient négativement, la salle retentissait d'éclats de rire et de cris de triomphe que les juges n'essayaient pas même de réprimer.

Tout semblait annoncer le gain de cette grande bataille. Les avocats de la couronne n'avaient plus rien à ajouter. Si les défenseurs des évêques eussent gardé le silence, un acquittement était certain; car, même pour le juge le plus éhonté et le plus corrompu, il n'y avait eu aucune preuve légale de publication. Le Chief-Justice allait commencer son résumé pour le jury, et il lui aurait, sans aucun doute, recommandé d'acquitter les prévenus; mais, trop inquiet pour être prudent, Finch intervint et demanda la parole. « Si vous voulez être entendu, dit « Wright, vous le serez; mais vous ne comprenez pas vos « propres intérêts. » Les collègues de Finch le forcèrent à s'asseoir, et prièrent le Chief-Justice de continuer : il allait le faire quand un messager vint annoncer au Solicitor-General que Lord Sunderland pouvait prouver la publication, et qu'il se rendrait à l'instant même devant la Cour. Wright fit alors malicieusement remarquer aux défenseurs qu'ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes si l'affaire prenait une autre tournure; la consternation se peignit sur tous les visages, et Finch fut pendant quelques heures l'homme le plus impopulaire du pays. Pourquoi ne s'était-il pas tu comme d'autres qui valaient mieux

que lui, Sawyer, Pemberton et Pollexfen? Sa rage de se mêler de tout et son désir de faire un beau discours avaient tout perdu!

Bientôt on vit le Lord-président traverser la salle en chaise à porteurs. Personne ne se découvrit sur son passage, et l'on entendit quelques cris de : « Chien de Papiste ! » Il parut devant la Cour, pâle, tremblant, les yeux baissés, et fit sa déposition d'une voix entrecoupée. Il dit que les évêques l'avaient informé de leur intention de présenter une pétition au roi, et que dans ce but ils avaient été admis dans le cabinet de Sa Majesté. Cette circonstance, jointe au fait qu'au moment où ils quittèrent le cabinet le roi avait entre les mains une pétition signée par eux, pouvait être considérée par le jury comme une preuve suffisante de la publication.

La publication dans le comté de Middlesex se trouvait donc établie. Mais cette pétition ainsi publiée était-elle un libelle faux, criminel et séditieux? Jusque-là, la discussion n'avait roulé que sur un fait que tout le monde savait être vrai, mais qu'il s'agissait de prouver selon les règles techniques de la procédure : la question allait prendre d'autres proportions. Il devenait nécessaire d'examiner les limites respectives de la prérogative royale et de la liberté, le droit du souverain de dispenser de l'obéissance aux Statuts, et le droit du sujet de réclamer par voie de pétition le redressement des griefs. Pendant trois heures les avocats des évêques défendirent avec une grande force d'argumentation les principes fondamentaux de la Constitution, et prouvèrent, par les procès-verbaux de la Chambre des communes, que leurs clients s'étaient bornés à affirmer une vérité, en représentant au roi qu'à plusieurs reprises ce droit de dispense qu'il réclamait avait été déclaré illégal par le Parlement. Somers parla le dernier, et ne garda la parole que cinq minutes ; mais chaque mot qu'il prononça avait tant de force, que, lorsqu'il s'assit, sa réputation d'orateur, de légiste et d'avocat constitutionnel était faite. Il passa en revue les expressions employées dans l'acte d'accusation pour définir l'offense imputée aux évêques, et prouva que chacun des mots, adjectifs ou substantifs, était mal appliqué. On les ac-

cusait d'avoir publié un libelle faux, criminel et séditieux : or le document n'était pas faux, car les procès-verbaux de la Chambre des communes prouvaient la vérité de tous les faits qu'il relatait ; il n'était pas criminel, car les évêques n'avaient pas recherché une occasion de discorde ; au contraire, ils s'étaient vus placés par le gouvernement dans une position telle, qu'ils devaient ou s'opposer à la volonté royale, ou violer les obligations les plus sacrées de la conscience et de l'honneur ; il n'était pas séditieux, car les signataires ne l'avaient pas répandu parmi la populace, mais l'avaient remis en audience particulière entre les mains du roi lui-même ; enfin, ce n'était point un libelle, mais une pétition honnête et convenable, telle que les lois d'Angleterre, les lois mêmes de la Rome impériale, et celles de toutes les nations civilisées, autorisent tout sujet, qui se croit lésé, à en présenter à son souverain.

L'Attorney-General répliqua brièvement et faiblement ; mais le Solicitor-General fit un discours long et passionné, souvent interrompu par les clameurs et les sifflets de l'auditoire. Il alla jusqu'à déclarer qu'aucun sujet, ni réunion de sujets anglais, à l'exception des chambres du Parlement, ne possédaient le droit d'adresser des pétitions au roi. La fureur était au comble dans les galeries, et le Chief-Justice lui-même resta confondu de l'audace de ce renégat.

Enfin Wright commença son résumé ; et son langage prouva que sa crainte du gouvernement était tempérée par l'impression qu'il recevait d'un auditoire si nombreux, si brilllant et si ému. Il annonça qu'il ne donnerait pas son opinion sur la question du droit de dispense, vu que cela était inutile ; qu'il devait dire que sur plusieurs points il ne partageait pas l'avis du Solicitor-General ; que tout sujet anglais possédait le droit de pétition ; mais que la pétition dont il s'agissait, étant rédigée d'une manière inconvenante, constituait, aux yeux de la loi, un véritable libelle. Allybone fut du même avis ; mais, en formulant son opinion, il fit preuve d'une telle ignorance de l'histoire et des lois, qu'il s'attira le mépris de tous ceux qui l'entendirent. Holloway éluda la question du droit de dispense, mais déclara que la pétition lui semblait se renfermer dans les bornes

prescrites à des sujets qui se croient lésés, et par conséquent n'être pas un libelle. Powis alla encore plus loin : il avoua que, dans son opinion, la Déclaration d'Indulgence était nulle, et le droit de dispense, tel qu'il avait été récemment exercé, complétement illégal; si l'on permettait de tels envahissements de la part de la prérogative royale, c'en était fait des Parlements ; toute autorité législative passerait dans les mains du roi. « Je « livre donc à Dieu et à vos consciences, messieurs, dit-il aux « jurés, le résultat de cette affaire [1]. »

Il était déjà tard quand le jury se retira pour délibérer, et la nuit se passa dans une profonde anxiété. Il existe encore quelques lettres expédiées pendant ces heures d'incertitude et qui offrent un intérêt tout particulier. « Il est bien tard, écrivait le « nonce du Pape, et le verdict n'est pas encore connu. Les juges « et les accusés sont rentrés chacun chez soi ; les jurés sont « toujours réunis. Demain nous saurons le résultat de cette « grande lutte. »

L'avoué des évêques veilla toute la nuit, assis, avec quelques gens à lui, sur les marches de l'escalier qui conduisait à la salle où les jurés délibéraient. Il était absolument nécessaire de surveiller les gardiens des portes, car on croyait ces employés dévoués au gouvernement, et si une surveillance active n'eût pas été établie, ils auraient pu faire passer des vivres à quelque juré partisan de la cour qui se serait trouvé ainsi en mesure d'affamer ses onze collègues. On fit donc bonne garde, on ne laissa pas même passer une lumière pour allumer les pipes ; seulement, vers quatre heures du matin, on permit d'apporter quelques cuvettes remplies d'eau pour les ablutions, et les jurés, mourant de soif, burent cette eau jusqu'à la dernière goutte. Le peuple resta jusqu'au jour dans les rues adjacentes, et, toutes les heures, il venait de Whitehall un messager pour apprendre ce qui se passait ; on entendait le bruit de vives altercations dans l'intérieur de la salle, mais rien de certain n'était connu[2].

[1] Voyez toute la procédure dans la collection des « State Trials. » J'ai emprunté quelques détails à Johnstone, d'autres à Citters.

[2] Voyez : « Johnstone, » 2 juill. 1688; lettre de Mr. Ince à l'archevêque, datée de 6 heures du matin; — « Tanner, MS.; » et « Revolution politics. »

Tout d'abord, neuf jurés se prononcèrent pour l'acquittement et trois pour la condamnation ; bientôt deux de la minorité cédèrent, mais Arnold tenait bon. Thomas Austin, riche gentilhomme campagnard, qui avait prêté une attention soutenue aux dépositions des témoins et aux plaidoyers des avocats, et qui avait même pris d'abondantes notes, voulut discuter la question avec lui. Arnold s'y refusa. Il n'était pas habitué, dit-il avec obstination, à toutes ces discussions et à toutes ces argumentations ; sa conscience n'était pas convaincue et il n'acquitterait pas les évêques. « Si c'est là votre dernier mot, lui « répondit Austin, regardez-moi : je suis le plus gros, le plus « fort des douze, et plutôt que de déclarer cette pétition un « libelle, je resterai ici jusqu'à ce que je sois réduit à la gros- « seur d'un tuyau de pipe. » Arnold ne céda que vers six heures du matin. Le bruit ne tarda pas à se répandre que les jurés s'étaient mis d'accord, mais le verdict restait encore un secret[1].

A dix heures la Cour se réunit. La foule était encore plus grande que la veille ; les jurés parurent à leur banc et il se fit un silence profond.

Ce fut Sir Samuel Astry qui posa la question au jury : « Trou- « vez-vous les accusés, ou quelques-uns d'entre eux, coupables « ou non coupables du délit dont ils sont accusés ? » Sir Roger Langley répondit : « Non coupables » (*Non guilty*). Ces mots étaient à peine prononcés que Halifax se leva et agita son chapeau. A ce signal, des bancs et des galeries partit une immense acclamation ; en un instant dix mille personnes qui remplissaient la grande salle y répondirent par une acclamation plus forte encore, qui ébranla le vieux toit de chêne, et la foule innombrable du dehors poussa un hourra qui s'entendit jusqu'à Temple-Bar. Les bateaux qui couvraient la Tamise l'accueillirent par des vivats ; une détonation retentit sur la rivière, elle fut suivie d'une seconde, puis d'autres encore, et l'heureuse nouvelle vola ainsi jusqu'aux quartiers de la Savoie et de Blackfriars; enfin jusqu'à London Bridge et la forêt de mâts qui

[1] « Johnstone, » 2 juillet 1688.

s'étend par delà. A mesure que la nouvelle se répandait dans les rues, dans les places, dans les marchés, dans les cafés, on n'entendait que des acclamations. Chose étrange, des pleurs venaient se joindre à ces acclamations, car le peuple avait été tellement excité, qu'à la fin la rigidité naturelle au caractère anglais, si peu disposé d'ordinaire à donner des marques extérieures d'émotion, se relâcha au point qu'on rencontrait des milliers de personnes qui sanglotaient de joie. En même temps, des cavaliers se détachaient de la foule pour aller au grand galop porter sur toutes les routes la nouvelle de la victoire remportée par notre Église et notre nation. Mais cette étourdissante explosion ne put dompter l'audace vindicative du Solicitor-General. Essayant de dominer le tumulte, il requit les juges de faire arrêter ceux qui, par leurs clameurs, portaient atteinte à la dignité de la Cour. On se saisit d'un des tapageurs, mais le tribunal sentit qu'il serait absurde de punir un seul individu pour une offense commune à des milliers d'autres, et une simple réprimande fut toute sa punition[1].

Il ne fallait pas songer, en ce moment, à s'occuper d'autres affaires; les cris de la multitude étaient tels, en effet, que pendant plus d'une demi-heure on ne put s'entendre dans la salle d'audience. Williams rejoignit sa voiture au milieu d'une tempête de sifflets et de malédictions. Cartwright, dont la curiosité était effrénée, commit l'inconvenance et la folie de venir à Westminster pour entendre la décision. Reconnu à ses habits sacerdotaux et à sa corpulence, il fut sifflé à son passage dans la grande salle. « Prenez garde, disait l'un, voici le loup déguisé en agneau. — « Faites place, disait l'autre, à l'homme qui a le pape dans son « ventre[2] ! »

[1] Voyez : « State Trials; » — « Oldmixon, » 739; — « Clarendon's Diary, » 25 juin 1688; — « Johnstone, » 2 juill.; — « Citters, » 3-13 juill.; — « Adda, » 6-16 juill.; — « Luttrell's Diary; » et « Barillon, » 2-12 juill. 1688.

[2] « Citters, » 3-13 juill. 1688. La gravité avec laquelle il raconte cette anecdote est vraiment comique : « Den Bisschop van Chester, wie seer de partie van het « hof hondt, om te woldoen aan syne gewoone nieusgierigheyt, hem op dien tyt « in Westminster Hall mede hebbende laten vinden, in het uytgaan doorgaans « was uytgekreten voor een grypende wolfs in shaaps kleederen; en hy synde « een heer van hooge stature en vollyvig, spotsgewise alomme geroepen was dat « men voor hem plaats moeste maken, om te laten passen; gelyckook geschiede,

Après leur acquittement, les évêques se mirent à l'abri de la foule qui implorait leur bénédiction en se réfugiant dans la première chapelle qu'ils rencontrèrent et où se célébrait le service divin. Un grand nombre d'églises furent tenues ouvertes dans la capitale ce jour-là, et des milliers de personnes pieuses s'y rendirent. Pendant ce temps les cloches de toutes les paroisses de la Cité et des faubourgs sonnaient à toute volée. Les jurés, de leur côté, purent à peine se frayer un passage hors de la salle, et il leur fallut donner des poignées de main à des centaines d'individus. « Que Dieu vous bénisse! criait le peuple, « que Dieu fasse prospérer vos familles; vous avez agi en bons « et honnêtes gentilshommes; vous nous avez tous sauvés au- « jourd'hui. » Les grands seigneurs qui étaient venus pour prêter leur appui à la bonne cause jetaient de l'argent à pleines mains par les portières de leurs voitures, en disant à la foule de boire à la santé des évêques et des jurés [1].

Sunderland était en conférence avec le nonce du Pape, quand l'Attorney-General vint lui annoncer le verdict. « Jamais de mé- « moire d'homme, lui dit Powis, on n'entendit autant d'accla- « mations et l'on ne vit autant de larmes de joie qu'aujour- « d'hui [2]. » Le matin même, le roi était allé visiter le camp à Hounslow Heath, mais Sunderland lui envoya sur-le-champ un courrier avec la nouvelle. Jacques se trouvait dans la tente de Lord Feversham quand l'exprès arriva; il parut fort troublé et

« om dat soo sy uytschreeuwden en hem in het aansigt seyden, hy den Paus in « syn buyck hadde. »

[1] Voyez : « Luttrell, » et « Citters, » 3-13 juillet 1688. « Soo syn in tegendeel « gedagte jurys met de uyterste acclamatie en alle teyckenen van genegenheyt en « danckbaarheyt in het door passeren van de gemeente ontvangen. Honderden « vielen haar om den hals met alle bedenckelycke wewensch van segen en geluck « over hare persoonen en familien, om dat sy haar so heusch en eerlyck buyten « werwagtinge als het ware indesen gedragen hadden. Veele van de grooten en « kleynen adel wierpen in het wegriden handen vol gelt onder de armen luyden, « om op de gesontheyt van den Coning, der Heeren Prelaten, en de Jurys te « drincken. »

[2] Adda écrit le 6 juillet 1688 : « Mi trovava con milord Sunderland la stessa « mattina, quando venne l'avvocato generale, a rendergli conto del successo, e « disse, che mai più a memoria d'uomini si era sentito un applauso, mescolato « di voci e lagrime di giubilo, egual a quello che veniva egli di vedere in quest' « occasione. »

s'écria en français : « Tant pis pour eux ! » Il ne tarda pas à repartir pour Londres. Le respect qu'imposait sa présence empêcha d'abord la troupe de donner cours à ses sentiments, mais à peine avait-il quitté le camp qu'il entendit derrière lui de grands cris ; surpris, il demanda ce que cela signifiait : « Rien, « lui répondit-on, ce sont les soldats qui se réjouissent de « l'acquittement des évêques. — Et vous appelez cela rien ! » répliqua le roi. Puis il répliqua encore : « Tant pis pour eux[1] ! »

La mauvaise humeur de Jacques s'explique facilement : il venait de subir une défaite complète et humiliante. Si l'acquittement des évêques eût été prononcé par suite de quelque défaut de forme dans l'accusation ou sous prétexte que la pétition n'avait pas été écrite dans le comté de Middlesex, ou enfin en conséquence de l'impossibilité de prouver, selon les strictes règles de la loi, qu'elle avait été remise par eux entre les mains du roi, la prérogative royale n'aurait souffert aucune atteinte ; mais, heureusement pour le pays, la publication ayant été prouvée, les défenseurs se virent forcés d'attaquer le droit de Dispense, et ils le firent avec talent, éloquence et audace. Au dire de tout le monde, les avocats de la couronne s'étaient montrés inférieurs à leurs adversaires. Pas un des juges n'avait osé affirmer que la Déclaration d'Indulgence fût légale. L'un d'eux était allé même jusqu'à la déclarer illégale, en termes positifs ; enfin la capitale entière disait que le droit de Dispense venait de recevoir un coup fatal. Finch, que tout le monde s'accordait à blâmer la veille, était maintenant porté aux nues. Il n'avait pas voulu, disait-on, que l'affaire fût décidée de manière à laisser encore dans le doute une grande question constitutionnelle ; il avait compris qu'un verdict qui acquitterait ses clients sans condamner la Déclaration d'Indulgence ne serait qu'une demi-victoire. Le fait est que Finch ne méritait ni les reproches dont on l'accabla alors que l'issue était douteuse, ni les éloges qu'on lui donna quand l'heureux résultat fut connu. Il était absurde de le blâmer de ce que,

[1] Voyez : « Burnet, » I, 714; et « Citters, » 3-13 juillet 1688.

pendant le court délai qu'il occasionna, les avocats de la couronne purent se procurer un témoignage inattendu ; il était également absurde de supposer qu'il eût, de propos délibéré, exposé ses clients pour établir un principe général ; et il eût été plus absurde encore de le louer d'un acte qui aurait été une complète violation des devoirs de sa profession.

Cet heureux jour fut suivi d'une joyeuse nuit, bien que les évêques et quelques-uns de leurs amis les plus respectables fissent tous leurs efforts pour empêcher des démonstrations trop tumultueuses. Jamais dans les rues de Londres, pas même dans cette fameuse soirée où l'on apprit que l'armée écossaise s'était déclarée pour un Parlement libre, on n'avait vu briller un aussi grand nombre de feux de joie. Autour de chaque feu, on buvait à la santé des évêques et à la confusion des Papistes. Les fenêtres étaient illuminées par des rangées de bougies ; chaque rangée en contenait sept, et celle du milieu, plus grande que les autres, représentait le primat. On entendait incessamment les détonations de pétards, de fusées et d'armes à feu. En face de la grande porte de Westminster Hall flamboyait un monceau de fagots ; d'autres étaient allumés devant les maisons de quelques pairs catholiques. Lord Arundell de Wardour eut le bon esprit de calmer l'effervescence du peuple en distribuant quelque argent. Mais à Salisbury-House, dans le Strand, on essaya de faire résistance : les gens de Lord Salisbury firent une sortie et tirèrent quelques coups de fusil ; ils ne tuèrent que le malheureux bedeau de la paroisse, qui était venu là pour éteindre le feu, et bientôt ils furent mis en déroute et obligés de rentrer dans l'hôtel. Mais le spectacle le plus intéressant de la nuit, aux yeux de la populace, fut la reprise d'une cérémonie jadis habituelle, mais qu'on avait abandonnée depuis quelques années, et qui consistait à brûler le Pape en effigie. Cette parade, populaire autrefois, ne nous est connue que par des descriptions et des gravures. Une figure en cire, fabriquée avec soin, et ne rappelant en rien ces grossières représentations de Guy Faux, qu'on promène encore de nos jours le 5 novembre, était ornée à grands frais d'une tiare et d'une robe magnifique, et placée sur un siége semblable à celui sur lequel les évêques

de Rome sont encore portés, dans les grandes cérémonies, jusqu'à l'autel de l'église de Saint-Pierre. Sa Sainteté était ordinairement accompagnée d'un certain nombre de gens habillés en cardinaux et en jésuites ; un bouffon déguisé en diable, avec des cornes et une queue, se tenait auprès de lui et lui soufflait à l'oreille. Tout Protestant riche et zélé fournissait de bon cœur sa guinée pour cette cérémonie ; et, si l'on en croit la rumeur publique, il est telle de ces processions qui coûta jusqu'à mille livres sterling. Quand le Pape avait été ainsi promené solennellement parmi la multitude, on le livrait aux flammes au milieu des acclamations générales. Au temps de la popularité de Titus Oates et de Shaftesbury, cette cérémonie se faisait chaque année dans Fleet-Street, en face du Whig Club, le jour anniversaire de la naissance de la reine Élisabeth. Et telle était la renommée de cette grotesque parade, que Barillon risqua une fois sa vie en essayant de jouir du coup d'œil, d'un endroit où il s'était caché [1]. Du jour de la découverte du complot du Rye House jusqu'à celui de l'acquittement des évêques, elle n'avait pas eu lieu ; mais à cette occasion on vit porter en triomphe plusieurs papes dans différents quartiers de Londres. Le Nonce se montra fort scandalisé, et le roi fut plus sensible à cette insulte faite à son Église qu'à tous les autres affronts qu'il avait eu à subir. Les magistrats cependant n'y pouvaient rien. On était déjà au dimanche matin, et les cloches des églises paroissiales appelaient à la prière, que les feux brûlaient encore et que la foule ne s'était pas dispersée. Le gouvernement publia sur-le-champ une proclamation contre les émeutiers ; on en arrêta un grand nombre, presque tous de jeunes apprentis ; mais à la session de Middlesex, le grand jury déclara qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre. Les magistrats, qui étaient pour la plupart Catholiques, firent des reproches aux jurés et leur renvoyèrent les inculpés à trois ou quatre reprises, mais toujours sans résultat [2].

[1] Voyez des détails curieux publiés en 1700, avec d'autres fragments, par Danby, alors duc de Leeds. — « North's Examen, » 570, contient aussi un compte rendu amusant de la cérémonie de brûler le Pape. Voyez aussi une note sur l'épilogue de la tragédie d'Œdipe, dans l'édition des œuvres de Dryden, par Scott.

[2] Voyez : « Reresby's Memoirs; » — « Citters, » 3-13 juill. 1688; — « Adda, »

La nouvelle de l'acquittement des évêques se répandait dans tout le royaume, et partout elle était reçue avec enthousiasme. Les villes de Gloucester, de Bedford et de Lichfield montrèrent beaucoup de zèle; mais Bristol et Norwich, qui, par leur richesse et leur population, approchaient le plus de Londres, furent les villes qui par leur enthousiasme, à cette heureuse occasion, rivalisèrent le mieux avec la capitale.

Le procès des évêques est un événement unique dans notre histoire. Ce fut la première et la dernière fois que se trouvèrent en parfaite harmonie deux sentiments d'une puissance formidable, deux sentiments généralement opposés l'un à l'autre, et qui, violemment excités, ont suffi, chacun séparément, à bouleverser l'État : l'amour de l'Église et l'amour de la liberté. Depuis bien des générations, chaque explosion violente du sentiment anglican, à une exception près, a été défavorable à la liberté civile; et, à une exception près, chaque explosion violente d'amour pour la liberté a été défavorable à l'autorité et à l'influence de l'épiscopat et du clergé. En 1688, la cause de l'Église fut un instant celle du parti populaire : plus de neuf mille ecclésiastiques, et à leur tête le primat avec ses suffragants les plus respectables, s'exposèrent à la captivité et à la spoliation pour défendre le grand principe fondamental de notre libre constitution. Il en résulta une coalition qui comprenait les plus zélés Cavaliers et les plus zélés Républicains et toutes les sections intermédiaires de la société. Le sentiment qui avait soutenu Hampden dans la génération précédente, le sentiment qui devait soutenir Sacheverell dans la génération suivante, se combinèrent pour soutenir le primat, qui représentait à la fois et Hampden et Sacheverell. Les classes de la société qui sont le plus intéressées à la conservation de l'ordre, qui, dans les temps de troubles, sont généralement disposées à prêter leur appui au gouvernement et éprouvent une antipathie naturelle pour toute agitation, n'hésitèrent pas à se ranger sous les ordres d'un homme vénérable, le premier pair du royaume, le premier

6-16 juill.; — « Barillon, » 2-12 juill.; — « Luttrell's Diary; » — « Newsletter » 4 juill. 1688; — « Oldmixon, » 739; et « Ellis Correspondence. »

ministre de l'Église, un Tory dans sa politique, un saint dans sa conduite privée, que la tyrannie convertissait malgré lui en démagogue. Ces classes, au contraire, qui avaient toujours abhorré l'Épiscopat comme un reste de Papisme, comme un instrument du pouvoir arbitraire, demandaient à deux genoux la bénédiction d'un archevêque prêt à se laisser charger de chaînes et à étendre sur la pierre d'un cachot son corps affaibli par l'âge, plutôt que de trahir les intérêts de la religion protestante et de mettre la prérogative royale au-dessus de la loi. A cet amour pour l'Église et à ce zèle pour la liberté se mêlait, pendant cette grande crise, un troisième sentiment, qui est une des particularités les plus honorables de notre caractère national : tout individu opprimé par le pouvoir, alors même qu'il n'a droit ni à la reconnaissance ni au respect publics, trouve généralement chez nous une profonde sympathie. C'est ainsi que, du temps de nos grands-pères, la société tout entière s'émut des persécutions exercées contre Wilkes; c'est ainsi que nous-mêmes nous avons vu la nation exaspérée jusqu'à la folie par les griefs de la reine Caroline. Il est donc probable que, lors même qu'un grand intérêt politique et religieux ne se fût pas rattaché aux poursuites contre les évêques, l'Angleterre n'aurait pas vu sans un profond sentiment de pitié et de colère de vieux et vertueux prélats poursuivis par la vengeance d'un prince cruel et inexorable, qui devait à leur fidélité la couronne qu'il portait.

Animés de ces sentiments, nos ancêtres se réunirent en une masse compacte et puissante contre le gouvernement. Cette vaste phalange se composait de tous les rangs, de tous les partis, de toutes les sectes protestantes. A l'avant-garde se voyaient les Pairs spirituels et temporels; puis venaient les gentilshommes campagnards et le clergé, les deux Universités, toutes les cours de justice, les négociants, les boutiquiers, les fermiers, les portefaix des grandes villes, les laboureurs des champs. Cette grande ligue contre le roi comprenait jusqu'au matelot qui montait ses vaisseaux, jusqu'à la sentinelle qui veillait à la porte de son palais. Les distinctions entre Whig et Tory furent un instant effacées. L'ancien Exclusionniste donna la main à

l'ancien Abhorrant. Épiscopaux, Presbytériens, Indépendants, Anabaptistes, oublièrent leur longue animosité pour ne se souvenir que de leur Protestantisme et de leurs dangers communs; et l'on entendit des théologiens, élevés à l'école de Laud, parler hautement non-seulement de tolérance, mais même de fusion. Peu de temps après son acquittement, l'archevêque-primat publia une lettre pastorale qui est une des plus remarquables compositions de cette époque. Dès sa jeunesse, il avait toujours été en guerre avec les Non-Conformistes; il les avait souvent attaqués avec une injustice et une âpreté peu chrétiennes, et son principal ouvrage était une hideuse caricature de la théologie calviniste[1]. Il rédigea pour les services commémoratifs du 30 janvier et du 29 mai des prières qui censuraient les Puritains dans un langage tellement fort, que le gouvernement lui-même crut devoir le tempérer. Mais depuis lors son cœur s'était adouci et ouvert à la charité, et, dans sa Lettre pastorale, il enjoignait solennellement aux évêques et au clergé de se montrer bienveillants pour leurs frères les Protestants dissidents, de les visiter souvent, de les accueillir avec hospitalité, de les entretenir avec politesse, de leur persuader, si cela était possible, de se conformer à l'Église anglicane, mais, dans le cas contraire, de se joindre à eux sincèrement et affectueusement pour faire triompher la cause sacrée de la Réformation[2].

Plus tard, bien des personnes pieuses se rappelèrent cette époque avec un amer regret; elles en parlaient comme d'une courte apparition de l'âge d'or entre deux âges de fer. Quoique naturelles, ces plaintes n'étaient pas raisonnables. Une tyrannie

[1] « Fur Prædestinatus. »

[2] Ce document se trouve dans la première des douze collections des papiers relatifs aux affaires d'Angleterre, imprimées à la fin de 1688 et au commencement de 1689. La lettre pastorale fut publiée le 26 juillet, moins d'un mois après le procès. A peu près à la même époque, Lloyd, évêque de Saint-Asaph, disait à Henry Wharton que les évêques se proposaient d'adopter une nouvelle ligne de conduite à l'égard des Dissidents protestants : « Omni modo curaturos ut ecclesia « sordibus et corruptelis penitus exueretur; ut sectariis reformatis reditus in « ecclesiæ sinum exoptati occasio ac ratio concederetur, si qui sobrii et pii essent; « ut pertinacibus interim jugum levaretur, extinctis penitus legibus mulctatoriis. » (Excerpta ex Vita H. Wharton.)

qui semblait tenir de la folie et un danger qui menaçait à la fois toutes les grandes institutions du pays produisirent, et pouvaient seules produire, la coalition de 1688. Si depuis lors on n'a jamais vu une semblable union, c'est que depuis lors il ne s'est jamais vu un aussi mauvais gouvernement. Car il ne faut pas oublier que si en elle-même la concorde est meilleure que la discorde, celle-ci est souvent l'indice d'un meilleur état de choses : le malheur et le péril obligent souvent les hommes à se réunir ; le bonheur et la sécurité les encouragent souvent à se séparer.

CHAPITRE IX

L'acquittement des évêques n'est pas le seul événement qui fasse du 30 juin 1688 une date mémorable dans notre histoire. Ce même jour, alors que carillonnaient les cloches de cent églises, quand de Hyde-Park à Mile-End la foule ne songeait qu'à empiler des fagots et à habiller des effigies du Pape pour les réjouissances de la soirée, un document presque aussi important pour les libertés anglaises que la Grande Charte, partait de Londres pour La Haye.

Les poursuites contre les évêques et la naissance du prince de Galles avaient produit une grande révolution dans les sentiments de beaucoup de Tories. Au moment même où leur Église subissait les plus cruels outrages, ils se voyaient forcés de renoncer à l'espoir d'une délivrance pacifique. Jusque-là ils s'étaient flattés que, bien que sévère, l'épreuve à laquelle se trouvait soumise leur fidélité ne serait que temporaire, et que leurs griefs ne tarderaient pas à être redressés sans aucune violation des règles ordinaires de succession au trône. Mais un avenir bien différent s'ouvrait désormais devant eux. Ils ne voyaient en perspective, pendant une longue suite de siècles,

que la continuation d'un gouvernement aussi mauvais que celui des trois dernières années. Les Jésuites entouraient le berceau de l'héritier présomptif de la couronne : on aurait soin d'inculquer dans son jeune esprit une haine mortelle pour cette Église dont il devait un jour être le chef; et, après avoir dirigé sa conduite, cette haine serait léguée par lui à sa postérité. Ils ne voyaient pas de limites à cette perspective de calamités; elle s'étendait au-delà des bornes de la vie des hommes les plus jeunes, elle dépassait le dix-huitième siècle. Qui pouvait dire combien de générations d'Anglais protestants auraient à supporter une oppression qu'on avait trouvée presque insupportable, alors même qu'on ne la croyait que temporaire? N'y avait-il donc aucun remède? Il en existait un, prompt, vigoureux, décisif; remède que les Whigs ne s'étaient montrés que trop disposés à employer, mais que les Tories avaient toujours regardé comme illicite.

Les docteurs anglicans les plus fameux de ce siècle avaient maintenu qu'aucune violation des lois et des contrats, aucun excès de cruauté, de rapacité ou de licence, n'autorisent des sujets à résister par la force à leur souverain légitime. Quelques-uns d'entre eux s'étaient plu à expliquer d'une manière exagérée, révoltante au sens commun et à l'humanité, leurs doctrines de non-résistance. Souvent on les avait entendus remarquer avec emphase que Néron se trouvait à la tête du gouvernement romain quand saint Paul inculquait le devoir d'obéissance envers les magistrats. Ils en tiraient la conséquence que si un roi d'Angleterre, cédant uniquement à son bon plaisir, s'avisait de persécuter ses sujets parce qu'ils se refusaient à adorer des idoles, s'il les livrait aux lions de la Tour, ou, les couvrant de vêtements goudronnés, y mettait le feu pour illuminer le parc de Saint-James, s'il continuait ces massacres jusqu'à ce que des villes entières et des comtés fussent laissés sans habitants, les survivants devraient encore se soumettre patiemment, et se laisser couper en morceaux et brûler vifs sans résistance. Les arguments qu'on pouvait faire valoir en faveur d'une semblable proposition étaient futiles, sans doute, mais les sophismes tout-puissants de l'intérêt et de la passion suppléaient au raisonne-

ment. Beaucoup d'écrivains ont exprimé leur étonnement de voir les fiers Cavaliers d'Angleterre se faire les défenseurs zélés de la plus servile théorie que l'homme ait jamais connue. Mais en réalité cette théorie se présenta d'abord au Cavalier comme diamétralement opposée à la servilité. Elle tendait à faire de lui non un esclave, mais un homme libre et un maître; elle l'élevait en élevant celui qu'il regardait comme son protecteur, comme son ami, comme le chef de son parti bien-aimé, et de son Église plus aimée encore. Sous le régime républicain, le royaliste avait eu à souffrir des injustices et des insultes que la restauration du gouvernement légitime lui avait permis de venger; la révolte s'associait donc dans son imagination avec l'asservissement et la dégradation, tandis que l'autorité monarchique s'alliait à des idées de liberté et de domination. Jamais il n'avait supposé qu'un temps pourrait venir où un roi d'Angleterre, un Stuart, persécuterait le clergé et de fidèles gentilshommes avec plus d'acharnement que n'en avait jamais montré le Parlement Croupion ou le Protecteur Cromwell. Mais ce temps était venu; restait à voir si cette patience que les Anglicans prétendaient avoir puisée dans les écrits de saint Paul résisterait à l'épreuve d'une persécution bien moins cruelle que celle de Néron. L'événement fut tel qu'aurait pu le prédire tout homme connaissant un peu le cœur humain : l'oppression fit bientôt ce que n'avaient pu accomplir la philosophie et l'éloquence; les doctrines de Filmer auraient pu résister aux attaques de Locke, mais elles ne se relevèrent jamais du coup mortel que leur porta Jacques.

Ces mêmes arguments, que l'on trouvait irréfutables quand il s'agissait de prouver aux Presbytériens et aux Indépendants qu'ils devaient se soumettre en toute humilité à l'emprisonnement et à la confiscation, semblèrent avoir bien peu de force lorsqu'il fut question d'emprisonner des évêques anglicans et de confisquer les revenus des colléges anglicans. On avait souvent répété du haut de la chaire, dans toutes les églises du royaume, que l'injonction apostolique d'obéir aux magistrats civils était absolue et universelle, et que l'homme montrait une présomption impie lorsqu'il cherchait à restreindre un pré-

cepte que Dieu lui-même avait promulgué sans lui assigner de limites. Mais des théologiens, dont la sagacité était aiguisée par l'imminent danger qu'ils couraient de se voir enlever leurs bénéfices et leurs prébendes pour en investir les Papistes, ne tardèrent pas à découvrir des vices dans ce raisonnement qui, naguère, portait la conviction dans leurs esprits. On ne pouvait, disaient-ils, interpréter la partie morale des saintes Écritures comme un acte du Parlement ou une thèse des écoles. Quel chrétien tendait réellement la joue gauche au misérable qui avait souffleté la droite? Quel chrétien donnait réellement son manteau au voleur qui lui avait enlevé son habit? L'Ancien et le Nouveau Testament sont pleins de règles générales dont les exceptions sont omises. Ainsi il existe un commandement général qui défend de tuer, mais sans aucune réserve en faveur du soldat qui tue pour défendre son prince et sa patrie; il y a aussi le commandement général qui défend de jurer, sans exception pour le témoin qui devant le juge doit jurer de dire toute la vérité : cependant la légalité d'une guerre défensive et du serment judiciaire n'était mise en question que par quelques sectaires obscurs et se trouvait positivement admise dans les articles de l'Église anglicane. Tous les arguments qui prouvaient qu'un Quaker était opiniâtre et déraisonnable de se refuser à porter les armes et à prêter serment, pouvaient tout aussi bien s'appliquer à ceux qui niaient que des sujets eussent le droit de s'opposer à la tyrannie par la force. Si une fois on admettait que, bien qu'exprimés d'une manière générale, les textes qui défendent l'homicide et le serment dussent dans leur interprétation être subordonnés au grand commandement qui enjoint à chacun de faire du bien à son prochain, et que ces textes ainsi interprétés ne doivent pas s'appliquer aux cas dans lesquels l'homicide et le serment peuvent être absolument nécessaires pour protéger les plus chers intérêts de la société, il deviendrait difficile de nier que les textes qui défendent la résistance dussent être interprétés de la même manière. Si l'ancien peuple de Dieu a quelquefois reçu l'ordre de commettre des homicides et de se lier par des serments, n'a-t-il pas aussi quelquefois reçu l'ordre de résister à de mauvais princes? Si

les premiers Pères de l'Église se sont quelquefois servis d'un langage qui implique la condamnation de toute résistance, n'ont-ils pas aussi quelquefois usé d'expressions qui impliquent la condamnation de toute espèce de guerre et de toute espèce de serment? En un mot, la doctrine de l'obéissance passive, telle qu'on l'enseignait à Oxford sous le règne de Charles II, ne peut se déduire de la Bible que par un système d'interprétation qui nous conduirait fatalement aux conclusions de Barclay et de Penn.

Mais ce n'était pas seulement par des arguments tirés du texte de l'Écriture que les théologiens anglicans avaient cherché à prouver leur dogme favori, pendant les années qui suivirent la Restauration. Ils s'étaient aussi efforcés de montrer que, quand bien même la révélation n'eût pas parlé, la raison aurait suffi pour convaincre les hommes sages de la folie et de la perversité de toute résistance à un gouvernement établi. On admettait universellement qu'une telle résistance était inexcusable, excepté dans des cas extrêmes. Et qui se chargerait de tracer la ligne de démarcation entre les cas ordinaires et les cas extrêmes? Existait-il au monde un seul gouvernement où l'on ne trouvât quelques hommes mécontents et factieux, prêts à dire et peut-être à penser que leurs griefs constituaient un cas extrême? Sans doute, s'il était possible de tracer une règle claire et bien définie, qui empêchât les hommes de se révolter contre un Trajan, tout en leur laissant la liberté de se révolter contre un Caligula, cette règle serait un grand bienfait; mais une pareille loi n'avait jamais été, ne pouvait jamais être tracée. Dire que la révolte devenait légitime dans certaines circonstances, sans bien définir ces circonstances, c'était dire que chacun pouvait s'insurger chaque fois qu'il le jugeait convenable; et une société où tout homme pourrait s'insurger quand il le jugerait convenable serait plus à plaindre que si elle était gouvernée par le plus cruel et le plus licencieux des despotes. Il fallait donc nécessairement maintenir dans toute son intégrité le grand principe de la non-résistance. Il pouvait exister, sans contredit, des cas où la résistance pourrait être avantageuse à la société, mais, en somme, il valait mieux que

le peuple endurât un mauvais gouvernement que de s'en débarrasser en violant une loi sur laquelle reposait la sécurité de tout gouvernement.

De tels raisonnements pouvaient aisément convaincre un parti dominant et prospère, mais ils soutenaient difficilement l'examen d'esprits aigris par l'injustice et l'ingratitude du roi. Sans doute il est impossible de tracer l'exacte limite entre la résistance légale et la résistance illégale, mais cette impossibilité résulte de la nature même du bien et du mal, et se retrouve dans toutes les branches des sciences morales. La différence entre une bonne et une mauvaise action ne se reconnaît pas à des marques aussi évidentes que celles qui distinguent un hexagone d'un carré. Il est une frontière commune où le vice et la vertu se fondent l'un dans l'autre. Qui jamais a pu tracer une ligne exacte de démarcation entre le courage et la témérité, la prudence et la lâcheté, la frugalité et l'avarice, la générosité et la prodigalité? Qui jamais a su dire jusqu'où doit aller le pardon, et à quel point il cesse de mériter le nom de clémence pour devenir une faiblesse préjudiciable? Quel casuiste, quel législateur a jamais pu définir d'une manière précise les limites du droit de légitime défense? Tous nos jurisconsultes conviennent que de certains risques de vie ou de blessures autorisent un homme à tuer ou à blesser son assaillant; mais tous ils ont renoncé à décrire ces risques en termes précis. Ils disent seulement qu'il doit exister, non un risque léger, mais un risque tel qu'un homme d'un esprit ferme en conçoive de sérieuses appréhensions; or, qui entreprendra de définir quelle est la somme d'appréhensions qu'on peut appeler sérieuses, et quelle est l'exacte trempe d'esprit qui mérite l'épithète de ferme? On peut regretter, sans doute, que la nature même des mots et celle des choses ne permettent pas plus de précision dans les lois, et l'on ne saurait nier que si l'homme s'établit juge dans sa propre cause, et se charge lui-même de l'exécution immédiate de son propre jugement, de grands maux pourront s'ensuivre. Cependant qui voudrait, sous ce prétexte, interdire toute défense personnelle? Le droit que peut avoir un peuple de résister à un mauvais gouvernement a une stricte analogie

avec le droit qu'a tout individu privé de protection légale de tuer son assaillant. Dans les deux cas, le mal doit être grave, et tous les moyens réguliers et pacifiques de défense ont dû être épuisés avant que la partie lésée en vienne aux extrémités; dans les deux cas, on s'expose à une terrible responsabilité; dans les deux cas aussi, c'est à celui qui a recours à un moyen désespéré à prouver que ce moyen était nécessaire, et s'il n'y peut parvenir, il encourt justement les châtiments les plus sévères. Mais, dans l'un et dans l'autre cas, nous ne pouvons nier absolument l'existence du droit. Un homme entouré d'assassins n'est pas tenu de se laisser torturer et égorger sans user de ses armes, par la raison que personne n'a jamais su définir précisément quel degré de danger autorise l'homicide. La société n'est pas non plus obligée d'endurer d'une manière passive tout ce que peut lui infliger la tyrannie, par la raison que personne n'a jamais pu définir précisément jusqu'à quel point un gouvernement doit être mauvais pour légitimer la rébellion.

Mais pouvait-on bien appeler rébellion la résistance des Anglais à un prince tel que Jacques? Les aveugles disciples de Filmer soutenaient, à la vérité, qu'il n'y avait aucune différence entre l'organisation politique de notre pays et celle de la Turquie, et que si le roi ne confisquait pas le contenu de toutes les caisses des marchands de Lombard-Street, et n'envoyait pas des muets porter le cordon à Sancroft et à Halifax, c'était uniquement parce que Sa Majesté était trop gracieuse pour user de tout le pouvoir qu'elle tenait du ciel. Mais tout en se servant quelquefois, dans la chaleur de la discussion, d'un langage qui pouvait faire supposer qu'ils approuvaient ces extravagantes doctrines, la plupart des Tories abhorraient, au fond, le despotisme. Pour eux le gouvernement anglais était une monarchie tempérée : et comment dire qu'une monarchie est tempérée, si, pour maintenir tout ce qui sert à la tempérer, on ne peut, même à la dernière extrémité, avoir recours à la force? En Russie, où par la constitution de l'État le souverain était absolu, on pouvait peut-être, avec une apparence de vérité, soutenir que, quels que fussent les excès qu'il commît, il avait tou-

jours le droit d'exiger, en vertu des principes chrétiens, l'obéissance de ses sujets. Mais en Angleterre, prince et peuple étaient également liés par la loi. C'était Jacques qui encourait le châtiment promis à ceux qui insultent aux pouvoirs établis; c'était lui qui résistait aux commandements de Dieu, qui se révoltait contre cette autorité légitime, à laquelle il eût dû se soumettre, non-seulement par crainte, mais encore par conscience; c'était lui enfin qui, dans le vrai sens des paroles de Jésus, ne rendait pas à César ce qui appartient à César.

Ébranlés par de telles considérations, les Tories les plus importants et les plus éclairés commencèrent à admettre qu'ils avaient poussé à l'excès la doctrine de l'obéissance passive. La différence d'opinion entre eux et les Whigs, relativement aux obligations réciproques des rois et de leurs sujets, cessa d'être une différence de principes. Entre les nouveaux convertis et le parti qui avait toujours soutenu la légitimité de la résistance, il restait, il est vrai, bien des sujets de controverse historique. Quoiqu'ils fussent prêts à prendre les armes contre son fils dégénéré, les vieux Cavaliers n'en révéraient pas moins la mémoire du bienheureux martyr; ils parlaient encore avec horreur du Long Parlement, du complot du Rye House et de l'insurrection de l'Ouest. Mais leurs idées sur le passé ne les empêchaient pas d'envisager le présent au même point de vue que les Whigs, car ils admettaient enfin qu'une oppression excessive autorisait la résistance, et de plus ils admettaient que l'oppression sous laquelle gémissait la nation était excessive[1].

On se tromperait cependant en supposant que tous les Tories renoncèrent, même alors, à une doctrine qu'on leur avait enseignée, dès leur enfance, à regarder comme une partie essentielle du Christianisme, doctrine professée par eux avec une orgueilleuse véhémence pendant de longues années, et qu'ils avaient même cherché à propager au moyen de persécutions. Beaucoup d'entre eux y restèrent attachés, soit par conscience,

[1] Ce changement dans l'opinion d'une portion du parti tory est bien démontré dans un petit traité publié au commencement de 1689 intitulé : « A Dialogue be- « tween Two Friends, wherein the Church of England is vindicated in joining « with the prince of Orange. »

soit par pudeur; mais la majorité même de ceux qui continuaient à déclarer illégale toute résistance au souverain, étaient disposés, en cas de guerre civile, à rester neutres. Aucune provocation ne les pousserait à la révolte, mais, si une rébellion éclatait, ils ne se croyaient pas obligés à se battre pour Jacques II, comme ils l'auraient fait pour Charles Ier. Saint Paul avait bien défendu aux chrétiens de Rome de résister au gouvernement de Néron, mais il n'existait aucune raison de croire que, si l'apôtre eût vécu quand les légions et le sénat se soulevèrent contre le cruel empereur, il eût ordonné à ses frères de prendre les armes pour soutenir la tyrannie. Le devoir de l'Église persécutée était clairement tracé; elle devait souffrir patiemment et remettre sa cause entre les mains de Dieu. Mais si Dieu, qui par sa providence sait toujours faire sortir le bien du mal, voulait, comme il l'avait souvent voulu, redresser les torts faits à son Église en employant la main d'hommes dont cette Église n'avait pu dompter les mauvaises passions par ses leçons, elle devait accepter de lui avec gratitude une délivrance que ses principes ne lui permettaient pas d'effectuer elle-même. Aussi la plupart de ces Tories, qui désavouaient très-sincèrement toute idée d'attaquer le gouvernement, ne se sentaient nullement disposés à le défendre, et, tout en se faisant gloire de leurs propres scrupules, ils se réjouissaient peut-être en secret de ce que tout le monde ne les éprouvait pas.

Les Whigs virent bien que leur temps était venu. Dans leurs idées, la question de prudence les empêchait seule, depuis cinq ou six ans, de tirer l'épée contre le gouvernement, et la prudence elle-même exigeait aujourd'hui qu'ils prissent des mesures hardies.

Au mois de mai, avant la naissance du prince de Galles, et lorsqu'on ne savait encore si la Déclaration serait lue dans les églises, Edward Russell s'était rendu à La Haye. Après avoir fait au prince d'Orange une vive peinture de l'état des esprits, il lui avait conseillé de paraître en Angleterre à la tête d'un corps d'armée considérable et d'appeler le peuple aux armes.

Guillaume, du premier coup d'œil, vit l'importance de la

crise. « Maintenant ou jamais, » dit-il en latin à Dykvelt [1]. Avec Russell, son langage avait été plus réservé ; il admettait que les maux de l'État exigeaient un remède héroïque ; mais il appuya avec force sur les chances d'insuccès et les calamités qu'un échec pourrait attirer sur l'Angleterre et sur l'Europe. Il savait bien que ceux qui, en termes pompeux, se disaient prêts à sacrifier leur fortune et leur vie, hésiteraient quand ils verraient en perspective de nouvelles « Assises sanglantes. » Ce qu'il voulait, ce n'était pas de vagues professions de bon vouloir, mais une invitation positive et des promesses d'appui de la part d'hommes éminents et influents. Russell lui fit remarquer le danger qu'il y aurait à se confier à un trop grand nombre de personnes; Guillaume en convint, en disant que quelques signatures lui suffiraient, si elles provenaient d'hommes d'État représentant de grands intérêts [2].

Russell revint à Londres avec ce message; il y trouva l'agitation plus grande qu'à son départ, et augmentant chaque jour. L'incarcération des évêques et l'accouchement de la reine rendirent sa tâche plus facile qu'il ne pouvait l'espérer. Il s'occupa sans délai à s'assurer des sentiments des chefs de l'opposition, et, dans ce travail, il fut surtout secondé par Henry Sidney, frère d'Algernon Sidney. Il est assez singulier qu'Edward Russell et Henry Sidney aient tous les deux fait partie de la maison de Jacques ; que tous les deux, ou pour des motifs particuliers, ou pour des raisons politiques, soient devenus ses ennemis ; et qu'enfin l'un et l'autre aient eu à venger le sang de proches parents, sacrifiés dans la même année à l'implacable sévérité du roi. Mais là cesse la ressemblance : Russell, avec de grands talents, était orgueilleux, querelleur, turbulent et violent ; Sidney, avec un caractère doux et des manières engageantes, paraissait manquer de capacité et d'instruction, et ne se plaire que dans une voluptueuse indolence. Doué d'une beauté remarquable, il fut dans sa jeunesse la terreur des maris ; et même alors, à près de cinquante ans, il était encore le favori des

[1] « Aut nunc aut nunquam. » — Witsen, MS. cité par Wagenaar, liv. LX.
[2] « Burnet, » I, 763.

femmes et le rival envié des jeunes gens. Il avait déjà su gagner la confiance de Guillaume, pendant qu'il résidait à La Haye comme diplomate, et l'on s'en étonnait généralement; car il ne semblait pas qu'il y eût rien de commun entre le plus austère des hommes d'État et le plus dissolu des désœuvrés. Bien des années après, Swift se refusait à croire que celui qu'il n'avait connu que comme un vieux libertin, ignorant et frivole, pût réellement avoir joué un grand rôle dans une grande révolution. Cependant un homme moins perspicace que Swift aurait pu savoir qu'il est un certain tact, tenant presque de l'instinct, qui souvent manque aux grands orateurs et aux grands philosophes, et qu'on rencontre parfois chez des hommes qui passeraient pour des niais si on les jugeait sur leur conversation et sur leurs écrits. Quand un homme possède ce tact, il lui est même jusqu'à un certain point avantageux de manquer de ces talents brillants qui feraient de lui un objet d'admiration, d'envie et de crainte. Sidney fut un exemple frappant de cette vérité: tout incapable, ignorant et dissipé qu'il parût, il comprenait, ou plutôt il sentait avec qui il devait se montrer réservé, et avec qui il pouvait sans danger se montrer communicatif. Aussi réussit-il à faire ce que n'auraient jamais fait, ni Mordaunt avec sa vivacité et son imagination, ni Burnet avec ses connaissances variées et sa facile élocution[1].

Avec les anciens Whigs, il ne se présentait aucune difficulté. Dans leur idée, il n'y avait pas eu pour ainsi dire un seul moment, depuis bien des années, où la résistance ne se fût trouvée justifiée par les griefs publics. Devonshire, qu'on pouvait regarder comme leur chef, avait à venger des injures privées aussi bien que des injures publiques; il entra donc sans réserve dans la conspiration, et se porta garant de son parti[2].

Russell fit des ouvertures à Shrewsbury; Sidney sonda Halifax. Shrewsbury accepta son rôle avec une décision et un cou-

[1] Voyez: « Sidney's Diary and Correspondence; » édition de Blencowe; — « Mackay's Memoirs, » avec les notes de Swift; et « Burnet, » I, 763.

[2] « Burnet, » I, 764. Voyez aussi dans Dalrymple une lettre chiffrée adressée à Guillaume, en date du 18 juin 1688.

rage qui, à une époque subséquente, semblèrent manquer à son caractère. Il n'hésita pas, dès l'abord, à mettre en jeu sa fortune, ses honneurs et sa vie. Quant à Halifax, il reçut la première allusion au projet de façon à montrer qu'il serait inutile et peut-être dangereux d'être plus explicite. A vrai dire, ce n'était pas l'homme qu'il fallait pour une telle entreprise. Doué d'un esprit fertile à l'excès en distinctions et en objections, et d'un caractère calme et circonspect, il ne demandait pas mieux que de faire dans la Chambre des lords une vigoureuse opposition à la cour, et de l'attaquer dans des écrits anonymes; mais il se sentait peu disposé à échanger sa vie tranquille de grand seigneur pour la vie agitée et incertaine d'un conspirateur; il ne se souciait nullement de se mettre au pouvoir de complices, d'avoir toujours à craindre l'arrivée d'un mandat d'arrêt ou des messagers royaux; qui sait? de mourir peut-être sur un échafaud, ou d'aller vivre d'aumônes dans quelque rue borgne de La Haye. Il laissa donc tomber quelques mots qui indiquaient clairement qu'il ne souhaitait pas de devenir le confident des projets de ses amis, plus audacieux et plus fougueux. Sidney le comprit et n'en parla plus [1].

On s'adressa ensuite à Danby avec bien plus de succès. En effet, le danger et les émotions insupportables à l'organisation délicate de Halifax, présentaient de grands attraits à l'esprit actif et hardi de Danby. Les caractères si différents de ces deux hommes d'État se lisaient sur leur visage. Le front, l'œil et la bouche de Halifax indiquaient une puissante intelligence et un sens exquis du ridicule; mais l'expression était celle d'un sceptique, d'un voluptueux, non celle d'un homme prêt à hasarder tout sur une seule chance, et à devenir le martyr de quelque cause que ce fût. Ceux qui ont étudié sa physionomie apprendront sans étonnement qu'il préférait Montaigne à tout autre écrivain [2]. Danby était un squelette, et ses traits maigres et ridés, bien qu'ils ne manquassent ni de beauté ni de noblesse,

[1] « Burnet, » I, 764,

[2] Au sujet de Montaigne, voyez la lettre de Halifax à Cotton. Je crois que la tête de Halifax à Westminster Abbey donne une meilleure idée de lui qu'aucune des peintures et des gravures que je connaisse.

accusaient fortement son esprit pénétrant et son ambition turbulente. Une fois déjà, il s'était élevé de l'obscurité au sommet de la puissance, pour s'en voir subitement précipité ; il avait été en danger de mort, et plusieurs années de sa vie s'étaient écoulées dans une prison. Il se retrouvait libre aujourd'hui, mais cela ne lui suffisait pas, il voulait redevenir puissant. Dévoué à l'Église anglicane, hostile à la prédominance française, il ne pouvait espérer de ressaisir le pouvoir dans une cour obséquieuse pour la maison de Bourbon et toute remplie de Jésuites. Mais, s'il prenait un rôle important dans une révolution qui déjouerait tous les plans des Papistes, qui mettrait un terme au long vasselage de l'Angleterre, et qui transférerait le pouvoir royal à un couple auguste qui lui devait son union, il pouvait encore sortir de son éclipse temporaire et briller d'un nouvel éclat. Les Whigs, dont l'animosité l'avait chassé du pouvoir neuf ans auparavant, joindraient leurs acclamations à celles de ses anciens amis les Cavaliers pour saluer sa réapparition. Déjà il y avait eu une réconciliation complète entre lui et le comte de Devonshire, l'homme le plus important parmi ceux qui avaient provoqué sa mise en accusation. Ces deux grands seigneurs s'étaient rencontrés dans un village du Peak, où ils avaient échangé des assurances de bon vouloir. Devonshire avoua franchement que les Whigs s'étaient rendus coupables d'une grande injustice, et déclara qu'ils reconnaissaient maintenant leur erreur. Danby, de son côté, avait des rétractations à faire : jadis il acceptait ou feignait d'accepter la doctrine de l'obéissance passive dans sa plus large acception ; sous son administration, et avec son approbation, une loi avait été proposée qui, si elle eût été adoptée, aurait exclu du Parlement et des emplois publics tous ceux qui refuseraient de déclarer sous serment qu'ils considéraient en toute circonstance la résistance comme illégale. Mais sa ferme intelligence, stimulée à la fois par son inquiétude pour les intérêts publics et pour les siens propres, ne pouvait plus être la dupe, si tant est qu'elle l'eût jamais été, de sophismes si puérils. Il n'hésita pas à donner immédiatement son adhésion au plan des conspirateurs ; puis il chercha à obtenir la coopération de Compton, l'évêque suspendu de Londres, et y

réussit sans trop de peine. De tous les prélats, Compton était celui que le gouvernement avait traité avec le plus d'injustice et d'insolence; il était aussi celui qui avait le plus à gagner à une révolution, car, ayant dirigé l'éducation de la princesse d'Orange, il passait pour avoir une grande part dans sa confiance. Avant d'avoir subi l'oppression, il maintenait comme ses collègues que résister à l'oppression, c'était un crime; mais, depuis sa comparution devant la Haute-Commission, son esprit s'était éclairé d'une nouvelle lumière[1].

Danby et Compton désiraient tous les deux s'assurer l'assistance de Nottingham. On lui communiqua donc tout le plan de la conspiration, que d'abord il approuva. Mais au bout de quelques jours il commença à ressentir des inquiétudes. Son esprit manquait de la vigueur nécessaire pour s'émanciper des préjugés de l'éducation; il allait de théologien en théologien proposant des cas hypothétiques de tyrannie et demandant si en de pareils cas la résistance serait légitime; mais leurs réponses ne firent qu'augmenter sa perplexité. Enfin, il prévint ses complices qu'il se séparait d'eux. S'ils le croyaient capable de les trahir, ils pouvaient, disait-il, le tuer; il ne saurait même les en blâmer, car, en se retirant après être allé si loin, il leur donnait une sorte de droit sur sa vie. Toutefois, il leur affirma qu'ils n'avaient rien à craindre de lui, qu'il garderait leur secret, qu'il faisait des vœux pour leur succès, mais que sa conscience ne lui permettait pas de prendre une part active à une rébellion. On écouta sa confession avec soupçon et dédain, et Sidney, qui n'avait que des notions bien vagues au sujet des scrupules de conscience, écrivit au prince d'Orange que Nottingham avait eu peur. Pour être juste envers Nottingham, il faut ajouter que l'histoire de toute sa vie nous porte à croire que, si dans cette occasion sa conduite ne fut pas celle d'un homme sage et résolu, elle fut du moins parfaitement franche[2].

Les agents de Guillaume réussirent mieux auprès de Lord

[1] Voyez l'introduction de Danby au document qu'il publia en 1719; et « Burnet, » I, 764.

[2] Voyez : « Burnet, » I, 764; et Lettre de Sidney au prince d'Orange, du 30 juin 1688. On la trouvera dans Dalrymple.

Lumley, qui n'ignorait pas que, malgré ses éminents services à l'époque de l'insurrection de l'Ouest, il était abhorré à Whitehall, non-seulement comme hérétique, mais comme renégat. Aussi montra-t-il plus d'empressement à prendre les armes pour la défense du Protestantisme que la plupart de ceux qui étaient nés Protestants[1].

Pendant le mois de juin, les initiés se réunirent fréquemment, et, le dernier jour de ce mois, le jour même où les évêques furent acquittés, on se décida à une démarche décisive : une invitation formelle, transcrite par Sidney, mais rédigée par quelqu'un qui lui était bien supérieur comme écrivain, fut expédiée à La Haye. Dans ce document on affirmait à Guillaume que les dix-neuf vingtièmes du peuple anglais désiraient un changement et se soulèveraient volontiers pour l'opérer, s'ils pouvaient obtenir l'assistance d'une force étrangère suffisante pour empêcher que ceux qui prendraient les armes ne fussent dispersés et égorgés avant d'avoir pu s'organiser militairement. Ils ajoutaient que, si Son Altesse faisait une descente en Angleterre à la tête de quelques troupes, des milliers d'Anglais viendraient se ranger sous son étendard et qu'ainsi elle se trouverait bientôt à la tête de forces bien supérieures à la totalité de l'armée régulière d'Angleterre. D'ailleurs, le gouvernement ne pouvait implicitement compter sur l'armée : les officiers étaient mécontents, et les soldats éprouvaient pour le Papisme cette aversion qui était générale dans la classe dont ils sortaient. Dans la marine le sentiment protestant se montrait plus vif encore ; il importait donc de profiter de cet état de choses pour prendre une mesure décisive. L'entreprise offrirait bien plus de difficultés si l'on attendait que le roi, grâce au remaniement des bourgs et des régiments, eût obtenu le concours d'un Parlement et d'une armée sur lesquels il pût compter. Les conspirateurs suppliaient donc le Prince de se rendre au milieu d'eux le plus tôt possible. Ils s'engageaient sur leur honneur à se joindre à lui et promettaient de s'assurer

[1] « Burnet, » I, 763; et Lettre de Lumley à Guillaume, du 31 mai 1688, dans Dalrymple.

à l'avance la coopération d'un aussi grand nombre de personnes qu'on pourrait sans crainte mettre dans la confidence d'un secret si important et si dangereux. Sur un point cependant ils croyaient devoir faire des remontrances au Prince : il n'avait pas su profiter de l'opinion générale du peuple anglais au sujet de la naissance qui venait d'avoir lieu ; en adressant des félicitations à Whitehall, il avait paru, au contraire, reconnaître comme héritier légitime de la couronne l'enfant qu'on appelait le prince de Galles. C'était là une erreur grave qui avait refroidi le zèle d'un grand nombre de Protestants. Il n'était pas un Anglais sur mille qui doutât de la supposition de l'enfant, et le Prince nuirait à ses propres intérêts si les circonstances suspectes qui avaient accompagné les couches de la reine n'étaient pas mises en avant parmi les raisons qui l'engageaient à prendre les armes[1].

Ce document fut signé en chiffres par les sept chefs de la conspiration, Shrewsbury, Devonshire, Danby, Lumley, Compton, Russell et Sidney. Herbert se chargea de porter le message. Sa mission présentait de grands dangers. Il s'habilla en matelot, et sous ce déguisement débarqua sain et sauf sur la côte de Hollande, le vendredi qui suivit le procès des évêques. Il se rendit en toute hâte auprès de Guillaume ; Bentinck et Dykvelt furent appelés, et plusieurs jours se passèrent en délibérations dont le premier résultat fut de faire cesser, dans la chapelle de la princesse, la lecture de la prière pour le prince de Galles[2].

Guillaume ne devait craindre aucune opposition de la part de sa femme, dont l'intelligence était complétement soumise à la sienne, et dont, chose plus extraordinaire, il avait su gagner toute l'affection. Il lui tenait lieu des parents dont elle était séparée par la mort ou par l'éloignement, des enfants que le ciel avait refusés à ses prières, de la patrie d'où elle se trouvait bannie. Dieu seul partageait avec lui l'empire de ce cœur. Il est probable que Marie n'éprouva jamais une grande

[1] Voyez ce document qui est tout au long dans Dalrymple.

[2] Lettre de Sidney à Guillaume, du 30 juin 1688; et « Avaux Nég., » 10-20 et 12-22 juill. 1688.

tendresse pour son père ; elle l'avait quitté bien jeune encore ; plusieurs années s'étaient écoulées sans qu'ils se fussent revus, et depuis son mariage la conduite de Jacques n'avait pas été de nature à indiquer de l'affection chez lui, ou à en faire naître chez elle. Il n'avait rien négligé pour troubler le bonheur domestique de sa fille en établissant auprès d'elle un système de surveillance, d'espionnage et de bavardage. Bien qu'il jouît d'un revenu plus considérable que celui de ses prédécesseurs et qu'il fît une pension de quarante mille livres sterling à sa fille cadette[1], il n'accorda jamais le moindre secours pécuniaire à l'héritière présomptive de la couronne, qui pouvait à peine tenir son rang parmi les princesses de l'Europe. Marie se hasarda une fois à intercéder en faveur de son vieil ami et précepteur Compton, qui avait été suspendu de ses fonctions épiscopales pour s'être refusé à commettre un acte de flagrante injustice, et sa prière fut durement repoussée[2]. Du jour où il devint évident pour Jacques que sa fille et son gendre ne se prêteraient jamais à la subversion de la constitution anglaise, il s'était attaché à leur nuire de toutes façons. Il avait rappelé les régiments anglais de la Hollande ; il avait conspiré avec Tyrconnel et avec la France contre les droits de Marie, et fait des arrangements pour la priver d'une des trois couronnes dont elle devait hériter un jour. La grande majorité du peuple anglais, et bon nombre de personnes distinguées par leur position et leurs talents, accusaient le roi d'avoir introduit un faux prince de Galles dans sa famille, pour priver sa fille de son magnifique héritage, et il y a tout lieu de supposer qu'elle-même partageait le soupçon général. Elle ne pouvait guère aimer un tel père. Ses principes religieux étaient pourtant si stricts, qu'elle se serait probablement efforcée de remplir ce qu'elle considérait comme son devoir, même envers ce père qu'elle n'aimait pas ; mais, dans la circonstance actuelle, elle jugea que les droits qu'il possédait à son obéissance devaient s'effacer devant des droits plus sacrés. Théologiens et publi-

[1] « Bonrepaux, » 18-28 juillet 1687.
[2] « Birch's Extracts, » dans le Musée britannique.

cistes, en effet, s'accordent à dire que lorsque la fille d'un souverain est mariée à un monarque étranger, elle doit, dans le cas d'une rupture entre son père et son époux, oublier le pays natal et la maison paternelle pour se ranger du côté de son mari. C'est là la règle incontestable, même lorsque le mari est dans son tort, et, aux yeux de la princesse d'Orange, l'entreprise que méditait Guillaume était non-seulement juste, mais sacrée.

Toutefois, bien qu'elle s'abstînt avec soin de tout acte et de toute parole qui pût augmenter les difficultés du prince, ces difficultés n'en étaient pas moins fort sérieuses. Quelques-uns même de ceux qui l'appelaient en Angleterre ne les comprenaient qu'imparfaitement; et ce n'est qu'imparfaitement aussi qu'elles ont été décrites par la plupart des historiens qui ont raconté son expédition.

Les obstacles que Guillaume pouvait s'attendre à rencontrer sur le sol anglais, quoique les moins formidables de tous ceux qui s'opposaient à ses desseins, avaient cependant leur gravité. Il sentait bien que ce serait folie d'imiter la conduite de Monmouth, de traverser la mer avec quelques aventuriers anglais, et de compter sur un soulèvement général de la population : il fallait, et tous ceux qui l'appelaient s'accordaient à le dire, qu'il vînt à la tête d'une armée. Et qui pouvait répondre de l'effet que produirait l'apparition de cette armée? Sans doute, le gouvernement était justement détesté; mais le peuple anglais, peu habitué à voir les puissances continentales se mêler de ses querelles, regarderait-il d'un œil favorable un libérateur entouré de soldats étrangers? Et si une portion des troupes royales s'opposait résolûment aux envahisseurs, la patriotique sympathie des masses ne se porterait-elle pas de ce côté? Une défaite serait fatale à toute l'entreprise; et une victoire sanglante remportée au cœur du pays, par les mercenaires des États-Généraux, sur les troupes royales serait une calamité presque aussi grande qu'une défaite. Une pareille victoire infligerait la blessure la plus cruelle à l'orgueil national d'une des nations les plus orgueilleuses du monde. Une couronne ainsi gagnée ne pourrait être portée en paix et en sécurité; la

haine qu'inspiraient la Haute-Commission et les Jésuites ferait bientôt place à une haine plus intense pour les conquérants étrangers ; et beaucoup de ceux-là mêmes qui avaient jusque-là regardé avec crainte et aversion la puissance de la France se diraient peut-être que, s'il fallait porter un joug étranger, il était moins ignominieux de se soumettre à la France qu'à la Hollande?

Ces considérations devaient inquiéter Guillaume, quand même il aurait eu à sa disposition toutes les ressources militaires des Provinces-Unies ; mais au fond il paraissait douteux qu'il pût même obtenir l'assistance d'un simple bataillon. De toutes les difficultés qu'il eut à surmonter, la plus grande, bien qu'elle ait été à peine mentionnée par les historiens anglais, vint de la constitution de la république Batave. Il n'est pas d'exemple de société considérable qui ait pu exister longtemps avec une constitution aussi défectueuse. Les États-Généraux ne pouvaient faire la paix ou la guerre, ni conclure d'alliance, ni lever aucun impôt, sans le consentement des États de chaque province ; ces États de province ne pouvaient donner ce consentement sans avoir obtenu celui de chaque municipalité qui faisait partie de la représentation nationale. Chaque municipalité était donc en quelque sorte un État souverain, et, comme tel, prétendait au droit de communiquer directement avec les ambassadeurs étrangers et de concerter avec eux les moyens de contrecarrer les projets favorables à d'autres municipalités. Le parti qui depuis plusieurs générations regardait avec jalousie l'influence des Stathouders avait une grande puissance dans quelques conseils de ville. A la tête de ce parti se trouvaient les magistrats de l'importante ville d'Amsterdam, alors à l'apogée de sa prospérité. Depuis la paix de Nimègue ils avaient entretenu avec Louis XIV une correspondance amicale, par l'intermédiaire de son intelligent et actif ambassadeur, le comte d'Avaux. Différentes propositions présentées par le Stathouder comme indispensables à la sécurité de la République, sanctionnées par tous les États provinciaux, excepté ceux de la Hollande, et dans la Hollande même sanctionnées par dix-sept conseils de ville sur dix-huit, avaient été rejetées à plusieurs

reprises par le seul vote de la ville d'Amsterdam. Dans des cas semblables, il n'y avait qu'un seul remède constitutionnel : les villes qui approuvaient la proposition envoyaient à la ville opposante des députés pour faire des remontrances ; le nombre de ces députés était illimité, et ils pouvaient faire durer leurs remontrances aussi longtemps qu'ils le jugeaient convenable ; pendant tout ce temps leurs dépenses devaient être défrayées par la municipalité obstinée qui se refusait à céder à leurs arguments. Cet absurde moyen de coercition avait été essayé une fois avec succès à l'égard de la petite ville de Gorkum, mais il n'était guère probable qu'il réussît à l'égard de la puissante et opulente Amsterdam, renommée dans le monde entier pour ses bassins hérissés d'une forêt de mâts, ses canaux bordés de maisons splendides, sa magnifique salle des États toute revêtue des plus beaux marbres, ses magasins remplis des plus riches productions de Ceylan et de Surinam, sa Bourse où résonnaient sans cesse toutes les langues que parlent les peuples civilisées [1].

Les querelles entre la majorité qui soutenait le Stathouder et la minorité que dirigeaient les magistrats d'Amsterdam en étaient souvent venues au point de faire craindre de sanglantes collisions. Une fois, le prince avait essayé de punir comme traîtres les députés récalcitrants ; une autre fois, la ville d'Amsterdam ferma ses portes au Stathouder, et leva des troupes pour la défense des priviléges de son conseil municipal : il n'était donc guère probable que les chefs de cette grande cité consentissent jamais à une expédition qui mécontentait au plus haut degré Louis XIV qu'ils cherchaient à ménager, et dont le résultat probable devait être l'agrandissement de la maison d'Orange qu'ils abhorraient. Cependant cette expédition ne pouvait être entreprise légalement sans leur consentement. Dans d'autres circonstances, le résolu et téméraire Stathouder n'eût point reculé devant l'idée de dompter leur opposition par la force ; mais il était alors de la plus grande importance qu'il évitât soigneusement tout acte qu'on pût représenter comme tyrannique. Au moment même où il prenait les armes contre

[1] « Avaux Nég., » 29 oct.-8 nov. 1683.

son beau-père, violateur des lois fondamentales de l'Angleterre, il n'osait se hasarder à violer lui-même les lois fondamentales de la Hollande. La destruction violente d'une constitution libre aurait été un étrange prélude à la restauration violente d'une autre [1].

Il existait encore une autre difficulté que les écrivains anglais n'ont pas fait assez ressortir, mais que Guillaume ne perdait jamais de vue : le prince ne pouvait réussir dans son expédition qu'en faisant appel au sentiment protestant des Anglais, et en le stimulant au point d'en faire momentanément le sentiment dominant et pour ainsi dire exclusif de la nation. Ce moyen eût été simple, sans doute, si sa politique n'avait tendu qu'à effectuer une révolution dans notre île pour y régner ensuite. Mais il visait à un but ultérieur qu'il ne pouvait atteindre qu'avec l'aide de princes sincèrement attachés à l'Église de Rome ; il voulait unir dans une même ligue contre la prépondérance française, l'Empire, l'Espagne, le Saint-Siége, l'Angleterre et la Hollande. Il fallait donc qu'en frappant le plus grand coup qui eût jamais été porté en faveur du Protestantisme il trouvât moyen de ne pas s'aliéner la bienveillance des gouvernements qui regardaient le Protestantisme comme une hérésie damnable.

Telles étaient les difficultés compliquées de cette grande entreprise, dont les hommes d'État du continent n'entrevoyaient qu'une partie, tandis que les hommes d'État anglais n'entrevoyaient que l'autre. Une seule intelligence, vaste et puissante, les embrassait toutes d'un coup d'œil et résolut de les surmonter toutes. Ce n'était pas chose facile que de renverser le gouvernement anglais à l'aide d'une armée étrangère, sans blesser l'orgueil national ; ce n'était pas chose facile que d'obtenir de la faction batave, qui ménageait la France et détestait la maison d'Orange, une décision favorable à une expédition qui confondait tous les projets de la France et devait élever la maison d'Orange au sommet de la grandeur ; c'était chose moins facile

[1] Pour tout ce qui est relatif à la position réciproque du Stathouder et de la cité d'Amsterdam, voyez Avaux, *passim*

encore de conduire des Protestants enthousiastes à une croisade contre le Papisme, en se faisant accompagner des vœux de presque tous les gouvernements papistes et du Pape lui-même. Tout cela, Guillaume l'accomplit. Les buts divers qu'il s'était proposés, ceux-là mêmes qui paraissaient incompatibles, il les atteignit complétement et simultanément. Rien dans les annales de l'histoire ancienne ni de l'histoire moderne ne peut être comparé à ce triomphe de la science politique.

Toutefois cette tâche eût été trop ardue, même pour un homme d'État tel que le prince d'Orange, si ses principaux adversaires n'eussent été alors frappés d'un vertige que des hommes peu enclins d'ailleurs à la superstition attribuèrent à un jugement spécial de Dieu. Non-seulement le roi d'Angleterre se montra ce qu'il avait toujours été, opiniâtre et stupide, mais encore les conseils du politique roi de France parurent dictés par la folie. Tout ce que pouvaient faire la sagesse et l'énergie, Guillaume le fit, et ses ennemis prirent à tâche d'écarter eux-mêmes les obstacles que ni l'énergie ni la sagesse n'auraient pu surmonter.

Dans ce jour mémorable où les évêques furent acquittés et où la lettre adressée à Guillaume partit pour La Haye, Jacques, sombre et agité, revint de Hounslow à Westminster. Dans la soirée, il fit de son mieux pour paraître gai [1]; mais les feux de joie, les pétards et surtout les effigies du Pape qui brûlaient dans tous les quartiers de Londres n'étaient pas propres à calmer son agitation. Ceux qui l'approchèrent le lendemain lurent aisément sur sa physionomie les violentes émotions qui agitaient son esprit [2]; et pendant plusieurs jours il évita si soigneusement de parler du procès des évêques, que Barillon lui-même n'osa entamer ce sujet [3].

Bientôt il devint évident que la défaite et l'humiliation du roi n'avaient fait qu'endurcir son cœur. « Tant pis pour eux ! » telles furent ses premières paroles quand il apprit que les objets de sa haine lui échappaient. Une semaine ne s'était pas

[1] « Abda, » 6-16 juill. 1688.
[2] « Reresby's Memoirs. »
[3] « Barillon, » 2-12 juill. 1688.

écoulée, qu'on avait l'explication de ces mots, que, selon sa coutume, il avait répétés bien des fois. Jacques, loin de se repentir d'avoir poursuivi les évêques, s'accusait seulement de les avoir poursuivis devant un tribunal où le jury décidait les questions de fait et où les juges les plus serviles ne pouvaient se mettre complétement au-dessus de certains principes reconnus de la loi. Cette erreur, il voulait la réparer sans délai : non-seulement les sept évêques signataires de la pétition, mais la totalité du clergé anglican, maudiraient bientôt le jour où ils avaient remporté un triomphe sur leur souverain. Dans la quinzaine qui suivit le procès, un ordre fut adressé à tous les chanceliers de diocèses, ainsi qu'à tous les archidiacres, leur enjoignant de rechercher scrupuleusement dans leurs juridictions respectives les recteurs, vicaires et curés qui avaient omis de lire la Déclaration, et d'en rendre compte, avant l'expiration de cinq semaines, à la Haute-Commission [1]. Le roi savourait à l'avance la terreur dont seraient frappés les coupables en apprenant qu'ils allaient être cités devant une cour qui ne donnait pas de quartier [2]. Le chiffre des coupables s'élevait, ou peu s'en fallait, à dix mille ; et, après ce qui s'était passé à Magdalene-College, chacun d'eux pouvait s'attendre à être interdit de ses fonctions spirituelles, privé de son bénéfice, déclaré incapable de remplir aucune charge ecclésiastique, et condamné en outre à payer les frais d'un procès qui le réduiraient à la mendicité.

Telle était la persécution que Jacques, frémissant encore de sa grande défaite à Westminster, voulait infliger au clergé. En même temps, par une prompte et large distribution de récompenses et de punitions, il chercha à prouver aux avocats qu'une servilité ardente et éhontée, même quand elle n'assurait pas le succès, était encore un titre à sa faveur, et que ceux qui, après des années d'obséquieuse soumission, s'avisaient de revenir, même temporairement, à des idées de courage et de probité, commettaient une offense impardonnable. L'audace et la vio-

[1] « London Gazette » du 16 juill. 1688.
[2] C'est la phrase textuelle de Barillon, lettre du 6-16 juill. 1688.

lence déployées par Williams pendant tout le procès des évêques l'avaient rendu odieux à la nation entière[1]; il en fut récompensé par le titre de baronnet. Holloway et Powell, qui s'étaient un peu relevés dans l'estime publique en déclarant qu'à leurs yeux la pétition n'était pas un libelle, furent destitués[2]. Quant à Wright, son sort semble être resté quelque temps douteux. Il est vrai que dans son résumé il s'était montré défavorable aux évêques, mais par contre il avait permis aux défenseurs de mettre en question le droit de dispense; tout en déclarant que la pétition était un libelle, il s'était soigneusement abstenu de dire que la Déclaration fût légale; enfin, pendant tout le procès, sa conduite avait été celle d'un homme qui se souvient qu'il viendra un jour de règlement de compte. On aurait dû cependant lui montrer quelque indulgence, car on ne pouvait guère espérer qu'aucune impudence humaine soutiendrait jusqu'au bout sans faiblir une semblable tâche, en présence d'un tel barreau et d'un tel auditoire. Néanmoins les membres de la Cabale jésuitique le blâmèrent de sa pusillanimité; le Chancelier le traita de bête brute, et l'on crut généralement qu'un nouveau Chief-Justice serait nommé[3]; mais il n'en fut rien. Du reste, il n'eût pas été facile de remplacer Wright. Parmi le grand nombre de jurisconsultes qui le surpassaient en instruction et en talent, il en était bien peu qui ne fussent hostiles aux projets du gouvernement, et le très-petit nombre de ceux qui le surpassaient en turpitude et en effronterie se trouvaient tous dans les rangs les plus inférieurs de

[1] Dans une des nombreuses ballades du temps on trouve les vers suivants :

« Both our Britons are fooled,
« Who the laws overruled,
« And next parliament each will be plaguily schooled. »

« Nos deux Bretons se sont mis dedans,
« Eux qui comptaient maîtriser les lois,
« Et au premier Parlement tous les deux seront vertement gourmandés. »

Les deux Bretons dont il est ici question sont Jeffreys et Williams, tous les deux originaires du pays de Galles.

[2] « London Gazette, » 9 juill. 1688.

[3] Voyez : « Ellis Correspondence, » 10 juill. 1688; et « Clarendon's Diary, » 3 août 1688.

leur profession et eussent été incapables de conduire les plus simples affaires de la cour du Banc du Roi. Williams, il est vrai, réunissait toutes les qualités que Jacques exigeait chez un magistrat ; mais ses services étaient nécessaires au barreau, et, si on l'en eût retiré, la couronne se serait trouvée dépourvue d'avocat même du troisième ordre.

Rien n'avait plus surpris et blessé le roi que l'enthousiasme des Dissidents en faveur des évêques. Penn lui-même, bien qu'il eût sacrifié la fortune et les honneurs à des scrupules de conscience, semble s'être figuré que d'autres ne pouvaient avoir les mêmes scrupules, et il attribua à l'envie et à l'ambition déçue le mécontentement des Dissidents. Ceux-ci n'avaient pas eu leur part, disait-il, dans les avantages promis par la Déclaration ; pas un d'eux ne s'était vu nommer à un poste élevé et honorable ; fallait-il donc s'étonner qu'ils fussent jaloux des Catholiques romains ? En conséquence, moins d'une semaine après le grand verdict prononcé à Westminster, Silas Titus, Presbytérien bien connu, Exclusionniste véhément et l'un des commissaires lors de la mise en accusation de Stafford, fut invité à prendre place au Conseil privé. C'était un des hommes sur lesquels l'opposition comptait le plus ; mais les honneurs qu'on lui offrait et l'espoir d'obtenir le remboursement d'une forte somme que lui devait la couronne parlèrent plus haut que sa conscience, et, au grand dégoût des Protestants de toutes les classes, il prêta serment[1].

Toutefois les projets vindicatifs du roi à l'égard de l'Église anglicane ne s'effectuèrent pas. Presque tous les archidiacres et les chanceliers diocésains refusèrent de fournir les renseignements qu'on leur demandait. Quand vint le jour où l'on devait sommer tout le clergé, pour ainsi dire, de comparaître sous l'inculpation de désobéissance, et que la Haute-Commission fut réunie, il se trouva que les rapports des officiers ecclésiastiques manquaient presque complétement. En même temps une lettre d'une grande importance était remise au Conseil de la part de

[1] Voyez : « London Gazette, » 9 juill. 1688; — « Abda, » 13-23 juill.; — « Evelyn's Diary, » 12 juill.; et « Johnstone, » 8-18 déc. 1687 et 6-16 fév. 1688.

Sprat, évêque de Rochester. Depuis deux ans Sprat, soutenu par l'espoir d'un archevêché, s'était résigné à affronter le reproche de persécuter l'Église qu'en honneur et conscience il était tenu de défendre. Mais son espoir avait été déçu; il voyait enfin qu'à moins d'abjurer sa religion il n'avait aucune chance d'obtenir le siége métropolitain d'York. Trop doux pour prendre plaisir à la tyrannie, trop perspicace aussi pour ne pas voir les signes précurseurs du jour des représailles, il se détermina à résigner ses odieuses fonctions, et communiqua sa résolution à ses collègues dans une lettre écrite, comme tout ce qu'il écrivait, avec une parfaite convenance et une grande dignité de style. Il lui était impossible, disait-il, de continuer plus longtemps à faire partie de la Commission; pour obéir au roi, il avait lu la Déclaration, mais il ne pouvait prendre sur lui de condamner des milliers de pieux et fidèles ecclésiastiques parce qu'ils avaient envisagé leurs devoirs à un autre point de vue; et puisqu'on paraissait décidé à les punir d'avoir suivi les inspirations de leurs consciences, il se devait à lui-même de déclarer qu'il aimait mieux souffrir avec eux que de contribuer à leurs souffrances.

A la lecture de cette lettre les commissaires restèrent anéantis. Les défauts mêmes de leur collègue, le relâchement notoire de ses principes, sa bassesse bien connue, rendaient sa défection particulièrement alarmante. En effet, un gouvernement doit être en un bien grand danger quand un Sprat lui tient le langage d'un Hampden. Le tribunal, si insolent la veille, devint tout à coup étrangement timide. Les fonctionnaires ecclésiastiques qui avaient bravé son autorité ne reçurent pas la moindre réprimande; on ne jugea pas prudent même de laisser voir qu'on les soupçonnait d'une désobéissance intentionnelle; on se contenta de leur signifier d'avoir leurs rapports prêts dans un délai de quatre mois. La Haute-Commission, en proie à une grande agitation, se sépara ensuite : elle avait reçu un coup mortel [1].

[1] Voyez les Lettres de Sprat au comte de Dorset; et « London Gazette, » 23 août 1688.

Pendant que la Haute-Commission reculait devant un conflit avec l'Église anglicane, celle-ci, sentant sa force et animée d'un nouvel enthousiasme, la provoquait au combat par une suite de défis. Peu de temps après l'acquittement des évêques, le vénérable Ormond, le plus illustre des Cavaliers de la grande guerre civile, succombait sous le poids de ses infirmités. La nouvelle de sa mort fut aussitôt transmise à Oxford, et sur-le-champ l'Université, dont il était depuis longtemps le chancelier, se réunit pour lui nommer un successeur. Un parti portait l'éloquent et brillant Halifax; un autre, le grave et orthodoxe Nottingham; quelques-uns parlaient du comte d'Abingdon, qui résidait dans le voisinage, et qui venait d'être destitué de la lieutenance du comté pour avoir refusé de faire cause commune avec le roi contre l'Église anglicane. Mais la majorité, composée de cent quatre-vingts gradués, vota pour le jeune duc d'Ormond, petit-fils du dernier chancelier et fils du brave Ossory. L'empressement que l'Université mit à cette élection fut motivé par la crainte que, si l'on perdait seulement un jour, le roi n'essayât d'imposer un chef qui trahirait les intérêts universitaires. Leur appréhension n'était pas déraisonnable, car deux heures seulement après l'élection arriva de Whitehall l'ordre de choisir Jeffreys; mais heureusement le jeune Ormond était déjà légalement et irrévocablement élu [1]. Quelques semaines plus tard, l'infâme Timothy Hall, qui s'était distingué parmi le clergé de Londres en lisant la Déclaration, en fut récompensé par l'évêché d'Oxford, vacant depuis la mort du non moins infâme Parker. Il vint prendre possession de son siége; mais les chanoines de la cathédrale ne voulurent pas assister à son installation; l'Université lui refusa le titre de docteur; pas un ecclésiastique ne demanda à être ordonné par lui, personne même ne le saluait; et, au milieu de son palais, il se trouva complétement isolé [2].

Une cure qui appartenait au patronage de Magdalene-College

[1] Voyez : « London Gazette, » 26 juill. 1688; — « Adda, » 27 juill.-6 août; — « Nouvelles à la main, » dans la Collection Mackintosh, 25 juill.; — « Ellis Correspondence, » 28 et 31 juill.; et « Wood's Fasti Oxonienses. »

[2] Voyez : « Wood's Athenæ Oxonienses; » et « Luttrell's Diary, » 23 août 1688.

d Oxford étant devenue vacante, Hough et ses collègues dépouillés s'assemblèrent et présentèrent un candidat que l'évêque de Gloucester, dans le diocèse duquel se trouvait la cure, n'hésita pas à nommer et à installer [1].

La haute bourgeoisie ne se montrait pas moins réfractaire que le clergé. Les tournées judiciaires de l'été prirent dans tout le pays un aspect inaccoutumé. Avant leur départ, les juges ayant été appelés en présence du roi, celui-ci leur donna l'ordre de bien faire comprendre aux grands jurés et aux magistrats, dans toute l'étendue du royaume, qu'il était de leur devoir de n'envoyer au Parlement que des membres qui soutiendraient la politique royale. Les juges obéirent : partout ils firent des harangues contre le clergé anglican, injurièrent les sept évêques, traitèrent de libelle factieux la mémorable pétition, critiquèrent avec acrimonie le style de Sancroft, qui ne donnait que trop de prises à la critique, et déclarèrent que Sa Grâce mériterait d'être fouettée pour avoir écrit en si mauvais anglais. Mais l'accroissement du mécontentement public fut le seul résultat de ces indécentes déclamations. On cessa de rendre aux juges en tournée les marques de respect public qu'on leur accordait en général. Il était d'usage que les hommes considérables du pays fissent escorte au sheriff, quand il accompagnait les juges au chef-lieu du comté ; mais il devint difficile de former ces cavalcades. Les successeurs de Powell et de Holloway, en particulier, furent traités avec un mépris marqué. On leur avait assigné la tournée d'Oxford, et ils s'attendaient à être accueillis dans chaque comté par une escorte de gentilshommes royalistes ; mais comme ils approchaient de Wallingford, où ils devaient ouvrir les assises du Berkshire, le sheriff seul vint à leur rencontre, et, à leur arrivée à Oxford, cette capitale royaliste d'une province royaliste entre toutes, ils ne trouvèrent encore pour les escorter que le sheriff seulement [2].

L'armée ne témoignait guère moins de mécontentement que le clergé et la haute bourgeoisie. La garnison de la Tour avait

[1] Voyez : « Ronquillo, » 17-27 sept. 1688; et « Luttrell's Diary, » 6 sept. 1688.

[2] Voyez : « Ellis Correspondence, » 4 et 7 août 1688; et « Bishop Sprat's Relation of the Conference of nov. 6, 1688. »

bu à la santé des évêques prisonniers; les gardes à pied, stationnés à Lambeth, avaient accueilli avec respect le primat lorsqu'il était rentré dans son palais; et la nouvelle de l'acquittement n'avait été nulle part plus vivement acclamée qu'à Hounslow Heath. En un mot, les forces considérables réunies par le roi pour dompter la capitale rebelle étaient devenues plus rebelles que la capitale elle-même, et elles inspiraient plus de craintes à la cour qu'aux citoyens de Londres. En conséquence, dès le commencement du mois d'août, le camp fut dissous, et les troupes qui le composaient furent envoyées dans différentes parties du royaume[1].

Jacques se flattait qu'il lui serait plus facile d'agir sur des bataillons séparés que sur des milliers d'hommes réunis en masse. La première expérience fut tentée sur le régiment de lord Lichfield, régiment qui est aujourd'hui le 12e de ligne. On le choisit probablement parce qu'il avait été levé, à l'époque de l'insurrection de l'Ouest, dans le Staffordshire, un des comtés de l'Angleterre où les Catholiques romains se trouvaient très-nombreux et très-puissants. Le régiment défila devant le roi, et, en sa présence, le major informa ses hommes que Sa Majesté désirait qu'ils souscrivissent un engagement par lequel ils s'obligeraient à l'aider dans ses projets à l'égard du Test, et que tous ceux qui s'y refusaient devaient quitter le service à l'instant. Au grand étonnement du roi, des rangs entiers mirent bas leurs piques et leurs mousquets; deux officiers seulement et quelques simples soldats, tous Catholiques romains, lui obéirent. Jacques resta un moment silencieux; puis il leur fit reprendre leurs armes, en ajoutant avec un sombre regard: « Une autre fois, je ne vous ferai pas l'honneur de vous consulter[2]. »

Il était évident que, si le roi voulait persister dans ses projets, il lui fallait refondre son armée; mais les éléments pour une telle opération lui manquaient dans notre île. Les membres de son Église, même dans les localités où il y en avait le plus,

[1] « Luttrell's Diary, » 7 août 1688.

[2] Ce fait nous est rapporté par trois écrivains qui devaient se rappeler cette époque, Kennet, Eachard et Oldmixon.

ne formaient qu'une faible minorité. La haine du Papisme s'était répandue dans toutes les classes de ses sujets protestants, jusqu'à devenir la passion dominante des laboureurs et des artisans. Cependant il était une portion de son empire où un esprit tout différent animait la masse de la population : personne ne pouvait fixer de limite au nombre de soldats catholiques qu'une bonne paye et de bonnes garnisons en Angleterre engageraient à traverser le canal Saint-George. Tyrconnel s'occupait depuis quelque temps à former des régiments, composés de paysans irlandais, sur lesquels son maître pût compter; et déjà presque toute l'armée irlandaise se composait de Papistes, tous Celtes par leur origine et leur langage. A plusieurs reprises, Barillon avait sérieusement conseillé au roi de faire venir cette armée pour dompter les Anglais [1].

Jacques hésitait : il voulait bien s'entourer de troupes dont le dévouement lui fût assuré, mais il redoutait l'explosion du sentiment national que ne manquerait pas de produire l'arrivée en Angleterre de forces irlandaises considérables. Enfin, ainsi que cela arrive généralement aux hommes faibles qui cherchent à éviter des inconvénients de différents genres, il prit un parti qui les réunissait tous : il fit venir des soldats irlandais, non pas en nombre suffisant pour contenir même la Cité de Londres ou le seul comté d'York, mais en nombre suffisant pour exciter l'alarme et la colère de tout le royaume, depuis le Northumberland jusqu'au Cornwall. Les uns après les autres, des bataillons levés et exercés par Tyrconnel débarquèrent sur la côte occidentale et furent dirigés sur Londres, et de nombreuses recrues irlandaises vinrent remplir les vides dans les régiments anglais [2].

De toutes les fautes que commit le roi, aucune ne lui fut plus fatale que celle-là. Déjà il s'était aliéné l'affection de ses sujets en violant leurs lois, en confisquant leurs propriétés et en persécutant leur religion; déjà il avait fait naître des idées de rébellion au fond du cœur de ceux-là mêmes qui jadis étaient

[1] « Barillon, » 23 août-2 sept. 3-13 sept. et 8-18 sept. 1688.
[2] « Luttrell's Diary, » 27 août 1688.

les défenseurs les plus zélés de la monarchie; et pourtant, malgré tout cela, il eût encore pu en appeler, avec quelques chances de succès, à l'esprit patriotique de ses sujets, contre des envahisseurs étrangers. En effet, les Anglais de cette époque étaient insulaires par le caractère autant que par la position géographique, et ils poussaient leurs vigoureuses antipathies nationales jusqu'à la déraison, jusqu'à l'odieux. Inaccoutumés au contrôle et à l'intervention de l'étranger, la vue d'une armée étrangère, foulant le sol de la patrie, pouvait peut-être les engager à se rallier, même autour d'un roi qu'ils détestaient. C'était là une difficulté que Guillaume eût peut-être trouvée insurmontable; mais Jacques se chargea de la lever. L'arrivée d'une brigade de mousquetaires de Louis XIV n'eût pas excité plus de honte et de ressentiment chez nos ancêtres, qu'ils n'en éprouvèrent à la vue de ces colonnes de Papistes armés, fraîchement débarqués de Dublin, qui défilèrent en ordre sur les grandes routes. Aucun homme de race anglaise ne considérait alors les Irlandais indigènes comme des compatriotes : ils n'appartenaient pas à notre branche de la grande famille humaine; entre eux et nous il existait des différences morales et intellectuelles que n'expliquaient pas suffisamment la différence de position et d'éducation, quelque grande qu'elle fût. Leur langue et leur aspect étaient particuliers; quand ils parlaient anglais, leur prononciation était ridicule, leurs phrases grotesques comme celles de tous ceux qui pensent dans une langue et s'expriment dans une autre. C'étaient donc des étrangers, et de tous les étrangers les plus haïs et les plus méprisés : les plus haïs, parce que depuis plus de cinq cents ans ils avaient toujours été nos ennemis; les plus méprisés, parce que c'étaient des ennemis vaincus, réduits à l'esclavage et dépouillés. L'Anglais comparait avec orgueil ses champs aux tourbières désolées d'où s'échappaient, pour la rapine et l'assassinat, les bandits (*rapparees*) de l'Irlande; sa maison, à la hutte où se vautraient ensemble dans la saleté les paysans et les porcs du Shannon. Il était membre d'une société inférieure sans doute à la nôtre en richesse et en civilisation, mais qui comptait cependant parmi les plus riches et les plus civilisées qu'on connût alors, tandis

que l'Irlandais était presque aussi grossier que le sauvage du Labrador. L'Anglais était un homme libre dont l'Irlandais était le serf héréditaire ; l'un rendait à Dieu un culte pur et rationnel, l'autre était plongé dans l'idolâtrie et la superstition. L'Anglais savait bien que souvent des corps considérables d'Irlandais avaient fui devant de faibles forces anglaises, et qu'un petit nombre de colons, ses compatriotes, avaient comprimé toute la population d'Irlande ; et naturellement il se plaisait à en tirer la conséquence qu'il était un être d'un ordre plus élevé ; car c'est toujours ainsi qu'une race dominante explique son ascendant et excuse sa tyrannie. Aujourd'hui personne ne songerait à nier que les Irlandais brillent, parmi toutes les nations du monde, par la vivacité, l'esprit et l'éloquence ; sur plus de cent champs de bataille ils ont prouvé que, bien disciplinés, ils font d'excellents soldats ; cependant il n'en est pas moins certain qu'il y a cent cinquante ans la nation irlandaise était généralement méprisée dans notre île comme stupide et lâche. Et c'était sur ces hommes que l'on comptait pour contenir de force l'Angleterre pendant qu'on détruirait à la fois sa constitution civile et sa constitution ecclésiastique ! cette pensée seule faisait bouillir le sang de la nation. Se voir conquise par la France ou par l'Espagne lui eût paru une destinée comparativement tolérable, car nous étions habitués à traiter sur un pied d'égalité avec la France et avec l'Espagne ; nous avions tour à tour envié leur prospérité ou redouté leur puissance, et parfois nous nous étions estimés heureux de leur amitié. En dépit de notre orgueil insociable, nous admettions que c'étaient de grandes nations et qu'elles avaient produit des hommes éminents dans les arts, l'industrie et la guerre. Mais être subjugué par une caste inférieure, c'était une dégradation qui dépassait toutes les autres. Les Anglais éprouvèrent alors ce qu'éprouverait de nos jours la population blanche de Charleston ou de la Nouvelle-Orléans si ces villes étaient occupées par des garnisons nègres. Les faits en eux-mêmes étaient bien suffisants pour exciter la colère et l'indignation générales, mais ces faits se perdaient au milieu d'une foule de sourdes rumeurs qui couraient de café en café, de cabaret en cabaret, prenant graduellement de gigan-

tesques et terribles proportions. Le nombre de troupes irlandaises débarquées sur notre sol pouvait avec raison éveiller de sérieuses appréhensions au sujet des projets ultérieurs du roi; mais la terreur publique en décuplait encore le nombre. On croira sans peine que le rude fantassin du Connaught, jeté tout armé au milieu d'un peuple étranger qu'il détestait autant qu'il en était détesté, se rendit coupable de quelques excès; mais on exagéra ces excès en les racontant, et de plus on mit sur le compte de l'étranger tous les outrages que commettaient ses camarades anglais. De tous les points du royaume il s'éleva un cri contre les barbares étrangers qui entraient de force dans les maisons particulières, y prenaient les chevaux et les charrettes, extorquaient de l'argent et insultaient les femmes. Ces hommes, disait-on, étaient les fils de ceux qui, quarante ans auparavant, avaient massacré des milliers de Protestants. L'histoire de la rébellion de 1641, histoire qui, même racontée avec impartialité, était bien faite pour exciter la pitié et l'horreur, et que des antipathies nationales et religieuses avaient affreusement dénaturée, devint le sujet favori de toutes les conversations. On racontait et l'on écoutait avec un intérêt palpitant et une entière crédulité d'horribles histoires de maisons brûlées alors avec leurs habitants, de femmes et de jeunes enfants massacrés, de parents que les meurtriers forçaient par des menaces de tortures à s'égorger entre eux, de cadavres outragés et mutilés. Puis on ajoutait que ces lâches sauvages, qui par surprise avaient commis toutes ces atrocités sur des colons confiants et sans défense, saisis d'une terreur panique à l'arrivée de Cromwell, avaient jeté leurs armes, et, sans tenter le sort d'une seule bataille, s'étaient soumis à l'esclavage, leur juste destinée. Plusieurs signes indiquaient d'ailleurs que le Lord-lieutenant d'Irlande méditait une nouvelle spoliation et un nouveau massacre des colons saxons. Déjà des milliers d'entre eux, fuyant l'injustice et l'insolence de Tyrconnel, avaient soulevé l'indignation de la mère patrie en dépeignant tout ce qu'ils avaient souffert et tout ce qu'ils n'avaient que trop de motifs de redouter. Le public venait récemment de témoigner d'une manière évidente l'émotion causée par les plaintes de ces fugitifs. Tyr-

connel avait soumis à l'approbation du roi les articles d'un bill qui révoquait la loi en vertu de laquelle la moitié du sol irlandais était possédée, et il avait envoyé à Westminster, comme ses agents, des Catholiques romains promus depuis peu de temps aux plus hautes fonctions judiciaires : c'étaient Nugent, Chief-Justice de la cour irlandaise du Banc du Roi, type de toutes les faiblesses et de tous les vices que le peuple anglais prêtait alors aux Catholiques irlandais ; et Rice, Baron de l'échiquier d'Irlande, l'homme le plus remarquable peut-être par ses connaissances et ses talents, parmi tous ceux de sa race et de sa religion. On n'ignorait point l'objet de leur mission, et ces deux magistrats osaient à peine se montrer dans les rues de Londres. Partout où ils étaient reconnus, la populace criait : « Place aux « ambassadeurs irlandais ! » et leur voiture était escortée avec une ironique solennité par une troupe de coureurs faisant office d'huissiers et portant des bâtons sur lesquels étaient fichées des pommes de terre [1].

L'aversion des Anglais pour les Irlandais était alors si forte et si générale, que même les Catholiques romains les plus éminents la partageaient. En plein Conseil, Powis et Bellasyse exprimèrent en termes violents et acerbes leur antipathie pour ces étrangers [2]. Parmi les Protestants, cette antipathie était encore plus forte, et nulle part elle ne se montrait si prononcée que dans l'armée. Ni les officiers, ni les soldats, ne paraissaient disposés à souffrir patiemment la préférence que témoignait le roi pour une race étrangère et conquise. Le duc de Berwick, colonel du huitième régiment de ligne, alors en garnison à Portsmouth, ayant donné des ordres pour que trente hommes qui venaient d'arriver d'Irlande fussent inscrits sur les contrôles, les soldats anglais déclarèrent qu'ils ne serviraient pas avec ces intrus. John Beaumont, le lieutenant-colonel, en son propre nom et au nom de cinq des capitaines, protesta en face du duc contre cette insulte faite à l'armée et à la nation anglaise. « Nous avons levé le régiment, dit-il, à nos frais, pour

[1] Voyez : « King's State of the Protestants of Ireland; » et « Secret consults of the Romish party in Ireland. »

[2] « Secret consults of the Romish party in Ireland. »

« la défense de la couronne quand elle était en danger ; nous « avons pu nous procurer alors des milliers de recrues en An- « gleterre; nous pouvons facilement encore compléter nos « compagnies sans y admettre d'Irlandais. Nous pensons donc « qu'il y va de notre honneur de ne pas nous laisser imposer ces « étrangers, et nous demandons qu'il nous soit permis, ou de « ne commander qu'à des hommes de notre nation, ou de ren- « dre nos brevets. » Berwick envoya à Windsor pour avoir des ordres. Le roi, furieux, expédia sur-le-champ un détachement de cavalerie à Portsmouth, avec ordre de lui ramener les six officiers rebelles. Ils passèrent à un conseil de guerre, et, ayant refusé de faire aucune concession, ils furent destitués ; ce qui était alors la plus forte peine que pût infliger un conseil de guerre. La nation entière applaudit à la conduite des officiers disgraciés, et cette sympathie générale fut encore stimulée par la rumeur publique, qui disait, sans la moindre apparence de vérité, qu'on les avait traités avec cruauté pendant leur incarcération [1].

Le sentiment national ne se manifestait pas, à cette époque, par ces signes qui nous sont aujourd'hui familiers, par de nombreuses réunions et de véhémentes harangues ; cependant il savait se faire jour. Une ballade satirique sur l'administration de Tyrconnel avait été écrite par un représentant du Buckinghamshire au dernier Parlement, Thomas Wharton, qui se faisait déjà remarquer par son whigisme et son libertinage. Dans ce petit poëme, un Irlandais félicite, dans un jargon barbare, un de ses compatriotes sur le prochain triomphe du Pa-

[1] Voyez : « History of the Desertion, » 1689; comparez la première et la seconde édition ; « Barillon, » 8-18 sept. 1688; — « Citters, » même date; et « Clarke's Life of James the Second, » II, 168. — Le compilateur de ce dernier ouvrage dit que Churchill engagea le conseil de guerre à condamner les six officiers à mort. Ceci ne paraît pas avoir été extrait des papiers du roi. Ce n'est donc à mes yeux qu'une de ces mille inventions imaginées à Saint-Germain pour noircir une réputation déjà bien assez entachée sans une telle surcharge. Que Churchill ait affecté une grande indignation au sujet de ces six officiers, dans le dessein de cacher la trahison qu'il méditait, rien n'est plus probable. Mais il est impossible de croire qu'un homme doué de son intelligence ait jamais pu engager les membres d'un conseil de guerre à infliger une peine qui était notoirement en dehors de leur compétence.

pisme et de la race Milésienne : l'héritier protestant de la couronne serait exclu ; l'officier protestant serait destitué ; on pendrait à la même corde, et la Grande-Charte et les bavards qui y faisaient appel : le bon Talbot ferait pleuvoir les places sur ses compatriotes et couperait le cou à tous les Anglais. Ces vers qui, sous aucun rapport, ne s'élèvent au-dessus de la poésie des rues, ont pour refrain quelques mots de baragouin qui avaient servi, disait-on, de mot d'ordre aux insurgés d'Ulster, en 1641. La nation entière adopta les vers et la chanson, et d'un bout de l'Angleterre à l'autre les gens de toutes les classes ne cessaient de la chanter ; l'armée anglaise surtout en faisait ses délices. Plus de soixante-dix ans après la révolution, un grand écrivain, traçant avec un admirable talent le portrait d'un vétéran qui s'est battu sur les bords de la Boyne et sur les remparts de Namur, décrit comme un des traits caractéristiques du bon vieux soldat sa manie de siffler constamment l'air de « Lillibullero [1]. »

Plus tard, Wharton se vantait d'avoir chassé un roi de ses trois royaumes avec une chanson ; mais le fait est que le succès de « Lillibullero » fut un des effets et non la cause de cet état d'excitation publique qui produisit la Révolution.

Pendant que Jacques soulevait ainsi contre lui tous les sentiments nationaux, qui, sans sa propre folie, eussent pu sauver son trône, Louis XIV s'efforçait, de son côté, et d'une manière tout aussi efficace, de faciliter les projets de Guillaume.

Le parti qui, en Hollande, se montrait favorable à la France, était une minorité, mais une minorité assez puissante, grâce à la constitution de la confédération Batave, pour empêcher le Stathouder de frapper un grand coup. Le but que devait se proposer la cour de Versailles était de maintenir cette minorité dans les mêmes sentiments, et, si Louis XIV eût agi prudemment, toute autre considération aurait fait place à celle-là. Depuis quelque temps cependant, il semblait prendre à tâche de

[1] La chanson de « Lillibullero » se trouve dans les « State Poems. » Dans « Percy's Relics, » on en trouvera la première partie, mais pas la seconde qui ne fut ajoutée qu'après le débarquement de Guillaume. Dans « l'Examiner » et dans plusieurs pamphlets de 1712, Wharton est désigné comme en étant l'auteur.

s'aliéner ses amis hollandais, et il parvint enfin, mais non sans peine, à s'en faire des ennemis précisément au moment où leur soutien eût été inappréciable pour lui.

Il y avait surtout deux points sensibles chez la nation hollandaise : sa religion et son commerce ; et le roi de France venait de les froisser l'un et l'autre. La persécution des Huguenots et la révocation de l'Édit de Nantes avaient excité la douleur et l'indignation de tous les Protestants ; mais, en Hollande, l'explosion de ces deux sentiments fut plus forte que partout ailleurs, car bon nombre de Hollandais, confiants dans les promesses solennelles et réitérées de Louis XIV de maintenir la tolérance accordée par son grand-père, s'étaient établis en France pour y fonder des maisons de commerce, et beaucoup d'entre eux s'étaient même fait naturaliser Français. Or chaque courrier qui arrivait en Hollande donnait des détails sur les rigoureux traitements qu'on leur faisait éprouver à cause de leur religion. Chez l'un, disait-on, on avait mis des dragons en garnisaires : un autre avait été exposé tout nu devant le feu jusqu'à ce qu'il fut à moitié rôti. On les empêchait tous, sous les peines les plus sévères, de célébrer les cérémonies de leur religion, et de quitter un pays où les avaient attirés de fallacieuses promesses. Les partisans de la maison d'Orange s'étendaient sur la cruauté et la perfidie du tyran ; l'opposition était confondue et découragée. Même le conseil municipal de la ville d'Amsterdam, bien que fermement attaché aux intérêts français et à la théologie arminienne, et fort peu disposé à blâmer Louis XIV ou à sympathiser avec les Calvinistes qu'il persécutait, n'osait s'opposer au sentiment général ; car, dans cette grande cité, il était peu de négociants riches qui ne comptassent quelque parent ou quelque ami au nombre des persécutés. De nombreuses pétitions, signées par les habitants les plus respectables de la ville, furent présentées aux bourgmestres pour les supplier de faire des représentations au comte d'Avaux. On vit même quelques suppliants s'introduire jusque dans l'Hôtel de Ville, se jeter à genoux pour implorer l'intercession des magistrats, et décrire avec des larmes et des sanglots la déplorable condition de tant d'êtres chè-

ris. Les chaires retentissaient d'invectives et de lamentations; la presse ne cessait de publier des descriptions navrantes et des exhortations passionnées. Avaux vit tout le danger; il écrivit à Versailles que, même les bien-intentionnés (c'est ainsi qu'il désignait toujours les ennemis de la maison d'Orange) s'associaient au sentiment public, ou du moins étaient dominés par lui, et il recommandait fortement de faire quelques concessions. Les réponses qu'il reçut de Versailles furent froides et acerbes. Quelques familles hollandaises, qui n'avaient pas été naturalisées en France, reçurent, il est vrai, la permission de retourner dans leur pays ; mais Louis XIV se montra inflexible à l'égard de ceux qui avaient obtenu des lettres de naturalisation. Nulle puissance au monde, disait-il, n'interviendrait entre lui et ses sujets, et les États voisins n'avaient rien à voir à la manière dont il les traitait. Les magistrats d'Amsterdam se montrèrent naturellement blessés de la dédaigneuse ingratitude du potentat qu'ils avaient si vigoureusement et si peu scrupuleusement soutenu contre l'opinion générale de leurs concitoyens. Mais à cette provocation en succéda bientôt une autre, et à celle-là ils furent encore plus sensibles: Louis XIV attaqua leur commerce. D'abord il publia un édit prohibant en France l'importation des harengs. Avaux s'empressa de représenter à la cour que cette mesure avait excité l'alarme et l'indignation, que soixante mille individus des Provinces-Unies ne vivaient que de la pêche du hareng, et que probablement les États se vengeraient en prenant quelque vigoureuse décision. Le roi lui fit répondre que non-seulement il était déterminé à persister, mais que, de plus, il allait augmenter les droits sur d'autres articles qui étaient pour le Hollandais l'objet d'un commerce lucratif avec la France. La conséquence de ces fautes, fautes commises malgré des avertissements réitérés, et à ce qu'il semble uniquement par opiniâtreté, fut qu'au moment où la voix d'un seul membre important de la Confédération batave aurait pu, à elle seule, empêcher un événement fatal à la politique du roi de France, cette voix ne se fit pas entendre. En vain l'ambassadeur français usa de toute son adresse pour rallier le parti à l'aide duquel il avait pendant

plusieurs années tenu le Stathouder en échec; l'arrogance et l'obstination du maître firent échouer tous les efforts du serviteur. Enfin, Avaux se vit forcé de transmettre à Versailles l'alarmante nouvelle qu'on ne devait plus compter sur Amsterdam, cette ville si longtemps dévouée aux intérêts de la France; quelques-uns des bien-intentionnés avaient des craintes pour leur religion, et que le petit nombre de ceux-mêmes dont les idées n'étaient pas changées n'osaient dire le fond de leur pensée. L'éloquence fervente des prédicateurs qui déclamaient contre les horreurs de la persécution française, les lamentations des négociants ruinés qui attribuaient leurs malheurs aux édits du roi de France, avaient excité à un tel point la haine du peuple, que tout citoyen qui eût osé se déclarer favorable à cette puissance eût couru le risque d'être précipité dans le canal le plus proche. On se rappelait encore que, quinze ans auparavant, le chef le plus illustre du parti opposé à la maison d'Orange avait été mis en pièces par une populace furieuse dans l'enceinte même du palais des États-Généraux, et le même sort semblait menacer ceux qui, dans ce moment de crise, seraient accusés de servir les intérêts français aux dépens de la patrie et de la religion réformée [1].

Pendant que Louis XIV forçait ainsi ses amis en Hollande à devenir ou à se dire ses ennemis, il travaillait avec non moins de succès à lever tous les scrupules qui auraient pu empêcher les princes catholiques du continent de favoriser les desseins de Guillaume. Une nouvelle querelle s'était élevée entre la cour de Versailles et le saint-siége, querelle dans laquelle le roi de France déploya peut-être plus d'injustice et d'insolence qu'en aucune autre transaction de son règne.

Il existait une coutume, depuis longtemps admise à Rome, qui défendait à tout officier de justice ou de finance d'entrer dans les maisons habitées par les ambassadeurs des puissances

[1] Voyez les Négociations du comte d'Avaux. Il me serait presque impossible de citer tous les passages qui m'ont fourni les matériaux de cette partie de mon récit. On trouvera les plus importants sous les dates suivantes: « 20 et 24 sept.. 5 oct., 20 déc. 1685; 3 janv., 22 nov. 1686; 2 oct., 6 et 19 nov. 1687; 29 juill. et 20 août 1688. Lord Lonsdale, dans ses Mémoires, remarque avec raison que, sans les fautes de Louis XIV, la ville d'Amsterdam eût empêché la Révolution.

catholiques. Peu à peu cette inviolabilité s'était étendue de la maison à un vaste espace environnant, chaque ambassadeur se faisant un point d'honneur d'étendre autant que possible les limites du terrain qui se trouvait sous sa protection. La moitié de la ville se composait ainsi de territoires privilégiés où le gouvernement papal n'exerçait pas plus de pouvoir qu'au Louvre ou à l'Escurial. Chacun de ces asiles fourmillait de contrebandiers, de banqueroutiers, de voleurs et d'assassins ; tous contenaient des magasins d'objets provenant de vols ou de contrebande, et chaque soir ils vomissaient des bandes de pillards et de meurtriers. Aussi l'ancienne capitale de la religion et du monde civilisé était de toutes les villes de la chrétienté celle où la loi montrait le plus d'impuissance et le crime le plus d'audace. A ce sujet le pape Innocent XI prit une résolution digne d'un prêtre et d'un prince : il déclara qu'il ne recevrait aucun ambassadeur qui insisterait sur un droit si attentatoire à l'ordre et à la morale. D'abord il y eut quelques murmures; mais la décision papale était si évidemment juste, que toutes les puissances catholiques, à l'exception d'une seule, y acquiescèrent bientôt. L'Empereur, le premier dans la hiérarchie des monarques chrétiens, la cour d'Espagne, la plus méticuleuse et la plus obstinée de toutes les cours de l'Europe sur les points d'étiquette, renoncèrent à cet odieux privilége. Louis XIV seul fut intraitable. Peu lui importait, disait-il, les concessions des autres souverains. Il envoya donc une mission à Rome avec une forte escorte de cavalerie et d'infanterie. L'ambassadeur se rendit à son palais comme un général d'armée entre en triomphe dans une ville conquise. Sa demeure devint une forteresse, et nuit et jour des sentinelles montaient la garde sur les limites du terrain privilégié, comme sur des remparts. Innocent resta inébranlable : « Ils mettent leur confiance, dit-il, « dans leurs chariots et dans leurs chevaux ; mais nous, nous « invoquerons le nom de l'Éternel notre Dieu, » et, recourant à ses armes spirituelles, il lanca un interdit sur tout l'espace occupé par la petite garnison française[1].

[1] Voyez : « Die Römischen Päpste, » par le professeur von Ranke, liv, VIII; et « Burnet, » I, 759.

Cette querelle était à son apogée, quand il en surgit une autre où la Confédération Germanique était aussi intéressée que le Pape.

Cologne et les districts environnants étaient gouvernés par un archevêque qui était en même temps électeur de l'Empire. C'était au chapitre de la cathédrale de cette ville qu'appartenait, dans de certaines limites, le droit de nommer à cette importante prélature. L'archevêque était aussi évêque de Liége, de Munster et d'Hildesheim. Son territoire fort étendu comprenait plusieurs forteresses qui, dans le cas d'une campagne sur les bords du Rhin, devenaient d'une grande importance, et en temps de guerre il pouvait mettre sur pied jusqu'à vingt mille hommes. Louis XIV ne négligea rien pour se ménager un allié si puissant, et il y avait si bien réussi, que la ville de Cologne s'était, pour ainsi dire, séparée de l'Allemagne pour devenir un poste avancé de la France. Plusieurs ecclésiastiques dévoués aux intérêts de la cour de Versailles siégeaient dans le chapitre, et le cardinal Furstemberg, créature de Louis XIV, occupait le poste de coadjuteur.

Dans l'été de 1688, l'archevêché devint vacant. Furstemberg était le candidat de la maison de Bourbon, et les adversaires de cette maison proposaient le jeune prince Clément de Bavière. Le premier ayant déjà un évêché, ne pouvait être promu à un autre diocèse que par une dispense spéciale du Pape, ou par une postulation qui devait réunir les deux tiers des voix du chapitre de Cologne. Mais le Pape ne voulait pas accorder de dispense à un protégé de la France, et l'Empereur engagea plus d'un tiers du chapitre à voter en faveur du prince bavarois; en outre, dans les chapitres de Liége, de Munster et d'Hildesheim, la majorité était opposée à la France. Louis XIV vit avec crainte et indignation qu'une vaste province qu'il regardait déjà comme un fief de sa couronne allait non-seulement secouer son autorité, mais encore lui devenir hostile. Dans une dépêche pleine d'acrimonie, il se plaignit de l'injustice que le saint-siége montrait en toute occasion à l'égard de la France, à laquelle cependant il devait la même protection paternelle qu'à toute autre puissance chrétienne. D'autres indices, du reste,

prouvaient qu'il était décidé à soutenir par les armes les prétentions de son candidat, contre le Pape et contre ses confédérés[1].

Ainsi, par deux fautes opposées, Louis XIV s'attirait à la fois le ressentiment des deux partis religieux qui se divisaient l'Europe occidentale. Après s'être aliéné une grande portion de la chrétienté en persécutant les Huguenots, il s'aliénait l'autre en insultant le Saint-Siége. Et ces fautes, il les commettait dans une conjoncture où nulle faute ne pouvait être commise impunément, il les commettait sous l'œil d'un adversaire qui pour la vigilance, la sagacité et l'énergie n'était inférieur à aucun homme d'État dont l'histoire ait gardé le souvenir. Guillaume vit avec une joie austère ses ennemis travailler à aplanir devant lui tous les obstacles. Pendant que ceux-ci soulevaient contre eux l'inimitié de toutes les sectes, il cherchait, lui, à se les rendre toutes favorables. Avec une adresse infinie, il expliqua ses projets aux divers gouvernements en les présentant sous des points de vue différents, et il est juste d'ajouter que, quoique différents, aucun de ces points de vue n'était faux. Il somma les princes du nord de l'Allemagne de se rallier à lui pour la défense de la cause commune des églises réformées ; il représenta aux deux chefs de la maison d'Autriche les dangers dont les menaçait l'ambition française, et la nécessité de délivrer l'Angleterre de son vasselage pour l'unir à la confédération européenne.[2] Il se déclarait, et avec sincérité, exempt de toute bigoterie. L'ennemi réel des Catholiques romains d'Angleterre, disait-il, c'est l'obstiné et aveugle monarque qui, lorsqu'il pouvait facilement obtenir pour eux une tolérance régulière, a

[1] « Burnet, » I, 758; la dépêche de Louis XIV est du 27 août-6 sept. 1688. On la trouvera dans le « Recueil des Traités, » vol. IV, n° 219.

[2] Dans la suite, la cour de Saint-Germain lui reprocha amèrement la dextérité consommée avec laquelle il sut présenter sa politique, sous deux points de vue divers, à deux gouvernements différents. Dans une lettre de Jacques au Pape, lettre évidemment écrite en 1689, il dit : « Licet fœderatis publicus ille prædo « haud aliud aperte proponat nisi ut Gallici imperii exuberans amputetur potes- « tas, verumtamen sibi, et suis ex hæretica fæce complicibus, ut pro comperto « habemus, longe aliud promittit, nempe ut exciso vel enervato Francorum « Regno, ubi catholicarum partium summum jam robur situm est, hæretica ip- « sorum pravitas per orbem Christianum universum prævaleat. »

violé les lois, les libertés, les propriétés, pour leur donner une prédominance précaire et odieuse. Si l'on continuait à tolérer la mauvaise administration du roi d'Angleterre, on pouvait s'attendre à voir sous peu une explosion populaire, suivie, selon toute probabilité, d'une barbare persécution contre les Papistes. Le Prince ajoutait que son but principal était d'éviter les horreurs d'une semblable persécution ; s'il réussissait dans ses projets, il userait de toute l'influence qu'il pourrait avoir comme chef de la cause protestante pour protéger les membres de l'Église de Rome. Il était possible que les passions soulevées par la tyrannie de Jacques l'empêchassent d'effacer complétement du livre des statuts les lois pénales, mais il en mitigerait la rigueur par une application indulgente. Nulle classe de la société ne gagnerait en réalité plus à son expédition que ces Catholiques anglais, paisibles et modestes, qui demandaient seulement à vaquer en paix à leurs affaires et à servir Dieu sans être molestés. Les seuls qui y perdraient quelque chose seraient les Tyrconnel, les Dover, les Albeville, et ces autres aventuriers politiques qui pour prix de leurs bassesses et de leurs mauvais conseils avaient obtenu d'un maître trop crédule des gouvernements, des régiments, des ambassades.

Pendant que Guillaume travaillait à s'assurer la sympathie, et des Protestants et des Catholiques, il s'occupait avec non moins de vigueur et de prudence à pourvoir aux nécessités militaires de son entreprise. Il ne pouvait opérer une descente en Angleterre sans le consentement des Provinces-Unies. S'il demandait ce consentement avant que ses desseins fussent mûrs pour l'exécution, il les verrait peut-être contrecarrés par la faction hostile à sa famille, et certainement divulgués au monde entier. Il se détermina donc à faire en toute hâte ses préparatifs, et, lorsque tout serait prêt, à saisir une occasion favorable pour demander le consentement de la fédération. Les agents de la France remarquèrent que jamais Guillaume n'avait paru plus affairé; tous les jours on le voyait arriver au galop de sa villa à La Haye, où il avait de continuelles conférences avec ses principaux adhérents. On arma vingt-quatre bâtiments de guerre en sus des forces maritimes que la République main-

tenait ordinairement à flot, et un camp composé de plusieurs milliers de soldats fut formé aux environs de Nimègue. Pour renforcer cette armée on dégarnit les places fortes du Brabant hollandais; on laissa même pour ainsi dire sans défense la forteresse de Berg-op-Zoom. Toutes les pièces de campagne, tous les mortiers, tous les fourgons des magasins de la République se trouvaient réunis au quartier général; les boulangers de Rotterdam travaillaient nuit et jour à fabriquer du biscuit; à Utrecht on ne trouvait pas un nombre suffisant d'armuriers pour exécuter les commandes de fusils et de pistolets; à Amsterdam les bourreliers ne cessaient de confectionner des selles et des harnais. La marine fut augmentée de six mille matelots; l'armée de terre s'accrut de sept mille soldats. Bien que ceux-ci ne pussent être enrôlés légalement sans le consentement de la fédération, ils étaient régulièrement exercés et disciplinés de manière à pouvoir être répartis dans les différents régiments, vingt-quatre heures après que ce consentement aurait été obtenu. Tout cela exigeait de l'argent comptant : par une stricte économie, et dans la prévision de quelque nécessité pressante, Guillaume avait amassé une somme de près de deux cent mille livres sterling, et le zèle de ses partisans pourvut à ce qui manquait encore. L'Angleterre lui envoya une grande quantité d'or, pas moins, dit-on, de cent mille guinées. Les Huguenots, qui dans leur exil avaient emporté avec eux beaucoup de matières précieuses, s'empressèrent de lui offrir tout ce qu'ils possédaient, car ils espéraient que la réussite de l'expédition leur rendrait leur patrie, et ils devaient craindre que l'insuccès leur enlevât même la sécurité, dont ils jouissaient dans le pays de leur adoption [1].

Pendant toute la fin du mois de juillet et la totalité du mois d'août, les préparatifs marchèrent rapidement, quoique trop lentement au gré de l'impatience de Guillaume. Entre l'Angleterre et la Hollande, les rapports prirent une grande activité, et l'on ne se fia plus aux moyens ordinaires de communication. Un bâtiment léger d'une admirable vitesse faisait constamment

[1] « Avaux Nég., » 2-12, 10-20, 11-21, 14-24, 16-26, 17-27 août et 23 août-2 sept. 1688.

le trajet entre Schevening et la côte orientale de notre île[1]. C'est ainsi que Guillaume reçut une série de lettres de personnes haut placées dans l'Église, dans l'État et dans l'armée. Pendant leur séjour à la Tour, deux évêques signataires de la mémorable pétition, Lloyd, évêque de Saint-Asaph, et Trelawney, évêque de Bristol, étaient revenus de leurs premières opinions au sujet de la doctrine de non-résistance, et se déclaraient enfin prêts à accueillir avec joie un libérateur armé. Le frère de l'évêque de Bristol, le colonel Charles Trelawney, qui commandait un des régiments de Tanger, maintenant connu sous le nom de 4e de ligne, s'engageait à tirer l'épée pour la défense de la religion protestante, et le féroce Kirke donnait les mêmes assurances. Churchill, dans une lettre écrite avec une certaine élévation de langage, signe certain qu'il allait commettre une bassesse, protestait, lui aussi, qu'il était résolu à remplir son devoir envers Dieu et envers son pays, et qu'il remettait entièrement son honneur entre les mains du prince d'Orange. Il est probable que Guillaume lut ces mots avec cet amer et sardonique sourire qui donnait quelquefois à sa physionomie une expression si peu agréable; mais il n'était pas chargé de garder l'honneur d'autrui, et le casuiste le plus rigide ne condamnait pas le général qui recherchait, utilisait et récompensait les services de traîtres qu'il ne pouvait que mépriser[2].

La lettre de Churchill fut apportée par Sidney. Celui-ci commençait à trouver l'Angleterre un séjour dangereux; aussi, après avoir pris toutes les précautions convenables pour cacher ses traces, avait-il passé en Hollande vers le milieu du mois d'août[3]. A peu près vers la même époque, Shrewsbury et Edward Russell traversaient l'océan Germanique dans un bateau loué avec le plus grand mystère, et débarquaient à La Haye; le premier apportait avec lui douze mille livres sterling empruntées en hypothéquant ses propriétés, et plaçait cette somme à la banque d'Amsterdam[4]. Devonshire, Danby et Lumley restèrent

[1] « Avaux Nég., » 4-14 sept. 1688.
[2] « Burnet, » I, 765; la lettre de Churchill à Guillaume est du 4 août 1688.
[3] Lettre de Guillaume à Bentinck, 17-27 août 1688.
[4] « Memoirs of the Duke of Shrewsbury, » 1718.

en Angleterre, s'engageant à prendre les armes dès que le Prince aurait mis le pied sur le sol anglais.

Il y a tout lieu de penser que vers ce temps Guillaume reçut pour la première fois, d'un tout autre côté, des assurances d'appui. Les intrigues de Sunderland sont enveloppées d'un mystère qu'aucune recherche ne réussirait probablement à percer; mais, bien qu'il soit impossible d'arriver à la vérité entière, il est facile de découvrir de palpables impostures. Pour des raisons évidentes, les Jacobites ont affirmé que la Révolution de 1688 fut le résultat d'un complot depuis longtemps tramé, et ils ont représenté Sunderland comme le principal conspirateur. C'était, a-t-on dit, pour accomplir ce grand projet qu'il excita son maître trop confiant à annuler des statuts, à créer un tribunal illégal, à confisquer les propriétés, et à envoyer en prison les Pères de l'Église anglicane. Ce roman ne repose sur aucun témoignage, et, bien qu'on le répète encore de nos jours, c'est à peine s'il mérite d'être réfuté. Il n'est pas de fait historique plus certain que l'opposition de Sunderland à quelques-unes des mesures les plus imprudentes de Jacques, et notamment aux poursuites contre les évêques, poursuites qui, par le fait, provoquèrent la crise décisive. Mais, même en supposant ce fait douteux, il resterait encore un argument qui à lui seul déciderait la question : quels pouvaient être les motifs de Sunderland de désirer une révolution? Sous le gouvernement existant, il se trouvait au pinacle de la prospérité et des honneurs; comme président du Conseil, il avait la préséance sur tous les Pairs temporels; comme principal secrétaire d'État, il était le membre le plus actif et le plus puissant du Cabinet; il pouvait aspirer à un titre de duc; déjà il avait obtenu la Jarretière, portée tout récemment par le brillant et inconstant Buckingham, qui, après avoir gaspillé une fortune princière et une belle intelligence, venait de descendre au tombeau, le cœur brisé, dans l'abandon et le mépris [1]. L'argent, que Sunderland estimait plus encore que les honneurs, pleuvait sur lui en une telle abondance, qu'avec la moindre économie il pouvait espérer

[1] « London Gazette, » 25 et 28 avril 1687.

de se voir avant peu d'années le plus riche particulier de l'Europe. Bien que considérables, les appointements réguliers de ses places n'étaient qu'une très-faible partie de son revenu. Du gouvernement français seulement il recevait chaque année près de six mille livres sterling, sans compter de magnifiques gratifications. Il avait fait marché avec Tyrconnel pour cinq mille livres par an, ou cinquante mille livres une fois payées à provenir d'Irlande. Quant aux sommes qu'il se procurait par la vente de places, de titres et de grâces, on ne peut qu'en conjecturer le montant, mais elles devaient être énormes. Jacques semblait prendre plaisir à combler de richesses celui dont il s'attribuait la conversion: toutes les amendes, toutes les confiscations allaient à Sunderland. Sur chaque faveur il prélevait une dîme; un solliciteur s'aventurait-il à demander directement une faveur au roi, celui-ci répondait: « En avez-vous parlé au Lord-président? » et quelqu'un ayant eu la hardiesse de dire que tout l'argent de la cour allait au Lord-président: « Eh bien! repartit Jacques, il le mérite tout[1]. » Je ne crains pas d'exagérer en disant que les bénéfices de Sunderland s'élevaient à trente mille livres sterling par an; et il faut se rappeler que les fortunes de trente mille livres sterling de rente étaient plus rares à cette époque que celles de cent mille livres ne le sont aujourd'hui. Il est probable qu'alors il n'y avait pas un seul pair du royaume dont la fortune particulière égalât le revenu que le ministre retirait de ses places.

Était-il probable qu'un nouvel état de choses rendît plus puissant et plus riche un homme si gravement compromis dans des actes illégaux et impopulaires, un membre de la Haute-Commission, un renégat que le peuple, dans les lieux publics, poursuivait de l'épithète de chien de Papiste? Était-il même probable qu'il échappât à une juste punition?

Sans doute, Sunderland s'était habitué depuis longtemps à

[1] « Secrets consults of the Romish party in Ireland. » Une lettre de Bonrepaux à Seignelay, du 12-22 sept. 1687, confirme ce que j'avance : « Il (Sunderland) « amassera beaucoup d'argent, le roy son maître lui donnant la plus grande partie « de celui qui provient des confiscations ou des accommodements que ceux qui ont « encouru des peines font pour obtenir leur grâce. »

prévoir l'époque où Guillaume et Marie, d'après l'ordre régulier de la nature et des lois, se trouveraient à la tête du gouvernement anglais, et il avait songé à se faire bien venir d'eux par des promesses et des services qui, s'ils eussent été connus à Whitehall, n'auraient pas augmenté son crédit. Cependant on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'il ne désirait nullement de les voir parvenir au pouvoir à la suite d'une révolution, et surtout qu'il était bien loin de prévoir une semblable révolution lorsque, vers la fin du mois de juin 1688, il abjura solennellement le Protestantisme.

A peine avait-il commis ce crime inexpiable, qui faisait de lui un objet de haine et de mépris pour la nation entière, qu'il apprit que l'ordre social et ecclésiastique d'Angleterre ne tarderait pas à être soutenu par les armes, soit nationales, soit étrangères. Dès ce moment il semble que tous ses plans se modifièrent. La crainte s'empara de son âme entière, et s'imprima sur son visage en traits si visibles, que chacun l'y pouvait lire[1]. Il n'était pas douteux qu'en cas de révolution les mauvais conseillers qui entouraient le trône auraient à rendre un compte sévère, et, parmi ces mauvais conseillers, il tenait le premier rang. La perte de ses places, de ses appointements, de ses pensions, était le moindre danger qu'il eût à craindre; son château patrimonial, ses bois d'Althorpe pouvaient être confisqués; lui-même passerait peut-être de longues années dans une prison; il lui faudrait peut-être finir ses jours en exil, pensionnaire dépendant de la générosité de la France. Mais il y avait pis encore : des visions terribles commencèrent à poursuivre le malheureux ministre; il voyait une foule innombrable encombrant Tower Hill et poussant de féroces cris de joie à la vue de l'apostat; il voyait l'échafaud tendu de noir, Burnet lisant la prière des agonisants, et Ketch, le bourreau, appuyé sur cette hache avec laquelle Russell et Monmouth avaient été si cruellement massacrés. Cependant il lui restait encore un refuge, refuge plus terrible pour un noble cœur que la prison ou l'échafaud : il pouvait, par une trahison opportune et bien combinée,

[1] Abda dit que la terreur de Sunderland était visible; voyez sa lettre du 26 oct.-1688.

obtenir son pardon des ennemis du gouvernement. Il était en mesure, dans les circonstances actuelles, de leur rendre des services inestimables, car il avait l'oreille du roi, une influence immense sur la cabale jésuitique, et la confiance aveugle de l'ambassadeur de France. Les moyens de communication ne lui manquaient pas non plus, moyens du reste bien dignes du but qu'il se proposait. La comtesse de Sunderland était une femme artificieuse qui, sous les dehors d'une dévotion qui en imposait à quelques hommes sérieux, menait de front et fort activement des intrigues politiques et amoureuses[1]. Le brillant et dissolu Henry Sidney était depuis longtemps son amant préféré, et Sunderland n'était pas fâché de la voir ainsi mise en communication avec la cour de La Haye. Quand il voulait transmettre quelque secret message en Hollande, il en parlait à sa femme, celle-ci écrivait à Sidney, et Sidney communiquait la lettre à Guillaume. Une de ces lettres fut interceptée, et remise à Jacques. La comtesse déclara qu'elle était fausse. Son mari, par un artifice vraiment caractéristique, se défendit en disant qu'il était impossible de supposer qu'un homme fût assez vil pour faire ce que lui-même il faisait très-réellement : « Et quand cette « écriture serait celle de ma femme, dit-il au roi, cela ne me « regarderait en rien. Votre Majesté connaît mes malheurs « domestiques : la liaison qui existe entre ma femme et M. Sidney « n'est que trop connue du public. Qui peut croire que j'aie été « prendre pour confident l'homme qui m'a blessé dans ce que « mon honneur a de plus sensible, l'homme que je dois le plus « détester[2]. » Cette défense fut trouvée satisfaisante, et les rapports secrets continuèrent à être transmis par le mari complaisant à la femme adultère, par la femme adultère à l'amant, et par l'amant aux ennemis de Jacques.

Ce fut probablement de vive voix, vers le milieu du mois d'août, que Sidney donna à Guillaume la première assurance positive de l'appui de Sunderland ; il est certain qu'à par-

[1] Comparez ce que dit Evelyn de la comtesse de Sunderland avec ce qu'en écrivait la princesse de Danemark, dans ses lettres adressées à La Haye, et avec les lettres de la comtesse à Sidney.

[2] Lettre de Bonrepaux à Seignelay du 11-21 juillet 1688.

tir de cette époque jusqu'au moment où l'expédition fut prête à mettre à la voile, il y eut entre la comtesse et son amant une correspondance des plus significatives. Il existe encore quelques lettres d'elle dont une partie est écrite en chiffres ; elles contiennent des assurances de bon vouloir et des promesses de service mêlées à d'instantes demandes de protection. La comtesse promet que son mari fera tout ce que désirent ses amis de La Haye ; elle suppose qu'il devra se résigner à un exil temporaire, mais elle espère que cet exil ne sera pas éternel, et que sa fortune patrimoniale sera épargnée ; enfin elle demande instamment qu'on lui dise quel serait le lieu où son mari ferait bien de se réfugier pour laisser passer la première fureur de l'orage [1].

L'appui de Sunderland fut accepté avec joie, car, à mesure qu'approchait le moment décisif, l'anxiété de Guillaume augmentait. Ses sentiments se cachaient au vulgaire sous un extérieur glacial, mais tout son cœur s'ouvrait à Bentinck. Les préparatifs n'étaient pas encore terminés ; on en soupçonnait déjà le but, qui ne pouvait rester longtemps caché ; le roi de France et la cité d'Amsterdam pouvaient encore faire tout échouer. Si le roi de France envoyait des forces considérables dans le Brabant, si le parti opposé au Stathouder levait la tête, tout était perdu. « Mon anxiété, mes tourments sont extrêmes, « écrivait le prince à Bentinck. Je vois à peine ma route devant « moi, et de ma vie je n'ai autant senti le besoin de la direction « de Dieu [2]. » La femme de Bentinck était alors dangereusement malade, et les deux amis souffraient de grandes inquiétudes à son sujet. « Dieu vous aide, écrivait Guillaume, et vous « donne la force nécessaire pour prendre votre part d'une « entreprise de laquelle dépend, autant qu'en peuvent juger les « hommes, le salut de son Église [3] ? »

Il était en effet impossible qu'un projet aussi vaste que celui

[1] Voyez les lettres de la comtesse dans la correspondance et le journal de Sidney, récemment publiés. M. Fox, dans sa copie des dépêches de Barillon, désigne le 30 août N. S. 1688 comme la date à partir de laquelle la trahison de Sunderland n'est plus douteuse.

[2] 19-29 août 1688.

[3] 4-14 sept. 1688.

qu'on formait contre le roi d'Angleterre restât longtemps secret. Aucune ruse ne pouvait empêcher des hommes intelligents de s'apercevoir que Guillaume faisait de grands préparatifs militaires et maritimes et d'en soupçonner le but. Dès le commencement du mois d'août on parlait mystérieusement dans tout Londres des grands événements qui approchaient. Albeville, cet homme faible et corrompu, se trouvait alors en congé en Angleterre. Il était sûr, ou du moins il affectait de l'être, que le gouvernement hollandais n'entretenait aucun projet hostile à Jacques; mais, pendant son absence de son poste, le comte d'Avaux remplissait avec une adresse remarquable les doubles fonctions d'ambassadeur de France et d'Angleterre, et fournissait à Barillon ainsi qu'à Louis XIV d'amples renseignements. Avaux était convaincu qu'il s'agissait d'une descente en Angleterre, et il réussit à faire partager sa conviction à son maître. Chaque courrier qui arrivait à Westminster, soit de La Haye, soit de Versailles, y apportait de sérieux avertissements[1]. Mais Jacques était sous l'empire d'une illusion que Sunderland, à ce qu'il paraît, prit soin d'entretenir. Le prince d'Orange, disait l'artificieux ministre, n'oserait jamais s'engager dans une expédition maritime et laisser la Hollande sans défense; les États-Généraux, se rappelant ce qu'ils avaient souffert et ce qu'ils avaient craint pendant la grande agonie de 1672, ne s'exposeraient pas au risque de voir encore camper une armée ennemie dans la plaine qui sépare Utrecht d'Amsterdam. Sans doute on était mécontent en Angleterre, mais il y avait loin du mécontentement à la révolte, et les hommes riches et haut placés n'étaient pas disposés à hasarder légèrement leurs places, leur fortune et leur vie. Que de Whigs éminents parlaient bien haut, alors que Monmouth était encore en Hollande! Et cependant, quand il leva l'étendard de la révolte, quel homme éminent le rejoignit? Au reste, il n'était pas difficile de deviner pourquoi Louis XIV propageait ces absurdes rumeurs: sans doute il espérait par là effrayer le roi d'Angleterre et l'engager ainsi à se ranger du côté de la France dans l'affaire de Cologne. C'est par

[1] Voyez: « Avaux, » 19-24 juill., 31 juill.-10 août et 11-21 août 1688; et Lettres de Louis XIV en date des 2-12 et 16-26 août 1688.

de semblables raisonnements que Jacques se laissa endormir dans une folle sécurité [1]. Les craintes et l'indignation de Louis XIV augmentaient de jour en jour; ses lettres devenaient plus aigres et plus véhémentes [2]. Il ne pouvait s'expliquer, écrivait-il, cette torpeur à la veille d'une crise terrible. Le roi d'Angleterre était donc ensorcelé? Ses ministres étaient donc aveugles? Était-il bien possible que personne ne sût, à Whitehall, ce qui se passait en Angleterre et sur le continent? Une sécurité si insensée ne pouvait s'attribuer seulement à l'imprévoyance ; il devait y avoir trahison, et Jacques se trouvait évidemment en de mauvaises mains. Barillon reçut donc une recommandation sérieuse de ne pas se fier implicitement aux ministres anglais; mais ce fut en vain, Sunderland avait jeté sur lui comme sur le roi un charme que nul avertissement ne pouvait rompre.

Louis XIV déployait une grande activité : Bonrepaux, bien plus perspicace que Barillon, et qui de plus s'était toujours méfié de Sunderland, fut expédié à Londres pour offrir à Jacques des secours maritimes; Avaux reçut en même temps l'ordre de déclarer aux États-Généraux que la France prenait Jacques sous sa protection; un corps considérable de troupes se tint prêt à marcher vers la Hollande. Cette audacieuse tentative pour sauver malgré lui un tyran aveuglé fut décidée avec le consentement de Skelton, alors envoyé d'Angleterre à la cour de Versailles.

Avaux, conformément à ses instructions, demanda aux États-Généraux une audience qui lui fut immédiatement accordée. L'assemblée se trouva plus nombreuse que de coutume : on supposait généralement qu'il s'agissait de recevoir quelque ouverture relativement à un traité de commerce, et dans cette conviction le président apporta même une réponse rédigée à l'avance. Aussitôt qu'Avaux commença à développer son message, on vit paraître des signes non équivoques d'inquiétude; les membres que l'on supposait dans la confiance du prince

[1] Voyez : « Barillon, » 20-30 août et 23 août-2 sept. 1688; — « Adda, » 24 août-3 sept.; et « Clarke's Life of James, » 177. Orig. Mem.

[2] Louis XIV à Barillon, 3-13, 8-18 et 11-21 sept. 1688.

tenaient les yeux baissés; et quand l'envoyé de France déclara que son maître, lié par l'amitié et par les traités avec Sa Majesté britannique, considérerait toute attaque contre l'Angleterre comme une déclaration de guerre à la France, l'agitation fut au comble. Le président, pris au dépourvu, balbutia quelques phrases évasives et la séance fut levée. Par la même occasion, Avaux notifia aux États-Généraux que Louis XIV prenait sous sa protection le cardinal Furstemberg et le chapitre de Cologne[1].

Les députés restèrent livrés à une grande agitation. Les uns recommandaient la patience et la prudence, d'autres ne respiraient que la guerre. Fagel s'exprima avec force au sujet de l'insolence de la France, et supplia ses collègues de ne pas se laisser effrayer par des menaces. La meilleure réponse à faire à une semblable communication, dit-il, est de lever de nouvelles troupes et d'armer de nouveaux bâtiments. On dépêcha sur l'heure un courrier pour rappeler Guillaume de Minden où il était en conférence sérieuse avec l'électeur de Brandebourg.

Mais on pouvait être sans crainte. Jacques était résolu à se perdre, et tous les efforts pour le retenir l'engageaient à se précipiter avec plus d'ardeur vers sa ruine. Alors que son trône ne courait aucun danger, que son peuple était soumis, que le plus obséquieux des Parlements s'empressait de devancer tous ses désirs raisonnables, que les puissances étrangères rivalisaient de courtoisie à son égard, et qu'enfin il ne dépendait que de lui de devenir l'arbitre de la chrétienté, il s'était abaissé jusqu'à se faire l'esclave et le salarié de la France. Et aujourd'hui que par une série de crimes et de folies, il s'était aliéné ses voisins, ses sujets, ses soldats, ses matelots, ses enfants; qu'il ne s'était laissé d'autre refuge que la protection de la France; il se livrait à un accès d'orgueil, et se décidait à revendiquer son indépendance. Ce soutien, accepté avec d'ignominieuses larmes de reconnaissance quand il n'en avait pas besoin, maintenant qu'il lui était indispensable il le rejetait avec mépris. Il

[1] « Avaux, » 23 août-2 sept. et 30 août-9 sept. 1688.

s'était montré abject quand il pouvait à bon droit se montrer pointilleux au sujet de sa dignité, et il devenait hautain et ingrat quand sa hauteur devait attirer sur lui la dérision et la ruine. Il repoussa comme une injure cette intervention amicale qui pouvait encore le sauver. « Vit-on jamais traiter ainsi « un roi? » disait-il. Était-il un enfant ou un idiot, pour que d'autres se crussent obligés de penser pour lui? Le prenait-on pour un petit prince ou un cardinal Furstemberg qui devait tomber s'il n'était soutenu par un protecteur puissant? Devait-il se laisser déshonorer aux yeux de toute l'Europe par une fastueuse protection qu'il n'avait point sollicitée?

Skelton fut rappelé pour rendre compte de sa conduite, et aussitôt arrivé il fut enfermé à la Tour. Citters, au contraire, se vit bien accueilli et eut une longue audience du roi. Avec une sincérité que les diplomates ne se croient pas toujours obligés de montrer en de semblables occasions, il put désavouer au nom des États-Généraux tout projet hostile; car les États-Généraux n'avaient jusqu'alors donné aucun assentiment officiel aux projets de Guillaume, et il n'était nullement impossible qu'ils se refusassent à les sanctionner. Jacques protesta qu'il ne croyait pas aux bruits d'une invasion hollandaise, et que la conduite du gouvernement français l'avait à la fois surpris et contrarié. Middleton fut chargé d'assurer tous les ministres étrangers que l'alliance entre la France et l'Angleterre, que le cabinet de Versailles avait imaginée dans son propre intérêt, n'existait pas. Jacques dit au Nonce que les desseins du roi de France étaient palpables, mais qu'ils seraient déjoués : cette officieuse protection était à la fois une insulte et un piége. « Mon bon frère, dit-il, a d'excellentes qualités, mais la flatterie « et la vanité lui ont tourné la tête [1]. » Adda, qui s'inquiétait plus des affaires de Cologne que de celles d'Angleterre, l'entretint dans cette étrange illusion. Albeville, qui était retourné à son poste, reçut l'ordre de donner des assurances de bonne amitié aux États-Généraux, et d'ajouter quelques phrases altières qui n'eussent pas été déplacées dans la bouche de

[1] « Che l'adulazione e la vanità gli avevano tornato i capo. « Adda, » 31 août-10 sept. 1688.

Cromwell ou d'Élisabeth. « La dignité et la puissance de mon « maître, dit-il, le placent au-dessus de la position qu'affecte « de lui assigner la France. Il y a quelque différence entre un « roi d'Angleterre et un archevêque de Cologne. » A Whitehall, Bonrepaux fut reçu froidement ; on ne refusa pas positivement le secours maritime qu'il offrait, mais il dut repartir sans rien conclure ; et les envoyés des Provinces-Unies et de la maison d'Autriche furent informés que cette mission avait déplu au roi, et n'avait produit aucun résultat. Après la Révolution, Sunderland se vanta, et probablement avec raison, d'avoir poussé son maître à rejeter l'assistance de la France [1].

L'inconcevable folie de Jacques excita naturellement l'indignation de son puissant voisin. Louis XIV se plaignait de ce qu'en retour du plus grand service qu'il pût rendre au gouvernement anglais, celui-ci lui donnait un démenti à la face de toute la chrétienté. Il remarquait avec raison que ce que d'Avaux avait dit relativement à l'alliance entre la France et l'Angleterre était vrai quant au fond, bien que ce ne fût pas vrai à la lettre. Il n'existait pas, sans doute, un traité formulé en articles, signé et ratifié ; mais depuis plusieurs années les deux cours avaient échangé des assurances qui pour des hommes honorables équivalaient à un traité. Louis XIV ajoutait que, quelque élevée que fût sa position en Europe, il ne serait jamais assez absurdement jaloux de sa dignité pour regarder comme une insulte un acte dicté par l'amitié ; la position du roi d'Angleterre était bien différente, et bientôt il comprendrait la valeur de l'assistance qu'il avait rejetée de si mauvaise grâce [2].

Toutefois, malgré la folie et l'ingratitude de Jacques, le roi de France aurait bien fait de persister dans la résolution qu'il avait notifiée aux États-Généraux. C'était l'opinion arrêtée d'Avaux que sa sagacité et sa raison rendaient un antagoniste

[1] Voyez : « Citters, » 11-21 sept. 1688; — « Avaux, » 17-27 sept. et 27 sept.-7 oct.; — « Barillon, » 23 sept.-3 oct. 1688; — « Wagenaar, » liv. LX, et « Sunderland's Apology. » On a souvent prétendu que Jacques avait refusé l'aide d'une armée française. Le fait est que jamais elle ne lui fut offerte, et, de plus, ces troupes françaises lui eussent été bien moins utiles en passant le détroit qu'en menaçant les frontières de la Hollande.

[2] Louis XIV à Barillon, 20-30 sept. 1688.

digne de Guillaume. Le but principal du gouvernement français, c'est ainsi que raisonnait l'habile ambassadeur, devait être d'empêcher la descente projetée en Angleterre, et le meilleur moyen de l'empêcher c'était d'envahir les Pays-Bas espagnols et de menacer la frontière batave. A la vérité, le prince d'Orange avait tellement à cœur d'exécuter son entreprise, qu'il y persisterait quand même le drapeau blanc flotterait sur les murs de Bruxelles; il avait été jusqu'à dire que si les Espagnols parvenaient seulement à rester maîtres d'Ostende, de Mons et de Namur jusqu'au printemps suivant, il reviendrait alors d'Angleterre avec des forces suffisantes pour reconquérir bientôt tout le terrain perdu. Mais si c'était là l'opinion du prince, ce n'était pas celle des États-Généraux; ceux-ci ne consentiraient pas volontiers à envoyer leur capitaine général et la fleur de leur armée au delà des mers, tandis qu'un formidable ennemi menaçait leur propre territoire [1].

Le roi de France admettait la justesse de ce raisonnement; mais il s'était déjà décidé à suivre une autre ligne de conduite. Peut-être que, poussé à bout par le manque d'égards et l'entêtement du gouvernement anglais, il satisfit sa mauvaise humeur aux dépens de son intérêt; peut-être se laissa-t-il égarer par les conseils de son ministre de la guerre, Louvois, dont l'influence était grande, et qui n'aimait guère Avaux. Toujours est-il qu'on résolut de frapper subitement un grand coup sur un point éloigné de la Hollande. Louis XIV retira tout à coup ses troupes de la Hollande et les lança sur l'Allemagne. Une armée placée nominalement sous les ordres du Dauphin, mais dirigée en réalité par le duc de Duras et par Vauban, le créateur de l'art des fortifications, investit Philipsbourg; une seconde armée, conduite par le marquis de Boufflers, s'empara de Worms, de Mayence et de Trèves; une troisième, commandée par le marquis d'Humières, occupa Bonn. Sur les bords du Rhin, depuis Carlsruhe jusqu'à Cologne, les armées françaises triomphèrent. La nouvelle de la prise de Philipsbourg arriva à Versailles le jour de la Toussaint, pendant que la cour était réunie dans la chapelle

[1] « Avaux, » 27 sept.-7 oct. et 4-14 oct. 1688.

pour entendre un sermon. Le roi ayant fait signe au prédicateur de s'arrêter, annonça lui-même cette bonne nouvelle à l'assemblée, et s'agenouilla pour remercier Dieu de ce grand succès. Tout le monde pleurait de joie [1]. Le peuple français, si ardent et si facile à émouvoir, accueillit cette nouvelle avec enthousiasme. Les poëtes célébrèrent les triomphes de leur magnifique protecteur, les prédicateurs vantèrent, du haut de la chaire, la sagesse et la magnanimité du fils aîné de l'Église; un *Te Deum* fut chanté avec une pompe inaccoutumée, et les notes solennelles de l'orgue se mêlèrent au son retentissant des cymbales et du clairon. Il n'y avait cependant pas lieu de se réjouir. Le grand politique qui dirigeait la coalition européenne souriait intérieurement de l'énergie mal dirigée de son ennemi. Sans doute, grâce à sa rapidité d'action, Louis XIV gagnait quelques avantages du côté de l'Allemagne, mais ces avantages importeraient peu, si l'Angleterre inactive et avilie sous quatre rois successifs se relevait tout à coup et reprenait son rang parmi les nations de l'Europe. Il suffisait de quelques semaines pour assurer le succès de l'entreprise dont dépendait le sort du monde civilisé, et pendant ces quelques semaines les Provinces-Unies se trouvaient en sûreté.

Dès lors Guillaume poussa ses préparatifs avec une activité infatigable et avec moins de secret qu'il n'avait cru nécessaire jusque-là. Chaque jour il recevait des cours étrangères des promesses d'appui. A La Haye toute opposition avait cessé : ce fut en vain qu'Avaux employa jusqu'au dernier moment toute son habileté à ranimer la faction qui pendant trois générations s'était opposée à la maison d'Orange. Les chefs de cette faction continuaient, il est vrai, à détester le Stathouder; ils craignaient avec raison que, s'il réussissait en Angleterre, il ne tarderait pas à devenir maître absolu de la Hollande; néanmoins les fautes de la cour de Versailles et l'adresse avec laquelle le prince en profita rendaient impossible toute lutte contre lui. Guillaume vit qu'il était temps de demander la sanction des États. Amsterdam était le quartier général du parti

[1] Lettre de madame de Sévigné du 24 oct.-3 nov. 1688.

hostile à sa race, à son pouvoir et à sa personne, et cependant même à Amsterdam il ne devait rien redouter pour le moment. Quelques-uns des principaux fonctionnaires de cette ville avaient eu de fréquentes conférences avec lui, avec Dykvelt et avec Bentinck, et s'étaient engagés à faciliter, ou du moins à ne pas contrarier son grand projet. Les uns étaient exaspérés par les derniers édits commerciaux de Louis XIV; d'autres déploraient le sort de leurs parents et de leurs amis exposés aux dragonnades françaises; d'autres reculaient devant la responsabilité de créer un schisme qui pouvait être fatal à la Confédération Batave; d'autres, enfin, redoutaient la populace qui, exaltée par les exhortations de prédicateurs enthousiastes, se montrait prête à faire prompte justice de tout traître à la cause protestante. La majorité de ce conseil de ville depuis si longtemps dévoué à la France se prononça donc en faveur de l'expédition de Guillaume. Désormais il n'y avait plus d'opposition à craindre sur aucun point des Provinces-Unies, et la sanction pleine et entière de la Confédération fut formellement donnée à l'entreprise dans des séances secrètes [1].

Le prince avait déjà jeté les yeux sur un général digne de lui servir de second. Cette précaution était importante: une balle perdue ou le poignard d'un assassin pouvant d'un instant à l'autre laisser l'expédition sans chef, et un successeur devait se trouver prêt à occuper la place devenue vacante. Il était impossible, cependant, de désigner un Anglais sans blesser ou les Tories ou les Whigs, et en outre aucun Anglais de cette époque n'avait montré les talents militaires nécessaires pour diriger une campagne. D'un autre côté, il était difficile d'accorder la prééminence à un étranger sans blesser la susceptibilité nationale des orgueilleux insulaires. Un homme, un seul en Europe, remplissait toutes les conditions requises: c'était Frédéric, comte de Schomberg, Allemand descendant d'une famille noble du Palatinat, et généralement regardé comme le

[1] Voyez : « Witson MS. » cité par Wagenaar; — « Lord Lonsdale's Memoirs; » et « Avaux, » 4-14 et 5-15 oct. 1688. La déclaration formelle des États-Généraux est datée du 18-28 oct. 1688. On la trouvera dans le Recueil des traités, vol. IV, n° 225.

plus grand homme de guerre de ce temps. Sa loyauté et sa piété, qu'on ne trouva jamais en défaut quoique éprouvées par de fortes tentations, inspiraient le respect et la confiance universelles. Bien que Protestant, Schomberg avait été pendant de longues années au service de Louis XIV, et en dépit du mauvais vouloir des Jésuites, il avait arraché à son maître, en récompense de nombreuses actions d'éclat, le bâton de maréchal de France. A l'époque où commencèrent les persécutions religieuses, le brave vétéran refusa obstinément d'acheter la faveur royale par une apostasie, se démit sans murmurer de tous ses honneurs et de tous ses commandements, et, quittant pour toujours sa patrie adoptive, se réfugia à la cour de Berlin. Agé de plus de soixante-dix ans, il était encore plein de vigueur, au physique et au moral; il avait habité l'Angleterre, où il était à la fois aimé et honoré, et possédait même un avantage dont bien peu d'étrangers pouvaient se vanter alors: il parlait notre langue, non-seulement d'une manière intelligible, mais encore avec élégance et pureté. Guillaume le choisit pour son lieutenant, avec le consentement de l'Électeur de Brandebourg et l'approbation de tous les partis anglais[1].

La ville de La Haye était alors encombrée d'aventuriers anglais de tous les différents partis que la tyrannie de Jacques réunissait dans une bizarre coalition. C'étaient de vieux royalistes qui avaient versé leur sang pour le trône; de vieux agitateurs de l'armée du Parlement; des Tories persécutés à l'époque du Bill d'Exclusion; des Whigs qui s'étaient réfugiés sur le continent à cause de la part qu'ils avaient prise au complot du Rye House.

Dans cette grande réunion, on remarquait surtout Charles Gerard, comte de Macclesfield, vieux Cavalier qui, après s'être battu pour Charles Ier, avait partagé l'exil de Charles II; Archibald Campbell, fils aîné de l'infortuné Argyle, qui n'avait hérité que d'un nom illustre et du dévouement inaliénable d'un clan nombreux; Charles Paulet, comte de Wiltshire, héritier

[1] Voyez : « Abrégé de la vie de Frédéric, duc de Schomberg, » 1680; — Lettre de Sidney à Guillaume, du 30 juin 1688; et « Burnet, » I, 677.

présomptif du marquisat de Winchester, et Peregrine Osborne, Lord Dumblane, héritier présomptif du comté de Danby. Au premier rang des volontaires se voyait Mordaunt, enthousiasmé par la perspective d'aventures qui convenaient à sa fougueuse imagination. Fletcher de Saltoun ayant appris, pendant qu'il défendait la frontière de la chrétienté contre les infidèles, qu'un espoir de délivrance semblait luire pour sa patrie, accourut offrir le secours de son épée. Sir Patrick Hume, qui, depuis sa fuite d'Écosse, vivait tranquillement à Utrecht, quitta sa retraite; mais fort heureusement son éloquence ne produisit, en cette occasion, aucun mauvais résultat, car il n'entrait nullement dans les idées du prince d'Orange de se faire le lieutenant d'une réunion délibérante comme celle qui avait fait échouer l'entreprise d'Argyle. L'artificieux et turbulent Wildman, qui, ne se trouvant pas en sûreté en Angleterre, l'avait quittée depuis quelque temps pour l'Allemagne, se rendit, lui aussi, à la cour de La Haye. Là se voyait encore Carstairs, ministre presbytérien écossais, supérieur par la finesse et le courage à presque tous les politiques de son époque. Initié quelques années auparavant, par Fagel, à d'importants secrets, les tourments horribles des brodequins et des tenailles n'avaient pu les lui arracher, et ce rare courage lui avait assuré le premier rang, après Bentinck, dans l'estime et la confiance du Prince[1]. Quant à Fergusson, qui ne pouvait rester inactif quand une révolution se préparait, il s'assura un passage à bord de la flotte; mais, malgré tous ses efforts pour se rendre important parmi ses compagnons, il n'inspirait que la méfiance et le mépris. Il avait joué un grand rôle parmi le groupe de proscrits ignorants et exaltés qui poussèrent le faible Monmouth à sa perte; mais il n'y avait pas de place pour un agitateur de bas étage, moitié fou et moitié fripon, parmi les graves hommes d'État et les généraux qui partageaient avec le calme et prudent Guillaume les dangers de son entreprise.

La différence entre l'expédition de 1685 et celle de 1688 est suffisamment marquée par la différence des manifestes que pu-

[1] Voyez : « Burnet, » I, 584; et « Mackay's Memoirs. »

blièrent les chefs de ces deux entreprises. Ferguson avait griffonné pour Monmouth un absurde et violent libelle où il était question de l'incendie de Londres, de l'étranglement de Godfrey, du meurtre d'Essex et de l'empoisonnement du roi Charles. Le manifeste de Guillaume fut rédigé par le Grand Pensionnaire Fagel, publiciste renommé. Quoique grave et savant, ce manifeste était beaucoup trop prolixe dans sa forme primitive; mais il fut abrégé et traduit en anglais par Burnet, qui, mieux que personne, possédait l'art des compositions populaires. Il commençait par un préambule solennel exposant que, dans toute société, l'observation stricte de la loi importe également au bonheur des nations et à la sécurité des gouvernements; le prince d'Orange avait donc vu avec un profond regret que, grâce aux mauvais conseils de ministres pervers, les lois fondamentales d'un pays auquel il était étroitement attaché par les liens du sang et ceux du mariage fussent ouvertement et systématiquement violées. Le pouvoir dispensatif du roi avait été tellement étendu à l'égard des actes du Parlement, que toute l'autorité législative se trouvait transférée à la couronne. On avait obtenu des cours de justice des décisions contraires à l'esprit de la constitution, en destituant les juges les uns après les autres, jusqu'à ce que les tribunaux fussent composés d'hommes prêts à obéir aveuglément aux ordres du gouvernement. Nonobstant les promesses réitérées du roi de maintenir la religion anglicane, des personnes notoirement hostiles à cette religion avaient été promues, non-seulement à des emplois civils, mais encore à des bénéfices ecclésiastiques. Contrairement aux statuts les plus formels, le gouvernement de l'Église anglicane avait été remis à une nouvelle cour de Haute-Commission, dans laquelle siégeait un Papiste avéré. De fidèles sujets, pour s'être refusés à manquer à leur devoir et à violer leurs serments, s'étaient vu expulser de leurs propriétés, au mépris de la Grande Charte des libertés d'Angleterre, tandis que des hommes qui légalement ne pouvaient pas mettre le pied dans le pays, avaient été placés à la tête des universités, pour la corruption de la jeunesse. Des lieutenants de comtés, des sous-gouverneurs, des juges de paix, avaient été destitués en masse

pour s'être refusés à soutenir une politique inconstitutionnelle et pernicieuse. Les franchises de presque tous les bourgs du royaume avaient été supprimées. Les cours de justice étaient dans un tel état, que, même en matière civile, leurs décisions n'inspiraient aucune confiance, et qu'en matière criminelle leur servilité avait inondé le royaume de sang innocent. Tous ces abus, abhorrés de la nation anglaise, on les voulait défendre, à ce qu'il paraissait, à l'aide d'une armée de Papistes irlandais. Mais ce n'était pas tout encore: les princes les plus arbitraires ne considérèrent jamais comme une offense la requête d'un sujet, qui exposait en termes humbles et modérés ses griefs et en demandait le redressement; néanmoins, en Angleterre pétitionner était devenu un délit. Les pères de l'Église qui venaient d'être emprisonnés et persécutés, ne l'avaient été que pour avoir présenté à leur souverain la pétition la plus respectueuse, et chaque juge qui avait opiné en leur faveur s'était vu à l'instant révoquer de ses fonctions. La convocation d'un Parlement libre et régulier pouvait sans doute porter remède à tous ces maux ; mais, à moins d'un changement complet dans l'esprit de l'administration, la nation ne pouvait guère espérer de voir un tel Parlement. La cour comptait évidemment réunir, au moyen de corporations dépendantes et de scrutateurs papistes, une Chambre des communes qui ne le serait que de nom. En dernier lieu, certaines circonstances faisaient naître le soupçon que l'enfant qu'on appelait le prince de Galles n'était pas réellement le fils de la reine. Pour tous ces motifs, et en vertu de sa proche parenté avec la maison royale d'Angleterre, le Prince, pénétré de reconnaissance pour l'affection que la nation avait toujours témoignée à sa femme bien-aimée ainsi qu'à lui-même, s'était décidé, d'après les instances d'un grand nombre de Lords spirituels et temporels et de citoyens anglais de tous rangs, à se rendre en Angleterre à la tête d'une force suffisante pour résister à la violence. Il repoussait toute idée de conquête; il protestait que, tant que ses troupes resteraient en Angleterre, elles seraient soumises aux règles de la plus stricte discipline, et qu'elles se retireraient dès que le pays serait délivré de la tyrannie. Son unique but

était la réunion d'un Parlement libre et régulier; et il s'engageait solennellement à laisser à la décision de ce Parlement toutes les questions publiques et privées.

Dès que cette déclaration commença à circuler dans la ville de La Haye, on vit apparaître des signes de dissension parmi les Anglais. Widlman, infatigable dans le mal, persuada à quelques-uns de ses compatriotes, et entre autres à Mordaunt, à la fois si léger et si obstiné, de déclarer qu'ils ne prendraient pas les armes à de semblables conditions. Le Manifeste, disait-il, n'avait été rédigé qu'en vue de plaire aux Cavaliers et aux ecclésiastiques; les griefs de l'Église ainsi que le procès des évêques y figuraient trop en première ligne. On ne faisait aucune allusion à la manière tyrannique dont les Whigs avaient été traités par les Tories avant que ceux-ci se fussent séparés de la cour. Wildman proposa un contre-projet rédigé par lui, qui, s'il eût été adopté, aurait éloigné tout le clergé anglican et les quatre cinquièmes de l'aristocratie terrienne. A leur tour, les Whigs les plus influents s'opposèrent à Wildman; Russell surtout déclara que, si l'on adoptait un manifeste si insensé, c'en était fait de la coalition qui pouvait seul délivrer le pays. Enfin Guillaume, avec son bon sens habituel, trancha la dispute, en décidant que le manifeste resterait à peu près tel qu'il avait été écrit par Fagel et Burnet [1].

Pendant que tout cela se passait en Hollande, Jacques commençait à comprendre le danger qui le menaçait. De tous côtés arrivaient des avis qui ne pouvaient être dédaignés; et enfin une dépêche d'Albeville vint dissiper tous les doutes. Lorsque le roi en eut pris lecture, il devint subitement pâle, et resta muet quelques instants [2]. Sa terreur était naturelle : le premier vent d'est pouvait amener sur le rivage de son royaume une armée ennemie; toute l'Europe, à l'exception d'un seul gouvernement, attendait avec impatience la nouvelle de sa chute, et il avait follement refusé l'aide de cette puissance amie. Il était même allé jusqu'à reconnaître par des insultes l'interven-

[1] « Burnet, » I, 775, 780.
[2] « Eachard's History of the Revolution, » II, 2.

tion amicale qui aurait pu le sauver ! Les armées françaises qui, sans son stupide refus, auraient été occupées à intimider les États-Généraux, assiégeaient Philipsbourg, ou tenaient garnison à Mayence. Dans peu de jours, il aurait à combattre sur le sol anglais pour sa couronne et pour les droits de son fils. En apparence cependant, ses ressources étaient considérables. La marine se trouvait en meilleur état qu'à l'époque de son avénement, et cette amélioration devait être attribuée en partie à ses efforts personnels. Au lieu de nommer un Lord-grand-amiral, ou un Conseil de l'Amirauté, il s'était réservé la haute direction des affaires maritimes, en se faisant aider vigoureusement par Pepys. Le proverbe dit que l'œil du maître vaut mieux que celui du valet, et, à une époque de corruption et de péculat, quand un département est surveillé personnellement et avec soin par un souverain, même dépourvu de grande capacité, ce département sera comparativement exempt d'abus. Certes, il eût été facile de trouver un ministre de la marine plus habile que Jacques, mais il n'eût pas été facile de trouver parmi les hommes publics de cette époque un ministre de la marine, autre que Jacques, qui n'eût pas fraudé sur les approvisionnements, reçu des pots-de-vin des fournisseurs, et fait payer à la couronne des réparations qui n'avaient jamais été faites. En un mot, le roi était le seul homme sur lequel on pût compter pour ne pas voler le roi. Il y avait donc eu, dans les trois dernières années, moins de gaspillage et de vols dans les arsenaux que précédemment ; on avait construit des vaisseaux propres à tenir la mer ; enfin, une ordonnance salutaire était venue augmenter la solde des capitaines, tout en leur défendant sévèrement de transporter des marchandises d'un port à un autre sans l'autorisation royale. Ces réformes portaient déjà leurs fruits, et Jacques put sans peine équiper en peu de temps une flotte considérable. Trente vaisseaux de ligne, tous de troisième et de quatrième classe, furent réunis dans la Tamise, sous le commandement de lord Dartmouth. La fidélité de Dartmouth était à l'abri du soupçon, et on lui supposait autant d'intelligence et de connaissances professionnelles qu'à tout autre de ces marins aristocrates qui, dans ces temps, parvenaient aux commande-

ments maritimes les plus élevés sans aucune éducation navale, et qui se trouvaient à la fois capitaines de vaisseau sur mer et colonels d'infanterie à terre [1].

L'armée régulière de terre, la plus considérable qu'eût commandée un roi d'Angleterre, fut encore augmentée. On incorpora de nouvelles compagnies dans les régiments déjà existants, et l'on délivra des brevets pour en lever de nouveaux : quatre mille hommes furent ainsi ajoutés à l'armée anglaise. On fit aussi venir d'Irlande en toute hâte trois mille hommes, et pareil nombre reçut l'ordre de se diriger d'Écosse vers le Sud. Jacques estimait à quarante mille, sans compter la milice, le nombre des soldats qu'il pourrait opposer aux assaillants [2].

L'armée de terre et de mer était donc plus que suffisante pour repousser une invasion hollandaise. Mais pouvait-on compter sur l'une ou sur l'autre? La milice n'irait-elle pas rejoindre par milliers l'étendard du libérateur? Le parti qui, quelques années auparavant, avait tiré l'épée pour Monmouth, accueillerait sans doute le prince d'Orange avec empressement. Et cet autre parti qui, pendant quarante-sept ans, avait été le rempart de la monarchie, qu'était-il devenu? Où étaient aujourd'hui ces vaillants gentilshommes qui jadis se montraient toujours prêts à verser leur sang pour la couronne? Outragés, insultés, chassés de leurs sièges de magistrats, privés de tout commandement militaire, ils voyaient le danger de leur ingrat souverain avec un plaisir non déguisé. Où étaient ces prélats et ces prêtres qui, du haut de dix mille chaires, proclamaient l'obligation d'obéir à l'oint du Seigneur, son délégué sur la terre? Les uns avaient été emprisonnés, d'autres dépouillés; tous, placés sous la verge de fer de la Haute-Commission, craignaient à chaque instant que quelque nouveau caprice tyrannique ne les privât de leurs bénéfices, et ne les laissât sans un morceau de pain. On ne pouvait croire, sans doute, même à cette heure, que des Angli-

[1] Voyez : « Pepys's Memoirs, relating to the Royal navy, » 1690; — « Clarke's Life of James the Second, » II, 186; — « Original Memoirs; » — « Adda, » 24 sept.-4 oct.; et « Citters, » 21 sept.-1er oct.

[2] Voyez : « Clarke's Life of James the Second, » II, 186; — « Original Memoirs; » — « Adda, » 24 sept.-4 oct.; et « Citters, » 21 sept.-1er oct. 1688.

cans zélés oubliassent assez les doctrines dont ils s'étaient fait gloire, pour prendre part à une résistance active; mais leur oppresseur pouvait-il s'attendre à les trouver encore animés de cet esprit qui, dans la génération précédente, les fit triompher des armées d'Essex et de Waller, et qui ne céda qu'après des efforts surhumains au génie et à la vigueur de Cromwell? La crainte vainquit le tyran. Il ne disait plus que les concessions avaient toujours perdu les princes, et il avouait à contre-cœur qu'il lui fallait encore une fois s'abaisser jusqu'à faire des avances aux Tories [1]. Il y a tout lieu de supposer qu'à cette époque Halifax fut invité à rentrer aux affaires, et qu'il s'y montra assez disposé. Le rôle de médiateur entre le trône et la nation était celui qui lui convenait le mieux et qu'il ambitionnait le plus. On ignore ce qui fit rompre la négociation; mais il est probable que la question du droit de dispense créa une difficulté insurmontable. Son opposition à ce droit l'avait fait disgracier trois ans auparavant, et ce qui était arrivé depuis n'était pas de nature à changer ses idées. Jacques, de son côté, se refusait absolument à faire aucune concession sur ce point [2]. Sur tout le reste, il se montra moins opiniâtre : il publia une proclamation dans laquelle il promettait solennellement de protéger l'Église anglicane et de maintenir l'Acte d'Uniformité; il se déclarait prêt à faire les plus grands sacrifices pour obtenir la concorde; il n'insisterait plus pour obtenir l'admission des Catholiques à la Chambre des communes, et il exprimait l'espoir que la nation apprécierait à sa juste valeur cette preuve du désir qu'il avait de la satisfaire. Trois jours après, il notifia son intention de réinstaller tous les magistrats et tous les sous-gouverneurs de comtés destitués pour avoir refusé de soutenir sa politique; et le jour même où parut cette notification, la suspension de Compton fut levée [3].

[1] « Adda, » 28 sept.-8 oct. 1688. — Cette dépêche dépeint avec force la crainte qu'éprouvait Jacques de voir une défection générale chez ses sujets.

[2] Le peu de détails que nous possédons sur cette négociation nous sont fournis par Reresby; il les tenait lui-même d'une dame qu'il ne nomme pas, et à laquelle il ne faut pas accorder une confiance illimitée.

[3] « London Gazette, » 24, 27 sept. et 1er oct. 1688.

A la même époque, le roi reçut en audience tous les évêques présents à Londres. Ils avaient demandé à être admis à offrir leurs conseils dans ce moment de crise. Le primat porta la parole : il demanda respectueusement que les fonctions publiques fussent remises entre les mains de personnes ayant qualité pour les remplir; que tous les actes consommés en vertu du droit de dispense fussent révoqués; que la commission ecclésiastique fût abolie; qu'on réparât les injustices commises à l'égard de Magdalene-College, et qu'on rétablit les anciennes franchises des corporations municipales. Il donna à entendre clairement qu'il était un autre acte bien désirable qui consoliderait complétement le trône et calmerait les inquiétudes du pays. Si Sa Majesté consentait à étudier de nouveau les points en discussion entre l'Église de Rome et l'Église anglicane, il se pourrait, Dieu bénissant les arguments que les évêques voulaient faire valoir, qu'elle acquît la conviction que son devoir était de revenir à la religion de son père et de son grand-père. Sancroft ajouta que jusque-là il avait parlé d'après les conseils de ses collègues; mais qu'il restait un sujet sur lequel il n'avait pas pris leur avis et sur lequel il croyait devoir appeler l'attention de Sa Majesté. A vrai dire, il était le seul évêque d'Angleterre qui pût traiter ce sujet sans être soupçonné d'agir dans un intérêt personnel. Le siége métropolitain d'York était vacant depuis trois ans : le primat supplia le roi d'y nommer sans délai un théologien instruit et pieux; il ajouta qu'un pareil homme se trouverait facilement parmi les prélats présents. Le roi eut assez d'empire sur lui-même pour remercier Sancroft de ses désagréables conseils et pour lui promettre d'y réfléchir[1]. Au sujet du droit de dispense, il ne voulut rien céder, et aucune des personnes frappées d'incapacité légale ne perdit ses emplois civils ou militaires; cependant il suivit quelques-uns des conseils de Sancroft, et avant que quarante-huit heures se fussent écoulées, la cour de Haute-Commission était abolie[2]. On se

[1] Voyez : « Tanner MSS.; » et « Burnet, » I, 784. Burnet a, je crois, confondu cette audience avec une autre qui eut lieu quelques semaines plus tard.

[2] London Gazette, » 8 oct. 1688.

décida à rendre à la Cité de Londres la charte qui lui avait été retirée six ans auparavant, et le Chancelier fut envoyé en grande pompe reporter à Guildhall ce vénérable parchemin[1]. Une semaine après, le public apprit que l'évêque de Winchester, qui en vertu de ses fonctions était de droit inspecteur de Magdalene-College, avait été chargé par le roi de rétablir l'ordre dans cette société. Ce ne fut qu'après une longue lutte et avec un amer regret que Jacques se décida à cette dernière humiliation. Il ne céda même qu'après que le vicaire apostolique Leyburn, qui du reste se conduisit en toute occasion en honnête homme et en homme intelligent, lui eut déclaré qu'à son sens le président et les agrégés de Magdalene-College avaient été illégalement expulsés, et que, religieusement aussi bien que politiquement, on leur devait une restitution[2]. Enfin, au bout de quelques jours, parut une nouvelle proclamation qui rétablissait les franchises confisquées à toutes les corporations[3].

Jacques se flattait que de si grandes concessions, faites dans le court espace d'un mois, lui ramèneraient le cœur de ses sujets; et il n'est pas douteux que, faites avant qu'une invasion hollandaise fût à craindre, de telles concessions eussent beaucoup contribué à concilier les Tories. Mais les gouvernements qui accordent à la peur ce qu'ils ont refusé à la justice ne doivent pas s'attendre à la reconnaissance. Pendant trois ans, le roi avait résisté à tous les raisonnements et à toutes les obsessions. Dès qu'un ministre osait élever la voix en faveur de la constitution civile et ecclésiastique du royaume, il tombait en disgrâce; et un Parlement éminemment dévoué s'étant hasardé à protester respectueusement contre une violation des lois fondamentales avait été sévèrement réprimandé, puis prorogé et

[1] « London Gazette, » 8 oct. 1688.

[2] Voyez: « London Gazette, » 15 oct. 1688; et « Adda, » 12-22 oct. 1688. Le nonce du Pape, quoique généralement ennemi des mesures violentes, semble s'être opposé à la restauration de Hough, sans doute à cause de l'intérêt qu'il portait à Giffard et aux autres Catholiques qui s'étaient établis à « Magdalene College. » Quant à Leyburn, il était « nel sentimento che fosse stato uno spoglio, è che il possesso in cui si trovano ora li Cattolici fosse violento ed illegale, onde non era privar questi di un dritto acquisto, ma rendere agli altri quello che era stato levato con violenza. »

[3] « London Gazette, » 18 oct. 1688.

dissous. Une suite de juges s'étaient vu dépouiller de leur robe pour avoir refusé de rendre des décisions contraires à toutes les lois du pays; les membres les plus respectables du parti des Cavaliers avaient été exclus de toute participation au gouvernement de leurs comtés, parce qu'ils ne voulaient pas trahir les libertés publiques; des ecclésiastiques sans nombre avaient été réduits à la misère pour avoir tenu leurs serments. Quand des prélats, à la constante fidélité desquels le tyran devait la couronne qu'il portait, lui demandèrent à genoux de ne pas leur ordonner de violer les lois de Dieu et celles de leur patrie, il traita leur humble pétition de libelle séditieux; eux-mêmes furent réprimandés, menacés, emprisonnés, poursuivis, et n'échappèrent que par miracle à une ruine complète. Alors la nation, voyant que le droit succombait sous la force, que les supplications mêmes étaient regardées comme un crime, songea à tenter les chances de la guerre. L'oppresseur apprit qu'une armée libératrice approchait, et que Whigs, Tories, Dissidents, Anglicans même, l'accueilleraient avec joie. Un changement subit et complet s'opéra aussitôt. Ce gouvernement qui récompensait de constants et zélés services par la spoliation et la persécution, qui ne répondait que par des injures et des insultes à de graves raisonnements ou à de pathétiques supplications, devint tout à coup étrangement bienveillant. Chaque numéro de la Gazette annonça l'abolition de quelque abus. On en conclut qu'on ne pouvait compter ni sur l'équité, ni sur l'humanité, ni même sur la parole du roi, et qu'il ne gouvernerait sagement que s'il était dominé par la crainte de la résistance. Ses sujets, par conséquent, ne se sentaient nullement disposés à lui rendre une confiance qu'il avait justement perdue, ou à modérer la pression qui lui arrachait les seuls actes recommandables de son règne. Chaque jour augmentait l'impatience générale de voir arriver la flotte hollandaise. La populace maudissait la violence des vents d'ouest, qui ne cessèrent de régner à cette époque, et qui, tout en empêchant la flotte du Prince de partir, amenaient de nouveaux régiments irlandais de Dublin à Chester. Le temps, disait-on, était Papiste. Une foule nombreuse stationnait dans Cheapside, et, les yeux fixés sur la girouette

qui surmontait le gracieux clocher de l'église de Bow, faisait des vœux pour un vent Protestant[1].

Un événement tout fortuit, mais qu'on attribua assez naturellement à la perfidie du roi, vint fortifier le sentiment général. L'évêque de Winchester avait annoncé que, d'après les ordres du roi, il se rendrait à Magdalene-College pour y réinstaller les membres expulsés, et il fixa le 21 du mois d'octobre pour cette cérémonie. Le 20 il se rendit à Oxford : toute l'Université l'attendait avec impatience; les agrégés expulsés étaient venus de tous les points du royaume, empressés de rentrer dans leur demeure chérie. Trois cents gentilshommes à cheval accompagnèrent l'évêque jusqu'à son logement; les cloches sonnèrent sur son passage, et les rues encombrées de monde retentirent d'acclamations. Le soir venu, il se retira pour prendre quelque repos. Le lendemain une foule joyeuse s'assembla à la porte de Magdalene-College. Mais l'évêque ne parut pas, et bientôt on apprit qu'il avait été réveillé de bonne heure par un message du roi, qui lui apportait l'ordre de se rendre immédiatement à Whitehall. Ce singulier désappointement excita l'étonnement et l'inquiétude, mais au bout de quelques heures arrivèrent des nouvelles qui, pour des esprits prédisposés, et non sans raison, à soupçonner le mal, semblaient expliquer complétement le changement survenu dans les idées du roi : la flotte hollandaise avait mis à la voile, et une tempête l'avait obligée à rentrer. La rumeur exagérait ce désastre; plusieurs bâtiments, disait-on, s'étaient perdus; des milliers de chevaux avaient péri; pour cette année au moins toute pensée d'invasion de l'Angleterre devait être abandonnée. Quel enseignement pour la nation ! Quand Jacques se croyait menacé d'une invasion et d'une révolte, il avait donné des ordres pour que réparation fût faite à ceux qu'il avait illégalement dépouillés; mais dès qu'il se croyait en sûreté ces ordres étaient révoqués. Quoique cette imputation fût généralement acceptée alors,

[1] « Vento papista, » dit Adda dans sa dépêche du 24 oct.-3 nov. 1688. L'expression de « vent protestant » semble avoir été appliquée au vent d'est, qui empêcha pendant quelque temps Tyrconnel de prendre possession du gouvernement d'Irlande. Voyez la première partie de « Lillibullero. »

et qu'elle ait été répétée depuis par des écrivains qui auraient dû être bien informés, elle n'en était pas moins sans fondement. Il est certain que l'échec qu'éprouva la flotte hollandaise ne pouvait, par aucun mode de communication, être connu à Whitehall que plusieurs heures après que l'évêque de Winchester eut reçu l'ordre qui le rappelait d'Oxford. Le roi cependant n'avait guère le droit de se plaindre des soupçons de ses sujets, et s'il leur arriva parfois, sans un examen suffisant, d'attribuer à une politique déloyale ce qui n'était en réalité que le résultat du hasard ou de l'inadvertance, Jacques ne devait s'en prendre qu'à lui-même. C'est une punition juste et naturelle pour les hommes habitués à manquer de bonne foi que d'inspirer la défiance alors même qu'ils n'ont pas l'intention de tromper[1].

Il est à remarquer qu'en cette circonstance Jacques s'exposa à une imputation imméritée, uniquement à cause de son empressement à se justifier d'une autre imputation également imméritée. L'évêque de Winchester avait été rappelé en toute hâte d'Oxford pour assister à une réunion extraordinaire du Conseil privé, ou plutôt à une assemblée de Notables qui avait été convoquée à Whitehall. Pour cette solennelle séance, on adjoignit aux Conseillers privés tous les pairs spirituels et temporels qui se trouvaient alors dans la capitale ou aux environs, ainsi que le Lord-maire et les Aldermen de la Cité de Londres. On fit comprendre à Petre qu'il ferait bien de s'absenter; à vrai dire, peu de pairs eussent consenti à s'asseoir à ses côtés. Au haut bout de la table du Conseil un fauteuil d'apparat était placé pour la reine douairière; la princesse Anne reçut aussi une invitation d'y assister, mais elle s'excusa sous prétexte du mauvais état de sa santé.

Le roi informa cette grande assemblée qu'il croyait nécessaire de donner des preuves de la naissance de son fils : les artifices des méchants, dit-il, avaient empoisonné l'esprit public au point que bien des gens pensaient que le prince de Galles

[1] Toutes les preuves relatives à cette affaire se trouvent réunies dans l'édition des « State trials » de Howell.

était un enfant supposé; mais la Providence, dans sa bonté, avait si bien ordonné les choses, que jamais prince n'était venu au monde en présence d'un plus grand nombre de témoins. Ces témoins comparurent alors et firent leurs dépositions. Après qu'on eut reçu tous les témoignages, Jacques déclara avec solennité que l'imputation jetée sur lui était fausse et qu'il souffrirait mille morts plutôt que de faire tort à aucun de ses enfants.

Toute l'assistance parut satisfaite; les témoignages furent aussitôt publiés, et, au dire de toutes les personnes judicieuses et impartiales, ils étaient décisifs [1]. Mais les gens judicieux sont toujours en minorité, et à cette époque bien peu de personnes étaient impartiales. La nation entière croyait fermement que tout Papiste sincère considérait comme un devoir de se parjurer, si par le parjure il pouvait servir les intérêts de son Église. Quant aux hommes qui, élevés dans la foi protestante, avaient feint, dans un but d'ambition, de se convertir au Papisme, on les jugeait encore moins dignes de foi que les vrais Papistes. On regardait donc comme nuls les témoignages de tous ceux qui appartenaient à ces deux catégories. La valeur des preuves sur lesquelles comptait le roi se trouva ainsi beaucoup diminuée; on éplucha avec malveillance les autres dépositions. A chaque Protestant dont le témoignage contenait un détail important, on trouvait quelque chose à redire : celui-ci était un avide sycophante, cet autre n'avait pas encore apostasié, mais il était parent d'un apostat. Le peuple se demandait, comme au premier jour, pourquoi le roi, qui savait que l'on doutait de la réalité de la grossesse de la reine, n'avait pas pris plus de précautions pour que sa délivrance fût entourée de preuves satisfaisantes. N'y avait-il donc rien de suspect dans les calculs erronés de la reine, dans ce changement subit d'habitation, dans cette absence de la princesse Anne et de l'archevêque de Canterbury? Pourquoi aucun prélat de l'Église anglicane ne se trouvait-il présent? Pourquoi ne pas appeler l'ambassadeur de

[1] On les trouvera, avec beaucoup de détails intéressants, dans les «State Trials,» édition de Howell.

Hollande? Pourquoi surtout les membres de la famille Hyde, ces loyaux serviteurs de la couronne, ces fils fidèles de l'Église, ces protecteurs naturels des droits de leurs nièces, n'avaient-ils pas été admis dans la foule des Papistes qui circulaient dans les appartements et jusque dans la chambre à coucher de la reine? Pourquoi enfin, dans cette longue liste de témoins, ne rencontrait-on pas un nom qui inspirât la confiance et le respect publics? La véritable réponse à ces questions, c'était que l'intelligence du roi était faible et son caractère despotique, et qu'il avait saisi avec joie une occasion de manifester son mépris pour l'opinion de ses sujets. Mais la multitude, ne se contentant pas de cette explication, attribuait à une scélératesse profonde ce qui en réalité n'était que l'effet de la sottise et de l'entêtement. Et cette opinion n'était pas seulement répandue parmi la multitude; dans la matinée qui suivit le Conseil, la princesse Anne étant à sa toilette parla de cette enquête avec tant d'ironie, que ses femmes de chambre se crurent autorisées à se permettre des plaisanteries à ce sujet. Quelques-uns des Lords qui assistèrent à l'enquête, et qui paraissaient convaincus, ne l'étaient pas au fond ; ainsi Lloyd, évêque de Saint-Asaph, dont la piété et le savoir inspiraient le respect général, continua à croire jusqu'à la fin de sa vie qu'une fraude avait été commise.

Les dépositions faites devant le Conseil n'étaient connues du public que depuis quelques heures, quand le bruit courut que Sunderland venait d'être destitué de toutes ses charges. La nouvelle de sa disgrâce semble avoir grandement surpris les politiques de café, mais elle n'étonna pas ceux qui observaient attentivement ce qui se passait au palais. Sunderland n'avait pas été convaincu de trahison sur des preuves légales, ou même positives, mais ceux qui le surveillaient de près soupçonnaient fortement que, par un moyen quelconque, il se trouvait en communication avec les ennemis du gouvernement dans lequel il occupait une position si élevée. Avec un front d'airain, il appela sur sa tête les châtiments de Dieu et des hommes, s'il était vrai qu'il fût coupable. Sa seule faute, protestait-il, consistait à avoir trop bien servi le roi. N'avait-il pas donné des gages à la couronne? Ne s'était-il pas coupé toute

retraite en cas de désastre? N'avait-il pas poussé jusqu'à l'extrême sa défense du droit de Dispense; siégé dans la cour de la Haute-Commission; signé l'ordre d'emprisonner les évêques, et témoigné contre eux, au péril de sa vie, au milieu des sifflets et des malédictions de l'auditoire qui encombrait Westminster Hall? En renonçant à sa religion et en adhérant publiquement à une Église que la nation détestait, n'avait-il pas donné au roi la plus forte preuve de sa fidélité? Que pouvait-il d'ailleurs espérer d'un changement? que n'en devait-il pas craindre? Ces arguments, bien que plausibles, et développés avec la plus insinuante adresse, ne pouvaient effacer l'impression produite par les bruits et les rapports qui arrivaient de cent côtés différents. Jacques se montrait de jour en jour plus froid avec lui. Sunderland appela à son secours l'influence de la reine, obtint d'elle une audience, et il se trouvait même dans ses appartements quand Middleton vint de la part du roi lui demander les sceaux. Le soir même, le ministre déchu s'enferma pour la dernière fois avec le prince qu'il avait flatté et trahi. Ce fut une singulière entrevue. Sunderland joua à merveille la vertu calomniée. Il ne regrettait pas, disait-il, sa place de secrétaire d'État, ni la présidence du Conseil, si l'estime de son souverain lui restait : « Sire, ne me rendez pas, ajouta-t-il, l'homme le « plus malheureux de votre royaume, en refusant de déclarer « que vous me croyez incapable de déloyauté. » Le roi ne savait trop que croire. Il n'existait aucune preuve positive de culpabilité, et les mensonges à la fois énergiques et pathétiques de Sunderland pouvaient en imposer à une intelligence plus perspicace que celle qu'il cherchait à tromper. A l'ambassade française, on persistait à ajouter foi à ses protestations. Il y disait qu'il comptait rester quelques jours à Londres, et continuer à se montrer à la cour; qu'ensuite il se retirerait à son château d'Althorpe, et chercherait par une stricte économie à réparer les brèches faites à sa fortune; qu'enfin, si une révolution venait à éclater en Angleterre, il se réfugierait en France, le seul abri que lui eût laissé sa fidélité mal récompensée[1].

[1] Voyez : « Barillon, » 8-18, 15-25, 18-28 oct., 26 oct.-4 nov., 27 oct.-6 nov., 29 oct.-8 nov. 1688; et « Adda, » 26 oct.-5 nov. 1688.

Les sceaux retirés à Sunderland furent confiés à Preston. La Gazette qui annonçait ce changement contenait aussi la nouvelle officielle du désastre arrivé à la flotte hollandaise[1]. Ce désastre était sérieux, bien moins sérieux cependant que ne le pensèrent le roi et le petit nombre de ses adhérents, trop disposés à juger l'événement d'après leurs désirs.

Le 16 octobre (vieux style), il y eut une séance solennelle des Etats de Hollande. Le Prince vint y faire ses adieux. Il les remercia pour les soins dont, enfant et orphelin, ils l'avaient entouré, pour la confiance qu'ils lui avaient montrée pendant son administration, et pour l'assistance qu'ils lui donnaient dans cette crise importante. Il les supplia de croire qu'il avait constamment eu et qu'il aurait constamment à cœur les intérêts de son pays. Il allait les quitter peut-être pour toujours; s'il périssait en défendant la religion réformée et l'indépendance de l'Europe, il recommandait à leurs soins sa femme bien-aimée. Le Grand Pensionnaire lui répondit d'une voix entrecoupée, et, dans ce grave sénat, personne ne put retenir ses larmes. Mais l'indomptable stoïcisme de Guillaume ne faiblit pas un seul instant; au milieu de ses amis en pleurs, il resta calme et austère comme s'il les quittait seulement pour aller chasser quelques jours à Loo[2].

Les députés des principales villes l'accompagnèrent jusqu'à son yacht; même les représentants d'Amsterdam, cette cité si longtemps opposée à son administration, lui firent le même honneur, et ce jour-là, dans toutes les églises de La Haye, on offrit à Dieu des prières publiques pour le prince d'Orange.

Le soir il arriva à Helvoetsluys, et se rendit à bord de la frégate la « Brille », où son pavillon fut immédiatement hissé. On y voyait les armes de Nassau écartelées de celles d'Angleterre. La devise, brodée en lettres longues de trois pieds, était heureusement choisie. Depuis longtemps la maison d'Orange portait cette devise elliptique : « Je maintiendrai; » ce jour-là,

[1] « London Gazette, » 29 oct. 1688.

[2] Voyez les « Procès-Verbaux des États de Hollande et de la Frise, et « Burnet, » I, 782.

l'ellipse se trouva comblée par ces mots significatifs : « les libertés d'Angleterre et la religion protestante. »

Le Prince était à bord depuis quelques heures seulement, quand le vent devint favorable. Le 19, la flotte mit à la voile, et, poussée par une forte brise, traversa à peu près la moitié de la distance qui sépare la Hollande de l'Angleterre. Alors, le vent changeant, souffla avec force de l'ouest, et devint bientôt une violente tempête. Les bâtiments, dispersés et en détresse, regagnèrent comme ils purent la côte de Hollande. Le 21, la « Brille » rentrait à Helvoetsluys. Les compagnons du Prince remarquèrent avec admiration que ni les contrariétés ni les dangers n'avaient pu altérer son calme un seul instant. Quoique souffrant du mal de mer, il refusa de se rendre à terre ; car il pensait qu'en restant à bord il faisait comprendre clairement à l'Europe que le malheur qu'il venait d'éprouver ne retarderait que de bien peu de temps l'exécution de son projet. Au bout de deux ou trois jours, toute la flotte fut ralliée : un seul bâtiment s'était perdu ; il ne manquait ni un soldat ni un matelot; quelques chevaux seulement avaient péri. Guillaume répara aussitôt cette perte, et avant que la Gazette de Londres eût répandu la nouvelle de ce sinistre, il était de nouveau prêt à mettre à la voile[1].

Son Manifeste ne le précédait que de quelques heures. Le 1er novembre, les hommes politiques de Londres commencèrent à en parler d'une manière mystérieuse ; on se le passait secrètement de main en main ; on le glissait dans les boîtes de la poste aux lettres. On arrêta un des agents de cette distribution clandestine, et le paquet dont il était chargé fut porté à Whitehall. Jacques lut le Manifeste, et cette lecture l'agita profondément. Son premier mouvement fut de cacher ce document à tous les yeux : il jeta au feu tous les exemplaires qu'on lui avait remis, à l'exception d'un seul, et il osait à peine laisser sortir celui-là de ses mains[2].

[1] Voyez : « London Gazette, » 29 oct. 1688; — « Burnet, » I, 782; et « Lettres de Bentinck à sa femme, » des 21-31 oct., 22 oct.-1er nov., 24 oct.-3 nov. et 27 oct.-6 nov. 1688.

[2] Voyez : « Citters, » 2-12 nov. 1688; et « Adda, » 2-12 nov. 1688.

Le paragraphe du Manifeste qui l'inquiétait le plus était celui où le prince d'Orange disait que certains pairs, spirituels et temporels, l'avaient engagé à faire une descente en Angleterre. Halifax, Clarendon et Nottingham se trouvaient alors à Londres. Jacques les fit appeler sur-le-champ, et les interrogea. Halifax, quoique fort de son innocence, refusa d'abord de répondre : « Votre Majesté me demande, dit-il, si je suis cou-« pable de haute trahison ; si l'on me soupçonne, qu'on me tra-« duise devant mes pairs ; quelle confiance peut avoir Votre « Majesté dans la réponse d'un coupable dont la vie est en jeu ? « Quand même j'aurais engagé le prince d'Orange à venir, je « ne me ferais aucun scrupule de me dire « non coupable. » Le roi répondit qu'il ne considérait point Halifax comme un coupable, qu'il lui adressait cette question comme un gentilhomme peut demander à un autre qui a été calomnié si la calomnie a la moindre base. « Dans ce cas, répondit Halifax, comme gen-« tilhomme parlant à un gentilhomme, je ne fais aucune diffi-« culté d'affirmer sur mon honneur, qui vaut un serment, que « je n'ai jamais invité le prince d'Orange à venir en Angle-« terre[1]. » Clarendon et Nottingham répondirent de même. Jacques tenait encore plus à connaître les sentiments des prélats. S'ils lui étaient hostiles, son trône se trouvait réellement en danger ; mais cela ne pouvait être ; il y avait quelque chose de monstrueux dans cette supposition qu'un évêque de l'Église anglicane pût devenir rebelle à son souverain. Compton fut appelé dans le cabinet du roi, qui lui demanda s'il croyait que les assertions du prince d'Orange eussent le moindre fondement. L'évêque se trouva fort embarrassé, car il était un des sept qui avaient signé l'invitation, et sa conscience, qui n'était pas des plus éclairées, lui défendait, cependant, de faire un mensonge direct : « Sire, dit-il, je suis convaincu qu'il n'est pas un de « mes collègues qui ne soit aussi innocent que moi de cette « affaire. » L'équivoque était ingénieuse ; mais la différence entre le péché de mensonge et le péché d'une telle équivoque

[1] « Ronquillo, » 12-22 nov. 1688. « Estas respuestas, dit Ronquillo, son ciertos aunque mas las encubrian en la corte. »

valait-elle la peine de tant s'ingénier? Il est permis d'en douter. Le roi, toutefois, se tint pour satisfait : « Je vous crois tous in- « nocents, dit-il, mais je trouve nécessaire que vous démentiez « publiquement la calomnieuse accusation du Manifeste. » L'évêque demanda assez naturellement à lire le document qu'il devait démentir, mais le roi ne voulut pas lui permettre d'y jeter les yeux.

Le jour suivant, parut une proclamation menaçant des peines les plus sévères quiconque mettrait en circulation ou se permettrait même de lire le Manifeste de Guillaume[1]. Le primat d'Angleterre ainsi que quelques pairs spirituels, alors à Londres, reçurent l'ordre de se présenter devant le roi. Preston, le Manifeste de Guillaume à la main, était présent. « Mylords, « dit le roi, écoutez ce passage, il vous concerne. » Preston lut alors le paragraphe où il était question des pairs spirituels. Le roi continua : « Je ne crois pas un mot de cela ; je suis sûr de « votre innocence, mais je crois devoir vous informer de ce dont « vous êtes accusés. »

Le primat protesta avec mille assurances de fidélité que le roi ne lui rendait que justice. « Je suis né, dit-il, sujet de « Votre Majesté ; je lui ai souvent renouvelé mon serment de « fidélité ; je ne saurais avoir qu'un roi à la fois. Je n'ai point « engagé le prince d'Orange à venir en Angleterre, et je ne crois « pas qu'un seul de mes collègues l'ait fait. » — « Bien certai- « nement, je ne l'ai pas fait, dit Crewe, évêque de Durham. » — « Ni moi non plus, dit Cartwright, évêque de Chester. » On pouvait les croire tous les deux, car l'un et l'autre avaient siégé à la cour de la Haute-Commission. Quand vint le tour de Compton, il éluda la question avec une adresse qu'un Jésuite lui eût enviée : « J'ai donné hier ma réponse à Votre Majesté, » dit-il.

Jacques répéta à plusieurs reprises qu'il les croyait tous innocents. Néanmoins, selon lui, ils devaient dans son intérêt, ainsi que pour leur propre honneur, se justifier publiquement : il leur enjoignit donc de rédiger un document dans

[1] « London Gazette, » 5 nov. 1688. La proclamation est datée du 2 nov. 1688.

lequel ils exprimeraient leur horreur pour les tentatives de Guillaume. Les évêques gardèrent le silence, et ce silence ayant été interprété comme un consentement, on leur permit de se retirer [1].

Pendant que tout cela se passait à Londres, le prince d'Orange traversait l'océan Germanique. Il avait mis à la voile pour la seconde fois dans la soirée du jeudi 1er novembre. Une belle brise soufflait de l'est, et pendant douze heures la flotte se dirigea vers le nord-ouest. Les bâtiments légers envoyés par l'amiral anglais pour reconnaître revinrent avec des nouvelles qui confirmaient l'opinion générale, que l'ennemi tenterait un débarquement sur les côtes du Yorkshire. Tout à coup, sur un signal du vaisseau de Guillaume, la flotte vira de bord et se dirigea vers la Manche. La même brise qui favorisait le voyage des Hollandais empêcha Darmouth de sortir de la Tamise. Ses bâtiments furent forcés d'abaisser les huniers, et deux de ses frégates qui avaient gagné la pleine mer rentrèrent en rivière après avoir éprouvé de fortes avaries [2].

La flotte hollandaise cependant filait rapidement vent arrière et gagna le détroit vers dix heures du matin, le samedi 3 novembre. La frégate la « Brille, » que montait Guillaume, marchait en tête; plus de six cents bâtiments, toutes voiles dehors, la suivaient. Les vaisseaux de transport se trouvaient au centre; et cinquante bâtiments de guerre formaient un rempart extérieur. L'escadre qui protégeait l'arrière-garde, et qui eût été la première attaquée si Dartmouth eût donné la chasse, était commandée par Herbert, et bon nombre de matelots anglais, poussés par leur haine contre le Papisme et séduits par l'appât d'une forte paye, servaient sous ses ordres. On ne pouvait imaginer un arrangement plus prudent : dans la flotte anglaise, il régnait beaucoup de mécontentement et un zèle ardent pour la fo protestante; mais pendant les cinquante dernières années

[1] « Tanner MSS. »

[2] Voyez : « Burnet, » I, 787; — « Rapin; » — « Whittle's Exact Diary; » — « Expedition of the Prince of Orange to England, » 1688; — « History of the Desertion, » 1688; et Lettre de Dartmouth à Jacques, du 5 nov. 1688. On la trouvera dans Dalrymple.

la marine anglaise et la marine hollandaise s'étaient disputé à trois reprises, avec des chances variées et un courage héroïque, la souveraineté des mers. Nos marins se rappelaient encore le balai avec lequel Van Tromp avait menacé de balayer la Manche, et l'incendie allumé par Ruyter dans les chantiers du Medway. Si les deux nations rivales se fussent trouvées face à face sur l'élément dont elles réclamaient l'une et l'autre l'empire, il est possible que tout autre intérêt eût fait place à une mutuelle animosité. Un combat sanglant et opiniâtre pouvait s'ensuivre: une défaite eût été fatale à l'entreprise de Guillaume; une victoire même aurait dérangé tous ses plans si profondément médités. Il résolut donc avec sagesse que, si les marins anglais qui lui donnaient la chasse l'atteignaient, ils fussent hélés dans leur langue maternelle et adjurés, par un amiral sous lequel ils avaient servi et qu'ils estimaient, de ne pas combattre de vieux camarades pour défendre la tyrannie papiste. Un tel appel empêcherait peut-être un conflit; si le conflit avait lieu, deux amiraux anglais se combattraient, et l'orgueil national des Anglais ne souffrirait pas en apprenant que Dartmouth avait été obligé d'amener son pavillon devant Herbert [1].

Ces précautions de Guillaume se trouvèrent heureusement inutiles. Dans l'après-midi il passa le détroit. Sa flotte s'étendait jusqu'à une lieue de Douvres du côté du nord, et jusqu'à une lieue de Calais au sud; les bâtiments de guerre placés à l'extrême droite et à l'extrême gauche saluèrent les deux forteresses; les troupes parurent en armes sur le pont des navires; le son des trompettes, le bruit des cymbales, le roulement des tambours s'entendirent distinctement à la fois de la côte d'Angleterre et de celle de France. Une foule innombrable de curieux couvrait les blanches falaises du comté de Kent; une multitude semblable garnissait la côte de Picardie. Rapin de Thoy-

[1] « Avaux, » 12-22 juill. et 14-24 août 1688. Dans une lettre à Bentinck en date du 6-16 sept. 1688, Guillaume insiste fortement sur l'importance d'éviter une action, et prie Bentinck de bien le faire comprendre à Herbert. « Ce n'est pas le « temps de faire voir sa bravoure ni de se battre si l'on le peut éviter. Je luy l'ay « déjà dit, mais il sera nécessaire que vous le répétiez, et que vous le luy fassiez « bien comprendre. »

ras qui, chassé de son pays par la persécution, avait pris du service dans l'armée hollandaise et accompagnait le prince d'Orange en Angleterre, décrivit quelques années plus tard ce spectacle comme le plus magnifique et le plus saisissant que le monde eût jamais vu. Au coucher du soleil la flotte se trouvait à la hauteur de Beachy Head : alors les feux furent allumés à bord, et la mer parut s'illuminer sur une étendue de plusieurs milles ; mais pendant toute la nuit chaque timonier tint les yeux fixés sur les trois immenses lanternes qui brillaient à l'arrière de la frégate la « Brille [1]. »

Cependant un courrier ayant été expédié du château de Douvres à Whitehall pour annoncer que la flotte hollandaise avait passé le détroit et se dirigeait vers l'ouest, un changement immédiat dans tous les préparatifs militaires devint nécessaire. Des messagers partirent dans toutes les directions ; au milieu de la nuit on fit sortir les officiers de leurs lits, et à trois heures du matin, le dimanche, il y eut une grande revue aux flambeaux dans Hyde Park. Le roi avait envoyé plusieurs régiments vers le nord, dans la prévision que Guillaume débarquerait dans le comté d'York ; des exprès furent expédiés pour les rappeler, et l'on dirigea sur l'ouest toutes les forces qui n'étaient pas indispensables pour maintenir la paix dans la capitale. Salisbury fut désigné comme le lieu du rendez-vous ; mais, comme il était possible que Portsmouth fût le premier point attaqué, trois bataillons de la garde et un corps considérable de cavalerie se mirent en route pour cette forteresse. Au bout de quelques heures on apprit que Portsmouth n'avait rien à craindre, et ces troupes eurent alors l'ordre de changer de route et de se porter en toute hâte sur Salisbury [2].

Au point du jour, le dimanche 4 novembre, anniversaire de la naissance et du mariage de Guillaume, la flotte hollandaise se trouvait en vue de l'île de Wight. On ralentit la marche pen-

[1] Voyez : « Rapin's History; » et « Whittle's Exact Diary. » J'ai eu sous les yeux une carte marine faite dans le temps en Hollande, et qui représente l'ordre dans lequel la flotte mit à la voile.

[2] Voyez : « Adda, » 5-15 nov. 1688; — Nouvelles à la main dans la collection Mackintosh; et « Citters, » 6-16 nov. 1688.

dant une partie de la matinée et le service divin fut célébré à bord de chaque bâtiment ; mais dans la soirée et pendant toute la nuit la flotte continua à faire route. Torbay était le point où le Prince voulait débarquer. Mais le lundi matin, 5 novembre, le temps étant brumeux, le pilote de la frégate la « Brille » ne sut pas reconnaître les amers et entraîna la flotte trop à l'ouest. La position devenait dangereuse : virer de bord contre le vent était impossible ; Plymouth était le port le plus proche, mais à Plymouth il y avait une garnison sous le commandement de Lord Bath ; elle s'opposerait peut-être au débarquement, et un échec pouvait entraîner de graves conséquences. En outre, il paraissait plus que probable que la flotte anglaise, déjà sortie de la Tamise, arrivait à toutes voiles dans la Manche. Russell vit toute l'étendue du péril et dit à Burnet : « Vous pouvez vous « mettre en prières, Docteur, tout est perdu ! » A ce moment même le vent changea ; il se leva une faible brise du sud ; le brouillard se dissipa ; le soleil parut, et par une belle soirée d'automne, la flotte virant de bord, doubla le cap élevé de Berry Head, et vint mouiller en sûreté dans le port de Torbay [1].

L'aspect de ce port a bien changé depuis le jour où Guillaume le contempla. L'amphithéâtre qui couronne son bassin spacieux offre aujourd'hui tous les signes de la prospérité et de la civilisation. A l'extrémité nord-ouest s'élève un établissement de bains où les étrangers sont attirés de tous les points de notre île par la douceur presque italienne du climat, car le myrte y vient en pleine terre, et l'hiver y est plus doux que le mois d'avril dans les comtés du nord. La ville contient aujourd'hui dix mille habitants ; les églises et les chapelles nouvellement bâties, les bains et les bibliothèques, les hôtels et les jardins publics, l'hospice et le musée, les blanches maisons s'élevant en terrasses superposées, les villas que l'on devine au milieu de bouquets d'arbres et de berceaux de fleurs, présentent un spectacle bien différent de tout ce que l'Angleterre pouvait

[1] Voyez : « Burnet, » I, 788; » et « Extracts from the Legge Papers, » dans la collection Mackintosh.

offrir au dix-septième siècle. Au côté opposé de la baie, et abrité par le cap Berry, se trouve le marché considérable de Brixham, le centre le plus riche de notre commerce de poisson. Une jetée et un port y furent construits au commencement de ce siècle, mais ils se sont trouvés insuffisants pour une industrie qui s'accroît tous les jours. La population est maintenant de près de six mille âmes; le port possède plus de deux cents navires, et son tonnage dépasse de plus du double celui de Liverpool sous le règne des Stuarts. Mais Torbay, quand la flotte hollandaise y jeta l'ancre, n'était connu que comme un havre où les bâtiments se mettaient quelquefois à l'abri des tempêtes de l'Atlantique; son rivage tranquille n'était troublé ni par le bruit des affaires, ni par celui des plaisirs, et quelques cabanes de laboureurs ou de pêcheurs se voyaient seules clair-semées dans ces lieux couverts aujourd'hui de marchés populeux et d'habitations élégantes.

Les paysans de la côte du Devonshire se rappelaient avec affection le nom de Monmouth et détestaient le Papisme; ils accoururent donc sur la côte avec des provisions et firent des offres de service. Le débarquement commença : Mackay arriva le premier à terre avec les régiments anglais, et le Prince le suivit bientôt. Il débarqua à l'endroit où est maintenant le quai de Brixham. L'aspect des lieux est complétement changé: où nous voyons aujourd'hui un port encombré de bâtiments et un marché fourmillant d'acheteurs et de vendeurs, les vagues venaient jadis se briser sur une plage désolée; cependant on a conservé avec soin un fragment du roc sur lequel le libérateur posa le pied en quittant sa barque; et l'on peut encore le voir exposé à la vénération publique au centre de ce quai si bruyant et si affairé.

Aussitôt que le Prince eut débarqué, il demanda des chevaux. On lui amena du village voisin deux animaux tels qu'en pouvaient monter alors de petits fermiers; Guillaume et Schomberg les enfourchèrent et se mirent en devoir de reconnaître le pays.

Burnet ne fut pas plutôt débarqué qu'il se hâta de se rendre auprès du Prince, et un curieux dialogue s'engagea entre eux.

Burnet débuta par offrir ses félicitations avec une joie bien naturelle, et demanda ensuite avec empressement quels étaient les plans de Son Altesse. En général les hommes d'épée se montrent peu disposés à prendre conseil des hommes de robe sur des affaires militaires, et Guillaume professait pour les conseils d'amateurs un dégoût plus fort encore que celui que montrent ordinairement les gens du métier. Mais il se trouvait en belle humeur, et, au lieu de signifier son mécontentement par une brève et mordante réprimande, il tendit gracieusement la main à son chapelain et répondit à sa question par une autre. « Eh « bien, Docteur, lui dit-il, que pensez-vous maintenant de la « prédestination? » La leçon était si délicate, que Burnet, qui ni brillait pas par la finesse d'esprit, ne s'en aperçut pas et répondit avec une onction profonde qu'il n'oublierait jamais la manière signalée dont la Providence avait favorisé leur entreprise[1].

Pendant le premier jour les troupes eurent à supporter bien des privations. Le sol était détrempé par la pluie, les bagages étaient encore à bord, et même les officiers supérieurs furent obligés de coucher dans leurs habits mouillés sur la terre humide. Guillaume lui-même n'eut pour cette nuit que l'abri d'une hutte grossière; sur le toit de chaume flottait son étendard et il s'étendit à terre sur un matelas apporté du bord[2]. On était embarrassé pour le débarquement des chevaux et, on devait craindre que cette opération ne prît plusieurs jours. Mais le lendemain matin les choses changèrent d'aspect; le vent étant tombé, la mer devint unie comme une glace; quelques pêcheurs indiquèrent un point où les bâtiments pouvaient approcher jusqu'à une distance de soixante pieds de la côte; on suivit leurs conseils, et en trois heures plusieurs centaines de chevaux gagnèrent heureusement le rivage à la nage.

Le débarquement était à peine terminé, qu'un vent furieux

[1] Quiconque comparera ce que Burnet raconte de cette conversation avec ce qu'en dit Dartmouth sera, je crois, convaincu que j'en ai donné une idée exacte.

[2] J'ai sous les yeux une gravure hollandaise du temps; elle représente le débarquement, et l'on y voit quelques hommes apportant la literie du Prince dans la hutte sur laquelle flotte son étendard.

s'éleva de l'ouest. Le même calme qui avait permis à Guillaume de débarquer arrêta la flotte anglaise qui le poursuivait dans la Manche, et pendant deux jours elle resta en vue de Beachy Head, sur une mer sans rides. Enfin Dartmouth put continuer sa route ; il dépassa l'île de Wight, et un de ses vaisseaux aperçut même le sommet des mâts des bâtiments hollandais ancrés dans le port de Torbay. A ce moment commença la tempête qui l'obligea à se réfugier dans le havre de Portsmouth [1]. Jacques, qui était loin d'être incompétent en matière de navigation, se déclarait parfaitement convaincu à cette époque que Dartmouth avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire et qu'il n'avait cédé qu'à l'irrésistible hostilité des vents et des vagues. Plus tard, le malheureux prince commença sans motif à soupçonner son amiral de trahison, ou tout au moins de faiblesse [2].

Le temps avait si bien servi les intérêts du Protestantisme, que quelques personnes, plus pieuses que raisonnables, restèrent convaincues que les lois ordinaires de la nature avaient été suspendues pour sauver les libertés et la religion d'Angleterre. Juste cent ans auparavant, disaient-ils, l'Armada, invincible pour l'homme, avait été dispersée par la colère de Dieu; les libertés civiles et la vérité religieuse se trouvaient de nouveau en danger, et les éléments dociles avaient encore une fois combattu pour la bonne cause. Le vent qui soufflait violemment de l'ouest quand Guillaume voulait se diriger vers la Manche, avait tourné au sud quand le Prince désirait d'aborder à Torbay ; il était tombé à plat pendant le débarquement, et, le débarquement à peine terminé, une tempête s'était élevée, qui avait arrêté la poursuite. On ne manqua pas non plus de remarquer que, par une coïncidence extraordinaire, Guillaume aborda au rivage anglais le jour même où l'Église anglicane commémorait par des actions de grâces la préservation miraculeuse de la fa-

[1] Voyez : « Burnet, » I, 798; et « Legge Papers. »

[2] Le 9 nov. 1688, Jacques écrivait à Dartmouth : « Personne ne pouvait agir « autrement que vous ne l'avez fait; je suis sûr que c'est l'opinion de tous les « hommes compétents. » Mais voyez, d'un autre côté, la « Vie de Jacques, » par Clarke, II, 207, orig. mém.

mille royale et des trois ordres de l'État du complot le plus noir qu'eût jamais ourdi le Papisme. Carstairs, dont les conseils étaient toujours bien reçus par Guillaume, recommanda qu'aussitôt le débarquement effectué de publiques actions de grâces fussent offertes à Dieu, pour l'évidente protection accordée à cette grande entreprise : ce conseil fut suivi et produisit un excellent effet. Les troupes, qui se regardaient comme protégées du Ciel, s'inspirèrent d'un nouveau courage ; et le peuple anglais conçut une opinion favorable d'une armée et d'un général si attentifs à remplir les devoirs de la religion.

Le mardi, 6 novembre, les troupes de Guillaume se mirent en marche. Quelques régiments s'avancèrent jusqu'à Newton Abbot : une pierre placée au centre de cette petite ville marque encore l'endroit où le Manifeste du prince d'Orange fut lu au peuple. L'armée avançait lentement, car il pleuvait à torrents, et en Angleterre les chemins étaient alors dans un état effrayant pour des hommes habitués aux excellentes routes de Hollande. Guillaume s'établit pour deux jours à Ford, résidence de l'ancienne et illustre famille des Courtenay, auprès de Newton Abbot. Il y fut logé et fêté avec magnificence ; mais il est à remarquer que le propriétaire du manoir, bien que Whig prononcé, ne voulut pas être le premier à jouer sa fortune et sa vie, et qu'il s'abstint soigneusement de tout acte qu'on eût pu déclarer criminel si le roi eût eu le dessus.

La ville d'Exeter était dans une grande agitation. Dès que l'évêque Lamplugh eut appris l'arrivée des Hollandais à Torbay, la peur le gagna, et il partit pour Londres ; le doyen du chapitre s'enfuit aussi du Doyenné ; les magistrats tenaient pour le roi, mais la plupart des habitants se prononçaient pour Guillaume. La confusion régnait partout, quand, dans la matinée du jeudi 8 novembre, un détachement de soldats, sous les ordres de Mordaunt, se présenta devant la ville. Burnet accompagnait Mordaunt, chargé par Guillaume de la mission de protéger contre toute insulte le clergé de la cathédrale[1]. Le maire et les aldermen firent fermer les portes, mais on les ouvrit à la pre-

[1] « Burnet, » I, 790.

mière sommation. Le Doyenné avait été préparé pour recevoir le Prince, qui arriva le lendemain vendredi, 9 novembre. On fit des démarches pour que les magistrats vinssent le recevoir officiellement aux portes de la ville, mais ils refusèrent positivement. Toutefois, la pompe de ce jour pouvait se passer de leur présence. Jamais rien de semblable ne s'était vu dans cette portion de l'Angleterre. Beaucoup de gens firent plus d'une demi-journée de marche pour contempler le champion de leur religion ; les habitants de tous les villages voisins accoururent ; une foule immense, composée surtout de jeunes paysans brandissant leurs bâtons, s'était réunie au sommet de la colline de Haldon, d'où l'armée, après avoir passé Chudleigh, découvrit d'abord la vallée de l'Exe et les deux tours massives sortant du nuage de fumée qui enveloppait la capitale de l'Ouest. La route, du sommet de la colline jusqu'à la plaine, et à travers la plaine jusqu'aux bords de la rivière, c'est-à-dire pendant une distance de plusieurs milles, était bordée de spectateurs. De la porte de l'Ouest, jusqu'à l'enclos de la cathédrale, la foule et les acclamations rappelaient aux Londoniens le tumulte des fêtes du Lord-maire. Les maisons étaient décorées pour la circonstance ; portes, fenêtres, balcons, toitures, tout regorgeait de curieux. Un œil accoutumé aux pompes de la guerre eût sans doute trouvé beaucoup à redire à ce spectacle ; car des marches fatigantes pendant la pluie, sur des routes où le piéton enfonçait dans la boue jusqu'à la cheville, n'avaient amélioré ni l'apparence, ni l'accoutrement des hommes. Mais la population du Devonshire, qui ne connaissait rien des splendeurs d'une armée bien ordonnée, était transportée de joie et d'admiration. Le royaume tout entier fut bientôt inondé des descriptions de ce spectacle martial où rien ne manquait de ce qui pouvait flatter l'appétit du vulgaire pour le merveilleux. En effet, l'armée hollandaise, composée d'hommes de nations diverses, et qui avaient servi sous différents drapeaux, présentait un aspect à la fois grotesque, superbe et terrible, à des insulaires qui ne possédaient en général que des notions bien vagues sur les pays étrangers. En première ligne se voyait Macclesfield à la tête de deux cents gentilshommes, la plupart Anglais d'origine, couverts de cuirasses

et de casques brillants, et montés sur des chevaux de Flandre, chacun suivi par un nègre venu des plantations sucrières de la Guyane. Les habitants d'Exeter, qui n'avaient jamais vu autant d'individus de la race africaine, considéraient avec étonnement ces faces noires encadrées dans des turbans brodés et ornés de plumes blanches. Ensuite venait, le sabre en main, un escadron de cavaliers suédois revêtus d'armures noires et de manteaux de fourrures : ceux-ci étaient l'objet d'un intérêt tout particulier, car on les disait originaires d'un pays où l'Océan était toujours glacé, où la nuit durait six mois de l'année, et l'on ajoutait qu'ils avaient tous tué de leurs propres mains les ours énormes dont ils portaient la dépouille. Puis apparaissait la bannière de Guillaume, entourée d'une noble compagnie de gentilshommes et de pages. La foule qui couvrait les toits et qui garnissait les fenêtres pouvait lire sur les larges plis du drapeau la mémorable devise « Je maintiendrai les libertés de l'Angleterre et la religion protestante. » Mais les acclamations redoublèrent quand on vit le prince d'Orange lui-même, couvert d'une cuirasse, une aigrette blanche sur la tête, monté sur un cheval blanc et précédé de quarante coureurs. On peut encore admirer dans le tableau de Kneller l'air martial avec lequel il maintenait son cheval, et l'expression rêveuse et imposante de son vaste front et de son œil d'aigle. Un instant cependant un sourire vint adoucir l'expression si grave de son visage : ce fut quand une vieille femme, s'élançant de la foule et se précipitant au milieu des épées nues et des chevaux caracolants, saisit la main du libérateur et s'écria qu'elle était enfin heureuse. C'était peut-être une de ces zélées Puritaines qui pendant vingt-huit années avaient attendu avec une foi constante « la consolation d'Israël ; » peut-être était-elle la mère de quelque rebelle victime du carnage de Sedgemoor ou du massacre plus hideux encore des « Sanglantes Assises ». A côté du Prince, un autre homme partageait avec lui l'attention de la multitude. C'était, disait-on, le grand comte de Schomberg, le premier soldat de l'Europe depuis que Turenne et Condé n'étaient plus, l'homme dont le génie et la valeur avaient sauvé la monarchie portugaise dans les champs de Montes Claros, et qui s'était ac-

quis une gloire plus pure encore en déposant pour l'amour de sa religion le bâton de maréchal de France. On n'oubliait pas que ces deux héros, qu'unissait aujourd'hui d'une manière indissoluble un protestantisme commun, et qui faisaient ensemble leur entrée à Exeter, s'étaient trouvés, douze ans auparavant, opposés l'un à l'autre sous les murs de Maestricht, et que l'énergie du jeune prince avait dû céder alors à la calme science du vétéran qui marchait actuellement en ami à ses côtés. Venait ensuite une longue colonne des fantassins barbus de la Suisse. Depuis deux siècles, cette infanterie s'était distinguée par sa valeur et sa discipline sur tous les champs de bataille de l'Europe continentale, mais jusqu'à ce jour on ne l'avait jamais vue sur le sol anglais. Différentes troupes qui, selon la mode du temps, portaient le nom de leurs chefs : Bentinck, Solmes, Ginkell, Talmash et Mackay, fermaient la marche. Les Anglais admiraient avec un plaisir tout particulier une vaillante brigade qui conservait le nom si cher et si vénéré d'Ossory. L'effet de ce spectacle était encore rehaussé par le souvenir des événements mémorables auxquels avaient pris part la plupart de ces guerriers qui se pressaient à la porte d'Exeter. Ils avaient vu un bien autre service que celui de la milice du Devonshire ou du camp de Hounslow : les uns avaient repoussé la bouillante attaque des Français dans la plaine de Senef ; d'autres s'étaient mesurés avec les infidèles, pour la cause de la chrétienté, en ce grand jour où le siége de Vienne fut levé. L'imagination de la multitude l'emportait sur le témoignage de ses sens. Des nouvelles à la main répandirent dans tout le royaume les détails les plus fabuleux sur la stature et la force des envahisseurs : on affirmait qu'ils avaient presque tous plus de six pieds de haut, et qu'ils portaient des piques, des épées et des mousquets d'une dimension inconnue jusqu'alors en Angleterre. L'étonnement de la population ne fit qu'augmenter lorsqu'on vit arriver l'artillerie, composée de vingt et un lourds canons d'airain que seize forts chevaux attelés à chaque pièce traînaient avec peine. La curiosité fut très-excitée aussi par une étrange machine montée sur des roues et qui se trouva être une forge portative avec tous les outils nécessaires pour la réparation des armes et

des équipages. Mais rien ne causa plus d'admiration que le pont de bateaux jeté en quelques instants sur l'Exe, pour le passage des fourgons, et qui fut ensuite enlevé aussi rapidement et emporté par morceaux. Ce pont, si l'on devait en croire la renommée, était construit d'après un modèle inventé par les chrétiens qui guerroyaient contre le Grand-Turc sur les bords du Danube. Tous ces étrangers inspiraient autant de bienveillance que d'admiration. Leur chef était trop politique pour ne pas avoir soin de les cantonner de manière à gêner le moins possible les habitants d'Exeter et des villages voisins. La discipline la plus sévère fut maintenue ; non-seulement on parvint à empêcher l'insulte et le pillage, mais encore chaque soldat dut se conduire avec politesse envers toutes les classes de citoyens. Aussi les personnes qui ne s'étaient fait une idée d'une armée que par ce qu'elles connaissaient de la conduite de Kirke et de ses Agneaux, s'étonnaient-elles de voir des soldats qui ne juraient jamais contre leurs hôtesses et qui ne prenaient pas un œuf sans le payer. En retour de cette modération, le peuple fournit aux soldats de Guillaume d'abondantes provisions, à des prix raisonnables[1].

[1] Voyez : « Whittle's Diary; » — « Expedition of His Highness; » et « Letter from Exon, » publiés à cette époque. J'ai eu sous les yeux deux manuscrits de nouvelles à la main décrivant la pompe de l'entrée du Prince à Exeter. Quelques mois après, un mauvais poëte écrivait une pièce de théâtre intitulée : « The late Revolution. » Une des scènes se passe à Exeter : « On voit les bataillons de l'armée du Prince « faisant leur entrée dans la ville, bannières au vent et tambours battants, au « milieu des acclamations des citoyens. » Un seigneur, nommé Misopapas, dit :

« Can you guess, mylord,
« How dreadful guilt and fear has represented,
« Your army to the court? Your number and your stature
« Are both advanced; all six feet high at least,
« In bearskins clad, Swiss, Swedes, and Branderburghers. »

Dans une chanson, qui parut immédiatement après l'entrée des troupes à Exeter, on décrit les Irlandais comme n'étant que des nains en comparaison des géants que commande Guillaume :

« Poor Berwick, how will thy dear joys
« Oppose this famed viaggio ?
« Thy tallest sparks will be mere toys
« To Brandenburg and Swedish boys,
« Coraggio! Coraggio!

Addison fait allusion dans le « Freeholder » à l'effet extraordinaire que produisirent ces contes romanesques.

Une importance extrême s'attachait à la ligne de conduite qu'adopterait dans cette grande crise le clergé de l'Église anglicane; et les membres du chapitre d'Exeter se trouvaient les premiers appelés à déclarer leurs sentiments. Burnet prévint les chanoines, laissés sans chef par la fuite du doyen, qu'ils devaient supprimer la lecture de la prière pour le prince de Galles, et qu'un service solennel serait célébré en l'honneur de l'heureuse arrivée de Guillaume. Les chanoines ne voulurent pas paraître dans leurs stalles; mais quelques-uns des choristes et des prébendiers assistèrent à la cérémonie. Guillaume se rendit en grande pompe militaire à la cathédrale. A son entrée, ce fameux orgue que la Hollande même, si renommée pour ces instruments, eût pu nous envier, fit retentir ses notes triomphales. Le prince monta au siége épiscopal, sorte de trône embelli de sculptures du quinzième siècle. Burnet se tenait au-dessous de lui, et à droite et à gauche était une foule de guerriers et de nobles. Les chantres, vêtus de blanc, entonnèrent le *Te Deum*. Dès que le chant eut cessé, Burnet lut le Manifeste; il avait à peine commencé, que tous les choristes et les prébendiers quittèrent à la hâte le chœur; sa lecture terminée, il cria à haute voix : « Dieu sauve le prince d'Orange! » Et plus d'une voix répondit avec ferveur : *Amen*[1]!

Le dimanche 11 novembre, Burnet prêcha devant le prince, dans la cathédrale, et s'étendit longuement sur la protection signalée que Dieu accordait à l'Église anglicane et à la nation. Au même moment un événement singulier se passait dans un temple plus humble. Ferguson voulut prêcher dans une réunion de Presbytériens; les Anciens et les ministres de cette congrégation s'y refusèrent; mais ce vaurien turbulent et à moitié fou, se croyant revenu au temps des Fleetwood et des Harrison, força la porte de la chapelle, et, se faisant jour l'épée à la main au milieu de la réunion, monta en chaire, où il se répandit en invectives contre le roi. Ces folies n'étaient plus de saison, et ce spectacle n'excita que dérision et dégoût[2].

[1] Voyez : « Expedition of the Prince of Orange; » — « Oldmixon, » 755; — « Whittle's Diary; » — « Eachard, » III, 911; et « London Gazette, » 16nov. 1688.

[2] Voyez : « London Gazette, » 15 nov. 1688; et « Expedition of the Prince of Orange. »

Pendant que ces choses se passaient dans le Devonshire, une grande fermentation régnait à Londres. En dépit de toutes les précautions, le Manifeste du prince d'Orange se trouvait dans toutes les mains. Le 6 novembre, Jacques, ignorant encore sur quel point de la côte les ennemis avaient débarqué, appela en conférence dans son cabinet le primat et trois autres évêques : Compton, évêque de Londres; White, évêque de Peterborough, et Sprat, évêque de Rochester. Le roi écouta gracieusement les prélats, pendant qu'ils lui faisaient de vives protestations de fidélité, et les assura qu'il ne les soupçonnait pas. « Mais, dit-il, où est le papier que vous deviez m'apporter? » — « Sire, répondit Sancroft, nous n'avons apporté aucun papier; nous ne tenons pas à nous justifier aux yeux du monde; l'injure et la calomnie ne sont pas chose nouvelle pour nous. Nos consciences nous absolvent, Votre Majesté nous absout aussi : c'est tout ce qu'il nous faut. » — « Oui, repartit le roi; mais votre déclaration est nécessaire à mon service. » Et montrant un exemplaire du Manifeste de Guillaume : « Voyez, dit-il, ce que l'on dit de vous ici. » — « Sire, répliqua un des evêques, il n'est pas une personne sur cinq cents qui croie à l'authenticité de ce Manifeste. » — « Non? répondit Jacques avec fureur; alors ces cinq cents-là amèneront ici le prince d'Orange pour me couper le cou! » — « Dieu nous en préserve! » s'écrièrent à la fois les prélats. L'intelligence du roi n'était jamais bien lucide; mais, dans ce moment, elle se troubla complétement. Une particularité de son caractère était de s'imaginer qu'on mettait en doute sa véracité, chaque fois qu'on se refusait à adopter ses idées. « Ce document n'est pas authentique! s'écria-t-il en tournant les feuillets entre ses doigts. Ne suis-je donc plus digne de foi? Ma parole est-elle sans valeur? » — « Dans tous les cas, dit un des évêques, ceci n'est pas une affaire ecclésiastique; elle est du ressort du pouvoir civil. Dieu a remis le glaive entre les mains de Votre Majesté, et il ne nous appartient pas d'empiéter sur vos fonctions. » Alors le primat, avec ce ton de calme et douce ironie qui fait les blessures les plus profondes, dit qu'il ne fallait pas lui demander de signer aucun document politique. « Sire, mes collègues et moi, ajouta-t-il, nous avons été sévère-

ment éprouvés pour nous être mêlés des affaires de l'État; c'est une raison de nous montrer très-prudents à l'avenir. Une fois il nous est arrivé de signer la pétition la plus innocente, nous l'avons présentée de la manière la plus respectueuse, et il s'est trouvé que nous avions commis une grave offense. Nous n'avons été sauvés de la ruine que par la miséricordieuse protection de Dieu. Et, Sire, l'argumentation de votre Attorney-General et de votre Solicitor-General se basait sur ce que, hors du Parlement, nous étions des hommes privés, et qu'il y avait présomption criminelle chez des hommes privés à se mêler de politique. Ils nous attaquèrent avec une telle violence, que, pour ma part, je me crus perdu. » — « Vraiment, je vous remercie, mylord de Canterbury, repartit le roi; je n'aurais jamais supposé que vous vous crussiez perdu en tombant entre mes mains. » Cette réponse n'eût pas été déplacée dans la bouche d'un souverain miséricordieux; mais elle séyait mal à un prince qui avait contemplé avec plaisir les contorsions de malheureux subissant la torture des brodequins, à un prince qui avait fait brûler vive une femme pour avoir donné asile à un révolté fugitif, à un prince dont le propre neveu avait vainement embrassé les genoux dans l'angoisse de ses supplications. Le primat n'était pas homme à se laisser imposer silence; il continua son discours, énuméra les insultes faites par les créatures de la cour à l'Église anglicane, et accorda une mention spéciale au ridicule qu'on avait voulu déverser sur son propre style. Le roi ne trouvait rien à répondre, si ce n'était qu'il était inutile de revenir sur de vieux griefs, et qu'il croyait ces choses-là complétement oubliées. Ainsi, cet homme qui n'oublia jamais la plus petite injure, ne pouvait comprendre que d'autres se souvinssent pendant quelques semaines des mortels outrages qu'il leur avait fait subir!

Enfin la conversation revint au point de départ. Le roi insistait toujours pour que les évêques signassent une déclaration exprimant toute leur horreur pour l'entreprise du prince d'Orange; et eux, tout en professant la plus respectueuse fidélité, s'y refusaient obstinément. Le prince, objectaient-ils, affirmait que des pairs temporels aussi bien que des pairs spirituels

l'avaient appelé. L'imputation était commune; pourquoi la réfutation ne le serait-elle pas aussi? « Je vois ce que c'est, dit le roi; quelques pairs temporels auront été vous trouver et vous auront persuadé de me contrecarrer à ce sujet. » Les évêques protestèrent solennellement qu'il n'en était rien. Mais il paraîtrait étrange, continuèrent-ils, que dans une question qui soulevait de graves considérations politiques et militaires, les pairs temporels fussent mis hors de cause, et qu'on fît jouer à des prélats le premier rôle. « Mais c'est ainsi que je l'entends, dit Jacques; je suis votre roi; c'est à moi à décider de ce qui est convenable; j'en veux faire à ma tête, et je vous somme de me prêter assistance. » Les évêques l'assurèrent qu'ils étaient prêts à l'assister dans les limites de leurs attributions, soit de leurs prières, comme ministres du Christ, soit de leurs conseils dans le Parlement, comme pairs du royaume. Jacques, qui se souciait peu des prières d'hérétiques et des avis de son Parlement, se montra vivement contrarié. « Cela suffit, dit-il enfin après cette longue altercation, je ne vous presserai pas davantage. Puisque vous ne voulez pas m'aider, je dois me fier à moi seul et à mes propres armes [1]. »

Les évêques sortaient à peine du cabinet du roi, quand un courrier vint annoncer que la veille le prince d'Orange avait débarqué dans le comté de Devon. Pendant toute la semaine qui suivit, Londres fut dans une violente agitation. Dans la journée du dimanche 11 novembre, le bruit se répandit qu'on tenait caché dans le monastère établi sous la protection du roi, à Clerkenwell, des couteaux, des grils et des chaudières, destinés à torturer les hérétiques. La populace assemblée autour du bâtiment était sur le point de le démolir, quand arriva la force armée; la foule fut dispersée, et plusieurs des émeutiers furent tués. On fit une enquête, et le jury rendit une décision bien caractéristique de l'état de l'esprit public : il déclara que certaines personnes honnêtes et bien intentionnées, qui étaient allées pour disperser une réunion de traîtres et d'ennemis

[1] Voyez : « Clarke's Life of James, » II, 210, orig. mem.; — « Sprat's Narrative; » et « Citters, » 6-16 nov. 1688.

publics, dans une maison où se disait la messe, avaient été tuées avec préméditation par des soldats; et cet étrange verdict fut signé par tous les jurés. Naturellement effrayés de ces symptômes de l'animosité publique, les ecclésiastiques de Clerkenwell essayèrent de mettre en sûreté ce qu'ils possédaient; et, avant que le bruit de leurs intentions ne pût se répandre, ils parvinrent à déménager la majeure partie de leur mobilier. Mais enfin les soupçons de la populace furent éveillés; on arrêta dans Holborn les deux dernières charrettes, et tout ce qu'elles contenaient fut publiquement brûlé au milieu de la rue. L'alarme devint si profonde parmi les Catholiques, que toutes leurs chapelles, à l'exception de celles de la famille royale et des ambassadeurs étrangers, furent fermées[1].

A tout prendre cependant, les choses ne se présentaient pas jusqu'alors d'une manière fâcheuse pour Jacques : les ennemis étaient depuis plus d'une semaine sur le sol anglais, et pas un homme important ne s'était joint à eux; aucune révolte n'avait éclaté dans le Nord et dans l'Est; aucun fonctionnaire public ne paraissait avoir trahi ses devoirs. L'armée royale s'assemblait rapidement à Salisbury, et si elle était inférieure, sous le rapport de la discipline, à l'armée de Guillaume, elle lui était supérieure par le nombre.

Le prince d'Orange devait sans doute être surpris et blessé de la tiédeur de ceux qui l'avaient engagé à venir en Angleterre. Les classes inférieures du Devonshire l'avaient reçu, il est vrai, avec des marques de sympathie; mais pas un grand seigneur, pas un gentilhomme de quelque considération, n'était encore venu à son quartier général. Ce fait singulier s'explique par le débarquement même de Guillaume, débarquement qui s'était effectué dans une partie de l'île où on ne l'attendait pas. Dans le Nord, ses partisans avaient pris leurs mesures pour se soulever, en cas qu'il vînt au milieu d'eux avec une armée; dans l'Ouest, au contraire, aucun préparatif n'avait été fait, et ses amis se montrèrent naturellement assez déconcertés à l'idée de se voir

[1] Voyez : « Luttrell's Diary; » — Nouvelles à la main dans la collection Mackintosh; et « Adda, » 16-26 nov. 1688.

à l'improviste placés au premier rang dans un mouvement si important et si périlleux. Ils se rappelaient encore, ils avaient devant les yeux le spectacle des désastreuses conséquences d'une rébellion; autour d'eux se voyaient les gibets, les têtes, les membres mutilés, les familles en deuil des courageuses victimes qui avaient aimé leur patrie avec plus de dévouement que de sagesse. Après ce récent et terrible exemple, quelque hésitation était naturelle; d'un autre côté, il était tout aussi naturel que le prince d'Orange qui, sur la foi des promesses venues d'Angleterre, avait risqué non-seulement sa réputation et son avenir, mais encore la prospérité et l'indépendance de sa patrie, se sentît profondément blessé. Son indignation fut telle, qu'il parla de retourner à Torbay, de rembarquer ses troupes, et de partir pour la Hollande, abandonnant au sort qu'ils méritaient ceux qui l'avaient trahi. Enfin, le lundi 12 novembre, un gentilhomme du nom de Burrington, qui résidait dans le voisinage de Crediton, vint rejoindre le Prince, et son exemple fut suivi par plusieurs de ses voisins.

Des hommes plus importants étaient déjà partis de différents points du pays pour se rendre à Exeter. C'étaient d'abord John, Lord Lovelace, homme distingué par son goût pour les arts, par sa magnificence, et par la véhémence immodérée de son whigisme. Arrêté cinq ou six fois pour délits politiques, il s'était vu accuser en dernier lieu d'avoir dédaigneusement nié la validité d'un mandat d'arrêt signé par un juge de paix catholique. Traduit devant le Conseil privé, il avait été rigoureusement, mais inutilement interrogé, car s'étant obstinément refusé à s'incriminer lui-même, et les dépositions à charge ayant été trouvées insuffisantes, il avait été relâché. Avant qu'il se retirât, toutefois, Jacques lui dit avec animosité : « Mylord, ce n'est pas « le premier tour que vous me jouez. — Sire, répondit audacieusement Lovelace, je n'ai jamais joué de tour à Votre Majesté ni à personne, et quiconque m'accuse auprès de Votre « Majesté de jouer des tours est un menteur. » Plus tard, Lovelace fut admis dans la confiance de ceux qui projetaient une révolution [1]. Son château, bâti par ses ancêtres avec les dé-

[1] Voyez : « Johnstone, » 27 fév. 1688; et « Citters, » même date.

pouilles de galions espagnols chargés des richesses de l'Inde, s'élevait sur les ruines d'un couvent dédié à Notre-Dame ; il était situé dans cette magnifique vallée du Berkshire qu'arrose la Tamise, pure encore du contact de la grande capitale, et dont les eaux, indépendantes de la marée qui un peu plus loin les fait s'élever et s'abaisser avec le flux et le reflux, baignent le pied de gracieuses collines couronnées de hêtres. Là, sous une fastueuse salle embellie par le pinceau de peintres italiens, était une voûte souterraine où l'on avait parfois trouvé les ossements d'anciens moines ; et, pendant que l'Angleterre inquiète attendait impatiemment un vent Protestant, de zélés et audacieux adversaires du gouvernement avaient bien souvent tenu des conférences nocturnes dans cet obscur souterrain [1]. Enfin, le moment d'agir étant venu, Lovelace, suivi de soixante-dix compagnons bien armés et bien équipés, quitta son château, et se dirigea vers l'Ouest. Il atteignit le Gloucestershire sans encombre. Mais Beaufort commandait dans ce comté, et toute son autorité et sa puissante influence étaient employées à défendre la couronne. La milice avait été réunie, et un fort détachement se trouvait à Cirencester quand Lovelace arriva devant cette ville ; il fut prévenu qu'on ne le laisserait pas passer. Il lui fallait donc, ou abandonner son projet, ou s'ouvrir un passage de vive force. Ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta, et ses amis et ses fermiers qui l'accompagnaient lui prêtèrent un courageux appui. Après une lutte sérieuse, dans laquelle la milice perdit un officier et six ou sept hommes, Lovelace et les siens finirent par être accablés par le nombre ; lui-même fut fait prisonnier et envoyé au château de Gloucester [2].

D'autres seigneurs furent plus heureux. Le jour même où avait lieu l'escarmouche de Cirencester, on vit arriver à Exeter, suivi de soixante à soixante-dix cavaliers, Richard Savage, Lord Colchester, fils et héritier du comte Rivers, et père par un amour illégitime de ce malheureux poëte dont l'inconduite et les infortunes forment un des plus sombres épisodes de notre histoire littéraire. Avec lui se trouvait l'audacieux et turbulent

[1] « Lysons, Magna Britannia : Berkshire. »
[2] Voyez : « London Gazette, » 15 nov. 1688, et « Luttrell's Diary. »

Thomas Wharton. Quelques heures plus tard arriva Edward Russell, fils du comte de Bedford, et frère de la noble et vertueuse victime dont le sang avait coulé sur l'échafaud. Colchester, Wharton et Russell appartenaient au parti qui, de tout temps, avait combattu la cour. James Bertie, comte d'Abingdon, au contraire, était considéré comme un soutien du gouvernement arbitraire. Il était resté fidèle à Jacques à l'époque du bill d'Exclusion ; comme Lord-lieutenant du comté d'Oxford, il avait agi avec vigueur et sévérité contre les adhérents de Monmouth, et allumé des feux de joie pour célébrer la défaite d'Argyle. Cependant l'horreur du Papisme le poussa dans l'opposition et à la révolte, et il fut le premier pair du royaume qui parut au quartier général du prince d'Orange [1].

Mais le roi avait moins à craindre de ceux qui s'enrôlaient ouvertement contre son autorité que de la conspiration ténébreuse dont les ramifications s'étendaient dans son armée et jusque dans sa famille. Churchill, sans rival pour l'adresse et la sagacité, doué par la nature d'une certaine intrépidité froide qui ne l'abandonnait jamais, soit dans le combat, soit dans le mensonge, occupant un rang militaire élevé, haut placé dans la faveur de la princesse Anne, Churchill était l'âme de cette conspiration. Le temps n'était pas encore venu pour lui de frapper le coup décisif; cependant, par l'intermédiaire d'un de ses subordonnés, il fit dès lors à la cause royale un tort, sinon mortel, du moins excessivement grave.

Edward, vicomte Cornbury, fils aîné du comte de Clarendon, était un jeune homme d'une capacité médiocre, de principes relâchés et d'un caractère violent. Dès l'enfance on lui avait appris à considérer sa parenté avec la princesse Anne comme le piédestal de sa fortune, et on l'avait engagé à lui faire une cour assidue. Jamais il n'était venu à l'idée de son père que le royalisme héréditaire des Hyde pût courir le risque de se souiller dans la maison de la fille préférée du roi; mais dans cette maison les Churchill dominaient despotiquement, et Cornbury devint leur instrument. Il commandait un des régiments en-

[1] Voyez : « Burnet, » I, 790; et « Life of William, » 1703.

voyés dans l'Ouest. Les dispositions avaient été prises de telle sorte que, le 14 novembre, il fut pendant quelques heures le plus ancien officier à Salisbury, et toutes les troupes qui y étaient réunies se trouvèrent par cela même placées sous ses ordres. Il paraît singulier que, dans une telle crise, l'armée dont tout dépendait ait été laissée, même pour un moment, sous les ordres d'un jeune colonel dépourvu de talent et d'expérience; mais il est à peu près certain que de si étranges dispositions furent le résultat d'une ruse profondément ourdie, et il est facile de comprendre à quelle tête et à quel cœur il faut l'imputer.

Tout à coup trois des régiments de cavalerie réunis à Salisbury reçurent l'ordre de se mettre en route pour l'Ouest. Cornbury se mit à leur tête et les conduisit à Blandford et de là à Dorchester. De Dorchester, après une halte d'une heure ou deux ils repartirent pour Axminster. Quelques officiers cependant commencèrent à montrer de l'inquiétude et demandèrent l'explication de ces singuliers mouvements. Cornbury répondit qu'il avait des instructions pour faire une attaque nocturne sur quelques troupes que le prince d'Orange avait établies à Honiton. Mais les soupçons étaient éveillés; on le pressa de questions auxquelles il répondit d'une manière évasive; enfin on le requit de produire ses ordres. Voyant non-seulement qu'il lui serait impossible de mener avec lui les trois régiments, comme il l'avait espéré, mais encore qu'il courait personnellement de grands dangers, il gagna furtivement, accompagné de quelques cavaliers, le camp des Hollandais. Sa troupe revint en grande partie à Salisbury, mais quelques hommes qui avaient été détachés du corps principal et qui ne soupçonnaient rien des desseins de leur chef, continuèrent leur route jusqu'à Honiton. Là, ils tombèrent au milieu d'un détachement considérable d'ennemis prèparés à les recevoir. La résistance était impossible: Cornbury les engagea à prendre du service sous Guillaume; un mois de solde leur fut offert comme gratification, et la plupart d'entre eux acceptèrent [1].

[1] Voyez: « Clarke's Life of James, » II, 215, orig. mem.; — « Burnet, » I, 790; — « Clarendon's Diary, » 15 nov. 1688; et « London Gazette, » 17 nov. 1688.

La nouvelle de ces événements arriva à Londres le 15. Pendant toute la matinée le roi avait été de fort bonne humeur : l'évêque Lamplugh venait de se présenter à la cour à son arrivée d'Exeter, et avait reçu l'accueil le plus gracieux. « Mylord, lui « dit Jacques, vous êtes un Cavalier de la vieille roche. » L'archevêché d'York, vacant depuis plus de deux ans et demi, fut immédiatement donné à Lamplugh comme récompense de sa fidélité. Le soir même, au moment où le roi se mettait à table, arriva l'exprès qui annonçait la défection de Cornbury. Jacques ne songea plus à son dîner ; il mangea un peu de pain, but un verre de vin et rentra dans son cabinet ; plus tard il sut qu'au moment où il se levait ainsi de table plusieurs des nobles sur lesquels il comptait le plus échangeaint dans la galerie voisine des félicitations et des poignées de main. La reine et ses dames d'honneur fondirent en larmes et jetèrent les hauts cris quand la fâcheuse nouvelle parvint jusqu'à leurs appartements[1]. En effet, le coup était rude. La perte pour le trône et le renfort pour l'ennemi s'élevait à peine, il est vrai, à deux cents hommes et à deux cents chevaux ; mais où le roi pourrait-il désormais s'attendre à trouver ces sentiments qui constituent la force des États et des armées ? Cornbury était l'héritier d'une famille renommée par son dévouement à la monarchie ; Clarendon son père, Rochester son oncle, passaient pour des hommes dont la fidélité était à l'abri de toute tentation ; quelle devait être la force d'un sentiment devant lequel cédaient les préjugés héréditaires les plus enracinés, d'un sentiment qui entraînait un jeune officier de grande naissance à une désertion que rendaient plus odieuse encore un abus de confiance et un mensonge palpable? Le fait acquérait plus de gravité précisément parce que Cornbury n'était pas un homme doué de qualités brillantes et d'un caratère entreprenant, car on ne pouvait douter qu'il ne fût poussé par un puissant et rusé conseiller. Bientôt on sut quel était ce conseiller ; mais, en attendant, chacun dans le camp du roi pouvait se croire entouré de traîtres. Le rang politique, le grade militaire, l'honneur du

[1] Voyez : « Clarke's Life of James, » II, 218; — « Clarendon's Diary, » 15 nov. 1688; et « Citters, » 16-26 nov. 1688.

soldat, les assurances d'un dévouement absolu et les antécédents du torysme le plus pur n'offraient plus aucune garantie; chaque homme pouvait à la rigueur soupçonner que l'ordre qu'il recevait de son supérieur avait pour but de servir les projets de l'ennemi. C'en était fait de cette prompte obéissance sans laquelle une armée n'est plus qu'une cohue. Quelle discipline attendre de soldats qui venaient d'échapper à un piége en refusant de suivre leur chef dans une expédition secrète, et en exigeant qu'il leur montrât ses ordres?

Cornbury se trouva bientôt entouré d'une foule de déserteurs, ses supérieurs par le rang et la capacité; mais pendant les premiers jours il resta seul dans sa honte, violemment attaqué par ceux-là mêmes qui plus tard suivirent son exemple et lui envièrent sa honteuse priorité. Son père lui-même fut du nombre. La première explosion de la douleur et de la colère de Clarendon fut profondément pathétique. « Oh Dieu! s'écria-« t-il, faut-il que mon fils soit un rebelle? » Et quinze jours plus tard il prenait son parti d'être un rebelle lui-même. Cependant il serait injuste d'accuser Clarendon d'hypocrisie. En temps de révolution les hommes vivent vite, l'expérience de plusieurs années s'accumule en quelques heures; la vieille routine des pensées et des actions se trouve violemment brisée; les nouveautés qui à la première vue ont inspiré la crainte et le dégoût deviennent en peu de jours familières, tolérables, attrayantes. Bien des hommes supérieurs à Clarendon par leurs vertus et l'élévation de leur caractère étaient prêts, avant la fin de la mémorable année de 1688, à commettre des actes qu'ils eussent proclamés infâmes lorsqu'elle commença.

Après s'être un peu calmé, le malheureux père fit demander au roi une audience particulière, qui lui fut aussitôt accordée. Jacques lui dit, avec une affabilité assez rare chez lui, qu'il plaignait du fond du cœur toute la famille de Cornbury et qu'il ne la rendrait point responsable du crime d'un membre indigne. Clarendon rentra chez lui, osant à peine lever les yeux sur ses amis. Bientôt cependant il apprit que l'action qui, à ce qu'il croyait, déshonorait pour toujours sa famille, était approuvée par quelques personnes du rang le plus élevé: sa

nièce, la princesse de Danemark, lui ayant demandé pourquoi il se tenait renfermé chez lui, il répondit qu'il se sentait accablé de confusion par la conduite infâme de son fils, mais Anne ne parut pas comprendre ce sentiment. « Le Papisme donne bien « des inquiétudes, dit-elle ; je crois que beaucoup de gens dans « l'armée feront comme votre fils. »

Le roi, en proie à une vive agitation, réunit les principaux officiers qui restaient encore à Londres. Churchill, qui venait d'être promu au grade de lieutenant général, se présenta à la réunion avec cette doucereuse sérénité que ni le péril ni l'infamie ne pouvaient troubler. Henry Fitzroy, duc de Grafton, qui, parmi les fils naturels de Charles II, se distinguait par son audace et son activité, y parut aussi. Grafton était colonel du premier régiment des gardes à pied; il semble qu'à cette époque il ait été complétement sous l'influence de Churchill et prêt à déserter le drapeau du roi aussitôt qu'une occasion favorable se présenterait. Deux autres traîtres assistaient à cette réunion : Kirke et Trelawney, qui commandaient ces deux bandes indisciplinées et féroces connues sous le nom de régiments de Tanger. Ces hommes, comme tous les officiers protestants de l'armée, voyaient depuis longtemps avec déplaisir la partialité du roi pour les membres de son Église, et Trelawney, en particulier, se rappelait avec un vif ressentiment les persécutions infligées à son frère l'évêque de Bristol. Les paroles que Jacques adressa à cette assemblée étaient dignes d'un meilleur homme et d'une meilleure cause. Il se pouvait, dit-il, que quelques officiers eussent, par scrupules de conscience, de la répugnance à se battre pour lui : s'il en était ainsi, il se déclarait prêt à reprendre leurs brevets; mais il les adjùrait comme gentilshommes, comme soldats, de ne pas suivre le honteux exemple de Cornbury. Tous les assistants parurent émus, et Churchill plus que personne. Il fut le premier à jurer avec un enthousiasme bien simulé, qu'il verserait jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le service de son gracieux maître; Grafton fit hautement de semblables protestations, et son exemple fut suivi par Kirke et Trelawney[1].

[1] « Clarke's Life of James, » II, 219, orig. mem.

Trompé par ces assurances, le roi fit ses préparatifs pour se rendre à Salisbury. Mais avant son départ il apprit qu'un grand nombre de pairs temporels et spirituels demandaient à être admis en sa présence. Ils venaient, Sancroft à leur tête, présenter une pétition pour demander qu'un Parlement libre et légal fût convoqué et qu'on ouvrît des négociations avec le prince d'Orange.

L'histoire de cette pétition est curieuse : il semble que l'idée en soit venue à la fois à deux grands chefs de parti longtemps rivaux et ennemis, Rochester et Halifax. Tous les deux, à l'insu l'un de l'autre, consultèrent les évêques, qui adoptèrent avec empressement le projet. On convint alors de provoquer une réunion de pairs pour y délibérer sur la forme de l'adresse qu'on présenterait au roi. C'était le moment des sessions judiciaires, et à cette époque de l'année, les hommes du grand monde se promenaient tous les jours dans Westminster Hall, comme ils le font de nos jours aux environs des clubs de Pall-Mall ou de Saint-James Street. Rien n'était donc plus facile aux Lords qui se trouvaient ainsi réunis que de passer dans une des salles et de tenir une conférence. Mais des difficultés inattendues s'élevèrent : Halifax se montra d'abord froid, puis hostile; il était dans sa nature de découvrir des objections à tout; et dans cette occasion sa rivalité avec Rochester aiguisait encore sa perspicacité. L'idée qu'il approuva tant qu'il la crut sienne, lui déplut dès qu'il sut qu'elle appartenait aussi à Rochester, qui l'avait si longtemps contrecarré dans sa politique, qui l'avait supplanté, et qu'il haïssait enfin autant que sa bienveillante nature lui permettait de haïr quelqu'un. Nottingham à cette époque n'agissait guère que par l'influence de Halifax, et tous deux déclarèrent qu'ils resteraient étrangers à la pétition si Rochester la signait. « Je ne veux rien dire de désobligeant « pour Mylord Rochester, ajouta Halifax ; mais il a été membre « de la Commission ecclésiastique; les actes de cette Cour « devront bientôt être soumis à une enquête sérieuse, et il ne « serait pas convenable qu'un de ses membres prît part à nos « délibérations. » Nottingham, tout en protestant de son estime personnelle pour Rochester, se rangea à cette opinion. L'in-

fluence de ces deux Lords en empêcha plusieurs autres de signer, mais les Hyde et les évêques persistèrent, et l'on obtint la signature de dix-neuf pairs qui vinrent en corps présenter la pétition au roi [1].

Le roi reçut la pétition d'assez mauvaise grâce; toutefois il déclara qu'il désirait ardemment la réunion d'un Parlement libre et promit, sur sa parole royale, d'en convoquer un aussitôt que le prince d'Orange aurait quitté l'Angleterre. « Mais, « ajouta-t-il, comment un Parlement serait-il libre quand un « ennemi est dans le royaume et peut envoyer près de cent « membres à ce Parlement? » Il parla aux évêques avec plus « d'aigreur encore. « L'autre jour, leur dit-il, je n'ai pu vous « persuader de vous déclarer contre la rébellion, et aujourd'hui « vous voilà tous prêts à vous déclarer contre moi; alors, vous « ne vouliez pas vous mêler de politique; vous ne vous faites « plus scrupules de vous en mêler actuellement. Vous seriez « mieux employés à enseigner l'obéissance à vos ouailles, qu'à « vouloir-m'apprendre à gouverner. C'est vous qui avez allumé « l'esprit de rébellion, et maintenant vous l'entretenez. » Il s'emporta violemment contre son neveu Grafton, dont la signature suivait celle de Sancroft. « Vous, vous ne savez rien de la re- « ligion, dit-il sévèrement à ce jeune homme, vous n'y attachez « aucune importance, et cependant, par ma foi! vous vous avisez « aussi d'avoir une conscience. »— « Il est vrai, Sire, répondit « Grafton avec une impudente franchise, que j'ai bien peu de « conscience, mais j'appartiens à un parti qui en a beaucoup [2]. »

Quelque amères que fussent les paroles adressées par le roi aux pétitionnaires, les propos qu'il tint après leur sortie le furent encore plus. Il n'avait déjà que trop fait, dit-il, dans l'espoir de satisfaire un peuple ingrat et rebelle; il avait toujours été opposé à toute espèce de concessions, mais il s'était laissé persuader, et voilà que, comme son père, il s'apercevait

[1] « Clarendon's Diary, » du 6 au 17 nov. 1688.

[2] Voyez : « Clarke's Life of James, » II, 212, orig. mem.; — « Clarendon's Diary, » 17 nov. 1688; — « Citters, » 20-30 nov. 1688; — « Burnet, » I, 791; — « Some Reflections upon the most Humble Petition to the King's most Excellent Majesty, » 1688; — « Modest Vindication of the Petition; » et « First Collection of Papers relating to English Affairs, » 1688.

que les concessions ne servaient qu'à rendre ses sujets plus exigeants. Mais il ne céderait plus rien, non, pas un atome; et selon son habitude il répéta à plusieurs reprises avec force, « Pas un atome! » Non-seulement il ne ferait pas d'ouvertures à l'ennemi; il n'en recevrait même pas. Si les Hollandais envoyaient des parlementaires, le premier messager serait renvoyé sans réponse et le second serait pendu[1]. C'est dans ces dispositions que Jacques se mit en route pour Salisbury. Son dernier acte avant de partir fut de nommer un Conseil composé de cinq Lords pour le remplacer à Londres pendant son absence : deux Papistes, par cela même frappés d'incapacité civile; Jeffreys, Protestant, sans doute, mais plus détesté par la nation que quelque Papiste que ce fût; Preston et Godolphin, contre lesquels on ne pouvait faire d'objections sérieuses. Le jour même où le roi quittait Londres, le prince de Galles fut envoyé à Portsmouth, dont la forteresse avait une garnison considérable sous les ordres de Berwick. La flotte commandée par Dartmouth n'était pas éloignée, et l'on supposait que si les affaires tournaient mal, le royal enfant serait facilement conduit en France[2].

Le 19, Jacques arriva à Salisbury, et établit son quartier général dans le palais épiscopal. Les mauvaises nouvelles commençaient à lui arriver de tous les côtés. Les comtés de l'Ouest s'étaient enfin soulevés, et dès qu'on y avait eu connaissance de la désertion de Cornbury, beaucoup de grands propriétaires avaient repris courage et s'étaient rendus à Exeter. On citait dans le nombre sir William Portman de Bryanstone, un des personnages les plus considérables du Dorsetshire, et sir Francis Warre de Hestercombe, homme fort influent du Somersetshire[3]. De ces nouveaux transfuges, le plus important était Seymour : il venait d'hériter récemment d'un titre de baronnet qui n'ajoutait rien à sa position, mais sa naissance, son influence politique et ses grands talents parlementaires, faisaient de lui sans comparaison le premier gentilhomme tory de l'Angleterre. On raconte qu'à sa première audience, il surprit et amusa Guillaume

[1] « Adda, » 19-29 nov. 1688.
[2] « Clarke's Life of James, » 220, 222.
[3] « Eachard's History of the Revolution. »

par un trait caractéristique d'orgueil. « Je crois, sir Edward, « lui dit le Prince, pensant lui faire une politesse, que vous « êtes de la famille du duc de Somerset. » — « Pardon, Prince, « répondit sir Edward qui n'oubliait jamais qu'il était le chef « de la branche aînée des Seymour, le duc de Somerset est de « ma famille [1]. »

Le quartier général de Guillaume commençait à présenter l'aspect d'une cour : plus de soixante personnes de haute naissance et de grande fortune étaient réunies à Exeter; des voitures attelées de six chevaux circulaient dans l'enclos de la cathédrale, et donnaient à cette paisible enceinte quelque chose de la splendeur et du mouvement de Whitehall. Le peuple voulait absolument prendre les armes, et il eût été facile de former plusieurs bataillons d'infanterie : mais Schomberg, qui ne faisait pas grand cas de soldats enlevés à la charrue, maintenait que si l'expédition ne pouvait réussir sans ce secours, elle ne réussirait pas du tout; et Guillaume, qui partageait les idées militaires de Schomberg, fut de son avis. On se montra donc très-avare de commissions pour lever de nouveaux régiments et l'on n'enrôla que des hommes de choix.

Enfin on jugea opportun que le Prince reçût publiquement, et en corps, les nobles et les gentilshommes qui étaient réunis à Exeter. Guillaume leur fit un discours concis, mais digne et bien approprié à la circonstance. Il ne connaissait de vue, leur dit-il, qu'un petit nombre d'entre eux; mais il avait une liste de leurs noms et il savait à quel point ils étaient estimés dans leurs comtés. Il leur adressa quelques reproches bienveillants sur leur peu d'empressement, tout en exprimant un ferme espoir qu'il n'était pas trop tard pour sauver le pays. « En con- « séquence, ajouta-t-il, Messieurs, amis, frères en protestan- « tisme, vous êtes les bienvenus, vous et les vôtres, à notre « cour et à notre camp [2]. »

[1] Cette réponse de Seymour à Guillaume est rapportée par plusieurs écrivains. Elle rappelle l'histoire qu'on raconte de la famille Manriquez, qui prit, dit-on, pour devise ces mots : « Nos no descendemos de los Reyes, sino los Reyes des- « cienden de nos. » (Carpentariana.)

[2] Voyez : « Fourth Collection of Papers, » 1688; — « Letter from Exon; » et « Burnet, » I, 792.

Seymour, politique adroit, accoutumé depuis longtemps à la tactique des factions, s'aperçut bientôt que le parti qui commençait à se rallier autour du Prince manquait d'organisation. « Ce n'était encore, disait-il, qu'une corde de sable. » Aucun but commun n'avait été jusqu'alors publiquement et formellement indiqué; personne n'était engagé à rien. Au sortir de la réception au Doyenné, Seymour envoya chercher Burnet et lui proposa de former une association, composée des adhérents anglais du Prince, dont tous les membres signeraient un document qui les lierait entre eux et envers leur chef. Burnet communiqua cette idée à Guillaume ainsi qu'à Shrewsbury, qui l'un et l'autre l'approuvèrent. On se réunit dans la cathédrale; Burnet y lut une déclaration concise, qui fut consentie et signée avec empressement. Les signataires s'engageaient à poursuivre en commun les desseins proclamés dans le Manifeste de Guillaume, à le soutenir et à se soutenir mutuellement, à venger d'une manière signalée tout attentat commis sur sa personne, et si le malheur voulait qu'un tel crime réussît, à persister dans leur entreprise jusqu'à ce que les libertés civiles et religieuses de la nation fussent solidement assurées [1].

Vers la même époque, arriva à Exeter un message du comte de Bath, qui commandait à Plymouth. Il se mettait, lui, ses troupes et la forteresse, à la disposition du prince d'Orange. Les Hollandais se trouvaient ainsi débarrassés de tout ennemi sur leurs derrières [2].

Pendant que l'Ouest se soulevait pour attaquer le roi de front, le Nord s'embrasait derrière lui. Le 16 novembre, Delamere prit les armes dans le Cheshire : il convoqua ses fermiers, les somma de le suivre, leur promettant de renouveler en faveur de leurs enfants les baux de ceux qui périraient pour la bonne cause, et exhortant tous ceux qui avaient un bon cheval à se rendre sur le champ de bataille, ou à fournir un remplaçant [3].

[1] Voyez : « Burnet, » I, 792; — « History of the Desertion; » et « Second Collection of Papers, » 1688.

[2] Voyez : « Lettre de Bath au Prince d'Orange, » du 18 nov. 1688; et « Dalrymple. »

[3] Voyez : « First Collection of Papers, » 1688; et « London Gazette » du 22 nov. 1688.

Delamere entra à Manchester à la tête de cinquante hommes bien montés et bien armés, et sa troupe se tripla avant d'arriver à Boaden-Downs.

Les comtés voisins étaient dans une grande agitation. Il avait été convenu que Danby s'emparerait d'York, et que le comte de Devonshire se présenterait devant Nottingham. On ne s'attendait à aucune résistance de la part de cette dernière ville; mais à York, il se trouvait une faible garnison sous les ordres de sir John Reresby. Danby se conduisit avec une rare habileté. On avait convoqué pour le 22 novembre les propriétaires et les bourgeois du comté, dans l'intention de rédiger une adresse au roi relativement à l'état des affaires. Les sous-gouverneurs des trois Ridings, plusieurs membres de l'aristocratie, une multitude de riches propriétaires et de gros fermiers se trouvaient ainsi réunis dans la capitale de la province; quatre détachements de la milice avaient pris les armes pour maintenir la paix publique. L'hôtel de ville était encombré de bourgeois, et la discussion commençait, quand on s'écria tout à coup que les Papistes se soulevaient et massacraient les Protestants. Les malheureux Papistes d'York songeaient plutôt à trouver quelque cachette qu'à attaquer des ennemis qui les surpassaient en nombre, dans la proportion de cent à un. Mais à cette époque il n'était pas de conte sur l'atrocité papiste, quelque extravagant et improbable qu'il pût être, qui ne fût aussitôt adopté comme véridique. La réunion terrifiée se dispersa, et la ville entière fut en confusion. A ce moment-là, Danby, à la tête d'une centaine de cavaliers, marcha sur la milice en criant : « A bas le « Papisme! Un Parlement libre! Vive la Religion protestante! » La milice répéta ces cris. La garnison fut à l'instant surprise et désarmée, le gouverneur arrêté; les portes de la ville furent fermées, et des sentinelles placées partout. On laissa la populace démolir une chapelle catholique; mais il ne paraît pas que d'autres violences aient été commises. Le lendemain matin, les premiers gentilshommes du comté et les principaux magistrats de la cité s'assemblèrent à l'hôtel de ville, et le Lord-maire fut installé dans le fauteuil du président. Danby proposa une déclaration qui spécifiait les motifs qui avaient engagé les amis de

la constitution et de la religion protestante à prendre les armes. Cette déclaration, adoptée avec empressement, reçut en quelques heures les signatures de six pairs d'Angleterre, de cinq baronnets et d'un grand nombre de gentilshommes de haute distinction[1].

En même temps Devonshire, à la tête d'un corps considérable d'amis et de vassaux, quittait le palais qu'il faisait construire à Chatsworth, se présentait en armes devant la ville de Derby, et remettait officiellement au maire un document dans lequel il exposait les raisons qui l'avaient poussé à s'engager dans cette entreprise. Puis il se rendit à Nottingham, qui bientôt devint le quartier général de l'insurrection du Nord; là, il publia une proclamation rédigée en termes hardis et sévères. Le mot de rébellion, disait-il, était un épouvantail qui ne devait plus effrayer un homme raisonnable. Était-ce donc une rébellion que de défendre les lois et la religion qu'en montant sur le trône chaque roi d'Angleterre s'engageait par serment à maintenir? Il était à désirer qu'un Parlement libre et régulier se prononçât bientôt sur la manière dont ce serment avait été récemment observé. En attendant, les insurgés déclaraient que la résistance à un tyran qui ne connaissait d'autre loi que son bon plaisir n'était pas la rébellion, mais la légitime défense. Chaque jour le soulèvement devenait plus formidable dans le Nord. Les comtes de Manchester, de Stamford, de Rutland et de Chesterfield, tous les quatre riches et puissants, se rendirent à Nottingham, où arrivèrent bientôt aussi Lord Cholmondley et Lord Grey de Ruthyn[2].

Pendant ce temps-là, les armées ennemies se rapprochaient l'une de l'autre dans le Midi. Dès que le prince d'Orange apprit l'arrivée du roi à Salisbury, il pensa qu'il était opportun de quitter Exeter. Il plaça la ville et les environs sous le gouvernement de Sir Edward Seymour, et, le 21 novembre, escorté par un grand nombre de gentilshommes les plus considérables des com-

[1] Voyez : « Reresby's Memoirs; » et « Clarke's Life of James, » II, 231, Orig. Mem.

[2] Voyez : « Cibber's Apology; » — « History of the Desertion; » et « Luttrell's Diary. »

tés de l'Ouest, il partit pour Axminster, où il resta quelques jours.

Le roi désirait ardemment de combattre, et il était évidemment de son intérêt d'en venir aux mains; chaque heure lui ôtait de sa force et ajoutait à celle de ses ennemis. Il était aussi fort important pour lui qu'il y eût du sang répandu; car une grande bataille, quel qu'en fût le résultat, ne pouvait que porter préjudice à la popularité de Guillaume. Mais celui-ci, le comprenant à merveille, résolut d'éviter autant que possible un engagement. On raconte que Schomberg, prévenu que l'ennemi s'avançait, déterminé à livrer bataille, aurait répondu avec le sang-froid d'un tacticien sûr de lui : « Il n'en sera que ce que nous voudrons. » Néanmoins il était impossible d'empêcher toute escarmouche entre les avant-postes des deux armées. Guillaume tenait surtout à ce que dans ces sortes de rencontres il n'arrivât rien qui pût blesser l'orgueil national ou exciter la vengeance du peuple dont il se déclarait le libérateur. Aussi, avec une admirable prudence, plaça-t-il ses régiments anglais sur les points où il y avait le plus de chances de collision. Comme les avant-postes de l'armée royale étaient composés d'Irlandais, il s'ensuivit que dans les escarmouches de cette courte campagne, toute la sympathie des Anglais fut pour les soldats de Guillaume.

La première de ces rencontres eut lieu à Wincanton. Le régiment de Mackay, composé de soldats anglais, campait auprès d'un corps de troupes irlandaises commandées par leur compatriote, le brave Sarsfield. Mackay avait envoyé un faible détachement sous les ordres d'un lieutenant nommé Campbell, pour se procurer des chevaux de bagage. Campbell trouva ce qu'il voulait à Wincanton, et il venait de sortir de la ville, quand il vit s'avancer un fort détachement des troupes de Sarsfield. Les Irlandais étaient aux Anglais comme quatre à un; mais Campbell se décida à leur tenir tête opiniâtrément. Il prit position sur la route avec une poignée d'hommes résolus, le reste de ses soldats bordaient les haies qui dominaient le chemin à droite et à gauche. L'ennemi arriva : « Halte-là ! cria Campbell, « pour qui êtes-vous? — Pour le roi Jacques, répondit le chef

« du parti opposé. — Et moi pour le prince d'Orange, s'écria « Campbell. — On vous en donnera du Prince, répondit en ju- « rant l'Irlandais. — Feu ! » cria Campbell ; et un feu bien nourri partit à l'instant des deux haies. Les troupes du roi reçurent ainsi trois décharges avant de pouvoir y répondre, mais enfin elles s'emparèrent d'une des haies et auraient anéanti la petite troupe qui leur était opposée si les paysans, qui haïssaient mortellement les Irlandais, n'avaient répandu une fausse alarme en disant qu'il arrivait d'autres soldats du prince d'Orange. Sarsfield rallia ses hommes et battit en retraite ; de son côté, Campbell continua sa route avec ses chevaux de bagage sans être de nouveau inquiété. Cette affaire, qui sans nul doute faisait honneur au courage et à la discipline de l'armée de Guillaume, fut exagérée par la rumeur publique et prit les proportions d'une victoire remportée, avec les chances les plus défavorables, par des Protestants anglais, sur les sauvages Papistes amenés du Connaught pour opprimer l'Angleterre [1].

Quelques heures après cette escarmouche il se passa un événement qui écarta tout risque de lutte sérieuse entre les deux armées. Churchill et quelques-uns de ses principaux complices se trouvaient réunis à Salisbury ; Kirke et Trelawney étaient à Warminster où stationnaient leurs régiments. Tout enfin semblait mûr pour l'exécution d'une trahison longuement méditée.

Churchill engagea le roi à se rendre à Warminster pour inspecter les troupes qui y étaient assemblées ; Jacques y consentit, et sa voiture l'attendait à la porte du palais épiscopal, quand il fut pris d'un violent saignement de nez qui le força à retarder son voyage et à se mettre entre les mains des médecins. Trois jours s'écoulèrent ainsi avant qu'on parvînt à arrêter l'hémorrhagie, et pendant ces trois jours les rumeurs les plus alarmantes parvinrent jusqu'à lui.

Une conspiration aussi étendue que celle dont Churchill était l'âme ne pouvait rester longtemps secrète. Il n'existait aucune

[1] Voyez : « Whittle's Diary; » — « History of the Desertion; » et « Luttrell's Diary. »

preuve qu'on eût pu faire valoir devant un conseil de guerre, mais il courait des bruits étranges dans le camp. Feversham, qui commandait en chef, disait qu'un mauvais esprit régnait dans l'armée ; on donnait à entendre au roi que tous ceux qui l'entouraient n'étaient pas ses amis et que ce ne serait que prudence d'envoyer Churchill et Grafton sous bonne escorte à Portsmouth. Jacques repoussait ces conseils : la méfiance n'était pas au nombre de ses défauts. A vrai dire, sa confiance dans les protestations de fidélité et d'attachement était telle qu'on eût pu l'attendre d'un adolescent au cœur pur et inexpérimenté, plutôt que d'un homme politique d'un âge mûr et possédant une longue expérience du monde, qui avait été la victime de machinations infâmes, et dont le caractère personnel était loin de présenter un spécimen favorable de la nature humaine. Il serait vraiment difficile de citer un autre homme qui, tout en éprouvant si peu de scrupules à violer sa parole, se soit montré si lent à soupçonner la même mauvaise foi chez les autres. Néanmoins tout ce que Jacques apprenait de l'état de son armée ne laissait pas de l'inquiéter vivement. Il n'était plus aussi impatient de livrer bataille, et commençait même à songer à faire retirer ses troupes. Dans la soirée du samedi 24 novembre, il convoqua un conseil de guerre auquel se rendirent les officiers contre lesquels on l'avait le plus mis en garde. Feversham opina chaudement pour la retraite ; Churchill fut d'un avis opposé ; le conseil dura jusqu'à minuit, et le roi se décida enfin à prendre le premier parti. Churchill vit, ou crut voir qu'on se méfiait de lui, et quoique doué d'un rare sang-froid il ne put dissimuler son inquiétude. Avant le jour il s'enfuit, accompagné de Grafton, au quartier général du prince d'Orange [1].

Pour expliquer sa conduite, Churchill laissait une lettre écrite avec ce décorum qui ne l'abandonna jamais, même dans le crime et le déshonneur. Dans cet écrit, il reconnaissait qu'il devait tout à la faveur royale ; l'intérêt et la gratitude, disait-il, l'attiraient du même côté. Sous quel gouvernement, en effet,

[1] Voyez : « Clarke's Life of James, » II, 222, Orig. Mem.; — « Barillon, » 21 nov.-1er déc. 1688; et « Sheridan MS. »

pourrait-il espérer d'atteindre à un si haut point de prospérité et de grandeur? Mais toutes ces considérations devaient céder à un devoir souverain : il était Protestant, et il ne pouvait consciencieusement tirer l'épée contre la cause protestante. Pour tout le reste, il serait toujours prêt à exposer sa vie et sa fortune pour la défense des droits légitimes et de la personne sacrée de son auguste maître [1].

Le lendemain matin la confusion régnait dans le camp ; les amis du roi étaient terrifiés et ses ennemis ne pouvaient cacher leur satisfaction. Dans la journée, on reçut de Warminster des nouvelles qui augmentèrent encore la consternation de Jacques : Kirke, qui y commandait, avait refusé d'obéir à des ordres venus de Salisbury. On ne pouvait plus douter que lui aussi ne s'entendît avec le prince d'Orange : le bruit courut même qu'il était déjà passé à l'ennemi avec ses troupes, et cette nouvelle, quoique fausse, fut pendant quelques heures adoptée comme vraie [2]. Frappé d'une subite lumière, le malheureux roi crut deviner pourquoi, quelques jours auparavant, on l'avait tant pressé d'aller à Warminster. Il s'y serait trouvé privé de secours, à la merci des conspirateurs et à deux pas des avant-postes ennemis ; ceux qui auraient voulu le défendre eussent été facilement accablés, et on l'eût conduit prisonnier au quartier général des Hollandais ; peut-être même serait-il devenu la victime de quelque trahison plus noire encore, car une fois engagés dans une entreprise périlleuse et coupable, les hommes ne sont plus maîtres d'eux-mêmes et se trouvent forcés, par une fatalité qui fait partie de leur juste châtiment, à commettre des crimes que dans le principe ils n'auraient pu envisager sans horreur. C'était sans doute grâce à l'intervention spéciale de quelque saint protecteur qu'un roi dévoué à l'Église catholique avait été subitement arrêté par un accident qu'il croyait fâcheux, au moment où il allait se livrer en aveugle à la captivité et peut-être à la mort.

[1] « First Collection of Papers, » 1688.

[2] Voyez : Lettre de Middleton à Preston, datée de Salisbury, 24 nov. « Infamie « sur infamie, dit Middleton, et la dernière surpasse les autres. » Et « Clarke's Life of James, » II, 224, 225. Orig. Mem.

Tout confirmait Jacques dans la résolution qu'il avait prise le soir précédent, et il donna des ordres pour une retraite immédiate. Le tumulte régnait dans Salisbury ; le camp fut levé avec toute la confusion d'une déroute ; personne ne savait à qui se fier, ni à qui obéir. La force numérique de l'armée restait la même, mais sa force morale était détruite. Beaucoup de ceux que la honte aurait empêchés de se rendre les premiers au quartier général de Guillaume étaient impatients maintenant de suivre un exemple qu'ils n'auraient jamais osé donner; d'autres, qui seraient restés fidèles au roi s'il eût résolûment marché à l'encontre de l'ennemi, se sentaient peu disposés à suivre son étendard en retraite [1].

Ce jour-là, Jacques recula jusqu'à Andover. Il était accompagné par son gendre, le prince George, et par le duc d'Ormond, tous deux affiliés à la conspiration, et qui auraient probablement accompagné Churchill si celui-ci n'avait jugé prudent, d'après ce qui s'était passé au conseil de guerre, de partir à la hâte. La profonde stupidité du prince George le servit mieux dans cette circonstance que n'eût pu le faire la ruse. Il avait l'habitude, chaque fois qu'on lui annonçait une nouvelle, de s'écrier en français : « Est-il possible ? Est-il possible? » Son mot favori lui fut d'une grande utilité en cette occasion : « Est-il possible ? » s'écria-t-il, quand on parvint à lui faire comprendre que Churchill et Grafton avaient disparu; et quand arrivèrent les fâcheuses nouvelles de Warminster, il répétait encore : « Est-il possible ? Est-il possible ? »

A Andover, Jacques fit souper avec lui le prince George et le duc d'Ormond. Ce dut être un bien triste repas, car le roi était accablé par ses malheurs, et son gendre était le plus ennuyeux des convives. Charles II disait : « J'ai sondé le prince George à « jeun, je l'ai sondé ivre, et ivre ou à jeun, je n'ai jamais rien « trouvé en lui [2]. » Ormond, qui pendant toute sa vie se montra timide et taciturne, ne devait pas non plus être très-gai dans un tel moment. Le repas finit enfin, et le roi alla prendre un peu

[1] Voyez : « History of the Desertion; » et « Luttrell's Diary. »
[2] « Dartmouth's Note on Burnet, » I, 643.

de repos. Dès qu'ils furent sortis de table, le prince George et Ormond montèrent sur des chevaux qui les attendaient, et disparurent. Le comte de Drumlanrig, fils aîné du duc de Queensberry, les accompagnait. La défection de ce jeune seigneur était un événement significatif, car Queensberry était le chef du parti des Protestants épiscopaux de l'Écosse, auprès desquels les Tories anglais les plus exagérés auraient pu passer pour des Whigs, et Drumlanrig lui-même était lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Dundee, régiment que les Whigs abhorraient à l'égal des Agneaux de Kirke. Le lendemain matin, on annonça au roi ce nouveau malheur. Il se montra moins ému de la nouvelle qu'on n'aurait pu le supposer. Le coup de la veille l'avait préparé pour ainsi dire à toute espèce de désastre, et d'ailleurs il n'était guère possible de se mettre sérieusement en colère contre le prince George, un être à peine responsable de ses actes, pour s'être laissé prendre aux artifices d'un tentateur tel que Churchill : « Comment ? dit Jacques, *Est-il possible* « est donc parti aussi ? Après tout, il eût été plus fâcheux de « perdre un bon troupier [1]. » Toute la colère du roi sembla s'être concentrée pour le moment, et non sans raison, sur un seul objet. Il partit pour Londres, ne songeant qu'à se venger de Churchill, et, à son arrivée, il apprit un nouveau crime de ce traître consommé : la princesse Anne avait disparu depuis quelques heures.

Cette princesse, qui n'avait d'autre volonté que celle des Churchill, s'était laissé persuader par eux, la semaine précédente, d'écrire à Guillaume de sa propre main, pour lui dire qu'elle approuvait son entreprise ; elle le prévint qu'elle s'abandonnait entièrement aux soins des Churchill, et qu'elle resterait dans le palais, ou se réfugierait dans la Cité, selon qu'ils le jugeraient convenable [2]. Le dimanche, 25 novembre, Anne et ses conseillers furent obligés de prendre une résolution soudaine. Dans l'après-midi, un courrier de Salisbury apporta la nouvelle de la disparition de Churchill et de Grafton, de la tra-

[1] Voyez : « Clarendon's Diary, » 26 nov. 1688; et « Clarke's Life of James, » II, 224; la lettre que le prince George écrivit au roi a été souvent imprimée.

[2] Cette lettre est datée du 18 nov. 1688. On peut la voir dans Dalrymple.

hison de Kirke, et de la retraite précipitée de l'armée royale. Ce soir-là, comme d'ordinaire quand quelque nouvelle, bonne ou mauvaise, arrivait en ville, il y eut foule dans les galeries de Whitehall. L'inquiétude et la curiosité se peignaient sur tous les visages. La reine exprima son indignation contre Churchill, le principal traître, en termes acérés, mais bien naturels, et n'épargna pas même sa trop indulgente protectrice. Le soir, les sentinelles furent doublées dans la partie du palais qu'occupait la princesse Anne. Celle-ci était terrifiée : dans quelques heures son père serait à Westminster. Il n'était pas probable qu'il la traitât personnellement avec sévérité ; mais pouvait-elle espérer qu'on lui permît plus longtemps de jouir de la société de son amie? Sans doute Sarah serait arrêtée, interrogée par des juges sévères et rusés ; on saisirait tous ses papiers; peut-être même y trouverait-on des preuves qui compromettraient sa vie. S'il en était ainsi, tout était à craindre! l'implacable vengeance du roi ne faisait aucune distinction de sexe: pour des offenses bien moindres que celles dont pouvait être convaincue Lady Churchill, il avait envoyé des femmes à l'échafaud et au bûcher. Anne, toute faible qu'elle était, se sentait fortifiée par son affection; pour l'objet de son idolâtrie, il n'était pas de lien qu'elle ne fût disposée à rompre, pas de danger qu'elle ne fût prête à affronter : « Je sauterai par la fenêtre, s'écria-t-elle, plutôt que « d'être trouvée ici par mon père. » La favorite se chargea de combiner une évasion : elle s'entendit sans perdre de temps avec les chefs de la conspiration, et en quelques heures tout se trouva prêt. Le soir, Anne se retira dans sa chambre comme d'habitude; au milieu de la nuit, elle se leva, et, accompagnée de son amie Sarah et de deux de ses femmes, elle s'esquiva en robe de chambre et en pantoufles par un escalier dérobé. Les fugitives gagnèrent la rue sans encombre ; une voiture de louage les y attendait sous la garde de deux hommes : l'un était Compton, évêque de Londres, l'ancien précepteur de la princesse ; l'autre, le brillant et magnifique Dorset, que l'imminence du danger public avait arraché à son voluptueux repos. La voiture les conduisit rapidement à Aldersgate-Street, où était situé alors le palais épiscopal, à côté de la cathédrale. La princesse y passa

la nuit, et le lendemain matin elle partit pour la forêt d'Epping. Dorset possédait au centre de cette sauvage contrée un vieux manoir qui n'existe plus depuis longtemps. Dans cette habitation hospitalière, qui pendant bien des années fut le rendez-vous favori des beaux esprits et des poëtes, les fugitifs firent un court séjour; car on ne pouvait essayer de se rendre au quartier général de Guillaume, la route qui y conduisait traversant un pays occupé par les troupes royales. Il fut donc décidé que la princesse chercherait un asile parmi les insurgés du Nord. Compton mit complétement de côté pour le moment son caractère sacerdotal. Le danger d'un conflit avait réveillé en lui l'ardeur militaire dont il avait fait preuve vingt-huit ans auparavant quand il servait dans les gardes du corps. Il précédait à cheval la voiture de la princesse, vêtu d'un justaucorps de buffle, portant des bottes à l'écuyère, l'épée à la main et des pistolets dans ses fontes. Longtemps avant d'arriver à Nottingham, une foule de gentilshommes de bonne volonté firent escorte à la princesse, et proposèrent à l'évêque de leur servir de colonel; offre qu'il accepta avec un empressement qui scandalisa beaucoup les Anglicans rigides et ne lui fit pas grand honneur dans l'opinion même des Whigs[1].

La consternation devint grande à Whitehall, quand le 26 au matin l'appartement de la princesse fut trouvé vide. Pendant que ses femmes couraient çà et là dans le palais en criant et en se tordant les mains, que Lord Craven, commandant les gardes à pied, interrogeait les sentinelles dans la galerie, et que le Chancelier mettait les scellés sur les papiers des Churchill, la nourrice de la princesse se précipitait dans les appartements royaux en criant que sa chère maîtresse avait été assassinée par les Papistes. Tous ces bruits ne tardèrent pas à parvenir à Westminster-Hall. Là, on prétendait que Son Altesse avait été enlevée de force et jetée en prison. Enfin quand on sut, à n'en pouvoir

[1] Voyez : « Clarendon's Diary, » 25-26 nov. 1688; — « Citters, » 26 nov.-6 déc.; — « Ellis Correspondence, » 19 déc.; — « Duchess of Marlborough's Vindication; » et « Burnet, » I, 792; et Lettre de Compton au prince d'Orange, du 2 déc. 1688. Elle est dans Dalrymple Quant au costume militaire de l'évêque, il est décrit dans un grand nombre de pamphlets et de satires du temps.

douter, que sa fuite était volontaire, on inventa mille histoires pour l'expliquer : elle avait été grossièrement insultée, disait-on; elle avait été menacée; on ajoutait même que, sans égard pour sa position intéressante qui lui donnait droit à des ménagements tout particuliers, elle avait été battue par sa cruelle marâtre. La populace, qui pendant de longues années de mauvais gouvernement était devenue soupçonneuse et irritable, fut tellement enflammée par de semblables calomnies, que la reine elle-même n'était plus en sûreté; aussi bon nombre de Catholiques et quelques Tories protestants d'une fidélité à toute épreuve, se rendirent-ils au palais pour être prêts à la défendre en cas de révolte. C'est au milieu de ces inquiétudes et de cet effroi qu'on apprit la désertion du prince George. Le courrier porteur de ces fâcheuses nouvelles fut suivi de près par le roi, qui arriva à la tombée de la nuit et apprit aussitôt la fuite de sa fille. Même après tout ce qu'il avait souffert, ce nouveau coup lui arracha un cri de désespoir : « Que Dieu me protége, dit-il, « mes propres enfants m'abandonnent[1] ! »

Ce soir là il tint conseil avec ses principaux ministres jusqu'à une heure avancée de la nuit. Il fut décidé qu'on convoquerait pour le lendemain tous les Lords spirituels et temporels qui se trouvaient à Londres, et que le roi prendrait solennellement leur avis. En conséquence, dans l'après-midi du mardi 27 novembre, les Lords se réunirent dans la salle à manger de Whitehall : l'assemblée se composait de neuf prélats et de trente à quarante pairs temporels, tous Protestants. Les deux secrétaires d'État, Middleton et Preston, assistèrent à cette réunion, bien qu'ils ne fussent pas pairs d'Angleterre, et le roi lui-même la présida. Les traces de ses souffrances morales et physiques étaient visibles sur son visage et dans son maintien. Il ouvrit la séance en faisant allusion à la pétition qu'on lui avait remise au moment de son départ pour Salisbury. Cette pétition le suppliait de convoquer un libre Parlement. Sa position, dit-il, ne lui permettait pas alors d'obtempérer à cette

[1] Voyez : « Dartmouth's Note on Burnet, » I, 792; — « Citters, » 26 nov.-6 déc. 1688; — « Clarke's Life of James, » II, 226, Orig. Mem.; — « Clarendon's Diary, » 26 nov. 1688; et « Revolution Politics. »

demande; mais pendant son absence de Londres, de grands changements étaient survenus; il avait remarqué que partout le peuple semblait désirer que les Chambres fussent convoquées; il avait donc appelé tout d'abord ses fidèles Pairs pour leur demander conseil.

Il y eut un moment de silence. Enfin Oxford, auquel la noblesse et l'illustration sans égale de son origine donnait une espèce de primauté dans cette assemblée, dit que dans son opinion il serait convenable que les Lords signataires de cette pétition expliquassent maintenant leurs vues.

A ces mots Rochester prit la parole: il défendit la pétition, déclarant qu'il ne voyait d'espoir pour le trône et pour le pays que dans la réunion d'un Parlement; il n'osait cependant affirmer, dit-il, que dans des circonstances si désastreuses ce remède même fût efficace; mais il n'en connaissait pas d'autre. Il ajouta qu'il serait peut-être opportun d'ouvrir une négociation avec le prince d'Orange. Jeffreys et Godolphin parlèrent ensuite, et se déclarèrent de l'avis de Rochester.

A son tour, Clarendon se leva; et, à l'étonnement de tous ceux qui se rappelaient ses bruyantes protestations de fidélité et les angoisses de honte et de douleur où l'avait plongé quelques jours auparavant la nouvelle de la défection de son fils, il se répandit en véhémentes invectives contre le Papisme et la tyrannie: « A l'instant même où je vous parle, dit-il, Sa Ma-« jesté lève à Londres un régiment dans lequel aucun Protes-« tant n'est admis. » — « Cela n'est pas vrai! » s'écria le roi du bout de la table. Clarendon maintint son dire, et ne quitta ce sujet désagréable que pour passer à un autre plus désagréable encore: il accusa le malheureux roi de pusillanimité. Pourquoi avoir quitté Salisbury? Pourquoi n'avoir pas essayé les chances d'une bataille? Pouvait-on blâmer ceux qui se rendaient à l'ennemi, quand ils voyaient leur souverain fuir à la tête de son armée? Jacques sentit vivement ces insultes et se les rappela longtemps. Du reste, les Whigs eux-mêmes trouvèrent peu généreux et peu convenable le langage de Clarendon. Halifax parla sur un ton bien différent. Pendant plusieurs années de péril, il avait défendu avec une admirable habileté la constitution civile

et religieuse du pays contre la prérogative de la couronne. Mais sa sereine intelligence, peu susceptible d'enthousiasme, opposée surtout aux partis extrêmes, commença à incliner vers la cause du roi au moment même où ces bruyants royalistes qui, tout récemment encore, exécraient les « Balanceurs » à l'égal des rebelles, embrassaient partout le parti de la rébellion. Dans ces fâcheuses conjonctures, il ambitionna le rôle de médiateur entre le trône et la nation. Ses talents ainsi que son caractère l'y rendaient propre : s'il ne réussit pas, il faut l'attribuer à des causes contre lesquelles aucune habileté humaine ne pouvait lutter ; il faut l'attribuer surtout à la folie, à la mauvaise foi, et à l'obstination du prince qu'il s'efforçait de sauver.

Halifax dit à Jacques bien des vérités désagréables ; mais il les dit avec assez de délicatesse pour être accusé de flatterie par ceux dont l'esprit abject ne comprenait pas que ce qui est flatterie quand on s'adresse à l'homme puissant, devient humanité quand on s'adresse à l'homme tombé. Dans un discours plein de déférence et de sympathie, il déclara que, dans son opinion, le roi devait se décider à faire de grands sacrifices. Il ne suffisait pas de convoquer le Parlement et d'entrer en négociation avec le prince d'Orange ; il fallait remédier au plus tôt à quelques-uns des abus dont se plaignait la nation, sans attendre que le redressement en fût demandé par le Parlement ou par le chef de l'armée ennemie. Nottingham, dans un langage tout aussi respectueux, se rangea à l'avis de Halifax. Les principales concessions que ces deux hommes d'État conseillaient à Jacques étaient au nombre de trois : destituer sur-le-champ tous les Catholiques romains qui occupaient des emplois publics, se séparer entièrement de la France, et accorder une amnistie entière à tous ceux qui avaient pris les armes contre lui. Cette dernière proposition semblait ne pas admettre de discussion ; car, bien que la conduite de certains des révoltés fût de nature à exciter le juste ressentiment du roi, il y avait plus de chances que Jacques se trouvât bientôt en leur pouvoir que de les voir jamais tomber au sien. Il eût été puéril d'ouvrir des négociations avec Guillaume tout en se réservant le droit de tirer vengeance d'hommes que le Prince ne pouvait abandonner sans infamie.

Mais l'esprit obtus et le caractère vindicatif de Jacques lui firent combattre longtemps les arguments de ceux qui essayaient de le convaincre qu'il serait prudent de pardonner des offenses qu'il ne pouvait punir. « Je ne puis faire cela, s'écria-t-il; je « dois faire des exemples; Churchill surtout, Churchill que j'ai « élevé si haut! C'est lui seul qui est cause de tout; il a cor- « rompu mon armée; il a corrompu ma fille; sans le secours « spécial de Dieu, il m'eût livré au prince d'Orange. Ah! My- « lords, vous vous montrez bien préoccupés de la sûreté des « traîtres; et personne d'entre vous ne songe à la mienne! » En réponse à ce transport d'une impuissante colère, ceux qui avaient conseillé l'amnistie représentèrent avec un profond respect, mais avec fermeté, qu'un prince attaqué par de puissants ennemis ne peut se sauver que par la victoire ou par la conciliation. « Si après tout ce qui est arrivé, dirent-ils, Votre « Majesté fonde encore quelque espoir sur la chance des ar- « mes, nous n'avons rien à ajouter; mais s'il en est autrement, « elle n'a de salut qu'en regagnant l'affection de ses sujets. » Après un débat long et animé, le roi leva la séance en disant: « Mylords, vous m'avez parlé avec une grande liberté; mais je « ne vous en sais pas mauvais gré. Il y a un point sur lequel « je suis décidé: je convoquerai un Parlement. Quant aux au- « tres conseils que vous m'avez donnés, ils ont une grande im- « portance, et vous ne serez pas surpris que je prenne une nuit « pour y réfléchir[1]. »

[1] Voyez: « Clarke's Life of James, » II, 236, Orig. Mem.; — « Burnet, » I, 794; —« Luttrell's Diary; »—«Clarendon Diary, » 27 nov. 1688; et « Citters, » 27 nov.-7 déc., et 30 nov.-10 déc. 1688.

Citters tenait évidemment ses renseignements d'un des Lords présents à la réunion. Comme l'affaire est importante, je citerai deux courts passages de ses dépêches. Le roi dit: « Dat het hy na voor hem unmogelich was te pardoneren « persoonen wie so hoog in syn reguarde schuldig stonden, vooral seer uytvarende « jegens den Lord Churchill, wien hy hadde groot gemaakt, en nogtans meynde « de eenigste oorsake van alle dese desertie en van de retraite van hare Coning- « licke Hoogheden te wesen. » Un des Lords, probablement Halifax ou Nottingham: « Seer hadde geurgeert op de securiteyt van de lords die nu met Syn « Hoogheyt geengageert staan. Soo hoor ick, » dit Citters, « dat Syn Majesteyt « onder anderen soude gesegt hebben; « Men speekt al voor de securiteyt voor « andere, en niet voor de myne. » Waar op een der Pairs resolut dan met groot « respect soude geantwoordt hebben dat, so Syne Majesteyt's wapenen in staat

Jacques sembla d'abord disposé à bien employer le temps qu'il avait pris pour réfléchir. Le chancelier reçut l'ordre de convoquer le Parlement pour le 13 janvier. Halifax, appelé dans le cabinet du roi, eut avec lui une longue conférence, et parla avec plus de liberté qu'en présence des Pairs, où de certaines bienséances l'avaient gêné. Le roi lui annonça qu'il venait de le nommer commissaire pour traiter avec le prince d'Orange, et que Nottingham et Godolphin lui étaient adjoints. Halifax répondit que de grands sacrifices seraient sans doute nécessaires. « Votre Majesté ne doit pas s'attendre, dit-il, à ce que les hom-« mes qui ont le pouvoir entre les mains acceptent des condi-« tions qui laissent les lois à la merci de la prérogative. » Après avoir ainsi clairement expliqué ses idées, il accepta la mission dont le roi désirait qu'il se chargeât[1]. Les concessions auxquelles le roi se refusait si obstinément quelques heures auparavant furent alors faites de la manière la plus complète. On publia une proclamation par laquelle, non-seulement le roi accordait plein et entier pardon à ceux qui s'étaient révoltés contre lui, mais encore il les déclarait éligibles au premier Parlement; la condition de déposer les armes n'était pas même exigée. La Gazette qui annonça la réunion du Parlement apprit en même temps au public que Sir Edward Hales, qui comme Papiste, comme renégat, comme champion déclaré du droit de Dispense et comme geôlier des évêques, était un des hommes les plus impopulaires du royaume, avait cessé d'être Lieutenant de la Tour, et qu'il était remplacé par son ancien prisonnier, Bevil Skelton, qui, sans occuper un rang bien élevé dans l'estime de ses concitoyens, avait du moins l'avantage de n'être pas frappé d'incapacité légale[2].

Mais ces concessions n'avaient d'autre but que de cacher aux

« waren om hem te connen mainteneren, dat dan sulk syne securiteyt koude « wesen; soo niet, en soo de difficulteyt dan nog te surmonteren was, dat het « den moeste geschieden door de meeste condescendance, en hoe meer die was, « en hy genegen om aan de natie contentement te geven, dat syne securiteyt ook « des te grooter soude wesen. »

[1] Lettre de l'évêque de Saint-Asaph au prince d'Orange, du 17 déc. 1688.

[2] Voyez : « London Gazette, » 29 nov.-3 déc. 1688; et « Clarendon's Diary, » 29 et 30 nov. 1688.

Lords et à la nation les vrais desseins du roi. Quelque désespérée que fût sa position, il était secrètement déterminé à ne rien céder. Le jour même où il publiait sa proclamation, il expliqua clairement ses intentions à Barillon. « Cette négociation, lui « dit-il, n'est qu'une feinte. Il faut bien que j'envoie des com- « missaires à mon neveu pour me donner le temps d'embar- « quer la reine et le prince de Galles. Vous connaissez les dis- « positions de mes troupes : les Irlandais seuls me resteront « fidèles ; mais ils ne sont pas en nombre suffisant pour résis- « ter à l'ennemi. Un Parlement m'imposerait des conditions « que je ne pourrais tolérer ; il me faudrait défaire tout ce que « j'ai fait pour les Catholiques et rompre avec le roi de France. « Aussi, dès que la reine et le prince de Galles seront en sûreté, « je quitterai l'Angleterre pour me réfugier ou en Irlande, ou « en Écosse, ou chez votre maître [1]. »

Jacques avait déjà pris des mesures pour l'exécution de ce projet. Dover, muni d'instructions, était parti pour Portsmouth, afin de se charger du prince de Galles. Dartmouth, qui y commandait la flotte, avait reçu l'ordre d'obéir à Dover en tout ce qui concernait l'enfant royal, et un yacht monté par des matelots dévoués devait être toujours prêt à mettre à la voile pour la France [2]. Ces mesures une fois prises, Jacques expédia l'ordre formel de faire partir à l'instant son fils pour le port étranger le plus rapproché [3]. Après le prince de Galles, ce qui inquiétait le plus le roi, c'était le Grand Sceau. Nos juristes ont de tout temps attribué une importance particulière et l'on peut presque dire mystérieuse à ce symbole de l'autorité royale. Il est admis que si le Chancelier appose le Grand Sceau, sans l'autorisation royale, sur un brevet de pair ou sur une lettre de grâce, bien qu'il se rende par là coupable d'un grand crime, l'acte n'en est pas moins valable devant toute cour de justice et ne peut être annulé que par un acte du Parlement. Il semble que Jacques redoutât beaucoup de voir tomber entre les mains de ses ennemis cet organe de sa volonté, qui pourrait donner une valeur

[1] « Barillon, » 1-11 déc. 1688.
[2] Lettres de Jacques à Dartmouth, du 25 nov. 1688. Elles sont dans Dalrymple.
[3] Lettres de Jacques à Dartmouth, du 1er déc. 1681.

légale à des actes qui lui seraient préjudiciables. On ne saurait vraiment trouver ces craintes déraisonnables, quand on songe que tout juste cent ans plus tard, avec le consentement des deux Chambres et l'approbation d'un grand nombre d'hommes d'État et de jurisconsultes dintingués, on se servit du Grand Sceau d'un roi insensé pour transférer à son fils toutes ses prérogatives. Voulant empêcher qu'on n'abusât d'un talisman qui possédait des pouvoirs si formidables, Jacques résolut de le conserver toujours à quelques pas de son cabinet. Jeffreys reçut donc l'ordre d'abandonner la magnifique maison qu'il venait de faire construire dans Duke Street pour venir occuper un petit appartement à Whitehall[1].

Le roi avait fait tout préparer pour sa fuite, quand un obstacle imprévu le força d'en retarder l'exécution. Ses agents à Portsmouth commençaient à concevoir quelques scrupules; Dover lui-même, bien qu'il fût membre de la cabale jésuitique, témoignait de l'hésitation; et Dartmouth était encore moins disposé à céder aux désirs du roi. Jusqu'alors dévoué à la couronne, il avait, avec une flotte mal disposée et des vents contraires, fait son possible pour empêcher le débarquement des Hollandais. Mais Dartmouth était un membre zélé de l'Église anglicane, et il désapprouvait la conduite du gouvernement qu'il se croyait, par devoir et par honneur, obligé de défendre. Les dispositions rebelles de ses matelots lui avaient causé beaucoup d'inquiétude, et il éprouva un véritable soulagement en apprenant la convocation d'un nouveau Parlement et la nomination de commissaires pour traiter avec le prince d'Orange. La flotte entière poussa des cris de joie; à bord du vaisseau amiral, on rédigea une adresse contenant de vifs remercîments au roi pour ses gracieuses concessions à l'opinion publique. L'amiral signa le premier, et trente-huit capitaines apposèrent leurs noms après le sien. Cette adresse se croisa sur la route avec un messager qui portait à Portsmouth l'ordre de transporter en France le prince de Galles. Dartmouth découvrit avec un profond chagrin et un vif ressentiment que la convocation

[1] « Luttrell's Diary. »

du nouveau Parlement, l'amnistie générale et les négociations n'étaient que des mensonges à l'aide desquels on voulait leurrer la nation, et qu'on espérait faire de lui le complice de ces mensonges. Dans une lettre pathétique et courageuse, il déclara qu'il avait déjà poussé l'obéissance aussi loin qu'il était possible à un Protestant et à un Anglais de le faire; que remettre l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre entre les mains du roi de France ne serait rien moins qu'une trahison, et que ce serait pousser à bout une nation dont le souverain s'était déjà aliéné l'affection. De deux choses l'une : ou le prince de Galles ne reviendrait jamais, ou il reviendrait à l'aide d'une armée française. Si son Altesse Royale restait en Angleterre, le pire qu'on eût à craindre, c'était de la voir élever comme membre de l'Église anglicane, et tout sujet dévoué devait désirer qu'il en fût ainsi. Dartmouth terminait en déclarant qu'il était prêt à risquer sa vie pour la défense du trône, mais qu'il n'aiderait jamais à la fuite du prince de Galles en France [1].

Cette lettre dérangeait tous les projets de Jacques, d'autant plus qu'il apprit bientôt qu'il ne devait pas même espérer que l'amiral fermerait les yeux dans cette circonstance; car Dartmouth avait placé plusieurs sloops à l'entrée du havre de Portsmouth, avec ordre de visiter tous les bâtiments qui en sortiraient. Un changement de plan devenait nécessaire : il fallait ramener le prince à Londres, pour de là l'envoyer en France. Mais cela demandait quelques jours, et pendant cet intervalle, l'esprit public avait besoin d'être amusé par l'espoir d'un nouveau Parlement et les semblants d'une négociation. En conséquence, les lettres de convocation pour les élections furent expédiées; les trompettes allaient et venaient entre Whitehall et le camp de Guillaume; enfin arrivèrent les sauf-conduits pour

[1] Voyez : « Second Collection of Papers, » 1688. On trouvera dans Dalrymple la lettre de Dartmouth du 3 déc. 1688. Voyez aussi : « Clarke's Life of James, » II, 233, Orig. Mem. Jacques accuse Dartmouth d'avoir excité la flotte à faire une adresse pour demander la convocation d'un nouveau Parlement. C'est une calomnie; il n'y était question que de remercîments au roi pour avoir convoqué un nouveau Parlement, et elle fut rédigée avant que Dartmouth pût soupçonner que Sa Majesté trompait la nation.

les commissaires royaux, et les trois lords partirent pour remplir leur mission.

Ils laissaient la capitale dans un effroyable état d'agitation. Les passions qui, pendant trois années de troubles, avaient graduellement acquis de la force, émancipées maintenant de tout contrôle et de toute crainte, stimulées par la sympathie et la victoire, se montraient sans déguisement jusque dans l'enceinte de l'habitation royale. Le grand jury de Middlesex prononça la mise en accusation du comte de Salisbury pour s'être fait Papiste [1]. Le Lord-maire ordonna que des perquisitions et des saisies d'armes fussent faites dans toutes les maisons des Catholiques de la Cité. La populace envahit l'habitation d'un respectable négociant attaché à la croyance impopulaire, pour s'assurer qu'il n'avait pas creusé une mine de sa cave jusque sous l'Église paroissiale, dans le but de faire sauter à la fois le pasteur et ses ouailles [2]. Des colporteurs, dans les rues, criaient haro sur le père Petre, qui avait abandonné juste à temps son logement dans le palais [3]. On chantait partout, et plus haut que jamais, la célèbre chanson de Wharton, à laquelle on avait ajouté de nouveaux couplets ; les sentinelles même qui montaient la garde à Whitehall fredonnaient :

« Les Anglais boivent à la confusion du Papisme,
« Lillibullero bullen a la [4]. »

Les presses secrètes de Londres travaillaient sans relâche, et chaque jour on voyait circuler de nouveaux pamphlets, sans que les magistrats pussent ou voulussent découvrir d'où ils provenaient. Une de ces compositions a été préservée de l'oubli, grâce à l'audacieuse habileté avec laquelle elle est rédigée et à l'immense effet qu'elle produisit : elle était censée être une déclaration supplémentaire revêtue de la signature et du sceau

[1] « Luttrell's Diary. »
[2] « Adda, » 7-17 déc. 1688.
[3] Le Nonce dit : « Se lo avesse fatto prima di ora, per il Re ne sarebbe stato meglio. »
[4] « The English confusion to Popery drink
« Lilliburo bullen a la. »

du prince d'Orange; mais le style différait grandement de celui du Manifeste authentique. On y menaçait tous les Catholiques assez téméraires pour épouser la cause du roi, de vengeances indignes de nations chrétiennes et civilisées; on ne les traiterait ni en soldats, ni en gentilshommes, mais en flibustiers; on les livrerait à la licence et à la férocité des conquérants contenus jusqu'alors par une main puissante. On y adjurait tous les bons Protestants, au nom de ce qu'ils avaient de plus sacré, et au besoin on leur commandait, sous peine d'encourir le déplaisir de Guillaume, de saisir, de désarmer et d'emprisonner leurs voisins catholiques. Ce document avait été trouvé un matin, disait-on, par un libraire whig, sous la porte de son magasin; ce libraire se hâta de l'imprimer, et un grand nombre d'exemplaires, distribués par la poste, circulèrent bientôt de main en main. Les hommes intelligents n'hésitèrent pas à déclarer que ce document n'était qu'un faux imaginé par un de ces aventuriers intrigants et immoraux qui, dans les temps de troubles, sont toujours prêts à se charger des rôles les plus vils et les plus criminels. Mais la multitude s'y laissa prendre. A vrai dire, le sentiment national et religieux avait été à un tel point excité contre les Papistes irlandais, que bon nombre de ceux qui croyaient à l'authenticité de cette fausse proclamation, se montraient disposés à l'approuver comme un déploiement opportun de vigueur. Quand il fut avéré que ce document n'émanait pas de Guillaume, on se demanda quel était l'imposteur qui avait joué avec tant d'audace et de succès le personnage du prince d'Orange : les uns soupçonnèrent Ferguson; d'autres Johnson. Enfin, au bout de vingt-sept ans, Hugh Speke se déclara l'auteur de la fraude, et réclama de la maison de Brunswick une récompense pour cet éclatant service rendu à la religion protestante. Il assurait, avec le ton d'un homme qui croit avoir fait quelque chose d'éminemment vertueux et honorable, que lorsque l'invasion hollandaise eut jeté l'effroi à Whitehall, il avait offert ses services à la cour, avait feint de se séparer des Whigs, et s'était proposé pour les espionner; qu'admis sous ces prétextes dans le cabinet du roi, il avait, grâce à ses véhémentes protestations de fidélité, reçu la promesse de grandes récom-

penses pécuniaires, et des blancs-seings qui lui permirent de passer et repasser à travers les avant-postes ennemis. Tout cela, disait-il, il l'avait fait uniquement afin de pouvoir, sans exciter les soupçons, porter un coup mortel au gouvernement et provoquer une explosion violente du sentiment national contre les Catholiques romains. Il réclamait l'idée de la fausse proclamation, mais il est permis de douter que ses prétentions fussent fondées ; il les fit valoir si tard, qu'on est porté à soupçonner qu'il attendit la mort de ceux qui auraient pu le démentir : d'ailleurs, il ne produisit d'autres preuves que ses propres allégations [1].

Pendant que ces événements se passaient à Londres, la poste apportait chaque jour, de tous les points du royaume, l'annonce de quelque insurrection nouvelle. Lumley s'était emparé de Newcastle, où il fut reçu avec transport ; la statue du roi, placée sur un haut piédestal en marbre, avait été jetée à terre et précipitée dans la Tyne. A Hull, on désigna longtemps la journée du 3 décembre comme celle de la prise de la ville. Il s'y trouvait une garnison commandée par Lord Langdale, Catholique romain. Les officiers protestants concertèrent avec les magistrats un plan de révolte. Langdale et les siens furent arrêtés, et soldats et citoyens se déclarèrent d'un commun accord en faveur de la religion protestante et d'un nouveau Parlement [2].

Les comtés de l'Est étaient en armes. Le duc de Norfolk, accompagné de trois cents gentilshommes bien armés et bien montés, entra à Norwich. Le maire et les aldermen vinrent le rejoindre sur la magnifique place de la ville, et s'engagèrent à marcher avec lui contre le Papisme et le pouvoir arbitraire [3]. Dans le Worcestershire, lord Herbert de Cherbury et sir Edward

[1] « Secret History of the Revolution, » par Hugh Speke, 1715. La Bibliothèque de Londres possède un exemplaire de cet ouvrage très-rare; on y voit une note manuscrite qui semble être de la main même de Speke.

[2] Voyez : « Brand's History of Newcastle; » et « Tickell's History of Hull. »

[3] On pourra lire le détail de ce qui se passa à Norwich dans la pancarte du temps qui se trouve dans plusieurs collections. Voyez aussi « Fourth Collection of Papers, » 1688.

Harley prirent les armes [1]; Bristol, la seconde ville du royaume, ouvrit ses portes à Shrewsbury; l'évêque Trelawney, que son emprisonnement à la Tour de Londres avait complétement dégoûté de la doctrine de non-résistance, fut le premier à accueillir les troupes de Guillaume. L'esprit des habitants était tel qu'on ne crut pas même nécessaire d'y laisser une garnison [2]. Le peuple de Gloucester se souleva et délivra Lovelace de sa prison. Bientôt une armée irrégulière se groupa autour de lui; quelques-uns de ses cavaliers n'avaient que des licous en guise de brides; une portion de son infanterie n'était armée que de bâtons. Mais, tel qu'il était, ce rassemblement traversa sans opposition des comtés jadis dévoués à la maison de Stuart, et entra en triomphe dans la ville d'Oxford. Les magistrats vinrent en grande pompe recevoir les insurgés, et l'Université elle-même, exaspérée par de récents outrages, se sentait peu disposée à promulguer des censures contre la révolte. Déjà quelques-uns des chefs de colléges avaient envoyé un délégué pour assurer le prince d'Orange de toute leur sympathie, et lui dire que pour son service ils étaient prêts à battre monnaie avec leur argenterie. Le chef whig traversa donc la capitale du Torysme au milieu des acclamations générales. Devant lui les tambours battaient la marche du « Lillibullero; » derrière venaient des flots de cavaliers et de piétons. Partout, dans la grande rue, on ne voyait que rubans oranges, car déjà le ruban orange avait la double signification qu'il possède encore aujourd'hui après un laps de cent soixante années: c'était déjà, pour l'Anglais protestant, l'emblème de la liberté civile et religieuse; et pour le Celte catholique, l'emblème de l'asservissement et de la persécution [3].

Tandis que de toutes parts surgissaient de nouveaux adversaires à la cause de Jacques, ses amis s'éloignaient de lui successivement. Les idées de résistance étaient devenues familières

[1] Voyez: « Clarke's Life of James, » II, 233; et « MS. Memoir of the Harley family, » dans la collection Mackintosh.

[2] Voyez: « Citters, » 9-19 déc. 1688; et Lettre de l'évêque de Bristol au prince d'Orange, du 5 déc. 1688. Elle est dans Dalrymple.

[3] Voyez: « Citters, » 27 nov.-7 déc. 1688; — « Clarendon's Diary, » 11 dec. 1688; — « Song on Lord Lovelace's entry into Oxford, » 1688; et « Burnet, » I, 793.

à tous. Bien des gens que l'annonce des premières défections avait frappés d'horreur commençaient à se reprocher d'avoir été si lents à discerner les tendances de l'époque. Désormais on pouvait sans difficulté et sans danger se rendre au camp de Guillaume : le roi, en appelant la nation à élire des représentants, avait, par induction, autorisé tous les citoyens à se rendre dans les localités où ils avaient des votes ou de l'influence, et beaucoup de ces localités se trouvaient déjà au pouvoir des Hollandais ou des insurgés. Clarendon s'empressa de saisir cette occasion d'abandonner une cause chancelante. Il n'ignorait pas que son discours à la réunion des Pairs avait mortellement offensé le roi; de plus, il se sentait blessé de n'avoir pas été nommé parmi les commissaires royaux. Il possédait des propriétés dans le Wiltshire, et voulait que son fils, ce fils dont peu de jours auparavant il parlait avec honte et horreur, se posât comme candidat pour la représentation de ce comté; sous prétexte de soigner cette élection, il partit donc pour l'Ouest. Bientôt il fut suivi par Oxford et par d'autres qui jusque-là avaient repoussé toute idée de complicité dans l'entreprise de Guillaume[1].

L'ennemi, s'avançant toujours régulièrement quoique lentement, se trouvait alors à soixante-dix milles de Londres. Bien qu'on fût au milieu de l'hiver, le temps était beau, la marche était agréable, et le gazon des plaines de Salisbury semblait bien doux à des hommes qui venaient de traverser péniblement les ornières boueuses des grands chemins du Devonshire et du Somersetshire. La route que suivait l'armée passait à côté de Stonehenge, et chaque régiment fit halte pour examiner cette mystérieuse ruine, connue sur tout le continent comme la plus grande merveille de notre île. Guillaume fit son entrée à Salisbury avec la même pompe militaire qu'il avait déployée à Exeter, et se logea dans ce même palais que Jacques avait occupé quelques jours auparavant[2].

La suite du Prince s'était grossie des comtes de Clarendon,

[1] « Clarendon's Diary, » 2, 3, 4 et 5 déc. 1688.

[2] Voyez : « Whittie's Exact Diary; » et « Eachard's History of the Revolution. »

d'Oxford, et de plusieurs autres hommes d'un rang élevé, jusqu'alors considérés comme de zélés royalistes. Citters arriva aussi au quartier général hollandais : depuis plusieurs semaines, il se trouvait pour ainsi dire prisonnier dans sa maison, près de Whitehall, sous la constante surveillance d'espions qui se relayaient pour l'observer. Cependant en dépit, ou peut-être au moyen de ces espions, il parvint à savoir dans le plus grand détail tout ce qui se passait au palais, et s'étant ainsi muni de renseignements utiles au sujet des hommes et des choses, il vint aider Guillaume de ses conseils [1].

Jusque-là l'entreprise du Prince avait réussi au delà des espérances de ses partisans les plus confiants; mais, selon la règle générale qui gouverne les affaires humaines, le succès amena la division. Il y avait deux partis parmi les Anglais assemblés à Salisbury. L'un se composait de Whigs, qui avaient toujours regardé les doctrines d'obéissance passive et du droit héréditaire inaliénable comme de serviles superstitions; beaucoup d'entre eux avaient passé de longues années en exil; tous étaient exclus depuis longtemps des faveurs de la couronne, et ils se complaisaient dans une perspective de grandeur et de vengeance prochaines. Brûlants de ressentiment, enivrés de succès et d'espérances, ils ne voulaient pas entendre parler de compromis. Pour les satisfaire il ne fallait rien moins que la déposition du tyran; et l'on ne peut nier qu'en cela ils ne se montrassent parfaitement conséquents : neuf ans auparavant ils avaient fait tout au monde pour exclure Jacques du trône, parce qu'ils supposaient qu'il serait un mauvais roi; pouvait-on s'attendre à ce qu'ils l'y laissassent volontiers, alors qu'il s'était montré un roi pire qu'aucun homme raisonnable n'aurait pu le prévoir?

D'un autre côté, parmi les partisans de Guillaume, il ne manquait pas de zélés Tories qui tout récemment encore défendaient la doctrine de non-résistance de la manière la plus absolue, mais dont la foi politique avait pour un moment cédé à des passions violentes, excitées par l'ingratitude du roi et les

[1] « Citters, » 20-30 nov. et 9-19 déc. 1688.

périls de l'Église. On ne peut concevoir de situation plus embarrassante et plus pénible que celle du vieux Cavalier qui se trouvait en armes contre le trône. Les scrupules qui ne l'avaient pas empêché de se rendre au camp hollandais commencèrent à le tourmenter dès qu'il s'y trouva; il se demandait s'il ne s'était pas rendu coupable d'un crime. Dans tous les cas, il s'était exposé au blâme en agissant d'une manière diamétralement opposée aux principes de sa vie entière. Il éprouvait un dégoût insurmontable pour ses nouveaux alliés, hommes que de tout temps il avait insultés et persécutés; c'étaient des Presbytériens, des Indépendants, des Anabaptistes, des vieux soldats de Cromwell, des « gaillards » de Shaftesbury, des conspirateurs du Rye-House, des chefs de l'insurrection de l'Ouest. Il était naturel qu'il cherchât quelque échappatoire, qui, tout en apaisant sa conscience et en le lavant du reproche d'inconséquence, mît une distinction entre lui et cette horde de rebelles schismatiques qu'il avait toujours méprisés et abhorrés, mais avec lesquels il courait risque d'être confondu aujourd'hui. En conséquence les Cavaliers repoussaient avec force toute idée d'enlever à l'oint du Seigneur une couronne que la volonté du ciel et les lois fondamentales du royaume avaient rendue sacrée : leur désir le plus ardent était de voir s'effectuer une réconciliation qui n'abaissât pas l'autorité royale; ils n'étaient point des traîtres; ils ne se révoltaient pas, au fond, contre l'autorité du roi; ils prenaient seulement les armes dans la conviction que le plus grand service qu'ils pussent rendre au trône était de délivrer Sa Majesté, au moyen d'une douce coercition, des mains de méchants conseillers.

Les malheurs que l'animosité mutuelle de ces factions tendaient à produire furent en grande partie détournés par l'influence et la sagesse de Guillaume. Environné d'ardents disputeurs, de conseillers officieux, de vigilants espions et de bavards malveillants, il restait calme et impénétrable, gardant le silence quand le silence était possible; mais quand il se voyait forcé de parler, le ton convaincu et péremptoire avec lequel il donnait son opinion, toujours profondément réfléchie, imposait bientôt silence à tout le monde. Quoi que pussent dire certains

adhérents trop zélés, il ne prononça jamais un mot qui indiquât la moindre prétention à la couronne d'Angleterre. Il n'ignorait pas qu'entre lui et cette couronne il s'élevait encore des obstacles que nulle prudence ne pouvait surmonter avec certitude, et que la moindre fausse démarche eût rendus insurmontables. Sa seule chance d'obtenir cette splendide récompense, était de ne pas la saisir trop violemment, mais d'attendre jusqu'à ce que, sans aucun effort apparent, sans aucun stratagème visible de sa part, ses vœux secrets fussent accomplis par la force des choses, par les bévues de ses adversaires, et par le libre choix des États du royaume. Ceux qui osaient l'interroger n'apprenaient rien, et ne pouvaient cependant l'accuser d'artifice; il les renvoyait tranquillement à son Manifeste, en leur disant que ses idées n'avaient pas changé depuis la rédaction de ce document. Il dominait si adroitement ses partisans, que leur désunion semble plutôt avoir fortifié qu'affaibli son autorité: mais, dès que cessait son contrôle, leurs dissentiments éclataient avec violence, détruisaient l'harmonie des réunions de plaisirs, et ne respectaient pas même la sainteté de la maison de Dieu. Clarendon, qui cherchait par un grand étalage de royalisme à cacher aux autres et à se dissimuler à lui-même le fait patent de sa rébellion, fut choqué d'entendre quelques-uns de ses nouveaux compagnons se moquer après dîner de l'amnistie royale qui venait de leur être gracieusement offerte. Qu'avaient-ils besoin de pardon? disaient-ils, ce serait le roi qui leur demanderait pardon avant qu'on en eût fini avec lui. Mais un incident dont la cathédrale de Salisbury fut le théâtre alarma et dégoûta encore plus les Tories: aussitôt que le ministre qui officiait eut commencé à lire l'oraison pour le roi, Burnet, qui ne comptait pas au nombre de ses bonnes qualités la retenue et le sentiment des convenances, se leva de son prie-Dieu et s'assit en faisant entendre des murmures sourds et dédaigneux qui troublèrent les dévotions de la congrégation tout entière [1].

Bientôt, les factions qui divisaient le camp de Guillaume eurent occasion de mesurer leurs forces: les commissaires

[1] « Clarendon's Diary, » 6 et 7 déc. 1688.

royaux étaient enfin en route. Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis leur nomination, et l'on trouvait extraordinaire que dans un cas si urgent il y eût autant de retard. Le fait est que ni Jacques ni le prince d'Orange n'étaient pressés d'entamer les négociations ; car l'un se sentait devenir chaque jour plus puissant, et l'autre ne cherchait qu'à gagner le temps nécessaire pour envoyer sa femme et son fils en France. Enfin Guillaume fit notifier aux commissaires qu'il les recevrait à Hungerford. Il choisit probablement cette ville parce que, située à égale distance de Salisbury et d'Oxford, elle était un point de rendez-vous convenable pour ses adhérents les plus importants : à Salisbury se trouvaient les grands seigneurs et les gentilshommes qui étaient venus avec lui de Hollande ou qui l'avaient joint dans l'Ouest ; à Oxford se trouvaient un grand nombre de chefs de l'insurrection du Nord.

Il arriva à Hungerford dans la soirée du jeudi 6 décembre, et cette petite ville fut bientôt remplie d'hommes marquants qui s'y rendirent de tous les côtés. Un fort détachement de troupes formait l'escorte de Guillaume ; quand aux Lords des comtés du Nord, ils amenaient avec eux une nombreuse cavalerie irrégulière dont l'accoutrement et le mode d'équitation excitaient l'hilarité des hommes accoutumés à la tenue et à la précision des troupes régulières[1].

Pendant que le prince d'Orange était à Hungerford, une rencontre eut lieu entre deux cent cinquante de ses soldats et six cents Irlandais postés à Reading, qui prouva d'une manière signalée la supériorité de la discipline des Hollandais. Quoiqu'en nombre bien inférieur, ceux-ci mirent les troupes royales en déroute dès le premier choc. les poursuivirent à travers les rues, et les refoulèrent jusque sur la place du marché. Là, les Irlandais essayèrent de se rallier ; mais se voyant vigoureusement attaqués de front tandis que les habitants tiraient sur eux des fenêtres voisines, ils perdirent bientôt courage, et prirent la fuite en abandonnant leur drapeau et en laissant sur le carreau cinquante des leurs. Cinq Hollandais seulement perdirent

[1] « Clarendon's Diary, » 7 déc. 1688.

la vie. Cette nouvelle répandit une joie sans mélange dans les rangs des Anglais qui accompagnaient Guillaume ; car rien dans cette rencontre ne pouvait blesser l'orgueil national. Les Hollandais n'avaient pas battu des Anglais, ils n'avaient fait que prêter main-forte à une ville anglaise pour se délivrer de la domination intolérable des Irlandais [1].

Les commissaires royaux arrivèrent à Hungerford dans la matinée du samedi 8 décembre. Les gardes du corps du Prince leur rendirent les honneurs militaires, et Bentinck fut chargé de les recevoir et de les conduire immédiatement en présence de son maître. Ils exprimèrent le désir d'avoir une audience particulière de Guillaume ; mais on leur répondit que le Prince avait résolu de les entendre et de leur répondre en audience publique. On les introduisit donc dans sa chambre à coucher, où ils le trouvèrent entouré d'une foule de grands seigneurs et de gentilshommes. Halifax, que sa position, son âge et ses talents plaçaient en première ligne, porta la parole. Les commissaires avaient pour mission de proposer que tous les points en discussion fussent soumis au Parlement pour lequel on expédiait déjà les lettres de convocation, et que jusqu'à décision les troupes hollandaises restassent à une distance de quarante ou cinquante milles de Londres. Halifax ayant expliqué que telles étaient les bases sur lesquelles ses collègues et lui étaient autorisés à traiter, remit au Prince une lettre du roi et se retira. Guillaume ouvrit cette lettre, et parut singulièrement ému. C'était la première qu'il recevait de son beau-père depuis qu'ils étaient devenus ennemis déclarés. Jadis, quand ils étaient en de bons termes, ils entretenaient une correspondance familière, et même, lorsque plus tard ils commençaient déjà à se soupçonner et se détester réciproquement, ils avaient continué d'employer ces formes bienveillantes dont se servent ordinairement les personnes qu'unissent les liens du sang. La lettre apportée par les commissaires était courte, et rédigée en langue française, dans les formes diplomatiques, par un secrétaire :

[1] Voyez : « History of the Desertion; » — « Citters, » 9-19 déc. 1688; — « Exact Diary; » et « Oldmixon, » 760.

« J'ai reçu bien des lettres du roi, dit Guillaume, mais elles « étaient toutes écrites de sa main et en anglais. » Il prononça ces mots avec une émotion peu habituelle chez lui : peut-être pensait-il au blâme que son entreprise, quelque juste, utile et nécessaire qu'elle fût, devait attirer sur lui et sur sa femme si dévouée à ses intérêts ; peut-être accusait-il sa destinée qui le plaçait dans une situation où il ne pouvait remplir ses devoirs publics sans briser ses liens de famille, et enviait-il la condition plus heureuse de ceux qui ne sont pas chargés du salut des peuples et du soutien des Églises. Mais si de telles pensées s'élevèrent dans son cœur, il les réprima avec force. Il engagea les lords et les gentilshommes convoqués pour la circonstance à se concerter entre eux, hors de sa présence, sur la réponse à faire, se réservant néanmoins le droit de décider en dernier ressort après avoir entendu leur opinion. Puis, prenant congé d'eux, il se retira à Littlecote Hall, château situé à deux milles de distance, et célèbre encore de nos jours, moins peut-être à cause de sa vénérable architecture et de son curieux mobilier que par le crime horrible et mystérieux qui y fut commis au temps des Tudors [1].

Avant de quitter Hungerford, Guillaume apprit que Halifax avait exprimé le désir de voir Burnet; ce désir était tout naturel, car Halifax et Burnet avaient depuis longtemps des rapports d'amitié. Cependant il n'existait pas deux hommes qui se ressemblassent moins. Burnet était dépourvu de toute espèce de tact et de finesse; Halifax avait le goût délicat et une propension presque maladive à saisir les ridicules. Burnet ne voyait les hommes et les choses qu'à travers les préjugés de l'esprit de parti, qui colorent et faussent tout; la tendance de l'esprit de Halifax était de s'apercevoir plutôt des défauts de ses alliés que de ceux de ses adversaires. Burnet, malgré toutes ses imperfections et les vicissitudes d'une vie passée au milieu d'événements peu favorables au développement de la piété, était un homme sincèrement pieux; on accusait d'irréligion le sceptique et sarcastique Halifax. Il lui était donc souvent arrivé d'encourir

[1] Voyez une note très-curieuse de Sir Walter Scott au ve chant de son « Rokeby. »

les véhémentes censures de Burnet, tandis que souvent celui-ci s'était vu en butte aux plaisanteries spirituelles et mordantes de Halifax. Malgré tout, ils éprouvaient une mutuelle sympathie; ils aimaient à causer ensemble, ils s'appréciaient l'un l'autre, échangeaient librement leurs idées, et, en des temps difficiles, s'étaient rendu des services réciproques. Toutefois ce n'était pas par pure affection personnelle que Halifax désirait de voir son ami. Les commissaires souhaitaient naturellement de connaître les desseins réels de Guillaume; il avait refusé de les recevoir en particulier, et l'on ne devait guère s'attendre à apprendre beaucoup de lui dans des entrevues publiques et officielles. Comme le Prince, presque tous les hommes qui possédaient sa confiance se montraient silencieux et impénétrables; Burnet seul, renommé pour son bavardage et ses indiscrétions, faisait exception; mais on avait été obligé par les circonstances de se fier à lui, et l'on pouvait croire que l'habileté de Halifax n'aurait pas de peine à lui arracher autant de secrets que de paroles. Guillaume s'en doutait bien, et quand il apprit que Halifax avait demandé une entrevue au docteur, il ne put s'empêcher de dire : « S'ils se rencontrent, il y aura de beaux « commérages. » Il défendit donc à Burnet de voir les commissaires en particulier, tout en l'assurant, dans les termes les plus flatteurs, que sa fidélité était à l'abri de tout soupçon; et, pour lui ôter tout prétexte de plainte, la défense fut rendue générale.

Le soir, les seigneurs et les gentilshommes auxquels Guillaume avait demandé le matin leur avis se réunirent dans une des salles de l'auberge principale de Hungerford. Oxford présidait, et l'assemblée prit en considération les ouvertures du roi. Il devint bientôt évident qu'elle était divisée en deux partis : l'un, désireux d'entrer en accommodement avec Jacques; l'autre, décidé à le renverser. Ce dernier parti était le plus nombreux; mais on remarqua que, dans cette circonstance, Shrewsbury, qui, de tous les seigneurs anglais, était le mieux placé dans la confiance de Guillaume, se réunit malgré son whigisme à la fraction tory. Après une longue discussion, on passa aux voix, et la majorité se déclara pour le rejet des pro-

positions faites par les commissaires royaux. Guillaume fut informé de cette résolution à Littlecote, et jamais, dans aucune des circonstances difficiles de sa vie, il ne montra plus de prudence et de sang-froid. Il ne pouvait désirer le succès des négociations; mais il avait trop de sagesse pour ne pas savoir que, si elles échouaient par suite de quelque demande déraisonnable de sa part, le sentiment public cesserait de l'appuyer. Il rejeta donc les conseils de ses partisans trop zélés et se déclara prêt à traiter sur les bases que le roi proposait. Quelques-uns de ceux qui se trouvaient à Hungerford firent des objections, et un jour entier se passa en discussions: mais la volonté de Guillaume resta immuable. Il répondit qu'il était prêt à s'en remettre à la décision du nouveau Parlement sur tous les points en discussion, et à ne pas s'approcher à plus de quarante milles de Londres. De son côté, il fit quelques demandes, que même les hommes les moins bien disposés pour lui trouvèrent modérées. Il insista pour que les statuts existants fussent observés jusqu'à ce que l'autorité compétente les eût amendés, et que toutes les personnes frappées d'incapacité légale fussent révoquées de leurs fonctions. Il remarqua avec raison que les délibérations du Parlement ne seraient pas libres, s'il siégeait environné de régiments irlandais, tandis que lui et son armée seraient à plusieurs journées de marche de la capitale; il croyait donc juste de proposer que les troupes du roi s'éloignassent à quarante milles dans la direction de l'Est, puisque les siennes restaient à la même distance du côté de l'Ouest: il y aurait ainsi autour du lieu où siégerait le Parlement un vaste cercle de terrain neutre. Dans ce cercle se trouvaient, il est vrai, deux forteresses importantes pour les habitants de la capitale: la Tour, qui protégeait leurs habitations, et le fort de Tilbury, qui protégeait leur commerce. Il était impossible de laisser ces places fortes sans garnison; Guillaume proposait donc d'en remettre temporairement la garde à la municipalité de la Cité de Londres. De plus, comme il pourrait devenir nécessaire que le roi se rendît à Westminster pendant la durée de la session, et qu'il serait accompagné de ses gardes, Guillaume, dans ce cas, réclamait le droit de s'y rendre de même, suivi d'un nombre égal de sol-

dats. Il lui semblait juste aussi que, tant que les opérations militaires seraient suspendues, les deux armées fussent considérées comme également au service de la nation anglaise et entretenues aux frais de l'Angleterre. Enfin il demandait quelque garantie que le roi ne profiterait pas de l'armistice pour introduire en Angleterre une armée française. Portsmouth était le point qui offrait le plus de dangers : Guillaume n'exigeait pas cependant que cette place importante lui fût remise; mais il proposait que, pendant la trêve, elle fût placée sous le gouvernement d'un officier dans lequel Jacques et lui auraient une égale confiance.

Les propositions du prince d'Orange étaient conçues avec l'équité pointilleuse qu'on eût pu attendre d'un arbitre désintéressé, plutôt que d'un prince victorieux dictant sa volonté à un ennemi sans défense. Les partisans du roi n'y trouvaient rien à redire; mais, parmi les Whigs, elles excitèrent beaucoup de murmures. Ceux-ci ne désiraient aucune réconciliation avec le tyran ; ils se croyaient dégagés de leur allégeance; ils n'étaient point disposés à reconnaître l'autorité d'un Parlement convoqué par lui ; ils ne voulaient pas d'armistice, et ne pouvaient concevoir, s'il en fallait un, qu'il eût lieu sur un pied d'égalité. D'après toutes les lois de la guerre, le parti le plus fort avait le droit de profiter de sa force. Le caractère de Jacques justifiait-il donc une indulgence extraordinaire? Ceux qui parlaient ainsi comprenaient bien peu de quel point de vue élevé et de quel œil perspicace le chef qu'ils censuraient embrassait l'ensemble de la situation de l'Angleterre et de l'Europe. Acharnés à la ruine de Jacques, ils auraient ou refusé de traiter avec lui à aucune condition, ou lui en auraient imposé d'inadmissibles. Mais, pour l'accomplissement des vastes et profondes combinaisons politiques de Guillaume, il fallait que Jacques se perdît lui-même en rejetant des conditions d'une générosité évidente. Le dénoûment prouva la sagesse du plan que la majorité des Anglais réunis à Hungerford était disposée à blâmer.

Le dimanche 8 décembre, les demandes de Guillaume furent formulées par écrit et remises à Halifax. Les commissaires dînèrent ce jour-là à Littlecote, où une brillante assemblée avait été

invitée pour les recevoir. Dans l'ancienne salle, ornée de cottes de mailles qui avaient figuré dans les guerres des Roses, et de portraits de chevaliers qui avaient brillé à la cour de Philippe et de Marie, se pressait une foule de pairs et de généraux. Au milieu d'une réunion si nombreuse, une question rapide et une courte réponse pouvaient s'échanger sans attirer l'attention. Halifax saisit cette occasion, la première qui se présentait à lui, de tirer de Burnet tout ce qu'il savait et pensait. « Que voulez-vous? dit « l'adroit diplomate. Voudriez-vous avoir le roi en votre pou- « voir ? » — « Pas du tout, répliqua Burnet, nous ne lui ferions « pas le moindre mal. » — « Et s'il s'en allait? » poursuivit Halifax. — « Il n'est rien que nous désirions davantage. » Cette réponse du docteur exprimait sans aucun doute le sentiment général des Whigs qui entouraient le prince d'Orange : tous désiraient que Jacques abandonnât son royaume, mais bien peu étaient assez perspicaces pour comprendre combien il importait que sa fuite fût attribuée par la nation à son obstination et à sa propre folie, et non à de mauvais traitements ou à des craintes raisonnables. Il paraît probable que tous les efforts réunis de ses adversaires eussent été impuissants à effectuer sa ruine complète, même dans l'extrémité où il se trouvait réduit, s'il n'eût été lui-même son ennemi le plus acharné ; mais, pendant que ses commissaires travaillaient à le sauver, il travaillait non moins activement à paralyser tous leurs efforts [1].

Le moment d'exécuter les projets du roi était enfin venu : par ses prétendues négociations il avait atteint son but, et, le jour même où ses trois envoyés faisaient leur entrée à Hungerford, le prince de Galles arrivait à Westminster. D'abord il avait été convenu qu'il passerait par le pont de Londres, et quelques troupes irlandaises furent envoyées à sa rencontre jusqu'à Southwark ; mais la foule les accueillit par tant de huées et de malédictions, qu'elles jugèrent prudent de rebrousser chemin. Le pauvre enfant traversa la Tamise à Kingston et fut porté si se-

[1] Pour ce qui s'est passé à Hungerford, j'ai puisé mes renseignements dans « Clarendon's Diary, » 8 et 9 déc. 1688;—« Burnet, » I, 794;—« The Paper delivered to the Prince by the Commissioners, and the Prince's Answer; » — « Sir Patrick Hume's Diary, » et « Citters, » 9-19 déc. 1688.

crètement à Whitehall, que beaucoup de personnes le croyaient encore à Portsmouth [1].

Désormais le principal désir de Jacques était de faire partir sans délai sa femme et son fils. Mais à qui se fier pour diriger leur fuite ? Dartmouth était le plus dévoué des Tories protestants, et Dartmouth avait refusé ! Dover était une créature des Jésuites, et Dover avait hésité ! Trouver un Anglais d'un rang élevé et d'un caractère honorable qui voulût se charger de remettre entre les mains du roi de France l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre n'était pas chose facile. Alors Jacques songea au duc de Lauzun, gentilhomme français qui dans ce moment se trouvait à Londres. On a dit de Lauzun que sa vie fut plus extraordinaire que les rêves des autres hommes : admis dès sa jeunesse dans l'intimité de Louis XIV, celui-ci lui avait fait espérer les plus grands emplois de la couronne ; puis son étoile s'éclipsa, le roi chassa de sa présence l'ancien ami de sa jeunesse en l'accablant de reproches, et fut même, dit-on, sur le point de le frapper. Le favori tombé fut enfermé dans une forteresse dont il ne tarda pas à sortir pour jouir de nouveau de la faveur de son maître et gagner le cœur de la plus grande dame de l'Europe, Anne-Marie, fille de Gaston, duc d'Orléans, petite-fille de Henri IV et héritière des immenses domaines de la maison de Montpensier. Les deux amants voulurent se marier, le roi donna son consentement, et pendant quelques heures Lauzun fut regardé par toute la cour comme un membre adoptif de la maison de Bourbon. La dot de la princesse pouvait à bon droit la faire rechercher même par des têtes couronnées : elle possédait trois duchés, une principauté indépendante, avec droit de monnoyage et de haute et basse justice ; en outre, son revenu dépassait de beaucoup celui du royaume d'Écosse. Mais cet avenir brillant s'obscurcit tout à coup, le mariage fut rompu et le soupirant ambitieux se vit enfermer pendant de longues années dans une forteresse des Alpes. Enfin Louis XIV s'adoucit : il fut défendu à Lauzun de se présenter devant le roi, mais il obtint la permission de vivre en liberté, à une certaine dis-

[1] « Clarke's Life of James, » II, 237. Chose curieuse, Burnet ignorait ou avait oublié que le prince de Galles eût été ramené à Londres, I, 796.

tance de la cour. Alors il vint en Angleterre, et fut accueilli avec distinction au palais de Saint-James et dans la société élégante de Londres; car à cette époque les gentilshommes français passaient dans toute l'Europe pour des modèles de grâce, et beaucoup d'entre eux, qui n'avaient jamais été admis au cercle de Versailles, se voyaient recherchés et admirés à Whitehall. Dans la conjoncture présente, Lauzun était, sous tous les rapports, l'homme qui convenait. Plein de courage et accoutumé aux aventures excentriques, il joignait à l'esprit pénétrant et à l'amabilité railleuse d'un homme du monde un penchant prononcé pour le rôle de chevalier errant. Le sentiment national et son intérêt personnel le poussaient à se charger de la mission que les sujets anglais les plus dévoués à la couronne hésitaient à entreprendre. Comme protecteur, dans une crise périlleuse, de la reine d'Angleterre et du prince de Galles, il rentrerait avec honneur dans sa patrie; il pourrait encore espérer d'assister aux levers et aux dîners de Louis XIV, et sur le déclin de la vie, après tant de vicissitudes, il pourrait recommencer cette poursuite si étrangement attachante de la faveur royale.

Sous l'impression de ces sentiments, Lauzun accepta avec empressement la preuve de haute confiance qu'on lui accordait. Les préparatifs pour la fuite se firent sans perdre de temps, et l'on s'assura d'un bateau à Gravesend. Mais il n'était pas facile de s'y rendre : Londres était dans une grande agitation; le moindre incident occasionnait un rassemblement, et aucun étranger ne pouvait paraître dans les rues sans courir le risque d'être arrêté, questionné, et conduit devant un magistrat comme un Jésuite déguisé. Il fallait donc prendre la route au sud de la Tamise. Aucune précaution capable d'éloigner le soupçon ne fut négligée : le roi et la reine se retirèrent dans leurs appartements comme de coutume, et, quand un silence complet régna dans le palais, le roi se leva et appela un domestique de garde: «Vous trouverez, lui dit-il, un homme à la porte « de l'antichambre; amenez-le-moi. » Le domestique obéit, et Lauzun fut introduit dans la chambre royale. « Je vous confie, « lui dit Jacques, la reine et mon fils; il faut tout risquer pour « les conduire en France. » Lauzun, avec un courage chevale-

resque, remercia le roi du dangereux honneur dont il le chargeait, et demanda l'autorisation de se faire assister par son ami Saint-Victor, gentilhomme provençal dont le courage et le dévouement lui étaient connus. Les services d'un aide si précieux furent immédiatement acceptés; Lauzun offrit la main à la reine et Saint-Victor enveloppa dans son manteau l'héritier de tant de rois; puis ils descendirent sans bruit par un escalier dérobé et s'embarquèrent dans un petit bateau découvert. Ce fut un bien triste voyage : la nuit était obscure, la pluie tombait, le vent sifflait, la rivière était houleuse. Enfin on arriva à Lambeth, et les fugitifs débarquèrent auprès d'une auberge où une voiture et des chevaux les attendaient. Mais il s'écoula quelque temps avant qu'on eût attelé. Marie, craignant d'être reconnue, ne voulut pas entrer dans l'auberge, et resta dehors avec son enfant, accroupie contre la tour de l'église pour se mettre à l'abri de la tempête, et se mourant de peur chaque fois que le garçon d'écurie passait près d'elle avec sa lanterne. Elle était accompagnée de deux femmes, la nourrice et la berceuse du prince; mais ni l'une ni l'autre ne pouvaient lui être d'un grand secours : elles étaient toutes les deux étrangères, parlaient à peine l'anglais et grelottaient sous l'impression de notre froide température. Fort heureusement l'enfant se portait bien et ne poussa pas un seul cri. Enfin la voiture se trouva prête; Saint-Victor la suivit à cheval, et les fugitifs arrivèrent sains et saufs à Gravesend, où ils s'embarquèrent sur le yacht qui les attendait. Ils trouvèrent à bord lord Powis et sa femme, ainsi que trois officiers irlandais. Ces derniers devaient prêter main-forte à Lauzun en cas de danger; car il n'était pas impossible que le capitaine du bâtiment fût un traître, et on était décidé à le frapper au cœur au premier soupçon de trahison. Mais il ne fut pas nécessaire d'avoir recours à une semblable violence : le yacht descendit la rivière poussé par un vent favorable, et Saint-Victor, après l'avoir vu s'éloigner, monta à cheval et revint en toute hâte annoncer cette bonne nouvelle à Whitehall[1].

[1] Voyez : « Clarke's Life of James, » II, 246; — « Père d'Orléans, Révolutions d'Angleterre, » XI; — « Madame de Sévigné, » 14-24 déc. 1688; et « Dangeau,

Dans la matinée du lundi 10 décembre, le roi apprit que la reine et son fils avaient commencé leur voyage sous des auspices qui faisaient espérer une prompte arrivée à leur destination. A peu près au même moment un courrier arrivait au palais, avec des dépêches de Hungerford. Si Jacques eût été un peu plus perspicace ou un peu moins obstiné, ces dépêches étaient de nature à le faire revenir sur tous ses plans. Ses commissaires lui écrivaient, pleins d'espoir; les conditions proposées par les vainqueurs étaient singulièrement généreuses, et le roi lui-même ne put s'empêcher de dire qu'elles étaient plus favorables qu'il ne l'avait espéré. Sans doute, il était fondé à supposer qu'elles n'avaient pas été rédigées avec des intentions amicales, mais ceci importait peu; la ligne de conduite à tenir était clairement tracée, soit qu'on les lui fît dans l'espoir qu'en les acceptant elles deviendraient la base d'une réconciliation, soit, ce qui était plus probable, dans l'espoir qu'en les rejetant il prouverait à la nation qu'il n'était qu'un tyran déraisonnable et incorrigible. Dans l'un et l'autre cas, sa politique était d'accepter avec empressement et d'observer fidèlement ces conditions.

Mais on eut bientôt la preuve que Guillaume connaissait bien le caractère de l'homme auquel il avait affaire, et qu'en faisant ces propositions que les Whigs à Hungerford blâmaient comme trop indulgentes, il ne courait aucun risque. Pendant quelques heures, Jacques continua de jouer pour le public cette grave comédie qui avait commencé lors du départ de ses troupes de Salisbury. Tous les lords qui se trouvaient encore dans la capitale furent invités à se rendre au palais, pour être informés du progrès des négociations entamées d'après leurs conseils; il convoqua aussi pour le lendemain une nouvelle réunion de Pairs, et le Lord-maire, ainsi que les sheriffs, reçurent l'ordre de se rendre auprès de lui. Jacques exhorta tout le monde à faire vigoureusement son devoir; il déclara qu'il avait jugé convenable de faire quitter le pays à la reine et à son fils, ajoutant qu'il resterait lui-même à son poste; et cependant, alors même qu'il prononçait ce mensonge indigne d'un honnête homme et

Mémoires, » 13-23 déc. 1688. Quant à Lauzun, voyez les Mémoires de Mademoiselle, ceux du duc de Saint-Simon et les Caractères de La Bruyère.

d'un roi, il était résolu à partir le lendemain avant le jour. Déjà il avait envoyé chez différents ambassadeurs ses objets les plus précieux, et ses papiers les plus importants étaient déposés chez le ministre de Toscane. Mais, avant de prendre la fuite, il lui restait encore quelque chose à faire : son âme tyrannique se faisait un plaisir de se venger du peuple qui refusait de se soumettre à son despotisme, en lui léguant tous les maux de l'anarchie. Après avoir donné des ordres pour que le Grand Sceau et les lettres de convocation pour le nouveau Parlement fussent apportés dans son appartement, il jeta au feu les lettres qui n'étaient pas expédiées, et par un acte rédigé dans les formes légales il annula celles qui étaient déjà parties. Enfin, il adressa à son général en chef, Feversham, une lettre qu'on ne pouvait interpréter que comme un ordre de licencier l'armée. Cependant le roi cachait encore à ses principaux ministres ses intentions de fuite. Au moment de se retirer pour la nuit, il recommanda à Jeffreys de se trouver de bonne heure dans son cabinet; et comme il entrait au lit, il dit tout bas à Mulgrave que les nouvelles de Hungerford étaient on ne peut plus satisfaisantes. Tout le monde se retira, à l'exception du duc de Northumberland. Ce jeune homme, fils naturel de Charles II par la duchesse de Cleveland, commandait une compagnie de gardes du corps, et occupait le poste de gentilhomme de la Chambre. Il paraît que l'étiquette de la cour voulait qu'en l'absence de la reine un gentilhomme de la Chambre passât la nuit sur une couchette dans la chambre du roi; c'était le tour de service de Northumberland.

A trois heures du matin, le mardi 11 décembre, Jacques se leva, prit le Grand Sceau, ordonna à Northumberland de n'ouvrir la porte qu'à l'heure accoutumée, et disparut par un passage secret, le même probablement qui avait servi à introduire Huddleston auprès du lit de mort du feu roi. Sir Edward Hales l'attendait à l'extérieur avec une voiture de louage ; Jacques se fit conduire à Milbank, et y traversa la Tamise dans une nacelle. En face de Lambeth, il jeta le Grand Sceau au milieu de la rivière, d'où, bien des mois après, il fut retiré par un pêcheur, dans le filet duquel il se trouva pris.

Le roi débarqua à Vauxhall; une voiture et des chevaux y étaient stationnés; il prit aussitôt la route de Sheerness, où des ordres étaient donnés pour qu'une barque de la douane attendît son arrivée[1].

CHAPITRE X

Northumberland, obéissant à l'injonction qu'il avait reçue, n'ouvrit la porte de l'appartement royal que lorsqu'il fit plein jour. Une foule de courtisans venus pour saluer le roi à son lever, un grand nombre de pairs convoqués pour assister au Conseil, remplissaient les antichambres. La nouvelle de la fuite de Jacques passa en un instant des galeries dans la rue, et répandit le trouble dans la capitale tout entière.

Ce fut un moment terrible. Le roi était parti; Guillaume n'était pas encore arrivé; aucune régence n'était nommée, et le Grand Sceau, indispensable à l'administration ordinaire de la justice, avait disparu. Bientôt on apprit qu'à la réception de l'ordre du roi Feversham avait licencié ses troupes. Quel respect des lois et des propriétés pouvait-on attendre de soldats armés et nombreux, émancipés du contrôle de la discipline et dépourvus de moyens de subsistance? En outre, depuis quelques semaines la populace de Londres montrait de grandes dispositions à la violence et au pillage. L'urgence de la crise réunit pour un temps tous ceux qui étaient intéressés au maintien de l'ordre social. Rochester, qui, jusque-là, s'était montré un des soutiens les plus fermes de la cause royale, vit qu'il n'y avait qu'un moyen d'éviter une confusion générale : « Réunissez vos gardes, dit-il à Northumberland, et déclarez-vous pour le Prince d'Orange. » Ce conseil fut à l'instant suivi; les principaux officiers qui se trouvaient à Londres se rendirent à White-

[1] Voyez : « History of the Desertion; » — « Clarke's Life of James, » II, 251, orig. mem.; — « Mulgrave's Account of the Revolution; » et « Burnet, » I, 795.

hall, et décidèrent de se soumettre à l'autorité de Guillaume en restant à la tête de leurs troupes, pour être à même d'aider le pouvoir civil à maintenir l'ordre, jusqu'à ce que le Prince eût fait connaître sa volonté[1]. Les Pairs se rendirent à Guildhall, où ils furent reçus en grande pompe par les magistrats de la Cité. A la rigueur, ils n'avaient pas plus de droits que toute autre classe d'individus à se charger de l'administration exécutive ; mais la sûreté publique exigeait l'établissement d'un gouvernement provisoire, et tous les regards étaient naturellement tournés vers les grands seigneurs héréditaires du royaume. L'imminence du danger tira Sancroft de son palais ; il se mit à la tête de la réunion, et sous sa présidence le nouvel archevêque d'York, cinq évêques et vingt-deux pairs temporels, résolurent de rédiger, signer et publier une déclaration. Dans cette déclaration, ils disaient que, fermement attachés à la religion et à la constitution de leur pays, ils s'étaient bercés de l'espoir que le nouveau Parlement convoqué par le roi redresserait tous les griefs et rétablirait la tranquillité, mais que la fuite de Jacques avait fait évanouir cet espoir. En conséquence, ils se décidaient à s'unir au Prince d'Orange pour revendiquer les libertés de la nation, assurer les droits de l'Église, accorder une équitable liberté de conscience aux dissidents, et fortifier l'influence du protestantisme dans le monde entier. Une députation fut envoyée sans délai pour présenter cette déclaration au Prince, et le prévenir qu'on l'attendait impatiemment à Londres[2].

Les Lords délibérèrent ensuite sur les mesures à prendre pour prévenir le désordre. Ils envoyèrent chercher les deux secrétaires d'État : Middleton refusa de se soumettre à ce qu'il regardait comme une autorité usurpée ; mais Preston, abasourdi par la fuite de son maître et ne sachant ni ce qu'il devait attendre ni ce qu'il devait faire, obéit à l'appel. On fit dire à Skelton, lieutenant de la Tour, de se rendre à Guildhall ; il y vint, et aussitôt il fut prévenu qu'on n'avait plus besoin de ses

[1] Voyez : « History of the Desertion; » — « Mulgrave's Account of the Revolution; » et « Eachard's History of the Revolution. »

[2] « London Gazette, » 13 déc. 1688.

services et qu'il devait à l'instant déposer les clefs de la Tour, qu'on remit à lord Lucas. En même temps les Pairs firent expédier à Dartmouth l'ordre de s'abstenir de toute hostilité contre la flotte hollandaise et de révoquer les officiers catholiques qui se trouvaient placés sous ses ordres[1].

La part que prirent à ces mesures Sancroft et quelques autres personnes restées jusqu'alors strictement fidèles au principe de l'obéissance passive mérite une mention spéciale. L'usurpation du commandement des forces de terre et de mer, la destitution des officiers auxquels le roi avait confié ses vaisseaux et ses forteresses, la défense faite à son amiral de livrer bataille à l'ennemi, n'étaient rien moins, sans doute, que des actes de rébellion. Cependant beaucoup de Tories intelligents et honnêtes, de l'école de Filmer, se persuadaient à eux-mêmes qu'en faisant tout cela ils ne se rendaient pas coupables du crime de résistance à leur souverain. La distinction qu'ils établissaient était au moins ingénieuse : tout gouvernement, disaient-ils, est d'institution divine, et spécialement le gouvernement monarchique héréditaire ; quand le roi ordonne ce qui est juste, nous devons lui obéir activement ; quand il ordonne ce qui est injuste, nous devons lui obéir passivement ; en quelque extrémité que ce soit, nous ne sommes autorisés à lui résister par la force ; mais, s'il lui plaît de se démettre de son pouvoir, il perd ses droits sur nous. Tant qu'il nous gouverne, quand bien même il nous gouvernerait mal, nous sommes tenus de nous soumettre ; mais s'il se refuse complétement à nous gouverner, nous ne sommes pas obligés de rester à tout jamais sans gouvernement. L'anarchie n'est pas d'institution divine, et, lorsqu'un prince, que nous avons toujours honoré et auquel, malgré de grandes provocations, nous avons toujours obéi, s'enfuit on ne sait où, sans laisser même de représentant, Dieu ne nous imputera pas à crime d'avoir adopté le seul moyen qui puisse prévenir la dissolution totale de la société. Si notre souverain fût resté parmi nous, nous étions prêts à mourir à ses pieds, quelque indigne

[1] Voyez : « Clarke's Life of James, » II, 259; — « Mulgrave's Account of the Revolution; » et « Legge Papers, » dans la collection Mackintosh.

qu'il fût de notre amour ; si, en nous quittant, il eût établi une régence pour nous gouverner par délégation de son autorité pendant son absence, c'est à cette régence que nous serions venus demander des ordres ; mais le souverain a disparu sans prendre aucune mesure pour la conservation de l'ordre et l'administration de la justice. Avec lui, et avec son Grand Sceau, a disparu tout ce mécanisme à l'aide duquel on peut punir l'assassin, décider les droits de propriété, et répartir les biens d'un banqueroutier entre les créanciers. Son dernier acte a été d'affranchir du frein de la discipline militaire des milliers d'hommes armés, les mettant ainsi dans l'obligation, ou de piller, ou de mourir de faim. Encore quelques heures, et chaque homme s'armera contre son prochain ; nos vies, nos propriétés, l'honneur de nos femmes, seront à la merci du premier vaurien venu. Nous nous trouvons positivement dans cet état de nature que les théoriciens ont si souvent décrit, et nous y avons été conduits non par nos propres fautes, mais par la défection volontaire de celui qui aurait dû être notre protecteur. Sa défection peut à juste titre s'appeler volontaire, car ni sa vie ni sa liberté n'étaient menacées. Ses ennemis venaient de consentir à traiter avec lui sur les bases que lui-même avait proposées ; ils offraient de suspendre immédiatement toute hostilité à des conditions dont lui-même il reconnaissait toute la libéralité ; et c'est dans de pareilles circonstances qu'il abandonne son poste ! Nous, nous ne rétractons rien ; nous restons conséquents avec nous-mêmes ; nous proclamons encore nos anciennes doctrines sans modification ; nous maintenons toujours que dans tous les cas il est criminel de résister au souverain. Mais nous disons qu'il n'y a plus de souverain : celui qui l'était, après avoir longtemps abusé de son pouvoir, l'a enfin abdiqué. L'abus qu'il faisait de sa puissance ne nous donnait pas le droit de le déposer, mais son abdication nous donne le droit de chercher à le suppléer de notre mieux.

C'est à l'aide de semblables raisonnements que beaucoup d'hommes qui jusqu'à ce moment s'étaient tenus éloignés du prince d'Orange se décidèrent à venir grossir son parti. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu jusqu'alors tous les Anglais

intelligents si près d'une entière concorde, et jamais cette concorde ne fut plus nécessaire. Il n'existait aucune autorité légitime : les mauvaises passions qu'il est du devoir de tout gouvernement de contenir, et que les meilleurs gouvernements ne répriment qu'imparfaitement, l'avarice, la licence, la vengeance, la haine de secte à secte et celle de nation à nation, se trouvaient subitement émancipées de tout contrôle. En de pareilles circonstances, on verra toujours prendre une terrible importance à cette vermine humaine qui, négligée par les ministres de l'État et par les ministres de la religion, barbare au sein de la civilisation, païenne au sein du christianisme, s'entasse, au milieu de toutes les souillures physiques et morales, dans les greniers et les caves des grandes villes. Il en fut ainsi à Londres. A l'approche de la nuit, une des plus longues de l'année, on vit sortir de chaque repaire du vice, des cabarets de Hockley, des tavernes et des mauvais lieux du quartier des Friars, une nuée de malfaiteurs, de filous, de coupe-jarrets et de brigands. Avec eux se trouvaient des milliers d'apprentis paresseux qui ne recherchaient que l'émotion de l'émeute. Même d'honnêtes et paisibles bourgeois, poussés par l'animosité religieuse, s'étaient joints à ces hommes sans frein, car le cri de « Pas de Papisme ! » (*No Popery !*), cri qui a plus d'une fois mis en danger l'existence même de Londres, était le signal de l'outrage et de la rapine. D'abord la populace se rua sur les chapelles catholiques ; les bâtiments furent démolis, les bancs, les chaises et les confessionaux mis en tas et livrés aux flammes. Sur l'emplacement du couvent de Clerkenwell flamboyait une montagne de livres et de meubles ; on en alluma une autre en face des ruines de la maison des Franciscains, dans Lincoln's Inn Fields. La chapelle de Lime-Street et celle de Bucklersbury furent jetées à bas. On promena en triomphe dans les rues, à la lueur des cierges enlevés aux autels, des images, des tableaux, des crucifix ; chacune de ces processions était hérisée de sabres et de bâtons, et sur la pointe de chaque sabre et au bout de chaque bâton se voyait une orange. L'imprimerie du roi, d'où étaient sortis, durant les trois dernières années, d'innombrables traités en faveur de la suprématie papale, du culte des images

et des vœux monastiques, fut, pour nous servir d'une grossière métaphore employée alors pour la première fois, complétement « éventrée » (*gutted*). Des provisions considérables de papier, en grande partie non imprimé encore, servirent à alimenter un immense feu de joie. Après les monastères, les temples et les établissements publics, la fureur populaire se tourna contre les maisons des particuliers. On en pilla et on en saccagea plusieurs ; mais l'exiguïté du butin ayant trompé l'attente des pillards, le bruit courut bientôt que les Papistes avaient mis leurs effets les plus précieux sous la sauvegarde des ambassadeurs étrangers. Les lois internationales et le risque d'attirer sur leur pays la juste vengeance de toute l'Europe ne comptaient pour rien aux yeux de cette populace ignorante et sauvage : elle assiégea les hôtels des ambassadeurs. La foule s'ameuta dans Saint James's Square, devant la maison de Barillon. Celui-ci s'en tira cependant mieux qu'on ne devait l'espérer ; car, malgré l'horreur qu'inspirait le gouvernement qu'il représentait, la libéralité de son état de maison et son exactitude dans ses payements l'avaient rendu personnellement populaire ; en outre, il avait pris la précaution de demander un poste de soldats, et plusieurs personnages de distinction, qui habitaient près de lui, ayant fait de même, une force considérable se trouvait réunie sur la place. On le laissa donc en repos, quand on se fut assuré qu'il n'y avait ni armes ni prêtres cachés dans son hôtel. L'envoyé de Venise était aussi protégé par un détachement de troupes ; mais les hôtels du ministre de l'Électeur Palatin et du ministre de Toscane furent complétement saccagés. Ce dernier réussit cependant à sauver du pillage une précieuse cassette qui contenait neuf volumes de mémoires écrits de la main même de Jacques. Ces volumes parvinrent intacts en France, où ils devaient périr, plus de cent ans après, dans la tourmente d'une révolution bien plus terrible que celle à laquelle ils avaient déjà échappé. Quelques fragments, fâcheusement mutilés et enfouis dans une masse de réflexions puériles, nous restent encore, et ils méritent d'être soigneusement étudiés.

Les riches ornements de la chapelle royale avaient été transportés à Wild-House, près de Lincoln's Inn Fields, chez Ronquillo,

l'ambassadeur d'Espagne. Ronquillo, sentant que la nation anglaise n'avait rien à reprocher ni à lui, ni à la cour d'Espagne, n'avait pas jugé nécessaire de demander une garde. Mais la populace n'était pas d'humeur à faire de subtiles distinctions. Depuis longtemps le nom de l'Espagne s'associait, dans l'esprit public, avec l'Inquisition et l'Armada, avec les cruautés de Marie et les complots contre Élisabeth; de plus, Ronquillo s'était fait beaucoup d'ennemis dans la classe inférieure en se prévalant de son privilége d'ambassadeur pour ne pas payer ses dettes : son hôtel fut donc impitoyablement saccagé. Une magnifique bibliothèque qu'il avait soigneusement formée périt dans les flammes; et sa seule consolation fut de savoir que l'hostie consacrée déposée dans sa chapelle avait échappé au même sort[1].

Le 12 décembre, le jour vint éclairer une scène d'horreur. Sur plusieurs points, la capitale présentait l'aspect d'une ville prise d'assaut. Les Lords se réunirent à Whitehall et firent tous leurs efforts pour rétablir la tranquillité : on convoqua la milice de la Cité; des piquets de cavalerie se tinrent prêts à disperser les rassemblements tumultueux, et toutes les réparations que permettaient les circonstances furent offertes aux gouvernements étrangers dans la personne de leurs ambassadeurs. On promit une récompense à qui découvrirait les objets volés chez Ronquillo, et, comme il ne lui restait ni un lit, ni une pièce d'argenterie, on le logea splendidement dans le palais désert des rois d'Angleterre; on y tint pour lui une table somptueuse, et les *yeomen* de la garde reçurent l'ordre de veiller dans son antichambre avec le même cérémonial qu'ils employaient à l'égard du souverain. Ces marques de respect parvinrent à adoucir l'orgueil si pointilleux de la cour d'Espagne et écartèrent tout danger de rupture[2].

[1] Voyez : « London Gazette, » 13 déc. 1688; — « Barillon, » 14-24 déc. 1688; — « Citters, » même date; — « Luttrell's Diary; » — « Clarke's Life of James, » II, 256, orig. mem.; — « Ellis Correspondence, » 13 déc. 1688; et « Séance du conseil d'État d'Espagne, » du 19-29 janv. 1689. Il paraît que Ronquillo se plaignit amèrement à sa cour des pertes qu'il avait éprouvées : « Sirviendole solo de consuelo « el haber tenido prevencion de poder consumir El Santisimo. »

[2] Voyez : « London Gazette, » 13 déc. 1688; » — « Luttrell's Diary; » — « Mulgrave's Account of the Revolution; » et « Séance du conseil d'État d'Espagne, » du

Toutefois, malgré les bonnes intentions et les efforts du gouvernement provisoire, l'agitation devenait de plus en plus formidable. Un incident que, même aujourd'hui, on ne peut raconter sans ressentir un mouvement de plaisir vindicatif, vint la porter au comble. Quelque temps auparavant, un courtier de Wapping, qui faisait métier de prêter à gros intérêts, aux marins du lieu, avait avancé une somme d'argent, sur une cargaison. Le débiteur s'adressa à la cour d'Équité pour être protégé contre les effets de sa propre obligation, et l'affaire vint devant Jeffreys. L'avocat de l'emprunteur, n'ayant pas grand chose à faire valoir en faveur de son client, dit que le prêteur était un « Balanceur. » — « Un Balanceur ! s'écria le Chancelier, « où est-il ? Voyons-le, j'ai entendu parler de cette espèce de « monstres ; à quoi cela ressemble-t-il ? » Le malheureux créancier fut forcé de comparaître. Le Chancelier, le regardant d'un œil enflammé, l'apostropha violemment et le renvoya à moitié mort de peur. « Tant que je vivrai, dit le pauvre homme lors- « qu'il sortit en chancelant de la Cour, je n'oublierai cette ter- « rible figure. » Et voilà que le jour des représailles était enfin venu. Le « Balanceur » traversait Wapping quand il vit tout à coup à la fenêtre d'un cabaret le visage qui était resté gravé dans sa mémoire. Il ne pouvait s'y méprendre ; les sourcils, il est vrai, avaient été rasés, le vêtement était celui d'un matelot de Newcastle, souillé de poussière et de charbon ; mais cette bouche et cet œil féroce trahissaient Jeffreys. L'alarme fut donnée, et en un moment la maison se trouva entourée de centaines d'individus brandissant des bâtons et vociférant des injures. Le fugitif ne dut la vie qu'à une compagnie de milice qui le conduisit devant le Lord-maire. Ce magistrat était un homme d'un esprit faible, qui jusqu'alors avait mené une vie obscure : il perdit la tête quand il se vit appeler à jouer un rôle important dans une grande révolution. Les événements qui se succé-

19-29 déc. 1689. Il fut question d'indemnité; mais le conseil d'Espagne repoussa cette proposition avec mépris. « Habiendo sido este hecho por un furor de pueblo, « sin consentimiento del gobierno, y antes contra su voluntad, como lo ha mo- « strado la satisfaccion que le han dado y le han prometido, parece que no hay « juicio humano que puede aconsejar que se pase à semejante remedio. »

daient depuis vingt-quatre heures et l'état périlleux de la Cité placée sous sa surveillance l'avaient troublé physiquement et moralement. Quand il vit le grand personnage dont le regard, quelques jours auparavant, faisait trembler tout le royaume, traîné, tout souillé de charbon, à demi mort de peur, dans la salle d'audience et suivi d'une multitude furieuse, son agitation ne connut plus de bornes; le malheureux fut pris de convulsions, et il fallut le porter dans son lit, d'où il ne se releva plus. Pendant ce temps-là, la foule augmentait toujours au dehors et devenait plus violente. Jeffreys demanda à être conduit en prison. On en référa aux Lords qui siégeaient à Whitehall, et, l'ordre obtenu, on le conduisit en voiture à la Tour. Deux régiments de milice lui servirent d'escorte et trouvèrent la tâche passablement difficile; à chaque instant, il fallut manœuvrer comme pour repousser une charge de cavalerie et opposer une forêt de piques à la populace. Désappointée dans sa vengeance, celle-ci poursuivit la voiture avec des cris de rage jusqu'à la porte de la Tour, brandissant des bâtons et agitant des bouts de corde devant les yeux du prisonnier. En proie à une terreur convulsive, le misérable Jeffreys se tordait les mains, mettait la tête à la portière, jetait des regards effarés, tantôt à droite, tantôt à gauche, et malgré le tumulte on l'entendait crier à la milice : « Éloignez-les, Messieurs ! pour « l'amour de Dieu, éloignez-les ! » Enfin, après avoir souffert des angoisses pires que la mort, il se trouva en sûreté dans cette forteresse où ses plus illustres victimes avaient passé leurs derniers jours et où il devait lui-même trouver une mort ignominieuse et horrible [1].

On continuait de rechercher activement les prêtres catholiques; plusieurs furent arrêtés, et deux évêques, Ellis et Leyburn, furent emprisonnés à Newgate. Le Nonce, qui n'avait pas lieu de s'attendre à ce que la multitude respectât son caractère spirituel ou son caractère politique, s'était échappé dé-

[1] Voyez : « North's Life of Guildford, » 220; — « Jeffreys' Elegy; » — « Luttrell's Diary; » — « Oldmixon, » 762. Oldmixon faisait partie de la foule et n'était pas un des moins furieux, je pense; il raconte fort bien toute l'affaire. — Voyez aussi : « Ellis Correspondence, » et « Burnet, » I, 797, ainsi que la note d'Onslow.

guisé en laquais parmi les gens de la suite du ministre de Savoie [1].

A une seconde journée d'agitation et de terreur succéda la nuit la plus singulière et la plus terrible dont l'Angleterre ait jamais été témoin. De bonne heure dans la soirée, la populace attaqua une magnifique maison que Lord Powis venait de faire construire quelques mois auparavant, la même qui servit de résidence au duc de Newcastle sous le règne de Georges II, et qui se voit encore à l'angle nord-ouest de Lincoln's Inn Fields; on y envoya quelques troupes qui dispersèrent la foule. La tranquillité semblait rétablie, et les citoyens rentraient chez eux, quand tout à coup une sourde rumeur, qui bientôt devint une effroyable clameur, circula de Piccadilly à Whitechapel, et se répandit dans toutes les rues de la capitale. On disait que les soldats irlandais licenciés par Feversham marchaient sur Londres, et massacraient sur leur route hommes, femmes et enfants. A une heure du matin, on battit le rappel et la milice prit les armes. Partout les femmes pleuraient et se tordaient les mains, tandis que leurs pères et leurs maris se préparaient au combat. Avant deux heures, la capitale présentait un aspect guerrier capable d'effrayer un ennemi réel s'il s'en fût présenté. Des lumières brillaient à toutes les fenêtres: les places publiques étaient éclairées comme en plein jour; des barricades s'élevaient dans toutes les grandes voies de communication, et plus de vingt mille piques et mousquets bordaient les rues. L'aurore tardive du solstice d'hiver trouva toute la ville sous les armes. Pendant longtemps, les habitants de Londres conservèrent le souvenir de cette nuit qu'ils appelaient la « nuit irlandaise. » Quand on sut qu'il n'y avait eu aucune cause d'alarme, on voulut découvrir l'origine de la rumeur qui avait produit tant d'agitation; on apprit alors que quelques individus, ayant l'apparence et le costume de paysans arrivant de la campagne, avaient les premiers donné l'alarme dans les faubourgs, un peu avant minuit; mais on ne découvrit jamais ni d'où ils venaient, ni qui les avait employés. Bientôt de tous les côtés vinrent

[1] « Adda, » 9-19 déc. 1688; — « Citters, » 18-28 déc. 1688.

des nouvelles qui ajoutèrent à la perplexité générale. La panique n'avait pas été circonscrite dans Londres : ce même cri que les soldats irlandais licenciés venaient massacrer les Protestants avait été poussé en même temps avec une habileté criminelle en plusieurs endroits très-éloignés les uns des autres. Un grand nombre de lettres, adroitement rédigées pour effrayer les gens ignorants, avaient été envoyées dans différentes parties de l'Angleterre par la poste, les diligences et le roulage. Ces lettres arrivèrent partout presque en même temps. Dans cent villes à la fois, la population crut que des bandes de barbares armés arrivaient pour commettre des crimes aussi atroces que ceux qui avaient déshonoré la rébellion de l'Ulster. Aucun Protestant, disait-on, ne trouverait grâce ; les fils seraient obligés par la torture à massacrer leurs parents, les enfants à la mamelle seraient portés au bout des piques, ou lancés parmi les ruines enflammées de leurs demeures jadis si tranquilles. Partout on s'assemblait en armes, et, en quelques endroits, le peuple commença à détruire les ponts et à élever des barricades. Mais bientôt l'excitation se calma : dans quelques districts, ceux qu'on avait si indignement trompés apprirent avec une joie mêlée de honte qu'il ne se trouvait pas un seul soldat papiste dans le rayon d'une semaine de marche. On vit paraître, il est vrai, dans certaines localités, des détachements épars d'Irlandais qui demandaient du pain, mais il ne parait pas qu'ils commirent aucun outrage sérieux, et l'on ne peut guère leur imputer à crime de n'avoir pas voulu se résigner à mourir de faim. En réalité, ils étaient bien moins nombreux qu'on ne le supposait généralement ; et leur courage était complétement abattu depuis qu'ils s'étaient trouvés tout à coup laissés sans chefs et sans vivres, au milieu d'une puissante population à laquelle ils faisaient à peu près l'effet de bandes de loups. Ces malheureux membres de l'Église catholique, ces infortunés défenseurs du trône, étaient certainement de tous les sujets de Jacques ceux qui avaient le plus de raisons de l'exécrer [1].

[1] Voyez : « Citters, » 14-24 déc. 1688; — « Luttrell's Diary; » — « Ellis Correspondence; » — « Oldmixon, » 761; — « Speke's Secret History of the Revolution; »

A l'honneur du caractère anglais, il faut dire que, malgré la haine qu'on portait alors à la religion catholique romaine et à la race irlandaise, malgré l'anarchie, résultat naturel de la fuite de Jacques, malgré les machinations artificieuses qui furent employées pour exciter la multitude à la cruauté, aucune atrocité n'ensanglanta cette époque. Il y eut, sans doute, bien des valeurs détruites et dérobées ; les maisons de plusieurs Catholiques romains furent attaquées ; on ravagea des parcs, on tua et l'on vola du gibier, et quelques vénérables restes de notre architecture du moyen âge conservent jusqu'à ce jour des traces de la violence populaire. Sur plusieurs points, les routes étaient infestées par une soi-disant police qui arrêtait les voyageurs jusqu'à ce qu'ils eussent prouvé qu'ils n'étaient pas des Papistes ; la Tamise se couvrit de pirates qui, sous prétexte de rechercher des armes ou des délinquants, fouillaient chaque bateau qui passait ; des personnes impopulaires furent insultées et maltraitées ; d'autres, complétement inoffensives, s'estimèrent heureuses de racheter leurs personnes et leurs biens en accordant quelques guinées à ces zélés Protestants qui, sans mission légale, s'arrogeaient l'office d'inquisiteurs ; mais, dans toute cette confusion, qui dura plusieurs jours et s'étendit sur plusieurs comtés, pas un seul Catholique romain ne perdit la vie. Ce ne fut qu'à l'égard de Jeffreys que la populace montra une tendance sanguinaire, et encore la haine qu'inspirait ce mauvais homme tenait-elle plutôt de l'humanité que de la cruauté [1].

Bien des années après, Hugh Speke affirma que la « nuit irlandaise » était son œuvre ; que c'était lui qui avait envoyé les paysans qui soulevèrent Londres, et qu'il était l'auteur des fameuses lettres qui répandirent la terreur dans tout le pays. Son assertion n'est pas absolument improbable, mais elle ne repose que sur sa parole. Du reste, Speke était un homme capable de commettre une telle scélératesse et capable aussi de se vanter faussement de l'avoir commise [2].

— « Clarke's Life of James, » II, 257; — « Eachard's History of the Revolution; » — « History of the Desertion. »

[1] « Clarke's Life of James, » II, 258.

[2] « Secret History of the Revolution. »

Guillaume était impatiemment attendu à Londres, car on ne doutait pas que sa vigueur et son habileté n'y rétablissent bientôt l'ordre et la sécurité. Néanmoins il y eut quelques jours de retard, dont il serait injuste d'accuser le Prince. Son intention avait été d'abord de se rendre de Hungerford à Oxford où il savait qu'une réception honorable et amicale lui était préparée; mais l'arrivée de la députation de Guildhall le fit changer de projet et le décida à se rendre sans délai à Londres. En route, il apprit que, conformément aux ordres du roi, Feversham avait licencié son armée, et que des milliers de soldats libres de tout contrôle et manquant du plus strict nécessaire, parcouraient les comtés qu'il devait traverser. Il lui devenait donc impossible de continuer sa route avec une faible escorte, sans exposer non-seulement sa personne, pour laquelle il montra toujours fort peu de sollicitude, mais encore les grands intérêts qui dépendaient de lui. Il était nécessaire qu'il réglât ses propres mouvements sur ceux de son armée qui, au cœur de l'hiver, ne pouvait marcher que lentement sur les grandes routes de l'Angleterre. En cette circonstance on le vit sortir un peu de son calme habituel : « Je n'entends pas qu'on agisse ainsi avec moi, dit-il, et mylord Feversham s'en apercevra. » Il prit à l'heure même de sages mesures pour remédier aux maux qu'avait causés Jacques : Churchill et Grafton furent chargés de rassembler et de maintenir en bon ordre les corps épars de l'armée royale; les soldats anglais furent invités à reprendre leur service; aux Irlandais on fit rendre leurs armes, sous peine de se voir traités en bandits, mais on leur promit en même temps de leur fournir des vivres s'ils se soumettaient paisiblement [1].

Les ordres du Prince furent exécutés presque partout sans la moindre opposition, excepté de la part de quelques soldats irlandais qui avaient fait partie de la garnison de Tilbury. Un de ces hommes tira un coup de pistolet sur Grafton, mais le pistolet rata, et l'assassin fut sur-le-champ tué par un Anglais. A peu

[1] Voyez : « Clarendon's Diary, » 13 déc. 1688; — « Citters, » 14-24 déc. 1688; et « Eachard's History of the Revolution. »

près deux cents de ces infortunés étrangers firent une courageuse tentative pour retourner dans leur pays : s'étant emparés dans la Tamise d'un bâtiment qui revenait des Indes orientales chargé d'une riche cargaison, ils cherchèrent à se procurer par force un pilote à Gravesend ; mais n'ayant pu réussir à en trouver un, ils furent obligés de se fier à leurs propres connaissances nautiques. Bientôt ils échouèrent leur bâtiment, et, après une courte défense, ils se virent contraints de mettre bas les armes [1].

Guillaume était depuis cinq semaines en Angleterre, et pendant tout ce temps la fortune n'avait cessé de lui être favorable. Quoiqu'il eût donné de grandes preuves de prudence et de fermeté, ces deux qualités l'avaient cependant moins servi que la folie et la faiblesse d'autrui ; mais au moment même où ses projets allaient être couronnés de succès, il les vit tout à coup déconcertés par un de ces étranges incidents qui viennent si souvent confondre les combinaisons les plus ingénieuses de la politique humaine.

Dans la matinée du 13 décembre, la population de Londres, encore sous l'impression des agitations de la « nuit irlandaise », apprit avec surprise que le roi avait été retenu et qu'il se trouvait encore en Angleterre ; cette rumeur prit de la consistance pendant la journée, et fut enfin pleinement confirmée dans la soirée.

A l'aide de relais de chevaux, Jacques avait voyagé avec une grande célérité, en suivant la rive droite de la Tamise, et le 12 au matin il était arrivé à Emley-Ferry, près de l'île de Sheppey. Là se trouvait le bateau dans lequel il devait s'embarquer. Il se rendit à bord ; mais le vent soufflait avec force, et le patron ne voulut pas mettre à la voile sans ajouter du lest. On perdit ainsi une marée, et il était près de minuit avant que le bateau fût à flot. Dans l'intervalle, la nouvelle de la disparition du roi, de l'absence de tout gouvernement régulier et des troubles de Londres, s'était répandue sur les deux rives de la Tamise, et partout elle avait fait naître le désordre et la violence. Les gros-

[1] Voyez : « Citters, » 14-24 déc. 1688; — « Luttrell's Diary. »

siers pêcheurs de la côte du Kent regardaient avec soupçon et cupidité le bâtiment prêt à partir; ils se disaient tout bas que plusieurs individus bien vêtus s'y étaient embarqués précipitamment; peut-être étaient-ce des Jésuites, peut-être étaient-ce des riches? Cinquante ou soixante matelots, poussés par la haine du Papisme et par l'amour du pillage, abordèrent le bateau au moment où il mettait à la voile, et forcèrent les passagers à descendre à terre pour y être interrogés par le magistrat. L'apparence du roi surtout leur sembla suspecte. « C'est le père « Petre, dit l'un de ces bandits; je le reconnais à ses joues « creuses. » — « Fouillons le vieux Jésuite, avec sa figure en « lame de couteau! » fut le cri général. Alors Jacques se vit bousculé et maltraité; on lui prit sa montre et tout l'argent qu'on trouva sur lui, mais son anneau royal et plusieurs autres bijoux de valeur échappèrent aux recherches de ces brigands, qui du reste étaient si ignorants en bijouterie, qu'ils prirent pour des morceaux de verre ses boucles en diamants.

Enfin les prisonniers furent débarqués et conduits dans une auberge. La foule s'assembla pour les voir, et quoique le roi fût déguisé par une perruque de forme et de couleur différente de celle qu'il portait habituellement, on le reconnut à l'instant. La populace parut intimidée; mais bientôt les exhortations des meneurs lui rendirent le courage, et la vue de Hales, qui était bien connu et détesté dans le comté, acheva de l'exaspérer. Hales possédait une terre dans le voisinage, et dans le moment même une bande de vauriens pillait sa maison et tuait ses daims. Le peuple assura le roi qu'il ne lui serait fait aucun mal, mais refusa de le laisser partir. Le comte de Winchelsea, royaliste zélé, quoique Protestant, chef de la famille Finch et cousin-germain de Nottingham, se trouvait par hasard à Canterbury. Dès qu'il apprit ce qui venait de se passer, il se dirigea en toute hâte vers la côte, accompagné de quelques gentilshommes du comté de Kent. Par leur intervention, le roi fut transféré dans un logement plus convenable; mais il n'en demeura pas moins prisonnier; la populace ne perdait pas de vue la maison où il se trouvait, et quelques-uns des chefs de l'émeute montaient la garde à la porte de sa chambre à coucher. La contenance de

Jacques était celle d'un homme dont la force morale a succombé sous le poids des infortunes. Quelquefois il parlait avec tant de hauteur qu'il s'attirait d'insolentes réponses de la part des rustres qui le gardaient; d'autres fois il avait recours aux supplications : « Laissez-moi partir, disait-il, donnez-moi un « bateau. Le prince d'Orange en veut à ma vie; si vous ne me « relâchez maintenant, il sera trop tard. Mon sang retombera « sur vos têtes. Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » Et sur ce dernier texte, il prêcha un sermon qui se prolongea pendant une demi-heure. Il pérorait sur des sujets étrangement variés : sur la désobéissance des agrégés de Magdalene-College, sur les miracles attribués à la source de Sainte-Winifred, sur la déloyauté des robes noires, et sur les vertus d'un morceau de la vraie croix qu'il avait eu le malheur de perdre. « Qu'ai-je donc fait? » demandait-il aux gentilshommes du Kent qui l'entouraient, « dites-moi la vérité. Quelle erreur ai-je commise? » Mais ceux auxquels il adressait ces questions avaient trop d'humanité pour lui faire la réponse qui leur venait sur les lèvres, et n'opposaient que le silence de la pitié à ces discours incohérents [1].

Quand on sut à Londres que le roi avait été arrêté, insulté, dépouillé, qu'il se trouvait même prisonnier, aux mains de grossiers paysans, bien des passions diverses s'éveillèrent. Les Anglicans rigides, qui, quelques heures auparavant, se croyaient dégagés de leur serment d'allégeance, commencèrent à ressentir des scrupules : le roi n'avait pas quitté le pays; il n'avait pas consommé son abdication; s'il reprenait ses royales fonctions, pouvaient-ils bien, d'après leurs principes, lui refuser obéissance? Les hommes d'État intelligents virent de suite, avec inquiétude, que le retour du tyran allait raviver et envenimer toutes les discussions que pour un moment sa fuite avait calmées. Parmi le bas peuple, quoique le souvenir de griefs récents fût encore vivant, on voyait des gens qui se sentaient touchés de compassion pour un grand prince outragé par des misérables,

[1] « Clarke's Life of James, » II, 271, orig. mem. Voyez une lettre curieuse imprimée dans la Continuation de Rapin, par Tindal; l'original se trouve dans les Harl. MSS., 6852.

et qui nourrissaient l'espoir de le voir se repentir des erreurs qui lui avaient attiré une punition si terrible, espoir qui certes prouvait leur bonhomie plutôt que leur discernement.

Dès qu'il fut avéré que le roi se trouvait encore en Angleterre, Sancroft, qui jusque-là avait rempli les fonctions de chef du gouvernement provisoire, cessa d'assister aux réunions des Pairs. Halifax, revenu du quartier général de Guillaume, occupa le fauteuil à sa place. Quelques heures avaient suffi pour opérer un grand changement dans les idées de Halifax : ses sentiments politiques, aussi bien que ses sentiments particuliers, le poussaient désormais à se réunir aux Whigs. Ceux qui étudient avec impartialité les documents contemporains parvenus jusqu'à nous seront d'avis qu'il accepta le rôle de commissaire royal avec l'espoir sincère de parvenir à effectuer un accommodement convenable entre le roi et le prince d'Orange. La négociation commençait heureusement; le Prince offrait des conditions dont le roi lui-même ne pouvait que reconnaître l'équité; l'éloquent et ingénieux « Balanceur » devait donc se flatter qu'il pourrait s'interposer avec succès entre deux factions furieuses, dicter un compromis entre deux opinions extrêmes, et assurer les libertés civiles et religieuses de son pays sans l'exposer aux risques inséparables d'un changement de dynastie et d'une succession contestée. Pendant qu'il se complaisait dans ces idées, si conformes à son caractère, il apprit qu'on le trompait et qu'on s'était servi de lui comme d'un instrument pour tromper la nation : sa mission à Hungerford n'avait été qu'une duperie; le roi n'avait jamais eu l'intention de maintenir les offres qu'il chargeait ses commissaires de présenter. Il les avait autorisés à dire qu'il était prêt à soumettre toutes les questions en litige au Parlement qu'il venait de convoquer; et, au moment même où l'on communiquait son message, il brûlait les lettres de convocation, faisait disparaître le Grand Sceau, licenciait l'armée, suspendait l'administration de la justice, dissolvait le gouvernement et abandonnait sa capitale. Halifax comprit dès lors qu'un arrangement amiable n'était plus possible. On doit croire qu'il ressentit aussi ce dépit qu'éprouve naturellement un homme renommé pour sa prudence, quand il s'aperçoit qu'il a été la

dupe d'une intelligence infiniment inférieure à la sienne, et le dépit non moins naturel d'un railleur consommé qui se voit placé dans une situation ridicule. Sa raison et son ressentiment l'engagèrent donc à abandonner les projets de conciliation auxquels il s'était jusqu'alors attaché, et à se mettre à la tête de ceux qui voulaient placer Guillaume sur le trône [1].

Il existe encore un journal écrit de la propre main de Halifax, qui relate tout ce qui se passa au Conseil des Lords pendant qu'il le présidait [2]. Toutes les précautions nécessaires pour empêcher le vol et le désordre furent prises, et les Pairs assumèrent la responsabilité de donner aux soldats l'ordre de tirer sur la populace si elle se soulevait encore. Jeffreys amené à Whitehall fut interrogé sur ce qu'étaient devenus le Grand Sceau et les lettres de convocation. A son instante prière, il fut renvoyé à la Tour comme le seul endroit où sa vie pût être en sûreté, et il se retira en remerciant et en bénissant ceux qui lui accordaient l'asile d'une prison. Un noble Whig proposa de mettre Titus Oates en liberté ; mais sa motion fut rejetée [3].

Le Conseil avait presque terminé les affaires du jour, et Halifax allait lever la séance quand on vint le prévenir qu'un messager de Sheerness demandait à être introduit. Aucun incident ne pouvait être plus embarrassant et plus désagréable : quoi qu'on fît, ou qu'on ne fît pas, on encourait une grave responsabilité. Halifax voulait ajourner la réunion, sans doute pour gagner du temps et consulter le prince d'Orange ; mais Mulgrave pria les Pairs de se rasseoir et introduisit le messager. Celui-ci, après avoir raconté son histoire en versant d'abondantes larmes, produisit une lettre écrite de la main du roi,

[1] Reresby fut informé par une dame, dont il ne cite pas le nom, que le roi ne songea à partir qu'après avoir reçu une lettre de Halifax, qui se trouvait à Hungerford. Cette lettre, disait-elle, avertissait le roi que sa vie serait en danger s'il restait en Angleterre. Ceci est certainement un conte : avant que les commissaires eussent quitté Londres, le roi avait déjà dit à Barillon que leur ambassade était une feinte, et que sa résolution de quitter le pays était arrêtée. Du reste, d'après le récit même de Reresby, il est clair que Halifax croyait qu'on s'était fort mal conduit à son égard.

[2] Harl. MSS., 255.

[3] Voyez : « Halifax MS.; » et « Citters, » 18-28 déc. 1688.

lettre qui n'était adressée à personne en particulier, et dans laquelle il implorait l'assistance de tout bon Anglais [1].

Un semblable appel ne pouvait guère être dédaigné. Les Lords ordonnèrent donc à Feversham de se rendre en toute hâte, avec un détachement de gardes du corps, sur le lieu où le roi était détenu, et de mettre Sa Majesté en liberté.

Déjà Middleton et quelques autres adhérents de la cause royale étaient partis pour offrir aide et consolation à leur malheureux maître. Ils le trouvèrent strictement surveillé et ne purent arriver jusqu'à lui qu'après avoir remis leurs épées. Il y avait foule à Sheerness : quelques gentilhommes whigs du voisinage avaient amené un corps nombreux de milice pour garder le roi : ces gentilshommes s'imaginaient bien à tort qu'en le retenant ils se faisaient bien venir de ses ennemis, et ils ne furent pas médiocrement tourmentés quand ils apprirent que le gouvernement provisoire désapprouvait les traitements qu'on avait fait éprouver au roi, et qu'un corps de cavalerie s'avançait pour le mettre en liberté. Feversham ne tarda pas à arriver ; il avait laissé sa troupe à Sittingbourne, mais l'emploi de la force était inutile ; personne ne s'opposa au départ de Jacques, et ses amis purent le conduire à Rochester où il prit quelque repos dont il avait grand besoin. Il se trouvait dans un état vraiment pitoyable. Non-seulement son intelligence, qui n'avait jamais été bien lucide, paraissait complétement troublée, mais le courage que, dans sa jeunesse, il avait montré dans plus d'une bataille sur terre et sur mer l'avait abandonné. Les mauvais traitements corporels qu'il venait d'essuyer pour la première fois paraissent l'avoir plus ému qu'aucun autre événement de son existence orageuse. Il se montra moins sensible à la désertion de son armée, de ses favoris et de sa famille, qu'aux outrages qu'il avait eu à subir à bord de son bateau. Le souvenir de ces humiliations continua longtemps à lui peser sur le cœur, et une fois il lui arriva d'en donner une preuve qui fit sourire de pitié toute l'Europe. Dans la quatrième année de son exil, songeant à ramener à lui ses sujets par

[1] « Mulgrave's Account of the Revolution. »

l'offre d'une amnistie accompagnée d'une longue liste d'exceptions, il faisait figurer côte à côte sur cette liste les noms des misérables pêcheurs qui l'avaient rudement fouillé et ceux de Churchill et de Danby. D'après cette circonstance nous pouvons juger combien son ressentiment dut être vif quand l'outrage était encore récent [1].

Et pourtant, s'il eût été doué du bon sens le plus ordinaire, Jacques aurait compris que ceux qui l'arrêtèrent ainsi lui rendirent sans le vouloir un bien grand service. Les événements qui s'étaient passés depuis son absence de la capitale devaient le convaincre que, s'il eût réussi à s'échapper, il n'aurait jamais pu revenir. Malgré lui, il avait été sauvé de sa ruine. Une chance lui restait encore, une seule : quelque coupable qu'il fût, tant qu'il resterait dans son royaume, en offrant de se soumettre aux conditions que lui imposerait un Parlement libre, il serait presque impossible de le détrôner.

Un instant il sembla disposé à rester. De Rochester, il expédia Feversham, avec une lettre pour Guillaume. Cette lettre disait en substance que Sa Majesté allait partir pour Whitehall; qu'elle désirait avoir une conférence particulière avec le Prince, et que le palais de Saint-James serait préparé pour recevoir Son Altesse [2].

Guillaume se trouvait alors à Windsor, où il apprit avec un profond dépit les événements qui venaient de se passer sur la côte du Kent. Avant l'arrivée de cette nouvelle, ceux qui l'approchaient avaient remarqué qu'il était d'une gaieté inaccoutumée. Il avait, en effet, raison de se réjouir : un trône était vacant devant lui, et tous les partis semblaient se réunir pour l'inviter à y monter. Mais tout à coup cette perspective s'obscurcissait; l'abdication n'était pas complète : une notable portion des partisans même du Prince se feraient scrupule de déposer un roi qui demeurait au milieu de ses sujets, et qui les engageait à lui adresser leurs remontrances dans des formes parlementaires en promettant d'y faire droit. Il devenait urgent pour Guillaume d'examiner sa nouvelle position et d'adopter une nouvelle ligne de

[1] Voyez sa proclamation datée de Saint-Germain, 20 avril 1692.
[2] « Clarke's Life of James, II, 261, orig. mem.

conduite. Aucun plan n'était absolument exempt de difficultés, aucun ne pouvait le replacer dans une position aussi avantageuse que celle qu'il occupait peu d'heures auparavant; cependant il fallait prendre un parti. Jacques avait échoué dans sa première tentative d'évasion; désormais ce que l'on devaitdésirer, c'était qu'il en fît une seconde avec plus de succès; pour cela il fallait à la fois l'intimider et le tenter. L'indulgence qu'on lui avait montrée dans la négociation de Hungerford, et qu'il avait reconnue par une insigne mauvaise foi, n'était plus de saison; il ne s'agissait plus de prêter l'oreille à des propositions d'accommodement; s'il en faisait, on devait y répondre froidement. On s'abstiendrait à son égard de violence et de menace; mais, sans recourir à la violence et même sans la faire craindre, il ne serait pas impossible d'inspirer des inquiétudes sur sa sûreté personnelle, à un homme d'un caractère si faible. Bientôt, sans doute, il songerait de nouveau à fuir: on aurait soin alors de lui rendre la fuite facile, et l'on veillerait surtout à ce que d'officieux maladroits n'y missent pas d'obstacle.

Tel était le plan de Guillaume, et la vigueur ainsi que l'habileté qu'il déploya dans son exécution offre un étrange contraste avec la folie et la faiblesse qu'il avait à combattre. Une occasion se présenta bientôt d'appliquer son système d'intimidation. Feversham arriva à Windsor avec la lettre du roi. Le messager, il faut l'avouer, n'était pas heureusement choisi: c'était Feversham qui avait licencié l'armée royale, et on lui attribuait plus particulièrement la confusion et les terreurs de la « nuit irlandaise. » Le public blâmait généralement sa conduite, et Guillaume lui-même avait laissé tomber quelques mots de menace; or, chez Guillaume, quelques mots de menace avaient une certaine portée. On demanda à Feversham son sauf-conduit; il n'en avait pas. En se présentant ainsi dans un camp ennemi, il s'exposait, d'après les lois de la guerre, à être traité avec la plus grande sévérité; Guillaume refusa de le voir et le fit arrêter [1]. Puis Zulestein partit immédiatement pour informer le roi que le Prince refusait la conférence proposée, et désirait que Sa Majesté restât à Rochester.

[1] Voyez: « Clarendon's Diary, » 16 déc. 1688; et « Burnet, » I, 800.

Mais il était trop tard ; Jacques était déjà à Londres. Il avait hésité à entreprendre le voyage, et songé un moment à faire une nouvelle tentative pour passer sur le continent; puis, cédant enfin aux instances d'amis plus sages que lui, il était parti pour Whitehall, où il arriva dans l'après-midi du dimanche 16 décembre. Il s'attendait à quelque affront de la part de cette population qui, pendant son absence de la capitale, avait donné tant de preuves d'aversion pour le Papisme; mais la violence même de la dernière explosion produisit un intervalle de calme; la rage épuisée avait fait place à la bienveillance et à la pitié. Nulle part on ne se montra disposé à insulter le roi : il s'éleva même quelques acclamations quand sa voiture traversa la Cité. Dans certaines églises on sonna les cloches, et plusieurs feux de joie furent allumés en l'honneur de son retour[1]. Le faible esprit du monarque, qui peu d'heures auparavant était plongé dans le découragement, s'exalta facilement à ces signes inattendus de bon vouloir et de compassion populaire. Jacques rentra plein d'espoir à Whitehall, qui reprit bientôt son ancien aspect. Les prêtres catholiques qui, la semaine précédente, cherchaient dans des caves et dans des greniers un abri contre la rage de la multitude, sortirent de leurs cachettes, et demandèrent à être remis en possession de leurs anciens logements dans le palais; un Jésuite vint de nouveau dire les grâces à la table royale, et l'accent irlandais, le *brogue*, si odieux alors aux oreilles anglaises, s'entendit partout, dans les cours et dans les galeries. Le roi lui-même reprit toute son ancienne hauteur; il tint un Conseil, le dernier qu'il lui ait été donné de réunir, et même à ce Conseil il convoqua des hommes frappés d'incapacité légale. Il y témoigna hautement son mécontentement de la

[1] Voyez : « Clarke's Life of James, » II, 262, orig. mem.; » et « Burnet, » I, 799. Dans le livre intitulé : « History of the Desertion, » il est dit que les acclamations ne furent poussées que par les gamins des rues et que la masse du peuple garda le silence. Oldmixon, qui se trouva mêlé à la foule, affirme la même chose, et Ralph raconte que c'est aussi ce qu'il a entendu dire par un témoin oculaire. Il est probable que les signes de joie furent peu nombreux, mais qu'on les remarqua parce qu'on s'attendait à une violente explosion d'indignation publique. Barillon mentionne qu'il y eut quelques feux de joie, mais il ajoute : « Le peuple « dans le fond est pour le prince d'Orange, » 17-27 déc. 1688.

conduite des Lords qui, pendant son absence, avaient osé s'emparer de l'administration; ils auraient dû, selon lui, laisser périr la société, souffrir qu'on démolît les hôtels des ambassadeurs, et qu'on mît le feu à Londres, plutôt que d'assumer des fonctions qu'il avait jugé convenable d'abandonner. Et cependant, parmi ces nobles et ces prélats qu'il accusait ainsi, il s'en trouvait un certain nombre qui lui étaient restés fidèles malgré toutes ses fautes, et qu'aucune crainte ni aucune espérance ne purent déterminer, même après cette dernière provocation, à transférer leur allégeance à un autre souverain[1].

Mais cet accès de courage ne dura guère. A peine Jacques était-il arrivé à Whitehall, qu'on lui annonça Zulestein. Celui-ci communiqua le message sévère et froid de Guillaume. Le roi insista encore pour avoir une conférence avec son gendre : « Je n'au- « rais pas quitté Rochester, dit-il, si j'avais su que cela lui dé- « plaisait; mais puisque me voici, j'espère qu'il viendra au « palais de Saint-James. » « Je dois dire franchement à Votre « Majesté, répliqua Zulestein, que Son Altesse ne viendra pas à « Londres tant qu'il s'y trouvera des troupes qui ne sont pas « sous ses ordres. » Confondu à cette réponse, le roi garda le silence, et Zulestein se retira. Bientôt après, un gentilhomme de la chambre vint annoncer que Feversham avait été arrêté[2]. Jacques se troubla à cette nouvelle, mais le souvenir des applaudissements qui l'avaient accueilli ranima son courage. Un espoir insensé lui traversa l'esprit : s'imaginant que Londres, cet ancien boulevard du Protestantisme et du Whigisme, était prêt à s'armer pour sa défense, il fit demander aux membres du conseil municipal si, dans le cas où il établirait sa résidence dans la Cité, ils s'engageraient à le défendre contre les attaques du prince d'Orange. Le conseil municipal, qui n'avait pas oublié la confiscation de sa Charte et l'assassinat juridique de Cornish, refusa de promettre ce qu'on voulait obtenir de lui. Le roi fut de nouveau abattu. Où donc, disait-il, trouver protection?

[1] Voyez : « London Gazette, » 16 déc. 1688; — « Mulgrave's Account of the Revolution; » — « History of the Desertion; » — « Burnet, » I, 799; et « Evelyn's Diary, » 15 et 17 déc. 1688.

[2] « Clarke's History of James, » II, 262, orig. mem.

Autant valait pour lui être entouré de troupes hollandaises que de ses propres gardes; et quant aux citoyens de Londres, il savait maintenant à quoi s'en tenir sur leurs vivats et leurs feux de joie. Il ne lui restait d'autre ressource que la fuite; et cependant, ajoutait-il, ses ennemis ne désiraient rien plus que de le voir fuir[1].

Pendant qu'il restait livré à toutes ses perplexités, son sort était le sujet d'une grave délibération à Windsor. La cour de Guillaume abondait en hommes éminents de tous les partis. La plupart des chefs de l'insurrection du Nord étaient venus le joindre, et plusieurs des Lords qui, durant la dernière semaine d'anarchie, faisaient partie du gouvernement provisoire, avaient quitté Londres aussitôt après le retour du roi, pour se rendre au quartier général des Hollandais. Halifax était du nombre. Guillaume l'accueillit avec une grande satisfaction, sans pouvoir cependant dissimuler un sourire sarcastique en voyant cet habile et rusé politique, qui naguère aspirait à jouer le rôle d'arbitre dans la grande lutte, obligé enfin de renoncer à son système de juste-milieu et de prendre un parti. Parmi les autres personnages que l'on vit alors arriver à Windsor, on en comptait plusieurs qui avaient acheté les faveurs de Jacques par des services ignominieux, et qui se montraient pressés d'expier, en trahissant leur maître, leurs trahisons envers leur patrie : c'était Titus qui, en violation de la loi, avait siégé dans le Conseil privé et tant travaillé à former une ligue de Puritains et de Jésuites contre la constitution; c'était Williams, démagogue converti par l'intérêt en champion de la prérogative royale, et qui ne demandait qu'à apostasier de nouveau. Guillaume, avec un juste mépris, laissa tous ces hommes solliciter en vain à sa porte la faveur d'une audience[2].

Le lundi 17 décembre, tous les Pairs qui se trouvaient à Windsor furent convoqués pour une consultation solennelle. Que devait-on faire du roi? Telle était la question soumise à leurs délibérations. Guillaume crut devoir s'absenter pendant

[1] Voyez : « Barillon, » 17-27 déc. 1688, et « Clarke's Life of James, » II, 271.

[2] Voyez : « Mulgrave's Account of the Revolution; » et « Clarendon's Diary, » 16 déc. 1688.

la discussion, et Halifax le remplaça au fauteuil de la présidence. Les pairs étaient unanimes sur un point : on ne pouvait permettre au roi de rester à Londres. Chacun reconnaissait que cette position d'un prince se fortifiant à Whitehall, tandis qu'un autre se fortifierait à Saint-James, de deux garnisons hostiles enfermées dans un espace d'une centaine d'arpents, offrait de graves inconvénients. Un arrangement de cette nature ne manquerait pas de produire des défiances, des insultes et des querelles qui finiraient probablement par l'effusion du sang. Les Lords jugèrent donc prudent de faire sortir Jacques de Londres. Ham, habitation sur les bords de la Tamise, construite et embellie par Lauderdale avec le produit de ses pillages en Écosse et des pots-de-vin qu'il avait reçus de la France, Ham, qui passait pour la villa la plus luxueuse de l'Angleterre, fut la résidence qu'on proposa pour le roi. Cette décision une fois arrêtée, les Pairs prièrent Guillaume de venir se joindre à eux, et Halifax lui communiqua leur opinion. Le Prince, après l'avoir écouté, donna son approbation, et l'on rédigea aussitôt un court message adressé au roi. « Par qui l'enverrons-nous ? » dit Guillaume. « Ne devrait-il pas être porté par un des officiers de Votre Altesse ? » répondit Halifax. « Non, Mylord, répliqua « le Prince ; avec votre permission, le message est envoyé « d'après l'avis de Vos Seigneuries, il doit être remis par quel- « ques-uns d'entre vous. » Et sans donner le temps de faire des observations, il désigna Halifax, Shrewsbury et Delamere pour remplir la mission [1].

Mais cette résolution des Lords n'avait que l'apparence de l'unanimité. Plusieurs d'entre eux, bien loin d'approuver la décision à laquelle ils donnaient leur adhésion, auraient voulu voir traiter le roi avec une sévérité sur laquelle ils n'osaient insister ouvertement. Il est à remarquer que le chef de cette coterie était un pair d'Angleterre, jadis Tory véhément, et qui plus tard mourut sans avoir voulu prêter serment de fidélité à Guillaume, Clarendon enfin. La rapidité avec laquelle, dans ce

[1] Voyez : « Burnet, » I, 800; — « Clarendon's Diary, » 17 déc. 1688; et « Citters, » 18-28 déc. 1688.

moment de crise, il passa d'un extrême à un autre, peut paraître incroyable à des gens qui vivent à des époques tranquilles, mais elle ne surprendra pas ceux qui ont eu occasion d'étudier la marche des révolutions. Clarendon savait bien que l'âpreté qu'il avait mise à censurer, en présence du roi, tout le système de son gouvernement, avait mortellement offensé son ancien maître. D'un autre côté, comme oncle de la princesse d'Orange, il pouvait encore espérer de se voir puissant et riche dans le nouvel état de choses qui allait se fonder. Les colons anglais en Irlande le regardaient comme leur ami et leur protecteur, et il sentait que son importance dépendait en grande partie de la confiance et de l'attachement qu'il leur inspirait. De pareilles considérations l'emportèrent sur les principes que pendant toute sa vie il n'avait cessé de professer hautement. Il se rendit dans le cabinet de Guillaume et lui représenta le danger qu'il y avait à laisser le roi en liberté. Les Protestants d'Irlande se trouvaient, disait-il, dans un extrême péril; il n'y avait qu'un seul moyen de garantir leurs vies et leurs propriétés, c'était de tenir le roi dans une étroite prison; peut-être ne serait-il pas prudent de le garder dans un château fort en Angleterre; mais on pouvait lui faire passer la mer et l'enfermer dans la forteresse de Breda jusqu'à ce que les affaires de la Grande-Bretagne fussent réglées. Si le prince d'Orange conservait un otage de cette importance, Tyrconnel ne tarderait sans doute pas à déposer le pouvoir, et la prédominance anglaise serait bientôt rétablie en Irlande sans coup férir; tandis qu'au contraire, si Jacques parvenait à passer en France, pour ensuite débarquer à Dublin à la tête d'une armée étrangère, les conséquences pouvaient devenir désastreuses. Guillaume admettait que toutes ces raisons avaient leur valeur; mais ce qu'on lui proposait était impossible. Il connaissait le caractère de sa femme, et savait bien qu'elle ne consentirait jamais à de semblables mesures; à lui-même il siérait mal de traiter si durement un parent vaincu. D'ailleurs, il n'était pas prouvé que la générosité ne fût pas encore la meilleure politique. Qui pouvait dire l'effet que produirait sur l'esprit public en Angleterre les mesures sévères que proposait Clarendon? N'était-il pas possible

que cet enthousiasme royaliste qu'avait éteint la folle conduite du roi, se ravivât dès qu'on le saurait prisonnier dans une forteresse étrangère? Ces raisons déterminèrent Guillaume à ne pas porter atteinte à la liberté de son beau-père; et l'on ne peut guère douter qu'en cela il n'agit fort sagement [1].

Pendant qu'on discutait ainsi le sort de Jacques, il restait à Whitehall, fasciné pour ainsi dire par la grandeur et l'imminence du danger, et ne trouvant la force nécessaire ni pour lutter ni pour fuir. Dans la soirée on apprit que les Hollandais occupaient Chelsea et Kensington; néanmoins le roi se retira dans sa chambre à coucher à l'heure habituelle. Le régiment des gardes de Coldstream se trouvait de service au palais; il était commandé par William, comte de Craven, vieillard qui, plus de cinquante ans auparavant, avait été fameux par ses exploits guerriers et amoureux. A la bataille de Kreuznach, le comte avait conduit avec tant de courage une attaque désespérée, que le grand Gustave-Adolphe lui avait frappé sur l'épaule; et, disait-on, il l'avait emporté sur mille rivaux en se faisant aimer de l'infortunée reine de Bohême. Craven était alors dans sa quatre-vingtième année; mais l'âge n'avait pas affaibli son courage [2].

Il était plus de dix heures quand on vint dire à Craven que trois bataillons d'infanterie hollandaise et un détachement de cavalerie s'avançaient, mèches allumées et prêts à combattre, dans la longue avenue du parc de Saint-James. Le comte Solmes, qui les commandait, dit qu'il avait ordre d'occuper militairement tous les postes autour de Whitehall, et engagea Craven à se retirer paisiblement. Celui-ci jura qu'il se ferait plutôt hacher en morceaux; mais quand le roi, qui se déshabillait, eut appris ce qui se passait, il défendit à l'intrépide vieillard de tenter une résistance impossible. A onze heures, le régiment de Coldstream s'était retiré et les sentinelles hollandaises montaient la garde autour du palais. Quelqu'un de la suite du roi

[1] Voyez : « Burnet, » I, 800; — « Conduct of the Duchess of Marlborough; » et « Mulgrave's Account of the Revolution. » Clarendon ne dit rien de cette conversation à la date où elle eut lieu; mais voyez son « Diary, » 19 août 1689.

[2] « Harte's Life of Gustavus Adolphus. »

lui ayant demandé s'il se hasarderait à se coucher, environné comme il l'était d'ennemis, Jacques répondit que ceux-ci ne pouvaient guère le traiter plus mal que ses propres sujets ne l'avaient fait, et, avec l'apathie d'un homme stupéfié par le malheur, il se coucha et s'endormit[1].

La tranquillité était à peine rétablie à Whitehall qu'elle fut de nouveau troublée. Un peu après minuit les trois Lords arrivèrent de Windsor. Ils dirent à Middleton, qu'on avait fait lever pour les recevoir, qu'ils étaient chargés d'une mission qui ne souffrait pas de retard. Le roi fut donc tiré de son premier sommeil et on les fit entrer dans sa chambre à coucher. Ils lui remirent la lettre dont ils étaient porteurs, et l'informèrent que dans peu d'heures le prince d'Orange serait à Westminster et que Sa Majesté ferait bien de partir pour Ham avant dix heures du matin. Jacques fit quelques difficultés : il n'aimait pas Ham, c'était un endroit agréable en été, mais froid et incommode en hiver ; de plus, Ham n'était pas meublé. Halifax répondit qu'on y enverrait des meubles sans aucun délai, et les trois envoyés se retirèrent. Ils furent bientôt rejoints par Middleton, qui leur dit que le roi aurait de beaucoup préféré le séjour de Rochester à celui de Ham. Ils répondirent qu'ils n'étaient pas autorisés à consentir à la demande de Sa Majesté, mais qu'ils allaient expédier un exprès au Prince, qui devait cette nuit même coucher à Sion-House. Le courrier partit immédiatement et revint avant le jour avec le consentement de Guillaume, consentement donné de grand cœur, car il n'était pas douteux que Rochester avait été choisi par Jacques comme offrant des facilités pour une évasion, et son neveu ne désirait rien tant que de le voir s'évader[2].

Le 18 décembre au matin, par un temps de pluie et d'orage, une des barques royales stationnait au perron de Whitehall, entourée de dix canots remplis de soldats hollandais. Plusieurs

[1] Voyez : « Clarke's Life of James, » II, 264, orig. mem.; — « Mulgrave's Account of the Revolution; » et « Rapin de Thoyras. » Il faut se rappeler que Rapin de Thoyras joua lui-même un rôle dans tous ces événements.

[2] Voyez : « Clarke's Life of James, » II, 265, orig. mem.; — « Mulgrave's Account of the Revolution; » — « Burnet, » I, 801; et « Citters, » 18-28 déc. 1688.

seigneurs et gentilshommes accompagnèrent le roi jusqu'au bord de l'eau. On a dit, et nous pouvons le croire, qu'il y eut bien des larmes versées. En effet, même les amis les plus zélés de la liberté ne pouvaient voir sans émotion cette triste et ignominieuse fin d'une dynastie qui aurait pu régner avec tant d'éclat. Shrewsbury ne négligea rien pour apaiser le tyran déchu; le violent et vindicatif Delamere lui-même parut ému, mais on remarqua que Halifax, qui d'ordinaire se montrait plein de compassion pour les vaincus, déploya dans cette circonstance moins de sensibilité que ses deux collègues. Sans doute il avait encore sur le cœur sa fausse ambassade à Hungerford[1].

Pendant que la barque du roi voguait lentement sur les eaux agitées de la Tamise, les régiments du prince d'Orange entraient successivement dans Londres du côté de l'ouest. On avait sagement résolu de confier principalement le service de la capitale aux troupes nationales qui se trouvaient dans l'armée de Guillaume: les trois régiments anglais furent donc casernés à la Tour et dans les environs, et les trois régiments écossais s'établirent dans le faubourg de Southwark[2].

Malgré le mauvais temps, une foule considérable s'assembla entre Albemarle-House et le palais de Saint-James pour saluer le Prince à son arrivée. Les chapeaux et les cannes étaient ornés de rubans orange, les cloches étaient en branle, on préparait tout pour les illuminations, et l'on empilait des fagots pour les feux de joie. Mais Guillaume, qui avait peu de goût pour les bruyantes démonstrations populaires, prit la route du parc, et, à la chute du jour, il arriva au palais de Saint-James dans une voiture légère, accompagné de Schomberg. Bientôt les salles, les escaliers même, furent encombrés de gens empressés à faire leur cour, et la foule était telle, que les hommes les plus considérables ne pouvaient parvenir jusqu'à la salle de réception[3].

[1] Voyez : « Citters, » 18-28 déc. 1688; — « Evelyn's Diary, » même date; et « Clarke's Life of James, » II, 266, 267, orig. mem.

[2] « Citters, » 18-28 déc. 1688.

[3] Voyez : « Luttrell's Diary; » — « Evelyn's Diary; » — « Clarendon's Diary, » 18 déc. 1688.; et « Revolution Politics. »

Pendant que Westminster s'agitait ainsi, le conseil municipal, assemblé à Guildhall, préparait une adresse de remercîment et de félicitation. Le Lord-maire ne put le présider, car il n'était pas remis de l'émotion qu'il avait éprouvée le jour où le Chancelier avait été traîné devant son tribunal sous le déguisement d'un charbonnier; quant aux aldermen et autres officiers de la corporation, ils se trouvaient à leurs postes. Le jour suivant, les magistrats de la Cité vinrent en grande pompe présenter leurs hommages à leur libérateur. Sir George Treby, qui porta la parole, exprima éloquemment leur reconnaissance : « Parmi les « princes de la maison de Nassau, dit-il, les uns ont été des « chefs de grandes républiques, d'autres ont porté la couronne « impériale; mais le titre principal de cette illustre famille à la « vénération publique, c'est d'avoir été choisie par Dieu, qui l'a « consacrée à la noble tâche de défendre, de génération en gé- « nération, la foi et la liberté contre la tyrannie. » Le même jour, tous les prélats qui se trouvaient à Londres, Sancroft excepté, vinrent en corps voir le Prince; puis se présentèrent, conduits par leur évêque, les membres du clergé de Londres, que leur éloquence, leur savoir et leur influence plaçaient à la tête de leur Ordre; avec eux on voyait quelques ministres dissidents que Compton traita avec une bienveillance marquée. Quelques mois plus tôt ou quelques mois plus tard, cette courtoisie, qui faisait honneur à Compton, eût été considérée par plus d'un Anglican zélé comme une trahison envers l'Église. Même alors un œil perspicace aurait su découvrir que l'armistice auquel les sectes protestantes avaient été obligées de se soumettre ne survivrait pas longtemps au danger qui lui avait donné naissance. A peu près une centaine de ministres dissidents, qui habitaient Londres, remirent au Prince une adresse séparée. Introduits par Devonshire, ils furent reçus avec toutes les marques possibles de respect et de bienveillance. Les avocats vinrent à leur tour, précédés par Maynard, qui, à quatre-vingt-dix ans, déployait la même activité, la même lucidité d'esprit que jadis, lorsqu'à Westminster-Hall il avait porté la parole dans l'accusation contre Strafford. « Monsieur Maynard, « lui dit le Prince, vous avez sans doute survécu à tous les

« avocats de votre stage. — Oui, répondit le vieillard, et sans « Votre Altesse j'aurais même survécu aux lois[1]. »

Mais bien que les adresses fussent nombreuses et louangeuses, les acclamations bruyantes, les illuminations splendides; bien que le palais de Saint-James fût trop petit pour contenir la foule des courtisans, et que chaque soir les théâtres, du parterre aux dernières galeries, fussent garnis de rubans orange, Guillaume sentait que les difficultés de son entreprise ne faisaient que de commencer. Il avait renversé un gouvernement, mais il lui restait à accomplir la tâche bien plus difficile d'en réorganiser un nouveau. Depuis le jour de son débarquement jusqu'à celui de son arrivée à Londres, il avait exercé cette autorité qui, d'après les lois de la guerre reconnues dans le monde civilisé, appartient au chef d'une armée en campagne; désormais, il devait cesser d'être général pour devenir magistrat, et ce n'était pas facile: une fausse démarche pouvait tout perdre, et toute démarche devait froisser des préjugés, soulever des passions haineuses.

Certains conseillers de Guillaume le pressaient de s'emparer de la couronne, comme lui appartenant par droit de conquête, et ensuite, en qualité de roi, de convoquer un Parlement par lettres revêtues de son grand sceau. Quelques jurisconsultes éminents recommandaient fortement cette ligne de conduite: c'était, disaient-ils, le plus court moyen d'atteindre un but auquel, sans cela, on ne parviendrait qu'après des difficultés et des discussions sans nombre. Cette marche était strictement conforme à l'heureux précédent établi par Henri VII après la bataille de Bosworth; elle avait aussi l'avantage de calmer les scrupules que ressentaient un grand nombre d'hommes recommandables, quant à la légalité de transférer leur allégeance d'un souverain à un autre. Ni la loi d'Angleterre, ni l'Église anglicane ne reconnaissaient à des sujets anglais le droit de déposer leur souverain; mais il n'était pas de jurisconsulte ni de théologien qui niât qu'une nation vaincue dans la guerre pût, sans

[1] Voyez: « Fourth Collection of Papers relating to the present juncture of affairs in England, » 1688; — « Burnet, » I, 802, 803; et « Calamy's Life and Times of Baxter, » chap. XIV.

péché, se soumettre à la décision du Dieu des armées. Ainsi, après la conquête chaldéenne, les Juifs les plus pieux et les plus patriotes ne crurent pas manquer à leur devoir envers leur souverain légitime en servant avec fidélité le nouveau maître que leur donnait la Providence. Les trois confesseurs qui avaient été si miraculeusement préservés dans la fournaise ardente, étaient de hauts fonctionnaires dans la province de Babylone; Daniel fut successivement ministre de l'Assyrien qui subjugua Juda, et du Perse qui subjugua l'Assyrie; bien plus, Jésus lui-même, qui selon la chair était prince de la maison de David, n'avait-il pas, en recommandant à ses compatriotes de payer le tribut à César, déclaré par cela même que la conquête de l'étranger annule le droit héréditaire, et constitue un titre légitime à l'empire? Il était donc probable qu'un grand nombre de Tories qui, par scrupule de conscience, se seraient refusés à choisir eux-mêmes un roi, accepteraient sans hésitation celui que leur donnaient les chances de la guerre[1].

D'un autre côté cependant, on faisait valoir des raisons bien plus puissantes. Le Prince ne pouvait, sans une violation flagrante de sa parole, réclamer la couronne par droit de conquête. Dans son Manifeste, il avait déclaré que son dessein n'était pas de conquérir l'Angleterre, et que ceux qui lui attribuaient un semblable projet, non-seulement le calomniaient, lui personnellement, mais encore calomniaient les seigneurs et gentilshommes si patriotes qui l'avaient appelé. Il avait ajouté que son armée était évidemment insuffisante pour une semblable entreprise, et qu'il ne voulait qu'une chose : soumettre tous les griefs publics, aussi bien que ses prétentions personnelles, à la décision d'un Parlement libre. Était-il juste, était-il sage, pour quelque intérêt que ce fût, de violer une parole si solennellement donnée à la face de toute l'Europe? Et d'ailleurs, en s'attribuant le titre de conquérant, Guillaume n'était pas certain d'apaiser les scrupules de conscience de ces Anglicans rigides qui ne voulaient pas le reconnaître pour roi; car, de quelque nom qu'il s'appelât, le monde savait bien qu'en réalité il n'avait

[1] « Burnet, » I, 803.

pas conquis l'Angleterre. C'était évidemment une pure fiction que de dire que ce grand royaume, avec une flotte puissante, une armée de quarante mille soldats et cent trente mille hommes de milice, avait été réduit à l'état de province hollandaise par quinze mille envahisseurs, et cela sans soutenir un siége, sans livrer une bataille. Une telle fiction n'était pas de nature à calmer des consciences vraiment scrupuleuses, et ne pouvait manquer de blesser l'orgueil national, déjà si sensible et si irritable. Les soldats anglais demandaient aussi à être traités avec ménagement : ils sentaient bien que dans cette dernière campagne ils n'avaient pas joué un rôle brillant ; officiers et soldats étaient impatients de prouver que ce n'était pas par manque de courage qu'ils avaient reculé devant des forces inférieures. Quelques officiers hollandais ayant eu l'imprudence de dire un jour, en buvant dans une taverne, qu'ils avaient chassé devant eux l'armée du roi, cette insulte occasionna dans les régiments anglais une fermentation qui, sans la prompte intervention de Guillaume, eût probablement amené un affreux massacre[1]. Quel effet devait-on donc attendre d'une proclamation qui annoncerait que le chef de ces étrangers considérait toute l'Angleterre comme une conquête légitime de la guerre ?

Il faut aussi ne pas oublier qu'en publiant une proclamation de ce genre le Prince annulait de fait tous les droits dont il s'était déclaré le champion, car par sa nature même l'autorité d'un conquérant étranger est despotique, et ne saurait être limitée par les coutumes et les lois du pays conquis. Ainsi, ou Guillaume n'avait pas qualité pour se déclarer roi d'Angleterre, ou il lui était permis d'annuler la Grande Charte et la Pétition des Droits, d'abolir l'institution du Jury et de lever des impôts sans le consentement du Parlement. Libre à lui, sans doute, de rétablir l'ancienne constitution du royaume; mais, s'il le faisait, ce ne serait qu'en vertu d'un pouvoir arbitraire. La liberté anglaise ne serait désormais possédée qu'à un titre humiliant ; elle ne serait plus, comme naguère, un héritage immémorial, mais bien un don récent qu'un maître généreux aurait pu, selon son bon plaisir, refuser ou accorder.

[1] « Gazette de France » du 26 janv.-5 fév 1689.

Guillaume agit donc avec droiture et prudence en se montrant déterminé à tenir les promesses contenues dans son Manifeste, et à laisser à la législature le soin de reconstituer un gouvernement. Il évita si soigneusement tout ce qui pouvait ressembler à une usurpation, qu'il ne voulut pas prendre sur lui, sans un semblant d'autorisation parlementaire, de convoquer les États du royaume ou de diriger l'administration exécutive durant les élections. A strictement parler, il n'existait pas alors d'autorité parlementaire; mais il était possible cependant de réunir en quelques heures une assemblée capable d'inspirer en partie à la nation le respect dû à un Parlement régulier. On pouvait former une Chambre haute avec les Lords spirituels et temporels, qui se trouvaient en grand nombre à Londres, et une Chambre basse avec d'anciens membres des Communes, auxquels on adjoindrait quelques magistrats de la Cité. Le projet était ingénieux, et il fut promptement mis à exécution. Les Pairs furent convoqués pour le 21 décembre au palais de Saint-James, et soixante-dix à peu près répondirent à l'appel. Le Prince les pria de prendre en considération l'état du pays et de lui communiquer le résultat de leurs délibérations. Bientôt parut un avis par lequel tous ceux qui avaient fait partie de la Chambre des communes sous le règne de Charles II étaient invités à se rendre auprès de Son Altesse dans la matinée du 26 décembre. On convoqua aussi les Aldermen de Londres, et le conseil municipal fut prié d'envoyer des délégués[1].

On a souvent demandé d'un ton de reproche pourquoi l'invitation n'avait pas été étendue aux membres de la dernière Chambre des communes, dissoute l'année précédente. La réponse est bien simple. Un des principaux griefs dont se plaignait la nation était précisément la manière dont ce Parlement avait été élu. La majorité des représentants de bourgs devaient leur élection à des corps électoraux qu'on avait reconstitués d'une manière généralement regardée comme illégale, et que le Prince avait condamnée dans son Manifeste; Jacques lui-

[1] Voyez : « History of the Desertion; » — « Clarendon's Diary, » 21 déc. 1688; et « Burnet, » I, 803, ainsi que la note d'Onslow.

même, peu de jours avant sa chute, avait consenti à restituer les anciennes franchises municipales : c'eût donc été le comble de l'inconséquence, si Guillaume, qui avait pris les armes pour revendiquer les droits méconnus des corporations, eût considéré comme représentants légitimes des villes d'Angleterre les hommes qui avaient été choisis au mépris de ces mêmes droits.

Le samedi 22 décembre, les Lords se réunirent dans la salle de leurs séances. Cette première journée fut employée à fixer l'ordre de leurs délibérations; on nomma un secrétaire, et comme aucun des douze juges n'inspirait de confiance, on appela quelques avocats des plus distingués pour avoir leur avis sur les questions de droit. Enfin il fut décidé qu'à la séance du lundi on prendrait en considération l'état du royaume [1].

L'intervalle entre la séance du samedi et celle du lundi fut fécond en événements et rempli d'anxiétés. Parmi les Pairs, un parti puissant se flattait encore de l'espoir que la constitution et la religion de l'Angleterre pourraient être maintenues sans déposer le roi. Ce parti se décida à envoyer à Jacques une adresse solennelle pour le supplier de consentir aux accommodements qui seuls pouvaient calmer le mécontentement et les craintes qu'avait excités sa conduite passée. Sancroft, qui depuis que Jacques était revenu du Kent avait cessé de prendre part aux affaires publiques, se décida, dans cette circonstance grave, à quitter sa retraite pour se mettre à la tête des royalistes. On expédia plusieurs messagers à Rochester avec des lettres pour le roi; ses intérêts, lui assurait-on, seraient vigoureusement défendus s'il se décidait enfin à renoncer à des projets abhorrés de son peuple; quelques Catholiques des plus respectables allèrent même le trouver pour le conjurer, au nom de leur foi commune, de ne pas pousser plus loin une lutte sans espoir [2].

L'avis était bon, mais Jacques ne se trouvait pas en état de le suivre. Son intelligence, toujours faible et bornée, était en outre

[1] Voyez : « Clarendon's Diary, » 21 déc. 1688; et « Citters, » même date.

[2] Voyez : « Clarendon's Diary, » 21 et 22 déc. 1688; et « Clarke's Life of James, » II, 268, 270, orig. mem.

paralysée par de vagues terreurs et des imaginations puériles. Il n'ignorait pas que sa fuite était ce que désiraient le plus ses ennemis et ce que redoutaient le plus ses adhérents. Quand bien même il aurait couru quelques risques personnels en restant, la position était telle qu'il devait lui paraître infâme de s'y dérober, car il s'agissait de savoir si lui et sa postérité continueraient d'occuper le trône de ses ancêtres, ou s'ils deviendraient des mendiants sans asile. Mais, dans son esprit, tout autre sentiment s'effaça devant une lâche crainte de la mort; aux instances et aux arguments de ceux qui étaient venus à Rochester de la part de ses amis, il ne faisait qu'une réponse : sa vie était en danger. En vain l'assurait-on qu'une semblable appréhension n'avait aucun fondement, que le simple bon sens, sinon la vertu, empêcherait Guillaume de se rendre coupable d'un régicide et d'un parricide; que sa désertion dégagerait de leur allégeance bon nombre de ses adhérents qui n'auraient jamais consenti à déposer leur souverain tant qu'il serait resté en Angleterre : la peur dominant chez lui toute autre considération, il se décida à fuir. La chose lui était facile. On le surveillait avec négligence; tout le monde pouvait l'approcher ; des bâtiments prêts à mettre à la voile mouillaient à peu de distance, et leurs canots étaient libres d'aborder au jardin même de la maison qu'il habitait. S'il eût été sage, les peines que se donnaient ses gardiens pour faciliter son évasion auraient suffi pour le convaincre qu'il devait rester où il était. Le piége était si palpable, que la sottise égarée par la terreur pouvait seule s'y laisser prendre.

Les préparatifs de fuite furent bientôt faits. Dans la soirée du samedi 22 décembre, Jacques dit à quelques personnes arrivées de Londres avec des nouvelles et des conseils, qu'il les reverrait le lendemain matin; puis il alla se coucher. Au milieu de la nuit il se leva, pénétra dans le jardin par une porte dérobée, et, suivi de Berwick, gagna le bord du Medway, où l'attendait un canot. Le dimanche au point du jour, les fugitifs étaient à bord d'un bateau pêcheur et descendaient la Tamise.

[1] Voyez : « Clarendon, » 23 déc. 1688; et « Clarke's Life of James, » II, 271, 273, 275, orig. mem.

Cette évasion fut connue à Londres dans l'après-midi. Les royalistes restèrent confondus; les Whigs, au contraire, ne pouvaient dissimuler leur joie. Encouragé par cette heureuse nouvelle, le Prince prit une mesure importante et hardie. Il n'ignorait pas que le parti qui lui était opposé entretenait des relations avec l'ambassade française; que cette ambassade était un foyer de ruses et de corruptions, et que dans les circonstances présentes on n'y épargnait certainement ni les intrigues ni les pistoles. Barillon attachait une grande importance à rester quelques jours encore à Londres, et pour cela il n'avait rien omis de ce qui pouvait lui concilier le parti vainqueur : dans les rues, il apaisait la colère de la populace qui suivait sa voiture en jetant de l'argent; à sa table, il buvait publiquement à la santé du prince d'Orange. Mais Guillaume n'était pas homme à se laisser tromper par ces cajoleries. S'il n'avait pas pris sur lui d'exercer l'autorité royale, du moins était-il général, et comme tel il ne pouvait tolérer sur un territoire occupé militairement la présence de celui qu'il considérait comme un espion. En conséquence, avant le soir de ce même jour, Barillon fut informé qu'il devait quitter l'Angleterre dans les vingt-quatre heures. L'ambassadeur demanda avec instance un court délai; mais les minutes étaient précieuses, et l'ordre fut réitéré en des termes plus péremptoires encore : bon gré, mal gré, il lui fallut prendre la route de Douvres. Pour qu'aucune marque de mépris et de défiance ne lui fût épargnée, on le fit escorter jusqu'à la côte par un de ses compatriotes protestants que la persécution avait condamné à l'exil. L'ambition et l'arrogance du gouvernement français avaient excité à un si haut point le ressentiment général, que les Anglais les moins disposés à juger favorablement les actes de Guillaume, le louèrent d'avoir si vigoureusement rétorqué l'insolence avec laquelle Louis XIV traitait depuis longtemps toutes les cours de l'Europe [1].

Le lundi, les Pairs se réunirent de nouveau et choisirent Halifax pour leur président. Sancroft s'abstint de paraître; les

[1] Voyez : « Citters, » 1-11 janv. 1689; et « Witsen MS., » cité par Wagenaar, liv. LX.

royalistes étaient mornes et découragés, les Whigs ardents et pleins d'espoir. On savait qu'en partant Jacques avait laissé une lettre; et quelques-uns de ses partisans, dans le faible espoir qu'elle pourrait contenir des propositions propres à servir de base à un arrangement, demandèrent qu'il en fût donné connaissance. La question préalable, mise aux voix, fut adoptée après quelques mots décisifs prononcés par Godolphin, qu'on savait favorablement disposé à l'égard de son ancien maître. « J'ai vu la lettre, dit-il, et je dois avouer avec regret qu'elle « ne contient rien qui puisse satisfaire Vos Seigneuries. » En effet, elle ne renfermait aucune expression de regret pour les erreurs passées, aucune promesse de les éviter à l'avenir; elle rejetait le blâme de tout ce qui était arrivé sur la méchanceté de Guillaume et sur l'aveuglement de la nation trompée par les mots spécieux de religion et de propriété. Personne n'osa proposer d'ouvrir des négociations avec un prince que la sévère discipline de l'adversité semblait confirmer dans ses erreurs. La question de faire une enquête sur la naissance du prince de Galles ayant été soulevée, les Whigs l'écartèrent avec indignation. « Je ne m'attendais pas, Mylords, » dit Philip, lord Wharton, vieille Tête-ronde qui avait commandé un régiment contre Charles Ier à Edgehill; « je ne m'attendais pas à ce qu'on vint « nous parler à cette heure de l'enfant qu'on appelait le prince « de Galles; et j'espère qu'il n'en sera plus question à l'avenir. » Enfin, après une longue discussion, il fut résolu que deux adresses seraient présentées à Guillaume: l'une, pour le prier de se charger provisoirement de l'administration du gouvernement; l'autre, pour l'engager à inviter, par lettres circulaires, revêtues de son seing, tous les corps électoraux du royaume à envoyer des représentants à Westminster. En même temps les Pairs prirent sur eux de publier un arrêté qui, sauf quelques exceptions personnelles, bannissait tous les Papistes de Londres et des environs [1].

Le jour suivant, les Pairs présentèrent leur adresse à Guil-

[1] Voyez : « Halifax's Notes; » — « Lansdowne MS., » 253; — « Clarendon's Diary, » 24 déc. 1688; et « London Gazette. » 31 déc.

laume, sans attendre le résultat des délibérations des Communes convoquées par lui. Il semble que dans cette circonstance les nobles héréditaires se soient montrés jaloux de maintenir leur dignité et peu disposés à admettre l'existence d'une autorité égale à la leur chez une assemblée non reconnue par la loi. Dans leur opinion, ils constituaient une véritable Chambre des Lords, et ils méprisaient l'autre assemblée, ne la considérant que comme un simulacre des Communes. Néanmoins, Guillaume eut la prudence de refuser de prendre une détermination jusqu'à ce qu'il eût connu l'opinion des hommes que les comtés et les villes d'Angleterre avaient jadis honorés de leur confiance [1].

Les représentants des Communes qui avaient été convoqués se réunirent dans la chapelle de Saint-Stephen, et formèrent une réunion nombreuse. Henry Powle, qui durant plusieurs sessions du Parlement avait représenté la ville de Cirencester et s'était distingué parmi les Exclusionnistes, fut élu président.

Des adresses semblables à celles que les Lords avaient déjà présentées furent proposées et adoptées. Il n'y eut aucun conflit d'opiniens sur les questions sérieuses, et quelques faibles tentatives d'élever un débat sur de simples questions de forme échouèrent dèvant le mépris général. Sir Robert Sawyer ayant déclaré qu'il ne concevait pas comment il était possible que le prince d'Orange pût gouverner sans être investi de quelque titre distinctif, celui de Régent ou de Protecteur, par exemple, le vieux Maynard qui, comme légiste, n'avait pas d'égal, et qui, comme homme politique, connaissait à fond la tactique des révolutions, ne chercha pas à dissimuler son dédain pour une objection si puérile, faite dans un moment où l'union et la promptitude étaient d'une si haute importance. « Nous reste-« rons longtemps ici, dit-il, si nous y restons jusqu'à ce que « sir Robert conçoive comment la chose est possible; » et l'assemblée trouva que l'ergoteur recevait une réponse bien méritée [2].

[1] « Citters, » 25 déc.-4 janv. 1688.

[2] Dans les livres et les pamphlets contemporains, l'auteur de cette objection est

Ces résolutions furent communiquées au Prince, qui annonça aussitôt son intention de se conformer à la requête des deux Conseils qu'il avait appelés, c'est-à-dire d'expédier des lettres de convocation pour une convention des États du royaume et de se charger de l'administration exécutive jusqu'à ce que cette Convention fût réunie[1].

Guillaume entreprenait une rude tâche : toute la machine gouvernementale se trouvait désorganisée; les juges de paix avaient abandonné leurs fonctions; les percepteurs ne faisaient plus rentrer les taxes; l'armée licenciée par Feversham était dans le désordre et prête à se révolter; la flotte se trouvait dans un état presque aussi alarmant; des arrérages considérables étaient dus aux fonctionnaires civils et militaires, et l'Échiquier ne contenait pas quarante mille livres sterling. Guillaume s'appliqua avec vigueur à rétablir l'ordre. Il publia deux proclamations, l'une qui maintenait dans leurs fonctions tous les magistrats, l'autre qui ordonnait la levée des impôts[2]. La réorganisation de l'armée avançait rapidement aussi, et beaucoup de nobles et de gentilshommes, que Jacques avait révoqués de leurs commandements, furent replacés à la tête de leurs régiments. On trouva même moyen d'employer les milliers de soldats irlandais que le roi avait fait venir en Angleterre. Il n'eût pas été prudent de les laisser dans un pays où ils étaient l'objet d'une animosité religieuse et nationale; on ne pouvait non plus les renvoyer chez eux pour renforcer l'armée de Tyrconnel; on décida donc de les faire passer sur le continent, où, sous la bannière de la maison d'Autriche, ils pourraient rendre des services efficaces, quoique indirects, à la cause de la constitution anglaise et de la religion protestante. Le commandement de Dartmouth lui fut retiré, et la marine fut conciliée par l'assurance que chaque matelot recevrait promptement ce qui lui était dû. La Cité de Londres entreprit de remédier aux difficultés

désigné seulement par ses initiales, qui furent quelquefois mal interprétées. Eachard attribue cette argutie à Sir Robert Southwell. Mais j'ai lieu de croire qu'Oldmixon a raison de la mettre sur le compte de Sawyer.

[1] Voyez : « History of the Desertion; » — « Life of William, » 1703; et « Citters, » 28 déc.-7 janv. 1688-9.

[2] « London Gazette, » 5 et 7 janv. 1688-9.

financières du Prince; par un vote unanime, le conseil municipal s'engagea à lui trouver deux cent mille livres sterling. En moins de quarante-huit heures la somme entière fut empruntée sans autre garantie que la parole du Prince, ce qui fut considéré comme une grande preuve et de la richesse et de l'esprit patriotique des négociants de la capitale. Quelques semaines auparavant, Jacques n'avait pu se procurer une somme bien inférieure, quoiqu'il offrît de payer un intérêt plus élevé et de donner des valeurs considérables en garantie[1].

Peu de jours après, le trouble produit par l'invasion et l'insurrection, par la fuite de Jacques et l'absence de tout gouvernement régulier, avait disparu entièrement, et le pays avait repris son aspect accoutumé. Il régnait un sentiment général de sécurité. La clémence politique du vainqueur protégea même les classes les plus exposées à la haine publique, et qui devaient s'attendre à des représailles. Non-seulement on vit se promener ouvertement dans les rues des gens qui avaient pris une part active aux illégalités du dernier règne, mais encore il y en eut qui se présentèrent comme candidats à la Convention. Mulgrave fut gracieusement reçu à Saint-James; Feversham recouvra sa liberté, et put reprendre les seules fonctions dont il était capable, celles de tenir la banque à la table de bassette chez la reine douairière. Les Catholiques eurent particulièrement lieu de se louer de Guillaume. Il n'eût pas été prudent de révoquer formellement les sévères décisions que les Pairs avaient prises à l'égard de ceux qui professaient une religion universellement abhorrée; mais la sage conduite et l'humanité du Prince les annula virtuellement. Dans sa marche de Torbay à Londres, il avait donné des ordres pour qu'on n'attaquât ni les personnes ni les biens des Papistes; à Londres, il renouvela ces ordres, et chargea Burnet de veiller à leur stricte exécution. On ne pouvait faire un meilleur choix. Burnet était un homme d'un naturel si bienveillant et si généreux, qu'il s'attendrissait toujours à la vue de l'infortune; et pourtant sa répulsion bien connue

[1] Voyez : « London Gazette, » 10-17 janv. 1688-9; — « Luttrell's Diary; » — « Legge Papers; — « Citters, » 1-11, 4-14 et 11-21 janv. 1688; — « Ronquillo, » 15-25 janv. et 23 fév.-5 mars; et Séance du conseil d'État d'Espagne, 26 mars-5 avril.

pour le Papisme offrait aux plus zélés Protestants une garantie que les intérêts de leur religion seraient en sûreté entre ses mains. Burnet écouta avec bienveillance les plaintes des Catholiques romains, procura des passe-ports à ceux qui voulurent passer sur le continent, et se rendit en personne à Newgate pour voir les prélats qui y étaient enfermés. Il donna des ordres pour qu'on les transférât dans un appartement plus commode, et qu'on leur fournît tout ce qu'ils pourraient désirer; de plus, il leur donna l'assurance qu'on ne toucherait pas à un cheveu de leurs têtes, et qu'ils seraient mis en liberté dès que le Prince serait en position de suivre ses propres penchants. Dans une dépêche adressée à son gouvernement, le ministre d'Espagne lui recommandait d'informer le Pape que les Catholiques ne devaient éprouver aucun scrupule de conscience relativement à la dernière révolution d'Angleterre; ajoutant que le roi Jacques était seul responsable des dangers auxquels se trouvaient exposés les membres de la véritable Église, et que Guillaume seul les avait sauvés d'une sanglante persécution[1].

Ce fut donc avec une satisfaction sans mélange que les Princes de la maison d'Autriche et le Souverain Pontife apprirent que le long vasselage de l'Angleterre avait cessé. Quand on sut à Madrid que Guillaume marchait de succès en succès, il ne s'éleva dans le conseil d'État d'Espagne qu'une seule voix pour exprimer faiblement le regret qu'un événement si heureux au point de vue politique fût préjudiciable aux intérêts de la véritable Église[2]. Mais la politique tolérante du prince d'Orange

[1] Voyez : « Burnet, » I, 302; et « Ronquillo, » 2-12 janv. et 8-18 fév. 1689. Je dois à l'obligeance de feu Lady Holland et du Lord Holland actuel la communication de ces dépêches; et je citerai quelques mots de la dernière : « La tema « de S. M. Britannica a seguir imprudentes consejos perdio a los Catolicos aquella « quietud en que les dexo Carlos segundo V. E. asegure a Su Santidad que mas « sacare del Principe para los Catolicos que pudiera sacar del Rey. »

[2] Le 13-23 décembre, l'amiral de Castille donna son opinion en ces termes : « Esta materia es de calidad que non puede dexar de padecer nuestra sagrada « religion o el servicio de V. M.; porque, si el Principe de Orange tiene buenos « successos, nos asseguraremos de Franceses, pero peligrara la Religion. » Le 16-26 février, le Conseil d'Espagne reçut avec joie une lettre du prince d'Orange dans laquelle il promettait « que los Catolicos que se portaren con prudencia, no « sean molestados, y gocen libertad de conciencia, por ser contra su dictamen el « forzar ni castigar por esta razon a nadie. »

apaisa bientôt tous les scrupules, et, malgré leur fanatisme, les Grands de Castille virent son élévation avec presque autant de joie que les Whigs d'Angleterre.

En France, la nouvelle de cette grande Révolution fut reçue avec des sentiments bien différents. Un jour avait suffi pour confondre la politique d'un long et glorieux règne : l'Angleterre était redevenue l'Angleterre d'Élisabeth et de Cromwell, et tous les rapports entre les États de la chrétienté se trouvaient changés par l'introduction de ce nouveau pouvoir dans le système européen. Les Parisiens ne parlaient que de ce qui venait de se passer à Londres. Un sentiment à la fois religieux et national les poussait à prendre parti pour Jacques. Ils ne savaient rien de la constitution anglaise, et ils détestaient l'Église anglicane. Notre Révolution leur apparaissait donc, non comme un triomphe des libertés publiques sur le despotisme, mais comme une épouvantable tragédie de famille, où un vénérable et pieux Servius se voyait renversé de son trône par un nouveau Tarquin, et écrasé sous le char d'une nouvelle Tullie. Ils méprisaient les traîtres de l'armée, exécraient les filles dénaturées du roi, et regardaient Guillaume avec une mortelle aversion, tempérée cependant par ce respect qui ne fait guère défaut à la valeur, au talent et au succès[1]. Une reine exposée au vent de la nuit et à la pluie, et pressant sur son sein l'héritier de trois couronnes, un roi arrêté, dévalisé, maltraité par des brigands, étaient des objets de compassion et d'intérêt romanesque pour toute la France. Louis XIV surtout ne pouvait voir sans une émotion particulière les calamités de la maison de Stuart. Ses bonnes et ses mauvaises passions étaient également remuées. Après tant d'années de prospérité, il subissait un grand échec; il avait compté sur le soutien, ou au moins sur la neutralité de l'Angleterre, et voilà qu'il ne devait plus en attendre qu'une hostilité énergique et obstinée; quelques semaines auparavant, il pouvait espérer de subjuguer les Flandres et de faire la loi à l'Allemagne, aujourd'hui il devait s'estimer heureux s'il parve-

[1] Dans un chapitre de La Bruyère intitulé « Des Jugements, » il y a un passage qui mérite d'être lu, car il prouve sous quel jour notre Révolution apparaissait à un Français distingué par ses talents.

nait à défendre ses frontières contre une coalition telle que l'Europe n'en avait pas vu depuis bien des siècles. La guerre civile ou la contre-révolution dans la Grande-Bretagne pouvaient seules le tirer de cette position nouvelle, embarrassante, périlleuse même. La crainte et l'ambition poussaient donc Louis XIV à épouser la cause de la dynastie déchue. Mais il est juste d'ajouter que sa conduite fut en grande partie dictée par des motifs plus nobles que l'ambition ou la crainte. Son cœur était naturellement compatissant, et il se présentait une circonstance qui faisait un appel direct à sa pitié. Sa position avait jusque alors empêché ses bons sentiments de se développer, car une forte sympathie n'est guère compatible avec une grande inégalité de condition; et Louis XIV se trouvait tellement élevé au-dessus des masses, que les infortunes de ses semblables n'excitaient chez lui qu'une pitié faible, comme celle que nous éprouvons pour les souffrances des créatures inférieures, pour un rouge-gorge affamé, pour un cheval de poste surmené. Ainsi, sa bigoterie et son orgueil avaient facilement apaisé les soucis qu'avaient pu lui causer la dévastation du Palatinat et la persécution des Huguenots; mais toute la sensibilité dont il était capable se trouva éveillée par les malheurs d'un roi puissant qui, quelques semaines auparavant, était servi à genoux par les plus grands seigneurs, et qui maintenant se trouvait exilé et sans ressources. A cette sensibilité se mêlait dans l'esprit du monarque français un sentiment de noble vanité. Il voulut donner au monde un exemple de magnificence et de courtoisie, et montrer aux hommes ce que devait être, dans de grandes occasions, et dans la plus haute position, la conduite d'un parfait gentilhomme. Et, il faut le dire, il déploya une urbanité et une générosité chevaleresques dont on ne trouve pas d'autre exemple dans les annales de l'Europe, depuis le jour où le prince Noir se tint debout derrière le siége du roi Jean, au souper qui suivit la bataille de Poitiers.

Dès que la nouvelle du débarquement de la reine d'Angleterre parvint à Versailles, un palais fut préparé pour la recevoir; des voitures et une escorte furent expédiées et mises à sa disposition, et l'on fit même réparer la route de Calais pour

rendre son voyage moins fatigant. En sa faveur, Louis XIV pardonna à Lauzun ses anciennes offenses, et lui écrivit même de sa propre main une lettre affectueuse. La reine était encore en route pour se rendre à la cour de France, quand on apprit que Jacques, après une traversée pénible, venait de débarquer dans le petit village d'Ambleteuse. Des personnages du plus haut rang furent aussitôt envoyés de Versailles pour le recevoir et l'accompagner, pendant que Louis XIV, suivi de sa famille et de sa noblesse, allait au-devant de la reine exilée. Les hallebardiers suisses précédaient le somptueux carrosse du monarque français; de chaque côté et derrière se voyaient les gardes du corps, qui faisaient retentir l'air du bruit de leurs cymbales et de leurs clairons; à sa suite, dans cent voitures attelées chacune de six chevaux, venait la plus splendide aristocratie de l'Europe, toute couverte de plumes, de rubans, de bijoux et de broderies. Peu de temps après que le cortége se fut mis en route, on annonça que la reine approchait; alors Louis XIV descendit de carrosse et vint à pied à sa rencontre. Marie se confondait en expressions passionnées de gratitude. « Je vous rends, madame, lui dit son « hôte, un triste service, mais j'espère vous en rendre bientôt « de plus grands et de plus heureux. » Il embrassa le petit prince de Galles et fit asseoir la reine à sa droite dans son propre carrosse, puis le cortége prit la route de Saint-Germain.

A Saint-Germain, sur la lisière d'une forêt giboyeuse et au sommet d'une colline qui domine le cours sinueux de la Seine, François Ier avait fait bâtir un château, et Henri IV avait construit une magnifique terrasse. De tous les châteaux royaux de France, c'était celui où l'on respirait le meilleur air et où l'on jouissait de la plus belle vue. L'abondance de ses eaux, la beauté de ses jardins, la dimension et l'âge vénérables de ses arbres, avaient une renommée européenne. Louis XIV y naquit, y tint sa cour dans sa jeunesse, ajouta plusieurs pavillons aux constructions de François Ier, et acheva la terrasse de Henri IV. Bientôt cependant le monarque magnifique conçut un inexplicable dégoût pour le lieu de sa naissance; il abandonna Saint-Germain pour Versailles, et dépensa des sommes fabuleuses en vaines tentatives pour créer un Éden dans un site singulière-

ment stérile et malsain, mélange de sable et de boue, sans bois, sans eaux, sans gibier. C'était le château de Saint-Germain qu'on avait choisi pour servir de résidence à la famille royale d'Angleterre; un ameublement somptueux y fut envoyé en toute hâte, et dans l'appartement du prince de Galles on plaça tout ce dont un enfant de son âge pouvait avoir besoin. Dans celui de la reine se voyait une riche cassette; un serviteur lui en présenta la clef, et quand elle l'ouvrit elle y trouva six mille louis d'or.

Le jour suivant, Jacques arriva à Saint-Germain; le roi de France s'y trouvait déjà pour le recevoir. Le malheureux exilé s'inclina si bas, qu'il parut vouloir embrasser les genoux de son protecteur. Louis le releva en lui donnant un baiser fraternel, et les deux monarques entrèrent ensemble dans la chambre de la reine. « Voici, dit Louis XIV à Marie, quelqu'un que vous « serez bien aise de voir. » Puis, les engageant à venir le lendemain à Versailles, afin de lui procurer le plaisir de leur montrer ses bâtiments, ses galeries et ses plantations, il prit congé d'eux sans cérémonie, comme un vieil ami.

Quelques heures après, les deux époux furent informés que, tant qu'ils feraient au roi de France l'honneur d'accepter son hospitalité, ils recevraient de sa cassette quarante-cinq mille louis par an; en même temps ce prince leur envoyait dix mille louis pour les frais d'installation.

Quelque rare et admirable que fût la libéralité de Louis XIV, elle l'était moins cependant que l'exquise délicatesse qu'il déploya pour adoucir les chagrins de ses hôtes, et alléger autant que possible le poids presque intolérable des bienfaits dont il les accablait. Ce prince qui jusque-là s'était montré susceptible, pointilleux, insolent même dans toutes les questions de préséance, qui souvent avait été à la veille de plonger l'Europe dans une guerre, plutôt que de céder sur le point le plus frivole de l'étiquette, ne se montra plus pointilleux que pour ses malheureux amis et contre lui-même. Il donna des ordres pour que Marie reçût toutes les marques de respect qu'on rendait à la feue reine de France. On agita la question de savoir si les princes de la maison de Bourbon pourraient s'asseoir en pré-

sence de la reine d'Angleterre. Ces bagatelles avaient une grande importance à la cour de Versailles, et il y avait des précédents pour et contre; mais Louis décida la question contre sa propre famille. Quelques dames d'un rang illustre s'étant dispensées de baiser le bas de la robe de la reine, et le monarque français l'ayant remarqué, il en parla de telle façon qu'à partir de ce jour les plus grandes dames de la cour eussent été prêtes à baiser le soulier de Marie. Quand la tragédie d'Esther, que Racine venait de terminer, fut représentée à Saint-Cyr, la reine d'Angleterre occupa la place d'honneur; Jacques fut assis à sa droite, et le roi de France se plaça modestement à sa gauche. Bien plus, dans son propre palais, Louis XIV souffrait qu'un roi détrôné, qui vivait de ses libéralités, se donnât le titre de roi de France, écartelât les lis avec les lions d'Angleterre, et portât, en qualité de roi de France, les deuils de cour en manteau violet.

En public, les courtisans français calquaient leur manière d'être sur celle du souverain; mais son autorité même ne pouvait les empêcher de penser librement, et d'exprimer leur pensée dans les cercles particuliers, avec cet esprit fin et mordant qui caractérisait leur nation et leur ordre. Ils portaient sur la reine Marie un jugement favorable. Ils trouvaient sa personne agréable et son maintien plein de dignité, ils respectaient son courage et son affection maternelle, et plaignaient ses malheurs. Mais ils n'éprouvaient que du mépris pour Jacques. Son insensibilité, la manière banale dont il racontait sa chute à tout le monde, et le puéril plaisir qu'il prenait au luxe et aux pompes de Versailles inspiraient le dégoût. Cette étrange apathie n'était attribuée ni à sa philosophie ni à sa religion, mais à sa bêtise et à la petitesse de son caractère; et l'on remarquait que quiconque avait eu l'honneur d'entendre Sa Majesté britannique raconter sa propre histoire ne s'étonnait plus qu'elle fût à Saint-Germain et que son gendre fût à Saint-James [1].

[1] Presque tous ces détails sur la réception de Jacques et de Marie en France sont puisés dans les Lettres de madame de Sévigné et dans les Mémoires de Dangeau.

Les nouvelles d'Angleterre soulevèrent encore plus d'émotion dans les Provinces-Unies qu'elles n'en avaient causé en France. La confédération Batave atteignit à cette époque l'apogée de sa puissance et de sa gloire. A dater du jour où l'expédition était partie, l'anxiété de la nation hollandaise avait été intense; jamais on n'avait vu une telle foule dans les églises; jamais l'enthousiasme des prédicateurs ne fut plus ardent. A La Haye, on ne put empêcher les habitants d'insulter l'ambassadeur anglais Albeville. Son hôtel était si constamment environné, jour et nuit, par la populace, que personne n'osait l'aller voir, et qu'il craignait de voir incendier sa chapelle [1]. A chaque courrier qui arrivait avec des nouvelles favorables au Prince, l'exaltation de ses compatriotes allait croissant; et quand, enfin, on sut que, sur l'invitation des Lords et d'un Conseil composé d'anciens membres de la Chambre basse, il avait pris en main le pouvoir exécutif, un cri général d'orgueil et de joie s'éleva du sein de toutes les factions hollandaises. On lui envoya immédiatement une députation extraordinaire pour le féliciter. Dykvelt qui, par son adresse et l'intime connaissance qu'il avait des partis politiques en Angleterre, pouvait être alors d'un si grand secours à Guillaume, fut l'un des ambassadeurs, et on lui adjoignit Nicolas Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, choix qui semble avoir été fait dans l'intention de prouver à l'Europe entière que la vieille hostilité qui existait entre la principale ville de la Hollande et la maison d'Orange était enfin apaisée. Le 8 janvier, Dykvelt et Witsen arrivèrent à Westminster, et Guillaume leur parla avec une franchise et une affection de cœur qu'il montrait rarement dans ses conversations avec les Anglais. Ses premières paroles furent : « Eh ! bien, qu'en disent maintenant nos amis là-bas? » A vrai dire, les seuls applaudissements qui semblent avoir fortement ému sa nature stoïque, furent ceux de sa chère patrie ; quant à son immense popularité en Angleterre, il n'en parlait jamais qu'avec un froid mépris, et ne prédit alors qu'avec trop de vérité la réaction qui la

[1] Lettre d'Albeville à Preston, du 23 nov.-3 déc. 1688, dans la collection Mackintosh.

suivit : « Ici, dit-il, on ne crie qu'Hosanna aujourd'hui ; demain, « peut-être, on criera : Crucifiez-le[1] ! »

Le jour suivant, les premiers membres de la Convention furent élus. La Cité de Londres donna l'exemple, et choisit, sans opposition, quatre riches négociants, Whigs zélés. Le roi et ses adhérents avaient espéré que les officiers rapporteurs regarderaient les lettres de convocation du prince d'Orange comme nulles ; mais leur espoir fut déçu. Les élections se firent rapidement et sans trouble ; il n'y eut, pour ainsi dire, pas de lutte ; car depuis une année la nation s'attendait à voir convoquer un Parlement. Deux fois même des lettres de convocation avaient été expédiées, et deux fois il y avait eu contre-ordre. En vertu de ces lettres, les électeurs, dans certaines localités, avaient procédé au choix de leurs représentants, et il était peu de comtés où la petite noblesse et la haute bourgeoisie n'eussent depuis longtemps jeté les yeux sur des candidats, bons Protestants, que l'on devait à tout prix faire passer en dépit du roi et du Lord-lieutenant. Presque tous ces candidats furent nommés sans opposition.

Guillaume donna les ordres les plus formels pour que dans cette circonstance aucun employé public ne pratiquât les fraudes qui avaient déshonoré le gouvernement de Jacques ; il exigea surtout qu'on défendît aux soldats de se montrer dans une ville au moment de l'élection[2]. Ses admirateurs purent se vanter, et ses ennemis durent avouer que l'opinion du corps électoral fut loyalement constatée. Il est vrai qu'il ne risquait pas grand'chose : le parti qui le soutenait était triomphant, en-

[1] « Tis hier nu Hosanna; maar't zal, veelligt, haast Kruist hem, Kruist hem, zyn. » Witsen MS. dans Wagenaar, liv. LXI. Par une curieuse coïncidence, quelques années auparavant, Richard Duke, poëte tory alors fameux, mais peu connu aujourd'hui, si ce n'est par l'esquisse biographique de Johnson, avait dit la même chose à propos de Jacques :

« Was not of old the Jewish rabble's cry,
« Hosanna first, and after Crucify?
(THE REVIEW.)

Voyez la dépêche des ambassadeurs extraordinaires de Hollande, 8-18 janv. 1688; et « Citters, » même date.

[2] « London Gazette, » 7 janv. 1688-9.

thousiaste, plein de vie et d'énergie ; au contraire, le seul parti dont il eût à craindre une sérieuse opposition était désuni, découragé, mécontent de lui-même, mécontent surtout de son chef naturel. En conséquence, la grande majorité des comtés et des bourgs envoya des représentants whigs.

Mais ce n'était pas seulement sur l'Angleterre que s'étendait la tutelle de Guillaume. L'Écosse s'était soulevée contre ses tyrans. A l'exception d'un faible détachement établi au château d'Édimbourg, sous les ordres du duc de Gordon, Catholique romain des plus zélés, toutes les troupes régulières qui servaient à la contenir avaient été rappelées par Jacques pour repousser l'invasion hollandaise. Pendant tout le mois de novembre, ce mois si fécond en événements, chaque courrier qui se dirigea vers le Nord apporta des nouvelles bien faites pour exciter les passions des malheureux Écossais. Alors même que l'issue des opérations militaires était encore douteuse, il y avait eu de l'agitation et des émeutes, qui devinrent de plus en plus menaçantes après la retraite de Jacques à Salisbury. D'abord la foule s'assembla pendant la nuit, puis en plein jour : on brûla les effigies du Pape ; on demanda à grands cris un Parlement libre ; des placards furent affichés où l'on mettait à prix les têtes des ministres de la couronne. La haine populaire se montrait surtout impitoyable à l'égard de Perth, l'un d'eux ; d'abord, parce qu'il occupait le poste important de Chancelier d'Écosse et jouissait de la faveur de Jacques ; ensuite, parce que c'était un apostat de la religion réformée ; enfin parce que, le premier, il avait introduit dans la jurisprudence de son pays l'usage des poucettes. Perth était un homme sans vigueur et d'un esprit abject, ne possédant que ce triste courage qui sait braver l'infamie et contempler sans émotion les tortures infligées aux autres. Sa place, en un pareil moment, était à la tête du Conseil ; mais le cœur lui manqua, et il résolut de chercher dans son château un abri contre un danger qui ne devait pas être éloigné, à en juger par les regards et les cris de l'ardente et audacieuse populace d'Édimbourg. Une forte escorte le conduisit sain et sauf à sa résidence de Castle-Drummond ; mais à peine avait-il quitté Édimbourg que la cité se souleva. Quelques

troupes essayèrent, mais en vain, de faire tête à l'insurrection : le palais d'Holyrood, transformé récemment en un séminaire, et une imprimerie catholique, furent envahis et saccagés; des monceaux de livres papistes, de chapelets, de crucifix et de tableaux religieux, furent brûlés dans High Street. Au milieu de cette agitation, arriva la nouvelle de la fuite du roi. Les membres du gouvernement, abandonnant alors toute idée de résistance à la fureur populaire, changèrent de parti avec la facilité habituelle aux hommes d'État écossais de cette époque. Par une proclamation, le Conseil privé ordonna le désarmement de tous les Papistes; par une autre, il invita tous les Protestants à se réunir pour la défense de la religion réformée. Mais la nation n'avait pas attendu cet appel; villes et campagnes étaient déjà sous les armes pour le prince d'Orange. Nithisdale et Clydesdale étaient les deux seules localités où les Catholiques romains eussent la moindre chance d'opposer une résistance efficace, et bientôt ces deux districts furent occupés par des bandes armées de Presbytériens. Parmi les insurgés cependant se trouvaient quelques hommes sombres et farouches qui jadis avaient renié Argyle, et qui aujourd'hui se montraient également prêts à renier Guillaume. Il était évident, disaient-ils, que Son Altesse n'avait que de mauvaises intentions, car sa déclaration ne contenait pas un mot du Covenant; les Hollandais, d'ailleurs, étaient un peuple avec lequel un véritable serviteur du Seigneur ne pouvait faire alliance : ils hantaient les Luthériens, et les Luthériens étaient tout aussi bien des enfants de perdition que les Jésuites. Mais la grande voix de la nation écossaise couvrit bientôt les glapissements de cette odieuse faction [1].

L'émotion ne tarda pas à gagner les environs de Castle-Drummond, et Perth commença à ne plus s'y trouver en sûreté au milieu de ses serviteurs et de ses tenanciers. S'abandonnant à des angoisses aussi cruelles que celles que son impitoyable tyrannie avait jadis infligées à des hommes qui valaient mieux

[1] Voyez : « Sixth Collection of Papers, » 1689; — « Wodrow, » III, XII, 4, app. 150, 151; — « Faithful Contendings Displayed; » et « Burnet, » I, 804.

que lui, il chercha avec désespoir des consolations dans les pratiques de sa nouvelle religion; mais en vain il priait, se confessait, communiait, importunait ses prêtres, sa foi était faible, et il avouait qu'en dépit de toutes ses dévotions les puissantes terreurs de la mort s'étaient emparées de lui. Ayant appris alors qu'il avait des chances de pouvoir s'échapper à bord d'un bâtiment qui était en vue de Brentisland, il se déguisa de son mieux, et, après un long et difficile voyage par les sentiers sauvages des montagnes d'Ochill, alors couvertes de neige, il parvint à s'embarquer; mais, malgré toutes ses précautions, il avait été reconnu, et l'alarme fut donnée. Dès qu'on sut que l'implacable renégat était en mer, et qu'il emportait de l'or, ses ennemis, poussés par la haine et la cupidité, se mirent à sa poursuite. Une embarcation commandée par un ancien boucanier atteignit le bâtiment fugitif et le prit à l'abordage; Perth, déguisé en femme, fut arraché du fond de la cale où il se cachait, traîné sur le pont, déshabillé, houspillé et volé. Environné de baïonnettes menaçantes, il demandait lâchement la vie avec des cris et d'indignes supplications. Enfin on le débarqua, et on le jeta dans la prison commune de Kirkaldy. De là, sur l'ordre de ce Conseil que naguère il présidait, de ce Conseil composé de ses complices, il fut transféré au château de Stirling. On était au dimanche, et le service divin se célébrait quand Perth fut conduit sous bonne escorte à la forteresse; mais les plus rigides Puritains oublièrent la sainteté du jour et du service: tout le monde sortit des églises quand passa ce bourreau, et le bruit des menaces et des exécrations l'accompagna jusqu'à la porte de la prison[1].

Plusieurs Écossais de distinction se trouvaient déjà à Londres quand le prince d'Orange y arriva, et d'autres s'empressèrent de s'y rendre pour lui faire leur cour. Le 7 janvier, il les réunit tous à Whitehall. L'assemblée était nombreuse et respectable; le duc de Hamilton et son fils aîné le comte d'Arran, chefs d'une maison presque royale, se voyaient en tête, suivis

[1] Voyez: Lettre de Perth à Lady Errol, du 29 déc. 1688; — Lettre du même à Melfort, du 21 déc. 1688; et « Sixth Collection of Papers, » 1689.

de trente Lords écossais et d'à peu près quatre-vingts gentilshommes de distinction. Les ayant engagés à se consulter entre eux, et à lui indiquer ensuite ce qu'il pourrait faire dans l'intérêt de leur pays, Guillaume se retira, afin qu'ils pussent délibérer sans être gênés par sa présence. L'assemblée se rendit dans la Chambre du conseil, et choisit Hamilton pour président. Bien qu'il semble que tout le monde fût à peu près d'accord, les débats ne durèrent pas moins de trois jours, circonstance qu'on s'explique facilement quand on songe que Sir Patrick Hume était un des orateurs. Arran osa proposer d'ouvrir des négociations avec le roi ; mais sa motion, mal accueillie par son père et par l'assemblée, ne fut soutenue par personne. Enfin, on adopta des résolutions analogues à celles que les Lords et les Communes d'Angleterre avaient présentées au Prince quelques jours auparavant : on le pria de convoquer en convention les États du royaume d'Écosse, de fixer le 14 mars pour le jour de leur réunion, et de prendre sur lui, jusqu'alors, l'administration civile et militaire du pays. Guillaume accéda à cette demande, et se trouva ainsi chargé du gouvernement de toute l'île[1].

Le moment décisif approchait et l'agitation de l'esprit public était portée au comble. On n'entendait partout que consultations et conversations politiques, on s'agitait dans les cafés, et les presses de la capitale travaillaient sans relâche. Aujourd'hui même on formerait plusieurs volumes de ce qui nous reste de tous les pamphlets publiés alors, et c'est par eux qu'il nous est facile de nous former une opinion exacte de l'état des partis.

Il existait un parti très-peu nombreux, qui désirait le rappel de Jacques sans stipulation aucune ; un autre, très-peu nombreux aussi, voulait établir une république et confier l'administration à un conseil d'État présidé par le Prince d'Orange ; mais ces deux opinions extrêmes excitaient une répulsion générale. Les dix-neuf vingtièmes de la nation se composaient de personnes chez lesquelles s'alliaient, dans des proportions différentes, l'amour de la monarchie héréditaire et l'amour des libertés consti-

[1] « Voyez : Burnet, » I, 805; et « Sixth Collection of Papers, » 1689.

tutionnelles, et qui se montraient également opposées à une abolition complète de la royauté et à une restauration absolue du roi.

Mais dans ce vaste intervalle, entre les bigots qui se cramponnaient encore aux doctrines de Filmer, et les enthousiastes qui ne cessaient de rêver les utopies de Harrington, il y avait place pour bien des nuances d'opinion. En négligeant les subdivisions minutieuses, nous trouverons que la masse de la nation était divisée en quatre partis, dont trois se composaient de Tories, et le quatrième de Whigs.

L'alliance des Whigs et des Tories n'avait pas survécu au péril, qui l'avait fait naître. Lorsque Guillaume marchait sur Londres, plus d'une discussion s'était élevée parmi ses partisans, et tant que le résultat de son entreprise resta douteux, il réussit par son habileté à apaiser toutes les dissensions; mais du jour où il entra en triomphateur au palais de Saint-James il dut renoncer à ces moyens de conciliation. Son triomphe, qui délivrait la nation des craintes inspirées par la tyrannie papiste, le privait, lui, de la moitié de son influence. De vieilles antipathies, assoupies pendant que les évêques étaient en prison, pendant que les Jésuites siégeaient au Conseil privé, pendant que des ecclésiastiques royalistes se trouvaient, par centaines, réduits à la mendicité, et que de fidèles gentilshommes étaient révoqués de leurs fonctions de juges de paix, se réveillèrent tout à coup. Le royaliste frémit d'horreur à l'idée de se voir l'allié de tous ceux que dès son enfance il avait appris à détester, d'anciens capitaines parlementaires qui avaient saccagé son château, d'anciens commissaires parlementaires qui avaient mis ses propriétés sous le séquestre, des hommes enfin qui avaient comploté le massacre du Rye-House et marché à la tête de la rébellion de l'Ouest. Et son Église bien-aimée, pour l'amour de laquelle après tant de combats intérieurs il s'était décidé à manquer à son serment d'allégeance, se trouvait-elle réellement en sûreté? Ne l'avait-il sauvée d'un ennemi que pour la livrer à un autre? Les prêtres catholiques, il est vrai, étaient exilés, cachés ou prisonniers; les Jésuites et les Bénédictins ne pouvaient sans danger se montrer dans les rues avec le costume de leur ordre; mais les ministres Indépendants et Presbytériens allaient en

corps complimenter le chef du gouvernement, qui les recevait avec autant de bienveillance que les véritables successeurs des apôtres. Quelques-uns de ces schismatiques ne dissimulaient même pas leur espérance de voir s'abaisser les barrières qui s'opposaient à ce qu'ils tinssent des bénéfices ecclésiastiques, de voir modifier les articles de la foi anglicane, réformer la liturgie, abolir les fêtes de la Noël et le jeûne du Vendredi Saint; enfin de voir des chanoines que nul évêque n'aurait ordonnés distribuer, sans revêtir le surplis sacré, le pain et le vin eucharistiques à des fidèles se prélassant sur leurs bancs. Sans doute le Prince n'était pas un Presbytérien fanatique, mais en mettant les choses au mieux, ce n'était qu'un Latitudinaire. Il n'éprouvait aucun scrupule personnel à communier d'après le rite anglican, mais il se souciait fort peu aussi d'après quels rites ses sujets communieraient. On pouvait craindre que la princesse d'Orange ne fût que trop imbue des idées de son époux : Burnet dirigeait sa conscience; elle allait entendre des prédicateurs de différentes sectes protestantes; récemment encore on l'avait entendue dire qu'elle ne voyait aucune différence essentielle entre l'Église anglicane et les autres Églises réformées[1]. Il fallait donc qu'en ce moment de crise les Cavaliers suivissent l'exemple donné par leurs pères, en 1641, qu'ils se séparassent des Têtes-rondes et des sectaires, et que malgré toutes les fautes du roi légitime ils soutinssent la cause de la monarchie héréditaire.

Le parti qu'animaient ces sentiments était nombreux et respectable; il comprenait près de la moitié de la Chambre des lords, près d'un tiers de la Chambre des communes, une grande majorité des gentilshommes campagnards, et au moins les neuf dixièmes du clergé; mais il était déchiré par des dissensions intestines et entouré de difficultés.

Une fraction de ce grand parti, fraction composée surtout d'ecclésiastiques, et dont Sherlock était l'organe principal, désirait qu'une négociation fût ouverte avec Jacques, et qu'on l'invitât à revenir à Whitehall, à des conditions qui garantiraient complétement la constitution civile et ecclésiastique du

[1] « Albeville, » 9-19 nov. 1688.

royaume[1]. Il est évident que ce projet, bien que fortement appuyé par le clergé, donnait un démenti aux doctrines que ce clergé avait professées pendant tant d'années. C'était tenter de prendre un moyen terme là où un moyen terme n'était pas possible, de faire un compromis, entre deux principes qui n'admettaient pas de compromis, la résistance et la non-résistance. Les Tories s'étaient placés jadis sur le terrain de la non-résistance; mais bon nombre d'entre eux avaient abandonné cette position et ne désiraient plus s'y replacer. Comme parti, les Tories anglais s'étaient tellement compromis, directement ou indirectement, dans la dernière révolte, qu'ils ne pouvaient plus sans rougir parler du devoir sacré d'obéir à Néron, et, à vrai dire, ils ne se sentaient nullement disposés à rappeler un prince dont la mauvaise administration les avait tant fait souffrir, sans exiger de lui des conditions qui rendissent impossibles de nouveaux abus de pouvoir. Ils se trouvaient donc dans une position embarrassante. Leur ancienne théorie, vraie ou fausse, était du moins complète et conséquente. Si elle était vraie, le roi devait être immédiatement rappelé, et l'on devait lui permettre, si tel était son bon plaisir, de mettre à mort, pour crime de haute trahison, Seymour, Danby, l'évêque de Londres et l'évêque de Bristol; de rétablir la Commission ecclésiastique, d'accorder à des Papistes toutes les dignités de l'Église anglicane, et de placer l'armée sous le commandement d'officiers catholiques romains. D'un autre côté, si, comme les Tories semblaient enfin le reconnaître, cette théorie était fausse, pourquoi traiter avec le roi? Si une fois il était admis qu'on pouvait légalement l'exclure jusqu'à ce qu'il eût donné des garanties satisfaisantes pour la sécurité de la constitution civile et ecclésiastique, il devenait difficile de nier qu'on eût le droit de l'exclure à jamais. Car quelle garantie satisfaisante pouvait-il donner? Comment rédiger un Statut dans des termes plus clairs que les termes du Statut qui ordonnait que le doyen de Christ-Church fût Protestant? Comment exprimer une promesse en paroles plus for-

[1] Voyez un pamphlet intitulé : « Letter to a Member of the Convention. » ainsi que la réponse, 1689; et « Burnet, » I, 809.

melles que celles par lesquelles Jacques s'était si souvent engagé à respecter strictement les droits légitimes du clergé anglican? Si la loi, si l'honneur eussent pu le lier, il n'aurait jamais été obligé de s'enfuir de son royaume; et s'il ne pouvait être lié ni par la loi ni par l'honneur, était-il prudent de lui permettre d'y rentrer?

Il est cependant probable que nonobstant ces arguments, on aurait proposé à la Convention d'entamer de nouvelles négociations avec le roi, et que cette proposition aurait été soutenue par la grande majorité des Tories, si Jacques lui-même n'eût pas été dans cette occasion, comme toujours, le plus acharné de ses ennemis. Chaque courrier apportait de Saint-Germain des nouvelles qui refroidissaient l'ardeur de ses partisans. Il ne se donnait pas même la peine de simuler le regret de ses erreurs passées ou de promettre de les réparer. Il publia un Manifeste dans lequel il disait à ses sujets qu'il avait mis tous ses soins à les gouverner avec justice et modération, et qu'ils s'étaient laissé perfidement entraîner à leur ruine par des griefs imaginaires[1]. Le résultat de cette folle obstination fut que ceux mêmes qui étaient le plus désireux de remettre le roi sur son trône, à d'équitables conditions, sentirent qu'en proposant, dans un pareil moment, de traiter avec lui ils feraient tort à la cause qu'ils voulaient défendre. En conséquence ils prirent la résolution de se coaliser avec une autre fraction du parti tory, dont Sancroft était le chef. Sancroft croyait avoir trouvé un moyen par lequel il pourrait être pourvu au gouvernement du pays sans rappeler le roi et sans néanmoins le dépouiller de sa couronne: ce moyen était une régence. Les théologiens qui avaient soutenu avec le plus d'exagération la doctrine de l'obéissance passive n'avaient jamais prétendu que cette obéissance fût due à un enfant au berceau ou à un fou. On admettait universellement que lorsqu'un souverain légitime était intellectuellement incapable de remplir ses fonctions, on pouvait lui nommer un remplaçant, et que quiconque résistait à ce remplaçant, en se

[1] Voyez : « Letter to the Lords of the Council, » 4-14 janv. 1688-9; et « Clarendon's Diary, » 9-19 janv.

prévalant d'un ordre donné par le prince au berceau ou par le prince insensé, encourait justement la punition due aux rebelles. La sottise, la perversité et la superstition, c'est ainsi que raisonnait le Primat, avaient rendu Jacques aussi incapable de gouverner ses sujets que s'il eût été un enfant au maillot, ou un aliéné se roulant sur la paille d'un cachot de Bedlam; il fallait donc agir comme on avait agi, soit quand Henri VI était enfant, soit quand plus tard il tomba en léthargie. Jacques ne pouvait plus être roi en réalité, mais il devait continuer de l'être en apparence : les ordonnances seraient encore rendues en son nom; la monnaie et le grand sceau porteraient son effigie et sa légende; les actes du Parlement continueraient d'être datés d'après les années de son règne; mais l'administration du pays lui serait retirée et confiée à un régent nommé par les États du royaume. De cette manière, disait gravement Sancroft, la nation resterait fidèle à son serment d'allégeance, et l'Anglican le plus orthodoxe n'éprouverait aucun scrupule de conscience à accepter un emploi public sous le régent [1].

L'opinion de Sancroft était d'un grand poids pour tout le parti

[1] Il semble vraiment incroyable qu'un homme ait jamais pu se laisser séduire par une semblable folie; je vais donc citer les paroles mêmes de Sancroft, que nous avons encore écrites de sa propre main : « La capacité politique et l'autorité « du roi, ainsi que son nom dans le gouvernement, sont parfaits et ne sauraient « faillir; mais sa personne étant humaine et mortelle, et pas autrement privilégiée « que le reste de l'humanité, est sujette à tous les défauts et les faiblesses de celle- « ci. Il pourra donc être incapable de diriger le gouvernement ou de dépenser le « trésor public, etc., etc., soit par absence, enfance, aliénation mentale, délire ou « apathie, soit par nature ou infirmité accidentelle, ou enfin par de certains invin- « cibles préjugés d'esprit, engendrés et fortifiés par l'éducation et l'habitude, « auxquels seraient surajoutées des résolutions immuables dans des matières in- « compatibles et inconciliables avec les lois, la religion, la paix et la saine politique « du royaume. Dans tous ces cas, dis-je, il devra y avoir une ou plusieurs per- « sonnes nommées pour suppléer à ce manque, et d'une manière vicariale, et par « son pouvoir et son autorité diriger les affaires publiques. Et cela fait, j'ajouterai « que toutes les procédures, autorisations, brevets, lettres patentes, etc., etc., « publiés comme jadis, sont légaux et valides en tout et pour tout, et que l'allé- « geance du peuple reste la même, leurs serments et leur obligation n'étant nul- « lement empêchés... Aussi longtemps que le gouvernement agit par l'autorité du « roi et en son nom, tous ces liens sacrés et ces formes reconnues de procédure « sont conservés, et la conscience d'aucun homme n'est chargée de quoi que ce soit « qu'il doive se faire scrupule d'entreprendre.»—Voyez : «Tanner MS.; » et «Doyly's Life of Sancroft. » Ce n'était pas tout à fait sans raison que les créatures de Jacques se moquaient du style du bon archevêque.

tory, et spécialement pour le clergé. Dans la semaine qui précéda la réunion de la Convention, une grave compagnie s'assembla au palais de Lambeth; après avoir entendu les prières dans la chapelle, et dîné ensuite avec le Primat, on discuta sur l'état des affaires publiques. Cinq suffragants de l'archevêque, qui, au printemps précédent, avaient partagé ses périls et sa gloire, étaient au nombre des convives. Les comtes de Clarendon et d'Ailesbury représentaient le torysme laïque. Il paraît que le sentiment unanime fut que ceux qui avaient prêté le serment d'allégeance à Jacques étaient en droit de lui refuser obéissance, mais qu'ils ne pouvaient en conscience donner à un autre le titre de roi [1].

Ainsi, deux fractions du parti tory, l'une qui désirait un accommodement avec Jacques, l'autre qui était opposée à tout accommodement avec lui, s'entendaient pour soutenir le projet de régence. Mais une troisième fraction, qui, bien que numériquement faible, possédait une grande influence, se prononçait en faveur d'un projet bien différent. Les chefs de ce petit groupe étaient Danby et l'évêque de Londres, à la Chambre des Lords, et à la Chambre des Communes sir Robert Sawyer. Ils croyaient avoir trouvé un moyen d'effectuer une révolution complète avec des formes strictement légales. Il était contraire à tous les principes, disaient-ils, que le roi fût déposé par ses sujets; mais il n'était pas nécessaire de le déposer : par sa fuite il avait abdiqué son pouvoir et son titre. La succession était positivement ouverte : or, tous les juristes admettant comme un axiome constitutionnel que le trône d'Angleterre ne peut rester une minute vacant, l'héritier de Jacques lui avait succédé de droit. Mais quel était cet héritier? Quant à l'enfant qu'on avait emmené en France, sa naissance avait été environnée de tant de circonstances suspectes, que l'on devait aux autres membres de la famille royale et à la nation elle-même d'exiger que tous les doutes fussent éclaircis. Une investigation avait été solennellement demandée au nom de la princesse d'Orange par son mari, investigation qui aurait eu lieu si les personnes ac-

[1] « Evelyn, » 15 janv. 1688-9.

cusées de fraude n'avaient pris un parti qui dans un cas ordinaire serait considéré comme une preuve décisive de culpabilité : sans attendre l'issue d'une enquête parlementaire, elles s'étaient réfugiées à l'étranger en emportant l'enfant ; elles s'y étaient fait suivre de toutes ces femmes de chambre françaises et italiennes qui, dans la supposition d'une fraude, devaient s'y être prêtées et qui par conséquent auraient dû être soumises à un rigoureux interrogatoire. Il était impossible d'admettre sans enquête les prétentions de cet enfant, et ceux qui se disaient ses parents avaient rendu l'enquête impossible. Il se trouvait donc condamné par défaut ; et si on lui faisait tort, il ne devait pas s'en prendre à la nation, mais bien à ceux dont l'étrange conduite, à l'époque de sa naissance, avait donné à la nation le droit de demander une enquête, et qui s'y étaient ensuite dérobés par la fuite. En toute justice, cet enfant pouvait être considéré comme un imposteur, et la couronne se trouvait légalement dévolue à la princesse d'Orange. Celle-ci était reine d'Angleterre ; les Chambres n'avaient qu'à la proclamer. Quant à elle, elle était libre, si elle le désirait, de faire de son mari son premier ministre, ou même, avec le consentement du Parlement, de lui accorder le titre de roi.

Les personnes qui préféraient ce projet à tout autre étaient peu nombreuses ; de plus, il était certain qu'il serait combattu par tous ceux qui conservaient encore quelque penchant pour Jacques, ainsi que par tous les partisans de Guillaume. Mais Danby, confiant dans sa profonde connaissance de la tactique parlementaire et sachant bien tout ce que peut faire un faible escadron volant entre deux grands partis politiques à peu près de force égale, ne désespérait pas de tenir les choses en suspens jusqu'à ce que Tories et Whigs, renonçant à l'espoir d'une victoire complète, et effrayés des conséquences d'un plus long délai, lui permissent d'agir en arbitre. Et il n'est pas impossible qu'il eût réussi, s'il eût été secondé, ou même s'il n'eût pas été contrecarré par celle qu'il voulait élever au pinacle de la grandeur humaine. Tout perspicace et tout expérimenté qu'était Danby, il ignorait complétement le caractère de la princesse d'Orange et la nature du sentiment qu'elle éprouvait pour son

époux; Compton même, l'ancien précepteur de Marie, n'en était pas mieux informé. Guillaume avait des manières froides et sèches, sa constitution était maladive et son caractère loin d'être aimable; en somme, ce n'était pas l'homme qu'on eût jugé capable d'inspirer une passion violente à une belle jeune femme de vingt-six ans; de plus on savait qu'il ne s'était pas toujours piqué d'une stricte fidélité conjugale, et le bruit courait que sa femme n'avait pas été heureuse avec lui. Les plus fins politiques ne soupçonnaient donc pas que, malgré tous ses défauts, Guillaume eût pris sur le cœur de Marie un empire que les princes les plus renommés par leur galanterie, François Ier, Henri IV, Louis XIV et Charles II n'obtinrent jamais sur le cœur d'aucune femme; ils ignoraient que la triple couronne de ses ancêtres avait surtout du prix aux yeux de Marie, parce qu'en la plaçant sur la tête de son époux elle pouvait lui prouver la force et le désintéressement de son affection. Dans son ignorance des sentiments de la princesse d'Orange, Danby l'assura qu'il défendrait ses droits, ajoutant que, si elle voulait le seconder, il espérait de la placer sur le trône [1].

Quant aux Whigs, leur plan de conduite était simple et conséquent. Professant comme doctrine que notre gouvernement était fondé sur un contrat exprimé d'une part par le serment d'allégeance, de l'autre par le serment que prêtait le souverain à son couronnement, et que les obligations imposées par ce contrat étaient réciproques, ils maintenaient qu'un roi qui abusait grossièrement de son autorité pouvait être légalement détrôné par ses sujets. Or, personne ne songeant à nier que Jacques eût abusé de son pouvoir, le parti whig tout entier était prêt à déclarer sa déchéance. La légitimité du prince de Galles ne valait pas la peine qu'on la discutât: on avait de bien meilleures raisons pour l'exclure du trône que toutes celles que pourraient fournir les circonstances de sa naissance. A la rigueur, un enfant apporté dans une bassinoire jusque dans la couche royale pouvait devenir un excellent roi d'Angleterre;

[1] Voyez: « Clarendon's Diary, » 24 déc. 1688; — « Burnet, » I, 819; — « Proposals humbly offered in behalf of the Princess of Orange, » 28 janv. 1688-9.

mais on ne devait rien espérer d'un enfant élevé par son père, le plus stupide et le plus obstiné des tyrans, dans un pays étranger, siége du despotisme et de la superstition ; dans un pays où les derniers vestiges de liberté avaient disparu ; où les États généraux ne se réunissaient plus ; où depuis longtemps les Parlements enregistraient sans remontrances les édits les plus oppressifs du souverain ; où la valeur, le savoir, le génie, semblaient n'exister que pour l'agrandissement d'un seul homme ; où l'adulation était la grande affaire de la presse, de la chaire et du théâtre, adulation dont le thème principal était la persécution exercée contre l'Église réformée. Était-il probable que dans une telle situation et à une telle école cet enfant apprît à respecter les institutions de sa patrie? pouvait-on douter qu'il serait élevé pour être l'esclave des Jésuites et des Bourbons, et que ses préjugés contre les lois anglaises seraient plus invétérés encore, s'il était possible, que ceux d'aucun de ses ancêtres?

Du reste, dans l'état où se trouvait le pays, les Whigs n'envisageaient pas comme un mal une dérogation à la règle ordinaire de succession. Ils étaient d'avis que, tant que cette règle n'aurait pas été violée, les doctrines du droit héréditaire inaliénable et de l'obéissance passive continueraient à être bien accueillies à la cour, seraient prêchées par le clergé, et maintiendraient leur empire sur l'esprit public ; la notion que la royauté vient de Dieu, d'une autre manière que tout gouvernement vient de lui, subsisterait toujours. Or il était évident qu'aussi longtemps que cette superstition ne serait pas détruite, la constitution ne pourrait être en sûreté, une monarchie vraiment tempérée ne pouvant durer longtemps au sein d'une société qui considère la monarchie comme une institution divine, et comme des inventions purement humaines tout ce qui sert à la tempérer. Pour que la royauté pût exister en parfaite harmonie avec nos libertés, il ne fallait pas qu'elle se vantât d'une origine plus haute et plus vénérable que celle de ces libertés : le roi ne devait donc être regardé que comme un magistrat, magistrat puissant sans doute et digne de tous nos respects, mais, comme tout autre magistrat, sujet à la loi, et ne faisant dériver son

pouvoir du ciel que dans le même sens où l'on pourrait dire aussi que le pouvoir de la Chambre des lords et de la Chambre des communes remonte à la même origine. Le meilleur moyen d'effectuer ce changement salutaire serait de déroger à l'ordre de succession. Sous des souverains qui considéreraient presque comme un crime de haute trahison l'apologie de la non-résistance et du gouvernement patriarcal, sous des souverains dont l'autorité, émanant des décisions des deux Chambres, ne pourrait jamais s'élever au-dessus de sa source, il n'était pas probable qu'on fût jamais soumis à une oppression semblable à celle qui avait forcé deux générations d'Anglais à prendre les armes contre deux générations de Stuarts. Par ces motifs, les Whigs étaient prêts à déclarer le trône vacant et à y faire asseoir, en vertu de l'élection, un prince auquel ils imposeraient d'avance des conditions propres à préserver le pays d'un mauvais gouvernement.

Le moment était venu de décider ces grandes questions. Le 22 janvier, à la pointe du jour, les représentants des bourgs et des comtés remplissaient déjà la salle des Communes. Sur les bancs, on voyait des hommes bien connus du temps de Charles II, mais qu'on n'avait pas revus sous le règne de son successeur. La plupart de ces Tories et de ces nécessiteux familiers de la cour qui avaient été envoyés en si grand nombre au Parlement de 1685 avaient fait place aux hommes de l'ancien « Parti du Pays, » aux hommes qui avaient renversé la Cabale, voté l'acte de l'Habeas Corpus et envoyé le Bill d'Exclusion à la Chambre des lords. Parmi eux se trouvait Powle, si profondément imbu de l'histoire et de la science parlementaires et que distinguait cette grave éloquence qui convient dans les grandes questions politiques; et Sir Thomas Littleton, versé dans la politique européenne, dont la pénétrante et fougueuse logique avait souvent après une longue séance, quand l'heure avancée forçait d'allumer les lustres, réveillé la Chambre assoupie et décidé du sort de la discussion. On y voyait aussi William Sacheverell, orateur dont, après bien des années, les grands talents parlementaires étaient encore un thème favori de dissertation pour des vieillards qui vécurent assez pour assister

aux luttes de Walpole et de Pulteney [1]. Auprès de ces hommes éminents siégeait Sir Robert Clayton, le plus riche négociant de Londres, dont le palais dans Old-Jewry surpassait en splendeur les aristocratiques habitations de Lincoln's Inn Fields et de Covent-Garden, dont la villa construite au milieu des collines du comté de Surrey passait pour un paradis terrestre, dont les banquets rivalisaient avec ceux des rois, et dont la judicieuse munificence, attestée encore aujourd'hui par de nombreux édifices publics, lui a acquis dans les annales de la Cité une place inférieure seulement à celle de Gresham. Au Parlement qui se réunit à Oxford en 1681, Clayton, comme représentant de la capitale et sur la demande de ses commettants, avait proposé le Bill d'Exclusion qui fut soutenu par Lord Russell. En 1685, la Cité, privée de ses franchises et gouvernée par des créatures de la cour, nomma quatre représentants tories ; mais, son ancienne Charte lui étant enfin rendue, elle venait d'élire Clayton à l'unanimité [2]. Il faut aussi dire quelques mots de John Birch. Birch débuta dans la vie comme charretier ; mais au moment de la guerre civile, abandonnant sa charrette, il se fit soldat, parvint au grade de colonel dans l'armée républicaine, déploya dans plusieurs postes financiers importants une grande aptitude pour les affaires, et siégea plusieurs années dans le Parlement. Là, malgré ses manières grossières et son dialecte plébéien, qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours, il réussit, grâce à son bon sens et à son esprit naturel, à se faire écouter et redouter comme adversaire par les orateurs les plus brillants de son époque [3]. Ces hommes, les plus remarquables parmi les vétérans qui après une longue retraite renaissaient à la vie publique, ne tardèrent cependant pas à être éclipsés par deux jeunes Whigs que ce jour mémorable vit s'asseoir pour la première fois sur les bancs de l'assemblée, pour s'élever bientôt aux plus hautes dignités de l'État ; qui résistèrent ensemble aux plus formidables attaques des factions, et qui, après avoir

[1] « Burnet, » I, 389; avec les notes du Speaker Onslow.

[2] Voyez : « Evelyn's Diary, » 26 sept. 1672, 12 oct. 1679, 13 juill. 1700; et « Seymour's Survey of London. »

[3] « Burnet, » I, 388; avec les notes du Speaker Onslow.

joui longtemps d'une glorieuse renommée, comme hommes d'État, comme orateurs, comme généreux protecteurs du génie et de la science, moururent, à quelques mois de distance l'un de l'autre, peu de temps après l'avénement de la maison de Brunswick : je veux parler de Charles Montague et de John Somers.

Nous devons mentionner encore un nom, un nom alors connu d'un petit cercle de philosophes seulement, et qu'on prononce aujourd'hui, au delà du Gange et du Mississipi, avec plus de respect qu'on n'en accorde à la mémoire des guerriers et des hommes d'État les plus célèbres. Au milieu de la foule des membres silencieux de l'assemblée, le front majestueux et la figure pensive d'Isaac Newton se faisaient remarquer. La célèbre Université à laquelle son génie avait déjà imprimé un caractère particulier, caractère qui après un laps de plus de cent soixante années subsiste encore aujourd'hui, l'avait envoyé à la Convention, où il se montra toujours l'ami discret mais fidèle de la liberté civile et religieuse.

Le premier acte de la Chambre des communes fut de choisir un président, et son choix indiqua d'une manière évidente quelle était son opinion sur les grandes questions qu'on allait décider. Jusqu'à la veille même de cette journée, il avait été entendu que Seymour occuperait le fauteuil. Déjà il avait siégé comme président pendant plusieurs années. Ses titres à cette distinction étaient aussi nombreux que variés : il avait pour lui la naissance, la fortune, le talent, l'expérience et l'éloquence ; longtemps il avait été le chef d'un parti parlementaire composé de représentants influents des comtés de l'Ouest. Quoique Tory, il avait, dans le dernier Parlement, dirigé avec une habileté et un courage remarquables le parti opposé au Papisme et au pouvoir arbitraire ; enfin il s'était un des premiers rendu au quartier général de Guillaume, et c'était à lui qu'on devait cette association par laquelle tous les partisans du Prince s'étaient engagés à vaincre ou à périr ensemble. Cependant, quelques heures avant la réunion du Parlement, le bruit se répandit que Seymour s'opposait à ce que le trône fût déclaré vacant. En conséquence, dès que la Chambre fut en

nombre, le comte de Wiltshire, représentant du Hampshire, se leva, et proposa que Powle fût nommé Speaker, et Sir Vere Fane, représentant du comté du Kent, appuya la motion. On aurait pu toutefois élever une objection plausible, car on savait qu'une protestation devait être présentée contre l'élection de Powle. Mais le vœu général de l'assemblée l'appelait au fauteuil, et les Tories crurent prudent d'y consentir[1]. La masse fut donc posée sur le bureau, l'appel nominal commença, et l'on prit note des absents.

En même temps les Pairs s'étaient réunis au nombre de cent à peu près, et, après avoir fait choix de Halifax pour leur président, nommèrent certains jurisconsultes éminents pour remplir les fonctions qui, dans les Parlements réguliers, sont dévolues aux juges. Le premier jour, de fréquentes communications s'établirent entre les deux Chambres. Elles demandèrent conjointement au Prince de continuer d'administrer le royaume jusqu'à ce que le Parlement eût pris une décision; elles lui exprimèrent conjointement leur gratitude pour la délivrance nationale qu'avec l'aide de Dieu il avait opérée; enfin, elles ordonnèrent, conjointement aussi, qu'à l'avenir le 31 janvier serait célébré comme un jour d'actions de grâces pour cette délivrance[2].

Jusque-là, aucune divergence d'opinion ne s'était manifestée; mais, des deux côtés, on se préparait au combat. Les Tories, en force à la Chambre haute, ne formaient qu'une minorité dans les Communes, et ils n'ignoraient pas que la première des deux Chambres qui, dans de telles conjonctures, prendrait une décision, acquerrait un grand avantage sur l'autre. Il n'y avait pas la moindre chance que les Communes envoyassent aux Lords un vote favorable au plan de Régence; mais si les Lords envoyaient aux Communes un vote dans ce sens, il n'était pas absolument impossible qu'un grand nombre de représentants whigs s'y rattacheraient plutôt que de prendre sur eux la responsabilité de créer un désaccord et d'amener un délai au

[1] Voyez : « Citters, » 22 janv.-1er fév. 1689; et « Grey's Debates. »

[2] Voyez : « Lords' and Commons' Journals, » 22 janv. 1688; — « Citters, » et « Clarendon's Diary, » même date.

moment d'une crise qui exigeait tant d'union et de célérité. C'était le lundi 28 janvier que les Communes devaient prendre en considération l'état du pays; les Lords tories proposèrent donc, le vendredi 25, de discuter immédiatement les grandes questions pour la solution desquelles ils avaient été convoqués. Mais Halifax pénétra facilement les motifs de cette tactique, et il s'appliqua à la déjouer. Convaincu, depuis sa mission à Hungerford, que l'établissement d'un gouvernement ne pouvait s'effectuer que d'après les principes des Whigs, il s'était allié, pour le moment, avec ce dernier parti. Devonshire proposa donc d'ajourner la grande discussion au 29 janvier : « Alors, « ajouta-t-il avec plus de franchise que de prudence, nous « aurons peut-être de la Chambre basse quelques éclaircisse- « ments qui pourront servir à nous guider. » La proposition passa, mais son langage fut sévèrement censuré par quelques-uns de ses collègues comme dérogatoire à la dignité de leur ordre[1].

Le 28, la Chambre des communes se forma en comité. Un de ses membres qui, plus de trente ans auparavant, avait été un des Lords de Cromwell, Richard Hampden, fils de l'illustre chef des Têtes-rondes, et père du malheureux qui, à force d'argent et de dégradantes soumissions, avait échappé à la vengeance de Jacques, fut appelé au fauteuil, et le grand débat commença.

Bientôt il fut évident qu'une écrasante majorité ne considérait plus Jacques comme roi. Gilbert Dolben, fils de l'archevêque d'York, exprima le premier cette opinion. Il fut soutenu par un grand nombre de membres, particulièrement par l'audacieux et véhément Wharton; par Sawyer, dont la ferme opposition au droit de Dispense avait jusqu'à un certain point racheté les fautes passées; par Maynard, dont la voix, affaiblie par l'âge, ne s'entendait plus sur les bancs éloignés, mais qui commandait encore le respect de l'assemblée entière; enfin par Somers qui, ce jour-là, déploya pour la première fois dans

[1] Voyez : « Lords' Journals, » 23 janv. 1688-9; et « Clarendon's Diary, » 23 et 25 janv. 1688-9.

l'enceinte du Parlement tous les trésors de ses connaissances variées et de sa brillante éloquence. Le front d'airain et la langue déliée de Sir William Williams étaient au service de la même cause. Depuis longtemps compromis dans tous les excès d'une coupable opposition et d'un gouvernement plus coupable encore, il avait tour à tour persécuté d'innocents Papistes et d'innocents Protestants, il s'était fait le protecteur de Titus Oates et l'instrument de Petre; son nom avait été mêlé à des violences séditieuses que tout Whig honnête ne se rappelait qu'avec honte et regret, et à des excès de despotisme qu'abhorrait tout honnête Tory. Il n'est pas facile de concevoir comment un homme peut vivre sous le poids d'une telle infamie; et cependant cette infamie ne suffisait pas à Williams : il ne rougit pas d'attaquer le tyran déchu auquel il s'était vendu pour commettre des actes qu'aucun membre respectable du barreau ne voulait entreprendre, et des mains duquel il avait reçu, depuis six mois à peine, un titre de baronnet comme récompense de sa servilité.

Trois membres seulement essayèrent de s'opposer à ce qui évidemment était le sentiment de l'assemblée. Sir Christopher Musgrave, gentilhomme tory, influent par ses talents, suggéra quelques doutes; Heneage Finch laissa tomber quelques expressions qu'on pouvait interpréter comme un désir de voir ouvrir une négociation avec le roi; mais cette insinuation fut si mal reçue, qu'il se hâta bien vite d'expliquer ses paroles. Il protesta qu'il avait été mal compris : il était convaincu, au contraire, que, sous un pareil Prince, il n'existait de sécurité ni pour la religion, ni pour la liberté, ni pour la propriété. Rappeler le roi Jacques ou entrer en accomodement avec lui, ce serait suivre une marche fatale; mais beaucoup de personnes qui s'opposeraient toujours à ce que Jacques exerçât l'autorité royale, éprouvaient des scrupules de conscience à l'idée de le priver de son titre de roi. Il existait un moyen d'obvier à toutes les difficultés : l'établissement d'une Régence. Cette proposition trouva si peu d'écho dans la Chambre, que Finch ne se hasarda pas à demander le vote. Richard Fanshaw, vicomte Fanshaw du royaume d'Irlande, dit quelques mots en faveur de

Jacques, et recommanda un ajournement ; mais sa proposition excita une clameur universelle. Chacun représenta l'importance qu'il y avait à se hâter ; les moments étaient précieux, disait-on, l'anxiété publique devenait de plus en plus intense, le commerce souffrait. La minorité se soumit donc, quoique bien à regret, et laissa le parti dominant libre d'agir comme il l'entendait.

Mais prévoir ce que voudrait ce parti n'était pas facile, car la majorité se composait de deux catégories : l'une comprenait les Whigs ardents et violents, qui, s'ils eussent pu agir à leur guise, auraient donné aux mesures de la Convention un caractère décidément révolutionnaire ; l'autre admettait la nécessité de la révolution, mais la considérait comme un mal nécessaire, et cherchait autant que possible à la couvrir du manteau de la légalité. La première demandait la reconnaissance positive du droit qu'ont les sujets de déposer les mauvais princes ; la seconde désirait que le pays fût débarrassé d'un mauvais Prince, sans promulguer une doctrine dont on pourrait à l'avenir se servir pour affaiblir l'autorité légitime et salutaire du monarque. La première appuyait surtout sur la mauvaise administration de Jacques, la seconde sur sa fuite ; l'une le considérait comme déchu du trône, l'autre comme l'ayant abdiqué. Ce n'était certes pas chose facile que de trouver une formule qui pût plaire à tous ceux dont il était important de s'assurer le soutien. Pourtant, en s'inspirant des idées des différents partis, on parvint à rédiger une proposition qui donna satisfaction à tout le monde. Il y était dit que le roi Jacques II, s'étant efforcé de renverser la constitution du royaume, en brisant le pacte originel établi entre le monarque et ses sujets, ayant, par les conseils de Jésuites et autres gens malintentionnés, violé les lois fondamentales, et étant de lui-même sorti du royaume, avait abdiqué le gouvernement et que par conséquent le trône était devenu vacant.

Il n'est pas un document écrit de main humaine qui ait été plus souvent soumis à une critique minutieuse et sévère que cette proposition ; et peut-être il n'en est pas qui puisse moins soutenir la critique. Qu'un roi puisse encourir la déchéance en

abusant grossièrement de son pouvoir, cela est vrai; qu'on puisse dire sans donner trop d'extension aux mots qu'en laissant son royaume sans administration et livré à l'anarchie, il a abdiqué ses fonctions, cela encore est vrai; mais aucun écrivain rationnel n'affirmera que, dans leur ensemble, une mauvaise administration et une désertion constituent un acte d'abdication. Il est évident aussi que la mention des Jésuites et des autres mauvais conseillers affaiblit plutôt qu'elle ne fortifie l'accusation portée contre Jacques; car sûrement on doit avoir plus d'indulgence pour l'homme égaré par de pernicieux conseils que pour celui qui fait le mal par sa propre inspiration. Mais il serait oiseux d'analyser les mots de ce mémorable document comme on analyse un chapitre d'Aristote ou de Hobbes. De pareils mots doivent être envisagés comme des actes : s'ils atteignent le but qu'ils se proposent, ils sont rationnels, bien qu'ils puissent être contradictoires ; s'ils manquent ce but, ils sont absurdes, quand même ils seraient d'une démonstration évidente. La logique n'admet pas de transaction; la transaction, au contraire, est l'essence même de la politique. Il n'est donc pas surprenant que quelques-uns des documents politiques les plus importants et les plus utiles puissent être rangés parmi les compositions les plus illogiques. Le but que se proposaient Somers, Maynard et les autres hommes éminents qui rédigèrent cette célèbre proposition, n'était pas de laisser à la postérité un modèle de définition, mais de rendre impossible la restauration d'un tyran, et de placer sur le trône un Prince sous l'empire duquel les lois et les libertés fussent garanties. Ce but, ils l'atteignirent en se servant d'un langage qui, dans un traité de philosophie, serait justement critiqué comme incorrect et confus. Peu leur importait que leur majeure fût d'accord avec leur conclusion, si la majeure leur procurait deux cents votes et si la conclusion leur en assurait autant. A vrai dire, le seul mérite de cette résolution était son inconséquence même : il s'y trouvait une phrase pour chaque subdivision de la majorité; la mention du pacte originel satisfaisait les disciples de Sidney; le mot d'abdication conciliait les politiques d'une école plus timide, et sans doute plus d'un zélé Protestant

se réjouit de la censure infligée aux Jésuites. Pour le véritable homme d'État, elle ne renfermait qu'une clause importante, celle qui déclarait la vacance du trône, et s'il parvenait à la faire adopter, peu lui importait de quel préambule elle se trouvait précédée. La réunion des forces qu'on avait ainsi obtenues rendait toute résistance impossible ; la proposition fut adoptée en comité sans même aller aux voix, et l'on décida que le rapport serait immédiatement rédigé. Powle reprit donc le fauteuil ; la masse fut replacée sur le bureau, et Hampden fit le rapport ; la Chambre l'adopta séance tenante et chargea Hampden de le porter à la Chambre des Lords[1].

Le lendemain matin de bonne heure les Lords s'assemblèrent, et bientôt les bancs des Pairs spirituels aussi bien que ceux des Pairs temporels se trouvèrent occupés. Hampden parut alors à la barre et remit à Halifax la résolution des Communes ; et la Chambre haute s'étant formée en comité, Danby fut appelé au fauteuil.

Mais la discussion ne tarda pas à être interrompue par le retour de Hampden, porteur d'un nouveau message de la part des Communes ; les Pairs rentrèrent en séance, et Hampden les informa que les Communes venaient de déclarer par un vote, qu'il était incompatible avec la sécurité et le bien-être d'une nation protestante qu'elle fût gouvernée par un roi papiste. Quelque inconciliable que fût cette décision avec la doctrine du droit héréditaire inaliénable, les Pairs l'approuvèrent sans hésiter, et à l'unanimité. Du reste, le principe qui fut ainsi reconnu a été jusqu'à nos jours considéré comme sacré par tous nos hommes d'État protestants, et tout Catholique romain raisonnable en a toujours reconnu la justice. Sans doute, si nos souverains, comme les présidents des États-Unis, n'étaient que de simples fonctionnaires civils, il serait difficile de justifier une semblable restriction ; mais, en Angleterre, le chef de l'État est aussi le chef de l'Église anglicane ; et ce n'est pas se montrer intolérant que de dire qu'une Église ne doit pas être

[1] Voyez : « Commons' Journals, » 28 janv. 1688-9 ; — « Grey's Debates ; » et « Citters, » 28 janv.-8 fév. Si les détails dans « Grey's Debates » sont corrects, Citters doit s'être trompé dans ce qu'il dit du discours de Sawyer.

soumise à un chef qui la considère comme schismatique et hérétique [1].

Après cette courte interruption les Pairs se reformèrent en comité. Les Tories insistaient pour que leur projet fût discuté avant de prendre en considération le vote des Communes, qui déclarait le trône vacant; et ce point leur ayant été concédé, on posa la question de savoir si l'établissement d'une régence qui exercerait le pouvoir royal pendant la vie de Jacques et en son nom serait le meilleur moyen de garantir les lois et les libertés de la nation.

La discussion fut longue et animée. Les principaux orateurs en faveur d'une régence étaient Rochester et Nottingham, tandis que de l'autre côté se voyaient Halifax et Danby. Chose extraordinaire, le Primat ne parut pas, malgré les instances des pairs tories qui le supplièrent de se mettre à leur tête. Son absence lui attira plus d'une censure outrageante; et ses panégyristes même n'ont pu l'expliquer à son honneur [2]. Ce projet de régence lui appartenait; quelques jours auparavant, dans un papier écrit de sa main, il avait déclaré que c'était le plus simple et le meilleur qu'on pût adopter; les Lords qui le soutenaient, avaient délibéré dans son palais; et de plus sa position lui faisait un devoir de déclarer publiquement ses sentiments. On ne saurait cependant le soupçonner de lâcheté personnelle ou d'une vulgaire cupidité, et il est probable que ce fut une crainte nerveuse de mal faire dans une conjoncture aussi importante qui l'empêcha de rien faire du tout; mais dans sa situation il eut dû savoir que ne rien faire, c'était mal faire. Un homme que ses scrupules peuvent empêcher, dans un moment de crise, d'assumer une grave responsabilité devrait être assez scrupuleux pour ne pas accepter le poste de premier ministre de l'Église et de premier Pair du royaume.

Néanmoins, on comprend facilement que Sancroft se sentit mal à l'aise; car il ne pouvait se dissimuler que le plan qu'il recommandait à ses amis ne fût évidemment opposé à tout ce que

[1] « Lords' and Commons' Journals, » 29 janv. 1688-9.

[2] Voyez : « Clarendon's Diary, » 21 janv. 1688-9; — « Burnet, » I, 810; et « Doyly's Life of Sancroft. »

ses collègues et lui prêchaient depuis tant d'années. L'Église anglicane s'était toujours glorifiée de professer cette doctrine, que le roi possède un droit imprescriptible et divin à l'autorité suprême, et que, quelque abus qu'il puisse en faire, on est coupable de lui résister. Cette doctrine signifiait-elle donc simplement que le roi possède un droit imprescriptible et divin à avoir son effigie et son nom gravés sur un sceau qui chaque jour sera employé malgré lui à fournir à ses ennemis des moyens de lui faire la guerre et à envoyer au supplice ses amis s'ils lui obéissent? Le devoir d'un sujet fidèle consiste-t-il seulement dans l'emploi du titre de roi? S'il en était ainsi, Fairfax à Naseby, Bradshaw en présence de la Haute-Cour de justice, s'étaient montrés des sujets fidèles; car Charles avait toujours reçu le titre de roi, et des généraux qui commandaient contre lui, et des juges mêmes qui le condamnèrent. Dans toute la conduite du Long-Parlement, rien n'avait été plus sévèrement blâmé par l'Église que l'ingénieux artifice d'après lequel on s'était servi du nom du roi contre lui-même; elle avait exigé de tous ses ministres qu'ils signassent une déclaration qui condamnait comme déloyale cette fiction qui séparait l'autorité du souverain de sa personne[1]. Et cependant cette déloyale fiction était maintenant considérée par le Primat et par plusieurs de ses suffragants, comme la seule base sur laquelle ils pouvaient, tout en se conformant strictement aux principes du christianisme, élever un gouvernement.

La distinction que Sancroft empruntait ainsi aux Têtes-rondes de la génération précédente, renversait de fond en comble tout le système politique que l'Église anglicane et les universités prétendaient avoir puisé dans les écrits de saint Paul. L'Écriture Sainte, avait-on répété cent fois, avait ordonné aux Romains d'obéir à Néron; mais d'après la nouvelle interprétation, le précepte se serait borné à leur commander de lui donner le titre d'Auguste. Cela fait, ils restaient parfaitement libres de l'exiler au delà de l'Euphrate, de l'y laisser dépendant de la générosité des Parthes, de s'opposer à son retour les armes à la

[1] Voyez l'acte d' « Uniformité »

main, de punir quiconque l'assisterait ou entretiendrait avec lui des correspondances, et de transférer enfin le pouvoir tribunitien et le pouvoir consulaire, la présidence du Sénat et le commandement des légions, à Galba ou à Vespasien.

L'analogie que l'archevêque s'imaginait avoir découverte entre la position d'un roi pervers et celle d'un fou, ne peut soutenir le plus léger examen. Il était clair que si Jacques eût été simplement un gentilhomme campagnard ou un négociant de la Cité, pas un tribunal ne l'eût trouvé incapable, soit de contracter, soit de tester. Il était insensé comme tous les mauvais rois le sont ; comme Charles Ier était insensé quand il fit arrêter les cinq membres des Communes; comme Charles II l'était quand il conclut le traité de Douvres. Si cette espèce de folie n'autorisait pas des sujets à refuser obéissance à ces princes, le plan de régence était évidemment insoutenable. Si, au contraire, cette espèce de folie autorisait les sujets à refuser obéissance, la doctrine de non-résistance se trouvait complétement renversée, et l'on admettait tout ce que soutenaient les Whigs modérés.

Quant au serment d'allégeance, à l'égard duquel Sancroft et ses disciples montraient tant de sollicitude, une chose du moins était certaine, c'est que de quelque côté que se trouvât la raison, elle ne se trouvait pas chez eux. Les Whigs maintenaient que le serment d'allégeance impliquait de certaines conditions, que le roi avait violé ces conditions, et qu'en conséquence ce serment avait perdu toute sa force. Mais si la doctrine whig était fausse, si le serment obligeait encore, comment des hommes de bon sens pouvaient-ils réellement croire qu'ils échappaient au parjure en votant pour une régence? Pouvaient-ils affirmer qu'ils gardaient leur foi à Jacques, lorsque, malgré ses protestations faites à la face de toute l'Europe, ils autorisaient une autre personne à toucher ses revenus, à convoquer et à proroger les Parlements, à créer des ducs et des comtes, à nommer des évêques et des juges, à exercer le droit de grâce, à commander les armées de l'État, et à conclure des traités avec les puissances étrangères? Dans tous les bouquins des casuistes de la compagnie de Jésus, Pascal avait-il trouvé un sophisme plus pi-

toyable que celui qui suffisait à calmer les consciences des Pères de l'Église anglicane?

Bien évidemment le plan de régence ne pouvait se défendre que sur le terrain des principes whigs. Entre la majorité de la Chambre des communes et les défenseurs rationnels de la régence, la question de droit ne pouvait soulever aucune discussion. Restait la question d'opportunité; et quel homme d'État pouvait sérieusement prétendre qu'il fût opportun de constituer un gouvernement à deux têtes, en donnant à l'une de ces têtes le pouvoir royal sans le titre de roi, et à l'autre le titre de roi sans le pouvoir royal? Chacun savait que ce système, même quand il est rendu nécessaire par la minorité ou la folie d'un prince, entraîne de sérieux inconvénients. L'histoire d'Angleterre, celle de France et celle d'Écosse prouvent jusqu'à l'évidence que les époques de régence furent toujours des temps de faiblesse, de troubles et de désastres; c'est une vérité qui est devenue presque proverbiale. Et pourtant, dans un cas de minorité ou de folie, le roi du moins demeure passif; il ne peut contre-carrer activement le régent, tandis que ce qu'on proposait, c'était que l'Angleterre eût deux premiers magistrats, sains d'esprit et d'un âge mûr, qui se feraient l'un à l'autre une guerre acharnée. Il était absurde de songer à laisser à Jacques le titre de roi, en lui retirant tout pouvoir royal; car le titre faisait partie du pouvoir. Ce mot de Roi exerçait un prestige : dans l'esprit de quelques Anglais, il s'associait à l'idée d'un caractère mystérieux, d'origine divine; et dans l'esprit de tous, à l'idée d'une autorité vénérable et légitime. Assurément si le titre de roi possédait une telle puissance, ceux qui maintenaient que Jacques devait être privé de tous ses pouvoirs ne pouvaient nier qu'il dût être privé de son titre.

Et combien de temps devait durer ce gouvernement anormal inventé par le génie de Sancroft? Les arguments qu'on faisait valoir pour l'établir pouvaient tout aussi bien être employés pour le maintenir indéfiniment. Si l'enfant qu'on avait conduit en France était réellement fils de la reine, il hériterait par la suite de ce droit imprescriptible et divin au titre de roi, et ce même droit se transmettrait probablement de Papiste en Pa-

piste pendant tout le cours du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Or, comme les deux Chambres venaient de déclarer à l'unanimité que l'Angleterre ne serait jamais gouvernée par un Papiste, il en résulterait probablement que de génération en génération des régents administreraient le royaume au nom de rois mendiants et vagabonds. Au Parlement revenait de droit la nomination de ces régents; en conséquence, le résultat de ce plan destiné à préserver de toute atteinte le principe sacré de la monarchie héréditaire serait de rendre en réalité cette monarchie élective.

Il s'élevait encore une objection insurmontable contre le projet de Sancroft. Le livre des Statuts contenait une loi promulguée à la fin de la longue et sanglante lutte entre les maisons d'York et de Lancastre, loi ayant pour but d'empêcher le retour de ces calamités que les triomphes alternatifs de ces deux maisons avaient attirées sur la noblesse et la haute bourgeoisie du royaume. Elle déclarait que nul ne pouvait être condamné comme traître pour avoir adhéré à un souverain de fait. Quand après la Restauration on poursuivit les régicides, quelques-uns d'entre eux soutinrent que leur position était prévue par cette loi. Ils avaient, dirent-ils, obéi au gouvernement de fait, donc ils ne devaient pas être considérés comme traîtres. Les juges admirent que le moyen de défense serait valable si les accusés eussent agi d'après les ordres d'un usurpateur qui, comme Henri IV et Richard III, eût porté le titre de roi; mais qu'on ne pouvait faire valoir une semblable excuse en faveur d'hommes qui avaient poursuivi, condamné et exécuté celui que, dans l'acte d'accusation, dans le jugement et dans l'ordre d'exécution même, on désignait comme le roi. Il s'ensuivait que quiconque soutiendrait un régent contre Jacques s'exposerait, si jamais celui ci s'emparait de nouveau du pouvoir suprême, à être pendu, écartelé, coupé en quartiers; tandis qu'à moins d'une violation de la loi, telle que Jeffreys lui-même n'eût osé la commettre, on ne pourrait punir personne pour avoir soutenu un roi régnant même illégalement à Whitehall, contre un roi légitime exilé à Saint-Germain[1].

[1] Voyez : Stat. 2, Hen. VII, c. 1; « Lord Coke's Institutes, » part. III, chap. 1

Il n'y avait, ce semble, rien à répondre à de tels arguments, surtout quand ils étaient exposés par Danby, qui possédait le secret de mettre à la portée des intelligences les plus bornées tous les sujets qu'il traitait, et par Halifax, qui n'avait pas de rival parmi les orateurs de cette époque, pour le brillant du style et la fertilité de la pensée. Cependant les Tories étaient si puissants et si nombreux dans la Chambre haute, que, malgré la faiblesse de leur cause, la défection de leur chef et l'habileté de leurs adversaires, ils furent sur le point de l'emporter. Cent Lords prirent part au vote : quarante-neuf votèrent pour la régence, cinquante et un votèrent contre. Dans la minorité se trouvaient les fils naturels de Charles II, les beaux-frères de Jacques, les ducs de Somerset et d'Ormond, l'archevêque de York et onze évêques ; à l'exception de Compton et de Trelawney, aucun prélat ne vota avec la majorité [1].

Il était près de neuf heures du soir quand la séance fut levée. Le jour suivant était le 30 janvier, anniversaire de la mort de Charles Ier. Depuis bien des années le clergé anglican regardait comme un devoir sacré d'inculquer ce jour-là, du haut de la chaire, les doctrines de non-résistance et d'obéissance passive. Ces anciens sermons se trouvaient aujourd'hui un peu hors de propos, et bien des ecclésiastiques se demandaient même s'ils devaient se permettre de lire toute la liturgie. La Chambre basse avait déclaré le trône vacant ; la Chambre haute n'avait encore exprimé aucune opinion ; il n'était donc pas facile de décider si les prières pour le roi devaient ou ne devaient pas être lues. Chaque ministre officant agit donc à sa guise : dans la plupart des églises de Londres, ces prières furent omises ; mais Sharp, doyen de Norwich, qui avait été invité à prêcher à l'église de Sainte-Marguerite devant les membres de la Chambre des

— « Trial of Cook for high Treason; » dans la collection des « State Trials; » et « Burnet, » I, 813, ainsi que la note de Swift.

[1] Voyez : « Lords' Journals, » 29 janv. 1688-9; — « Clarendon's Diary; » — « Evelyn's Diary; » — « Citters; » — « Rachard's History of the Revolution; » — « Burnet, » I, 813; — « History of the Re-establishment of the Government, » 1689. Le relevé exact des votes n'est pas donné dans le Journal de la Chambre des Lords, aussi il varie chez différents écrivains. Pour moi, j'ai suivi Clarendon, qui a pris la peine de faire la liste complète de la majorité et de la minorité.

communes, ne se contenta pas de leur lire en face tout le service; avant de commencer son sermon, il improvisa quelques mots pour attirer sur le roi les bénédictions du ciel, et vers la fin de son discours déclama contre les doctrines jésuitiques qui permettaient aux sujets de déposer leur prince. Le jour même le Président des Communes se plaignit à l'assemblée de cette insulte. « Vous votez un jour une mesure, dit-il, et le lende- « main on l'attaque en votre présence du haut de la chaire. » Les Tories prirent vigoureusement la défense de Sharp, qui avait aussi quelques amis parmi les Whigs; car on se souvenait encore des dangers qu'il avait courus dans les mauvais jours, pour avoir, malgré les ordres du roi, prêché contre le Papisme. Sir Christopher Musgrave fit judicieusement remarquer que la Chambre n'avait pas donné des ordres pour la publication de sa résolution relative à la vacance du trône, que Sharp n'était donc pas censé la connaître, et qu'en s'y conformant il se serait même exposé à se voir appeler à la barre de l'assemblée et réprimander à genoux, pour cette atteinte portée aux priviléges parlementaires. La majorité sentit qu'il ne serait pas prudent, dans ce moment, de se quereller avec le clergé, et laissa tomber ce sujet de discussion [1].

Pendant que les Communes s'occupaient du sermon de Sharp, la Chambre des lords s'était de nouveau formée en comité, pour prendre en considération l'état du royaume, et avait ordonné que la résolution de la Chambre des communes qui déclarait le trône vacant fût lue paragraphe par paragraphe.

La première expression qui souleva un débat fut celle qui reconnaissait le contrat originel entre le roi et la nation. On ne pouvait s'attendre à ce que des pairs tories laissassent passer sans opposition une phrase qui contenait toute la quintessence du Whigisme. On alla aux voix, et cinquante-trois pairs contre quarante-six décidèrent que les expressions seraient maintenues.

Puis on discuta la sévère censure infligée par les Communes

[1] Voyez : « Grey's Debates; » — « Evelyn's Diary; » — « Life of Archbishop Sharp, » par son fils; et « Apology for the New Separation, » dans une lettre adressée au docteur John Sharp, archevêque d'York, 1691.

à l'administration de Jacques, et ce paragraphe fut unanimement approuvé. Celui où il était dit que Jacques avait abdiqué le gouvernement souleva quelques objections quant à la forme, et l'on allégua qu'il serait plus exact de dire qu'il l'avait abandonné. Cet amendement fut adopté, à ce qu'il paraît, après une légère discussion et sans qu'il fût nécessaire de recourir au vote. Mais cela fait, la soirée se trouvait déjà avancée et la séance fut levée[1].

Jusqu'alors la petite phalange de pairs que dirigeait Danby avait fait cause commune avec Halifax et le parti whig. L'effet de cette union avait été de faire rejeter le plan de régence et reconnaître la doctrine du contrat originel. Le paragraphe qui déclarait que Jacques avait cessé d'être roi formait le point de ralliement des deux fractions de la majorité. Mais à partir de là, les opinions divergeaient. La question qu'il fallait ensuite décider était celle de la vacance du trône, et ce n'était pas là une simple question de mots, mais une question d'une haute importance politique. Si le trône se trouvait vacant, les États-Généraux du royaume pouvaient y appeler Guillaume ; s'il ne l'était pas, Guillaume ne pouvait y monter qu'après sa femme, après Anne et la postérité de cette princesse.

Danby et ses amis tenaient pour un axiome politique, que le trône d'Angleterre ne pouvait demeurer, même pour un moment, sans prince légitime. L'homme mourait, mais le magistrat était immortel ; l'homme pouvait abdiquer, mais le magistrat était inamovible : « Si une fois, disaient-ils, nous « admettons que le trône est vacant, nous admettons qu'il est « électif. Le souverain que nous y placerions ne serait plus un « souverain d'après le système anglais, mais bien un souverain « d'après le système polonais. Quand bien même nous choisi- « rions la personne qui devrait régner par droit de naissance, « elle ne régnerait en réalité qu'en vertu de notre choix, et elle « recevrait comme un don ce qui doit être regardé comme un « héritage. Le respect salutaire accordé jusqu'à présent au sang « royal et à l'ordre de primogéniture se trouverait considéra-

[1] Voyez : « Lords' Journals, » 30 janv. 1688-9; et « Clarendon's Diary. »

« blement amoindri. Le mal serait encore bien plus sérieux si « l'élection appelait au trône un prince doué, sans contredit, « de toutes les qualités d'un grand et magnanime souverain, et « qui nous a miraculeusement sauvés, mais qui ne se trouve ni « en première ni même en seconde ligne dans l'ordre de suc- « cession. Si nous admettons un moment que le mérite, quel- « que éminent qu'il puisse être, soit un titre à la couronne, « nous renversons toutes les bases de notre système politique, « et nous établissons un précédent que voudra invoquer tout « général ou tout homme d'État ambitieux qui aura rendu de « grands services au pays. Nous évitons ce danger en suivant « logiquement dans toutes leurs conséquences les principes de « notre constitution : la succession à la couronne s'est trouvée « ouverte comme en cas de décès du souverain ; dès ce moment « le plus proche héritier est devenu notre souverain légitime. « Nous tenons que la princesse d'Orange est la plus proche « héritière ; elle est donc, et elle doit être proclamée sans délai « reine d'Angleterre. »

Les Whigs répondaient que c'était folie d'appliquer des règles ordinaires à un pays en révolution ; que le point en discussion ne devait pas se décider d'après les maximes pédantesques des avocats, et que s'il en était ainsi, on pourrait en citer également des deux côtés. Si c'était une maxime de jurisprudence que le trône ne pouvait pas être vacant, c'était une maxime également reconnue qu'on ne pouvait hériter d'un homme vivant. Jacques vivait encore, comment la princesse d'Orange pouvait-elle hériter de lui ? Les lois d'Angleterre avaient réglé l'ordre de succession au trône pour les cas où le pouvoir du souverain finissait naturellement avec sa vie ; mais on n'avait pas prévu les cas très-exceptionnels où son pouvoir finirait avant sa mort, et telle était l'exception qui se trouvait soumise à la Convention. Les deux Chambres avaient déclaré que Jacques n'occupait plus le trône ; mais ni la coutume, ni la loi écrite ne désignaient la personne qui devait occuper le trône depuis la déchéance du roi jusqu'à sa mort. Il s'ensuivait donc que le trône était vacant, et qu'on pouvait y appeler le prince d'Orange. Sans aucun doute, il ne se trouvait pas le premier dans l'ordre naturel de succes-

sion ; mais, loin d'être un inconvénient, c'était là un avantage positif. La monarchie héréditaire était une bonne institution politique ; mais elle n'avait rien de plus sacré qu'aucune autre bonne institution politique. Malheureusement, quelques théologiens fanatiques et serviles l'avaient transformée en une sorte de mystère religieux aussi imposant et aussi incompréhensible que la transsubstantiation elle-même. Les véritables hommes d'État d'Angleterre devaient donc s'attacher surtout à conserver cette institution, en la débarrassant toutefois des abjectes et pernicieuses superstitions avec lesquelles on la confondait depuis quelques années, et qui en avaient fait un fléau au lieu d'un bienfait pour la société. Le meilleur moyen d'atteindre ce but était de déroger légèrement, et pour un temps, à la règle générale de succession, pour ensuite y revenir. Bien des efforts furent faits pour empêcher une rupture entre les partisans du Prince et ceux de la Princesse. Une nombreuse réunion se tint chez le comte de Devonshire : la discussion fut vive. Halifax parla en faveur de Guillaume ; Danby défendit les droits de Marie ; mais Danby ignorait complétement les sentiments de la Princesse. Déjà depuis quelque temps on l'attendait à Londres ; mais elle avait été retenue en Hollande, d'abord par les glaces, et plus tard, quand le dégel était arrivé, par de violents vents d'ouest. En arrivant plus tôt, elle eût probablement mis fin à à la discussion. Halifax, de son côté, n'était pas autorisé à parler au nom de Guillaume. Le Prince, fidèle à sa promesse de laisser la Convention absolument libre d'établir le gouvernement, garda une réserve impénétrable, et ne laissa échapper ni un mot, ni un signe, ni un geste qui pût indiquer la satisfaction ou le déplaisir. Un de ses compatriotes, qui jouissait de toute sa confiance, fut invité à la réunion chez le comte de Devonshire, et les pairs le pressèrent de leur donner quelques renseignements sur les vues du Prince ; il s'en défendit longtemps ; mais enfin, poussé à bout : « Je ne peux que deviner les « sentiments de Son Altesse, dit-il ; si vous voulez savoir ce que « je devine, je devine que le Prince n'aimera pas beaucoup la « place de gentilhomme de la chambre de sa femme ; du reste, « je ne sais rien. » — « Mais moi, je sais quelque chose main-

« tenant, dit Danby, j'en sais assez, j'en sais trop même. » Là-dessus il se retira, et l'assemblée se sépara[1].

Cette même discussion qui s'était ainsi terminée en particulier, recommença publiquement le 31 janvier dans la Chambre des lords. C'était le jour fixé pour les publiques actions de grâces. Plusieurs évêques, au nombre desquels se trouvaient Ken et Sprat, avaient composé pour cette circonstance une formule de prières. Cette formule, qui ne porte aucune trace de l'adulation et de la rancune qui déparaient trop souvent les compositions de ce genre à cette époque, est peut-être de toutes les prières de circonstance composées depuis deux cents ans, celle qui peut le mieux supporter la comparaison avec notre « Livre des Prières communes, » ce noble modèle de pure et pathétique éloquence. Les Lords se rendirent dès le matin à l'abbaye de Westminster. Les Communes allèrent à Sainte-Marguerite, où Burnet, d'après leur désir, prêcha en leur présence. On ne devait pas craindre qu'il tombât dans la même erreur que Sharp avait commise le jour précédent. Son discours ferme et passionné excita sans doute des murmures approbateurs dans l'auditoire; car non-seulement la Chambre en ordonna l'impression, mais encore on le traduisit en français pour l'édification des Protestants étrangers[2]. La journée se termina par les réjouissances habituelles dans ces occasions; la ville entière resplendit de feux d'artifice et de feux de joie; le bruit du canon, le son des cloches, se firent entendre jusque bien avant dans la nuit. Mais les feux brûlaient encore, les rues n'étaient pas encore silencieuses, quand il arriva un événement qui refroidit la joie publique.

De l'Abbaye, les Lords se rendirent dans la salle de leurs séances, et la discussion recommença sur la question de l'état

[1] Voyez la note de Dartmouth sur « Burnet, » I, 393. Dartmouth dit que ce fut Fagel qui tint ce propos aux Lords. Ceci est une erreur bien excusable dans une note marginale; mais Dalrymple et d'autres n'auraient pas dû copier une semblable bévue. Fagel mourut en Hollande, le 5 déc. 1688, alors que Guillaume était à Salisbury et Jacques à Whitehall. Le Hollandais dont il est question était, je pense, ou Bentinck, ou Dykvelt, ou Zulestein, mais probablement c'était Dykvelt.

[2] La formule de prières et le sermon de Burnet se trouvent encore dans toutes nos grandes bibliothèques et valent la peine d'être lus

du pays. On prit en considération le dernier paragraphe de la résolution des Communes, et bientôt il devint évident que la majorité ne l'approuvait pas. Aux cinquante Lords qui maintenaient que le titre de roi appartenait encore à Jacques, vinrent s'en adjoindre sept ou huit qui maintenaient que la couronne était déjà dévolue à Marie. Les Whigs, se voyant battus, essayèrent d'un compromis : ils proposèrent de rayer les mots qui déclaraient le trône vacant, et de proclamer simplement que Guillaume et Marie étaient roi et reine d'Angleterre. Évidemment une semblable proclamation impliquait, quoique sans l'affirmer positivement, tout ce que les Tories ne voulaient pas concéder ; car personne ne pouvait prétendre que Guillaume succédât au trône par droit de naissance. Adopter un paragraphe qui le reconnaissait comme roi, c'était donc faire acte d'élection ; et comment pouvait-il y avoir élection, s'il n'y avait pas vacance ? La proposition des Whigs fut rejetée par cinquante-deux votes contre quarante-sept. On mit alors aux voix la question de la vacance du trône ; il y eut seulement quarante et une voix pour et cinquante-cinq contre : trente-sept des Lords de la minorité protestèrent [1].

Pendant les deux jours suivants, la capitale resta livrée à l'inquiétude et à l'agitation. Les Tories commencèrent à espérer qu'ils pourraient présenter de nouveau, et avec plus de succès, leur plan de régence. Peut-être le Prince lui-même, quand il verrait qu'il n'avait aucune chance de porter la couronne, préférerait-il le projet de Sancroft à celui de Danby. Sans doute il valait mieux être roi que régent ; mais il valait encore mieux être régent que gentilhomme de la Chambre. D'un autre côté, la Cité commençait à être agitée par ce que le parti whig avait de plus exagéré dans ses bas-fonds, par les anciens émissaires de Shaftesbury, par les anciens complices de College. La foule s'assemblait dans Palace Yard, et tenait des propos menaçants. Lord Lovelace, soupçonné d'avoir encouragé ces réunions, prévint ses collègues qu'il était chargé de leur présenter une pétition demandant que le prince et la princesse d'Orange fussent sur-le-champ proclamés roi et reine ; et quand on lui demanda

[1] « Lords' Journals, » 31 janv. 1688-9.

qui avait signé cette pétition : « Personne n'y a encore mis la « main, dit-il, mais quand je vous l'apporterai, il n'y man- « quera pas de bras. » Cette menace souleva l'alarme et le dégoût dans son propre parti. Les principaux Whigs tenaient pour le moins autant que les Tories à ce que les délibérations de la Convention fussent parfaitement libres, afin que les partisans de Jacques ne pussent prétendre que les Chambres avaient agi sous la pression populaire. Une pétition semblable à celle de Lovelace ayant été apportée à la Chambre des communes, fut rejetée avec mépris. Maynard, surtout, se distingua parmi ceux qui protestèrent contre ces moyens d'intimidation tentés par la populace des rues envers les États du royaume. Guillaume fit appeler lord Lovelace, lui adressa une vive remontrance, et ordonna aux magistrats d'agir avec vigueur contre ces réunions illégales[1]. Il n'est rien dans l'histoire de notre révolution qui soit plus digne d'être admiré et imité que la manière dont les deux partis dans la Convention, au moment même où leurs débats étaient le plus animés, s'unirent comme un seul homme pour résister à la dictature de la populace de la capitale.

Mais, quoique déterminés à maintenir l'ordre et à respecter la liberté des débats, les Whigs étaient bien résolus aussi à ne faire aucune concession, et le samedi 2 février les Communes déclarèrent de nouveau, sans qu'il fût nécessaire d'aller aux voix, que la Chambre adhérait à sa première résolution. Jacques, selon son habitude, vint au secours de ses adversaires : une lettre de lui adressée à la Convention arriva à Londres, elle était transmise à Preston par l'apostat Melfort, alors en grande faveur à la cour de Saint-Germain, et dont le nom était en horreur à tout le parti de l'Église. Le fait seul que cet homme fût encore employé comme ministre confidentiel prouvait que la perversité et la folie de son maître étaient incurables. Pas un membre de l'assemblée n'osa demander la lecture d'un document émané d'une telle source. Dans la capitale cependant per-

[1] Voyez : « Citters, » 5-15 févr. 1689; et « Clarendon's Diary, » 2 févr. 1689. Ces faits sont très-exagérés dans l'ouvrage intitulé « Revolution Politics, » livre éminemment absurde et qui n'a quelque valeur que parce qu'il est l'écho de tous les bruits les plus ridicules de cette époque.

sonne n'en ignora le contenu. Sa Majesté engageait les Lords et les représentants à ne pas désespérer de sa clémence et promettait son gracieux pardon à tous ceux qui l'avaient trahi, à l'exception de certaines personnes qu'il ne nomma pas. Que pouvait-on entreprendre en faveur d'un prince qui, vaincu, abandonné, banni, vivant d'aumônes sur la terre étrangère, venait dire aux arbitres de sa destinée que s'ils voulaient le remettre sur le trône il ne ferait pendre qu'un petit nombre d'entre eux[1] ?

La lutte entre les deux Chambres continua quelques jours encore. Le lundi 4 février les Pairs décidèrent de maintenir leur amendement ; mais une protestation signée de trente-neuf d'entre eux fut insérée au procès-verbal[2]. Le jour suivant les Tories voulurent essayer leur force dans la Chambre basse, ils s'y rendirent en grand nombre et proposèrent d'adopter l'amendement des Pairs. Les partisans du projet de Sancroft et les partisans de celui de Danby votèrent ensemble ; mais ils furent battus par deux cent quatre-vingt-deux voix contre cent cinquante et une. La Chambre alors se résolut à demander une conférence libre avec les Lords[3].

En même temps on faisait de grands efforts même en dehors du Parlement pour mettre fin à cette lutte entre les deux branches de la législature. Burnet crut que l'importance de la crise l'autorisait à divulguer le grand secret que la princesse d'Orange lui avait confié. Il tenait, disait-il, de la bouche même de Marie, qu'elle était depuis longtemps déterminée, si jamais elle héritait de la couronne, à remettre, avec la sanction du Parlement, tous ses pouvoirs entre les mains de son époux. De son côté, Danby reçut de la Princesse une vive réprimande ; elle lui écrivait d'un ton presque indigné qu'étant l'épouse de Guillaume,

[1] On trouvera la lettre de Jacques dans Kennet, elle est du 24 janv.-3 fév. 1689. Clarke, dans sa Vie de Jacques, l'a tronquée avec une insigne mauvaise foi. Voyez : « Clarendon's Diary, » 2 et 4 fév.; — « Grey's Debates; » et « Lords' Journals, » 2 et 4 fév. 1688-9.

[2] Plusieurs écrivains ont affirmé, et parmi eux Ralph et M. Mazure, que Danby était un des signataires de cette protestation. C'est une erreur. Il est probable qu'avant l'impression du procès-verbal on prit le nom de Derby pour celui de Danby. « Lords' Journals, » 4 fév. 1688-9. Evelyn, quelques jours auparavant, écrivit par erreur dans son « Diary » (29 janv. 1688-9) Derby pour Danby.

[3] « Commons' Journals, » 5 fév. 1688-9.

son seul désir était de lui être toujours soumise; que la plus cruelle injure qu'on pût lui faire serait d'établir entre eux la moindre compétition, et que jamais elle ne pourrait regarder comme un véritable ami celui qui aurait fait une pareille chose[1]. Il restait encore une espérance aux Tories : Anne pouvait revendiquer ses droits et ceux de ses enfants; on n'épargna donc rien pour stimuler son ambition et alarmer sa conscience. Son oncle Clarendon s'y employa plus activement que personne. Quelques semaines à peine s'étaient écoulées depuis que l'appât des grandeurs et des richesses l'avait poussé à démentir les professions vantardes de sa vie entière, à abandonner la cause royale, à s'allier avec les Wildman et les Ferguson, voire même à donner le conseil d'enfermer Jacques dans une forteresse étrangère entourée de marais pestilentiels. L'espoir d'obtenir la vice-royauté d'Irlande avait opéré cette étrange transformation. Mais bientôt le transfuge s'aperçut qu'il avait peu de chances d'obtenir la splendide récompense qu'il ambitionnait : on consultait d'autres que lui sur les affaires d'Irlande; jamais on ne lui demandait ses conseils, et quand il poussait l'importunité jusqu'à les offrir, ils étaient reçus froidement. Il se rendait bien souvent au palais de Saint-James, mais à peine obtenait-il une parole ou un regard du Prince; tantôt on lui disait que Guillaume était occupé à écrire, tantôt qu'il avait besoin de prendre l'air et qu'il se disposait à faire un tour à cheval dans le parc, tantôt qu'il était en conférence avec des officiers et qu'il ne pouvait recevoir personne. Clarendon, voyant qu'il n'avait rien à gagner par l'abandon de ses principes, se décida à les reprendre. Au mois de décembre l'ambition avait fait de lui un rebelle; au mois de janvier, le désappointement en fit de rechef un royaliste, et la conscience d'avoir failli à ses principes donna à son Torysme un caractère singulièrement acrimonieux[2]. A la Chambre des lords, il avait fait son possible pour empêcher un accommodement; maintenant il employait toute son influence sur la princesse Anne pour arriver au même but. Mais son in-

[1] « Burnet, » I, 819.

[2] Voyez : « Clarendon's Diary, » 1er, 4, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 janv. 1688-9; et « Burnet, » I, 807.

fluence était bien faible, comparée à celle des Churchill, surtout depuis que ceux-ci avaient sagement appelé à leur aide deux puissants auxiliaires : Tillotson, qui comme directeur spirituel de la Princesse exerçait sur elle une immense autorité, et Lady Russell, à qui ses nobles et douces vertus, éprouvées par le plus cruel des malheurs, avaient fait une réputation de sainte. Bientôt on sut à n'en pas douter que la princesse de Danemark ne mettait aucune opposition à ce que Guillaume fût roi d'Angleterre sa vie durant. C'était évidemment une entreprise désespérée que de vouloir défendre les droits des filles de Jacques contre leur propre volonté [1].

Guillaume pensa alors que le moment était venu pour lui de s'expliquer. Il fit donc appeler Halifax, Danby, Shrewsbury et quelques autres chefs politiques influents, et, avec cet air de stoïque apathie sous lequel, depuis son enfance, il s'était habitué à déguiser les émotions les plus fortes, il leur adressa quelques paroles profondément méditées et d'une haute portée.

Jusque-là, dit-il, il avait gardé le silence ; il n'avait fait ni sollicitation ni menace ; il avait même soigneusement évité de faire jamais la moindre allusion à ses opinions ou à ses désirs ; mais le moment était venu où il devait déclarer ses intentions. Il n'avait ni le droit ni le désir d'imposer sa volonté à la Convention ; il ne réclamait pour lui que le privilége de refuser tout poste qu'il ne pourrait remplir avec honneur pour lui-même et avantage pour le pays.

Un parti puissant penchait pour une régence ; il appartenait aux deux Chambres de décider si un pareil arrangement serait avantageux aux intérêts de la nation ; quant à lui, son opinion était arrêtée sur cette question, et il croyait devoir positivement déclarer qu'il ne voulait pas être régent.

Un autre parti désirait placer la Princesse sur le trône et lui accorder, à lui, le titre de roi tant qu'elle vivrait, avec telle part de pouvoir qu'elle jugerait convenable de lui conférer : il ne pouvait s'abaisser jusqu'à un pareil poste. Il avait pour la

[1] Voyez : « Clarendon's Diary, » 5 fév. 1688-9; — « Duchess of Marlborough's Vindication; » — « Mulgrave's Account of the Revolution. »

Princesse autant d'estime qu'un homme peut en avoir pour une femme, mais il n'accepterait pas même d'elle une position précaire et surbordonnée dans le gouvernement ; sa nature s'opposait à ce qu'il se laissât attacher aux cotillons, même de la meilleure des épouses. Il ne tenait pas à se mêler des affaires d'Angleterre, mais s'il consentait à y jouer un rôle, il n'en voyait qu'un seul qu'il pût honorablement et utilement accepter. Si les États du royaume lui offraient la couronne sa vie durant, il l'accepterait, sinon il retournerait sans se plaindre dans sa patrie. Et il termina en disant qu'il trouvait raisonnable que la princesse Anne et sa postérité succédassent à la couronne, avant les enfants qu'il pourrait avoir d'une autre femme que la princesse Marie[1].

Quelques heures après cette entrevue, tout Londres connaissait les paroles du Prince. Une chose était évidente, il devait être roi ; il ne restait plus qu'à décider s'il régnerait seul, ou s'il régnerait conjointement avec la Princesse. Halifax et quelques autres hommes politiques, fortement préoccupés du danger de diviser la suprême autorité exécutive, étaient d'avis que pendant la vie de Guillaume, Marie ne devait être que la reine, épouse du roi et sa sujette. Mais cet arrangement, malgré les arguments dont on pouvait l'appuyer, choquait les sentiments des Anglais, même les plus dévoués au Prince. Sa femme lui avait donné une preuve inouïe d'affection et de soumission conjugale, et le moins qu'on pût faire pour reconnaître son dévouement était de lui accorder la dignité de reine-régnante. William Herbert, un des adhérents les plus zélés de Guillaume, fut tellement indigné de ce projet, qu'il s'arracha de son lit où il était retenu par la goutte et protesta avec violence qu'il n'aurait jamais tiré l'épée pour la cause de Son Altesse s'il avait prévu un arrangement si scandaleux. Mais personne ne prit la chose aussi vivement que Burnet. Son sang

[1] « Burnet, » I, 820. Burnet dit qu'il n'a pas toujours raconté les événements de ces temps de troubles dans un ordre chronologique. J'ai donc été obligé de les coordonner d'après mes conjectures. Je crois cependant ne pas me tromper en plaçant l'arrivée de la lettre de la princesse d'Orange à Danby et l'explication donnée par le Prince, entre le jeudi 31 janvier et le mercredi 6 février.

bouillait dans ses veines à l'idée de l'injustice faite à sa bienveillante protectrice. Il alla droit à Bentinck, lui fit de véhémentes remontrances, et demanda à se démettre de sa charge de chapelain. « Je suis au service de Son Altesse, dit « l'honnête et courageux docteur, il ne serait pas convenable « que je fisse de l'opposition à un projet approuvé par elle; je « demande donc à reprendre ma liberté pour défendre les intê- « rêts de la Princesse avec toutes les facultés que Dieu m'a « données. » Bentinck chercha à le calmer par tous les moyens et l'engagea à différer une rupture ouverte jusqu'au moment où Guillaume aurait formellement déclaré ses intentions. Au bout de quelques heures le projet qui avait tant exaspéré Burnet était complétement abandonné, et tous ceux qui ne considéraient plus Jacques comme leur roi s'entendaient sur la manière dont il fallait pourvoir à son remplacement. Guillaume et Marie devaient être roi et reine; leurs effigies réunies seraient frappées sur la monnaie; les actes publics seraient faits au nom de tous deux; ils jouiraient l'un et l'autre de la dignité et des immunités royales; mais l'administration, qu'il eût été dangereux de diviser, appartiendrait à Guillaume seulement[1].

Le moment où devait avoir lieu la conférence entre les deux Chambres était arrivé. Les commissaires qui devaient représenter la Chambre haute étaient assis en costumes de pairs à un côté de la table, dans la Salle-Peinte, mais il y avait de l'autre côté un si grand nombre de membres de la Chambre basse, que les représentants qui étaient chargés de la discussion ne pouvaient pénétrer, et ce ne fut qu'avec une grande difficulté que le sergent d'armes parvint à leur frayer un passage[2].

Enfin la discussion commença. Nous possédons un compte rendu complet des discours qui furent prononcés des deux côtés; et il est peu d'hommes s'occupant d'études historiques qui n'aient ouvert ce compte rendu avec une vive curiosité et ne l'aient bientôt refermé avec un vif désappointement. La question

[1] Voyez : « Mulgrave's Account of the Revolution; » et « Burnet, » I, 818.
[2] « Commons' Journals, » 6 fév. 1688-9.

en litige entre les deux chambres fut discutée de part et d'autre comme un point de droit. Les objections faites par les Lords à la résolution de la Chambre des communes furent d'une nature verbale et technique, et provoquèrent des réponses du même genre. Somers défendit l'emploi du mot « abdication » en citant Grossius et Brissonius, Spigelius et Bartolus. Quand on le défia de citer un précédent en faveur de cette proposition, que le trône pouvait être vacant, il produisit les rôles du Parlement de l'année 1399, où il était expressément dit que le trône était resté vacant depuis l'abdication de Richard II jusqu'à l'avénement de Henri IV. Les Pairs répliquèrent en produisant les rôles du Parlement de la première année du règne d'Édouard IV, d'après lesquels il paraissait que ceux de 1399 avaient été solennellement annulés; et ils soutinrent en conséquence que le précédent sur lequel s'appuyait Somers était sans valeur. Mais Treby vint au secours de Somers en produisant les rôles du Parlement de la première année du règne de Henri VII, qui abolit l'acte d'Édouard IV et qui par conséquent rendit toute sa validité au précédent de 1399. On se sépara enfin après une discussion de plusieurs heures[1]. Les Lords se réunirent dans la salle de leurs séances; il n'était douteux pour personne qu'ils allaient céder et que la conférence n'avait eu lieu que pour la forme. Les partisans de Marie savaient enfin qu'en la posant en rivale de son époux, on lui avait souverainement déplu. Quelques Pairs qui avaient d'abord voté pour la régence prirent le parti de s'abstenir, d'autres votèrent en faveur de la résolution de la Chambre des communes; leur opinion, disaient-ils, restait la même, mais un gouvernement quelconque valait mieux que l'absence de tout gouvernement, et le pays ne pouvait supporter plus longtemps les angoisses de l'incertitude. Nottingham lui-même, qui dans la Salle-Peinte avait dirigé la discussion contre les Communes, déclara que, bien que sa conscience ne lui permît pas de céder, il se félicitait de ce que les consciences de ses collègues fussent moins timorées que la

[1] Voyez : « Lords' Journals » et « Commons' Journals, » du 6 fév. 1688-9, ainsi que le procès-verbal de la Conférence.

sienne. Plusieurs Lords qui n'avaient pas encore voté dans la Convention furent pressés d'y paraître : Lord Lexington, qui arriva en toute hâte du continent, le comte de Lincoln, qui était à moitié fou, le comte de Carlisle, qui ne se traînait qu'à l'aide de béquilles, et l'évêque de Durham, qui s'était tenu caché et comptait se réfugier sur le continent, mais auquel on fit savoir qu'on oublierait sa conduite dans la Commission Ecclésiastique s'il votait pour l'établissement du nouveau pouvoir. Danby lui-même, jaloux de guérir le schisme qu'il avait causé, exhorta la Chambre, par un discours où il se surpassa en habileté, à ne pas persévérer dans une lutte qui pourrait devenir fatale à l'État. Halifax parla dans le même sens. L'ardeur du parti opposé était vaincue, et quand on posa la question de savoir si le roi Jacques avait abdiqué le gouvernement, trois pairs seulement répondirent négativement (*Not Content*). Sur la question de la vacance du trône il fallut aller aux voix; il y eut soixante-deux votes affirmatifs et quarante-sept négatifs. Alors on proposa immédiatement, et la résolution fut enlevée sans vote, que le prince et la princesse d'Orange fussent déclarés roi et reine d'Angleterre[1].

Nottingham demanda alors que les serments de suprématie et d'allégeance fussent rédigés de manière à ne pas alarmer la conscience de ceux qui comme lui désapprouvaient ce qui s'était fait à la Convention, mais qui néanmoins étaient décidés à se montrer sujets fidèles et soumis des nouveaux souverains. Cette proposition fut adoptée sans objection; il est même probable que les meneurs du parti whig et les pairs dont les votes venaient de faire pencher la balance s'étaient entendus à l'avance sur ce sujet. Les nouvelles formules de serment furent envoyées à la Chambre des Communes en même temps que la résolution qui déclarait le prince et la princesse d'Orange roi et reine d'Angleterre[2].

[1] Voyez : « Lords' Journals, » 6 fév. 1688-9;—« Clarendon's Diary; »—«Burnet,» I, 822, avec la note de Dartmouth; et « Citters, » 8-18 fév. Pour le nombre des voix dans les différents votes, j'ai suivi Clarendon. Selon quelques écrivains, la majorité fut plus forte; selon d'autres, elle fut plus faible.

[2] Voyez : « Lords' Journals, » 6 et 7 fév. 1688-9; et « Clarendon's Diary. »

On savait enfin à qui serait donnée la couronne ; restait à décider à quelles conditions elle serait accordée. Les Communes avaient nommé une commission pour examiner quelles mesures il conviendrait de prendre afin de garantir les lois et les libertés contre les agressions de futurs souverains, et cette commission avait déposé son rapport [1]. Le rapport recommandait premièrement que les grands principes de la constitution que le roi déchu avait violés fussent de nouveau proclamés ; secondement, qu'on fît de nouvelles lois pour mettre un frein aux prérogatives royales et épurer l'administration de la justice. Parmi les propositions de la commission, il s'en trouvait d'excellentes, mais il était impossible que les Chambres pussent en un mois ou même en une année traiter convenablement des questions si nombreuses, si variées et si importantes. Entre autres choses, on proposait de réorganiser la milice ; de restreindre le pouvoir que possédait le roi de proroger et de dissoudre les Parlements ; de limiter la durée des Parlements ; d'empêcher qu'à l'avenir on pût opposer un pardon royal à une accusation parlementaire ; d'accorder un acte de tolérance aux Protestants dissidents ; de définir plus nettement le crime de haute trahison ; de régler la procédure, dans les cas de haute trahison, d'une manière plus favorable à l'innocence ; de rendre les juges inamovibles ; de changer le système de nomination des sheriffs ; d'organiser le choix des jurés de façon à prévenir la partialité et la corruption ; d'abolir l'usage de faire des poursuites criminelles à la cour du Banc du Roi ; de réformer la cour de la Chancellerie ; de fixer les honoraires des fonctionnaires publics ; et enfin d'amender la loi de « Quo Warranto. » Il était évident qu'un travail législatif fait avec réflexion et prudence sur de semblables sujets, occuperait plus d'une session, et non moins évident aussi qu'une législation hâtive et irréfléchie produirait des résultats plus fâcheux que les maux auxquels on voulait remédier. Si l'intention de la commission était de fournir une liste des réformes à accomplir avant que le trône fût occupé, la liste était absurdement longue ; si,

[1] « Commons' Journals, » 29 janv.-2 fév. 1688-9.

au contraire, elle ne voulait qu'indiquer les réformes que la législature aurait à faire en temps opportun, sa liste était bien incomplète. Et, en effet, aussitôt après la lecture du rapport, chacun proposa quelque addition. Des motions furent faites et adoptées à l'effet de prohiber la vente des charges, de rendre plus efficace l'acte de l'Habeas Corpus et de réviser la loi de « Mandamus. » L'un s'en prit aux employés de l'impôt du fouage; l'autre aux préposés de l'excise; et la Chambre décida qu'on mettrait ordre aux malversations de ces deux classes de collecteurs. Il est surtout à remarquer qu'alors qu'on passait ainsi en revue tout le système politique, judiciaire, militaire et fiscal du royaume, aucun représentant du peuple ne songea à demander l'abrogation de l'acte qui soumettait la presse à la censure. Les hommes les plus éclairés de cette époque ne comprenaient pas encore que la liberté de discussion est la vraie sauvegarde de toutes les autres libertés [1].

La Chambre se trouvait dans un grand embarras. Quelques orateurs se plaignaient avec véhémence qu'on n'avait déjà que trop tardé et qu'il fallait sans perdre un seul jour établir un gouvernement. La société, disaient-ils, s'inquiétait, le commerce languissait, la colonie anglaise d'Irlande était à la veille de périr; la guerre étrangère était imminente, le tyran exilé pouvait dans quelques semaines être à Dublin avec une armée française, et de là il lui serait facile de s'embarquer pour Chester. N'était-ce pas folie que de laisser le trône vacant dans un tel moment de crise? Lorsque l'existence même des Parlements se trouvait menacée, devait-on perdre le temps à discuter si les Parlements seraient prorogés par le souverain ou s'ils se prorogeraient eux-mêmes? D'un autre côté on demandait si la Convention aurait rempli sa mission en se contentant de renverser un prince et d'en élever un autre. N'était-ce pas le moment ou jamais d'entourer les libertés publiques de barrières assez fortes pour les mettre désormais à l'abri des envahissements de la prérogative royale [2]? Sans contredit il y avait beaucoup de vrai dans ce qui se disait des deux côtés. Les meneurs

[1] « Commons' Journals, » 2 fév. 1688-9.
[2] Voyez : « Grey's Debates; » et « Burnet, » I, 822.

les plus intelligents du parti whig, parmi lesquels Somers gagnait chaque jour plus d'importance, proposèrent d'adopter un moyen terme. La Convention, disaient-ils, avait deux buts qui ne devaient pas être confondus : le premier était de garantir la vieille constitution du royaume contre des attaques illégales; le second, d'améliorer cette constitution par des réformes légales. Le premier but pouvait être atteint en spécifiant, d'une manière solennelle, dans la résolution qui appelait les nouveaux souverains au trône, les droits de la nation anglaise à ses anciennes franchises, de sorte que le roi se trouvât tenir sa couronne en vertu du même acte qui reconnaissait les privilèges du peuple; pour atteindre le second, il faudrait tout un volume de lois soigneusement élaborées. Le premier pourrait être atteint en un jour; pour atteindre le second, il faudrait plus de cinq années; le premier était commun à tous les partis, le second soulevait une grande diversité d'opinions. Il n'était pas un seul membre des deux Chambres qui hésitât un moment à voter que le roi ne pourrait lever des impôts sans le consentement du Parlement; mais il serait presque impossible de rédiger une nouvelle loi de procédure relative aux crimes de haute trahison, sans soulever de longs débats et sans qu'elle fût attaquée par les uns comme injuste pour les accusés, et par d'autres comme injuste pour la couronne. Le devoir d'une Convention extraordinaire des États du royaume ne consistait pas à faire les travaux ordinaires des Parlements, à fixer les honoraires de maîtres en chancellerie, et à empêcher les exactions d'employés de l'excise, mais à régler le grand mécanisme du gouvernement. Cela fait, il serait temps de s'occuper des améliorations que réclamaient nos institutions. Et d'ailleurs on ne courrait aucun risque à attendre. Un souverain qui ne régnerait que par la volonté nationale ne pourrait refuser longtemps son assentiment aux améliorations que la nation demanderait par la bouche de ses représentants.

Agissant d'après ces idées, les Communes eurent la sagesse d'ajourner toute réforme jusqu'à ce que l'ancienne constitution du royaume eût été rétablie dans toutes ses parties, et de placer immédiatement sur le trône Guillaume et Marie, sans

leur imposer d'autre obligation que celle de gouverner selon les lois existantes d'Angleterre. Afin qu'à l'avenir les questions qui avaient été si souvent contestées entre les Stuarts et la nation ne fussent plus soulevées, on décida que l'acte qui appelait au trône le prince et la princesse d'Orange et réglait l'ordre de succession, énoncerait, de la manière la plus claire et la plus solennelle, les principes fondamentaux de la constitution. Cet acte, connu sous le nom de Déclaration des Droits, fut préparé par une commission dont Somers était le président. Rien ne prouve mieux la supériorité des talents de Somers, que sa nomination à un poste si important et si honorable, dans une assemblée composée d'hommes expérimentés et capables, dix jours seulement après que ce jeune avocat plébéien y eut parlé pour la première fois. En peu d'heures la Déclaration des Droits fut rédigée, et approuvée par les Communes; les Lords y donnèrent leur assentiment avec quelques amendements sans importance [1].

Cette Déclaration commençait par récapituler les fautes et les crimes qui avaient rendu la Révolution nécessaire : Jacques avait empiété sur le domaine du pouvoir législatif et traité de crime l'exercice le plus modéré du droit de pétition ; il avait opprimé l'Église au moyen d'un tribunal illégal, levé des taxes sans le consentement du Parlement, maintenu en temps de paix une armée permanente, violé la liberté des élections et détourné le cours de la justice. Des questions qui ne pouvaient être légalement discutées que dans le Parlement avaient été l'objet de poursuites intentées dans la cour du Banc du Roi ; la captation et la corruption avaient présidé au choix des jurés ; le gouvernement avait exigé des cautions excessives, imposé des amendes exagérées, infligé des châtiments barbares et inutiles ; enfin, même avant la condamnation, les biens de personnes accusées avaient été concédés à des tiers. Celui au nom duquel toutes ces choses s'étaient faites avait abdiqué le gouvernement. Le prince d'Orange, choisi par Dieu pour être le glorieux

[1] « Commons' Journals, » 4, 8, 11, et 12 fév.; et « Lords' Journals, » 9, 11 et 12 fév. 1688-9.

instrument qui devait délivrer la nation de la tyrannie et de la superstition, ayant invité les États du royaume à se réunir et à se consulter dans le but de garantir la religion, les lois et la liberté, les Lords et les Communes, après en avoir delibéré, avaient décidé qu'ils devaient avant tout, à l'exemple de leurs ancêtres, revendiquer les anciens droits et les anciennes libertés de l'Angleterre. On déclarait donc que le pouvoir dispensatif, récemment usurpé et exercé par la couronne, n'existait pas légalement ; que sans le vote du Parlement aucune taxe ne pouvait être levée par le souverain sur le sujet, et que sans le consentement du Parlement une armée permanente ne pouvait être maintenue en temps de paix. Le droit de pétition pour tous les sujets, le droit de libre élection pour tous les électeurs, le droit de libre discussion pour les Parlements, et le droit de la nation à une justice pure et miséricordieuse, conforme à l'esprit clément de ses lois, étaient solennellement proclamés. Tous ces droits, la Convention les réclamait au nom de la nation entière et comme l'héritage incontestable de tout Anglais. Après avoir ainsi proclamé les grands principes de la constitution, les États du royaume, convaincus que les lois et les libertés anglaises seraient toujours sacrées pour celui qui venait d'en être le sauveur, décidèrent que Guillaume et Marie, prince et princesse d'Orange, seraient déclarés roi et reine d'Angleterre ; que la couronne leur appartiendrait en commun pendant leur vie, et serait reversible au dernier survivant, mais que pendant sa vie le prince seul dirigerait l'administration. Après leur mort, la couronne devait passer aux enfants de Marie, puis à Anne et à sa postérité, et enfin à la postérité de Guillaume.

Les vents d'ouest avaient cessé de souffler. Le 11 février, le bâtiment sur lequel la princesse d'Orange s'était embarquée se trouvait en face de Margate, et le jour suivant il jetait l'ancre à Greenwich [1]. On la reçut avec mille démonstrations de joie et d'affection, mais sa manière d'être scandalisa les Tories et provoqua quelque blâme, même de la part des Whigs. Quelque tristesse, ou du moins de la gravité, eût été convenable chez

[1] Voyez : « London Gazette, » 14 fév. 1688-9; et « Citters, » 12-22 fév. 1688-9.

une jeune femme placée, par une destinée aussi lamentable et aussi terrible que celle qui plana sur les races fabuleuses de Labdacus et de Pélops, dans une situation qui ne lui permettait pas, sans violer ses devoirs envers son Dieu, envers son mari et envers son pays, de refuser de s'asseoir sur un trône dont son père venait d'être précipité. Néanmoins Marie parut non-seulement joyeuse, mais d'une gaieté folle. A son entrée à Whitehall, elle montra, assurait-on, un plaisir enfantin de se voir la maîtresse d'une si belle maison, courut de chambre en chambre, fureta dans les cabinets, examina le couvrepied du lit de parade, sans avoir l'air de se rappeler par qui ces splendides appartements étaient habités naguère. Burnet même, qui jusqu'alors l'avait regardée comme un ange sous forme humaine, ne put s'empêcher de la blâmer. Son étonnement était d'autant plus grand, que lorsqu'il avait pris congé d'elle à la Haye, il l'avait laissée extrêmement abattue, bien qu'elle fût convaincue qu'elle suivait la ligne du devoir. Plus tard elle expliqua sa conduite à Burnet comme à son directeur spirituel. A ce qu'il paraît, Guillaume lui avait écrit que les hommes qui cherchaient à séparer leurs intérêts communs, continuaient leurs intrigues, qu'ils prétendaient encore qu'elle se croyait lésée, ajoutant que si elle paraissait triste ces bruits prendraient de la consistance. Il l'engageait donc à montrer en arrivant un visage satisfait. Son cœur était loin d'être joyeux, disait-elle, mais elle avait fait de son mieux, et comme elle craignait de ne pouvoir soutenir un rôle qui s'accordait si peu avec ses sentiments, elle l'avait exagéré. Quoi qu'il en soit, sa conduite devint le sujet d'une foule de satires grossières en prose et en vers, et l'abaissa dans l'estime d'hommes dont elle appréciait la bonne opinion. Ce ne fut que lorsque la mort l'eut dérobée pour toujours aux éloges et aux censures, que le monde apprit que sa légèreté et son insensibilité apparentes étaient en réalité des preuves signalées de ce désintéressement et de ce dévouement complets dont les hommes semblent incapables, mais que l'on rencontre parfois chez les femmes [1].

[1] Voyez : « Duchess of Marlborough's Vindication; » — « Review of the Vindi-

Le mercredi 13 février, la cour de Whitehall et les rues environnantes se remplirent, dès le matin, d'une foule innombrable de curieux. La magnifique salle des Banquets, ce chef-d'œuvre d'Inigo Jones, embelli par le génie de Rubens, avait été préparée pour une grande cérémonie. Une haie de *yeomen* de la garde en occupait le pourtour; sur la droite, à côté de la porte du Nord, se tenaient un grand nombre de Pairs; les membres de la Chambre des communes, avec leur président accompagné du massier, se trouvaient à gauche. Bientôt la porte du Sud s'ouvrit, le prince et la princesse d'Orange entrèrent ensemble dans la salle et prirent place sous le dais royal.

Les Lords et les représentants du peuple s'avancèrent en s'inclinant profondément, et Guillaume et Marie firent quelques pas au-devant d'eux. Halifax et Powle sortirent de la foule, le premier à droite, le second à gauche, et Halifax prit la parole. La Convention, dit-il, avait pris une résolution qu'il priait Leurs Altesses de vouloir bien écouter. Le Prince et la Princesse ayant signifié leur assentiment, le greffier de la Chambre des Lords lut à haute voix la Déclaration des Droits. Quand il eut fini, Halifax, parlant au nom des États du royaume, pria le Prince et la Princesse d'accepter la couronne.

Guillaume répondit en son nom et en celui de sa femme que cette couronne avait d'autant plus de valeur à leurs yeux, qu'elle leur était offerte comme un témoignage de la confiance de la nation. « Nous acceptons, dit-il, avec reconnaissance, ce que vous nous offrez. » Ensuite, parlant en son nom, il déclara que les lois d'Angleterre, qu'il avait déjà défendues, seraient la règle de sa conduite, que tous ses efforts tendraient à faire le bonheur du pays, et que pour y parvenir il aurait constamment recours aux avis des deux Chambres, et se montrerait toujours disposé à se fier plutôt à leur jugement qu'au sien propre[1].

cation; » — « Burnet, » I, 781, 825, ainsi que la note de Dartmouth; — « Evelyn's Diary, » 21 fév. 1688-9.

[1] Voyez : « Lords' and Commons' Journals, » 14 fév. 1688-9; et « Citters, » 15-25 fév. Citters met dans la bouche de Guillaume des expressions de respect pour l'autorité du Parlement plus fortes que celles qui sont consignées dans les « Jour-

Ces paroles furent accueillies par des cris de joie qui s'entendirent jusque dans la rue, et auxquels répondirent les houras de plusieurs milliers de personnes. Ensuite les Lords et les Communes se retirèrent respectueusement de la salle des Banquets, et se rendirent en procession à la grande porte de Whitehall, où les attendaient les hérauts et les poursuivants d'armes, couverts de leurs splendides tabards. Jusqu'à Charing-Cross toutes les rues présentaient l'aspect d'un océan de têtes. Les trompettes sonnèrent, les timbales retentirent, et le roi d'armes (*Garter king-at-arms*) proclama à haute voix le prince et la princesse d'Orange roi et reine d'Angleterre, adjurant tout Anglais de garder dorénavant aux nouveaux souverains foi et allégeance, et suppliant Dieu, dont la miséricorde venait de sauver d'une manière signalée l'Église et la Nation, d'accorder à Guillaume et à Marie un règne long et prospère[1].

Ainsi fut consommée la Révolution d'Angleterre. Si nous la comparons à ces révolutions qui depuis soixante années ont renversé tant d'anciens gouvernements, nous ne pouvons qu'être frappés de son caractère tout particulier. Les causes auxquelles il est juste d'attribuer ce caractère particulier sont évidentes, et pourtant elles ne paraissent pas avoir été toujours bien comprises, soit par les panégyristes, soit par les détracteurs.

Les révolutions continentales du dix-huitième et du dix-neuvième siècle ont eu lieu dans des pays où toute trace de la monarchie tempérée du moyen âge avait depuis longtemps disparu. Depuis plusieurs générations le monarque y jouissait du droit incontesté de faire des lois et de lever les impôts; son trône était gardé par une puissante armée régulière; on ne pouvait sans danger blâmer son administration, même dans les termes les plus modérés, et la liberté personnelle du sujet n'avait d'autre garantie que le bon plaisir du prince. Il ne restait pas une seule institution qui de mémoire d'homme eût pro-

nals; » mais il est clair, d'après ce que nous dit Powle, que les détails donnés par ceux-ci n'étaient pas bien exacts.

[1] Voyez : « London Gazette, » 14 fév. 1688-9; — « Lords' » et « Commons' Journals, » 13 fév.; — « Citters, » 15-25 fév.; et « Evelyn, » 21 fév.

tégé efficacement le sujet contre les pires excès de la tyrannie. Les grands Conseils qui jadis avaient mis un frein au pouvoir royal étaient tombés en oubli, et les antiquaires seuls en connaissaient la composition et les priviléges. Doit-on s'étonner qu'après avoir réussi à arracher le pouvoir à un gouvernement depuis longtemps détesté, des hommes soumis à un pareil régime se soient montrés impatients de démolir et incapables de construire; que fascinés par chaque nouveauté spécieuse, ils aient proscrit toutes les formules, toutes les cérémonies, tous les titres qui rappelaient l'ancien système, et que, se détournant avec dégoût des traditions nationales, ils aient cherché des principes de gouvernement dans les écrits des théoriciens, ou singé avec une ignorante et ridicule affectation les patriotes d'Athènes et de Rome? Doit-on s'étonner davantage que cette violente explosion de l'esprit révolutionnaire ait été suivie d'une réaction également violente, et que cette confusion ait engendré un despotisme plus rude encore que celui qui l'avait enfantée?

Si l'Angleterre se fût trouvée dans une situation analogue; si Strafford eût réussi dans son projet favori, dans son *Thorough*; s'il fût parvenu à établir une armée aussi nombreuse et aussi disciplinée que celle que forma Cromwell quelques années plus tard; si une suite de décisions judiciaires semblables à celle que rendit la cour de l'Échiquier au sujet de l'impôt maritime, eussent transféré à la couronne le droit de taxation; si la Chambre Étoilée et la Haute-Commission eussent continué à emprisonner, à accabler d'amendes et à torturer tout homme qui osait élever la voix contre le gouvernement; si la presse eût été aussi esclave à Londres qu'elle l'est à Vienne ou à Naples; si nos rois avaient graduellement usurpé tout le pouvoir législatif; si pendant six générations successives les Anglais n'avaient pas vu une seule session du Parlement, et que, déchaînés enfin dans un moment de rage barbare, nous nous fussions soulevés contre nos maîtres, combien l'explosion eût été terrible! Avec quel fracas retentissant se fût écroulé notre vaste édifice social, ébranlant dans sa chute le monde entier! Combien de milliers d'exilés, naguère encore membres brillants et prospères de

notre société, eussent été réduits à mendier leur pain sur le continent où à chercher un abri dans quelque hutte des forêts sauvages de l'Amérique! Que de fois nous aurions vu les pavés de Londres amoncelés en barricades, nos maisons criblées de balles, nos rues inondées de sang! Que de fois nous nous serions précipités follement d'un extrême à l'autre, cherchant dans le despotisme un refuge contre l'anarchie, pour nous voir replongés dans l'anarchie par le despotisme! Par combien d'années de sanglante confusion nous eût-il fallu payer les premiers rudiments de la science politique! Combien de puériles théories nous auraient séduits, que de constitutions mal équilibrées nous eussions établies pour les voir retomber aussitôt! Heureux encore, si cinquante années de rudes leçons eussent suffi pour nous apprendre à jouir de la vraie liberté.

Toutes ces calamités, notre Révolution les écarta. Ce fut une Révolution éminemment défensive, ayant pour elle légitimité et prescription. Chez nous, et chez nous seulement, une monarchie tempérée du treizième siècle s'était conservée intacte jusqu'au dix-septième. Nos institutions parlementaires étaient en pleine vigueur, les grands principes de notre gouvernement étaient excellents; il n'existait pas, il est vrai, d'acte spécial qui les relatât formellement et catégoriquement, mais on les retrouvait épars dans tous nos anciens et vénérables statuts : chose plus importante, ils étaient depuis quatre cents ans gravés dans tous les cœurs anglais. Whigs et Tories s'accordaient à reconnaître que les lois fondamentales du royaume s'opposaient à ce que le souverain publiât un statut, imposât une taxe ou maintînt la plus faible armée régulière, sans le consentement des représentants de la nation. D'après ces mêmes lois, nul ne pouvait être emprisonné, fût-ce pour un jour, par la volonté arbitraire du monarque, et son ordre royal ne pouvait servir à justifier la violation des droits légitimes du plus humble de ses sujets. Un pays qui possédait de telles lois fondamentales n'avait nul besoin d'une nouvelle constitution.

Mais, bien qu'une nouvelle constitution ne fût pas nécessaire, il était clair qu'il fallait des réformes. L'administration vicieuse

des Stuarts et les troubles qui en avaient été la conséquence prouvaient l'existence de quelques défauts dans notre organisation politique ; c'était à les découvrir et à les corriger que la Convention devait s'appliquer.

Plusieurs questions d'une grande importance laissaient encore un champ ouvert à la dispute. Notre constitution datait d'une époque où les hommes d'État n'étaient pas bien experts dans la science des définitions exactes ; en conséquence, des anomalies, incompatibles avec ses principes et dangereuses pour son existence même, s'étaient insensiblement produites ; et comme pendant nombre d'années elles n'avaient amené aucun inconvénient sérieux, ces anomalies avaient graduellement acquis une certaine force de prescription. Le meilleur moyen d'y remédier, c'était d'affirmer les droits du peuple en des termes assez clairs pour mettre fin à toute discussion, et de déclarer en même temps qu'aucun précédent ne pouvait justifier la violation de ces droits.

Cela fait, le gouvernement ne pouvait plus se méprendre sur le sens de la loi ; mais, à moins qu'on ne prît de nouvelles mesures, il n'était pas improbable qu'il la violât encore. Malheureusement l'Église avait enseigné depuis longtemps à la nation que la monarchie héréditaire était, de toutes nos institutions, la seule qui fût divine et inviolable ; que le droit de la Chambre des communes à une portion du pouvoir législatif était un droit purement humain, tandis que le droit du souverain à l'obéissance de son peuple dérivait du ciel ; que la Grande Charte était un statut que pouvaient révoquer les hommes qui l'avaient fait, mais que la loi qui appelait au trône les princes du sang royal dans l'ordre de primogéniture avait une origine céleste, et que tout acte du Parlement qui y portait atteinte devait être considéré comme nul. Évidemment il ne peut y avoir de sécurité pour les libertés constitutionnelles dans un pays où règnent de pareilles superstitions. Un pouvoir considéré comme purement humain ne peut exercer un contrôle efficace sur un autre pouvoir accepté comme divin. Ce serait folie d'espérer que des lois, quelque excellentes qu'elles soient, puissent arrêter longtemps un prince qui, dans son idée et

dans celle d'une grande partie de son peuple, possède une autorité d'un ordre infiniment plus élevé que l'autorité qui appartient à ces lois. Il était donc absolument nécessaire au maintien de nos libertés d'enlever à la royauté ces attributs mystérieux, et d'établir clairement en principe que le souverain règne en vertu d'un droit qui ne diffère en rien du droit d'après lequel tout propriétaire choisit le représentant de son comté, ou de celui d'après lequel un juge accorde un ordre d'Habeas Corpus.

Ainsi la Convention avait deux grands devoirs à remplir : elle devait d'abord dégager les lois fondamentales du royaume de toute ambiguïté ; elle devait ensuite déraciner de l'esprit des gouvernants et des gouvernés l'idée fausse et pernicieuse que le pouvoir royal était en lui-même plus sublime et plus saint que ces lois fondamentales. Elle remplit le premier de ces devoirs en publiant l'exposé solennel et la revendication qui se trouvent en tête de la Déclaration des Droits, et le second, en adoptant la résolution qui déclarait le trône vacant et y faisait asseoir Guillaume et Marie.

Le changement ne paraît pas considérable : on ne toucha pas à un seul fleuron de la couronne, on n'accorda au peuple aucun nouveau droit. Les lois anglaises, sans exception, au dire des plus grands jurisconsultes, au dire de Holt et de Treby, de Maynard et de Somers, restèrent après la Révolution exactement ce qu'elles avaient été auparavant. Quelques points controversés avaient été décidés d'après les opinions des meilleurs légistes, et l'on s'était légèrement écarté de la ligne ordinaire de succession : c'était tout ; mais c'était assez.

Comme notre Révolution n'était qu'une revendication d'anciens droits, elle s'effectua avec une stricte attention aux anciennes formes. On retrouve pour ainsi dire dans chaque parole et dans chaque acte de cette époque un profond respect pour le passé. Les États du royaume délibérèrent dans les anciennes salles des séances et en se conformant scrupuleusement aux vieux usages. Powle fut conduit au fauteuil de la présidence, selon l'étiquette reçue, entre le représentant qui avait proposé son élection et celui qui l'avait appuyée. L'huissier, avec sa masse,

amena les messagers des Lords jusqu'à la table des Communes, et les trois révérences ne furent pas oubliées. A la conférence, tout se passa selon l'antique cérémonial : à l'un des côtés de la table, dans la Salle-Peinte, les commissaires de la Chambre haute étaient assis, la tête couverte, et enveloppés dans leur robe d'hermine et d'or ; de l'autre côté, les commissaires de la Chambre basse se tenaient debout et découverts. Les discours qu'on prononça présentent un contraste presque risible avec l'éloquence révolutionnaire de tout autre pays. Whigs et Tories parlèrent avec le même respect solennel des anciennes traditions constitutionnelles du royaume, et il n'y eut de discussion que sur la manière de les interpréter. Les défenseurs de la liberté ne dirent pas un mot de l'égalité naturelle parmi les hommes et de l'inaliénable souveraineté du peuple ; ils ne parlèrent ni d'Harmodius, ni de Timoléon, ni du vieux ni du jeune Brutus. Lorsqu'on leur dit que, d'après la loi anglaise, la couronne devait toujours se transmettre au plus proche héritier, ils répondirent que, d'après la loi anglaise, un homme vivant ne pouvait avoir d'héritier. Lorsqu'on leur dit qu'il n'existait pas de précédent qui autorisât à déclarer le trône vacant, ils prirent aux archives de la Tour un rouleau de parchemin vieux de trois cents ans, sur lequel il était relaté en caractères étranges et dans un latin barbare, que les États du royaume avaient déclaré vacant le trône d'un perfide et tyrannique Plantagenet. Et quand enfin on tomba d'accord, ce fut avec toute l'ancienne pompe que les nouveaux souverains furent proclamés. Rien ne manqua au bizarre appareil héraldique de cette cérémonie, ni « Clarencieux » et « Norroy, » ni « Portcullis » et « Rouge Dragon, » ni les trompettes, ni les bannières, ni les grotesques cottes d'armes surchargées de broderies représentant les Lions et les Lis. La qualité de roi de France, autrefois prise par le vainqueur de Crécy, ne fut point oubliée dans la liste des titres royaux. Pour nous qui avons assisté aux événements de 1848, c'est presque un abus de mots que de donner le nom terrible de Révolution à un acte consommé avec tant de réflexion, tant de mesure, et avec un respect si minutieux pour l'étiquette traditionnelle.

Et cependant cette révolution, la moins violente que le monde ait vue, fut la plus salutaire de toutes les révolutions. Elle décida la grande question de savoir si l'élément populaire qu'on rencontre déjà dans le système politique de l'Angleterre au temps des Fitzwalter et des Montfort serait détruit par l'élément monarchique, ou s'il se développerait librement, pour devenir enfin dominant. La lutte entre les deux principes avait été longue, ardente et indécise; elle s'était prolongée pendant plusieurs règnes; elle avait produit des séditions, des accusations, des révoltes, des batailles, des siéges, des proscriptions, des massacres judiciaires. La liberté et la royauté avaient été tour à tour en danger de périr. Depuis bien des années, toute l'énergie d'une moitié de la nation s'épuisait à contrecarrer les efforts de l'autre moitié, et pouvoir exécutif, pouvoir législatif, s'étaient si bien entravés l'un l'autre, que l'Angleterre ne comptait pour ainsi dire plus en Europe. On peut dire avec vérité que le roi d'armes qui proclama Guillaume et Marie devant la porte de Whitehall proclama en même temps que cette longue lutte était terminée, que l'union existait désormais entre le trône et le Parlement; que l'Angleterre, si longtemps dépendante et dégradée, redevenait une puissance du premier ordre; que les lois anciennes qui bornaient la prérogative royale seraient à l'avenir aussi respectées que la prérogative elle-même, et suivraient tout leur développement; que l'admnistration exécutive serait dirigée d'après le vœu de la nation exprimé par ses représentants, et que le souverain ne pourrait s'opposer avec persévérance à aucune réforme proposée par les deux Chambres après mûre délibération. Bien qu'elle ne créât pas une législation nouvelle, la Déclaration des Droits contenait le germe de la loi qui rendit la liberté religieuse aux Dissidents, de la loi qui assura l'indépendance des juges, de la loi qui limita la durée des Parlements, de la loi qui plaça la liberté de la presse sous la protection du Jury, de la loi qui prohiba la traite des nègres, de la loi qui abolit le serment religieux, de la loi qui releva les Catholiques romains de leurs incapacités civiles, de la loi qui réforma notre système représentatif, et enfin de toutes les bonnes lois qui ont été faites depuis cent

soixante ans, comme de toutes celles qui pourront être faites à l'avenir pour assurer le bien public ou satisfaire les exigences de l'opinion.

La révolution de 1688 a été notre dernière révolution, et c'est là son plus bel éloge. Bien des générations se sont succédé sans qu'un seul Anglais sage et patriote ait songé sérieusement à renverser le gouvernement établi. Dans tous les bons esprits existe la conviction, conviction fortifiée chaque jour par l'expérience, que notre constitution elle-même nous offre toutes les ressources nécessaires pour opérer les réformes dont elle peut avoir besoin.

Maintenant ou jamais nous devons apprécier à sa juste valeur la résistance que firent nos ancêtres à la maison de Stuart. Autour de nous, le monde est ébranlé par les convulsions de grandes nations; des gouvernements qui semblaient devoir durer des siècles ont été subitement frappés et renversés; la guerre civile a fait ruisseler le sang dans les rues des plus fières capitales de l'Europe occidentale; toutes les mauvaises passions, la soif de l'or et la soif de la vengeance, la haine de caste et la haine de race, ont brisé le frein des lois divines et humaines; la crainte et l'inquiétude se sont emparées du cœur de millions d'hommes; le commerce a été suspendu, l'industrie paralysée; le riche est devenu pauvre, et le pauvre plus misérable encore. On a proclamé du haut de la tribune et l'on a défendu avec le sabre, des doctrines hostiles aux sciences, aux beaux-arts, à l'industrie et à toutes les vertus domestiques, des doctrines qui, si elles étaient appliquées, détruiraient avant trente ans tout ce que trente siècles ont fait pour l'humanité, et qui rendraient aussi sauvages que le Congo ou la Patagonie les plus belles provinces de la France et de l'Allemagne. L'Europe a été menacée d'une invasion de barbares auprès desquels les Barbares d'Attila et d'Alboin paraîtraient civilisés et humains. Les amis les plus dévoués du peuple ont dû reconnaître avec douleur que des intérêts plus précieux qu'aucun privilége politique étaient en danger, et qu'il pourrait devenir nécessaire de sacrifier la liberté même pour sauver la civilisation. Et cependant, chez nous, le cours régulier du gouvernement n'a pas été inter-

rompu un seul jour; les quelques hommes pervers qui désirent la licence et le pillage n'ont pas osé affronter un moment la puissance d'une nation fidèle, ralliée autour d'un trône protecteur. Et à ceux qui demanderont pourquoi la conduite de l'Angleterre a tant différé de celle des autres nations, nous répondrons : C'est parce que nous n'avons jamais perdu ce que d'autres s'efforcent follement et aveuglément de retrouver; c'est parce que nous avons eu une révolution conservatrice au dix-septième siècle, que nous n'avons pas eu de révolution destructive au dix-neuvième; c'est parce que nous avons su garder la liberté au milieu de la servitude, que nous avons l'ordre au milieu de l'anarchie. Nous dirons encore qu'après Dieu, qui élève et qui abaisse à son gré les nations, c'est au Long-Parlement, c'est à la Convention, c'est à Guillaume d'Orange que notre reconnaissance doit attribuer l'autorité respectée de nos lois, la sécurité de nos propriétés, le calme de nos rues, et le bonheur de nos familles.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DU TOME TROISIÈME

CHAPITRE VII

SUITE

Déclaration d'indulgence. . . . 1
Sentiments des Dissidents protestants. 2
Sentiments de l'Église anglicane. 3
La cour et l'Église anglicane se disputent l'appui des Puritains. 4
Lettre à un Dissident. 7
Conduite des Dissidents. 8
Quelques-uns d'entre eux prennent parti pour la Cour. . . . 11
Care; Rosewell. 11
Lobb; Penn. 12
La majorité des Dissidents est opposée à la Cour. 13
Baxter; Howe. 13
Bunyan. 14
Kiffin. 16
Le prince et la princesse d'Orange se montrent hostiles à la Déclaration d'indulgence. . . . 21
Explication de leurs vues relativement aux Catholiques romains d'Angleterre. 23
Inimitié de Jacques pour Burnet. 29
Mission de Dykvelt en Angleterre. 31
Ses négociations avec les principaux hommes d'État. 31
Danby. 32
Nottingham. 32
Halifax. 34
Devonshire. 35
Edward Russell. 38
Compton; Herbert; Churchill. . 39
Lady Churchill et la princesse Anne. 40
Dykvelt retourne en Hollande porteur de lettres des hommes les plus éminents de l'Angleterre. 44
Mission de Zulestein. 45
Inimitié toujours croissante entre Jacques et Guillaume. 46
Influence de la presse hollandaise. 47
Correspondance entre Stewart et Fagel. 48
Ambassade de Castlemaine à Rome. 49

CHAPITRE VIII

Le Nonce du Pape est sacré dans la chapelle Saint-James. . . . 54
Sa réception publique. 54
Le duc de Somerset. 55
Dissolution du Parlement. . . . 56
Délits militaires illégalement punis. 56
Poursuites dirigées par la Cour de Haute-Commission. 59
Les Universités. 59

Poursuites contre l'Université de Cambridge. 62
Le comte de Mulgrave. . . . 63
État de la ville d'Oxford. . . . 66
Magdalene-College à Oxford. . . 68
Jacques recommande Anthony Farmer comme président. . 71
Élection du président. 73
Les agrégés de Magdalene-College sont cités devant la Cour de Haute-Commission. 74
Jacques recommande Parker comme président. 74
Le Charter-House. 74
Voyage du roi. 76
Le roi à Oxford. 78
Il réprimande les agrégés de Magdalene-College. 78
Penn essaye de se poser en médiateur. 79
On envoie des commissaires ecclésiastiques spéciaux à Oxford. 81
Protestation de Hough. 82
Installation de Parker. 82
Expulsion des agrégés. 84
Magdalene-College devient un séminaire papiste. 85
Ressentiment du clergé anglican. 86
Projets de la cabale jésuitique relativement à la succession. . 88
Projet de Jacques et de Tyrconnel pour empêcher le prince et la princesse d'Orange d'hériter du royaume d'Irlande. . . 90
Grossesse de la reine. 91
Incrédulité générale. 91
Sentiments des corps électoraux et des pairs du royaume. . . 94
Jacques se décide à convoquer un Parlement en faussant les élections. 96
Le conseil des Régulateurs. . . 97
Destitution de plusieurs lords-lieutenants de comtés. . . . 98
Le comte d'Oxford; le comte de Shrewsbury. 98
Le comte de Dorset. 101
Questions posées aux magistrats. 105
Leurs réponses. 105
Avortement des projets du roi. . 106
Liste des sheriffs. 110
Caractère du gentilhomme campagnard catholique. 110
Sentiments des Dissidents. . . . 113
Règlement des corporations. 113
Inquisition dans tous les départements de l'administration publique. 118
Destitution de Sawyer. 119
Williams devient Solicitor-General. 120
Seconde déclaration d'Indulgence. 121
Le clergé reçoit l'ordre de la lire en chaire. 122
Il hésite. 123
Patriotisme des Protestants nonconformistes de Londres. . . . 123
Le clergé anglican se consulte. . 124
Consultation au palais de Lambeth. 126
Pétition des sept évêques présentée au roi. 127
Le clergé de Londres désobéit au roi. 130
Hésitation du gouvernement. . . 132
Il se détermine à poursuivre les évêques comme coupables de libelle séditieux. 133
Il sont interrogés par le Conseil privé. 134
On les enferme à la Tour. . . . 136
Naissance du Prétendant. . . . 138
On croit généralement que c'est un enfant supposé. 138
Les évêques comparaissent devant la Cour du Banc du Roi et sont mis en liberté. 143
Agitation de l'esprit public. . . . 145
Inquiétude de Sunderland. . . . 146
Il se déclare Catholique romain. 147
Procès des évêques. 148
Leur acquittement. 159
Joie du peuple. 159
État singulier de l'opinion publique à cette époque. 165

CHAPITRE IX

Changement dans les idées des Tories relativement à la légalité de la résistance. 168
Russell propose au prince d'Orange de faire une descente en Angleterre. 176
Henry Sidney. 177
Devonshire; Shrewsbury; Halifax; Danby. 178
L'évêque Compton; Nottingham; Lumley. 180
L'appel fait à Guillaume est expédié en Hollande. 182
Conduite de Marie. 183
Difficultés de l'entreprise de Guillaume. 185
Conduite de Jacques après le procès des évêques. 189
Destitutions et promotions. . . . 190
Poursuites dirigées par la Cour de Haute-Commission. 192
Sprat donne sa démission. . . . 193
Mécontentement du clergé. . . . 194
Affaires d'Oxford. 194
Mécontentement de la haute bourgeoisie. 195
Mécontentement de l'armée. . . 195
Le gouvernement fait venir des troupes d'Irlande. 197
Indignation publique. 197
Lillibullero. 202
Politique des Provinces-Unies. . 203
Fautes du roi de France. 205
Sa querelle avec le Pape au sujet du droit d'asile. 206
L'archevêque de Cologne. . . . 208
nduite adroite de Guillaume. . 209
Ses préparatifs militaires. . . . 210
reçoit d'Angleterre de nombreuses assurances de soutien. 211
underland. 215
nxiété de Guillaume. 217
vertissements donnés à Jacques. 217
Efforts de Louis XIV pour le sauver. 219
Jacques les fait échouer. 220
Les armées françaises envahissent l'Allemagne. 223
Guillaume obtient pour son entreprise la sanction des États-Généraux. 224
Schomberg. 225
Aventuriers anglais à La Haye. . 226
Manifeste de Guillaume. 227
Jacques s'aperçoit de son danger. 230
Ses ressources maritimes. . . . 231
Ses forces militaires. 232
Il cherche à se concilier ses sujets. 233
Il donne audience aux évêques. . 234
Ses concessions sont mal reçues. 235
Il soumet au Conseil privé les preuves de la naissance du prince de Galles. 238
Disgrâce de Sunderland. 240
Guillaume prend congé des États-Généraux de Hollande. . . 242
Il s'embarque. 242
Une tempête l'oblige à revenir en Hollande. 243
Son manifeste pénètre en Angleterre. 243
Jacques interroge les Lords. . . 244
Guillaume met à la voile une seconde fois. 246
Il passe le détroit. 247
Il débarque à Torbay. 249
Son entrée à Exeter. 253
Conversation de Jacques avec les évêques. 259
Troubles à Londres. 261
Des personnages importants se rendent auprès de Guillaume. . 262
Lovelace. 263
Colchester; Abingdon. 264
Désertion de Cornbury. 265
Pétition des Lords pour la convocation d'un nouveau Parlement. 270
Jacques se rend à Salisbury. . . 272
Cour de Guillaume à Exeter. . . 273
Seymour. 273
Insurrection dans le Nord. . . . 274
Escarmouche à Wincanton. . . . 277
Désertion de Churchill et de Grafton. 279
L'armée royale se retire de Salisbury. 281

Désertion du prince George et d'Ormond. 281
Fuite de la princesse Anne. . . 282
Conseil des Lords tenu par Jacques. 285
Il nomme des commissaires pour traiter avec Guillaume. . . . 289
Cette négociation n'est qu'une feinte. 289
Dartmouth refuse de transporter le prince de Galles en France. 292
Agitation à Londres. 293
Proclamation apocryphe. . . . 293
Soulèvement dans les différentes parties du royaume. 295
Clarendon se rend auprès de Guillaume, à Salisbury. 297
Dissensions dans le camp du Prince. 298
Guillaume arrive à Hungerford. . 301
Escarmouche à Reading. 301
Les commissaires du roi arrivent à Hungerford. 302
Négociations. 302
La reine et le prince de Galles sont envoyés en France. . . . 307
Lauzun. 308
Le roi se prépare à fuir. 311
Sa fuite. 312

CHAPITRE X

On apprend la fuite de Jacques. 313
Grande agitation. 313
Les Lords se réunissent à Guildhall. 314
Émeutes à Londres. 317
L'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne est saccagé. 318
Arrestation de Jeffreys. 320
La « nuit irlandaise. ». 322
Jacques est arrêté près de Sheerness. 326
Les Lords ordonnent qu'il soit mis en liberté. 331
Embarras de Guillaume. 332
Arrestation de Feversham. . . . 333
Arrivée de Jacques à Londres. . 334
Consultations à Windsor. 336
Les troupes hollandaises occupent Whitehall. 330
Guillaume envoie un message à Jacques. 340
Jacques part pour Rochester. . . 340
Arrivée de Guillaume au palais de Saint-James. 341
On lui conseille de s'emparer de la couronne par droit de conquête. 345
Il réunit les Lords et les membres des Parlements de Charles II. . 346
Jacques s'évade de Rochester. . 348
Débats et résolutions des membres de la Chambre haute. . . 349
Débats et résolutions des membres de la Chambre basse. . . 351
Une Convention est convoquée. . 352
Efforts de Guillaume pour rétablir l'ordre. 352
Sa politique tolérante. 353
Satisfaction des puissances catholiques romaines. 354
État de l'opinion en France. . . 355
Réception de la reine d'Angleterre en France. 356
Arrivée de Jacques à Saint-Germain. 358
État de l'opinion dans les Provinces-Unies. 360
Élection des membres de la Convention. 361
Affaires d'Écosse. 362
État des partis en Angleterre. . 365
Projet de Sherlock. 367
Projet de Sancroft. 369
Projet de Danby. 371
Projet des Whigs. 373
Réunion de la Convention. . . . 375
Membres influents de la Chambre des communes. 375
Choix du Président. 377
Débats sur l'état de la nation. . 379
Résolution qui déclare le trône vacant. 381
Elle est envoyée à la Chambre des Lords. 383
Débats dans la Chambre des Lords relativement au plan de régence. 384

Scission entre les Whigs et les partisans de Danby. 391
Réunion chez le comte de Devonshire. 393
Débats à la Chambre des Lords sur la question de savoir si le trône est vacant. 394
La majorité se prononce pour la négative. 395
Agitation à Londres. 395
Jacques écrit à la Convention. . 396
Débats. 397
Négociations. 397
Lettre de la princesse d'Orange à Danby; elle donne son assentiment au projet des Whigs. . . 397
Guillaume explique ses vues. . . 399
Conférence entre les deux Chambres. 401
Les Lords finissent par céder. . 403
Nouvelles lois proposées pour assurer la liberté. 404
Discussions et compromis. . . . 405
Déclaration des Droits. 407
Arrivée de Marie. 408
Offre et acceptation de la couronne. 410
Guillaume et Marie sont proclamés. 411
Caractère particulier de la Révolution anglaise. 411

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME